

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

PARTIE DES SCIENCES.

Année 1836.

DIJON,

FRANTIN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

▶▶▶*◀◀◀
1836.



MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

PARTIE DES SCIENCES.

Année 1836.

DIJON,

FRANTIN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

▶▶▶*◀◀◀
1836.



Del. Com.
Nijhoff
7-121-28
16253

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE.

HISTOIRE NATURELLE
DES POISSONS
DU DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR,

PAR J.-N. VALLOT,
DOCTEUR EN MÉDECINE, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES,
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

L'étude de l'histoire naturelle a de tout temps été cultivée à Dijon ; il est aisé de s'en assurer en recourant aux *Mémoires*, tant anciens que nouveaux, de l'*Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon*, et aux différents ouvrages ex professo publiés à Dijon sur diverses parties des sciences naturelles.

Le développement acquis, par les sciences depuis quelques années, exige que chacune de leurs parties soit traitée à part ; jusqu'à ce jour l'ichthyologie du département de la Côte-d'Or n'ayant occupé les loisirs d'aucun de nos compatriotes¹, je l'ai choisie comme

¹ « Cette classe utile (des poissons), qui n'a pas encore été observée pour notre département, dans un aussi grand détail que les autres, n'est ordinairement connue que par les espèces qu'elle fournit sur nos tables, et par le plaisir

objet d'un travail neuf, puisque l'histoire des poissons d'eau douce de la France n'a pas encore été faite.

Notre département placé entre les bassins de la Seine, de la Loire et du Rhône ¹, (par la Saône), se trouve un des plus riches de France en ichthyologie.

Pour donner à mon ouvrage toute la certitude désirable, je me suis aidé d'une foule de renseignemens ², je me suis procuré tous les poissons de notre pays, je les

que procurent les moyens de les prendre. » *Vaillant, Statistique du département de la Côte-d'Or, mss., tome 1, p. 196.*

Dans la liste des 17 poissons dont Vaillant donne les noms, cet auteur indique sous le n° 4 la Loche franche, et sous le n° 5 la Moutelle; il ignorait que ces deux noms désignaient le même poisson.

¹ La pente du Rhône est communément par mètre, de $\frac{49}{100}$ de millimètre.

² MM. Boudot, professeur de l'Ecole des chartres, et archiviste du Département; Baudot, juge honoraire du tribunal de première instance; Roger, directeur de la poste à Auxonne, m'ont donné la liste des poissons de la Saône; M. Andriot, docteur-médecin à Fontaine-Française, m'a procuré celle des poissons de la Vingeanne (*Vigenna*, nom qui désigne aussi la rivière de Vienne) et de la Venelle; M. le docteur Bourée, médecin à Châtillon-sur-Seine, m'a communiqué celle des poissons de cet arrondissement; enfin M. Quentin, archiviste à Auxerre, m'a envoyé la liste des poissons de l'Yonne. Je ne saurais trop reconnaître l'obligeance de tous ces Messieurs, auxquels j'adresse de sincères remerciemens. Je me suis également adressé aux meilleurs pêcheurs de Dijon, près desquels j'ai recueilli diverses dénominations que j'ai toutes rapportées au nom scientifique.

ai déterminés exactement; aussi mon ouvrage fait d'après nature, contient des observations neuves et des éclaircissements curieux sur divers points d'ichthyologie. M. Pataille père, propriétaire à Maxilly-sur-Saône, et amateur zélé de la science, a eu la complaisance de me procurer tous les poissons de la Saône; je le prie d'agréer ici mes remerciemens et de recevoir les témoignages de ma reconnaissance. Tous les autres poissons, dont je parle, ont été trouvés sur le marché. Il est assez difficile de se procurer toutes les espèces de poissons, en les demandant aux pêcheurs, parce que les noms n'étant point fixés, chacun en impose à sa volonté; aussi le même nom est-il appliqué à des poissons bien différens. Voici ce qu'à ce sujet me mandait M. Pataille.

« Vainement, m'écrivit-il, on demande aux pêcheurs
 « d'habitude, même aux plus anciens, s'ils ont remarqué
 « tels ou tels poissons, etc.; la plupart se bornent à ré-
 « pondre que les poissons pris, ils se hâtent de les jeter
 « à la boutique, d'où ils les retirent pour les livrer aux
 « particuliers; que s'ils en rapportent à la maison pour
 « leur usage personnel, ils les remettent, sans les
 « examiner, à la femme qui les écaille, les vide à l'in-
 « tant, puis les met sur le gril ou les jette dans la
 « poêle. » *Lettre du 15 avril 1836.*

Ainsi, lorsque l'on voudra se procurer les diverses espèces de poissons, le meilleur moyen sera d'accompagner les pêcheurs, et d'examiner ce qu'ils ramènent dans leurs filets, parce que sous le nom générique de *friture*, ils confondent tous les petits poissons, dont ils ne peuvent pas se défaire utilement sur le marché: ils ne s'attachent qu'aux poissons dont la taille ou la qualité leur fait espérer un débit avantageux.

J'ai eu le soin de signaler et d'éviter les doubles em-

pois , « ce fléau de l'histoire naturelle, toujours prêt à
 « s'introduire, dit Cuvier, *Hist. nat. des poissons*, tom.
 « 1, p. 78, sitôt qu'on n'apporte pas dans une compila-
 « tion la critique la plus sévère; doubles emplois si nui-
 « sibles aux vrais progrès de la science, » comme il le
 répète *ouv. cité*, p. 128.

Alleen Dulac, dans ses *Mémoires pour servir à l'his-
 toire naturelle du Lyonnais*, en fournit la preuve;
 compilant Rondelet et Artedi, sans soin et sans choix,
 il confond tout, jusqu'au point de donner des poissons
 marins pour des poissons d'eau douce. On en trouve
 de nouvelles preuves dans plusieurs ouvrages récents,
 comme il est facile de s'en assurer en consultant les
*Annales agricoles, littéraires et industrielles de l'A-
 riège*, Foix, 1836, p. 387-390.

Sous le titre : 4^e CLASSE D'ANIMAUX A SANG ROUGE,
 on cite les poissons de ce département, sans en assigner
 les caractères, et sans donner leur nom scientifique. A
 cette occasion, je ferai les observations suivantes sur
 quatre poissons dont les noms vagues rendent assez diffi-
 cile leur détermination exacte.

« Le *Meünier* ou *Tétu*, ainsi appelé parce qu'on le
 « trouve en quantité à l'entour des moulins, est un
 « poisson blanc d'eau douce que l'on trouve en abon-
 « dance dans le Bas Salat, surtout du temps de son frai
 « en mars. On l'appelle aussi en français *Tétu*, et en
 « patois *Cap Beyré*, parce que sa tête à museau poin-
 « tu est verte comme du verre, » p. 389.

Ce poisson peut être ou la *Dobule*, *Cyprinus Dobula*,
 ou mon *Cyprin bouche en croissant*, *Cyprinus toxos-
 toma*; l'auteur n'ayant point parlé de la couleur noire
 du Péritoine, me laisse à penser que son *Meünier* ou
Tétu est notre chevanne, *Cyprinus Dobula*; ce dont il

pourra s'assurer par l'examen des dents pharyngiennes; le nom de Meünier n'a été donné à ce poisson, qu'à cause de sa blancheur.

« Le *Gardon*, vulgairement la *Siege*, a comme le
« Meünier, le corps large et couvert d'écaillés, le dos
« bleu, la tête verdâtre, le ventre blanc et les yeux
« grands; mais il n'a pas le museau aussi pointu, »
« p. 389.

Cette description, copiée de Rondelet, n'apprend rien. Ce poisson peut être ou le *Cyprinus rutilus*, Lin., ou mon *Cyprinus rufus*, Vall., ou mon *Cyprinus fuscus*, ou le *Cyprinus erythrophthalmus*, Lin.; l'inspection des dents pharyngiennes pourra seule déterminer auquel de ces quatre poissons appartient le *Gardon* de l'Ariège.

« La *Sardine de rivière*, en patois *Sophio*, est un
« autre petit poisson blanc, différent du *Gardon*; c'est
« le moins estimé des poissons du Bas Salat, » p. 390.

Cette *Sardine* peut être ou mon *Cyprinus toxostoma*, Vall., ou mon *Cyprinus mugil*, Vall., ou le *Cyprinus jaculus*, Jurine; la couleur du Péritoine et l'examen des dents pharyngiennes feront disparaître l'incertitude.

« Le *Satron*, vulgairement appelé *Rabote*, est un
« très-petit poisson, peu estimé, d'environ deux pouces
« de long;.... on le prend en abondance avec des
« bouteilles percées par le fond et renfermant de la mie
« de pain pour l'attirer. Il est abondant dans le ruisseau
« de la Gouarège, p. 390. »

Ce poisson est le *Vairon*, *Cyprinus phoxinus*, Lin.

Le docteur Despine fils, *Manuel de l'étranger aux Eaux d'Aix en Savoie*, 1834, pp. 8 et 9, donne la liste des poissons des environs d'Aix, avec une synonymie défectueuse pour les suivans :

« 2. Truite, *Salmo fario*.

« 3. Truite saumonée, *Salmo trutta*.

« 4. Truite saumonée noire, *Salmo alpinus*, vulg. truite des Alpes. »

D'après Jurine, ces trois espèces de poissons se réduisent à celle de la truite ordinaire.

« 5. Umble chevalier, *Salmo thymallus*, vulgairement *Ombre chevalier*. »

Il paraît que la liste des poissons des environs d'Aix a été formée d'après le *Conservateur suisse*, guide très-infidèle, comme le fait remarquer Jurine, *Hist. des poissons du lac Léman*, p. 186, dans le passage suivant :

« Dans le *Conservateur suisse*, dit-il, on a commis « une double faute d'impression, en nommant *Ombre chevalier* le *Salmo umbla*, et *Umble*, le *Salmo thymallus*. »

« 6. Carpeau, *Salmo cyprinoïdes*. »

Le *Salmo cyprinoïdes* est un poisson de Surinam ; le Carpeau, dont parle l'auteur, est le *Salmo carpione*, Linn.

« 17. Meûnier, *Cyprinus cephalus*, vulg. *Chevène*. »

L'examen des dents pharyngiennes de ce poisson apprendra si c'est la dobule, *Cyprinus dobula*, ou le Chevène du lac Léman, *Cyprinus idus*, Bloch.

« 18. Sardine, *Clupea sardinia*, vulg. *Mirandèle*. »

Ayant demandé infructueusement quelques échantillons de ce poisson, il m'est impossible de dire s'il appartient à ma *Clupea sardinella*, ou au *Cyprinus alburnus*, qui porte en Savoie le nom de *Sardine*.

Les naturalistes d'Aix sont invités à éclaircir ce point d'ichthyologie.

« 21. Lamproie, *Petromyzon fluviatilis*, vulg. *Lampray*. »

Ne serait-ce pas plutôt le *Petromyzon branchialis*, Linn., *Ammoçete Lamproyon*?

« 22. Corydale.

« 23. Dormille, vulg. *Dremillon*. »

Quels sont ces deux poissons indiqués sans dénomination systématique?

« 24. Barbotte, *Cobitis barbatula*.

« 25. Loche franche, *Cobitis taenia*. »

Ces deux derniers poissons sont-ils désignés avec leur véritable dénomination systématique? Cela est douteux, surtout en ayant suivi le *Conservateur suisse*.

« 26. Misguri : lisez *Misgurn*. »

P. 9. « On a vu dans le lac quelques raies et même des esturgeons; mais ils sont devenus très-rares depuis que les sels, qui se consomment dans le pays, n'arrivent plus par le Rhône. »

Il serait curieux et intéressant de connaître les circonstances qui ont fait croire à la présence des *Raies* dans le lac. Les savans d'Aix peuvent seuls indiquer la source de cette assertion singulière. Les *Raies* étant des poissons essentiellement marins, quelque malin n'aurait-il pas jeté une *Raie* dans le lac pour faire croire à l'existence de ce poisson dans la Savoie?

Ce serait une nouvelle mystification à ajouter à celles assez multipliées faites aux naturalistes.

Jean-Daniel Meyer, peintre en miniature à Nuremberg, a publié en 1748, dans cette ville, un ouvrage ¹ pour représenter d'après nature (excepté cependant les lièvres cornus, *Act. Divion.*, 1835, p. 79), des mammifères, des oiseaux, des reptiles et des poissons, avec

¹ Johan Daniel Meyers Vorstellungen allerley thiere mit ihren gerippen.

leurs squelettes ; les figures sont disposées sans ordre. Cuvier, *Hist. nat. des poissons*, tom. 1, p. 302, note 5, a dénommé toutes celles relatives aux poissons ; mais s'en rapportant, soit au nom de chaque figure, soit à la description correspondante, il est tombé dans quelques erreurs très-importantes à signaler.

La planche 53 du tome 2 est intitulée : *Die rothauge*, appelé dans le texte *Rubellio*.

D'après ces deux noms, Cuvier rapporte la figure au *Cyprinus erythrophthalmus*.

Mais dans cette figure, la position de la nageoire dorsale correspond à celle des ventrales ; aussi conviendrait-elle plutôt au *Cyprinus blicca*, Bloch, planche X, à raison de la longueur de la nageoire anale et de la couleur safranée de l'iris¹.

La planche 93 du même volume a pour titre : *Der heseling*, qui suivant Cuvier représenterait le Gardon, *Cyprinus jesus*.

Dans cet article, Cuvier attribue le nom de Gardon au *Cyprinus jesus* ; et dans *le Règne animal*, édit. 2, tom. 2, p. 275, il donne le nom de Gardon au *Cyprinus idus*.

Laquelle de ces deux synonymies doit-on adopter ?

Le *Heseling* de Meyer ne serait-il pas le *Cyprinus erythrophthalmus* ?

La planche 96 présente la figure supérieure, intitulée : *Der steinbeisser*, rapportée par Cuvier au *Cobitis taenia*.

¹ Il est difficile de déterminer exactement le poisson représenté dans cette figure ; les naturalistes de Nuremberg pourront seuls le reconnaître par la comparaison et par l'inspection des dents pharyngiennes.

En lisant dans le texte allemand, la description incomplète de ce poisson ; en s'assurant que le dessin ne représente aucun aiguillon ; puis en comparant la figure donnée par Meyer, avec celles de Bloch, de Jurine, etc., on s'assure que ce poisson est la Loche franche, *Cobitis barbatula*, Linn., dont Meyer avait déjà donné une figure sur la *planche 74 du tom. 1.*

A la vérité en comparant les deux squelettes dessinés par Meyer, on y trouve des différences marquées, surtout pour le crâne. Il faudrait donc revoir ces deux espèces en nature.

La figure inférieure de la planche 96 est certainement celle du Vèron, *Cyprinus phoxinus*, indiqué avec doute par Cuvier, dont l'incertitude provenait du texte obscur de Meyer.

Ce peintre, ayant reçu d'un pêcheur, ce poisson sans être nommé, crut le reconnaître dans le *Ryserle*, *Ryssling*, dont parle Gesner, de *Aquatilib.*, p. 479, *linea 12*, et dont la figure se trouve sur la même page, au-dessous de la ligne 25. Mais il s'est évidemment trompé, car le traducteur¹ allemand de Gesner dit positivement : « Ce poisson a le péritoine noir, comme le « nase, le dos vert-bleu, les côtés et le ventre « blancs. » Or ces caractères ne se trouvent point dans le Vèron, mais bien dans le *Cyprinus jaculus*, Jurine, auquel la figure de Gesner convient parfaitement.

La figure supérieure de la planche 97 est intitulée : *Die Laugele*. Cuvier la rapporte à la Vandoise, sans en donner le nom systématique latin.

Le *Laugele* de Meyer est effectivement le *Cypri-*

¹ Voyez *Neue Schauplatz der natur. Leipzig. 1779, tom. VII, p. 335.*

nus jaculus, auquel Jurine attribue une nageoire anale à xiv rayons, et Meyer xv.

Gesner dit avoir trouvé dans le *Laugele*, dont il donne la figure, p. 30, cinq dents pharyngiennes, comme dans le *Ballerus*, la Bordelière des Lyonnais, décrite p. 28.

Gesner se sera probablement borné à signaler les dents extérieures, et il aura négligé les dents intérieures. Il a fait le même oubli dans la denture du *Cyprinus erythrophthalmus*.

La figure inférieure de la planche 97, intitulée : *Die Neinauge*, représente le *Petromyzon branchialis* Linn., *ammocete lamproyon*, Cuv.

Ayant vu tous les poissons dont je parle, j'aurais pu me dispenser de citer les auteurs; mais m'étant fait une loi du *suum cuique*, et d'ailleurs persuadé que la science se compose non-seulement des faits, mais encore des observations auxquelles ils ont donné lieu, j'ai regardé leur rapprochement comme d'autant plus nécessaire, qu'il fournit le moyen d'éclaircir beaucoup de récits équivoques. Ainsi on peut reconnaître que Jean Hermann, sous le titre de *Cyprinus rutilus*, consigné dans ses *Observationes zoologicæ*, page 323, s'en rapportant avec confiance au nom donné par les pêcheurs, a décrit le *Cyprinus rutilus*, le *Cyprinus rufus*, Nob., et le *Cyprinus erythrophthalmus*; ce dont on peut s'assurer à Strasbourg, en comparant les échantillons laissés par Hermann, et en examinant leur appareil dentaire pharyngien. Jurine, *Hist. des poissons du lac Léman*, p. 213, dans son article Rosse, a de même confondu sous le même nom le *Cyprinus rutilus*, le *Cyprinus rufus*, Nob., et peut-être le *Cyprinus fulvus*, Nob.; et dans ses *Remarques sur la synonymie de la*

Rosse, il reconnaît que ce nom a été donné à plusieurs espèces de poissons différens. Aussi Cuvier, *Règne animal*, édit. 2, tom. 2, p. 276, à l'occasion des *Cyprinus grislagine* et *Cyprinus jesus* cités à la note (1), dit-il : « La difficulté de reconnaître les figures données par les auteurs, d'espèces si semblables, est encore augmentée, parce qu'il y a dans les rivières d'Europe plusieurs autres espèces qui n'ont pas encore été représentées. »

Lorsqu'on se bornera à déterminer les Cyprins seulement d'après les figures données par les auteurs, on multipliera les causes de confusion. Si l'on veut éviter les erreurs, il faudra adopter la méthode que j'ai choisie, et baser les caractères des espèces sur la forme, le nombre et la disposition des dents pharyngiennes, dont la considération importante a été négligée jusqu'à nous. Je suis parvenu, de cette manière, à préciser avec la plus grande exactitude tous les cyprins du sous-genre *Able*, dans lequel la confusion était excessive.

L'ichthyologie des eaux douces de la France n'a été traitée, *ex professo*, que par trois auteurs, dont deux, BELON et RONDELET, vivaient au seizième siècle, et le troisième, DUHAMEL du Monceau, au xviii^e.

L'importance des poissons dans l'économie domestique et dans les arts, aurait dû cependant stimuler le zèle des naturalistes français, et les déterminer à s'occuper d'une partie qu'ils ont entièrement négligée ; plusieurs à la vérité, ont voulu traiter des poissons, mais ils se sont bornés à copier les anciennes descriptions, sans avoir eu le soin de les rattacher aux objets réels, qu'ils ne cherchaient pas même à se procurer, et encore moins à examiner. Basant leur travail sur des noms, ils ont introduit dans l'ichthyologie une confusion extraor-

dinaire : il suffit pour s'en assurer de lire le court traité d'Alléon du Lac, sur les poissons du Lyonnais, et de parcourir l'*Histoire naturelle des poissons*, par Lacépède, et celle de Bosc, son copiste.

Depuis le seizième siècle, les noms ont été ou altérés, ou changés, ou transposés ; aussi en est-il résulté une difficulté assez grande pour retrouver les véritables objets dont les auteurs de cette époque voulaient parler. Ainsi, d'après OLIVIER DE SERRES¹, on aurait élevé de son temps beaucoup plus d'espèces de poissons qu'aujourd'hui : voici le passage où se trouve le nom des poissons qui, suivant le père de notre agriculture, étaient nourris dans les viviers ou les étangs. (Voy. le chap. ~~xiii~~ du cinquième lieu du *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*. J'y ajoute entre parenthèses les noms systématiques.

« Il est vrai qu'en général, l'on sait bien que les
 « terroirs pierreux et sablonneux nourrissent les Truites,
 « (*Salmo fario*, Linn.) ; Loches, (*Cobitis barbatula*,
 « Linn.) ; Brochets, (*Esox lucius*, Linn.) ; Perches,
 « (*Perca fluviatilis*, Linn.) ; Barbeaux, (*Cyprinus*
 « *barbus*, Linn.) ; Gardons, (*Cyprinus idus*, d'après
 « Cuvier), (*Cypr. erythrophthal.*, d'après Rondelet) ;
 « Carpes, (*Cyprinus carpio*, Linn.) ; Goujons,
 « (*Cyprinus gobio*, Linn.) ; Dorades² ; (*la Dorée*,

¹ Né à Villeneuve-de-Berg, petite ville du Vivarais, en Languedoc (aujourd'hui département de l'Ardèche).

² Il paraît que ce nom a été aussi donné à un autre poisson. Dorade, c'est le Gardon-Roscies des Anglais. Ses œufs sont en masse un peu ferme, roussâtres et estimés par beaucoup de personnes. *Aldrovandi*, p. 608. Les Roscies des Anglais ne seraient-ils pas les *Rosières* de Picardie ?

Les *Cheviniaux*, *Meuniers* et *Dables* sont des Cyprins

« Carpe qui se trouve dans l'Ognon); Chabots, (*Cottus*
 « *gobio*, Linn.); Cheviniaux, (*Cyprinus*); Meusniers,
 « (*Cyprinus*); Esperlans, (*Cyprinus bipunctatus*);
 « Dables, (*Cyprinus dobula*), et les limoneux et fan-
 « geux, aussi des Carpes, (*Cyprinus carpio*, Linn.),
 « et Barbeaux, (*Cyprinus barbuis*, Linn.); la Tanche,
 « (*Cyprinus tinea*, Linn.); la Bourbette, (*Gadus*
 « *lota*); le Lanceron, (*Esox lucius*, Linn., jeune);
 « l'Anguille, (*Muræna anguilla*), et autres, le
 « Brochet, la truite (estimée la Perdrix d'eau douce)
 « et la perche, les trois poissons plus désirables qui se
 « nourrissent en eau douce. »

Depuis ce temps, l'étude de l'histoire naturelle a fait de si grands progrès, elle a procédé à une distinction tellement précise des objets, confondus jadis sous un même nom, que les descriptions, assez souvent vagues, données par les Anciens, ne peuvent plus être adaptées, qu'avec la plus grande réserve, aux espèces admises aujourd'hui par les naturalistes modernes.

Malgré cela, les ouvrages de Rondelet ¹ et de Be-

du sous-genre *Able*, dont les espèces ne peuvent être déterminées qu'en les retrouvant dans le pays où écrivait OLIVIER DE SERRES.

¹ L'ouvrage original de Rondelet parut à Lyon en 1554.

La traduction, qui a été publiée en 1558, fut entreprise par Joubert, à la sollicitation de Rondelet. L'épître du traducteur à l'auteur ne laisse aucun doute à ce sujet. J'ignore sur quelle base Amoreux s'est appuyé pour attribuer cette traduction à Dumoulin; opinion qui a été adoptée par Cuvier, *Biographie*, et par Barbier, *Dict. des Anonymes*. Si Amoreux eût consulté *Haller, Bibl. anat., tom. 1, p. 205*; et mieux encore, s'il eût lu la préface de la

lon¹ n'en sont pas moins précieux, parce que ces auteurs ont parlé de ce qu'ils ont vu ; et les localités dans lesquelles leurs observations ont été faites, fourniraient le moyen de retrouver les objets dont ils se sont occupés. Mais jusqu'à cette heure, de pareilles recherches n'ont pas même été tentées ; et malgré le grand travail de Duhamel intitulé : *Traité général des pêches*, beaucoup restait à faire pour compléter l'histoire de nos poissons d'eau douce, principalement de ceux rangés dans le sous-genre Able, dont toutes les espèces sont confondues sous les noms de *Meunier*, *Poisson blanc*², etc.

Ayant comparé soigneusement toutes ces espèces, et m'étant procuré dans les localités indiquées, des renseignements précis, je suis parvenu à porter la lumière

traduction, intitulée *Le traducteur à l'auteur*, il aurait reconnu que le traducteur était réellement Laurent Joubert, « non usité à traduire les escrits d'autrui en François..... é
« tellement conjuré par l'amitié d'entre nous deux (joint
« aussi plusieurs plaisirs que j'ai reçu de vous, lesquels je
« ne mesconnaîtrai jamais), que j'ai été contraint avec
« l'importunité de quelques autres, de promettre cette tra-
« duction, etc. »

Une assertion aussi positive ne laisse plus de doute.

¹ Dans le Levant, les poissons ont toujours été très-estimés ; mais jadis les habitans de l'Europe continentale en faisaient très-peu de cas. Voy. Belon, *Observations de plus-singular.*, lib. 1, chap. LXXII.

² Le nom de *Poissons blancs* est très-vague. Je lis en effet dans la *Statistique du département de la Drôme*, par M. Delacroix, 1835, p. 234 : On pêche dans l'étang de Chavannes des Carpes, des Tanches, des Brochets et des Goujons, vulgairement appelés *poissons blancs*.

dans cette partie de l'ichthyologie restée jusqu'à ce moment fort obscure, ou plutôt fort embrouillée.

Les poissons ne sont entrés que tard, comme nécessité, dans le régime alimentaire des Européens occidentaux; on en trouve la preuve en lisant le chapitre indiqué ci-dessus et intitulé par Belon : *Les nations du Levant aiment mieux manger du poisson que de la chair*. De son temps, on ne voyait guère de gibier au marché de Constantinople, le poisson y abondait. Cela est changé maintenant, d'après Olivier : « Les Turcs, « dit-il, font très-peu d'usage de poisson, aujourd'hui; « le poisson salé qui vient par le commerce de la Mer « Noire ou de quelque contrée de la Grèce, étant à vil « prix, est recherché par les Grecs, les Arméniens et « les Juifs pauvres, et la consommation en est considérable. » *Voyage dans l'Empire Othoman*, tom. 1, p. 135. Le même auteur répète : « Les Arabes « et les Turcs mangent, en général, peu de poisson. » *Ouv. cit.*, tom. 4, p. 422.

Le voisinage de la mer, l'abondance du poisson dans ces parages, la facilité de s'en procurer, et de le conserver au moyen du sel, expliquent la préférence que les nations du Levant donnent à ce genre de nourriture; d'ailleurs de tout temps les orientaux ont été de grands jeûneurs.

Dans les pays méditerranéens de l'Europe, l'abondance du gibier, la multiplicité des troupeaux d'animaux ruminans, engagèrent les peuples à les faire servir à leur nourriture, et à ne recourir au poisson que rarement et par extraordinaire. Dans ce cas même, ils ne mangeaient pas indistinctement toutes les espèces; ils faisaient un choix, et ne servaient sur leurs tables

que les plus savoureuses, et celles qui offraient le moins d'arêtes.

L'Eglise ayant fait une obligation de s'abstenir à certaines époques de l'année, ¹ de la chair des animaux à sang chaud ; pour se conformer à la règle, on fut obligé de se nourrir de la chair des animaux à sang froid. On choisit les poissons qui fournissaient aux peuples ichthyophages, une nourriture abondante. On crut, à cette époque, que tous les animaux qui vivaient dans l'eau, et qu'une partie de ceux qui se nourrissaient de poissons, se trouvaient nécessairement dans cette dernière catégorie ; en conséquence, la chair des cétacés ², celle

¹ Les moines latins faisaient trois carêmes de quarante jours chacun, et en outre les vendredis et samedis du restant de l'année, ce qui donnait 190 jours maigres.

² Longtemps le Dauphin vulgaire et le Marsouin commun figurèrent avec honneur sur nos tables, et ils sont encore une heureuse proie pour les populations pauvres dont les ressources sont précaires. La chair de ces cétacés était connue sous le nom de Graspis, *Crassus Piscis* ou *Grassus piscis*, c'est-à-dire poisson épais, ou poisson gras.

Dans le Bosphore de Thrace, ou Détroit de Constantinople, le Dauphin, tantôt seul, tantôt en troupes, vient, en bondissant tout près de son Kaïk, effrayer le voyageur novice et quelquefois l'amuser en le rendant témoin de sa lutte avec un poisson plat qu'il a saisi, mais qu'il ne peut avaler. *Neuf années à Constantinople par A. Brayer, D. M. P. 1836, tom. 1, p. 115.*

Il est fâcheux que l'auteur n'ait pas précisé les animaux dont il parle, le nom de Dauphin ayant été donné au Cormoran, à des mammifères et à plusieurs poissons, et celui de poisson plat étant trop vague.

des Loutres, et de certains oiseaux d'eau ¹, etc. ; celle des grenouilles, des écrevisses et de certains coquillages, entrèrent dans le régime alimentaire des jours d'abstinence, qui étaient d'au moins 190 par année.

On recourut d'abord au poisson de mer et surtout à celui salé, dont on faisait depuis longtemps usage en Orient ; ce qui aura amené la pêche du hareng, qui prit une grande extension et devint une importante branche de commerce. Sous Saint-Louis, des droits étaient déjà établis sur la vente de cette espèce de poisson.

Beaucoup d'individus ne pouvant se procurer ce genre de nourriture, faute de moyens pécuniaires, se rejetèrent sur les poissons de rivières ; il s'écoula sans doute beaucoup de temps avant que l'on se fût assuré de la qualité de chacun d'eux ; car à l'époque où écrivait Albert-le-Grand, la Carpe ne jouissait d'aucune estime, on n'attachait de prix qu'à sa langue. Peu à peu, on se familiarisa avec l'usage des diverses espèces de poissons, et on se décida à les faire entrer presque toutes dans le régime alimentaire. L'habitude une fois

¹ Martin Lister, en parlant de la nourriture très-frugale des Parisiens, s'élève contre la multiplicité des ragoûts ; et, après avoir signalé les inconvéniens qu'ils ont occasionnés à plusieurs de ses compatriotes, ajoute : « Je recommande-
« rai cependant la Macreuse, espèce de poule d'eau qui,
« préparée à la sauce piquante, est d'excellent goût, sur-
« tout quand on l'arrose de quelques verres de vieux Bour-
« gogne. Ce gibier a, comme on sait, le privilège d'être
« classé parmi les poissons : aussi les prélats et les dévotes
« en font-ils leurs mets de prédilection pendant le carême. »
Revue britannique, 1836, tom. 14, p. 159.

contractée se continua et s'entretint comme on la voit de nos jours. Il est cependant des pays de l'Europe où le préjugé contre certains animaux aquatiques ¹ s'est soutenu. Ainsi, par exemple en Angleterre, les grenouilles sont en horreur : de là vient aussi le nom de *frog eater*, employé comme injure par la populace anglaise pour désigner les Français.

« Quand l'anglomanie se répandait en France, les
 « Anglais, par leur instinct de haine pour nous, de-
 « vinrent anti-français ; plus nous nous rapprochions
 « d'eux, dit Châteaubriand, *Essai sur la littérat. an-*
 « *glaise*, 1836, tom. 2, p. 289, plus ils s'éloignaient
 « de nous. Un Anglais sur notre scène était toujours
 « un milord ou un capitaine, héros de sentiment et de
 « générosité. Sur le théâtre anglais, on voyait dans
 « toutes les parades de John Bull, un Français maigre,
 « air de danseur ou de perruquier affamé ; on le tirait
 « par le nez, et il mangeait des grenouilles. »

Le prince Puckler-Muskau, dans son ouvrage allemand *Tutti frutti*, partage cette horreur ; on en a la preuve dans le passage suivant fort peu poli : « Le
 « peuple français avec son bavardage et ses cuisses de
 « grenouilles à la broche, m'a paru pitoyable. » Voyez la traduction intitulée : *De tout un peu*, 1835, tom. 3, p. 202. Il revient un peu de ce jugement, dans un autre passage où il parle de l'ignorance des Français relativement aux mœurs allemandes : « Il serait aussi vrai
 « de représenter de jeunes et élégans Français de Paris

¹ Malgré cela dans quelques pays les Têtards du *Bufo fuscus*, qui atteignent jusqu'à la grosseur d'un œuf de poule, sont mangés comme des poissons ; ils ont été pris pour tels par les auteurs, dans leurs fables de plaies de poissons.

« ou de Lyon, discourir près d'une fricassée de gre-
 « nouilles en buvant du *Cognac*. » *Chroniques, lettres*
et journal de Voyage, 1836, tom. 1, p. 306.

Le même auteur, en rendant compte de sa visite au musée d'Oxford, où on lui fit voir la tête et le bec tout-à-fait extraordinaire du Dodo, *Didus ineptus*, Linn., parle d'un oiseau curieux qui a les ailes garnies de piquans, à l'aide desquels il embroche de petits poissons comme sur une lance. *Mémoires et Voyages du prince Puckler-Muskau*, 1832, tom. 1, p. 268.

Le prince Puckler-Muskau répète ici un conte ridicule : l'oiseau dont il parle est une espèce de Jacana. Ce serait le *Parra brasiliensis*, Gmel., *Syst. nat.*, edit. XIII, p. 708, sp. II, si cette espèce existait autrement que sur l'autorité équivoque de Marcgrave. Quoi qu'il en soit, c'est réellement un Vanneau armé, mais qui n'embroche pas les poissons avec l'éperon de son aile. C'est un conte dans le genre de celui relatif au *Reversus squamosus*, (*Diodon spinosissimus*, défiguré par l'empaillage) que j'ai expliqué. *Act. Divion.*, 1829, p. 148.

De tous les départemens français, celui de la Côte-d'Or, dominant les trois bassins de la Seine qui communique à la Manche, de la Loire qui communique à l'Océan, et du Rhône qui se rend à la Méditerranée, est le plus riche en poissons d'eau douce; aussi son ichthyologie peut-elle avec raison passer pour celle de toutes les rivières de France. En effet, à part le Mal, *Silurus glanis*, Linn., que l'on pêche dans le Rhin, et peut-être encore une ou deux espèces confinées dans quelques rivières, on peut regarder l'ichthyologie du département de la Côte-d'Or comme celle de tous les départemens non maritimes.

Si dans quelques rivières de la France on trouve des espèces qui ne sont point indiquées dans le présent ouvrage, il sera important de les faire connaître, afin de compléter l'histoire des poissons d'eau douce de la France.

Le point le plus difficile était de bien caractériser les espèces confondues jusqu'à ce jour sous un nom générique commun, et c'est ce à quoi nous nous sommes appliqués. Pour les espèces du sous-genre *Able*, désignées vulgairement sous le nom de *Poissons blancs*, *Meuniers*¹, etc., j'ai remédié à la confusion introduite dans l'histoire de ces poissons, dont le même nom est donné à des espèces bien différentes et bien distinctes. Quoique ces noms varient suivant les localités, les caractères dont j'ai fait usage en les fondant sur les dents pharyngiennes, fourniront à tous les lecteurs le moyen de trouver le véritable nom des différens poissons qu'on pourra leur présenter.

L'étude des poissons procure un double résultat : celui de l'utilité et celui de l'agrément.

¹ Cette dénomination de *Meuniers* a été donnée à ces poissons, non point à cause qu'ils se trouvent près des chutes d'eau, ou dans le voisinage des usines, comme on se plaît à le répéter, mais à cause de leur couleur blanche, comparée à celle de la farine qui couvre les vêtemens des meuniers ou farineurs. C'est ainsi que dans le siècle dernier, lorsque la mode exigeait que l'on se couvrit les cheveux d'amidon pulvérisé, les perruquiers étaient désignés par le sobriquet de *Merlans à frise*, à raison de ce que leurs vêtemens, blanchis par la poudre, étaient comparés à la couleur du Merlan, *Gadus Merlangus*, Linn., couvert de farine avant d'être mis dans la poêle.

Les poissons , dont beaucoup sont employés habituellement dans l'économie domestique comme aliment , deviennent , pour certains jours et pour diverses époques de l'année , une nourriture obligée , voilà pour l'utilité ; puis , la connaissance des particularités qu'offrent plusieurs d'entre eux , la manière de se les procurer , sont une satisfaction pour l'esprit , une occupation pour le corps , voilà l'agrément.

Parmi les agrémens que peut procurer la connaissance des poissons , il faut ranger le plaisir de la pêche , dont elle indique les procédés.

Plusieurs ouvrages ont été publiés sur cet exercice. On trouvera de très-grands détails à ce sujet dans le *Traité des pêches*, par Duhamel , tom. 1 , sect. 1^{re}. Cet auteur traite des différens filets , et n'oublie pas la *pêche à la canne* ; vulgairement appelée dans notre pays , *pêche à la ligne*. Il existait à Florence une *Academia degl' Umidi*, dont chaque membre adoptait le nom d'un poisson. Cette Académie , fondée en 1549 par Côme I^{er}, fut plus tard incorporée dans l'Académie *della Crusca*. Voy. *Rev. britan.* , 1836 , tom. v , p. 317.

A.-F. de Coupigny , célèbre par ses bons mots et par quelques romances , a fait un *Traité de la pêche* que l'on dit fort spirituel et fort piquant. Cet auteur , sur la fin de sa vie , devint un des plus déterminés pêcheurs que l'on connût ; il lui arrivait souvent de faire cent lieues dans les chaises de poste de ses amis , afin d'aller pêcher quelque poisson qui ne se trouvait pas dans la Seine. Voy. *Mém. encyclop.* , 1835 , p. 557 , n° 298.

Une Notice sur la vie et les ouvrages de M. André-François de Coupigny est insérée dans le *Journal de la Société de la morale chrétienne* , 1836 , nov. , tom. x , n° 6 , pp. 308-330.

Suivant l'auteur de la notice, Coupigny avait le goût le plus prononcé, que jamais homme ait eu, pour la pêche à la ligne; c'était en lui une véritable manie, assurément la plus innocente de toutes; elle lui fit donner le nom de *Roi pêcheur*, en souvenir de celui de la *Table-Ronde*.

Le *Traité de la pêche*, publié sous le nom de Coupigny, est encore une de ces spéculations de libraires qui se servent sans cesse de faux noms pour attirer des acheteurs. Ce *Traité* n'est point de Coupigny, il est de M. Horace Raison. *Ouv. cit.*, p. 327.

Cette passion de la pêche n'était pas le partage du seul Coupigny; on la retrouve encore dans un célèbre chimiste anglais.

Humphry Davy eut dès son enfance un goût très-prononcé pour la pêche, *Rev. britan.*, 1836, tom. v, p. 268; et dans l'année de sa mort, malgré ses souffrances, il eut le courage d'achever son *Traité de la pêche* (*Salmonia*), petit chef-d'œuvre de patience, d'observation, où l'on trouve les détails les plus curieux sur les mœurs des poissons. *Ouv. cit.*, p. 287.

Dans le Laos, pays situé à l'est du royaume de Siam, M. Pallegoix a souvent admiré la dextérité des enfans qui, d'un long javelot, perçaient le poisson dans les eaux claires des torrens, et revenaient le soir à leur cabane chargés du fruit de leur pêche. *Bulletin de la Société de géographie*, 1836, tom. 5, p. 50.

Ce procédé a un certain rapport avec celui employé dans nos pays par les enfans, qui se servent d'une fourchette solidement attachée au bout d'un bâton pour transpercer le Chabot.

Pour découvrir plus facilement la place où les bannetons de la pêche ont été déposés, les pêcheurs indi-

gènes de l'Archipel des Iles Carolines, avant de chercher à les retirer, commencent par mâcher de la noix de coco qu'ils crachent dans la mer, pour en rendre l'eau, par le moyen de l'huile qui s'en détache, plus calme et plus transparente. *Bibl. univ.*, 1835, *Littér.* ; mai, pag. 62.

Ainsi les Sauvages des Iles Carolines savaient, avant Franklin, rendre unie la surface de la mer.

Les Russes, en Sibérie, font entrer le poisson dans leurs filets, au moyen de boules d'argile chauffées au feu, qu'ils déposent sur le bord de la rivière. *Rev. brit.*, 1837, tom. vii, p. 340.

Il est fâcheux que le professeur Hansteen, de Christiania, n'ait pas donné des détails plus précis sur ce procédé de pêche.

Obo, poisson d'Afrique, remarquable par une très-grande quantité d'arêtes. Il paraît appartenir au genre *Clupe*. Voyez *Fables Senegalaises*, par Roger, p. 180.

Espèce de poisson qui ressemble à la Carpe, ayant de même beaucoup d'arêtes, vu par Caillié à Couroussa. Les habitans le font sécher à la fumée et en vendent à leurs voisins et aux marchands qui passent chez eux. *Voyage à Tomboctou*, tom. 1, p. 368. Ce poisson, espèce de Carpe, est long de huit pouces sur quatre ou cinq de large ; il contient beaucoup d'arêtes, pag. 369.

Pour réussir à la pêche à la ligne ou à la canne, il faut, dit Bloch, *Ichthyologie* ¹, p. 20, avoir égard au goût des poissons, pour employer un appât convenable.

¹ Ichthyologie ou Histoire naturelle générale et particulière des poissons, avec des figures enluminées d'après nature, par Marc Eliezer Bloch (traduit par Laveaux). Berlin, 1785, 1786 ; trois parties in-folio.

On prend le Vilain avec des pois cuits; l'Orphe avec un morceau de hareng, et la Carpe avec un ver.

M. Bourée, dans la note qu'il a eu la bonté de m'envoyer, a inséré des considérations importantes sur la population des rivières. « Les eaux de nos contrées, dit-il, sont beaucoup moins poissonneuses qu'autrefois; indépendamment de l'abus de la pêche qui a amené une véritable dépopulation, il s'élève de toutes parts des plaintes contre la multiplication des lavoirs à minéral, qui ont l'inconvénient de porter, dans nos rivières et nos ruisseaux, des eaux troubles et de donner lieu à un dépôt limoneux abondant qui bouche les trous où certains poissons aiment à se retirer. »

M. Baudot père, juge honoraire au Tribunal de première instance, qui a eu la complaisance de me donner le nom des poissons connus par les pêcheurs de Pagny-la-Ville, m'écrit (13 nov. 1835): « Il y a environ douze ans, la pêche dans la Saône était fructueuse; actuellement elle a beaucoup perdu de son produit. »

Deux causes contribuent à la diminution du produit de la pêche: la première vient de la multitude des pêcheurs, la seconde vient de l'établissement des bateaux à vapeur qui effraient le poisson et rejettent le frai sur le terrain.

Avant que l'immortel Linné eut fixé les bases de l'étude des animaux, on rangeait parmi les poissons tous ceux qui vivaient dans l'eau, quelle que fût leur organisation intérieure. Ainsi la Loutre, le Castor, plusieurs oiseaux palmipèdes, les Grenouilles, les Ecrevisses, les Coquillages, etc., étaient rangés parmi les poissons, et leur chair regardée comme aliment maigre.

Il suffit de parcourir les ouvrages d'ALBERT-LE-GRAND, tom. VI, lib. XXIV, de VINCENT DE BEAUVAIS, et même

ceux des fondateurs de la science, RONDELET, BELON, GESNER, de leurs copistes et commentateurs, ALDROVANDI, JONSTON, etc., pour se convaincre de l'exactitude de cette assertion, confirmée par l'extrait suivant, d'autant plus important à publier, que les naturalistes modernes ont entièrement négligé, dans leurs travaux, de signaler les recherches de ces premiers observateurs.

Rondelet, de *Piscib. fluviatil.*, lib. p. 208, cap. xxxiv, sous le titre de *Cancro fluviatili*, donne la figure et la description de l'*Ocypoda fluviatilis*, Latr., répétées par GESNER, ALDROVANDI, JONSTON.

P. 210, cap. xxxv, de *Astaco fluviatili*. L'écrevisse, *cancer astacus*, Linn.

Nos pêcheurs, qui se soucient fort peu des distinctions établies par les savans, continuent à regarder l'écrevisse comme un poisson, dont la pêche leur est très-productive; ce crustacé offrant plusieurs particularités intéressantes, je rapporterai d'abord la note qui m'a été transmise à son sujet, par mon estimable confrère, le docteur Bourée.

« L'Écrevisse, me marque-t-il, se trouve dans toutes
« les rivières et tous les ruisseaux de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine, où elle présente des
« variétés de couleurs : il en est de presque noires, ¹ qui
« conservent cette couleur même après la cuisson ;
« elles sont plus dures ; il en est dont les pattes sont
« rouges ; on en pêche dans l'Ource qui sont entièrement
« rouges ; celles-ci et les précédentes sont recherchées des
« connaisseurs qui trouvent leur chair plus
« délicate. »

¹ Elles ressemblent à celle figurée et décrite par Marsigli Danub., tom. iv, p. 86, tab. xxx, fig. 1, sous le nom de *Schwartz Krops*, *Cancer Niger*.

Notre confrère à l'Académie, feu M. Picardet qui, au talent du poète, joignait celui du peintre, avait dessiné pour son usage, des fleurs, des insectes, et différents animaux dont il désirait conserver le souvenir.

Parmi ces dessins, il en est un qui représente une « Ecrevisse de huit pouces de longueur, du ruisseau de Merceuil, hameau dans le bailliage de Saulieu en Bourgogne. » Telle est l'inscription mise par l'auteur au bas du dessin qui, mesuré, donne cette étendue depuis l'extrémité des nageoires de la queue, jusqu'à celle de la pince gauche. Ce dessin offre sur le côté gauche de la carapace, région stomacale, les mêmes tubercules que ceux indiqués par Marsigli, page précédente, note ¹.

Lucas Antoine Portius a donné sur l'Ecrevisse, des détails anatomiques, que l'on peut consulter avec fruit; on les trouvera dans la *Collection académique, part. étrang., tom. iv, p. 127-136, pl. III et IV*; il sera facile de les comparer à ceux représentés dans le *Dict. des Sc. nat., atlas, crustacés, pl. 1, fig. 3-4*, et décrits tom. 28, p. 159, 308.

Je ne quitterai pas l'histoire de l'Ecrevisse ¹, sans rappeler 1° un des usages auxquels on l'emploie pour la chasse des lapins, 2° une expérience assez singulière sur ce crustacé.

¹ Foir, duvet blanc ou brun qu'on trouve sous l'enveloppe crustacée des écrevisses. *Ency. méth., Desc. des pêches, p. 63.*

Ce sont les branchies de ces crustacés, branchies qui, par leurs parties externes, sont encore bien plus apparentes dans les entomostracés et dans quelques larves aquatiques d'éphémères. *Act. Divion., 1836, p. 233 et 234.*

1° Parmi les moyens, [*extraits du nouv. Dict. d'hist. nat., éd. 2, tom. 17, p. 607-611*, et copiés sans en avertir, par le Comte Français (de Nantes)] indiqués pour chasser le lapin, il est dit : « Nous avons l'Ecre-
« visse. Elle s'avance jusqu'au fond du terrier où
« elle trouve l'animal; elle étend sur lui la patte, le
« serre sans perdre prise, en sorte que se sentant
« ainsi piqué, il l'entraîne avec lui jusque dans la
« poche qui l'attend à l'issue du terrier. »

« Avec la patte du Crabe on fait un appeau qui
« imite parfaitement le cri du lapin, et si l'on sait
« s'en servir avec intelligence, saisir le lieu, le temps,
« la circonstance et se cacher soigneusement, on
« réussit à faire une chasse abondante. » *Le Cultiva-
teur, journal des progrès agricoles, 1836, tom. 12,*
p. 36.

2° L'expérience suivante est relative à un phéno-
mène naturel observé sur les Ecrevisses, par le doc-
teur Heinemann, à Schwerin.

Qu'on prenne une Ecrevisse fraîchement pêchée,
entre les doigts de la main gauche, de manière à ce
qu'un doigt tiennne la tête, et que deux autres serrent
un peu la poitrine; que l'on passe ensuite le bout d'un
doigt de la main droite sur le dos de l'animal, on
le verra d'abord après quelques frottemens, faire beau-
coup de résistance; peu à peu son agitation diminuera,
et elle cessera au bout d'une minute; si l'on retire alors
tout doucement les mains, l'animal restera immobile
et sans donner aucun signe de vie. Cette immobilité
dure pourtant rarement au delà d'un quart d'heure,
etc., etc. *Bulletin Férussac, 1825. Sc. mathém., tom.*
IV, p. 252, n° 213.

Dans les environs de Santiago, M. Gay a découvert

une espèce de Sangsue qui vit sur les branchies de l'Ecrevisse; il a aussi découvert une très-petite espèce de Branchiobdelle, qui a la singulière habitude de vivre dans la cavité pulmonaire de *l'Auricula dombeü*.
Institut, Séance du 2 avril 1836.

Les *petites Tortues*, indiquées par Delamarre, *Act. Divion.*, 1827, p. 72, sont *l'Apus cancriformis*, indiqué bien exactement dans un passage de Mouffet, négligé par tous les entomologistes.

« Christophorus Leustnerus, se scarabæum in loco quodam invenisse, scripsit ad Gesnerum, vaginaria (uti solent) crustula, cui quasi formicæ caput subluteum, atque alæ multæ erant affixæ; ventre inferiore pinnæ spargebantur, caudis astacorum similes, quibus (ceu in aquis remiges) divagabantur. Cauda prominebat pro sua munitione exigua sed in longissimas setas divisa. Ex aqua palustri in fontanam conjectus, paucis interjectis diebus vita excessit. » *Mouffeti insector. Theatrum*, p. 164; *Jonston, Ins.*, p. 74, col. 2.

P. 211, cap. xxxvi. *De Astaco parvo.*

Cette deuxième espèce de Homard, dit Latreille, *Hist. nat. des insect. et crustac.*, tom. 6, p. 234, n'est point citée par les modernes. Depuis, Risso en a fait un genre sous le nom de *Melia* (*Voy. le Nouv. Bullet. de la Société philomatique*, n° 66, 1813, mars, tom. 3, pag. 233), et l'a désignée ensuite sous le nom de *Calipso dangereuse*; elle n'est, suivant M. Desmarest, *Dict. des sc. nat.*, tom. 28, p. 296 (1), que la Galathée, soit la *Spinigera*, soit la *Squamifera*.

P. 212, cap. xxxvii. *De Squilla fluviatili.*

Sous ce titre, l'auteur donne la figure et la description de la larve du grand Hydrophile. Gesner dit, *De Aquatilibus*, p. 545 : *De Squilla fluviatili*, (gryllum flu-

viatilem forte commodius nominabimus); et p. 546, *lin.* 44, sous le titre de *Wassergugen*, il désigne les Dytiques et les Hydrophiles.

P. 212, cap. xxxviii. *De Cicada fluviatili.*

Rondelet parle dans ce chapitre, de la Naucore, *Naucoris cimicoïdes*, Fab.

P. 213, cap. xxxix. *De Libella fluviatili.*

On reconnaît facilement la larve d'une Libellule,

P. 213, cap. xl. *De Musca fluviatili.*

Dans ce chapitre, Rondelet donne de la *Grande punaise à Avirons*, Geoff., *Notonecta glauca*, Linn., une description très-exacte, à la fin de laquelle il invite les savans et les amis de la nature à s'occuper de l'étude des animaux aquatiques et à publier le résultat de leurs recherches.

P. 214, cap. xli. *De Musculis aquæ dulcis.*

L'auteur, dans ce chapitre, indique toutes les coquilles bivalves d'eau douce, telles que la Mye des peintres, les Anodontes, et figure celle désignée sous le nom d'Anodonte de canard, *Mytilus anatinus*, Linn.

P. 214, cap. xlii. *De Cochleis fluviatilibus.*

Le commencement de ce chapitre indique les univalves d'eau douce, mais surtout les Limnées. Trois figures grossières sont représentées : celle à gauche appartient à une Limnée, *Testa longiuscula in acutum deficiens stromborum modo*; celle du milieu ressemble au *Cyclostoma impurum*, Drap.; et la troisième, désignée dans le texte de la manière suivante : *Harum postrema depressa est magis, aculeis aspera*, et placée à droite, est le *Planorbis nauileus*. Gmel., syst. nat., tom. xiii, p. 3612, sp. 98.

Gesner, *De Aquat.*, p. 546, *lign.* 60, parle des *Tinea* vel *Scrophulæ aquaticæ*, Agrouelles, Escroëlles;

Gammarus pulex, Linn.; p. 546, lign. 44, des *Cantharides aquaticæ*, aujourd'hui *Naucoris cimicoides*, Linn.; p. 545, de *Phrygano casam sibi construente*, avec sa figure, pag. 1280, *charrée*, non à cause de sa ressemblance avec les cendres lessivées, mais à cause de l'allemand *Kerder* ou *Karder*, mot générique employé pour désigner tous les insectes aquatiques dont les poissons sont avides. Ces larves de Phryganes sont appelées *Azerottes* aux environs de Dijon; elles sont employées, par les pêcheurs à la ligne, pour amorcer. Elles sont encore désignées sous le nom de *Cazets*, du mot *casula* ou *theca*, à cause du logement qu'elles se construisent. L'étymologie d'*Azerotte* vient du grec *ασαριον*, ouvrage de mosaïque, parce que les tuyaux de larves de Phryganes sont formés par le rapprochement de grains de sable, de coquillages, de brins de végétaux, de portions de feuilles, etc.

Azerotte, *Azellote*, peut aussi venir de *Casula*, *Casulellæ*. Duham., tom. 1, p. 29, sous le nom de petites loges renfermant des vers, page 56, sect. 1, pl. xvi, figures 11, 12, 19-25, parle des larves de Phryganes.

P. 314. Gesner, sous le titre de *Concha longæ speciei in dulcibus aquis reperitur*, donne une figure très-reconnaissable de l'*Unio sinuata*, Lam.

Si nous avions à parler des poissons étrangers, je signalerais de graves erreurs échappées à Lacépède, pour n'avoir pas voulu révoquer en doute le témoignage d'un autre écrivain, reproche juste qui lui est adressé dans les Mémoires de l'Institut, *Act. Paris.*, 1829, tom. viii, p. ccxv. Je me bornerai à celle relative au *Poisson teinturier* dont parle Lacépède, *Hist. nat. des poissons*, édit. 12, tom. 5, pp. 55-59, d'après Charvet, qui n'avait pas reconnu dans ce prétendu poisson l'*Aplysia protea*, Rang, *Monograph. Aplys.*, p. 56, sp. 13

appelé *Baril-de-vin* par les Nègres pêcheurs de la Martinique.

Dans les *Act. Divion.*, 1829, p. 143, j'avais rapporté, à tort, ce Poisson teinturier à une Sèche.

On aura une idée exacte de la nature du travail de Lacépède, en consultant *Cuvier, Hist. nat. des poiss.*, tom. 1, pp. 171-181.

Je ne parlerai point non plus d'un poisson qui enivre; comme si on avait bu du vin par excès, et qui donne la mort si on en mange beaucoup. Dutertre, *Hist. nat. des Antilles*, tom. 2, p. 205, n'ayant obtenu sur lui aucun renseignement, je ferai seulement remarquer qu'il pourrait appartenir aux poissons formant le genre *Caranx*. Le *Coulirou*, *Caranx* de Plumier, la fausse *Carangue*, *Caranx fallax*, sont sujets à devenir venimeux, *Cuvier, Hist. nat., Poiss.*, tom. 9, p. 67, p. 95. Plusieurs Tetrodons, Diodons, Ostracions, le *Sparus Erythrinus*, le *Mégalope Cailleu-Tassart*, *Clupea Thrissa*, Linn., dans certaines saisons, dans certains parages, deviennent vénéneux à un point incroyable. *Dict. Sc. nat.*, tom. 29, p. 412. D'autres poissons sont dans le même cas. *Dict. Sc. nat.*, tom. 22, p. 553.

Linné a le premier, de concert avec Artédi, fixé les caractères de cette classe d'animaux vertébrés¹; il les

¹ Linné a divisé les animaux vertébrés de la manière suivante :

Cœur à deux ventricules et à deux oreillettes; sang rouge et chaud, { vivipares, *mammifères*.
ovipares, *oiseaux*.

Cœur à un ventricule et à une oreillette; sang rouge et froid, { poumons vésiculeux, *amphibies*.
branchies, *poissons*.

On reconnaît les vertèbres des poissons, à la fosse co-

a fondés sur des dispositions extérieures tellement en rapport avec la structure intérieure, qu'elles deviennent des signes constans.

Les poissons, animaux vertébrés à sang rouge et froid, sont destinés à vivre dans un élément autre que l'air ; ils sont doués d'une organisation spéciale, dont la différence avec celle des autres animaux, devient surtout frappante dans les systèmes de respiration, de locomotion et d'appareil tégumentaire.

Les poumons vésiculeux des animaux supérieurs, qui reçoivent immédiatement l'air atmosphérique, sont

niqne, dont chacune des faces de leur corps est creusée ; ces fosses sont remplies par une substance membraneuse et gélatineuse molle qui passe d'un de ces vides à l'autre par un trou dont chacune des vertèbres est presque toujours percée dans son centre. Ces portions molles forment un cordon ou chapelet gélatineux alternativement mince et épais, qui enfle toutes les vertèbres.

Dans quelques chondroptérygiens, les corps des vertèbres peuvent être considérés comme des anneaux ; et le cordon qui les enfle n'ayant point d'inégalités dans son diamètre, ressemble à une véritable corde, dont il porte, aussi depuis longtemps, le nom dans la Lamproie. *Cuv., Hist. nat. des poiss., tom. 1, p. 357.*

La partie antérieure de l'épine dans les Loches, les Cyprins, présente une structure très-singulière ; p. 361.

Dans les Cyprins, les côtes portent en appendice un ou deux stylets adhérens à quelque point de leur longueur, qui se dirigent en dehors et pénètrent dans les chairs. Il y a aussi de ces stylets qui partent du corps de la vertèbre en dessus de la côte pour pénétrer dans les chairs. C'est ainsi que les arêtes des poissons se multiplient, p. 362 ; et de là le proverbe *Dos de Brochet, ventre de Carpe.*

chez les poissons remplacés par des branchies, c'est-à-dire par des arcs garnis d'une membrane muqueuse frangée, dont l'action sépare l'air contenu dans l'eau ; que les poissons avalent par la bouche, et rejettent par les ouïes.

En effet, les poissons ont aux deux côtés du cou un appareil nommé branchies, lequel consiste en feuillets suspendus à des arceaux qui tiennent à l'os hyoïde et composés chacun d'un grand nombre de lames placées à la file et recouvertes d'un tissu d'innombrables vaisseaux sanguins. L'eau que le poisson avale s'échappe entre ces lames et agit, au moyen de l'air qu'elle contient, sur le sang continuellement envoyé aux branchies par le cœur ¹.

Outre l'appareil des arcs branchiaux, l'os hyoïde ² porte de chaque côté des rayons qui soutiennent la membrane branchiale. Une sorte de battant composé de trois pièces osseuses, l'*Opercule*, le *Subopercule* et l'*Interopercule*, se joint à cette membrane pour fermer la grande ouverture des ouïes ; il s'articule à l'os tympanique et joue sur une pièce nommée le *Préopercule*. Plusieurs chondroptérygiens manquent de cet appareil.

¹ Voyez, sur la respiration des poissons, le Mémoire de M. Flourens. *Act. Paris.*, 1831, tom. x, p. 53-71.

² Geoffroi St.-Hilaire, *Philosoph. anatom.*, p. 87, a une autre opinion. Il regarde l'*opercule*, l'*intéropercule*, le *préopercule* et le *subopercule*, comme correspondans de l'*étrier*, de l'*enclume*, du *lenticulaire* et du *marteau*, les quatre os du conduit auditif dans les animaux à respiration aérienne. Cette opinion est réfutée par Cuvier. *Hist. nat. des poissons*, tom. 1, p. 345, 462.

Les organes de la locomotion sont les nageoires, c'est-à-dire des expansions flabelliformes, situées sur le corps du poisson, qui peut les plier ou les étendre à sa volonté. Ces expansions sont formées d'une membrane soutenue par des rayons ¹; ces rayons sont de deux sortes : les uns consistent en une seule pièce osseuse, ordinairement dure et pointue, quelquefois flexible et élastique, divisée longitudinalement; on les nomme *rayons osseux*. Les autres sont composés d'un grand nombre de petites articulations, et se divisent d'ordinaire en rameaux à l'extrémité; ils s'appellent *rayons mous*, *articulés* ou *branchus*.

Artédi, le fondateur de l'ichthyologie et dont les ouvrages doivent être médités par toute personne qui veut s'occuper de l'histoire des poissons, s'est servi de la considération des nageoires pour classer ces animaux; il les a considérées d'après la place qu'elles occupent sur le corps, place qui détermine le nom sous lequel elles sont désignées.

On appelle nageoire dorsale ou simplement *Dorsale*, la nageoire placée sur le dos; il y en a quelquefois deux; alors celle du côté de la tête prend le nom de première dorsale, et celle du côté de la queue, celui de seconde dorsale.

Les nageoires situées sur les parties latérales du corps, près des ouïes, c'est-à-dire de ces ouvertures qui laissent apercevoir les branchies ou les organes de la respiration, dans les poissons, portent le nom de *pectorales*; elles

¹ Ces rayons, qu'ils aient des branches ou des articulations, ou qu'ils soient simplement épineux, se laissent toujours diviser en deux moitiés sur leur longueur. *Cuv., H. N. Poiss., tom. 1, p. 305, 367, 378, 549.*

sont paires et correspondent aux extrémités antérieures ou thorachiques des animaux d'un ordre supérieur.

Les nageoires placées sous le ventre sont également doubles ; elles répondent aux extrémités postérieures ou pelviennes des animaux dont nous venons de parler et sont désignées sous le nom de *ventrales* ou *inférieures* ; mais on emploie rarement cette dernière désignation , la première seule est usitée.

L'existence et la position des nageoires ventrales ou des *ventrales* est très-variée ; aussi cette variété est-elle d'un grand secours dans la classification des poissons comme nous allons l'indiquer.

Les poissons , chez lesquels les nageoires ventrales n'existent pas , constituent la classe des *Apodes* , par suite de la comparaison ou de l'analogie des nageoires ventrales avec les pieds ou les extrémités pelviennes des animaux qui en sont pourvus.

Si les nageoires ventrales sont situées en avant ou au-dessous de l'ouverture des ouïes , elles caractérisent la classe des poissons *jugulaires*.

Lorsque les nageoires ventrales sont placées sous les pectorales , les poissons sont appelés *thorachiques*.

Enfin les nageoires ventrales situées en arrière des pectorales constituent la classe des poissons *abdominaux*.

On appelle nageoire de l'anus ou nageoire anale , ou simplement *Anale* , celle qui est située en arrière de l'anus ; elle est impaire.

La nageoire de la queue , ou simplement *caudale* , aussi impaire , termine le corps du poisson.

Dans les descriptions , les nageoires sont indiquées d'une manière abrégée par la lettre initiale de leurs

caractères ; et comme ces nageoires offrent des rayons ¹ dont le nombre est souvent employé pour déterminer les espèces, on le fixe par des chiffres placés à la suite de l'indication des nageoires, ainsi D. 22 : P. 15 : V. 10 : A. 8 : C. 24. signifient que la nageoire *dorsale* a vingt-deux rayons ; la *pectorale* quinze ; la *ventrale* dix ; l'*anale* huit, et la *caudale* vingt-quatre.

L'oreille des poissons consiste en un sac qui représente le vestibule, et contient en suspension de petites masses le plus souvent d'une dureté pierreuse, auxquelles on attribuait jadis des propriétés merveilleuses.

Le corps des poissons est recouvert d'écailles cartilagineuses, disposées à recouvrement, de dimensions variables, depuis la Lamproie qui ne présente rien de ressemblant à des écailles, ou l'Anguille qui les a petites, minces et comme noyées sous un épiderme épais, jusqu'à celles, de près de trois pouces de diamètre, vues par Broussonet, qui n'a pas désigné dans son Mémoire consigné, *Journ. phys.* 1787, juillet, p. 13, le poisson qui me paraît être le *Chaetodon Macrolepidotus*. Ces écailles sont presque toujours enduites d'une liqueur mucilagineuse, secrétée par des glandes, dont la réunion sur les flancs des poissons constitue la *ligne latérale*, qui commence à l'extrémité des opercules et se termine à la nageoire de la queue.

¹ Il y a souvent des variations dans le nombre de ces rayons, peut-être à cause de la manière de les compter, ainsi que Bloch le fait observer dans son avant-propos, à l'occasion du rayon dentelé de la nageoire dorsale de la Carpe, que Linné dit être le second, Artédi, Gronow et Leske le troisième, parce qu'ils ont compté le premier rayon court, caché en grande partie dans la membrane adipeuse et négligé par Linné.

La différence de structure dans les appareils de la respiration, de la locomotion et dans l'appareil tegumentaire, en entraîne nécessairement une dans la disposition des organes internes des autres fonctions. Cette observation n'avait point échappé aux anciens naturalistes. Aldrovandi, dont les ouvrages seraient bien plus utiles s'ils étaient moins diffus, a donné le premier des gravures grossières il est vrai, relatives à la structure interne du Brochet et de la Carpe. *Paralipomen*, pp. 88-93.

Artédi, dans la seconde partie de son Ichthyologie, donne des détails très-étendus sur la structure de toutes les parties des poissons.

Depuis, l'anatomie a occupé plusieurs savans. François Petit a donné, *Act. Paris.*, 1733, p. 197, pl. 12-17, celle de la Carpe, et c'est dans ce travail qu'ont été prises les planches données par Bonnaterrre, *Tableau encyclopéd. et méthodique des trois règnes de la nature*, Ichthyologie, 1788, pl. A. B.

Duhamel, *Traité général des pêches*, a donné le squelette et quelques détails anatomiques de plusieurs poissons. On trouve, mais sans explication, le squelette de la Carpe, 2^e part., p. 152, sect. 1, pl. III, copié dans l'Encyclopédie méthodique; celui du Carrelet, 2^e part., p. 319, sect. IX, pl. XII; celui de la Raie bouclée, 2^e part., p. 275, sect. IX, pl. VII, fig. 3; celui de la Torpille, 2^e part., sect. IX, pl. XIII, fig. 5-6.

Duhamel donne aussi quelques détails splanchnologiques relatifs à la Raie grise, 2^e part., p. 319, pl. VIII, fig. 5-10; aux œufs et reins de Raie, pl. XXII, fig. 4-7; aux œufs de Roussette, *Scyllium*, Cuv.

Marsigli, *Danub.*, tom. VI, tab. IX-XXI, a figuré les détails anatomiques de l'Esturgeon.

Un travail plus étendu a été donné par Vicq d'Azir dans le Recueil des *Mémoires des savans étrangers*, 1773, tom. vii, p. 18, pl. 1, 11 et p. 233, pl. iv-viii.

Si l'on désirait des détails plus étendus sur la structure et la physiologie des poissons, il faudrait recourir à l'ouvrage intitulé : *The structure and physiology of Fishes* by Alexander Monro, M. D. Edimburg., 1785, fol. pl., sans négliger l'Encyclopédie méthodique, Système anatom., tom. 4, pp. 174-285.

Gouan, *Hist. des Poissons*, a donné aussi quelques détails anatomiques ; et *tab. III, fig. 1*, il représente le grand muscle latéral dont la chair est feuilletée, comme je le rappelle à l'article *Brochet*.

M. Geoffroi Saint-Hilaire s'est aussi beaucoup occupé de l'ostéologie des poissons dans sa *Philosophie anatomique*, tom. 1, p. 471, pl. 9, fig. 107 ; il a fait connaître les os styloïdes de l'épaule des Amphacanthes, Cuv., *H. N., Poiss.*, tom. x, p. 117 ; les secondes pièces des stylets de l'épaule de l'Amphacanthé à chaînettes, Cuv., *ouv. cit.*, p. 127.

Meckel donne des preuves que la concordance des os n'existe point. Cuv., *Hist. nat., Poiss.*, tom. 1, pp. 243-543.

Mais ces recherches d'anatomie transcendante, fort du goût des Allemands, si amateurs de spéculations théorétiques ou abstraites¹, n'ont pas encore trouvé en France d'échos pour les faire prévaloir.

¹ Toute découverte en Allemagne s'y produit à l'état de rêve ou d'utopie. Les plus grands philosophes y bâtissent dans le vide. Ce sont de beaux monumens auxquels il ne manque qu'une chose, en vérité : la base. *Génie spéculatif*,

Depuis la rédaction de ce passage, les journaux ont annoncé que M. Jourdan a traduit de l'allemand la seconde édition de l'ouvrage de C.-G. Carus, intitulé : *Traité élémentaire d'anatomie comparée, suivi de recherches d'anatomie philosophique ou transcendante sur les parties primaires du système nerveux et du squelette intérieur et extérieur.*

L'auteur pousse son système jusqu'aux dernières conséquences; il ramène tout animal au squelette, représenté par la coquille de l'œuf, par le test des animaux inférieurs et par la réunion des os dans les animaux supérieurs. Il regarde la coquille de l'œuf, origine,

voilà en un mot le trait distinctif de l'Allemagne. *France littéraire*, 1835, tom. xxii, p. 71.

Les Allemands aiment à planer dans les espaces imaginaires; la rêverie et le long travail intellectuel sont leurs plus vives jouissances; ils ne s'attachent pas à ce qui est réel; ils concluent de la *possibilité* à l'*acte*, et se perdent dans des théories métaphysiques fondées sur le vague.

Il y eut un temps où toutes les hypothèses, pourvu qu'elles arrivassent d'Allemagne, étaient acceptées par nous en France sans presque aucun contrôle. Il semblait qu'elles portassent au front le signe visible de l'infailibilité. Plus elles sortaient des habitudes reçues, plus ces filles de la révélation nouvelle étaient accueillies avec avidité. Mais ces temps sont passés; un trop grand nombre de ces fantômes nous ont trompés. *Revue des Deux Mondes*, 1836, tom. vii, p. 487.

Par suite des idées allemandes, M. Geoffroi St.-Hilaire, *Principes de philosophie zoologique*, 1830, prétend que le poulpe est analogue à un animal vertébré plié par le dos, de manière à ce que le cloaque soit appliqué sur la nuque.

Cuvier a réfuté cette singulière opinion.

dit-il, de la vertèbre, comme la véritable *protovertèbre*, close encore de toutes parts et vésiculeuse. Suivant lui, le squelette se rapporte à la vertèbre; d'où il s'ensuit, d'après son système, que la vertèbre procède de la coquille de l'œuf. Ne serait-on pas dans le cas de lui appliquer l'observation suivante :

La vertèbre provient de la coquille de l'œuf, sans doute; mais il faut convenir qu'elle a bien changé sur la route.

On peut lire une Notice relative au travail de M. Geoffroi Saint-Hilaire sur la vertèbre, insérée dans les *Mémoires de l'Institut*, 1827, tom. VII, pp. clviij-clxiiij.

Oken, par sa loi posée pour l'ostéologie philosophique, admet que *tout le squelette n'est qu'une vertèbre répétée*.

Spix et Oken trouvent dans les diverses parties de la tête la répétition des diverses parties du corps : dans le crâne, pris séparément, la tête de la tête; dans le nez, le thorax; dans l'hyoïde, le bassin; dans les os maxillaires et les dents, tout l'appareil osseux des membres supérieur et inférieur. Voy. *Annales des sc. nat.*, 1827, tom. XI, p. 54.

M. Oken, dans un Mémoire sur le système dentaire, *Bull. de M. de Férussac*, 1824, *Sc. médic.*, tom. 1, p. 97; tom. 3, p. 97, a cherché à prouver que les mâchoires sont des répétitions des bras et des jambes, et que les dents sont les analogues des doigts et des ongles, etc.

Meckel, de son côté, compare le gland et le clitoris à la langue; le vagin aux fosses nasales; le petit bulbe, qui termine la moëlle épinière, au cerveau.

Dans le *Journal complémentaire du Dictionnaire des sc. médic.*, 1821, tom. XI, pp. 124-131, on lit quelques

détails sur l'anatomie transcendante et sur les os suivants :

Les os wormiens, ou os occipito-pariétal ;

L'os épineux, situé en avant dans la membrane volitante du pteromys ;

L'os falciforme, dans les pattes antérieures de la taupe ;

Les os marsupiaux des didelphes, etc. ;

Les os du cœur chez le bœuf, le cerf ;

Les os du pénis et du clitoris.

(L'os du pénis du morse servait aux Kamtschadales de massue à la guerre.)

L'os du pénis a été comparé par Autenrieth à l'hyoïde, et Oken lui a donné le nom d'*hyoïde des parties génitales*, parce qu'il regardait autrefois le bassin et l'hyoïde comme des homotypes. Leuckart croit qu'on peut comparer à plus juste titre l'*os du pénis* à la colonne vertébrale, et lui donner le nom de *Rachis* ou *Squelette génital*.

Dans le *Bull. de M. de Férussac*, 1824, *Sc. médic.*, tom. 1, p. 193, se trouve annoncé le travail du docteur Weber, qui publie, *Nov. Act. Acad. Cæsar.-Léopold.*, *natur. curios.*, tom. XI, 1823, p. 2, pl. 411, en allemand, de nouveaux matériaux pour l'histoire de la conformation de la tête et du bassin. Le docteur Weber prétend que d'après les dimensions de la tête, on peut conclure celle du bassin. Un cas pathologique, indiqué dans le *Bull. de M. de Férussac*, 1829, *Sc. médic.*, tom. XVII, p. 168, est employé pour confirmer ce singulier rapprochement.

P. 313, Cuvier compare les sept vertèbres de la tête admises par Geoffroi, avec les os du crâne.

Je mis entré dans les détails ci-dessus, qui rappellent involontairement l'ancien vers latin :

Noscitur ex naso quanta sit hasta viro,

et la comparaison des orifices transversal et vertical, dont plusieurs parties portent le même nom, afin de mettre les lecteurs, qui désireraient s'assurer de l'abus du raisonnement, à même de consulter les sources où ils pourront puiser pour asseoir leur jugement. Ils trouveront des animaux dont les uns vivent dans leur colonne vertébrale, tandis que les autres vivent en dehors; et afin d'avoir le pour et le contre dans ce grand procès, ils pourront recourir au premier volume de *l'Histoire naturelle des poissons*, p. 307 et suivantes.

P. 462, où se trouve appréciée l'opinion de ceux qui ont voulu retrouver dans les os de l'opercule des poissons les quatre osselets de l'oreille de l'homme, subitement et prodigieusement développés. P. 543 et suiv., où sont jugés les vaines spéculations métaphysiques et les rapprochemens très-superficiels, d'après lesquels on a voulu considérer la classe des poissons comme un développement, un perfectionnement, un anoblissement de celle des mollusques, ou comme une première ébauche, comme un état de fœtus des autres classes des vertébrés ¹.

Cette dernière partie de phrase a pour but de rappeler une nouvelle branche d'anatomie transcendante exposée dans un Mémoire de M. Serres, dont deux parties ont été publiées dans les *Annales des Sc. nat.*, 1827, tom. xi, pp. 47-70; tom. xii, pp. 82-143.

¹ Suivant quelques anatomistes, les poissons, dans leur premier âge, correspondent, eu égard à leur développement, aux mammifères dans leur état de fœtus.

Une loi de symétrie, comme le démontre cet auteur, veut que les organes se développent par deux parties latérales qui, cessant de s'accroître, laissent un intervalle et donnent lieu à un vice de conformation, comme on le voit dans le *bec de lièvre*.

Suivant M. Serres, les variations infinies de formes organiques que nous offre la série des animaux, sont reproduites par les variations nombreuses des formes organiques des embryons. Ainsi, par exemple, de la cinquième à la septième semaine, l'embryon humain a une queue qui disparaît dans le cours du troisième mois.

Chez les jeunes embryons humains la glande thyroïde est double ; elle est double, permanente dans les mammifères.

Du deuxième au troisième mois de l'embryon humain, la matrice forme deux intestins isolés, comme dans les lièvres.

Du troisième au quatrième jour de la conception, l'embryon humain offre cinq pièces distinctes, concourant plus tard, par leur réunion, à la composition du maxillaire supérieur ; les crocodiles ont ces cinq pièces constamment séparées.

Je ne pousserai pas plus loin ces détails, d'après lesquels les anatomistes transcendants font passer successivement l'embryon humain par toutes les classes de la zoologie, en commençant par celle des vers et partant, comme on le voit, de la conclusion affirmative de la fameuse thèse soutenue le 13 novembre 1704, par Etienne-François Geoffroi, et ayant pour texte : *An hominis primordia, vermis ?* thèse dont la traduction se trouve dans l'ouvrage d'Andry, intitulé : *De la génération des vers, tom. 2, p. 734 et suiv.* ; thèse dont le principe avait déjà été plaisanté d'une manière aussi

ingénieuse que sanglante par Plantade ¹, (sous l'anagramme Dalenpatius), comme on peut le voir dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, mai 1699, p. 552, art. v, avec une planche. Portal, *Hist. de l'anatomie et de la chirurgie*, tom. 4, p. 231, en a donné l'analyse, copiée dans le *Dict. abrégé des sc. médic.*, tom. 8, pp. 279-280. Panckoucké, 1823.

Mais des plaisanteries n'étant point des raisons, nous nous bornerons à répéter avec Cuvier, *Hist. nat. des poissons*, tom. 1, p. 545 : « On pourrait toujours tout rapprocher, comme on le voudrait ; car enfin deux êtres, quelque éloignés qu'ils soient, se ressemblent toujours par quelque point, ne fût-ce que par l'existence. »

Toutes les fois que l'on a voulu sortir des définitions caractéristiques, on s'est égaré dans les comparaisons les moins admissibles ; et l'on en a eu la preuve dans la considération de la Sèche ou du Poulpe représenté par M. Geoffroi St.-Hilaire comme l'analogue d'un animal vertébré, plié en deux par le dos, de manière à rapprocher le bassin de la tête. *Voir les journaux du commencement de 1832.*

On trouvera d'excellens détails sur l'organisation des poissons dans le *Dictionn. des Sc. nat.*, tom. XLII, pp. 148-240.

Le travail le plus complet sur l'anatomie des poissons

¹ Plantade, secrétaire de l'Académie des sciences de Montpellier, connaissant probablement le tour joué par Hartsoecker à Leuwenoeck, latinisa son nom en ajoutant la terminaison *ius*, *Plantadeius*, et en fit l'anagramme *Dalenpatius*, ainsi qu'on peut s'en assurer en comparant toutes les lettres.

est sans contredit celui donné par Cuvier dans le premier volume de son *Hist. nat. des Poissons*, accompagné d'un superbe *Atlas*, ouvrage que la mort de l'auteur laisse incomplet, au grand regret de la science.

On trouve à la vérité des renseignemens curieux dans l'*Anatomie comparée* et le *Règne animal* du même auteur ; mais des observations postérieures à la publication de ces ouvrages, et les découvertes journalières qu'il faisait sont autant de détails qui ne nous sont point encore connus, tels par exemple que les appareils spéciaux relatifs à l'oreille des Cyprins, des Silures, etc., promis dans l'*Hist. nat. des poissons*, tom. 1, p. 470.

Il me suffit d'avoir indiqué les sources dans lesquelles pourront aller puiser les amateurs désireux de comparer la structure interne des poissons avec celle de tous les autres animaux ; je me bornerai maintenant à indiquer les bases de deux classifications employées pour distribuer les poissons. Si l'on veut connaître toutes celles qui ont été établies, on pourra recourir au *Dict. des sciences nat.*, tom. xxii, p. 443, et surtout à Cuvier, *Hist. nat. des Poiss.*, tom. 1, p. 102 et suiv.

Le petit nombre de poissons qui se trouvent dans nos rivières, quoiqu'elles aient des rapports avec les trois bassins du Rhône, de la Loire et de la Seine, aurait pu à la rigueur me dispenser d'adopter une distribution systématique ; mais le désir de faciliter la détermination et surtout l'arrangement méthodique dans les collections de ces animaux, peu connus en général, m'a déterminé à exposer les bases de la classification, créée de concert par Artedi et Linné, et

de celle créée par Cuvier. On pourra à volonté choisir l'une ou l'autre.

Je commence par la plus ancienne, adoptée par Gmelin, p. 1130, qui l'a modifiée dans son édition du *Systema naturæ* de Linné; j'ai eu l'attention d'indiquer dans chaque classe, les poissons de notre département qui y appartiennent.

SYSTÈME D'ARTEDI ET LINNÉ.

I. APODES. Nageoires ventrales nulles.

L'Anguille.

II. JUGULAIRES. Nageoires ventrales situées en avant des pectorales, c'est-à-dire articulées tant avec l'épisternal¹, qu'avec les clavicules furculaires, (*Huméral*, Cuv., p. 373.)

La Lotte.

III. THORACHQUES. Nageoires ventrales situées sous les pectorales, c'est-à-dire attachées sur les clavicules furculaires, (*Huméral*, Cuv.)

Le Chabot. Tête plus large que le corps.

La Perche. Opercule des branchies denté en scie.

L'Epinoche. Epines dorsales distinctes.

IV. ABDOMINAUX. Nageoires ventrales situées en arrière des pectorales.

La Loche. Corps d'égale dimension dans sa longueur.

La Truite. Nageoire dorsale postérieure adipeuse.

Sous le nom de *Truites*, les voyageurs en Suisse, confondent plusieurs poissons du lac Léman, bien

¹ Qui, suivant Cuvier, *Hist. nat. des Poissons*, tom. 1, p. 350, représente la queue de l'os hyoïde.

distingués par Jurine. Ce savant en a donné des descriptions très-étendues et des dessins très-exacts que je dois indiquer pour éclaircir ce point d'histoire naturelle.

1. L'Ombre chevalier, *Salmo umbla*, Linn.

Bloch, *Ichthyol.*, part. III, p. 131, pl. CI. L'Ombre chevalier.

Jurine, *Hist. des poissons du lac Léman*, p. 179, n° 7, pl. 5.

Duhamel, *Pêches*, 2^e part., p. 220, tom. 3, p. 68, section IV, pl. XIV.

Aldrovandi, *de Piscibus*, p. 649-651, signale cette espèce facilement reconnaissable par ses écailles plus petites que celles des autres; sa chair, plus grasse et blanche, approche de celle de l'Anguille. L'Ombre chevalier du lac de Genève, est surtout célèbre. Jurine n'en a pas vu au-dessus du poids de douze livres. Ce même savant a fait sur ce poisson une observation trop importante pour la passer sous silence. Dans le mois de janvier 1814, on lui apporta des Ombles, qui, après quelques jours de conservation dans l'arche d'un bateau et même dans un réservoir, placés dans une eau vive et courante, furent frappés de cataracte. *Mém. de la Sociét. de phys. et d'hist. nat. de Genève*, 1825, tom. III, 1^{re} part., p. 183.

2. La Féra¹, *Corregonus fera*, Jurine. *Mém. de la Sociét. de phys. et d'hist. nat. de Genève*, tom. III, 1^{re} partie, p. 190, n° 9, pl. 7.

Aldrovandi, *de Piscibus*, p. 663.

¹ Ce nom a du rapport avec celui de *Fario*, employé par Ausone pour désigner les jeunes Saumons.

Cette espèce, dépourvue de dents, se nourrit essentiellement de coquillages et d'herbes; la dernière limite de sa longueur paraît être de 18 pouces. Il est rare de voir des Féras de trois à quatre livres.

Ce poisson est sujet à une affection grave, improprement nommée *petite vérole des poissons*, puisqu'elle n'a aucun rapport avec cette dernière et qu'elle a son siège dans les chairs et non sur la peau.

Cette maladie, qui ne tarde pas à faire périr la Féra, se reconnaît par des tumeurs irrégulièrement disséminées sous la peau qui fait saillie. Ces tumeurs, de la grosseur d'un pois à celle d'une noix, contiennent un liquide semblable à de la crème, et qui n'a ni goût ni odeur; les chairs environnantes sont violettes et décomposées, et les os complètement mis à nu. *Hist. des poissons du lac Léman*, p. 194, 195.

3. La Gravenche, *Corregonus hyemalis*, Jurine. *Ouvrag. cité*, p. 200, n° 10, pl. 8.

Les Gravenches marchent en troupes; on les entend de loin au bruit qu'elles font en ouvrant et fermant la bouche à fleur d'eau, de manière à imiter assez bien le barbotement des canards. La plus grande longueur qu'atteignent ces poissons, n'excède pas un pied; alors ils pèsent une livre, p. 202.

On les pêche à la lanterne et à la serpe, au dire de M. Alexandre Duval, qui donne à ce sujet des détails anecdotiques très piquans dans ses *Impressions de voyage*, tom. 1, p. 134-156. Il place la scène à l'auberge de Bex, et donne à ce poisson, qu'il dit délicieux, le nom de Truite.

Cette manière de pêcher est la même que celle signalée par Belon dans le *chap. LXXV du livre 1 des Singularités*, p. 159.

Des os des poissons n'ont ni épiphyses ni canal médullaire; mais il en est quelques-uns, comme ceux des Truites, où le tissu de l'os¹ est plus ou moins pénétré d'un suc huileux.

Cette disposition est bien plus sensible dans un poisson des Indes orientales, appelé *Escan bona* (au lieu de *Ican bona* ou *Ikan bona*), par le rédacteur de l'article suivant :

« *Escan bona* des Malais, espèce de *Chætodon*,
« dont les os sont accompagnés de tumeurs assez con-
« sidérables, spongieuses, tendres, facilement atta-
« quables au couteau et remplies d'huile. Hunter
« avait dans sa collection des os semblables, qu'il attri-
« buait (à tort), à la colonne vertébrale de quelque
« grande raie. » *Magas. encyclop.*, 1795, tom. 1,
p. 148. Extrait des *philosoph. trans.*, 1793, part. 1,
n° III.

Ce poisson est le *Platax noduleux*, *Chætodon arthriticus*, dont Cuvier donne l'histoire dans son *Hist. nat. des poissons*, tom. VII, p. 229-232.

Il est du nombre de certains Chétodons dont les premiers interépineux, tant supérieurs qu'inférieurs, sont renflés en grosses massues.

Le Brochet. Mandibule supérieure aplatie plus courte.

L'Alose. Membrane branchiale à VIII rayons.

LES CYPRINOÏDES. Membrane branchiale à III rayons.

V. BRANCHIOSTÈGES. Point de rayons à la membrane

¹ J'ai trouvé la même disposition du tissu de l'os pénétré d'un suc huileux, dans les os de la tête de l'Alose, du Brochet, des Cyprins, etc.

branchiale, ni d'os aux branchies, rayons articulés seulement aux nageoires.

Artedi caractérisait les Branchiostèges, par l'absence de rayons à leur membrane branchiale.

« Branchiostegi in branchiis nulla ossicula gerunt, » dit-il. *Gen. pisc.*, p. 85.

Cette division est rejetée aujourd'hui. Gmelin¹ y avait placé une partie des poissons, que Linné appelait : *Amphibia nantes*; la confiance du naturaliste suédois dans le docteur Garden qui avait pris les reins des Diodons et des Tetrodons, situés très-haut, pour des poumons, l'avait induit en erreur; Cuvier, *Règne animal*, édit. 2, tom. 2, p. 366 (2); cependant il avait désigné, d'une manière très-exacte, leurs caractères.

Gmelin range dans cette classe, mais fort mal à propos : les *Mormyres*, poissons malacopterygiens-abdominaux, dont Cuvier, *Règne anim.*, cit., p. 288, donne

¹ On n'est point surpris de la confusion adoptée par Gmelin, lorsque l'on sait la manière dont cet auteur s'y est pris pour donner une 13^e édition réformée, dit-il, du *Systema nature* de Linné. Les amateurs de calembourgs substituerait un *d* à l'*r*, et ne se tromperait pas beaucoup.

Cuvier, *Hist. nat. des poissons*, tome 1, p. 155-158, donne des détails curieux et piquans sur la manière dont a été faite cette édition, qui est effectivement un ouvrage de fabrique dont les Allemands ont appris la méthode aux Français, et dont la librairie actuelle offre de si nombreux et de si fréquens exemples.

Si l'on est curieux de connaître le degré de confiance que l'on doit accorder aux différens ouvrages publiés sur les poissons, on trouvera dans l'*Hist. naturelle de ces animaux* par Cuvier, des renseignemens exacts, consignés dans le tom. 1, livre premier.

une bonne description, en éclaircissant leur synonymie.

Il y place d'autres poissons que Cuvier répartit de la manière suivante dans sa méthode :

Syngnathus, *Pegasus*, 5^e ordre, les *Lophobranches*.

Diodon, *Tetraodon*, *Balistes*, *Ostracion*, 6^e ordre, les *Plectognathes*.

Lophius, dans la xiii^e famille, *Pectorales pédiculées*, des poissons acanthoptérygiens.

Centriscus, dans la xv^e famille, *Bouches en flûte*, des poissons acanthoptérygiens.

Cyclopterus, dans la 3^e famille, *Discoboles*, des poissons malacoptérygiens subbrachiens.

Aucun des poissons, placés par Gmelin dans sa division des Branchiostèges, n'étant d'eau douce, ne peut se trouver dans l'ichtyologie de notre département.

VI. CHONDROPTÉRYGIENS. Rayons des nageoires cartilagineux.

L'Esturgeon. Events solitaires et linéaires.

La Lamproie. Sept events ronds de chaque côté.

Par le secours de cette distribution, on parviendra facilement à déterminer tous les poissons de notre pays.

SYSTÈME DE CUVIER.

Cuvier a adopté la distribution suivante : il a séparé les poissons en deux séries, dont la première comprend tous les *poissons osseux*, c'est-à-dire tous ceux dont le squelette est osseux ; et la seconde réunit tous les *poissons cartilagineux*, c'est-à-dire ceux dont le squelette au lieu d'os ne présente que des cartilages.

1^{re} série. *Poissons osseux*.

L'os intermaxillaire forme le bord de la mâchoire supérieure, et a derrière lui le maxillaire nommé communément os labial ou mystace : squelette

osseux ou fibreux : mâchoires complètes libres :
branchies en forme de lames ou de peignes.

Cette série fort nombreuse se partage en deux divisions qui forment six ordres, dont plusieurs renferment des familles formées de genres, partagés eux-mêmes en sous-genres.

I^o DIVISION. ACANTHOPTERYGIENS ¹.

Rayons des nageoires osseux, quelques-uns piquans.

Rayons des nageoires épineux ou piquans; cette première division forme aussi le premier ordre des poissons.

1^{re} famille. PERCOÏDES.

Ventrales thorachiques, sept rayons branchiaux.

Deux dorsales.

Perche.

Apron.

Une seule dorsale : dents en velours.

Gremille.

2^o famille. JOUES CUIRASSÉES.

Cotte.

Epinoche.

II^o DIVISION. MALACOPTERYGIENS ².

Tous les rayons mous, excepté quelques rayons des nageoires osseux, mais non piquans, tels que le premier de la dorsale ou des pectorales.

¹ On appelle ainsi les poissons, dont une partie des rayons est simple et en forme d'épines. Cuv., *Hist. nat., Poiss.*, tom. 1, p. 292.

² Ce sont les poissons osseux, dont tous les rayons des nageoires sont articulés. Dans les Carpes la soudure des articulations donne à certains rayons l'apparence d'épines. Cuv., *Hist. nat. des poissons*, tom. 1, p. 291, 292.

II^e ordre. MALACOPTERYGIENS ABDOMINAUX ¹.

Nageoires ventrales situées en arrière des pectorales.

1^{re} famille. CYPRINOÏDES.

Bouche peu fendue ; mâchoires faibles, sans dents ; os pharyngiens fortement dentés : rayons branchiaux peu nombreux.

CYPRINS. Bouche petite, trois rayons plats à la membrane branchiale.

Carpe. D. longue et A. garnies d'une épine dentelée pour second rayon.

Barbeau. D. et A. courtes, forte épine pour 2^e et 3^e rayon de la dorsale ; barbillons.

Goujon. D. et A. courtes, sans épines : barbillons.

Tanche, écailles très-petites.

Brème, épines et barbillons nuls. A. longue, D. courte.

ABLES. D. et A. courtes, épines et barbillons nuls.

Loche, corps allongé, enduit de mucosité : lèvres propres à sucer.

2^e famille. ESOCES.

Brochet.

3^e famille. SILUROÏDES.

Aucun poisson de cette famille ne se trouve dans nos eaux.

¹ Dans les vrais abdominaux, l'os coxal (représentant l'os innominé, la cuisse, la jambe et le tarse), de forme triangulaire, a sa pointe libre dans les chairs ; son côté postérieur, comme dans tous les autres poissons, donne attache aux rayons de la nageoire ventrale. Cuvier, *Hist. nat. des poiss.*, tom. 1, p. 377.

4^e famille. SALMONES.

Deuxième dorsale , petite , adipeuse , non soutenue par des rayons ,

Saumon , dents très-apparentes.

Truite , dents très-apparentes.

Ombre , dents très-fines , à peine visibles.

5^e famille. CLUPES.

Alose.

III^e ordre. MALACOPTERYGIENS SUBBRACHIENS.

Ventrales attachées sous les pectorales.

1^{re} famille. GADOÏDES.

Lotte.

IV^e ordre. MALACOPTERYGIENS APODES.

Nageoires ventrales nulles.

Anguille.

V^e ordre. LOPHOBANCHES.

Branchies en petites houppes rondes , disposées en séries et par paires le long des arcs branchiaux.

Cet ordre ne renferme que des poissons marins.

VI^e ordre. PLECTOGNATHES.

Os maxillaire soudé au côté de l'intermaxillaire.

Petite fente branchiale.

Cet ordre ainsi que le précédent ne contient que des poissons marins.

II^e série. *Chondroptérygiens*.

Squelette cartilagineux , parce que son tissu n'admet jamais assez de phosphate de chaux pour acquérir une consistance osseuse.

Cette série se divise en deux ordres , qui sont les 7^e et 8^e des poissons.

VII^e ordre. **CHONDROPTERYGIENS** à branchies libres par le bord externe.

STURONIENS : opercule , rayons nuls à la membrane branchiale. Esturgeon.

VIII^e ordre. **CHONDROPTERYGIENS** à branchies fixes , adhérentes par le bord externe.

1^{re} famille. **SÉLACIENS** ¹ Cuv. , **PLAGIOSTOMES** ² Dumer.

Les poissons qui composent cet ordre se reconnaissent à leurs branchies adhérent par le bord externe , laissant échapper l'eau par autant de trous percés à la peau , qu'il y a d'intervalles entre elles.

Cette famille , ne renfermant que des poissons marins , aurait pu être supprimée sans inconvénient dans notre travail ; mais j'ai jugé convenable de la conserver , pour ne point rompre l'intégrité du tableau ; ensuite , parce qu'elle renferme 1^o les Squales , connus par leur voracité ; 2^o parce que la facilité et la promptitude des communications rend actuellement très-communs à Dijon , plusieurs espèces de poissons de mer , tels que le Congre , le Merlan , le Maquereau , le Hareng³ , la Sole , la Li-

¹ Cuvier a donné à cette famille le nom de *Sélaciens* , du mot grec ΣΕΛΑΧΟΣ , employé par les Anciens pour désigner une espèce de poisson cartilagineux. Les parties dures des Sélaciens , c'est-à-dire celles qui remplacent les os chez eux , consistent intérieurement en un cartilage homogène et demi-transparent qui se revêt , seulement à la surface , d'une couche de petits grains opaques et calcaires , serrés les uns contre les autres.

² Duméril donne l'étymologie de *Plagiostomes* , tirée des mots grecs πλάγιος , transversal , στόμα , bouche.

mande, le Turbot, etc., et plusieurs espèces de Raies que l'on voit aujourd'hui, non-seulement aux crochets des traiteurs, mais même sur notre marché.

Dans les poissons de cette famille, seulement, la ceinture de l'épaule s'attache à de larges apophyses de l'épine : elle est d'une seule pièce qui entoure le corps. Cuv., *Hist. nat. des Poissons*, t. 1, 382.

La Raie bouclée, *Raia clavata*, Linn., *Dict. Sc. nat.*, tom. 44, p. 361, p. 375, Bloch, *Ichthyol.*, part. III, p. 60, *planc. LXXXIII*, l'une des plus estimées, se reconnaît à son âpreté et aux gros tubercules osseux, garnis chacun d'un aiguillon recourbé, qui hérissent irrégulièrement ses deux surfaces.

Cette espèce de Raie est représentée par Duhamel, *Traité général des pêches*, 2^e part., sect. IX, pl. 9, fig. 1, 2, qui donne fig. 3-6 de la même *planche*, la représentation de ces tubercules, sous le nom de *Boucles*.

Les *boucles de la Raie* sont des écailles plus développées, dont la nature est analogue à celle des dents. Leur base, ovale et renflée, est creusée à l'intérieur, et il y pénètre des vaisseaux qui y vivifient un noyau pulpeux, très-semblable à celui d'une dent. Cuv., *Hist. nat., Poiss.*, tom. 1, p. 482.

Artedi a donné une bonne description anatomique de cette espèce. *Ichthy.*, part. V, p. 103-106.

La Raie blanche ou cendrée, *Raia batis*, Linn., *Dict. des sciences naturelles*, tom. 44, p. 379 ; Bloch, *Ichthyologie*, part. III, p. 50, pl. LXXIX, a le dessus du corps âpre, mais sans aiguillons, et une seule rangée d'aiguillons sur la queue : elle est tachetée dans sa jeunesse, et prend avec l'âge une teinte plus pâle et plus uniforme.

La chair ¹ de ces deux espèces est très-délicate, parce que le voyage l'attendrit, et lui enlève son odeur repoussante et sa saveur forte. Elle fait pendant l'hiver, comme on le sait, les délices des tables délicates, et constitue un mets recherché, comme l'a dit jadis Albert-le-Grand, *opera*, tom. vi, p. 659, sous le titre : *Raychæ*, Raye.

L'anatomie de la Raie présente une foule de considérations intéressantes, qu'il n'entre pas dans mon plan de développer ; je me bornerai à indiquer la substance glanduleuse fort apparente qui se trouve dans l'épaisseur des parois de l'œsophage de la Raie, et je renvoie au travail de Cuvier, donné en grande partie dans le *Dict. des Sciences naturelles*, tom. 44, p. 363. C'est avec la *Roupe*, *Raja rubus*, Linn., et plusieurs autres, que l'on fait les Basilics, etc., Bloch, *Ich.*, part. III, p. 63 ; j'ai parlé des Raies, parce que leurs caractères les différencient de tous les poissons des autres classes.

On trouve dans le *Manuel de l'étranger aux eaux d'Aix en Savoie*, par le docteur Despine, fils, 1834, p. 8 et 9, un tableau contenant le nom des poissons des environs d'Aix.

L'auteur dit : « On a vu dans le lac du Bourget quelques Raies et même des Esturgeons : mais ils sont devenus très-rares depuis que les sels, qui se trouvent dans le pays, n'arrivent plus par le Rhône. »

¹ Dans les poissons, les muscles de la nageoire pectorale présentent deux couches à chaque face. Ce sont ces couches qui, agrandies par degrés dans les squales, deviennent enfin les énormes muscles des ailes de la Raie, lesquels forment la plus grande partie de la chair mangeable de ce poisson.

Il serait curieux de connaître l'observation, par suite de laquelle on a dit avoir vu quelques Raies dans le lac; les Raies n'étant point anadromes, ne peuvent se trouver dans l'eau douce. *Voyez ci-dessus*, p. 11.

On ne sera donc pas surpris, si je ne fais aucune mention des Harengs frais, *Clupea harengus*, Linn., des Soles, des Limandes, etc., espèces de *Pleuronectes*, Linn., des Merlans, *Gadus merlangus*, etc., etc., poissons de mer plus ou moins estimés, qui, depuis la rapidité des transports multipliés, se trouvent assez abondamment sur notre marché; à l'exception des *Pleuronectes*, ils appartiennent tous à quelques-uns des genres de nos poissons d'eau douce.

2^o famille. SUCEURS.

Corps allongé, terminé en avant par une lèvre charnue, circulaire, ou semi-circulaire.

Lamproie.

Ammocète.

1^{er} ordre des poissons. ACANTHOPTERYGIENS.

Les poissons de cet ordre se reconnaissent, parce qu'ils ont toujours la première portion de la dorsale, ou la première dorsale, quand il y en a deux, soutenue par des rayons épineux, c'est-à-dire très-piquans. L'anale a aussi quelques épines pour premiers rayons, et il y en a généralement une à chaque ventrale.

Excepté le rayon externe de la ventrale dans ces poissons, les autres sont presque toujours tous articulés.

1^{re} famille. PERCOÏDES.

Cette famille qui a reçu ce nom parce qu'elle a pour type la *Perche commune*, comprend des poissons à

corps oblong, couvert d'écaillés généralement dures ou àpres. L'opercule ou le préopercule et souvent tous les deux, ont les bords dentelés ou épineux; les mâchoires, le devant du Vomer et presque toujours les palatins sont garnis de dents.

1^{er} genre. PERCHE ¹.

Car. gen. Préopercule dentelé, opercule osseux terminé en deux ou trois pointes aigues, langue lisse.

I. Perche commune. *Perca fluviatilis*, Linn. Gmel.

S. N., éd. xiii, p. 1306, sp. 1.

Bloch, *Ichthyologie*, part. 2, p. 62, planche lxi.

Jurine, *Hist. des poiss. du lac Léman*, p. 152, n° 4, pl. 3.

Dict. sc. nat., atlas, ichthyologie, pl. 75, fig. 2. Persèque commune.

Cuvier, *Hist. nat. des poiss.*, tom. 2, p. 20. Perche fluviatile.

Lacépède, *Hist. nat. des poiss.*, tom. 8, p. 23. Persèque Perche.

Duhamel, *Pêches*, 2^e part., sect. v, pl. v, fig. 1, p. 98.

Meyer, *Représentations*, tom. 1, pl. 73.

Rondelet, *de Piscib. fluviatil. lib.*, cap. xxii, p. 196.

Geener, *de Aquatilib.*, p. 82a.

Geoffroi, *Mat. medic.*, in-4°, tom. 3, p. 275.

Aldrovandi, *de Piscib.*, p. 623.

I° D. 16 : 2° D. 16 : P. 14, 15 : V. 6 : A. 12 : C.
20-24.

40-41 Vertèbres; 19 paires de côtes.

Le nom de ce poisson thorachique vient du latin *Perca*, dérivé du grec $\pi\epsilon\rho\kappa\alpha\iota$, moucheté de noir, à cause des bandes noirâtres transversales de son corps. *Aldrov., de Piscib.*, p. 45.

La Perche se reconnaît à sa couleur verdâtre, interrompue par des bandes verticales noirâtres, et re-

¹ Les perches ont de petites dents en crochet, formant râpe, ou velours, aux deux mâchoires, à une plaque en avant du vomer; à une bande longitudinale de chaque palatin; mais elles en manquent à la langue.

levée par le beau rouge des nageoires ventrales et anale.

Ce poisson est très vorace ¹ ; il vit de petits poissons, de reptiles, d'insectes, etc. ; il attaque l'Épinoche, qui dès qu'elle est saisie, redresse ses arêtes, les enfonce dans le palais de la Perche, qui meurt de faim. Si on l'en débarrasse, elle reste toujours la bouche béante. La plus grande dimension à laquelle il puisse parvenir n'est que de 18 à 20 pouces ; et alors il pèse environ quatre livres. Bloch la fixe à deux pieds, et au poids de trois à quatre livres. Il est rare de la voir de cette taille dans nos rivières.

Il fraie au commencement du printemps, en avril et en mai ; un des ovaires s'oblitére, et il ne s'en développe qu'un ; ses œufs sont réunis par de la viscosité en longs cordons entrelacés en réseaux ². Bloch, *Ich-*

¹ Les poissons mettent peu de choix dans leurs alimens, et leurs forces digestives suffisent pour dissoudre tout ce qui a eu vie. Ils avalent d'autres poissons malgré leurs épines et leurs arêtes ; les Crabes et les coquillages ne les effraient point, et on en trouve souvent les débris dans leurs intestins. Ils rejettent ces matières indigestes, comme les oiseaux de proie rejettent les plumes et les os des petits oiseaux qu'ils ont avalés. Cuv., *Hist. nat. des poissons*, tome 1, p. 488.

² La peau qui renferme les œufs, et qui forme, dit Bloch, un boyau troué, est large de deux pouces, et longue de deux à trois aunes ; considérée au microscope, on trouve toujours quatre à cinq œufs unis par une peau dure, et la peau forme un angle où ces œufs se réunissent, de sorte qu'ils paraissent quarrés ou hexagones. Bloch, *Ichth.*, p. 63. Pour se défaire de ses œufs, ce poisson se frotte l'anus con-

thyologie, part. 1, p. 101, pl. xix, fig. 18, en donne la figure; fig. 17, il représente une petite masse de six œufs attachés ensemble et formant une figure à six côtés; le tout vu à la loupe.

Les rayons épineux de sa première nageoire dorsale sont pour la Perche une arme défensive; en effet, quand elle tient cette nageoire relevée, aucun autre poisson ne peut en faire sa proie, sans s'exposer à être grièvement blessé. Cette observation a été faite depuis très-longtemps par Vincent de Beauvais. Cet auteur, *Speculum natural.*, tom. 1, lib. xvii, cap. lxxviii, en parlant de la Perche, suivant lui, le meilleur poisson d'eau douce, dit: « Au moyen de ses piquans, elle se défend contre tous les autres poissons; si elle craint l'approche du Brochet, elle redresse ses épines et échappe ainsi à la poursuite de son ennemi. »

La Perche, qui a la vie dure et qui, suivant Lacépède, ne fraie au printemps qu'à l'âge de trois ans, est un poisson d'une saveur délicate; il est assez fréquemment servi sur nos tables qu'il ne dépare point. On lui donne quelquefois le nom de *Perdrix d'eau douce*. Cette dé-

tre un corps aigu, auquel il fait adhérer le cordon de ses œufs, puis se retire en faisant des mouvemens alternatifs jusqu'à ce qu'il se soit débarrassé de la totalité.

Ces œufs, dit Marsigli, *Danub.*, tom. iv, p. 66, sont blancs, durs, sans saveur; ils cuisent difficilement; aussi ne les sert-on point sur les tables. Arnault de Nobleville et Salerne disent au contraire: les œufs de Perche grillés sont assez bons. Geoff., *Mat. médic.*, tom. 3, p. 278, et Lieutaud, *Mat. médic.*, tom. 3, p. 363, disent: les œufs de Perche sont assez estimés; ils donnent cependant quelquefois des nausées.

nomination française me paraît avoir sa source dans une sorte de calembour. On lit en effet dans Gesner, *de Aquatil.*, p. 823, lin. 29 : « J'appellerais en grec « les petites Perches; *Percidia*; les moyennes, *Percidas*; et les grosses, *Percas*. » On a joué sur les mots *Percidia*, *Percidas*; en transportant le *d* à la place du *c*, on a obtenu *Perdicia*, *Perdicas*, dont l'analogie avec le mot français *Perdrix*, saisie très-prompement, a fourni la dénomination dont l'étymologie a été encore fortifiée par la comparaison que l'on a faite de la délicatesse de la chair de la Perche avec la délicatesse de la chair de la Perdrix.

« Dans le lac Léman, lorsqu'on pêche les Perches « en hiver, avec un grand filet, sur un fond de 40 à « 50 brassées, on en voit beaucoup flotter à la surface « de l'eau avec l'estomac refoulé hors de la bouche; « elles périssent au bout de quelques jours si on ne fait « pas rentrer cette vessie en la perçant avec une « épingle. » Jurine, *Act. Genev.*, tom. 3, 1^{re} part., pag. 153.

Ce phénomène était connu d'Aldrovandi. Cet auteur, *de Piscibus*, p. 623, signale d'une manière très-positive la vésicule rouge sortant de la gueule des Perches extraites, pendant l'hiver, du lac de Genève.

Cet accident, que Bloch, *Ichth.*, part. II, p. 65, appelle mal à propos *Tympanitis*, résultat du défaut d'équilibre entre l'air intérieur de la vessie natatoire du poisson et l'air atmosphérique, ne s'observe jamais dans notre pays, dont les rivières n'ont pas une profondeur suffisante pour lui donner lieu.

« Lorsque l'on retire assez vite d'une grande profondeur les poissons, ils n'ont pas le temps de comprimer leur vessie ou de la vider de l'air qu'elle

« contient. Cet air, n'étant plus comprimé par la grande « colonne d'eau qui pesait sur lui, rompt la vessie et « se répand dans l'abdomen, ou bien il la dilate ex- « trêmement et fait saillir l'œsophage et l'estomac dans « la bouche. » *Cuvier, Hist. nat. des poissons, tome 1, page 526.*

La Perche devient la proie, non-seulement des grands poissons, des grosses Anguilles, mais encore des canards et autres oiseaux d'eau. De petits animaux, et notamment des Cloportes¹, s'attachent quelquefois à ses branchies, déchirent ces organes et lui donnent la mort. *Lacépède, Hist. nat., Poiss., tom. 8, p. 38.*

Les Perches bossues dont Linné fait une espèce, ne le deviennent que par la courbure de l'épine dorsale, courbure dépendant d'une cause accidentelle comme dans le Brochet.

On trouve des Perches borgnes de l'œil gauche. *Act. Paris., 1748, p. 127, 28.*

La Perche est victime d'une espèce de Cymothoé, qui, s'insinuant dans les branchies, devore vivantes ces parties délicates et cause bientôt sa mort. On n'a pas donné le nom spécifique de ce crustacé dans le *Dict. classique d'hist. nat., tom. XIII, p. 203*, où l'on en parle.

La Perche est tourmentée par plusieurs espèces de vers intestinaux, tels que

1. L'Ascaride de la Perche, *Ascaris Percæ*, Goeze, *Gmel., p. 3036, sp. 64.*

¹ Lacépède ne savait pas que c'est une espèce de Cymothoé; il ignorait également la vraie cause du refoulement de l'estomac.

Les jeunes Perches sont connues sous le nom de *Mille cantons*; c'est un mets délicat.

2. L'Echinorhynque de la Perche, *Echinorhynchus Percæ*, Pallas, *Gmel.*, *Sc. nat.*, xiii, tom. 1, p. 3048, sp. 30.

3. Le Cuculan de la Perche, *Cuculanus Lacustris*, $\beta.$, *Percæ*, Goeze, *Gmel.*; p. 3051, sp. 6, $\beta.$ *Encycl.*, pl., Vers, pl. xxxi, fig. 6. *Cuculanus elegans*, Zeder. *Dict. des sc. nat.*, tom. xii, p. 141, tom. lvn, p. 542. Atlas, Vers, pl. 30, fig. 13.

4. La Fasciole bouteille, *Fasciola lagenæ*, Braun, *Gmel.*, p. 3057, sp. 30, appelée *Distoma nodulosum*. *Encycl. méth.*, Vers, tom. 2, p. 278, n° 113.

5. Le Tænia noduleux, *Tænia nodulosa*, Goeze, *Gmel.*, p. 3072, sp. 30. *Encycl.*, Vers, tom. 2, p. 753, Vers, pl. xlix, fig. 12-15. Trienophore noduleux. *Dict. sc. nat.*, tom. 55, p. 185, tom. 57, p. 596. Atlas, Vers, pl. 48, fig. 3.

On prend dans les rivières, et notamment dans la Seine, un poisson qui semble tenir de la Perche et du Gardon, non-seulement par sa forme extérieure, mais encore par la consistance et le goût de sa chair. Ces points d'analogie ont engagé les pêcheurs à lui donner le nom de *Perche gardonnée*. *Encycl. méth.*, *Dict. des Pêches*, p. 218. C'est l'*Acérine vulgaire*, p. 75.

Cuvier, *Hist. nat. des poiss.*, tom. 2, p. 20, donne sur la Perche des détails anatomiques fort étendus. C'est sur elle qu'il a fait le travail anatomique contenu dans le 1^{er} volume de son Histoire naturelle. On pourra aussi consulter le *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, édit. 2, tom. xxv, p. 186, et le *Dict. des sc. nat.*, tom. xxxix, p. 145; mais surtout Artédi, *Ichthyologia*, pars v, pp. 74-76, qui donne la description des parties intérieures et extérieures de la Perche, à laquelle il attribue 41 vertèbres

et 19 paires de côtes. Bloch ne lui accorde que 39 vertèbres.

On obtient avec la peau de la Perche une colle qui surpasse de beaucoup celle des autres poissons. Bloch, pag. 65, indique la manière de la préparer.

Les pierres de Perche, qui se trouvent dans la tête, près l'origine de la colonne vertébrale, *Geoffroi, Mat. médic., in-4°*, tom. 3, p. 278, se rapprochent de celles du Dorsch, qui sont les calculs auriculaires du *Gadus Callarias*.

II. L'APRON COMMUN, *Aspro vulgaris*, Cuv., *Perca asper*, Linn., *Gmel., S. N., edit. XIII*, p. 1309, sp. 3.

Rondelet, *De piscibus fluviat. lib.*, cap. xxxii, p. 207. De aspero pisciculo.

Geaer, *De aquatilibus*, p. 478. Asper pisciculus Gobioni similis. Aldroy, *De piscib.*, lib. v, cap. xxviii, p. 615.

Bloch, *Ichthyologie*, part. iii, p. 151, pl. cvii, fig. 1, 2.

Bonnaterre, *Tableau encyclop. Ichtyol.*, pl. 57, fig. 206.

Lacépède, *Hist. nat., Poiss.*, t. vii, p. 127. Le Dipterodon apron. *Nouv. Dict. d'h. nat.*, éd. 2, tom. ix, p. 493. Dipterodon apron.

Cuvier, *Hist. nat. des Poissons*, tom. 2, p. 188, pl. 26.

1^{re} D, 8 : 2^e D, 13 : P, 14 : V, 5 : A, 12 : C, 17.

Ce petit poisson, de la longueur de six à sept pouces, est verdâtre; il offre trois ou quatre bandes verticales noirâtres, et huit épines à la première dorsale.

Il a le corps allongé, la peau rude ou âpre, les deux dorsales séparées; de larges ventrales; des dents en velours, la tête déprimée; le museau plus avancé que la bouche, et terminé en pointe arrondie.

Le mot APRON du *Dict. des Sciences nat.*, tom. 2, p. 301, renvoie au genre d'*ipterodon* (au lieu de *dipterodon*), dont le mot renvoie à celui de *cingle*, où, tom. ix, p. 240, se trouve effectivement l'Apron.

Ce poisson facile à distinguer par la rudesse de ses écailles, vit de vers, d'insectes, de poissons plus petits; il a la vie dure, et fraie, dit-on, en mars; cependant au mois de novembre j'ai vu les œufs fort gros et destinés à être pondus dès le courant de décembre¹; ses œufs, fort gros proportionnellement, sont d'un blanc sale et abondans; suivant Artedi, il a quarante-deux vertèbres et seize paires de côtes.

Sa chair est blanche, légère, saine, de bon goût et estimée. Le Péritoine nacré ou argenté, est piqueté de noir.

Ce poisson, connu aujourd'hui à Lyon, d'après Cuvier, sous le nom de *Sorcier*, se trouve dans le Rhône et ses affluens; les pêcheurs des bords de la Saône, le désignent

¹ « Le *Roi poisson*, m'écrit M. Baudot, 13 novembre 1835, fraie dans le mois de janvier; à cette époque il répand une odeur, et a un goût d'urine; il ne les conserve que pendant la durée du frai. »

L'opinion de M. Baudot, fondée sur le récit d'un pêcheur, a pour base une observation mal faite; elle pourrait aussi être le résultat d'une confusion, car Lientaud, *Mat. médic.*, tom. 3, p. 380, dit: « la chair du Goujon a une mauvaise odeur. »

A l'époque du frai, les poissons se frottent le ventre contre tous les corps qu'ils rencontrent. Les Aprons, dont parle M. Baudot, se seront frottés contre les pierres de fosses d'aisances établies sur la Saône, et se seront imprégnés de leur odeur: ils auront ainsi donné lieu à l'odeur et à la saveur signalées par M. Baudot.

On sait que tous les poissons sont attirés par les matières fécales, et les pêcheurs n'ignorent pas l'avantage que leur procure cet appât.

sous la dénomination de *Roi poisson*, *Roi des poissons*, et quelques personnes à Dijon l'appellent *Dauphin*.

La figure de l'Apron, ses couleurs l'ont fait confondre par des observateurs peu attentifs, avec le Chabot et avec le Goujon, dont il diffère par sa peau rude comme celle de la Roussette, (*Squalus canicula*, Linn.) ; telle est la source des noms vulgaires qui lui ont été donnés.

Le nom de *Roi poisson* ou de *Roi des poissons*¹, est appliqué à l'*Apron* et au *Chabot*, soit à cause de la délicatesse de leur chair, soit plutôt à cause de ce que ces deux poissons ayant été pris l'un pour l'autre, auroient été désignés par le même nom.

Le nom de *Dauphin* vient de la largeur de la partie postérieure de la tête de ce poisson, principalement lorsqu'il a été cuit, et de la comparaison qu'on en a faite avec la tête du Dauphin, fruit de l'imagination des peintres, des sculpteurs et autres artistes.

Les pêcheurs de la partie de la Saône qui traverse notre département, ont fait depuis longtemps une observation d'après laquelle ils se sont assurés que la

¹ On a appliqué le nom de *Piscis regius* à divers poissons. Voy. *Nouv. Dict. Sc. nat.*, éd. 2, tom. 27, p. 228, et *Dict. Sc. nat.*, tom. 42, pag. 147.

Aldrovandi, de *Piscibus*, p. 79, en parlant du Maigre, ainsi appelé à cause de la blancheur de sa chair, qui n'est nullement colorée par le sang, dit : la Daine en Provence est appelée *Peis rei*, c'est-à-dire Poisson-roi, ou Roi-poisson, ou Poisson royal, nom, continue-t-il, que les plus instruits donnent au *Piscis latus* de Rondelet, appelé Daina, *en latin*, Coracin, enfin Corb; et p. 498, à l'article *De Lato*, il répète *Peis rei*, Poisson royal, c'est-à-dire digne d'être servi sur la table des rois.

pêche sera mauvaise, s'ils ramènent un Apron dans leurs filets : aussi mécontents de cette rencontre, prenaient-ils le poisson, et le lançaient-ils avec dépit sur leur Bachot ¹ ; ils n'en faisaient alors aucun cas : mais depuis, ayant connu la délicatesse de la chair de l'Apron, analogue à celle de la Perche, ils ne le jettent plus, et se trouvent très-bien de le manger.

Le mécontentement des pêcheurs, lorsqu'ils ramènent ce poisson dans leurs filets, vient de ce que sa présence est d'un très-mauvais augure ; elle annonce en effet que la pêche sera infructueuse, aussi la cessent-ils alors ² ; c'est de cette circonstance que vient à l'Apron le nom de *Sorcier*, appliqué comme injure.

Ce poisson, qui se tient ordinairement au fond de l'eau, ne sort de son réduit, pour nager dans la rivière, que par le mauvais temps, c'est-à-dire, par le temps froid et par les vents de nord et d'ouest, époques auxquelles les autres poissons ne vaguent point ³. Cette

¹ Bachot ; on appelle ainsi le coffre ou la huche de la barque, destiné à recevoir le fruit de la pêche.

² Un ancien pêcheur possédait une grève dans la Saône ; lorsqu'il voulait pêcher, il jetait son filet dans cet endroit ; s'il ramenait un Apron, il remettait sa pêche à un autre jour.

³ L'agitation de l'eau, contraire à la pêche des poissons d'eau douce, favorise celle des poissons de mer dans la Syrie.

M. De Lamartine décrit la manière dont les Arabes pêchent le poisson, et dont il a été témoin dans le golfe de Caïpha.

« Un homme, dit-il, tenant un petit filet replié, élevé au-dessus de sa tête et prêt à être lancé, s'avance à quelques

considération a engagé à lui donner le nom de *Roi des poissons*, parce qu'on le comparait ou à un souverain, dont la présence fait éloigner la foule, pour lui laisser la place libre, ou au lion (roi des animaux), à la vue duquel fuient les mammifères.

De même l'Apron, ne vaguant qu'en l'absence des autres poissons, paraît les avoir fait retirer pour jouir du champ libre, ou leur avoir inspiré une sorte de terreur qui les aurait fait fuir; c'est la *chouette* des poissons, puisque, comme cet oiseau, il ne vague qu'en l'absence des autres.

Cette singulière circonstance, observée constamment par nos pêcheurs de la Saône, n'a été notée par aucun ichthyologiste, et comme elle est intéressante dans l'histoire de l'Apron, j'ai jugé convenable de la publier, d'autant plus qu'elle est analogue à celle attribuée au Grenouiller, *Blennius raninus*, Linn., *Raniceps blennioides*, qui habite les lacs de la Suède, où il semble

pas dans la mer, et choisit l'heure et la place où le soleil est derrière lui et illumine la vague, sans l'éblouir. Il attend les vagues qui viennent, en s'amoncelant et en se dressant, fondre à ses pieds sur l'écueil ou sur le sable. Il plonge un regard perçant et exercé dans chaque écume, et s'il aperçoit qu'elle roule du poisson, il lance son filet au moment même où elle se brise et entraînerait ce qu'elle apporte avec son reflux : le filet tombe, la vague se retire, et le poisson reste. Il faut un temps un peu gros pour que cette pêche ait lieu sur les côtes de Syrie; quand la mer est calme, le pêcheur n'y découvre rien; la vague ne devient transparente qu'en se dressant au soleil à la surface de la mer. »

Souvenirs, impressions, pensées et paysages, pendant un voyage en Orient, par M. Alphonse DE LAMARTINE, 1835, tom. 2, p. 294, 295.

redouté des autres poissons, qui s'écartent le plus qu'ils peuvent des endroits fréquentés par lui.

Si, comme le dit Gesner, de *Aquat.*, pp. 354, 377, 1275 ¹, le *demi-charassius* s'oppose au développement des Carpes, (*impediens enim incrementa et saginationes cyprinorum quos a pabulo depellit*), ce n'est point par antipathie, comme on pourrait le croire d'après un passage d'Hermann ². L'assertion des pêcheurs, citée par Marsigli ³, et répétée par Hermann, *Observat. zoologicae*, p. 317, est certainement fautive; puisque la Laite d'une espèce de poisson ne peut pas féconder les œufs d'une autre espèce.

III. L'ACÉRINE VULGAIRE, Gremille ⁴ commune, Perche

¹ *Halbkaras* (dimidius Carasius) *Karpkarass* quoniam à Caraso et Carpa veluti compositus videtur, dit Gesner.

² *Si verum est, quod Gesnerus refert carassos fugare Carpiones* (dit-il), *falsum erit quod piscatores referunt de ovorum Carpionis lacte Carassii fecundatione.*

Cette manière de s'exprimer ferait croire à une inimitié dont Gesner ne parle pas.

³ *Cyprinus III. Sittich-Kharpsen*, Tab. XXI, similitudine inter *Cyprinum* et *Carassium* mediat, nam ex ovis *Cyprini*, quantum piscatores asserunt, et semine vel lacte *Carassii*, aut è contra progeneratur. Marsili, *Danub., Pannon.*, tom. IV, p. 61.

⁴ Un amateur, à Auxonne, a appelé *Gremille* un poisson qu'il rangeait parmi les petites espèces; mais les pêcheurs de profession n'en connaissent point de ce nom.

Le particulier grand amateur de pêche, à Auxonne, qui m'avait parlé du poisson appelé *Gremille*, est mort, avant d'avoir pu m'en transmettre un échantillon; de sorte qu'il est impossible de rapporter cette *Gremille* à un genre.

goujonnière. *Perca cernua*, Linn., Gmel., S N., p. 1320, sp. 30.

Günther, *de aquatilib.*, p. 207, icon; *cernua fluviatilis*. Description, p. 228. *Aspredo Johann Caii angli*, p. 825, *de perca fluviatilis genere minore*.

Marsigli, *Danub.*, tom. iv, p. 67, tab. xxii, fig. 2. Perca II.

Duhamel, *Pêches*, 2^e part., sect. iv, p. 39, pl. viii, fig. 1. Pêche grédonnée (voyez ci-dessus, p. 68) ou goujonnière.

Bloch, *Ichthyologie*, part. II, p. 68, pl. LIII, fig. 2. Petite perche. Bonnaterre. *Tabl. encyc.*, *Ichth.*, pl. 57, fig. 220. Le post.

Lacépède. *Hist. nat. des Poiss.*, tom. viii, p. 382. Le post, l'holocentre post.

Nouveau dict. hist. nat., édit. 2, tom. 14, p. 611. Holocentre post, tom. 13, p. 450. Gremille.

Dict. des sciences nat., tom. xix, p. 358. *Atlas ichthyol.*, pl. 48, fig. 2. Gremille goujonnière.

Cuvier. *Hist. nat. des poiss.*, t. 3, p. 4. Acérine vulgaire, pl. 41.

Ce petit poisson, appelé à Auxerre *Perche à goujon*, est d'un goût agréable, se reconnaît à son corps long et étroit, olivâtre, tacheté de brun, à des fossettes aux os de la tête; le préopercule et l'opercule n'ont que de petites épines sans dentelures.

L'Acérine, dont les dents sont en velours, n'a qu'une dorsale à 27 ou 28 rayons; Artedi, *Ichthyologie*, part. 7, p. 80, 81, lui donne quinze paires de côtes, et 35 vertèbres, que Bloch, *Ichthyol.*, p. 70, réduit à 30.

Ce poisson à la vie dure, il se nourrit des petits d'autres espèces, de vers, d'insectes, et devient la proie du Brochet, de l'Anguille, de la Perche, de la Lotte, des oiseaux d'eau; sa chair tendre, de bon goût, est plus agréable et plus salubre que celle de la Perche, au dire de Bloch.

Ce poisson se trouve dans la Seine aux bouches des petites rivières tributaires; il est long de 7 à 8 pouces et pèse 3 onces; il fraie aux mois de mars et d'avril, les œufs sont petits et d'un blanc jaunâtre.

Dans *l'Encyclopédie méthodique, Dict. des Pêches*, p. 217, on lit : « Gremille, espèce de perche de rivière, petite, qui a sur la tête ou auprès, des arillons qu'elle relève à sa volonté et qu'on a comparé à une couronne; se plaît principalement dans les petites rivières d'eau très-vive. »

L'auteur a-t-il voulu parler de l'Acérine, ou bien de la Loche de rivière, ou bien d'un autre acanthoptérygien? C'est ce qu'il est difficile de décider d'après les vagues renseignements qu'il fournit.

Grosley, dans ses *Mémoires historiques sur Troyes*, et dans ses *Ephémérides*, III^e part., chap. 8, tom. 2 (1811), p. 163, parle d'un poisson signalé dans cette ville sous le nom de *Chagrin*; les détails qu'il fournit et que nous allons rapporter, nous permettent de reconnaître dans ce poisson l'Acérine vulgaire.

« Chagrin, petit poisson dont la chair est très-délicate.

« Nos pêcheurs de la Seine au-dessous de Troyes, qui prétendent n'y voir ce poisson que depuis 3 ou 4 ans, l'ont ainsi nommé à cause de la forme de son écaille; il a sur le dos et sous le ventre deux crêtes hérissées et aussi fortes que celles de la Perche; il porte sur le dos deux rangs parallèles de taches d'un rouge noir, dont la teinte pénètre dans la chair; nos pêcheurs ont imaginé que ce poisson vient de la mer. »

Ce poisson est la Gremille commune ou Acérine vulgaire, dont la peau est effectivement rugueuse comme du chagrin, ou plutôt comme la peau de chien marin, *Squalus catulus*, Linn.

Bosc a donné la dénomination de *Centropome sandat*, *Perca lucio perca*, Linn., à l'Acérine vulgaire. Il

dit en posséder un individu pris dans la Seine, *Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, édit. 2, tom. 5, p. 486.

Et Cuvier dit positivement en parlant du Sandre : « il est inconnu à l'Italie, à la France et à l'Angle- terre. » *Hist. nat. des Poissons*, tom. 2, p. 110.

Bosc s'est trompé dans ce cas, comme il s'est trompé pour le *Termes radicum*, qui, suivant lui, ravageait ses confitures. Voy. ma note à ce sujet dans les *Act. Divion.*, 1827, p. 72.

L'individu de Centropome Sandat pris dans la Seine, et possédé par Bosc, *Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, tom. v, p. 486, était tout bonnement l'Acérine vulgaire, poisson dans lequel on trouve plusieurs vers intestinaux, savoir :

Echinorhynchus cernuæ, Gmel., S. N., p. 3048, sp. 31.
Cucullanus lacustris, δ *cernuæ*, Gmel., p. 3051, sp. 6, δ .
Fasciola luciopercæ, — Percæ — *Lagena*, Gmel., S. N., édit. xiii, p. 3057, sp. 28, 29, 30; *Distoma nodulosum*, Encycl. méth., Dict. des Vers, tom. 2, p. 278, n° 113.

Tænia nodulosa, Gmel., p. 3072, sp. 50. Trienophore noduleux, Encycl., Vers, tom. 2, p. 753, Atlas, pl. XLIX, fig. 12-15; Dict. Sc. nat., tom. 55, p. 185, pl. 48, fig. 3.

Tænia percæ cernuæ, Gmel., p. 3079, sp. 77-79, Dict. Sc. nat., tom. 53, p. 64.

Deuxième famille. JOUES CUIRASSÉES.

Cette famille comprend des poissons dont la tête, diversement hérissée et cuirassée, offre un aspect singulier, à raison des sous-orbitaires plus ou moins étendus sur la joue, et s'articulant en arrière avec le préopercule.

IV. Le CHABOT, *Cottus*¹ *Gobio*, Linn., Gmel., S. N.
XIII, p. 1211, sp. 6.

Bloch, *Ichthyolog.*, part. II, pag. 11, planche XXXIX, fig. 1, 2.
Jurine, *Hist. des Poissons du lac Léman*, p. 150, n° 3, pl. 2. Sé-
chot et Chassot².

Marsigli, *Danub.*, tom. IV, p. 73, tab. XXIV, fig. 2. *Gobio fluvia-
tilis capitatus*.

Duhamel, *Pêches*, 2^e part., sect. V, p. 123, pl. XI, fig. 5, 6. Ca-
bot testu. Sect. VI, p. 157, Chabot.

Meyer, *Représ.*, tom. 2, pl. XII.

Cuvier, *Hist. nat. des Poissons*, tom. IV, p. 145-152.

Lacépède, *Hist. nat. des Poissons*, tom. V, p. 324.

Prevost, *Annales des Sciences naturelles*, 1830, tom. XIX, p.
165-176, pl. 41. *Mulus Gobio*. *Mém. de la Société de Physique et
d'Hist. nat. de Genève*, 1828, tom. IV, p. 171-183, pl.

Bonnaterre, *Tableau encyclop.*, *Ichthyologie*, pl. 37, fig. 149.

Rondelet, *de Piscib. fluviatil. liber*, cap. XXV, p. 202. *De Cotto*.

Gesner, *de Aquatilib.*, p. 475, p. 711. *Botetrissia*.

Nouv. Dict. d'Hist. nat., éd. 2, tom. VIII, p. 192. Meunier.

Dict. des Sc. nat., tom. XI, p. 62. Le Chabot ou le Meunier.

31 vertèbres, 10 paires de côtes.

1° D. 7 : 2° D. 16 : P. 14 : V. 4 : A. 12 : C. 14.

Membrane branchiale à 6 feuillets.

Le Chabot a la tête large, déprimée, presque lisse et
seulement une épine³ au préoperculé; la première

¹ *Cottus de nori*, tête, d'après Hesychius. Ce nom a été
donné à ce genre à cause du volume de la tête des espèces
qui y sont contenues.

² Le Chabot porte en Savoie le nom de *Chasso* ou *Chas-
sot*, qui, suivant Gesner, a du rapport avec celui de *Scazon*
donné par les Italiens à ce poisson.

³ Bloch indique deux piquans : l'un grand a la pointe
tournée vers la bouche; l'autre, petit, a la pointe tournée
vers le tronc. Les auteurs ne parlent pas de ce dernier;
mais pour le sentir, il suffira de passer le doigt le long de
la tête. Cuvier, p. 146, en parle sous le nom de « très-
petite dent cachée sous la peau. »

dorsale est très-basse. La ligne latérale, un peu saillante, conserve cette disposition sur la peau du poisson enlevée et séchée.

Ce poisson thorachique, noirâtre, de trois à cinq pouces de longueur, est connu depuis longtemps. Vincent de Beauvais, *Speculum naturæ*, tom. 1, lib. xvii, cap. xl, en donne une description très-précise sous le nom de *Capitatus*; Albert le Grand lui donne le même nom; l'un et l'autre en reparlent encore sous le nom de *Gobio*, qui depuis a été appliqué à plusieurs autres poissons.

Rondelet en donne une mauvaise figure et une description suffisante.

Le Chabot est un des poissons sur lesquels on a accumulé un si grand nombre de noms ¹, qu'il en est résulté dans beaucoup d'ouvrages une confusion assez

¹ Les Français l'appellent *Chabot*, les Romains *Misoris*, les Manceaux un *Musnier*, parce qu'il se trouve dans les biefs des moulins; les Milanais, un *Scatzot* et *Bot*; les Insubriens, *Strincius* et *Botetrissia*. *Botulus* à grapaldo dicitur, hinc et *Botetrissia*, compositum ab Insubris vocabulum est. Gesner, p. 476.

Clou de cheval, à cause de sa grosse tête.

Artédi, *Ichthyologie*, part. iv, p. 77, écrit *Chalot*; c'est sans doute par erreur typographique. Au surplus, part. v, pp. 82-84, il décrit très-exactement les parties externes et internes de ce poisson; il signale la membrane très-noire dans laquelle sont enveloppés, soit les laites, soit les ovaires, et n'oublie pas la couleur noirâtre du péritoine.

Il indique 31 vertèbres assez comprimées sur les côtés, et environ 10 paires de côtes légèrement attachées aux vertèbres par un cartilage.

difficile à débrouiller. Cette multitude de noms reconnaît pour cause l'examen particulier que chacun a fait d'une des parties de ce poisson. Les uns, ne s'attachant qu'à son énorme tête, l'ont appelé *Capitatus*, *Testu*, *Testard*¹, *Teste d'aze*, *Tête d'âne*², *Chabot*, etc. Sur la Bèze on lui donne le nom de *Bâne*³ et, suivant M. Locquin, *Jacquard*, *Gau*.

Les noms de *Jacquard*, *Gau*, donnés sur la Bèze au Chabot, viennent des deux vieux mots, *Jacquet*

¹ Le nom de *Tétard* (vulg. *Queue de casse*, c'est-à-dire Queue de poêle à frire), est usité pour désigner les larves des Batraciens (Grenouilles, Crapauds et Rainettes).

Pour se former une idée de la manière dont sont faits les livres, j'engage à lire dans l'*Encycl. méthod.*, *Dict. des Pêches*, p. 35, l'article *Chabot* ou *Tête d'âne*; on y trouvera : « Le trait de ses ailerons a la rapidité de la flèche, » pour dire : Ce poisson nage avec la rapidité d'un trait.

² Dans le *Dict. théorique et pratique de Chasse et de Pêche*, 1769, l'auteur, Delisle de Sales, publie l'article suivant :

SAME. Poisson à nageoires épineuses, qu'on trouve assez communément dans le Rhône, dans la Loire et dans la Garonne. Le peuple des naturalistes croit qu'il ne vit que de fange, tom. 2, p. 330.

Sous le nom de *Same*, les auteurs confondent des poissons de mer et des poissons d'eau douce; mais ce nom de *Same* venant du patois dauphinois *Saumo*, ânesse, me porte à croire que le *Same* des rivières est le *Chabot*, ou peut-être l'*Apron*, ce qui est difficile à décider, par suite de l'indication inexacte donnée par les auteurs.

³ Le nom de *Bane* (borgne), est donné à ce poisson par les pêcheurs de la Bèze, sans doute par antiphrase.

(petit coq), *Gau* (de *gallus*, coq), à raison de ses nageoires dorsales qui, redressées, sont comparées à la crête d'un coq.

D'autres, s'attachant uniquement à la forme de son corps enduit d'une mucosité visqueuse, comme l'Anguille, lui ont donné le nom de *Trissia*; d'autres enfin, considérant la forme générale du poisson, l'ont désigné par le mot de *Botatrissia*: de *Bote*, Crapaud, à cause de la grandeur de sa gueule, et *trissia*, à raison de son corps anguilliforme. Voyez Gesner, de *Aquat.*, p. 711, *lin.* 52. Rondelet, dont l'ouvrage doit toujours être consulté quand il s'agit d'ichthyologie, avait très-justement comparé le Chabot à la Grenouille pêcheuse (*Lophius piscatorius*, Linn.); il ressemble effectivement en petit à ce poisson, soit par le volume de sa tête et l'ampleur de sa gueule, soit par son ensemble, soit par ses habitudes; d'autres enfin l'ont désigné d'après les lieux où on le disait se trouver: « Les Manceaux, dit Belon, « l'appellent un Musnier, parce qu'il se trouve dans « les biefs des moulins. » Gesner, de *Aquatil.*, p. 476. Je soupçonne ici une erreur de la part de Belon qui aura confondu le Chabot avec le Chevanne, par suite de l'épithète *Capitatus* donnée à l'un et à l'autre de ces poissons, quoiqu'il y ait une grande différence de volume et de forme entre leurs têtes.

Le Chabot est facile à reconnaître par sa tête plus large que son corps, par sa peau muqueuse, par ses écailles presque nulles.

Il se nourrit d'insectes aquatiques, dé vers, de petits poissons; il sévit même, dit-on, contre sa propre espèce.

Il fraie à la fin de l'hiver, en mars et avril, éloigne

les pierres avec sa queue pour déposer ses œufs dans les petits enfoncemens qu'elles laissent.

Sur le Rhône on le nomme *Sechot*, *Chassot*, quelquefois *Sorcier*,¹ d'après *Cuvier*, *Hist. nat. des Poiss.*, tom. iv, p. 150.

Lorsque le Chabot est en danger, il gonfle la membrane de ses ouies, soulève son préopercule de manière à pouvoir blesser avec l'épine osseuse, aigue, recouverte de peau qui le termine.

Ce poisson, dont la chair délicate devient rouge, par la cuisson, comme celle du Saumon, constitue un aliment très-agréable et fort sain;² il est après le Goujon le poisson que de mai en juillet, l'Anguille aime le plus; aussi s'en sert-on pour amorcer les lignes de fond.

Les Laites sont renfermées dans une membrane très-froide, comme le péritoine, *Dict. Sc. nat.*, tom. xi, p. 62. Les sacs de ses ovaires sont teints en noir, *Cuvier*. La femelle pleine est fortement gonflée par les œufs petits et de couleur jaune.

Les enfans, pour prendre ce poisson, soulèvent avec précaution les pierres sous lesquelles il se blottit, et s'en emparent en les transperçant d'une fourchette solidement attachée au bout d'un bâton.

¹ A Lyon, le nom de *Sorcier* est aussi donné à l'*Apron*, résultat de la confusion faite de ces deux poissons par les pêcheurs et par les marchands.

² Quelques personnes enlèvent la tête de ce poisson sous le prétexte qu'elle est amère; ce qui n'est pas. Cette précaution est plutôt le résultat soit de la figure hideuse de cette tête, soit de l'absence de chairs dans cette même tête.

Le Chabot aime les eaux limpides, au fond desquelles il se tient immobile.

Dans les endroits très-pierreux de l'Isar, on pêche et l'on apporte au marché de Munich le *Steinkressen*, (Goujon de pierres), *Cyprinus uranoscopus*¹, qui meurt tout de suite hors de l'eau, ce en quoi il diffère du Goujon, qui perd difficilement la vie, et avec lequel on l'a confondu. *Bullet. Feruss.*, 1826, *Scienc. nat.*, tom. XIX, p. 115, n° 61.

Ce *Cyprinus uranoscopus* est le Chabot désigné, par les anciens auteurs², sous le nom de *Gobio*, nom qui lui a été conservé par les modernes comme dénomination triviale, ou spécifique. Gronovius avait donné le nom d'*Uranoscopus* au Chabot, *Cottus gobio*, à raison de la forme de sa tête, comparée par lui à celle du Rat, *Uranoscopus scaber*, Linn., désigné sous le nom de *Cottus anostomus* par Pallas, *Zool. rossic.*, tom. 3, p. 128, n° 101.

EPINOCHÉ, *Gasterosteus*³, Bloch, *Ichthy.*, part. II, p. 71.

Épines dorsales libres, ne formant point une nageoire: le bassin se réunissant à des os huméraux plus larges

¹ Les yeux du Chabot, fort élevés sur la tête et tournés vers le ciel, ont porté quelques auteurs à ranger ce poisson avec les *Uranoscopus*, dit Duhamel, *Pêches*, II^e part., p. 157.

² On peut s'en assurer en consultant Gesner, *de Aquatilib.*, p. 475, qui intitule le chapitre du Chabot: De Cotto Rondeletius: quem itidem *Gobium fluviatilem*, ab Ausonii *Gobio diversum*, eruditi quidam appellant.

³ De *racis*, ventre, et *os*, os, parce que le ventre de ce poisson est en partie osseux.

qu'à l'ordinaire , garnit leur ventre d'une sorte de cuirasse osseuse. Les ventrales placées plus en arrière que les pectorales, se réduisent à peu près à une seule épine.

Ces poissons, très-voraces, avalent des vers presque aussi gros que leur corps et les laissent digérer dans leur œsophage; ils se nourrissent aussi de larves, de chrysalides, d'insectes, aquatiques, de petits poissons qui viennent d'éclore.

« Les pêcheurs de notre pays ne se sont point appliqués à remarquer le nombre des épines du dos, » m'écrit M. Pataille.

Cela n'est pas étonnant, parce que l'Épinoche, étant un poisson dont on ne fait aucun usage, n'a point dû fixer l'attention des pêcheurs qui s'attachent uniquement à distinguer les poissons dont ils sont assurés de tirer parti.

Cependant des Anciens avaient remarqué la différence de l'Épinoche et de l'Épinochette; d'autres en ont parlé sous une dénomination commune; *Gesner, de aquatilib.*, p. 896, parle des Épinoches, sous le nom de *Pungitio*, désignées, dit-il, à Lyon par le mot *artière*.

Albert-le-Grand, *opera*, tom. vi, p. 658, sous le nom de *Pungitius*, et Vincent de Beauvais, *Speculum natur.*, tom. 1, lib. xvii, cap. lxxxii, sous celui de *Pungitivus*, parlent d'un petit poisson qui a deux épines pour nageoires ventrales.

On distingue plusieurs espèces dans ce genre.

V. La grande ÉPINOCHÉ, *Gasterosteus aculeatus*, Linn., Gmelin, *Sc. nat.*, édit. XIII, p. 1323, sp. 1.

Bloch, *Ichthyologie*, part. II, p. 73, pl. LIII, fig. 3.

Belon donne à ce poisson le nom de *Ripe*.

Rondelet, *De piscib. fluviatil.*, p. 206, cap. xxx, fig. super.

Lacépède, *Hist. nat.*, Poiss, v, 385.

Aldrovandi, *De piscib.*, lib. v, cap. xxxvi, p. 628, de *pungitio pisce Alberti*.

Duhamel, *Pêches*, 2^e part., sect. III, p. 516, pl. XXVI, fig. 6.
Echarde ou Epinarde, Epinaude, Savetier ¹.

Bonnaterre, *Tableau Encyclop.*, ichthyologie, pl. 57, fig. 222.

Cuvier, *Hist. nat. des poissons*, tom. 4, p. 481-493.

Encyclop. méthodiq., *Hist. nat.*, tom. 3, p. 409.

Nouv. Dict. d'hist. nat., édit. 2, tom. XII, p. 451.

Dict. des sciences naturelles, tom. XVIII, p. 168.

Artedi, *Ichthy.*, part. V, p. 96, dit, le Péritoine tacheté de points noirs ; xv paires de côtes, 30 vertèbres.

Trois épines libres sur le dos, font facilement reconnaître ce petit poisson dont la longueur varie de 1 pouce et demi à trois pouces ; il fraie en avril et juin, et dépose ses œufs sur les pétioles des feuilles de nymphæa, ne vit que deux à trois ans, il pond fort peu d'œufs. Lacépède, p. 386, pense que la durée de trois ans est supposée.

On confond sous ce nom deux espèces :

A. *Gasterosteus trachurus*, Cuv., Bloch, pl. 53, fig. 3.

Tout le côté, jusqu'au bout de la queue, garni de plaques écailleuses.

« C'est l'espèce qui se trouve en Saône, sur les bords de laquelle elle est connue sous le nom d'*Épinglôte*.

Il vit de frai, de petits poissons, de vers, d'insectes, de demoiselles. Dans quelques pays employé comme engrais. Il n'y a que le peuple qui, dit-on, en fait usage à cause de ses œufs, opinion fondée sur le passage suivant :

Epinoche, petit poisson sans écailles, dont la plus grande espèce s'appelle *poisson épinarde*, parce que ses aiguillons ressemblent à la feuille d'épinards.

L'Epinoche est une nourriture qu'estiment les gens de

¹ Ce nom lui a été donné, dit Duhamel, à cause des pointes très-piquantes placées sur son dos, et comparées à une alêne ; voilà pourquoi ; dans le département de la Côte-d'Or, les petits enfans lui donnent le nom de *Cordonnier*.

la campagne. *Dict. théor. et pratique de chasse et de pêche*, tom. 1, p. 321.

M. Delisle de Sales; auteur de ce Dictionnaire, a été induit en erreur; l'Épinoche n'est nullement estimée.

« On rencontre en très-grande quantité, dans la rivière de Bièvre, le petit Mulet remarquable par les deux aiguillons qu'il porte sur le dos. » *Hygiène publique*, par Parent-du-Châtelet, 1836, tom. 1, p. 118.

Le petit Mulet est l'Épinoche caractérisée par l'auteur, d'après Klein qui ne parle en effet que de deux aiguillons sur le dos, quoiqu'il y en ait certainement trois.

B. *Gasterosteus gymnurus*, Cuv., Willugb., 341.

La région pectorale seule garnie de plaques écailleuses.

Le Binocle du Gasteroste s'attache à la peau de ces poissons et leur suce le sang.

Le Botriocéphale solide leur remplit quelquefois presque tout l'abdomen dont alors les intestins, comprimés, sont réduits à un fort petit espace. Cuvier, *Hist. nat. des Poissons*, tom. IV, p. 484.

Le *Monostoma caryophyllinus* vit dans leurs intestins. Bremser, *Hist. des vers*, p. 132. C'est l'*Hypostoma caryophyllum*. Dict. Sc. nat., tom. 32, p. 488; tom. 57, p. 581, pl. 41, fig. 4.

On trouve encore dans l'Épinoche :

L'*Ascaris globicola*, O. Fabr., Gmel., S. N., XIII, p. 3036, sp. 65;

L'*Ascaris lacustris*, O. Fabr., Gmel., p. 3036, sp. 66;

Le *Tænia solida*, Mull., Gmel., 3079, sp. 80. *Tænia gasterostei*, Mull., Gmel., p. 3079. *Botriocéphale solide*, Dict. class. d'Hist. nat., tom. 2, p. 424; *Encycl. méthod.*, vers, tom. 2, p. 148, sp. 14. *Tænia filicollis*,

Ency. méth. vers, tom. 2, p. 718, sp. 23; Dict. Sc. nat., tom. 53, p. 64; tom. 57, p. 610.

VI. L'ÉPINOCHETTE, *Gasterosteus pungitius*, Linn., Gmel., Sc. nat., edit. xiii, p. 1326, sp. 8.

Bloch, *Ichthyologie*, part. II, p. 76, planche LIII, fig. 4.

Aldrovandi, *de Piscib.*, p. 628. Aculeati alterum genus.

Rondelet, *de Piscib. fluviatil. lib.*, cap. xxx, p. 206, fig. infer.

Lacépède, v, 391.

Bouinaterre, *Tableau encyclop., ichthyologie*, pl. 57, fig. 225.

Nouv. Dict. d'Hist. nat., édit. 2, tom. xii, p. 453.

Dict. Sc. nat., tom. xviii, p. 169. *Atlas, ichthyologie*, pl. 61, fig. 1.

Cuvier, *Hist. nat. des poiss.*, tom. iv, p. 506-508.

L'Épinochette n'a guère que 18 lignes de longueur : c'est notre plus petit poisson d'eau douce : elle a sur le dos neuf épines toutes fort courtes ; les côtés de sa queue ont des écailles carenées.

A. *Gasterosteus lævis*, Cuv.

Cette espèce ne diffère de la précédente que par l'absence d'écailles carenées à la queue ; c'est celle de la Seine.

L'Épinochette fraie en mai et juin ; elle est fréquemment attaquée par le *Binocle de l'Épinoche* ; elle est sujette au Botriocéphale solide qui, par sa présence, gonfle le ventre, en sort souvent spontanément par l'anus ou par une déchirure de l'abdomen, lorsqu'on le comprime ; alors on peut trouver ces vers dans l'eau. *Bull. Fer.*, 1829, *Sc. nat.*, t. xviii, p. 313, n° 197.

L'Épinochette est très-bien indiquée sous le titre de *Spinachia*, par la phrase suivante de Vincent de Beauvais, *Speculum natur.*, lib. xvii, cap. xciv : L'Épinochette, quoique petite, est hérissée d'épines de toutes parts, et conséquemment à l'abri de l'attaque de quelque poisson que ce soit.

En effet, aussitôt qu'elle craint du danger, elle hérisse

sés piquans, de la même manière que la Perche redresse sa dorsale.

Le Brochet n'attaque jamais l'Épinoche; la Perche, au contraire, est si vorace qu'elle se jette sur tout ce qu'elle peut attraper; l'Épinoche, pag. 64, lorsqu'elle est prise, redresse ses rayons et les enfonce dans le palais de la Perche. Bloch, *ich.*, part. II, p. 64.

Le Péritoine de l'Épinochette est moucheté de points noirs. Artedi, *Ichthy.*, pars V, p. 97, 98.

L'Épinoche n'est pas le seul poisson qui se défende avec ses aiguillons. J. Hermann, *Observat. zoologicæ*, p. 309, propose le nom de *Silurus ichneumon*, pour désigner le poisson du Nil, appelé *Gourgour* ou *Shahr*, et au Caire *Shalh*, par Pococke.

L'épine de la première dorsale et des pectorales très-forte, peut causer la mort du Crocodile qui avalerait ce poisson, décrit sous les noms de *Silurus clarius* par Hasselquist, *Silurus schal* par Schneider, *Pimélode scheilan*, par Geoffr., *Poiss. d'Égypte*, pl. XIII, fig. 3, 4.

II^e ordre. MALACOPTERYGIENS ¹ ABDOMINAUX.

Les ventrales sont suspendues sous l'abdomen en arrière des pectorales, parce que le bassin est suspendu dans les chairs du ventre.

Cet ordre comprend la majeure partie de nos poissons d'eau douce.

¹ Pour appliquer exactement la dénomination de *Malacoptérygien*, on est obligé de faire abstraction des premiers rayons de la dorsale ou des pectorales dans certains Cyprins, où ces rayons présentent des épines fortes et solides; à la vérité ces épines se forment de l'agglutination d'une multitude de petites articulations dont on voit les traces. *Cuv., Hist. nat., Poiss., tom. 1, p. 557.*

Cuvier le divise en cinq familles.

1^{re} famille. **CYPRINOÏDES.** Bloch, *ichthyologie*, part. 1, p. 19, des Carpes.

Os pharyngiens fortement dentés. Rayons branchiaux peu nombreux.

Dans les Cyprins, l'un des premiers rayons de la dorsale a quelquefois ses articles soudés en sorte que ce ne sont pas vraiment des rayons épineux, malgré cette apparence. Cuv., *Hist. nat. des poissons*, tom. 1, pag. 379.

1^{er} genre. **CYPRIN** ¹.

Trois rayons aux ouïes.

Les *Cyprins* n'ont de dents qu'au pharynx. L'os supérieur du pharynx présente une plaque unique, et les deux os inférieurs sont armés chacun d'un certain nombre de très-grosses dents, qui frottent en partie contre celles de l'os analogue, en partie contre l'os supérieur.

1^{er} sous-genre. **CARPE.**

Dorsale longue, ayant, ainsi que l'anale, un os plus ou moins fort pour deuxième rayon.

La denture des *Cyprins* est une partie importante de leur histoire, trop négligée par les naturalistes modernes. Albert-le-Grand a, je crois, le premier parlé des dents des *Cyprins*, mais sans aucun détail.

Rondelet a parlé de l'appareil dentaire pharyngien

¹ Dans les *Cyprins* l'*intermaxillaire* forme la presque totalité du bord de la mâchoire supérieure. Le *maxillaire* forme ce qu'on appelle communément *os labial* ou *os des mystâces*.

de la Bordelière, *Cyprinus latus*, Bl.; mais sans fixer le nombre des dents.

Gesner a fait une attention spéciale à cette organisation; il l'a décrite pour plusieurs espèces de poissons; aussi, en comparant ses notes avec mes propres recherches, je suis parvenu à reconnaître exactement les espèces de Cyprins dont il a parlé.

Cuvier, *Leçons d'anatomie comparée*, tom. 3, pp. 190-192, a indiqué le nombre et la forme des dents pharyngiennes de quelques Cyprins; et Jurine, *Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, tom. 1, part. 1, 1821, p. 19, a publié une *Note sur les dents et la mastication des poissons appelés Cyprins*; mais il s'est borné à peu d'espèces, et ne s'est pas même occupé de toutes celles du lac Léman.

Avant d'entrer dans le détail de la denture de tous les Cyprins mentionnés dans cette *Ichthyologie française*, je vais rappeler la disposition des dents dans les animaux à sang froid et dans un invertébré.

Le Lézard ordinaire, *Lacerta agilis*, Linn., a le fond du palais armé de deux rangées de dents.

L'Orvet, *Anguis fragilis*, Linn., a sur la moitié postérieure de chaque arcade palatine de très-petites et très-courtes dents, rangées sur deux rangs.

Dans la Couleuvre, *Coluber natrix*, Linn., chaque arcade palatine et mandibulaire est armée de dents coniques crochués, très-pointues, dirigées en arrière; il y a par conséquent quatre rangées, à peu près, de dents longitudinales à la mâchoire supérieure, et deux à l'inférieure.

Dans la Salamandre, *Lacerta Salamandra*, Linn., on trouve au palais deux rangées longitudinales de

dents nombreuses, petites, attachées aux os qui représentent le vomer.

Dans les *Crapauds* et les *Grenouilles*, les dents forment une ligne transverse interrompue dans son milieu; elles sont implantées dans les os palatins.

Dans les *Cyprins* les dents font corps avec les arcs pharyngiens.

Dans le *Coluber scaber*, Linn., les dents sont situées sur la portion de l'œsophage appliquée contre les vertèbres le plus rapprochées de la tête.

Enfin dans l'*Ecrevisse* les dents sont placées sur l'estomac.

On voit, par ces détails, que les dents peuvent occuper toutes les parties du canal alimentaire, depuis l'arc des mâchoires jusqu'à l'orifice de l'estomac.

Les dents des poissons ont besoin d'être examinées dans leur structure, pour s'assurer si elle a de l'analogie avec celle des dents des mammifères.

Ces dents ne sont point enchatonnées dans des alvéoles; elles sont ou soudées à la mâchoire, ou quelquefois seulement fixées à la gencive ou à d'autres parties molles.

Par la coction, la couronne des dents se détache quelquefois de leur corps et se présente alors comme une sorte de petite coupe. On ignore combien il doit s'écouler de temps pour qu'elle soit complètement adhérente avec le corps de la dent.

J'ai trouvé fréquemment, dans des *Cyprins* cuits, des dents qui vacillaient, probablement parce que le noyau osseux n'avait pas encore acquis une dureté suffisante.

Le nombre des dents chez chaque *Cyprin* est constant; mais il peut varier par la chute ou l'oblitération

d'une ou plusieurs d'entre elles. Jurine soupçonnait que les dents tombées étaient remplacées; je pense le contraire, parce que ces dents, faisant partie des mâchoires pharyngiennes, n'ont point de germe pulpeux. Au surplus, c'est une opinion sur laquelle on discutera longtemps à raison de l'impossibilité d'observer les dents pharyngiennes pendant la vie du poisson.

M. Isid. Geoffroi St.-Hilaire, *Traité de Tératologie*, tom. 1, 1832, p. 436, dit : « On sait que chez un grand nombre de poissons, les dents sont, dans l'état normal, non pas implantées dans des alvéoles osseux; mais seulement adhérentes aux parties molles..... La dent véritablement comparable à un poil, est une dépendance du système tégumentaire, et non, comme l'admettaient tous les anciens anatomistes, du système osseux. »

J'ignore comment il sera possible de faire cadrer les dents pharyngiennes des Cyprins avec l'*adhérence aux parties molles* et avec la *dépendance du système tégumentaire*.

TABLEAU DE LA DENTURE DES CYPRINS.

Neuf dents disposées sur trois rangées.

Le Barbeau, *Cyprinus barbatus*, Linn.

Huit dents disposées sur deux rangées.

Cyprinus fulvus, Nob.

Le Rotengle, *Cyprinus erythrophthalmus*, Linn.

Le Goujon, *Cyprinus gobio*, Linn.

Sept dents disposées sur deux rangs.

Le Spirlin, *Cyprinus bipunctatus*, Bl.

Cyprinus mugilis, Nob.

Cyprinus rufus, Nob.

Le Meunier, *Cyprinus dobula*, Linn.

Cyprinus jaculus, Jurine.

Six dents disposées sur deux rangs.

L'Ablette, *Cyprinus alburnus*, Linn.

Le Vairon, *Cyprinus phoxinus*, Linn.

Six dents sur un seul rang.

Le Vangeron, *Cyprinus rutilus*, Linn.

Cyprinus fuscus, Nob.

Cyprinus toxostoma, Nob.

Cinq dents.

La Tanche, *Cyprinus tinca*, Linn.

La Bouvière, *Cyprinus amarus*, Bloch.

La Brème, *Cyprinus brama*, Linn.

Cyprinus xanthopterus, Nob.

La Bordelière, *Cyprinus latus*, Bloch.

Quatre dents.

La Dorade de la Chine, *Cyprinus auratus*, Linn.

Dents à couronne plate sillonnée.

La Carpe, *Cyprinus carpio*, Linn.

La forme des dents, jointe à l'examen de la figure de l'apophyse de l'os basilaire, dans laquelle est sertie la plaque pharyngienne supérieure, fournit le moyen de distinguer toutes les espèces que nous avons examinées, et dont nous donnons l'histoire.

VII. LA CARPE, *Cyprinus* ¹ *Carpio*, Linn. Gmel.,
S. N., édit. XIII, p. 1411, sp. 2.

Bloch, *Ichthyologie*, part. 1, p. 77, pl. XVI.

Jurine, *Hist. des poiss. du lac Léman*, p. 204, n° 11, pl. 9.

Lacépède, *Hist. nat. des poiss.*, tom. X, p. 292.

Dahamel, *Traité général des Pêches*, 2^e part., p. 509, sect. III,
pl. XXVI, fig. 1, tom. 3, p. 69.

Boanaterre, *Tableau encyclopédique des trois règnes de la nature. Ichthyologie*, pl. A, fig. 1, extraite des *Act. Paris.*, 1733.

¹ De *καρπία*, Vénus, à cause de la fécondité de ce poisson qui, dit-on, d'après Aristote, fraie cinq à six fois par an.

préjugé qui existait contre les poissons, et notamment contre la Carpe, que l'on choisit de préférence pour les peupler aujourd'hui.

En effet, la très-grande fécondité de ce poisson, qui fraie en mai et en août, et dont les œufs, d'un jaune rouge, sont très-abondans; la facilité de l'élever dans

de l'eau conservée dans un tonneau, charbonné intérieurement.

En 1804, M. Schaub, chimiste de Cassel, employa la poudre de charbon végétal pour désinfecter une fosse d'aisances, abandonnée depuis longtemps parce que personne n'osait y descendre; et en 1805, Krusenstern, capitaine de vaisseau russe, employa le premier le procédé indiqué par Berthollet, pour conserver l'eau pure et bonne dans les voyages de long cours.

En 1810, M. Figuié reconnut que le charbon d'os possède à un plus haut degré que le charbon de bois, la propriété de décolorer et de désinfecter.

Vers 1812, M. Desrone fit l'application de cette nouvelle découverte au raffinage du sucre de betteraves.

En 1822, M. Payen reconnut les grands avantages pour l'agriculture, de l'emploi du mélange du résidu des raffineries avec le dixième ou le quinzième de sang coagulé.

Pendant l'hiver, on est quelquefois obligé de pratiquer des ouvertures dans la glace de l'étang. Dès qu'on aperçoit, dit Bloch, dans ces trous une espèce de ver noir et long, ou que les Carpes y viennent, il est nécessaire alors d'ôter un peu de l'ancienne eau, pour y en introduire de nouvelle. Bloch, *Ichth.*, part. 1, p. 88. Comment cela pourrait-il se faire dans les étangs alimentés par les eaux pluviales?

Le ver noir et long dont parle Bloch est sans doute une larve de Ditique ou d'Hydrophile.

les étangs, la saveur de sa chair que l'on finit par apprécier, le cas que l'on fait des œufs de ce poisson qui, suivant Lieutaud, passent même pour être sains, et la délicatesse des laites ou laitances, placèrent bientôt la Carpe au premier rang des poissons dont l'homme peut favoriser la reproduction pour ses propres besoins. Ce poisson devint en quelque sorte domestique.

La Carpe vit habituellement de larves d'insectes, de vers, de petits coquillages, de graines, de racines et de jeunes pousses de plantes¹. Les feuilles et les graines de salade les engraisent promptement. Elle fait entendre, en mangeant, un bruit particulier qui est produit, soit par le choc des mâchoires, soit par le cloquement de l'eau.

Dans la Carpe, les lobes du foie sont si longs, si profondément divisés, et tellement disposés, qu'il devient difficile de les compter au milieu des trois circonvolutions et demie de l'intestin, dont ils remplissent tous les intervalles.

La vésicule du fiel est grosse. S'il arrive qu'on la crève en vidant le poisson, on peut, dit Bloch, *p.* 81, faire passer l'amertume avec du fort vinaigre.

Le temps où les Carpes sont les meilleures, c'est depuis l'automne jusqu'au printemps.

La Carpe fraie sur les herbes au milieu du printemps. Albert-le-Grand, *Oper.*, tom. vi, *p.* 651, a signalé l'erreur de ceux qui prétendaient que la carpe femelle avalait la laite du mâle pour se féconder.

Ce poisson s'élançe au-dessus de l'eau avec une adresse remarquable pour éviter le filet qui l'entoure

¹ Bloch, *Ichthy.*, part. 1, *p.* 80, attribue à la Nayade vulgaire la grosseur des Carpes des étangs de M. Schlegel.

et le presse de toutes parts. Albert-le-Grand, *Oper.*, tom. vi, p. 651, et Vincent de Beauvais, *Speculum natur.*, lib. xvii, cap. xl, parmi les ruses de la Carpe pour éviter les filets des pêcheurs, parlent des sauts qu'elle fait. Cette manière d'échapper oblige les pêcheurs à placer deux ou trois filets, à une petite distance les uns des autres; de sorte que si les Carpes échappent au premier, elles sont prises dans le second ou le troisième, comme le dit Jurine, *Act. Genev.*, tom. 3, 1^{re} part., p. 204.

Arnault de Nobleville et Salerne, médecins d'Orléans, dans la continuation de la *Mat. médic. de Geoffroi*, tom. 3, p. 266, parlent de deux os de forme ovale, placés au-dessus des yeux, auxquels ils attribuent les mêmes vertus qu'à la pierre de Carpe. Ce sont les *pierres d'oreille*.

La pierre de Carpe ¹, à laquelle on attachait jadis

¹ Habet et in medio capitis substantiam quandam, majusculam, crassam, cordis fere figuræ, duram sed tenacem et flexilem dum recens est, sub dentibus mordentis: tanquam in acetabulo quodam repositam; similiter ut leuciscus fluviatilis quem Gardonum vocant Galli. *Gesner*, p. 371, lin. 12.

Sunt autem in maxillæ recurvæ medio dentes quini fere accumulati, chœradum (*saillies*) instar, situ et magnitudine inæquales, tres majusculi, duo exigui, præduri, cavi, superficie summa lata, sive plana, obtusa, sed lineis quibusdam exasperata, unus tantum et candidior cæteris, et superficie lævi est in mucronem brevissimum fastigiata. *Gesn.*, p. 371, lin. 27.

On voit, par ces détails, que Gesner connaissait les dents pharyngiennes de la Carpe aussi exactement que les ichthyologistes modernes.

des vertus merveilleuses, remplace les dents pharyngiennes supérieures; c'est une plaque triangulaire, de substance dentaire ou d'émail, très-dure, qui est enchâssée et comme sertie dans une dilatation de l'os basilaire, et située à la face supérieure du pharynx; c'est contre elle que les pharyngiens inférieurs compriment et broient les alimens. Cuvier, *Hist. nat. des poissons*, tom. 1, p. 494, p. 357.

La Carpe est un poisson lent, paresseux, peu disposé à se déplacer; ¹ pour les forcer à l'exercice, on leur associe le Brochet, qui en les poursuivant les sollicite à un exercice qui contribue à leur développement.

Dans les *Chroniques, Lettres et Journal de voyage extraits des papiers d'un défunt*, 1836, tom. 1, p. 66, on lit :

« Dans la cour de la maison des bains d'Alexanderbad, il y a un grand bassin rempli d'une eau de source fraîche, courante et limpide comme du cristal, dans lequel on pêche un instant avant de les cuire, les délicieuses Truites et les Carpes exquis qui se servent journellement sur la table. Il n'y a en effet aucune comparaison entre les Carpes que l'on mange ailleurs, et celles-ci, ce qui peut s'attribuer tant à la pureté et à la transparence de l'eau dans laquelle elles vivent, qu'aux petites Truites dont elles s'engraissent; c'est au surplus une observation à vérifier, et que je recommande aux amateurs. »

Puckler Muskau avance une assertion erronée; en effet, les Carpes n'étant point voraces, ne peuvent

¹ Cependant elles forment des routes dans la vase, comme Duhamel s'en est assuré. *Traité des Pêches*, p. 509.

manger les Truites ; ce sont au contraire ces dernières qui mangent les Carpillons.

Un abonné du Bas-Rhin a envoyé au Cultivateur la note suivante :

« En 1792, il existait à Strasbourg une Carpe ayant au museau un anneau d'or, sur lequel était gravée l'année où elle avait été mise dans le réservoir ; cette époque remontait à François I^{er} ; son poids dépassait 50 livres. Deux fois elle avait fait le voyage de Strasbourg à Paris, à l'aide du procédé qui vient d'être désigné, (pain trempé dans de bon vin rouge sucré, mis dans la bouche, paille neuve humectée entourant le poisson) ; la dernière fois, c'était au mariage de Louis XVI ; le conventionnel Merlin de Thionville, en 1792, l'acheta 10,000 fr. et la fit servir sur sa table. » *Le Cultivateur, Journal des progrès agricoles*, 1835, *Avril* ; tom. XI, p. 254.

L'action du conventionnel Merlin était simplement une bravade révolutionnaire, comme depuis il en a fait étant à Mayence ; car la chair de ces Carpes, monstrueuses par leur grosseur, est courte, molle et insipide.

Il y en avait dans les fossés du château de Pontchartrain qui étaient très-grosses ; beaucoup avant la mort de Louis XIV, M. le Comte de Maurepas a dit à Duhamel qu'il en avait fait pêcher une, pour connaître quelle était la qualité de sa chair, qui ne s'est point trouvée bonne ; Duhamel a vu servir sur une table, une Carpe d'une grosseur monstrueuse ; on convint unanimement que c'était un mets au-dessous du médiocre. Cependant les Carpes de 12 à 15 livres de l'étang auprès de Montreuil-sur-mer, et qui se vendaient

jusqu'à deux louis, étaient en grande réputation. Duhamel, *Traité général des Pêches*, p. 511.

La Carpe est du nombre des poissons indiqués dans *l'École de Salerne*. Le commentateur de l'édition 1493, sous l'article 8, dit : « La Carpe est un poisson d'eau douce bien connu, mais très-visqueux ; aussi les gens riches le font cuire avec le vin, pour lui enlever sa viscosité. »

Ce mode de préparation, toujours usité, est connu en Bourgogne, sous le nom de *môrette*, prononcez (meurette), expression pittoresque dont le radical *more* désigne la couleur noire de la sauce ; notre *môrette* est appelée à Paris *étuvée*.

Suivant Arnauld de Villeneuve, auquel on doit la découverte de l'eau-de-vie, de l'huile de térébenthine, des eaux spiritueuses, dans son Commentaire de l'École de Salerne, peu de poissons d'eau douce entraient encore au xiv^e siècle dans le régime alimentaire.

Parmi les Carpes pêchées en août 1836, dans la ligne du canal, depuis le bassin jusqu'à Larrey, se sont trouvées des Carpes plus courtes, plus épaisses, à dos bombé, ce qui les faisait paraître comme bossues. C'est suivant les pêcheurs une simple variété ; serait-elle analogue aux Carpes à dos fort recourbé, du canton de Revermont ? Les naturalistes du département de l'Ain pourront nous l'apprendre.

Il y a dans le canton de Revermont¹ en Bresse, deux

¹ Revermont ; on donnait anciennement ce nom à une seigneurie du Bugey, dont les comtes de Savoie s'emparèrent vers la fin du xi^e siècle. Cette seigneurie comprenait les terres qui se trouvent présentement entre les Mandemens (remplacés par les Bailliages) de Coligny et de Pont d'Ain.

lacs souterrains , qui se dégorge dans les sécheresses , et inondent une grande étendue de pays ; l'un s'appelle le *Dron*, l'autre *Certines*.

La terre qui couvre ce dernier lac souterrain , s'élève en certain temps , se détrempe , et l'on voit sortir de cette espèce de limon des Carpes dont le dos est , dit-on , fort recourbé. Après la vérification du fait , il faudrait examiner si c'est une espèce particulière à cet étang , ou si la courbure de ces Carpes vient des lieux souterrains où elles vivent.

Beguillet, Descript. de la France, gouvernement de Bourgogne, p. 254, [1].

La Carpe est un poisson sur lequel on a beaucoup écrit ; tous les ichthyologistes en ont parlé. Voyez le *Nouv. Dict. d'hist. nat., éd. 2, t. v, p. 323*, et *Dict. des sc. nat., tom. VII, p. 135*. Elle est susceptible d'acquérir de grandes dimensions, *p. 100*, et d'offrir quelquefois des monstruosité par la difformité de la tête. Rondelet a donné la figure exacte d'une Carpe à front très-bombé et à museau très-court, sous le titre de *Cyprini mirâ specie. De Piscib. lacustrib. liber, cap. VII, p. 154. Act. Divion., 1835, p. 19*. Gesner, *de Aquatilibus, p. 373*, donne aussi la figure d'une Carpe monstrueuse, sous le titre : *Cyprinus rarus et monstrosus*, qu'Aldrovandi, *Monstror. historia, p. 142, 352*, a copiée, parce qu'on a dessiné une tête humaine pour remplacer celle de la Carpe.

Cette curieuse monstruosité de Carpe, *Act. Divion., 1835, Sc., pp. 77, 78*, a reçu des Allemands le nom de *Mopskarpfen*. Elle résulte de la brièveté extrême de toute la région maxillaire supérieure, que la mâchoire inférieure, seulement un peu plus courte qu'à l'ordinaire, dépasse de beaucoup en avant. La face se

termine presque immédiatement au devant de l'œil, par une surface assez large, quadrilatère, à peu près verticale, s'étendant depuis la bouche jusqu'au sommet de la tête. L'œil, de grandeur ordinaire, est placé presque à égale distance du sommet de la tête et de l'ouverture buccale. *Traité de Tératologie, par M. Isidore Geoffroi St.-Hilaire, 1832, tom. 1, p. 284-285, pl. 1, fig. 4, 5, 6.*

Cette monstruosité présente des variétés à raison de l'allongement ou de l'accourcissement du museau.

L'allongement du museau donne la Carpe à bec pointu semblable à celui d'un Hochequeue, dont il est parlé, *Act. Paris., 1747, Hist., p. 52, § IV.*

Une autre monstruosité bien plus importante pour nos tables, est celle désignée sous le nom de *Carpeau*, renommée pour la délicatesse de sa chair, et indiquée par Duhamel, *Pêches, 1^{re} part., sect. III, p. 513.*

De Latourrette a publié des *Recherches et observations sur le Carpeau* ¹, dans le *Journal de physique, 1775, octobre, p. 271-280.* Il a démontré que ce poisson n'est qu'une Carpe chez laquelle, par des circonstances particulières, jusqu'à présent inconnues, les organes sexuels ne se sont pas développés, ou sont atrophiés ². Le Dr Gaspard, dans ces derniers temps, a confirmé d'une manière très-précise l'opinion de Latourrette.

Cette variété de Carpe se pêche dans la Saône et est

¹ Les petits Carpeaux d'une livre et au-dessous sont nommés à Lyon *Pargneaux*, suiv. l'Encycl. méth., *Dict. des Pêches, p. 143.*

² Une autre monstruosité est produite par l'hermaphroditisme, accidentel dans la Carpe, quoique constant dans le Serran. Cuvier, *Hist. nat. des Pois., tom. 1, p. 170, 534.*

très-recherchée ; elle offre , comme ses congénères , de grosses dents adhérentes aux os pharyngiens inférieurs, et pouvant presser les alimens entre elles et un bourrelet gélatineux qui tient à une plaque osseuse soudée sous la 1^{re} vertèbre ; ce bourrelet , connu vulgairement sous le nom de *langue de Carpe* , recouvre la dernière pièce médiane de l'appareil hyoïdien qui fait saillie sous elle.

Pour engraisser les Carpes , on les renferme dans un petit filet , et on les nourrit de pain trempé dans du lait , comme le dit Derham , *Théolog. physique* , p. 10 , et arrosé par intervalle de quelques gouttes d'eau de vie , comme l'indique l'*Ency. méth. , syst. anat. , t. 4 , p. 284*.

Klein , *Pisc. misc. 5 , tab. XI , f. 4* , parle de poils très-fins que l'on remarque quelquefois sur la tête , les écailles , et les rayons des nageoires de Cyprinoides.

Ces poils sont des animaux parasites du genre *Lernée* et probablement la *Lernæa clavata* , Mull. ; *Zool. Danica* , tom. 1 , p. 75.

La Carpe est quelquefois atteinte du *Tænia laticeps* , Pall. , Gmel. , p. 3081 , sp. 86 , *Caryophyllæus piscium* , Goeze , Gmel. , p. 3052 , sp. 1 ; *Gérostée changeante* , Dict. Sc. nat. , tom. 18 , p. 496 , figurée et décrite dans la traduction de l'ouvrage , sur les vers de Bremser , p. 115 , 136. Appendix ; pl. 1 , fig. 5.

M. Duquaire ; dans un *Mémoire sur les Etangs* , a exposé mieux qu'on ne l'avait fait avant lui les ravages de certains animaux ennemis des poissons ; tels sont :

1^o La Grenouille , qui ne se bornant pas au menu fretin , saute sur les plus grosses Carpes , se cramponne sur leur dos , leur implante dans les yeux ses deux pattes de devant , leur ronge la peau du crâne , tantôt les fait périr , tantôt les laisse aveugles. On prévient

est inconvenient par la présence des Brochets ¹. Ces assertions sont dénuées de fondement.

¹ Les Brochets ne serviraient à rien dans ce cas (en supposant que M. Duquaire l'ait vu), car, s'il faut en croire *Dubravius*, évêque de Bohême, le même malheur arrive au Brochet. Me promenant, dit-il, avec l'évêque Thurzo, sur le bord d'un étang, en Bohême, j'ai vu une Grenouille sauter sur un Brochet, lui enfoncer les pattes antérieures dans les yeux, les déchirer avec elles et ses dents; etc., etc.

Isaac Walton, dans son parfait Pêcheur, *The compleat Angler of the Contemplative man's recreation*, 4^e edit., London, 1668, p. 147, 148, rapporte les détails du combat de la Grenouille et du Brochet, et signale l'obstination de la première qui ne lâcha prise qu'après la mort de son adversaire.

Ce fait prouve l'inutilité de la présence des Brochets pour empêcher les Carpes de devenir la proie des Grenouilles. Au surplus Walton ajoute : « Cela paraît aussi peu probable que l'arrachement des yeux d'un chat par une souris. » En effet c'est l'histoire de la souris qui niche dans l'oreille d'un chat.

Les Anglais ont contribué à répandre en Histoire naturelle des opinions fort étranges, parmi lesquelles il faut ranger celle d'un naturaliste dont parle le prince Puckler Muskau, *Mémoires et Voyages*, 1833, tom. 2, p. 320.

« Les Crapauds, est-il dit, ont la faculté de se propager par les pattes de devant. Quand les Crapauds mâles ne trouvent pas de femelles, ils se posent, dans les étangs, sur des Carpes, fixent leurs pattes sur les yeux du poisson, et restent souvent dans cette position jusqu'à ce que les Carpes en perdent la vue. Notre naturaliste assurait qu'il avait été lui-même témoin de cette expérience, qu'il appelait spirituellement de l'amour aveugle. »

Il paraît que le naturaliste dont parle l'auteur a voulu, pour faire un calembour, et mystifier la société où il était.

A l'article Carpe, Walton, *ouv. cité*, p. 161, 162, rapporte l'assertion d'un propriétaire qui prétendait que toutes ses Carpes, conservées dans son étang, avaient été mangées par des grenouilles fixées si fortement à leur tête, qu'on ne pouvait les en séparer qu'avec beaucoup de peine, ou en les faisant périr.

Ne serait-ce pas cette assertion du propriétaire dont parle Walton, qui serait répétée par M. Duquaire ? Tout porte à le croire.

La Carpe à la vérité, n'attaque pas les grenouilles comme le Brochet, mais devient-elle la victime de ce Batracien, comme le dit le propriétaire anglais ? Le fait, qui paraît au moins fort douteux, est fondé, je pense, sur un passage du *Traité des alimens*, par Louis Lémery, 2^e édition, p. 378, à l'article *Mottelle*, où se trouvent confondues les Loches et les Lottes; il dit au sujet de ces derniers poissons : « Il est à remarquer qu'on « les tire quelquefois de l'eau avec des grenouilles qui « leur pendent à la gueule, et qui s'y sont attachées « comme pour sucer de la nourriture, etc. »

Cette assertion singulière a pour base une observation mal faite. On aura pêché une Lotte qui n'avait pas encore eu le temps d'avalier entièrement la grenouille dont elle s'était saisie, et l'on en aura conclu que le Batracien, pendant à la gueule de la Lotte, s'en nourrissait en la suçant.

Les observations mal faites sont la source de toutes les opinions singulières répandues dans le monde.

2° Le Chat.

3° Le Putois. Voyez le *Mémoire sur les Etangs*, par M. Duquaire, dans les *Mém. de la Société d'Agriculture de Lyon*, 1834, pp. 46, 47.

L'auteur n'a signalé ni la Loutre ¹, ni le Rat d'eau ², sans doute parce que les habitudes de ces carnassiers sont assez connues. Mais il aurait dû parler du Canard, qui est un des plus grands ennemis du poisson et la peste des rivières et des réservoirs qu'il dépeuple.

Dans les forêts de l'Australie, le D. Morsten a découvert une espèce d'araignée, qui a neuf pouces d'envergure, huit pattes et six yeux, le corps d'un gris sale, zébré et tacheté de petits points rouges. Elle affecte particulièrement les endroits humides et marécageux, se retirant dans des troncs d'arbres pourris où elle se creuse un trou tubuleux de six pouces de diamètre, grossièrement tapissé d'un enduit plastique et filandreux, qui ressemble assez à de l'amadou.

Ces araignées descendent de leur retraite, gagnent le fond de l'eau, d'où elles sortent souvent après une demi heure, emportant avec elles, tantôt de petits poissons, des larves ou gros vers. *Revue britannique*, 1835, tom. xvii, p. 177.

La famille des araignées, qui offrait déjà une espèce chasseresse, en a donc une autre pêcheuse. C'est dans l'Australasie un nouvel ennemi des poissons, si l'observation du docteur Morsten est exacte.

¹ Pour s'assurer si les ravages exercés dans un étang, sont le fait de la Loutre, il faut placer sur les bords de l'étang quelques pierres blanches, sur lesquelles les Loutres viennent fionter, ce qui donne la certitude que l'on désire.

² « Le Rat d'eau, m'écrit M. Baudot, se place dans les buissons qui se trouvent sur les bords de la Saône, pour y guetter sa proie, et n'attaque que le poisson de moyenne grosseur; il est souvent attaqué lui-même par la Loutre, qui le saisit et le mange. »

A. REINE DES CARPES; Cyprin spéculaire; Carpe à miroir; Carpe à Cuir. *Cyprinus carpio*, β . *macrolopidotus*, γ , *alepidotus*, Gmel., S. N., édit. XIII, tom. 1, p. 1411, sp. 2, var. β , γ .

Jonston, *de Piscibus*, tab. 29, fig. 2, Spiegelkarpf.

Marsili, *Danub. Pannon.*, tom. 14, p. 59, tab. 20. *Cyprinus* II.

Duhamel, *Traité général des Pêches*, 11^e part., sect. III, p. 510, p. 550, pl. XXVI, fig. 2.

Meyer, *Représ.*, tom. 1, pl. 8. Carpe Dauphin, à cause de la tête tronquée. Voyez ci-dessus, p. 102.

Bloch, *Ichthyolog.*, part. 1, pag. 89, pl. 17.

Bonnaterre, *Tabl. Ichthyolog.*, p. 189, pl. 76, fig. 318.

Lacépède, *Hist. nat. des Poissons*, tom. 10, p. 326.

Nouv. Dict. d'Hist. nat., éd. 2, tom. 5, p. 329; tom. 9, p. 66, tom. 29, p. 137.

Dict. Sc. nat., tom. VII, p. 142, sp. 5, p. 143, sp. 6; tom. XLV, p. 27, atlas, pl. 69, fig. 2.

Cette variété accidentelle de Carpe ne peut pas constituer une race¹, encore moins une ou deux espèces, comme l'ont fait plusieurs auteurs : elle est à la Carpe ce que la *Tanchor* est à la *Tanche*. Elle est assez rare dans notre département, et c'est seulement par hasard que tous les ans on en rencontre une ou deux en pêchant les étangs.

L'échantillon sur lequel j'ai fait mes observations, était laité, et de la taille de 13 pouces depuis l'extrémité

¹ Malgré l'assertion de Cuvier formulée dans les termes suivans :

« L'on en (de Carpe) élève une race à grandes écailles, « dont certains individus ont la peau nue par places, ou « même entièrement, que l'on nomme *Reine des Carpes*, « *Carpe à Miroir*, *Carpe à Cuir*, etc. » *Règne animal*, tom. 2, p. 271.

Hermann, *Observat. zoologicae*, p. 316, 317, regardait le Cyprin spéculaire comme une simple variété de Carpe.

de la tête , jusqu'à la naissance de la nageoire caudale ; il m'avait été donné par M. Dupuis , marchand de poisson , qui l'avait trouvé dans les étangs fangeux de Demigny , empoissonnés depuis deux ans.

Cette variété diffère de la Carpe ordinaire par la présence de larges écailles , placées sur les deux côtés de la crête dorsale , et celle de quelques autres disséminées irrégulièrement sur le corps , dont la plus grande partie de la surface , lisse , d'un gris jaunâtre , ou couleur de glaise , imitait du cuir poli ; disposition qui explique un des noms donnés à cette variété.

La grandeur des écailles , leur largeur , et leurs reflets les ont fait comparer à de petits miroirs , cause d'un autre nom sous lequel cette variété est connue.

La taille plus considérable de cette variété l'a fait appeler Reine des Carpes.

C'est donc bien à tort que Bonnaterre a joint un astérisque au nom de ce poisson , comme espèce non indiquée par Linné dans son *Systema naturæ*.

Cette variété est plutôt remarquable par sa rareté que par l'excellence de sa chair , qui ne vaut pas mieux que celle d'une Carpe vulgaire de pareille taille.

Il serait curieux de savoir quelle est la disposition individuelle qui favorise le développement des écailles sur plusieurs parties du corps , et leur chute sur le reste , car à l'époque où l'on empoissonne les étangs on ne remarque aucune différence sur les individus qu'on y projette. On peut présumer que des organes digestifs , plus énergiques dans ces individus , favorisent d'une manière puissante leur développement , et celui d'un certain nombre d'écailles , en provoquant la chute des autres. Cette cause est probable si l'on fait attention au nombre des dents pharyngiennes de cette variété ; j'en

ai compté six à une mâchoire et huit à l'autre ; et Cuvier n'en accorde que quatre et quelquefois cinq à la Carpe ordinaire.

J'ai vu la couronne plate et sillonnée en travers de deux dents se détacher complètement de leur support , d'où je conclus que les couronnes des dents pharyngiennes tombent. Il est difficile de prouver si elles se renouvellent, comme le dit Jurine. Je suis porté à croire que les couronnes tombées, les dents s'oblitérent, et j'attribue à cette cause la diminution du nombre des dents. On peut voir dans d'autres Cyprins la couronne se détacher de même : je m'en suis assuré plusieurs fois. On doit sans doute à cette chute la différence signalée dans le nombre des dents qu'il faut toujours fixer d'après le plus élevé.

Je ne parle pas de la plaque dentaire pharyngienne supérieure, enchatonnée dans la cavité triangulaire sphérique de l'apophyse de l'os basilaire, parce qu'elle ressemble à celle de la Carpe ordinaire; les dents pharyngiennes inférieures sont également à couronne plate sillonnée. Il en est de même de la structure singulière des apophyses des premières¹ vertèbres de la colonne dorsale; de celle de l'apophyse de la 3^e vertèbre de l'épine, apophyse appelée *Os mitral*, par Petit, *Act. Paris.*, 1733, p. 213, 221, et regardée par Cuvier, comme formée par de simples démembremens des apo-

¹ M. Weber voit les analogues des osselets de l'oreille des mammifères dans les pièces osseuses qui sont aux côtés des premières vertèbres, et qui soutiennent la vessie nataire des Cyprins. Ces pièces osseuses, qui sont de simples démembremens des apophyses transverses des premières vertèbres, ont une connexion médiate avec le labyrinthe.

Voy. Cuv., Hist. nat. des Poissons, tom. 1, p. 463.

physes transverses des premières vertèbres : cette structure singulière n'ayant point été signalée à l'article de la Carpe ordinaire , je vais en donner une idée , puisqu'aucun naturaliste n'en a parlé.

Les *Pariétaux* se touchent sur une grande partie de leur longueur, l'os impair est en arrière d'eux, et peut être regardé comme un *occipital supérieur*, pourvu postérieurement d'une crête mince irrégulièrement dentelée, et élargie supérieurement pour former un large sillon triangulaire.

L'*Occipital inférieur* ou *Basilaire* est remarquable par la dilatation de sa portion inférieure et par le prolongement de sa portion postérieure, imitant un prisme triangulaire creusé à sa face supérieure. A l'os basilaire appartient la facette articulaire, en forme de cône creux, par laquelle la tête s'attache au corps de la première vertèbre, très-mince et, seulement de chaque côté, munie d'une apophyse, épineuse triangulaire courte.

La 2^e vertèbre est pourvue de cinq apophyses, dont quatre latérales, et une dorsale; les deux latérales antérieures dirigées horizontalement, sont aplaties à leur extrémité, rayée en dessus.

Les deux autres latérales postérieures très larges, partent de la partie moyenne du corps de la vertèbre; elles sont aplaties et imitent les ailes de fer blanc attachées aux *Oiseaux de plaisir*. Leur partie antérieure passe sur les deux apophyses antérieures de cette même vertèbre, et leur partie postérieure se dirige au-dessous des apophyses antérieures de la troisième vertèbre; mais elle se redresse pour ceindre leur base.

La 3^e vertèbre est également pourvue de cinq apo-

physes, dont la dorsale confondue avec celle de même nom de la 2^e vertèbre, concourt à la formation d'une énorme et large crête verticale dont l'échancrure postérieure est bornée inférieurement par la petite pointe de l'apophyse dorsale de la 3^e vertèbre.

Les quatre autres apophyses dirigées perpendiculairement en bas, paraissent n'en faire que deux; la base des plus longues apophyses part de l'apophyse dorsale.

Les apophyses les plus courtes prennent leur origine à la partie inférieure et moyenne de la vertèbre. Ces pédicules, après s'être avancés horizontalement, s'élargissent subitement en se dirigeant en bas, après avoir fait corps avec une portion des deux premières apophyses.

Une suture réunit les apophyses les plus courtes, qui présentent alors une plaque terminée par un court prolongement, à l'extrémité duquel se trouve un petit bouton comprimé.

Cette plaque a été indiquée et figurée par Petit, *Act. Paris.*, 1733, p. 213, 221, sous le nom d'*os mitral*, à cause de sa forme.

C'est contre cette plaque que s'appuie la partie postérieure du prolongement de l'os basilaire dont nous avons parlé plus haut.

VIII. La DORADE ¹ de la Chine, *Cyprinus auratus*, Linn., Gmel., S. N., tom. XIII, p. 1418, sp. 7.

¹ On lit dans le *Dict. pittor. d'Hist. natur.*, 1835, tom. 2, p. 574 : DORADE (poiss.), nom vulgaire du *Cyprinus amarus*, Linn.

L'auteur a sans doute voulu dire *Cyprinus auratus*, Linn., car Linné n'a point de *Cyprinus amarus*; c'est Bloch qui a adopté ce dernier nom pour désigner la Bouvière.

Baster, *Oper. subscas.*, tom. 2, p. 78, tab. 9.

Duhamel, *Traité général des Pêches*, tom. 3, p. 57, 122, 11^e part., sect. 17, pl. 2.

Les figures 1-5 ont été copiées par Bonnaterre, *Tabl. encyc.*, *Icht.*, pl. 78, fig. 324-326, pl. 79, fig. 327.

Encyclopédie méthod., *Hist. nat.*, tom. 3, p. 209. Poisson doré de la Chine, p. 217, Kin-yu.

Bloch., *Ichthyologie*, part. III, p. 102, pl. xciii et pl. xciv, fig. 1-3.

Lacépède, *Hist. nat. des Poiss.*, édit. in-12, tom. 2, p. 360. Le Cyprin doré.

Nouveau dict. d'hist. nat., édit. 2, tom. 12, p. 69. Cyprin doré.

Dict. sc. nat., tom. vii, p. 143.

Epines dorsale et anale dentelées. Ce poisson, d'abord noirâtre, prend par degré ce beau rouge doré qui le caractérise et lui a fait donner vulgairement le nom de *Poisson rouge*.

Ce Cyprin, transporté depuis plus de deux siècles, de la Chine en Europe, est actuellement assez répandu dans cette dernière partie du monde. Il supporte aisément les variations de température de notre climat, et dans plusieurs localités on l'éleve dans les bassins.

Les premiers Cyprins dorés que l'on a vus en France, y ont été apportés d'Angleterre, où ils étaient connus depuis 1611, pour la Pompadour¹, dont les salons ambrés jouaient un si grand rôle sous Louis XV.

¹ Un assez joli conte, intitulé *Le Pigeon blanc*, dont Diderot avait fait quelques lectures à ses amis, et qui pouvait alors contenir quelques applications sur le roi, Mme de Pompadour et les ministres, avait éveillé, en juillet 1749, la sollicitude de M. Berrier, lieutenant de police à cette époque. *Mémoires, correspondance et ouvrages inédits de Diderot*, 1830, tom. 1, p. 28.

Ce conte *bleu*, comme le désigne l'auteur, est publié sous le nom suivant : *L'Oiseau blanc*; il pouvait avoir dans le

La bassesse de certains courtisans, dans l'espoir d'obtenir des faveurs du Souverain, a voulu conserver le nom de la favorite, en l'appliquant non-seulement à deux oiseaux : *Columba Pompadora*, Lath., et *Ampelis Pompadora*, Linn., mais encore à deux plantes, l'une le *Calycanthus floridus*, Linn., et l'autre une espèce de Quadrette, comme le dit Bosc, dans le *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, édit. 2, tom. 27, p. 561.

On peut voir des poissons rouges ou des Cyprins dorés, dans les boutiques de plusieurs marchands, mais surtout dans le grand bassin du Jardin botanique de Dijon, où ils passent l'hiver.

Lorsqu'on les élève dans des bocaux, on les nourrit avec des fragmens de petites oublies ou de la mie de pain.

Il est des amateurs qui, pour se procurer un spectacle extraordinaire, font fabriquer de vastes bocaux à doubles parois. Ils placent dans le centre une cage remplie d'oiseaux; l'intervalle entre les deux parois est rempli d'eau; on y place des poissons dorés, et l'on a le

temps quelque sel; mais il est aujourd'hui fort insipide et surtout très-insignifiant. On peut le lire dans les *Œuvres complètes de Diderot*, 1819, t. v, 1^{re} part., p. 194-246.

Un M. de Resseguier s'est fait mettre à la Bastille, pour des vers très-violens et très-bien faits contre le Roi et M^{me} de Pompadour.

L'*Épître de Satan à Voltaire* est de ce même de Resseguier : l'abbé d'Olivet a été l'éditeur de cette mauvaise Épître, et M. de Pompignan le censeur. *Mém. cités*, p. 256.

L'*Épître du Diable à Voltaire* est mise par Barbier, *Dict. des Anonym.*, sur le compte de M. Giraud, médecin. Mais l'assertion de Diderot doit être préférée.

plaisir de voir voler des oiseaux au milieu de poissons qui nagent.

Lorsque les Cyprins dorés sont enfermés dans des vases, ils n'atteignent guère que la taille de six à huit pouces ; mais dans les étangs, ils atteignent celle de douze à quatorze pouces.

J'ai vu deux échantillons de ce poisson, pris au mois d'octobre 1836, dans l'étang de la commune de Saint-Germain-du-Bois, (département de Saône-et-Loire, arrondissement de Châlon, canton de Buxi). Les pêcheurs les regardaient comme des variétés accidentelles, et ne recherchaient point à quelle espèce de poisson on pouvait les rapporter ; ils se contentaient de les désigner sous le nom de *Poissons rouges*, *Carpes rouges* ; la couleur en effet était aussi vive que celle des Cyprins de la Chine. On remarquait à la surface de leur corps des points dorés très-brillans et des reflets dorés fort éclatans.

Dans ce poisson, la dépression de la tête, au point de son adhérence à l'épine, est très-sensible ; la mâchoire inférieure est fort ascendante ; la ligne latérale est droite, composée de 29 à 30 glandes ; les écailles sont grandes.

Près de chaque narine, antérieurement et supérieurement, on remarque une membrane redressée quand le poisson est dans l'eau, et affaissée quand on l'en extrait ; c'est une valvule, ou une espèce de soupape qui recouvre l'ouverture de la narine, comme on le remarque dans les Crocodiles. La longueur de la tête est trois fois dans celle du corps, à partir de l'opercule à l'origine de la queue.

La largeur du corps est deux fois et demie dans sa longueur totale, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue.

L'échantillon que j'ai examiné avait sept pouces et demi. La nageoire dorsale, composée de dix-neuf rayons, s'étend depuis l'origine des ventrales jusqu'au-delà du point antérieur de l'insertion de l'anale, à laquelle on ne trouve que six rayons; les ventrales en ont neuf. La caudale est fourchue. L'appareil dentaire pharyngien offre supérieurement une plaque ovoïde, sertie dans une cavité de même forme de l'os basilaire.

Les dents pharyngiennes inférieures, au nombre de quatre à chaque mâchoire, sont disposées sur un seul rang : trois ont la forme d'une hache dont le tranchant serait tronqué et imiterait le dos d'un couteau; la quatrième est cylindrée.

Cette espèce, voisine du Carassin et de la Gibèle, diffère de l'un et de l'autre par des caractères importants; et pour en signaler la différence, je vais la mettre en regard des caractères comparatifs, des deux derniers poissons, donnés par Bloch, *Ichthyol.*, page 63.

*Gibèle*¹. *Carassin*². *Cyprin de la Chine.*

Ecailles grandes.	Ecailles plus petites.	Ecailles grandes.
Ligne latérale courbée.	Ligne latérale droite.	Ligne latérale droite.
Nag. caud. en croissant.	Nag. caud. droite.	Nag. caud. fourchue.
A. 8 ray., D. 19.	A. 10 ray., D. 21.	A. 6 ray., D. 19.
Double rangée de dents pointues, au nombre de huit.	Rangée simple de dents arrondies, au nombre de cinq.	Rangée simple de dents en forme de hache, au nombre de quatre.

¹ La *Gibèle* est mentionnée par Cuvier dans les termes suivans : « à corps un peu moins haut, à ligne latérale arquée vers le bas, à caudale coupée en croissant. »

Elle est plus commune autour de Paris. *Règne anim.*, édit. 2, tom. 2, p. 271.

² « Le *Carreau*, *Carassin*, à corps très-élevé, à ligne la-

Au premier coup-d'œil , on prendrait l'espèce que je décris pour une Gibèle ou pour un Carassin ; mais un examen plus attentif aura bientôt fait remarquer les différences.

Son corps est couvert de grosses écailles , même au ventre , qui , dans les autres espèces , n'en a que de petites ; ses ovaires sont considérables , même au mois de novembre.

LAVEAUX , dans la traduction , fait dire à Bloch : « La Gibèle n'a pour séjour que les petits lacs et les marais , où elle est exposée à être dévorée..... par les Grenouilles qui l'entourent. »

Mais Gmelin rétablit le texte en disant : *Ova parit a ranis sapius devorata*. Ce qui est conforme à l'assertion de Bloch ¹.

Il paraît que LAVEAUX , en traduisant , se rappelait le préjugé signalé aux articles *Carpe* et *Brochet*.

La chair de la Carpe dorée est tendre , savoureuse.

Ce poisson offre , dans ses couleurs et dans ses nageoires , de nombreuses variétés : tantôt il est sans dorsale , d'autres fois il n'en a qu'une très-petite. La figure et la taille de la nageoire de la queue varient extraordinairement ; aussi ont-elles fourni à Martinet l'occasion

« térale droite , à tête petite , à caudale coupée carrément. »

Il est rare dans nos environs , mais fort commun dans le Nord. *Ouv. cité* , p. 271.

N. B. Dans le *Dict. des Scienc. nat.* , tom. VII , page 38 , au mot *Charassin* , on est renvoyé à l'article *Carpe* , où il n'est nullement question de *Charassin*.

¹ BLOCH dit : Der Frosch seinen (*Cyprinus Gibelio*) laich verzehret. *OEconqmischae naturgeschichte der Fische Deutschlands Erster theil* , 1782 , p. 72.

de faire des gravures qui, réunies au nombre de 42 planches, composent un ouvrage intitulé : *Hist. nat. des Dorades de la Chine*, 1780, et dont le texte a été rédigé par de Sauvigny :

Le Cyprin doré a la vie dure ; sa chair, au dire de Bosc, est agréable à manger ; cependant, jusqu'à cette heure, on s'est contenté d'élever le poisson doré, seulement par curiosité. Il a quatre dents pharyngiennes comprimées et tranchantes ; il fraie en mai.

M. Malot, à Villers-les-Pots, élève dans les bassins de son jardin une grande quantité de ces poissons.

Le Cyprin doré, si recherché à la Chine, n'est pas le seul poisson que l'on puisse élever dans des vases, pour l'agrément.

Les habitans de Tenasserim et de Mergui en ont un autre. Dans ces provinces de l'Asie orientale, où les combats de lutte, de pugilat, de buffles, de coqs, sont fort à la mode, « on élève pour le combat une espèce de poisson que les Siamois appellent *Plakat*. Ces poissons sont enfermés dans un grand vase, et quand on a fixé les termes du combat et que les paris sont arrêtés, chaque amateur met un poisson dans un bassin d'eau froide. Dès que les deux poissons s'aperçoivent, ils courent l'un sur l'autre, et le combat ne finit que lorsqu'un des poissons succombe sous les coups de son adversaire. » *Nouv. Ann. des Voyag.*, 1835, tom. 3, pag. 395.

L'auteur n'indiquant d'aucune manière l'espèce de ce poisson ni les armes dont il fait usage, reporte involontairement nos idées sur les combats ou duels de hannetons, avec lesquels s'amuse les enfans ; ou sur les combats du *Bourong-gema*, *Türnix* combattant, *Hemipodius pugnax*, Temming, oiseau très-recherché

des Javanais pour son habitude des combats ; ou enfin sur les combats de coqs , à l'occasion desquels les habitans de Bornéo n'achètent de l'acier de l'Europe que pour garnir les éperons des coqs , armure qu'ils préfèrent quand elle est faite d'un morceau de rasoir , au dire d'un voyageur cité dans les *Nouvelles Annales des Voyages*, 1832, tom. iv, p. 13.

Les combats de coqs étaient aussi de mode en Angleterre , où , pour augmenter l'ardeur de ces oiseaux dans les combats et les rendre vainqueurs , quelques champions avaient le secret de leur faire avaler de l'ail, *Journ. de pharmacie*, 1819, sept., p. 409.

Les Chinois élèvent et dressent des cailles et même des grillons pour le combat.

Tous ces rapprochemens ne mettant pas sur la voie pour retrouver le poisson combattant, il faut diriger nos recherches d'un autre côté.

Il suffit de se rappeler un genre de poisson désigné sous le nom d'Acanthure , et dont le caractère se tire de la queue armée de chaque côté d'une ou plusieurs fortes épines mobiles. Dans l'état de repos, ces épines sont inclinées vers la tête et couchées contre le corps , dans une fossette longitudinale , dont le poisson la fait sortir à volonté pour la redresser perpendiculairement aux côtés de sa queue et la rendre une arme très-dangereuse.

Ces fortes épines mobiles , tranchantes comme une lancette , font de grandes blessures à ceux qui prennent ces poissons imprudemment.

C'est donc à une espèce d'Acanthure qu'il faut rapporter le *Plakat*. On ne pourra la déterminer exactement qu'à la vue du poisson ; car le genre est trop nombreux , comme on peut le voir dans Cuvier, *Hist.*

nat. des Poiss., tom. x, pp. 166-256, pour réussir à bien nommer l'espèce en question.

C'est aussi au genre Acanthure qu'il faut rapporter le poisson vénéneux dont il est question dans le paragraphe suivant.

Le fleuve Bendjer, dans l'île de Bornéo, nourrit un poisson vénéneux qui pique les pieds des gens employés à traîner les bateaux par dessus la barre. Cette blessure fait aussitôt gonfler la jambe avec une inflammation violente et cause le délire qui est bientôt suivi de la mort ; car, jusqu'à présent, les indigènes n'ont pas découvert de remède pour guérir ces accidens terribles. *Eyriès, Abrégé des Voyages modernes*, tom. xii, pp. 177, 178. Ce poisson appartient au genre Acanthure, dont une espèce, (Acanthure bleu), est décrite et figurée par Duhamel, *Pêches*, tom. 3, sect. iv, p. 65, pl. xii, fig. 3, sous le nom de *Porte-lancette*.

M. Isidore Geoffroi Saint-Hilaire a quelquefois produit l'albinisme chez de jeunes Cyprins dorés de la Chine, nés avec leurs couleurs normales ; il lui suffisait pour cela de les placer pendant quelques semaines dans de l'eau de puits. Si l'expérience durait trop longtemps, ils ne tardaient pas à dépérir et à mourir ; si au contraire on l'interrompait et qu'on replaçât les jeunes Cyprins dans de l'eau de rivière, on les voyait peu à peu reprendre, au moins en partie, leurs couleurs normales. *Traité de Tératol.*, 1832, tom. I, pp. 299, 318.

IX. LA BOUVIÈRE ou la PETEUSE. *Cyprinus amarus*, Bloch, Gmel., *Syst. nat.*, xiii, p. 1433, sp. 49.

Gesner, *De Aquatilibus*, p. 27. De Bubulca Bellonii.

Aldrov. *De piscib.*, p. 620. De Bubulca Bellonii.

Duhamel, *Traité général des Pêches*, 2^e part., III^e sect., p. 514, pl. xxvi, fig. 5.

- Bonnaterre, *Encycl. méth. Tableau ichthyol.*, pl. 80, fig. 333.
 Bloch, *Ichthyologie*, part. 1, p. 45, pl. VIII, fig. 3.
 J. Hermann, *Observat. zoolog.*, p. 320. Blicklein.
 Lactède, *Hist. nat. des Poiss.*, tom. XI, p. 68.
Nouv. Dict. d'Hist. nat., éd. 2, tom. 9, p. 76, tom. 4, p. 286.
 Dans le *Dict. des sciences nat.*, tom. V, p. 2809, on renvoie au mot *Cyprin*, où la Bouvière n'est pas mentionnée; et au mot *Peteuse*, tom. XXXIX, p. 205, on est renvoyé au mot *Bouvière*.

D, 10 : P, 7 : V, 7 : A, 11 : C, 20.

30 vertèbres, et 14 paires de côtes.

Le nom de Bouvière a été donné à ce poisson, parce qu'on le trouve dans la boue, ou plutôt parce qu'il a un goût de boue, ou peut-être à cause de la boue que l'on trouve dans son pharynx : de là *Bouvière*. Belon ne s'étant point rappelé cette circonstance, ni celle de la conversion du *v* voyelle en *v* consonne, a employé le féminin de *Bubulcus*, c'est-à-dire *Bubulca*, pour désigner ce poisson qui n'a aucun rapport avec un bouvier.

Duhamel, p. 514, dit : « Je ne sais pourquoi on nomme ce poisson *Peteuse*. »

S'il eût consulté Gesner, *de Aquat.*, p. 27, il aurait lu : *Alus Peteuse, à bombis obscænis tracta*, etc. Le bruissement produit par ce poisson lorsqu'on le saisit est la cause du nom qu'il porte.

Ce bruissement s'observe encore dans la Loche de rivière, *Cobitis tenia*, Linn., mais surtout dans le Misgurn, *Cobitis fossilis*, Linn., poisson très-commun dans les fossés autour de Mayence.

Les pêcheurs de la Saône ont tellement altéré le second des noms de la Bouvière, qu'ils l'ont presque rendu méconnaissable; en effet ils emploient le mot *Pelletet*, *Peultet*, pour désigner ce poisson : voici comment cela est arrivé :

Au lieu de *Peteuse*, féminin, ils auront dit *Peteu*,

masculin ; et en variant très-peu la prononciation , ils ont fait *Peulteu*, puis *Peulté*, en adoucissant la dernière diphthongue ; et enfin *Peultet*, *Pelletet*. On sait combien l'orthographe des mots varie d'après la prononciation. On en a la preuve journalière dans les relations des voyageurs où les noms d'un même lieu sont si différemment écrits , à raison de la prononciation.

Un pêcheur m'a apporté ce poisson sous le nom de *petite Brême*.

Gesner, de *Aquatilib.*, p. 27, sous la rubrique *Bulca Belloni*, rapporte les propres expressions de l'ichthyologiste français ; et, p. 374, lin. 49, il parle du même poisson (sans le rapprocher de celui de Belon) dans les termes suivans : « In Albi flumine pisciculi
« quidam, Carpiis exiguis similes, capiuntur latiusculi,
« amari, ingrati, Oberkottichen dicti : Piscibus albis
« adnumerant ; » et p. 844, il le note encore sous le nom de *Riemling*.

Châbuisseau, nom que les pêcheurs du Poitou et d'Aunis donnent à un petit poisson de deux ou trois pouces de long, dont les écailles sont petites et blanches, qui a, depuis les ouïes jusqu'à la queue, une bande de deux à trois lignes de largeur, d'un bleu clair et luisant. Il a un petit aileron sur le dos, un ou deux derrière l'anus ; l'aileron de la queue fendu, deux nageoires sous la gorge, une derrière chaque ouïe, et la tête petite. *Encyclop. méth., Dict. des Pêches*, p. 35.

L'auteur ne dit pas si c'est un poisson de mer ou un poisson d'eau douce : dans ce dernier cas ce serait la *Bouvière*, à laquelle on donne à tort deux anales.

Duhamel, en parlant de la *Bouvière* ou *Peteuse*, dit : « Petit poisson d'eau douce, qui, par la forme de son

corps, a, en petit, assez de ressemblance avec la Carpe. »

Malgré des caractères aussi précis, ce poisson a été confondu avec d'autres, par les auteurs qui se bornent à copier, sans examiner les objets. De la Chesnaye-des-Bois, *Dict. raisonné et universel des animaux*, en fournit la preuve aux mots *Bouvier*, tom. 1, p. 330, et *Peteuse*, tom. 3, p. 409, où les descriptions ne conviennent nullement au *Cyprinus amarus*.

On trouve encore une autre preuve de cette confusion dans le *Dict. théor. et prat. de chasse et de pêche*, (par Delisle de Sales), où, dans le tom. 1, p. 101, on lit : « **BOUVIER**, poisson de rivière, couvert de petites écailles argentées et perlées, quoiqu'il se tienne ordinairement dans la vase ; il n'a que trois à quatre doigts de longueur ; on le croit apéritif. Le peuple, qui s'en nourrit, lui a donné les noms de *Peteuse* et de *Rosière*. »

Dans le tom. 2, p. 320, on lit : « **ROSIÈRE**, Cyprin long d'un demi pied ; sa chair est bonne à manger, quoique de difficile digestion. »

Ce dernier passage, copié d'autres ouvrages, n'a pas de rapport avec le poisson qui nous occupe.

La Bouvière aime les eaux pures et courantes qui ont un fond de sable ; elle se reconnaît par sa couleur verdâtre en dessus et d'un bel aurore en dessous ; le deuxième rayon de la dorsale forme une arête assez roide. C'est le plus petit des Cyprins d'Europe ; sa taille est de 12 à 15 lignes au plus ; il est transparent, comme presque tous les petits poissons.

Ce poisson ne fait pas un objet de gain pour les pêcheurs ; ils y font même si peu d'attention, que Moch n'a pu apprendre d'eux le temps du frai. Cet auteur donne comme synonyme du *Cyprinus amarus*,

dont la chair est amère , le petit *Phoxinus* de Rondelet, de *Piscib. fluviatil. liber*, p. 204; mais c'est une erreur. Ce petit *Phoxinus* est une *Bordelière* , bien caractérisée par la longueur de sa nageoire anale.

Bloch donne encore pour synonyme de la Bouvière , la petite Bambele à écailles , de Gesner , *De Aquatilib.*, p. 843. Mais en recourant au texte du naturaliste suisse, on remarque que la taille assignée à la Bambèle , ne convient nullement à la Bouvière.

Malgré sa petitesse , la Bouvière se trouve quelquefois enveloppée dans les filets ; mais les pêcheurs ne daignent pas la ramasser , ils l'abandonnent sur place ; on la prend au printemps pêle-mêle avec les Ablettes. Elle fraie en avril et en mai ; à cette époque elle a une ligne d'un bleu d'acier , de chaque côté de la queue : ses œufs peu nombreux , sont fort gros , ainsi que j'ai eu occasion de l'observer.

Comme il faut vider ce très-petit poisson , ainsi que tous les autres , pour le manger , il est bien difficile de ne pas rompre la vésicule du fiel , de la grosseur d'un pois , située sous le lobe droit du foie qui est très-volumineux : alors , ce poisson est d'une amertume insupportable ; il a d'ailleurs un goût de vase désagréable , (cause de son nom Bouvière) ; aussi n'est-il jamais servi sur les tables.

Ce petit poisson a la tête plus large que le corps ; et au dessus des ouïes elle offre une grande résistance ; le front est aplati , les narines sont très-ouvertes et un peu saillantes , les yeux sont rouges.

Ces poissons vont ordinairement au nombre de trois ou quatre et se poursuivent continuellement.

L'appareil dentaire de la Bouvière présente supérieurement une plaque ovoïde enchatonnée dans l'os

basilaire , pourvu d'un appendice triangulaire horizontal , portant dans son milieu une lame perpendiculaire.

Les deux mâchoires inférieures portent chacune cinq dents crochues placées sur une seule rangée.

2° sous-genre. BARBEAUX. *Barbus*, Cuv.

Ce sous-genre a pour caractères : la dorsale et l'anale courtes ; une forte épine pour second ou troisième rayon de la dorsale ; quatre barbillons , dont deux sur le bout , et deux aux angles de la mâchoire supérieure.

Par les nageoires , dorsale et anale , très-courtes , ce poisson diffère des Carpes , où la nageoire dorsale longue , a , ainsi que l'anale , une épine dentelée pour 2° rayon. Il se sépare naturellement des Goujons qui manquent d'épines à toutes leurs nageoires , des Tanches qui sont dans le même cas et dont les écailles sont très-menues , des Brêmes et des Ables dépourvues d'épines et de barbillons.

X. Le BARBEAU commun. *Cyprinus barbuis*, Linn., Gmel., S. N., édit. XIII, p. 1409, sp. 1.

Boch, *Ichthyologie*, part. 1, p. 91, planche XVIII.

Dahamel, *Pêches*, 2° part., sect. III, p. 519, pl. XXVII, fig. 1° Barbeau ou Barbotte; fig. 2, mâchoire intérieure vers le bas des branchies¹.

¹ C'est un os pharyngien qui, dans les Cyprins, se recourbe pour entourer une partie de l'œsophage.

On trouve dans le *Coluber scaber*, Linn., Gmel., S. N., éd. XIII, p. 1109, n° 272, *Anodon scaber*, Smith (l'*Anodon* de Klein, suivant le *Dict. Sc. nat.*, t. 2, p. 183; *Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, éd. 2, t. 2, p. 125, que les naturalistes postérieurs n'ont pas connu), outre ses petites dents maxillaires, des dents œsophagiennes, formées par les apophyses additionnelles des premières vertèbres de l'épine. Par cet arrangement le serpent peut casser les œufs dont il fait sa nourriture, et se substantier ainsi.

Meyer, *Représ.*, tom. 2, pl. 10.

Marsili, *Danub.*, tom. iv, p. 18, tab. vii, fig. 1.

Bonnaterre, *Tableau encycl. des trois Règnes, ichthyologie*, pl. 76, fig. 317.

Lacépède, *Hist. nat. des Poiss.*, tom. x, p. 320.

Rondelet, de *Piscibus fluviatilibus liber*, cap. xix, p. 194.

Aldrovandi, *De piscibus*, lib. v, cap. xvi, p. 597, de Barbo.

Nouv. Dict. d'h. nat., édit. 2, tom. 3, p. 234.

Dict. Sc. nat., t. xv, supplém., p. 6. *Atlas icht.*, pl. 70, fig. 1.

xvi paires de côtes et 46 vertèbres.

Le nom de ce poisson lui a été donné à cause des barbillons situés au bout et aux deux angles de la mâchoire supérieure. Il n'y a jamais eu équivoque sur la détermination de ce poisson, quoique son nom de *Barbotte* ait été donné à d'autres poissons.

Le Barbeau, qui croît fort vite, se nourrit de petits poissons, (Bloch, p. 92, dit de Chélidoine) : il avale des Perches, des mollusques, des vers, des insectes, des cadavres d'animaux submergés, des plantes en décomposition. Il a la vie dure, la chair blanche et de bon goût ; c'est au mois de mai qu'il est le plus gras.

Suivant Marsili, *Danub.*, tom. iv, p. 19, la chair de ce poisson est blanche, molle, regardée par les Allemands comme insalubre : aussi s'en abstiennent-ils pendant les mois de juin et juillet, époque pendant laquelle le Barbeau est couvert de tubercules, et sujet à la dysenterie, ce qui avait fait dire qu'il était *menstrué*.

Dans l'Oder, il y en a de deux à trois pieds de long qui pèsent six à huit livres. Il fraie au milieu du printemps, en mai et juin, et dépose ses œufs sur les pierres du fond, dans les endroits où le courant est le plus rapide. On le sert sur les tables : la partie moyenne de son corps est celle que l'on mange. Cependant on dit *tête de Barbeau* et *queue de Truite*, pour désigner les meilleurs morceaux de ces poissons.

Tant qu'il est jeune, il a pour ennemis tous les poissons voraces et les oiseaux d'eau ; le fiel est jaune.

Les œufs de Barbeaux, comme ceux de la Lotte et du Brochet, sont nuisibles, et troublent les fonctions digestives. Voy. *Mém. de l'Académ. des Sciences de Dijon*, 1820, p. 240-253. Aussi sont-ils rejetés soigneusement par les cuisinières attentives ; cependant Bloch, p. 93, dit en avoir mangé, ainsi que sa famille, sans en avoir été incommodés.

« Plusieurs Barbeaux se trouvent-ils réunis dans un réservoir où ils manquent de nourriture ; ils sucent la queue les uns des autres, au point que les plus gros ont bientôt exténué les plus petits. » *Lacépède, Hist. nat. des Poissons*, tom. x, p. 324.

Le Barbeau a neuf dents pharyngiennes, placées sur trois rangs, quatre en bas, trois au milieu, deux au dessus, en forme de massues, terminées par une pointe un peu crochue. *Cuvier, Anat. comparée*, tom. 3, p. 191.

Cette disposition n'est pas constante, puisque dans le même individu j'ai vu une mâchoire qui portait cinq dents en bas, deux au milieu et deux au dessus. Le prolongement de l'os basilaire est placé de champ. La cavité de l'os basilaire est en ogive élargie, et présente une saillie dans son milieu.

Dans les intestins du Barbeau vivent :

1. *L'Echinorynchus barbi*, Schranck, Gmel., p. 3049, n° 41.

2. *Le Caryophyllæus piscium*, Goeze, Gmel., p. 3052, sp. 1. *Géroflée changeante*, Dict. Sc. nat., tom. xviii, p. 496. *Caryophyllée des poissons*, Dict. Sc. nat., tom. lvi, p. 553.

3. *Monostoma cochleariforme*, Dict. Sc. nat., t. 32, p. 488.

4. *Fasciola punctum*, Dict. Sc. nat., t. 57, p. 586.

5. *Scolex auriculatus*, Dict. Sc. nat., t. 29, p. 301; tom. 57, p. 606, pl. 46, fig. 1.

6. *Tænia rectangulum*, Batsch, Gmel., p. 3081, sp.

84. *Botriocephalus rectangulum*, Encyclop. méthod., Vers, tom. 2, p. 147, n° 10. *Botriocephalus rectangulum*, Dict. Sc. nat., t. 57, p. 610.

3° sous-genre, GOUJON, *Gobio*, Cuv.

Barbillons, dorsale et anale courtes, l'une et l'autre sans épines.

XI. Le GOUJON, *Cyprinus Gobio*, Linn., Gmel., S. N., édit. XIII, p. 1412, sp. 3.

Bloch, *Ichthyologie*, p. 49, pl. VIII, fig. 2.

Jurine, *Hist. des Poissons du lac Léman*, p. 217, n° 16, pl. 14.

Encycl. Dict. des Pêches, p. 69. Goujon de rivière, Vairon, p. 292.

Bonnaterre, *Tableau encycl. des trois règnes. Ichthyol.*, pl. 77, fig. 319.

Duhamel, *Traité général des Pêches*, 2° part., sect. III, p. 497, pl. XXI, fig. 5.

Lacépède, *Hist. nat. Poiss.*, tom. X, p. 333.

Rondelet, *De piscibus fluviat. lib.*, cap. XXXI, p. 206.

¹ Cet auteur, 2° part., p. 565, dit : Chabot, voyez Goujon de rivière ; à ce mot, p. 566, 2° col., on lit : « Goujon de rivière. Quelques-uns ont nommé le Chabot « Goujon de rivière ; il a un grand aileron sur le dos. » Duhamel, par ce caractère, désigne clairement le Goujon qui n'a qu'une nageoire dorsale, tandis que le Chabot en a deux : nouvel exemple de la fausse application des noms ; aussi Duhamel, dans le texte, p. 497, à l'article *Goujon*, ne lui donne pas pour synonyme le nom de *Chabot*.

Meyer, *Représent.*, tom. 1, pl. 74, fig. sup.

Geuer, de *Aquatilib.*, p. 473, 474, donne, p. 479, une meilleure figure du Goujon; c'est la seconde de cette page.

Aldrovandi, de *Piscib.*, lib. v, cap. xxvii, De Gobio fluviatili.

Marsigli, *Danub.*, tom. 1v, p. 23, tab. 1x, fig. 2. Mala, sed descriptio eximia.

Nouv. Dict. d'Hist. nat., éd. 2, tom. xiiii, p. 328; tom. 1x, p. 66.

An *Cyprinus Benacensis*, Pollini, *Temolo* des Italiens?

Dict. Sc. nat., tom. xix, p. 245.

D. 10 : P. 14. 15 : V. 8. 9 : A. 8 : C. 28. Côtes 14 paires.

Le nom français de ce poisson, qui a 39 ou 40 vertèbres, vient évidemment du latin *Gobio*, attribué encore à d'autres poissons; on l'appelle à cause de cela et pour le distinguer, *Goujon de rivière*; à Lyon il est dit *Goiffon*, *Goeffon*.

Artedi, par erreur, appelle ce poisson *Gonion* et *Vairon*. Il donne une description des parties externes et internes, *Ichthyol.*, part. v, p. 13, sp. 5.

Le Goujon le dispute au Vairon pour l'éclat et la variété des couleurs de son manteau, mais on le distinguera facilement à ses barbillons, à son front déprimé, à ses nageoires dorsale et anale, courtes et tigrées de noir. Sa taille est de cinq à sept pouces; suivant Duhamel il en faut douze pour faire une livre.

« Dans cette espèce de poisson, le nombre des individus femelles est cinq à six fois plus considérable que celui des mâles. » Lacépède, *Hist. nat. des Poissons*, tom. x, p. 338.

Le Goujon vit de vers, de larves, d'insectes aquatiques, de coquillages, de végétaux; il est fort avide des charognes que l'on jette dans les rivières, et on est toujours sûr d'en trouver beaucoup auprès d'elles; on l'accuse de manger le frai des autres poissons.

Il fraie en mai, juin, dans le courant des rivières

res ; la couleur de ses œufs est bleuâtre, leur volume est très-petit ; la femelle les dépose contre les pierres, mais peu à peu, ce qui dure un mois.

A l'époque du frai, ces poissons voyagent en petites troupes et semblent se plaire les uns avec les autres.

Jurine n'accorde au Goujon que cinq dents pharyngiennes, la première courte, les quatre autres longues, grêles et crochues à leur extrémité, *Act. Gen., tom. 1, part. 1, 1821, p. 24*, parce qu'à l'imitation de Gesner, parlant du *Cyprinus erythrophthalmus*, il a négligé les trois dents de la rangée intérieure, comme il est aisé de s'en assurer par l'inspection.

L'appareil dentaire pharyngien du Goujon présente sur l'apophyse de l'os basilaire une cavité en ogive terminée par un prolongement en forme de sabre.

Les dents pharyngiennes inférieures sont au nombre de huit sur deux rangées à chaque mâchoire ; cinq dents sont extérieures et trois intérieures.

La chair du Goujon est blanche, grasse, délicate, excellente et très-estimée. Suivant Marsigli, les Allemands en font peu de cas. Dans certains cantons on le confond avec les Tétards du *Bufo fuscus*, dans les fritures.

Le Goujon perd difficilement la vie, on peut le conserver en réservoir, mais en peu de temps son corps se couvre de mousse, ce qui le fait périr. C'est un des meilleurs poissons à introduire dans les étangs pour servir de nourriture aux Brochets et aux Truites.

Autour du foie de ce poisson, on trouve quelquefois *l'Ascaris gobionis*, Goeze, Gmel., S. N. XIII, p. 3037 sp. 74. *Filaria ovata*, Encycl. méthod., vers, tom. 2 p. 396, sp. 17.

Dans son mésentère on rencontre un autre parasite

appelé *Ligula abdominalis*, *a. gobionis*, Bloch, Gmel., p. 3043, sp. 2, β , *a.*

Schonevelde, *Ichthyologie*, p. 35, parle du Goujon sous le titre de *fundulo*.

4^e sous-genre. TANCHE, *Tinca*, Cuv.

Il joint aux caractères des Goujons, celui de n'avoir que de très-petites écailles et de très-petits barbillons.

Les opercules des branchies sont lisses et sans écailles : le ventre est arrondi ; nageoire du dos unique, courte et à rayons osseux : lèvres protactiles, barbillons.

Les Tanches diffèrent des Goujons dont les écailles sont de grandeur ordinaire ; des Ables et des Brêmes dépourvues de barbillons ; des Carpes dont la nageoire dorsale est longue ; des Clupées, au ventre caréné.

XII. La TANCHE, *Cyprinus tinca*, Linn., Gmel., Sc. nat., édit. XIII, p. 1413, sp. 4.

Arledi, *Ichth.*, part. v, p. 27. *Cyprinus mucosus* ¹ totus nigrescens extremitate caudæ æquali.

Jurine, *Hist. des poissons du lac Léman*, p. 205, n^o 12, pl. 10.

Dict. des Sc. nat., tom. 52, p. 183, *Atlas*, *Ichth.*, pl. 69, fig. 1.

Bloch, *Ichthyol.*, p. 70, pl. xiv.

Lacépède, *Hist. nat. des poissons*, tom. x, p. 339, 345.

Duhamel, *Pêches*, p. 506, n^o part., sect. 111, pl. xxv, fig. 2.

Marsigli, *Danub.*, tom. iv, p. 47, tab. xv.

Bonnaterre, *Tableau encyclop. des trois Règnes, ichthyol.*, pl. 77, fig. 320.

Rondelet, *de Piscib. lacustrib. liber*, cap. x, p. 157.

Geoffroi, *Mat. médic.*, tom. 3, p. 266.

Gesner, *de Aquatilibus*, p. 1178.

Meyer, *Représ.*, tom. 2, pl. 51.

¹ Cette humeur, ainsi que celle qui recouvre les autres poissons, est un mucus difficile à délayer dans l'eau. Cuv., *Hist. nat. des Poissons*, tom. 1, p. 521.

Nouv. Dict. d'hist. nat., édit. 2, tom. IX, p. 66; tom. XXXII, p. 402.

D. 12 : P. 17 : V. 11 : A. 10 : C. 22-24.

Par erreur typographique, Linné, *S. N., édit. XII, p. 526*, indique 25 rayons à la nageoire de l'anus. Cette faute est répétée, dit Bloch, *part. I, p. 72*, par plusieurs auteurs modernes, Wulff, Pennant, Zückert, Fischer; elle est aussi répétée par Gmelin, *Syst. nat., tom. XIII, p. 1413*, qui n'a pas eu l'attention de la rectifier, malgré l'avertissement de Bloch.

Le nom de ce poisson, que l'on écrit aussi *Tanche*, vient du mot latin *Tinctus*, à cause de son dos coloré d'un vert noir, comme s'il eût été teint. Ce poisson prend quelquefois une belle couleur dorée, comme on le verra dans l'article suivant, *p. 135*.

Les Tanches se nourrissent des mêmes alimens que les Carpes : de plus, elles avalent les sangsues et les détruisent, elles atteignent rarement la taille d'un pied.

Elles fraient à la fin de mai et en juin, autour des herbes marécageuses; les œufs sont verdâtres, petits et excessivement nombreux. Ce poisson évite la Perche et le Brochet, en se cachant dans la boue; il a 16 paires de côtes et 39 vertèbres.

Les os où sont attachées les pectorales et les ventrales sont très-forts ¹.

La Tanche a la vie dure, moins cependant que la Carpe; quand on la nourrit bien, elle croît promptement et devient assez grosse; on en trouve de 7 à 8 livres; quand le beau temps veut venir, elle saute hors de l'eau; sa chair blanche, pleine d'arêtes, molle, fade, est im-

¹ Scapula et os innominatum robustiora, quam aliis piscibus. Gmel., *p. 1414*.

prégnée fréquemment d'une odeur de limon et de boue. Vincent de Beauvais, *Speculum natur.*, tom. 1, lib. xvii, cap. xcvi, appelle la Tanche, *Teucha*. « Ce poisson, « dit-il, est de rivière ou d'étang; tout le monde le « connaît, il se tient dans la vase, comme l'Anguille, « dont il a la couleur, et la chair fade, difficile à di-
« gérer. »

On est revenu de ce jugement pour l'Anguille, et même pour la Tanche, désignée par Ausonne sous le nom de *Ressource du bas peuple*, (*Solatia vulgi*): en effet quand la Tanche est dégorgée¹ dans des eaux vivés, sa chair acquiert beaucoup de délicatesse, au

¹ Au sud d'Aix-la-Chapelle, non loin de la porte Marschier, se trouve Borcette (de *Porcetum*), remarquable par ses eaux chaudes, qui, après avoir servi à différens établissemens de bains, vont se rendre à un petit lac en forme de carré long, bordé d'arbres, et sur lequel flottent de légères fumées.

Le petit lac de Borcette, appelé l'Étang chaud, à cause des eaux chaudes qu'il reçoit, ne gèle jamais, nourrit quantité de poissons médiocres. On ne peut manger de ces poissons qu'après les avoir fait dégorger longtemps dans l'eau froide; ils meurent à l'instant, si de l'eau froide on les rejette dans l'étang où ils sont nés. *Revue de Paris*, 1836, tom. 31, p. 55.

Il est fâcheux que M. Nisard n'ait pas précisé le degré de température de l'étang chaud, et qu'il n'ait pas donné le véritable nom des poissons qui y pullulent; ils sont sans doute différens de ceux observés: dans les eaux thermales de *Los-Banos*, près de Manille, par Marion de Procé; dans une fontaine thermale près Fériane, par Bruce; dans les sources d'eau chaude d'une petite vallée située à moitié chemin de Mascate à Mathah, par Clodoré.

point qu'une Tanche de trois livres est fort recherchée. Il en est de même, au dire d'Alléon Dulac, *Mém. pour servir à l'hist. nat. du Lyonnais*, tom. 1, p. 123, de la peau épaisse de ce poisson, *Encycl. méth., Hist. nat.*, tom. 3, p. 389.

La Tanche est fort sujette aux vers ; on y en trouve de plats et fort longs, indiqués sous le nom de *Ver des Tanches*, dans le *Journal des Savans*, 1723, p. 79, fig., et reproduits par Andry, *De la génération des vers dans le corps de l'homme*, 3^e édition, 1741, tom. 1, p. 52, fig.

Geoffroi en avait déjà parlé dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1710, *Hist.*, p. 39, § 4.

C'est la *Ligula simplicissima*, Rudolph., désignée par Gmelin, sous le nom de *Ligula abdominalis*, *Syst. nat.*, xiii, tom. 1, p. 3043, sp. 2, β . b ; *Dict. Sc. nat.*, tom. xxvi, p. 405, tom. 57, p. 611. Atlas, vers, pl. 46, fig. 5.

En Italie, la Ligule très-simple d'une espèce de Cyprin du lac Facino, est connue sous le nom de *Maccaroni piatti*, et regardée comme un mets agréable.

Outre la Ligule très-simple, on trouve encore dans les intestins de la Tanche le *Caryophyllæus piscium*, Goeze, Gmel., p. 3052, sp. 1. *Tænia laticeps*, Pallas, Gmel., p. 3081, sp. 86. *Caryophyllæus mutabilis*, *Encycl. méth.*, vers, tom. 2, p. 435. *Gérostée changeante*, *Dict. Sc. nat.*, tom. 18, p. 496. Atlas, vers, pl. 41, fig. 11, 12. Bremser, vers, p. 115, p. 136, Appendix, pl. 1, fig. 5.

Gesner, *de aquatilib.*, p. 1177, décrit la Tanche, dont il donne la figure p. 1178, et parmi les singularités dont il parle, j'ai remarqué la suivante : « Dans la tête des Tanches, on trouve deux petites pierres. »

Arnault de Nobleville, et Salerne, parlent de deux pierres qu'ils ont trouvées dans la tête de la Tanche, *Mat. medic., aut., Geoffroi, tom. 3, p. 269*, mais sans les désigner.

Ce sont les osselets de l'ouïe, dont le grand a une forme presque ronde avec un angle rentrant.

L'appareil dentaire de la Tanche se reconnaît facilement : la dent pharyngienne supérieure est pyriforme, enchatonnée dans la cavité de l'os basilaire.

Les dents pharyngiennes inférieures sont au nombre de cinq sur une même ligne à chaque mâchoire ; il arrive quelquefois que l'on en trouve moins, par suite de la chute forcée de quelques-unes.

Ces dents portées sur un pédicule rétréci, s'élargissent à leur sommet qui est sécuriforme, et qui imite la dernière articulation des palpes des coccinelles : elles sont terminées en dehors par un léger crochet ; et leur surface triturante offre un petit sillon.

A. La Dorée d'étang, *Cyprinus Tinca auratus*.

Bloch, *Hist. nat. poiss., part. 1, p. 74, tab. xv.*

Now. Dict. d'Hist. nat., édit. 2, tom. 32, p. 404. Tanche dorée.

Dict. des Sc. nat., tom. 52, p. 185. Tanchor.

Tableau encycl. des trois règnes. Poiss., p. 191, n° 8, pl. 77, fig. 321. Tanche dorée.

Gmel., S. N. XIII, tom. 1, p. 1414, sp. 4, f. Tinca aurea.

Lacépède, Hist. nat. Poiss., tom. 10, p. 345. Cyprin tanchor.

L'éclat de la robe de ce poisson égale celui des poissons dorés de la Chine ; aussi plusieurs amateurs en Allemagne se sont-ils empressés de déposer, dans leurs viviers ou leurs réservoirs, cette belle variété.

La Tanche, dont la couleur est presque noire dans les marais fangeux, devient d'un jaune doré dans les

rivières dont le fond est sablonneux et le cours rapide , ou dans les étangs dont la pureté des eaux est remarquable , ainsi qu'on le voit en Silésie.

Au surplus les teintes de ce poisson offrent beaucoup de variétés de nuances , dépendantes de l'âge , du sexe , du genre de nourriture et du climat.

Bosc , en parlant de la Tanche dorée , qui se trouve dans certains étangs de la Silésie , variété produite par la pureté des eaux de ces étangs , paraît ignorer que cette variété se rencontre en France.

M. Dupuis vient d'en trouver (mars 1836) quatre échantillons au moulin des Etangs près Dijon ; précédemment il avait vu des Tanches moins colorées que la commune ; l'une offrait une teinte jaune , mais sans les taches qui caractérisent la Tanchor.

Je dois à sa complaisance l'échantillon que j'ai fait déposer dans le bassin du Jardin des plantes.

Suivant Bloch , *p.* 76 , la Dorée d'étang a la vie dure : l'échantillon , qu'il élevait , a survécu au Goujon , à la Bordelière , au Rotengle , à la Rosse , et même à la Tanche ordinaire qu'il avait mise dans le même vase.

Lacépède regarde à tort comme espèce , cette variété de Tanche. Il la porte sous le n° 12 de son 11° genre.

Bloch nous apprend que la reine de Prusse avait fait venir de Silésie des Tanches dorées , pour les élever dans les canaux de Schernhausen. Un prince allemand et quelques grands , à l'imitation de la reine , en ont fait venir pour les conserver dans leurs bassins.

L'échantillon décrit et figuré par Bloch , lui avait été donné par la reine de Prusse.

Cette variété ne se propagerait pas par le frai , et M. Dupuis pense qu'elle reprendrait la teinte sombre de la Tanche ordinaire , parce que les quatre échantil-

lons qu'il a trouvés, se sont rencontrés parmi les Tanches communes qu'il avait pêchées dans le vaste réservoir du moulin des Etangs, communé de Saulon.

5° sous-genre. Les BRÊMES, *Abramis*, Cuv.

Les poissons de ce sous-genre n'ont ni épines ni barbillons; leur dorsale courte est placée en arrière des ventrales; leur anale est longue. Ils sont distingués des Carpes, des Barbeaux, des Goujons et des Tanches, par l'absence des barbillons; des Ables, par la longueur de l'anale.

XIII. La BRÊME, *Cyprinus brama*, Linn., Gmel., Sc. nat., XIII, p. 1436, sp. 27.

Bloch, *Ichthyolog.*, part. 1, p. 64, pl. XIII, p. 102, pl. XIX, fig. 9-12, œufs: fig. 14, Brême éclore récemment; fig. 15, écailles.

Dubamel, *Pêches*, 2^e part., sect. 111, p. 504, pl. xxv, fig. 1. Les lettres V. X. représentent l'os pharyngien, garni de dents, de la Brême.

Marsigli, *Danub.*, tom. IV, p. 49, tab. XVI.

Lacépède, *Hist. nat. des Poiss.*, tom. XI, p. 72.

Meyer, *Représent.*, tom. 1, pl. 72.

Bonnaterre, *Tabl. encycl. des trois règnes, Icht.*, pl. 84, fig. 346.

Rondelet, *de Pisc. lacustr. liber*, cap. VI, p. 154. De Cyprino lato.

Gesner, *de Aquatilib.*, p. 376. Cyprini lati *Icon accuratius*.

Nov. Dict. hist. nat., édit. 2, tom. IV, p. 350, tom. IX, p. 77.

Dict. des Sc. nat., tom. V, suppl., p. 72.

D. 12 : P. 17 : V. 9 : A. 29 : C. 19.

Le nombre des rayons n'est pas un caractère constant pour distinguer les poissons; en effet, Bloch en indique 29, et J. Hermann, *Observat. zoolog.*, pag. 327, n'en trouve que 26. Ce dernier naturaliste a vu la vessie natatoire épaisse et devenue presque cartilagineuse par la dessiccation. La Brême, dit-il, a deux moelles épinières placées l'une sur l'autre, mais séparées. *Pag.* 328.

Le nom de Brême, *Brama*, vient évidemment par contraction d'*Abramis*.

Ce poisson, qui a une longueur triple de sa largeur, qui a la vie assez dure, est facile à connaître par son corps large et aplati; par son dos aminci en tranchant; par sa nageoire dorsale courte, placée en arrière des ventrales; par son anale longue à 29 rayons. Artédi en compte 27 et quelquefois 28; il annonce 44 vertèbres, *Ichthyologie*, tom. v, pp. 20-23.

Tels sont les caractères de la Brême adulte, qui a 12-18 pouces de longueur, et pèse de 12-14 livres. Celle de la Saône ne pèse jamais plus de 3 ou 4 livres.

La Brême, dans sa jeunesse, est confondue, dit Bloch, *Ichthyologie*, p. 69, avec la Bordelière, à laquelle elle ressemble beaucoup par son corps mince, de forme allongée, qui lui a fait donner le nom d'*Eperlan bâtard*¹ par les pêcheurs parisiens. Elle est représentée par la figure inférieure des *Phoxini* de Rondelet, *de Piscib. fluvial.*, p. 204, caractérisée par la longueur de la nageoire anale.

« Les Brêmes gardonnées sont de jeunes Brêmes. »

¹ Il ne faut pas confondre les *Eperlans bâtards* (jeunes Brêmes) avec l'*Eperlan bâtard* dit *Grasdos* (jeune Athérine) figuré par Duhamel, *Pêches*, 2^e part., sect. vi, pl. iv, fig. 5. Les faux *Eperlans* sont, dit Cuvier, *Hist. nat. des Poissons*, tom. x, p. 417, des Athérines qui vivent en grandes troupes et sont regardées comme un aliment assez délicat. Gesner, *de Aquatilibus*, p. 432, donne, d'après Jean Caius, médecin anglais, la figure et la description d'une Athérine; mais la figure, n'offrant qu'une nageoire dorsale, ne convient nullement aux Athérines; elle ressemble beaucoup à celle de la page précédente.

Encycl. , Dict. pêches , p. 22. Ne seraient-elles pas plutôt des Bordelières , comme le dit Duhamel ?

Gesner , de *Aquatilib.* , p. 431 , sous le titre : *De Epelano Sequanæ seu fluviatili* , Bellonius , confond une jeune Brème , dont il donne la figure , avec le véritable Eperlan.

La Brème se plaît dans les eaux stagnantes et bourbeuses ; elle se nourrit de plantes , de vers , etc. ; aussi mord-elle facilement à l'hameçon.

Suivant Vincent de Beauvais , *Speculum natur.* , tom. 1 , lib. xvii , can. xxxv , ce poisson , qu'il désigne sous le nom de *Brena* , se soustrait aux poursuites du Brochet en se plongeant dans la vase ; ce qui trouble le fluide et la cache à son ennemi. Assez bon poisson , fort abondant et qu'on multiplie aisément.

La Brème fraie au printemps , en mai , juin , et même dès la fin d'avril , s'il fait chaud ; les œufs sont petits et rougeâtres , déposés sur les herbes. Bloch , *Ichthyolog.* , part. 1 , p. 102 , pl. xix , fig. 1-12 , 14 , 15. A cette époque , les écailles du mâle sont chargées de tubercules dont on ignore l'usage. Lorsqu'il survient du froid à l'époque du frai , l'anus des femelles se referme , s'enflamme , le poisson enfle , dépérit et meurt.

La chair de ce poisson , qui , bien nourri , croît aussi vite que la Carpe , est blanche , de bon goût , et assez généralement estimée.

Les Brèmes d'Auvergne , grasses et de grande taille , sont recherchées. De là le proverbe : « Qui a brasme , peut bien brasmer (régaler) ses amis. » Gesner , p. 377.

La Brème , dans sa jeunesse , est atteinte de la ligule très-simple , *Encycl. méthod.* , *Vers* , tom. 2 , p. 494 , sp. 6. *Ligula abdominalis* , Gmel. , *Syst. nat.* , tom. xiii , p. 3043 , sp. 2 , β . g. *Ligula cingulum* , Rudolph. , qui

atteint jusqu'à cinq pieds de longueur. On regarde ces vers, dans quelques endroits de l'Italie, comme un mets agréable. Cuvier, *Règn. anim.*, édit. 2, tom. 3, p. 275. Ils sont connus sous le nom de *Macaroni piatti*. Encycl. méthod., Vers, II, 492.

On trouve encore dans les intestins de la Brème :

1. *Echinorynchus bramæ*, Goeze. Gmel., p. 3050, sp. 46.

2. *Caryophyllæus piscium*, Goeze. Gmel., p. 3052, sp. 1. *Tænia laticeps*, Pall., Gmel., p. 3081, sp. 86. *Gérostée changeante*, Dict. Sc. nat., tom. xviii, p. 496. *Caryophyllus mutabilis*, Encycl. méth., Vers, tom. 2, p. 435. Bremser, Vers, p. 115, p. 136; appendix, pl. 1, fig. 5.

3. *Fasciola bramæ*, Mull., Gmel., p. 3058, sp. 38. *Distoma globiporum*. Encycl. méthod., Vers, tom. 2, p. 261, n° 18.

La Brème est quelquefois contrefaite comme le Brochet et la Truite.

In Sleia, Cyprini lati sunt, caudam incurvatam vel sinuatam gerentes, ac si ea bis fracta fuisset; piscatores vocant Leidbrassen, quasi reliquorum duces, quibus conspectus felici omine amplam capturam sibi pollicentur. Sunt autem hi Cyprini inter reliquos quasi nani, contracti corporis, et in orbem fere recurti. *Ichthyol.*, auctore Stephano à Schonevelde, *D. M.*, p. 33.

Jurine paraît n'avoir eu aucune connaissance de cette observation faite par Schonevelde.

Bloch, p. 69, attribue la difformité signalée par Schonevelde, à ce que le poisson, étant encore jeune, s'est embarrassé dans des herbages et s'est forcé l'épine du dos en voulant se débarrasser. Linné a aussi parlé des Brèmes bossues et de Perches atteintes de la même

difformité. Bloch a vu la même chose dans le Sandre et dans la Rosse.

Hermann a vu aussi quelquefois des Brêmes bossues monstrueuses, c'est-à-dire que la partie du dos après la nageoire dorsale était concave, et la portion du ventre, qui portait la nageoire anale, était très-convexe. *Observat. zoologica*, p. 327.

L'appareil dentaire pharyngien de la Brême se compose d'une plaque ovale allongée, sertie dans une cavité de l'apophyse du basilare. Cette cavité, en ogive pentagonale, est un peu élargie postérieurement. Le prolongement de l'apophyse basilare est comprimé et de la même largeur dans toute son étendue.

Les dents pharyngiennes, au nombre de cinq à chaque mâchoire, sont assez fortes à leur base; elles sont comprimées à leur sommet, terminé par un crochet; quatre de ces dents ont leur sommet entouré d'une bordure noire; la cinquième n'offre qu'une tache au sommet.

Dans une autre Brême dont j'ai examiné la denture, j'ai trouvé seulement sur les côtés, à la base du crochet, un point noir, sans doute origine de la ceinture dont j'ai parlé.

XIV. La BORDELIÈRE, *Cyprinus latus*, Bloch., Gmel., *Sc. nat.*, XIII, p. 1438, sp. 50.

Bloch, *Ichthyologie*, part. 1, p. 56, tab. x. *Cyprinus blicca*.

Duhamel, *Traité gén. des Pêches*, part. II, sect. III, p. 506.

Eperlan bâtard. *Planche XXVI*, fig. 4, Platane.

Duhamel, *ouv. cit.*, p. 514, § 6. De la Bordelière, *Ballerus*, Rondelet.

Rondelet, *de Piscib. lacustrib. lib.*, cap. VIII, p. 154. De Ballero.

Gesner, *de Aquatilib.*, p. 28. De Ballero.

Aldrovandi, *de Piscib.*, lib. v, cap. XLIV, p. 645. De Ballero Aristotelis.

Bonnaterre, *Tableau encyclop. et méthod. des trois règnes, ichthyologie*, p. 203, sp. 55, pl. 84, fig. 348. Bordelière.

J. Hermann, *Observat. zoologicae*, p. 328. *Cyprinus* **Mekel**.
Nouv. Dict. d'Hist. nat., édit. 2, tom. 4, p. 153, tom. 9, p. 78.
Dict. Sc. nat., tom. v, p. 160, suppl., p. 74, 2^e. *Abramis blicca*.
Lacépède, *Hist. nat. des poiss.*, tom. 11, pp. 81-83. *Cyprin* large.
N. B. La *Synonymie* donnée par **Lacépède** est fort embrouillée.

Ce poisson, facile à reconnaître, porte aussi le nom de *Petite Brême* ou *Hazelin*, du mot allemand *Haszle*, **Levrault**, à raison de son agilité.

Les échantillons de ce poisson que j'ai examinés au mois de février et que je m'étais procurés sur le marché, avaient cinq pouces et demi de longueur depuis l'extrémité du museau, jusqu'à la naissance de la nageoire caudale. La tête qui offre, au-dessus des yeux, un léger enfoncement, outre la dépression marquée à l'origine du dos, est trois fois un quart dans la longueur du corps, et la largeur de ce poisson, qui est très aplati, se trouve trois fois dans la longueur totale.

La lèvre inférieure arquée, ou la mâchoire inférieure ascendante, est plus courte que la supérieure qui la recouvre.

La nageoire dorsale est située dans l'intervalle des nageoires anale et ventrale. Le dos est carené avant la nageoire dorsale, et arrondi postérieurement à cette nageoire.

Les écailles qui recouvrent ce poisson, sont minces et plus petites que celles du *Cyprinus fuscus*, **Nob.**

D. 11 : P. 16 : V. 9 : A. 25-27 : C. 22.

La ligne latérale est courbée, et formée de 51 glandes.

La membrane des nageoires dorsale et anale est finement piquetée de noir, ce qui n'a pas lieu dans la *Brême*.

Le péritoine est nacré avec quelques points noirs.

L'appareil dentaire pharyngien de ce poisson consiste :

1° dans une petite plaque ovoïde, sertie dans une cavité en vallon étroit de la base de l'apophyse du basilaire; à la partie postérieure de cette cavité, est un prolongement droit inférieurement, et arrondi en sabre recourbé supérieurement; l'os mitral, accompagné de deux apophyses latérales descendantes, est lancéolé.

2° Les mâchoires pharyngiennes sont garnies chacune de cinq dents mignonnes, crochues à leur sommet, disposées sur un seul rang, comme dans la Brême; on y remarque aussi cette tendance à présenter une couleur noire, pour former couronne autour du sommet; quelquefois cependant cette apparence noirâtre ne se fait pas remarquer d'une manière bien prononcée.

Ce poisson a été très-bien décrit par Rondelet; ce savant avait signalé les dents pharyngiennes sans en préciser le nombre; mais en comparant la description qu'il a donnée avec tous les caractères que j'ai rapportés, on acquerra la certitude qu'il avait bien examiné ce poisson, et que nul doute ne peut s'élever sur les détails dans lesquels il entre.

La Bordelière, peu estimée, ne sert guère qu'à nourrir les poissons dans les viviers; elle se trouve dans la Saône, pêle-mêle avec les autres poissons blancs.

Alléon Dulac, *Mém. pour servir à l'hist. nat. du Lyonnais*, tom. 1, p. 158, dit de la Bordelière: « Elle est bonne à manger; elle est si semblable à la Brême, qu'on a peine à distinguer l'une de l'autre. »

Rondelet avait dit seulement: « *Bramæ tam similis est, ut parum cautis pro bramæ sæpe vendatur, sed ab iis magnitudine corporis et squamarum distat, ac pinnarum ac caudæ colore.* »

On lit dans Duhamel, *Traité général des Pêches*, 2^e part., III^e sect., p. 564 : « *Ballerus*, poisson d'eau douce que Rondelet croit être la Bouvière. »

Cette erreur de Duhamel vient sans doute d'un *lapsus calami*, en vertu duquel le mot *Bouvière* a été mis au lieu de *Bordelière*. Cela est d'autant plus probable, qu'à cette même page 564, on lit : « *Bordelière*, « *Ballerus* d'Aristote et de Rondelet, ayant quelque ressemblance avec la Brème; on l'a appelée *Cyprinus* « *latus et tenuis*.

Duhamel, *Traité général des Pêches*, II^e partie, III^e sect., p. 506, donne à la *Bordelière* le nom de *Brème gardonnée*, à cause de ses écailles brillantes comme celles du *Gardon*.

Le nom d'*Eperlan bâtard*, donné, suivant Duhamel, à un petit poisson de la Seine, convient parfaitement à la *Bordelière*, dont la surface du corps a effectivement un éclat perlé ou nacré, bien plus apparent que celui du *Spirilin*; aussi Gesner, de *Aquatilib.*, p. 27, dit : « *Piscis blicca Germanorum*, seu *alburnus lacustris*, « *Sabaudis Platte*, unde diminutivum *Platton*, à Ge- « nève, *Plateron* ¹..... *B'ick* à splendeur. »

Duhamel, *Traité général des Pêches*, 2^e part., sect. III, pl. XXVI, fig. 4, p. 506, § 3, parle du *Plestia* ² ou *Platane*; on pêche dans la Seine un petit poisson

¹ Aujourd'hui ce nom est employé à St-Saphorin, pour désigner le *Rotengle*, *Cyprinus erythrophthalmus*. Voyez *Jurine*, *Hist. des Poissons du lac Léman*, p. 209.

² Si le poisson appelé par Duhamel *Plestia* est le même que le *Cyprinus plestia*, *Leske*, ce serait la *Bordelière*.

qu'on appelle *Esperlan bâtard*, et qui paraît ressembler à de petites Brèmes, qu'il dit lui sembler être le *Plestia* de Belon, ou le *Platane*, dont il donne la description.

Nous ne pouvons prononcer sur cette ressemblance, puisque nous n'avons point vu le poisson de Grèce, dont parle Belon, *Singularitez*, liv. 1, chap. LIII, p. 117, chap. LV, p. 125, et que Gesner décrit d'après lui, de *Aquatilibus*, p. 867, 482, 1225. Mais nous pouvons assurer que le poisson représenté par Duhamel est la *Bordelière*. Voici comme il le décrit :

Tête petite, museau pointu, œil de médiocre grandeur, prunelle noire et iris blanc ; le corps, assez semblable à celui de la Brême, est bombé du côté du dos, et encore plus sous le ventre ; sa chair est blanche, moins estimée que celle de la Brême. On en trouve dans les lacs de Savoie, dans les étangs de la Bresse, dans le Rhône et la Saône. *Duhamel, Péches*, 1^{re} part., sect. III, p. 514.

Belon, *Observ. de plus. singul.*, liv. 1, chap. LIII, p. 117, chap. LV, p. 125, parle d'un poisson nommé *Plestia*, aux embouchures du Strymon¹, et *Platane*, en Macédoine.

Gesner, de *Aquatilib.*, pp. 482, 867, 1225, discute sur ce poisson ; et Duhamel, *ouv. cit.*, p. 506, § 3, fait un article du *Plestia* ou *Platane*, où, en adoptant les détails donnés par Gesner, il regarde le *Plestia* ou le *Platane* comme le même poisson que la *Bordelière*. Les naturalistes grecs pourront seuls déterminer l'exactitude du rapprochement fait par Gesner et par Duhamel.

¹ Karassou des Turcs.

6° sous-genre. Les ABLES, *Leuciscus*, Klein.

Vulg. *Poissons blancs*, *Blanchaille*.

Dorsale et anale courtes, épines et barbillons nuls.

Ce sous-genre contient des poissons dont la chair est peu estimée; aussi les espèces sont-elles souvent confondues sous la dénomination commune de *Poissons blancs*; et dans quelques endroits on leur applique indistinctement les noms de *Meunier*, *Chevanne*, etc., *Gardon*.

Bloch et ses successeurs n'ont point suivi l'usage des environs de Paris, dans l'application de ces noms français, qu'ils ont répartis presque au hasard, comme le fait remarquer Cuvier, *Règn. an.*, éd. 2, t. 2, p. 275 (2).

Les Poissons blancs dont on fait peu de cas pour les tables, sont employés de préférence pour nourrir les poissons voraces dans les viviers. Tels sont la Rosse, la Bordelière et la Gibèle, *Duhamel*, *Pêche*, part. 1, p. 9.

XV. CYPRIN BRUN. *Cyprinus fuscus*, Nob.

Ce poisson dont un échantillon pris sur le marché, m'a été désigné sous le nom de Blanc, avait sept pouces de longueur; et un autre, seulement quatre pouces et demi.

La longueur de la tête était trois fois un quart dans celle du corps, c'est-à-dire entre tête et queue; sa largeur était un peu plus de trois fois dans la longueur totale du corps.

Son corps aplati le fait ressembler à la Bordelière, mais il est plus épais que celui de cette dernière; les écailles qui le recouvrent sont aussi plus épaisses, plus larges et plus grandes.

La mâchoire inférieure peu ascendante, est légèrement dépassée par la mâchoire supérieure.

La nageoire dorsale se trouve placée dans l'intervalle des ventrales et de l'anale, mais très-rapprochée des premières.

La ligne latérale courbée, est composée de cinquante glandes; j'ai compté douze rayons à la nageoire dorsale, neuf à chacune des ventrales, et treize à l'anale.

Le péritoine nacré, est piqueté de points noirs très-fins.

L'appareil dentaire pharyngien a du rapport avec celui du *Cyprinus rutilus*; mais il en diffère par les dimensions.

La plaque pharyngienne ovoïde allongée, est sertie dans une cavité de la même forme dans l'apophyse de l'os basilaire; le prolongement de cette apophyse paraît un peu aplati en dessus, et offre en dessous une crête verticale transparente.

Les dents des mâchoires pharyngiennes sont au nombre de six sur une seule rangée; mais elles sont plus menues, plus petites et plus délicates que celles de la Rosse.

C'est en effet par la comparaison des deux dentures qu'il est facile de s'assurer de la grande différence qui existe entre le *Cyprinus rutilus*, Linn., et mon *Cyprinus fuscus*; l'apparence extérieure de ces deux poissons ne permet pas d'ailleurs de les confondre.

De plus l'aplatissement et la forme trapue du corps de la dernière espèce, la situation de sa nageoire dorsale la rapprochent de la forme des Brêmes.

Ce poisson fraie en mai.

XVI. CYPRIN NAGEOIRE JAUNE. *Cyprinus xanthopterus*, N.

Cette espèce se rapproche de la Rousse, *Cyprinus rutilus*, Linn.

L'échantillon sur lequel je fais cette description était long de cinq pouces à partir de l'origine de la nageoire caudale. . .

La ligne latérale est formée de 46 glandes.

La longueur de la tête est 3 fois $1\frac{1}{2}$ dans celle du corps.

La largeur du corps est environ 3 fois dans la longueur totale.

La dorsale à XI rayons, est située un peu en arrière des ventrales à IX rayons : l'anale offre XIII rayons, la caudale, XIX.

Ce poisson est court, ramassé ; son corps est aussi large que celui de la Bordelière, dont il diffère par des écailles plus grandes.

La denture m'a offert cinq dents sur une seule ligne à chaque mâchoire. Quelquefois, je n'en ai vu que quatre sur l'une d'elles : à côté des plus élevées, j'ai vu une saillie osseuse : serait-elle une base de dent fracturée ? Il est difficile de s'en assurer.

Plusieurs dents gingivales se remarquent dans cette espèce ; ces dents triangulaires, qui se retrouvent dans mon Cyprin bouche en croissant, n'ont encore été signalées par aucun ichthyologiste : elles sont un nouveau sujet de recherches ; aussi dois-je le signaler aux naturalistes.

L'espèce de Cyprin dont je donne la description, se rapproche de la Bordelière avec laquelle cependant on ne peut la confondre ; il y a en effet trop de différence dans le nombre des rayons de la nageoire anale.

Cette espèce, prise dans l'Ouche au dessous du Parc, nage avec une très-grande rapidité pour se soustraire à l'épervier que jette le pêcheur.

XVII. La DOBULE¹, *Cyprinus dobula*, Linn. Gmel., Syst. nat., ed. XIII, tom. 1, p. 1424, sp. 13.

Rondelet, *De piscib. fluviatil.*, p. 190, seulement la figure.
Dict. des sciences naturelles, tom. 1, suppl., p. 3. 1° Le Meunier, *Leuciscus dobula*.

Bloch, *Ichthyologie*, part. 1, p. 36, tab. v.

Hermann, *Observ. zoolog.*, p. 322. *Cyprinus orthonotus*.

Cuvier, *Règne anim.*, édit. 2, tom. 2, p. 275. Le Meunier².

Meyer, *Représ.*, tom. 2, pl. 9^o.

Nouv. Dict. d'hist. nat., édit. 2, tom. 9, p. 72. Bosc a en grand tort de rapporter, *ouv. cit.*, p. 74, le *Cyprin Chevaune* au *Cyprinus jesus*, Linn.

Ce poisson est connu ici sous le nom de *Chevanne*, *Chevanneau*.

On le reconnaît à sa tête large, (d'où *Chevanne*, diminutif de *chef*), à son museau rond, à ses pectorales et ventrales rouges. La mâchoire supérieure dépasse légèrement l'inférieure.

La longueur de la tête est un peu plus de trois fois dans la longueur du corps; le dos est large et arrondi; les opercules des ouïes ne présentent pas les lignes de leurs divisions comme dans les autres *Cyprins*.

La ligne latérale offre 44 ou 45 écailles.

¹ Le nom *Dobule* vient du mot saxon *Diebel*, ou du mot polonais *Dubiel*, employé pour désigner des poissons appelés *Capito fluviatilis*.

² Il existe une confusion extraordinaire dans la nomenclature de ce poisson, comme dans celle des poissons du même sous-genre; aussi Bloch et ses successeurs n'ont point suivi l'usage des environs de Paris dans l'application des noms français, qu'ils ont répartis presque au hasard: les pêcheurs, donnant le même nom à des espèces différentes, contribuent à augmenter la confusion.

La nageoire dorsale a sa partie antérieure insérée sur un point qui correspond à la partie postérieure de la base des ventrales.

D. 10 : P. 7 : V. 9 : A. 9 : C. 18, fourchue.

Péritoine nacré, marbré d'une grande quantité de points noirs très-fins et très-rapprochés; dents pharyngiennes au nombre de sept à chaque mâchoire : deux intérieures et cinq extérieures, toutes crochues à leur sommet.

On compte 40 vertèbres et 15 paires de côtes.

Ce poisson, dit Bloch, se nourrit d'herbages et de vers, tels que de petites sangsues noires¹ et de jeunes limaçons blancs¹, qui s'attachent aux herbes; il fraie, du milieu de mars au milieu de mai, sur les pierres des rivières; il meurt promptement hors de l'eau.

Sa chair est blanche, saine, mais remplie d'arêtes, et par cette raison peu recherchée. L'intestin ne présente qu'une circonvolution et demie, comme dans la Tanche.

Les Dobules de la Havel, dit Bloch, ne pèsent pas plus d'une demi livre; celles de la Sprée pèsent jusqu'à une livre et demie.

Lacépède, *Hist. nat. des Poissons*, tom. x, p. 396, indique le poids des Dobules de deux à quatre livres.

Un marchand de poisson m'a dit que le Chevanneau atteint quelquefois une taille de 18 à 20 pouces, et qu'alors il pèse quatre à cinq livres environ; mais ces caractères ne conviennent point à notre Dobule.

Pendant voici ce que, d'après des renseignements

¹ Bloch, sous le nom de petites sangsues noires et de jeunes limaçons blancs, n'indiquerait-il pas des Planaires (*brune* et *lactée*)?

fort exacts, m'écrivit M. Pataille père, propriétaire à Maxilly-sur-Saône :

« *Chevanne*. Les plus gros de ces poissons pèsent 3 à 5 livres au plus ; dans ce dernier cas , leur longueur est de 14 à 16 pouces environ, (depuis, et y compris, la tête qui se mange, jusqu'à l'origine de la caudale). Une circonstance particulière à ce poisson est la suivante : comme il est très-avide et vorace , il est presque le seul que l'on prenne la nuit au cordeau. On amorce principalement avec des Goujons. Sa chair est assez bonne à manger ; mais elle contient beaucoup de petites arêtes. » Ce passage a trait au *Cyprinus dobula*.

Il existe donc plusieurs espèces de Cyprins voraces : le Barbeau, (*Cyprinus barbuis*, Linn.) ; la Dobule, (*Chevanne* de nos pêcheurs) ; ensuite l'Idé de Bloch, (*Cyprinus jesus* de Jurine ; *Gardon* de Cuvier).

Le Chevanne de la Bèze a quelquefois 16 à 18 pouces ; il pèse alors jusqu'à 6 livres. Je ne puis qu'engager les naturalistes des bords de la Bèze , à s'assurer si le *Chevanne* de cette rivière est le même que celui de la Saône ¹.

Le nom de Chevanneau , appliqué à plusieurs espèces

¹ Ayant exposé mes doutes sur le Chevanne , à M. Pataille , voici ce qu'il m'a répondu :

« Le nommé Causeret fils , pêcheur à Heuilley, et raisonnant très-bien son état, m'a dit : Le Chevanne de la Saône et celui de la Bèze sont assurément de même espèce ; mais ce dernier , à raison de la différence des eaux , devient plus gros et beaucoup meilleur ; et dans la Tille , rivière de sable , il y est , ainsi que la Truite , beaucoup meilleur encore que celui de la Bèze , toujours quoique de même espèce , et cela par la différence des eaux. » *Lettre du 22 août 1836.*

de poissons, a induit en erreur tous les ichthyologistes.

On en a la preuve dans la citation suivante : « Je ne sais, dit Bloch, *Ichthyol.*, *part.* 1, *p.* 24, si le Gardon ou la Vandoise sont le même poisson que la Dobule. »

Duhamel a même, sous ce nom, décrit et figuré mon *Cyprin bouche en croissant*. Quoi qu'il en soit, l'échantillon sur lequel j'ai fait la présente description, avait un pied de longueur, depuis l'extrémité du museau, jusqu'à l'origine de la queue, et pesait une livre six onces.

Le *Dict. des Sc. nat.*, *tom.* 1, *suppl.*, *p.* 3, 1°, et le *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, *tom.* 9, *p.* 72, ne contiennent que peu de renseignemens sur le *Meunier* ou la *Dobule*, qui a sept dents sur deux rangées, deux en haut, cinq en bas, toutes pointues et un peu crochues. *Cuvier, Anat. compar.*, *tom.* 3, *p.* 191.

Lacépède, *Hist. nat. des Poiss.*, *tom.* x, *p.* 388, regarde le *Cyprinus dobula* et le *Cyprinus grislagine* comme le même poisson. *Cuvier, Règn. anim.*, *éd.* 2, *tom.* 2, *pp.* 275 et 276 (1), en fait deux espèces.

C'est un point à examiner.

Rondelet, de *Piscibus fluvialibus liber*, *cap.* xv, *p.* 190, dans son chapitre intitulé : *De Cephalo fluviali*, donne la figure de la Dobule, poisson appelé en latin *Cavito*, en français *Munier*, parce qu'il se trouve, dit-il, dans le voisinage des moulins, ou au bas de leur digue.

La véritable cause du nom *Meunier*, donné à ce poisson, vient de sa couleur blanche, comparée à celle des farineux. *Voyez ci-dessus*, *p.* 24 (1). C'est par la même raison, qu'avant la révolution, le sobriquet de *Merlan* était donné aux perruquiers à raison de la

poudre dont leurs habits étaient couverts. Quelques personnes appellent ce poisson *Barboteau*, à cause de la ressemblance qu'on a cru lui trouver avec le Barbeau, d'où on a fait les noms *Garbotin*, *Garboteau*.

On donne encore à ce poisson le nom de *Vilain*, à raison de ce qu'il se plaît dans la fange et les ordures, dont il se nourrit, ou plutôt à cause du peu de cas que l'on fait de ce vil poisson. Ce poisson est aussi connu sous les noms de *Chevène*, *Chevane*, *Chavene*, *Chabuisseau* (sur la Loire), *Chaboisseau* (petit Chabot), dérivés de *Chef*; à Angers on l'appelle *Chouan*, de l'Anglais *Chus*, *Chieven*, d'où *Chevène*.

D'autres lui ont donné le nom de *Testard*, à cause de la grosseur de sa tête, et à Rome il porte le nom de *Squale*.

Toutes ces dénominations vagues ont causé le plus grand désordre dans la nomenclature ichthyologique, et les commentateurs qui se sont bornés à les admettre les ont appliquées à tort et à travers, à des poissons fort différens, comme il est facile de s'en assurer. Rondelet, lui-même, dans le chapitre cité plus haut, a confondu la *Dobule* et mon *Cyprin bouche en croissant*.

Gesner, de *Aquatilibus*, p. 216, 217, a décrit la *Dobule* sous le nom de *Capito*, pesant cinq livres et demie, (livre de 18 onces), long de dix-huit pouces. L'origine de la dorsale à dix rayons, dit-il, se trouve à égale distance de l'origine de la tête et de l'origine de la queue. Les dents au nombre de sept, sur deux rangées, cinq en dehors et deux en dedans, sont légèrement crochues au sommet. Ce poisson fraie en mai. Dans les environs de Bâle, les pêcheurs garnissent leurs hameçons avec un insecte appelé *Aletmuggen*, (*Capitonis musca*, mouche de *Capito*); c'est une mouche grande, oblongue,

noirâtre, qui pendant l'hiver, est cachée dans l'eau. Ne serait-ce pas une espèce de Phrygane, ou de Semblis ?

Les œufs de ce *Capito*, dit Gesner, sont bons à manger, *Ova palato sapiunt.*

Je vais décrire l'appareil dentaire pharyngien de ce poisson.

L'apophyse de l'os basilaire présente une cavité presque triangulaire, dans laquelle est sertie la plaque dentaire supérieure; cette apophyse est terminée postérieurement par un prolongement large et comprimé latéralement; la première vertèbre a de chaque côté une apophyse assez longue et fort aigue.

Les dents pharyngiennes inférieures au nombre de sept sur deux rangées, cinq en dehors, deux en dedans, sont toutes crochues à leur sommet. Le nombre de ces dents peut varier par suite de la chute de plusieurs d'entre elles. J'ai vu des mâchoires où une dent manquait à la rangée extérieure, d'autres où il en manquait deux à la rangée extérieure et une à la rangée intérieure, d'autres où une dent manquait à chaque rangée, dans d'autres enfin une dent ne manquait qu'à la rangée intérieure. La place des dents manquantes est très-visible sur le rang extérieur.

Les dents tombées se remplacent-elles chez les Cyprins ? C'est ce que l'observation ne peut faire connaître; et comme les dents pharyngiennes des Cyprins paraissent être un prolongement recouvert d'émail, des mâchoires, il est bien à croire que les dents une fois tombées ne se remplacent plus. En effet dans les Squales où le remplacement a lieu, il ne s'opère jamais dans la place vide, mais seulement par des dents postérieures couchées qui se redressent alors.

La description du *Cyprinus dobula*, donnée par

J. Hermann, *Observat. zoologicæ*, p. 321, sur un échantillon de huit pouces et demi, présente quelque différence avec la nôtre. Cela dépendrait-il de la différence de taille des échantillons examinés ?

On confond souvent le *Cyprinus jeses* avec le *Cyprinus dobula*. Bloch a signalé leurs différences, que nous allons mettre en parallèle.

VILAIN OU MEUNIER. <i>Cyprinus jeses</i> , Bl., p. 39, pl. vi.	DOBULE. <i>Cyprinus dobula</i> , Bloch, pl. v.
Devenant très-gros.	Moins grosse.
Tête beaucoup plus épaisse.	
Corps plus gros, bleuâtre.	Corps étroit, de couleur verdâtre.
Largueur d'une Carpe.	
Lobes de la queue obtus.	Lobes de la queue aigus.
Ecaillés grandes.	Ecaillés petites.
Poids jusqu'à dix livres ¹ .	Poids ne dépassant jamais une livre et demie.
Vie dure. 18 paires de côtes.	Vie peu dure. 15 paires de côtes.
Chair grasse, garnie d'arêtes, paraissant jaune quand elle est cuite.	<i>J'ajoute</i> : Sept dents crochues sur deux rangs.

¹ Le baron de Tschudy écrit à Duhamel, *Pêches*, 2^e part., sect. III, p. 502, qu'on prend dans la Moselle des Chevannes qui pèsent dix à douze livres. Ce sont des *Cypr. jeses*. Elles ont été indiquées par Anson, sous le nom de *Capito*.

L'*Achon*, *Auchon* ou *Auçon* de la Moselle est un poisson blanc qui ressemble au Vilain; seulement il est un peu plus allongé. Il est médiocrement estimé. Duhamel, 2^e part., sect. III, p. 492, § 4. Ne serait-ce pas la *Dobule* ?

A l'occasion du *Cyprinus jeses*, décrit et figuré par Jurine, *Hist. des poiss. du lac Léman*, p. 207, n° 13, pl. 11, sous le nom de Chevène, je ferai remarquer que ce poisson est le *Cyprinus idus*, Bloch, *Ichthyolog.*, part. 1, p. 202, pl. 36, ainsi qu'il est facile de s'en assurer par la comparaison des figures et par celle des mœurs et des habitudes.

L'Ide, appelé par Cuvier *le Gardon*, Règn. anim., tom. 2, p. 275, habite les grands lacs ; sa longueur

Il faut rapporter à l'Ide le poisson appelé *Cyprinus clavatus* sive *Pigus* par Rondelet, de *Piscibus lacustrib. lib.*, cap. v, p. 153, Gesner, de *Aquatil.*, p. 375. C'est en effet le *Cyprinus idus* mâle, au temps du frai, pris dans le lac de Côme et dans le lac Majeur, où seulement il se trouve, au rapport des Milanais. Artédi, *Ichthyol.*, part. iv, *Synon.*, p. 13, sp. 25, le signale sous le nom de *Cyprinus piclo* (ne faut-il pas lire picho ?) *Pigo et Pigus dictus*. Il dit : « Des épines blanches et pyramidales paraissent à la fin du printemps et au commencement de l'été, sur le milieu des écailles, et durent environ quarante jours ; passé ce temps on n'en observe plus. »

Duhamel, *Traité des Pêches*, 11^e part., sect. iii, p. 514, en parle, sous le nom de *Carpe épineuse* ; et Lacépède, *Hist. nat. des Poiss.*, t. 11, p. 86, répète ce qu'en dit Rondelet.

On trouve peu de renseignemens sur le Pigo, *Cyprinus pigus*, dans le *Dict. des Sc. nat.*, tom. 40, p. 457.

Pigo, poisson semblable à la Carpe, qu'on pêche en été dans le lac de Côme et le lac Majeur. Ce poisson a au milieu de chaque écaille, du côté de la tête, une espèce d'épine ou de boucle, piquant comme celle de la Raie ; sa queue est fourchue ; son ventre est blanc, tirant sur le rouge pâle ; le dos d'un bleu noirâtre. Les plus grands de ces poissons pèsent cinq à six livres ; la chair en est délicate. *Encycl. méth., Dict. des Pêches*, p. 219.

est d'un à deux pieds, et son poids de six à huit livres ; il a la vie dure ; il mord surtout quand on prend pour appât des queues d'Ecrevisses et des Grillons, *Gryllus campestris* ; sa chair blanche est tendre et de bon goût ; il a 41 vertèbres et 15 paires de côtes.

Dans l'article consacré par Jurine à son *Cyprinus jeses*¹, on lit : C'est, je crois, le seul Cyprin² qui mange d'autres poissons et morde aux hameçons auxquels tient un Chabot ou une Loche..... Il parvient à une grosseur assez considérable, puisqu'il n'est pas rare d'en prendre de 4 à 6 livres. Quoique sa chair soit blanche et délicate, on la prise peu, à cause du nombre des arêtes.

On voit, par le rapprochement de ces passages et par la confrontation des figures, que le *Cyprinus jeses*¹

¹ Le nom de *Jeses* ne serait-il pas une altération de celui de *Jejunus* ?

On lit en effet dans le *Traité des Alimens*, par Lémery, 2^e édit., p. 418, au sujet du Mulet de rivière :

« Le Mulet, *Cephalus*, est encore nommé en latin *Mugil*, parce qu'il est fort agile ; il est appelé par quelques-uns *Jejunus*,..... parce qu'il ne mange point de chair. « C'est pour cela, dit Jovius, que les poissons, qui comme « lui n'en dévorent point d'autres, honorent et respectent « très-fort le Mulet, le regardant comme un bon et sain « poisson. »

² Les détails contenus ci-dessus, p. 151, dans notre article *Dobule*, prouvent qu'il y a plusieurs espèces de Cyprins qui mangent d'autres poissons.

Le basilare auquel adhère la plaque pharyngienne de la *Dobule* a postérieurement une crête longue et large, placée de champ. La forme de la plaque est triangulaire.

de Jurine est très-différent du *Cyprinus jeses* de Bloch.
Il est le même que le *Cyprinus idus*, Bloch.

Cyprinus jeses.

Celui de Jurine diffère de celui de Bloch :

D. à la partie post. des V.	D. à l'origine des V.
C. à peine échancrée.	C. fourchue.
Corps allongé, droit de la D. à la tête.	Corps gonflé, bombé de la D. à la tête.

Aussi la figure du *Cyprinus jeses* de Jurine est-elle la même que celle du *Cyprinus idus*, Bloch, pl. xxxvii, appelé *Gardon* par Cuvier, *Règn. anim.*, édit. 2, tom. 2, p. 275. Ainsi, le *Gardon* de Cuvier est différent du *Gardon* de Rondelet et de Duhamel.

Le *Cyprinus dobula* et le *Cyprinus leuciscus*, dit Bloch, se ressemblent beaucoup; cependant le Meünier, *Cyprinus dobula*, est plus arrondi et a les nageoires pectorales, ventrales et anales rouges, tandis que ces mêmes nageoires sont d'un rose très-pâle dans la Vandoise.

« *Chabuisseau*, nom que les pêcheurs de la Loire donnent à la Chevanne, en Poitou et en Anais, à un petit poisson de deux à trois pouces de long, dont les écailles sont petites et blanches, qui a depuis les ouïes jusqu'à la queue une bande de deux à trois lignes de largeur, d'un bleu clair et luisant; il a un petit aileron sur le dos, un ou deux derrière l'anais (ces deux derrière l'anais sont de la part de Duhamel une erreur dépendant d'une déchirure de la nageoire anale), l'aileron de la queue fendu, deux nageoires sous la gorge, un derrière chaque ouïe, la tête petite. Quelques-uns le nomment *Chabisseau*; on le nomme aussi en patois des bords de la Loire, *Garbotin*, *Garbatteau*. » Duhamel, *Traité gén. des Pêches*, n^o part., sect. III, p. 565.

« Un excellent correspondant que j'ai au bord de la Loire, et qui me recommande fort de ne le pas nommer, m'écrit que les uns nomment la Chevanne *Garbottin*, d'autres *Garbotteau*, et d'autres *Chaboisseau*. » *Ouv. cité*, p. 502.

Cet article est une nouvelle preuve de la confusion introduite dans la nomenclature des poissons, lorsqu'on se rapporte uniquement aux noms, pour les indiquer. Aussi Duhamel n'a-t-il pas reconnu dans le *Chabuisseau* du Poitou et de l'Aunis, la Bouvière, voyez ci-dessus, p. 122, ou plutôt le *Cyprinus jaculus*; ce dont pourront s'assurer les naturalistes des bords de la Loire, en examinant la denture de ce poisson.

N. B. Le nom de *Chaboisseau* est employé par Cuvier, pour désigner les Chabots marins, *Cottus*, Linn. Lacépède l'attribue (mais bien à tort), à son Cyprin jesse.

Dans cet ouvrage j'ai eu à plusieurs reprises, p. 7, p. 74, l'occasion de signaler la difficulté de se procurer pour l'étude, les poissons que l'on désirerait; je reviens encore ici sur ce sujet. Toutes les espèces du sous-genre *Able*, Cuv., ont été confondues jusqu'à ce jour; j'ai précisé les caractères de toutes celles que j'ai examinées; le nombre et la disposition des dents pharyngiennes m'ont servi de base fixe. Aussi je regrette beaucoup de n'avoir pu obtenir, malgré des demandes réitérées, les deux espèces suivantes, connues dans l'arrondissement de Châtillon, et sur lesquelles mon estimable confrère, le docteur Bourée, m'a envoyé la note suivante :

« *Meunier*, vulg. *Vilain*, *Cyprinus oblongus*, ou « *Dobula*, commun dans la Laigne, où il acquiert de « grandes dimensions; rare dans nos autres rivières.

« Ce poisson est connu sous le nom de *Vilna* dans « l'arrondissement de Châtillon.

« *Chevalot*, *Chavigneau*, sans doute le *Chevanne*,
 « *Leuciscus jesus*; très-abondant dans toutes nos ri-
 « vières, où ce poisson blanc acquiert quelquefois le
 « poids de trois livres. » *Lettre de M. Bourée*, 11
 novembre 1835.

Mais il suffira de comparer l'appareil dentaire pharyn-
 gien de ces deux poissons, dont l'un est certainement
 la *Dobule*, pour reconnaître leur différence, indiquer
 leurs caractères et appliquer les noms.

« La difficulté, dit Cuvier, de reconnaître les
 « figures données par les auteurs d'espèces si semblables,
 « dans le sous-genre *Able*, est encore augmentée,
 « parce qu'il y a dans les rivières d'Europe plusieurs
 « autres espèces qui n'ont pas encore été représentées. »
Cuvier, règn. animal, éd. 2, tom. 2, p. 276, à la note.

Les descriptions que je donne n'auront pas l'incon-
 vénient que Cuvier attribue aux figures; et l'on peut
 s'assurer de l'inexactitude de l'article suivant, inséré
 par Bosc dans le *Nouv. Dict. d'Hist. nat., édit. 2,*
tom. vi, p. 414.

« *Chevanne*, poisson du genre *Cyprin*, qu'on appelle
 « aussi *Meunier*, *Vilain*, *Testard*, et qu'on trouve
 « dans les rivières et les ruisseaux; c'est le *Cyprinus*
 « *Jesus* ¹ de Linnæus, et non le *Cyprinus cephalus*
 « du même auteur, comme Duhamel ² et d'autres l'ont
 « cru. Voy. au mot *Cyprin*. »

¹ Bosc aurait dû citer les autorités sur lesquelles il s'ap-
 puie pour dire que notre *Chevanne* est le *Cyprinus jesus*,
 Linn.; ce qui n'est pas.

² Duhamel, dans son *Traité général des Pêches*, n'a
 point rapporté la *Chevanne* au *Cyprinus cephalus*, Linn.
 J'ignore s'il l'a fait dans quelque autre ouvrage.

J'ai prouvé que la Chevanne de nos pays est le *Cyprinus dobula*, Bloch; et la Chevene de Jurine, le *Cyprinus idus*, Bloch; on verra plus bas que le Chevanne de Duhamel est mon Cyprin bouche en croissant.

Le Chevenne mâle, au temps du frai, en mars et avril, a sur ses écailles des épines très-prononcées. Duhamel en parle *Pêches*, p. 514, sous le nom de *Pigo*, et lui donne le nom de *Carpe épineuse*; au surplus les mâles de beaucoup de Cyprins, du sous-genre *Able*, offrent à l'époque du frai des écailles chargées d'épines.

La Chevanne offre quelquefois dans son intérieur :

1° La Giroflée changeante;

2° Le *Distoma inflexum*, Encycl. méth., vers, t. 2, p. 272, n° 79;

3° Le *Tænia torulosa*, Batsch, Gmel., Syst. nat., Édit. XIII, p. 3081, sp. 85, Dict. Sc. nat., t. 53, p. 64.

Je n'ai pu encore, malgré des demandes multipliées, parvenir à me procurer les poissons dont les noms suivent:

Aleuse, *Côte-d'Or*.

Bouille, petit poisson rond, blanc, et très-bon, *Yonne*.

Carpe beurnote, *Côte-d'Or*.

Carpe tanche, *id.*

Carrelet, poisson plat, *Yonne*.

Chatonille, ayant la peau de l'Anguille, et sur les côtés de la tête, deux crochets, *id.*

Chevalot, *Côte-d'Or*.

Gardon, *id.*

Gardon carpé, *id.*

Gremille, *id.*

Landoise, *id.*

Louvotte, petit poisson blanc plus court que l'Ablette, *Yonne*.

Meánier, *Côte-d'Or* et *Yonne*.

Rotisson, Méanier, Villena, *Yonne*.

Rousse courte et large, *Côte-d'Or*.

Rousse longue aux yeux rouges, *id.*

Roussel, Gardon rouge, ayant les panneaux rouges, *Yonne*.

Seuffe rousse, *Côte-d'Or*.

Vandoise, *id.*

Vandoise imitant le Rotisson, mais plus petit, *Yonne*.

Vilna, *Côte-d'Or* et *Yonne*.

Il me serait facile de rapporter plusieurs de ces poissons aux espèces dont j'ai tracé l'histoire ; mais les noms ont donné lieu à trop d'équivoques, pour les appliquer sans voir les objets ; il n'y a d'ailleurs point de certitude, parce que les pêcheurs ne sont point d'accord entre eux ; d'ailleurs m'étant fait une loi de ne parler que des poissons soumis à mon examen, je m'interdis tout rapprochement jusqu'à ce qu'il me soit permis de vérifier par moi-même les caractères de ceux compris dans cette liste.

XVIII. La Rosse, *Cyprinus rutilus*, Linn., Gmelin, Syst. nat., XIII, p. 1426, sp. 16.

Rondelet, de *Piscibus lacustribus liber*, p. 156, cap. IX, en rejetant le titre et la figure¹, mais adoptant le nom de *Vangeron*.

¹ L'incurie de l'imprimeur a placé en tête de ce chapitre, qui contient une description exacte de la Rosse, appelée *Vangeron* par notre auteur, le nom et la figure de la *Féra*, *Coregonus Fera*, Jurine, *Act. Genev.*, 1825, tom. 3, 1^{re} part., p. 190, n° 9, pl. 7, décrite au chapitre XVIII, p. 164, en tête duquel se trouve la figure du *Vangeron*. Cette transposition de figures a été signalée par Gesner, de *Aquat.*, p. 35, et ensuite par Aldrovandi, de *Piscibus*, p. 620.

- Gerner, *De Aquatil.*, p. 965. De Rutilo, *sive* Rubello fluviatili.
Marigli, *Danub. Pannon.*, tom. xv, p. 41, tab. xliii, fig. 4.
Duhamel, *Traité général des Pêches*, 1^{re} part., sect. lxxi, p. 499,
pl. xxiv, fig. 2.
Bloch, *Ichthyologie*, part. 1, p. 28, pl. 2.
Bonnaterre, *Tableau Encyclop.*, ichthyologie, pl. 80, fig. 334.
Lacépède, *Hist. nat. des Poiss.*, tom. x, p. 397.
Jurine, *Hist. des poiss. du lac Léman*, p. 211, n° 15, pl. 13.

Ce poisson, dont l'épine a 44 vertèbres, est connu, dans ce pays, sous le nom de *Rousse*. Quelques pêcheurs l'appellent *Dresson* (dénomination altérée de *Rousse* ou *Rousseau*).

On le reconnaît par la couleur rougeâtre ou orangée de ses nageoires. Les N. A. et C. sont d'une couleur orange bien plus prononcée sur les ventrales; l'extrémité de la D. est d'un vert foncé. Le dos est carené depuis l'occiput à la nageoire dorsale, et arrondi depuis cette nageoire à la queue; le corps a une forme ovale, un peu resserrée depuis l'anus.

La nageoire dorsale correspond, à peu près, à la partie postérieure des nageoires ventrales.

D. 12 : V. 9 : A. 12; ligne latérale un peu courbée, formée de 44 glandes; longueur de la tête : 3 fois 1/4 dans celle du corps.

La mâchoire inférieure, légèrement ascendante, obtuse et dépassée sensiblement par la mâchoire supérieure.

Péritoine nacré, piqueté de points noirs nombreux. L'appareil dentaire pharyngien consiste en une plaque en poire, sertie dans la cavité de même forme de l'apophyse de l'os basilaire, terminée par un prolongement aplati, disposé horizontalement, et muni d'une crête médiane, imitant la saillie du sternum de poulet.

Les mâchoires pharyngiennes inférieures sont, cha-

cune, pourvues de six dents, (quelquefois une ¹ ou deux avortent, comme je l'ai vu), disposées sur un seul rang.

Cuvier, *Anat. compar.*, tom. 3, p. 191, se borne à dire : « La Rosse, *Cyprinus rutilus*, a les dents comme « la Tanche, et encore plus grosses à proportion. » Mais Jurine, *Act. Genev.*, tom. 1, part. 1, 1821, p. 24, en précise le nombre. « La Rosse ou le Vangeron, « *Cyprinus rutilus*, dit-il, a cinq dents qui ressemblent « à celles de la Tanche. » Jurine n'a vu qu'un individu à mâchoires incomplètes par l'avortement ou la destruction de la sixième dent, à moins qu'il n'ait examiné mon *Cyprinus xanthopterus*. V. ci-dessus, p. 147.

Suivant Duhamel, la Rosse de rivière a ordinairement dix pouces de longueur. On en trouve quelquefois d'un pied et demi et du poids d'une à deux livres. Bloch dit une livre, ou tout au plus une livre et demie.

Voici le passage de Duhamel :

« De la Rosse de rivière, *Roce*, *Rose*, *Roche*.

¹ Gmelin, S. N., éd. XIII, p. 1427, ne donnant que cinq dents à chaque mâchoire pharyngienne du *Cyprinus rutilus*, Linn., ne fait croire qu'il a fait son observation sur mon *Cyprinus xanthopterus*, qu'il est facile de confondre avec la *Rosse* quand on néglige le caractère fourni par les dents. Gesner en a fait usage assez fréquemment, comme on peut s'en assurer par le passage suivant :

« De capitone anadromo illo quem Miseni *Zerte* vel *Blicke* « nominant. »

« Maxilla utrinque valida, dentibus senis oblongis val- « lata. Maximi qui apud Misenos capiuntur bilibres sunt. » Gesner, *de Aquatil.*, p. 1270.

Les dents du poisson mentionné par Gesner sont en même nombre que celles du Vangeron.

Elle confine beaucoup avec le Gardon ; elle a quelquefois 1 1/2 pied de long., et pèse 1 1/2 livre. Nageoires d'un rouge beaucoup plus vif que dans les Gardons.

Rosse, plus large que le Gardon ; trois et demi de largeur faisaient plus que la longueur ; beaucoup plus courte et plus large que la Chevanne ou le Vilain. Ecailles de la Rosse approchant beaucoup de la grandeur et de la couleur de celles de la Carpe.

Longueur, 10 pouces.

Iris de couleur d'or ; dessus de la tête d'un brun olivâtre foncé, chargé de noir ; gueule petite ; mâchoire inférieure paraît un peu plus longue que la supérieure. (Ce doit être le contraire.)

Chair moins délicate que celle du Gardon. »

Duhamel, *Trait. gén. Pêch.*, p. 499, pl. xxiv, fig. 2.

« Rosse, poisson de rivière fort commun en Suède ; il est de la grandeur d'une Carpe, et de même genre ; ses nageoires et ses ailerons sont d'un rouge vif ; l'iris de ses yeux est de couleur d'or ; le dessus de la tête et le dos d'un brun olivâtre foncé ; les côtés d'un jaune clair. Sa gueule est petite et sans dents ; sa chair est bonne, mais un peu amère. » *Encycl. méthod.*, *Dict. des Pêches*, p. 244.

« Rosière, poisson d'eau douce à nageoires molles et du genre des Carpes ; sa tête est grosse ; ses yeux sont grands ; sa chair est bonne à manger, mais de difficile digestion. » *Op. cit.*, p. 244.

Il est difficile de dire auquel des *Cyprinus rufus*, Nob., ou du *Cyprinus rutilus*, Jur., appartiennent la *Rosse* et la *Rosière* citées par l'Encyclopédie méthodique.

Les échantillons que j'ai observés avaient neuf pouces de longueur, depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue ; ils n'étaient pas du même sexe ; aussi

ai-je remarqué de très-grandes différences dans la proportion de la tête avec le reste du corps, et dans celle de la largeur, comparée à la longueur totale. Le nombre des rayons des nageoires n'était pas le même non plus dans les deux sexes; tel est le motif pour lequel on ne doit pas beaucoup compter sur les caractères des poissons, tirés du nombre des rayons des nageoires, dans les Cyprins du sous-genre Able. L'appareil dentaire pharyngien m'a fourni des caractères invariables et constants, que l'habitude et l'exercice ne tardent pas à familiariser avec l'aspect extérieur des poissons, aspect plus facile à saisir qu'à décrire. Il ne faut donc point être étonné si dans le *Dict. des Sc. nat.*, tom. 1, suppl., p. 4, sp. 2, tom. XLVI, p. 292, et dans le *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, édit. 2, tom. IX, p. 73, les auteurs ont confondu la *Rosse* avec le *Gardon*; c'est le résultat des mêmes noms donnés par les pêcheurs aux différentes espèces de la sous-division du genre Cyprin, désignée par Cuvier, *Règn. anim.*, édit. 2, tom. 2, p. 275, sous le titre : des *Ables*, et par le vulgaire, sous celui de *Poissons blancs*.

La *Rosse* est aussi connue sous le nom de *Vangeron*, du mot suisse *Winger*, dont le radical *Wink*, clin-d'œil, désigne la rapidité avec laquelle nage ce poisson, qui a la vie dure et se nourrit de substances végétales et même animales.

A l'époque du frai, on rencontre souvent des *Vangerons* couverts d'aspérités. Ce phénomène s'observe dans plusieurs autres espèces de Cyprins : le *Chevène*, le *Gardon*, etc. Je l'ai remarqué dans le *Vairon*.

Ce poisson fraie en avril et au commencement de mai, ordinairement vers midi; la femelle dépose ses œufs, verdâtres, auxquels la cuisson donne une couleur rouge,

dans les endroits couverts d'herbages ou de branchés.

« C'est, dit Bloch, le plus rusé de tous les poissons
« de nos contrées ; il reste toujours caché dans le fond
« de l'eau, tant qu'il entend quelqu'un sur l'eau. »

De jeunes Vangerons, ayant à peine deux pouces de longueur, ont déjà leur ovaire et leur laite tout à fait développés. Cette disposition sert à éclaircir le chapitre de Rondelet, intitulé : *de Phoxinis*. V. ci-dessous, p. 168.

On recherche peu le Vangeron, à cause de ses nombreuses arêtes, petites et fourchues, quoique sa chair soit délicate et légère ; et lorsqu'on se décide à le servir sur les tables, on le fait frire.

Les Truites et les Brochets font une guerre continuelle à ce poisson, employé avec avantage pour amorcer ; il est très-sujet aux vers.

« On trouve fréquemment dans les Vangerons, dit
« Jurine, *ouv. citée*, p. 213, un *Tænia* logé hors des
« intestins ; ce qui distend leur ventre au point que les
« pêcheurs ont fait de ces individus une espèce parti-
« culière, à laquelle ils ont donné le nom de *Ventru* ou
« *Goitreux*. »

Jurine n'a pas indiqué si ce *Tænia* était l'*Echinorynchus rutili*, Mull., Gmel., Syst. nat., xiii, p. 3050, sp. 45. Encycl. méthod., Vers, tom. 2, p. 303, sp. 9, ou l'*Echinorynchus affinis*, Mull., Gmel., Sc. nat., xiii, p. 3050, sp. 42, 44, p. 3048, sp. 32. Encyclop. méthod., Vers, tom. 2, p. 303, sp. 10.

C'est aux observateurs à décider.

Jurine, *ouv. cit.*, p. 213, a publié des remarques sur la synonymie de la Rosse. Suivant lui, Rondelet a, le premier, fait connaître ce poisson sous le nom de *Vangeron*.

Belon dit peu de chose sur la Rosse, qu'il croit être

quelque bâtard de la Brême, constituant cependant une espèce différente.

C'est effectivement le *Cyprinus latus*, Gmel., Sys. N., tom. 1, p. 1438, sp. 50, appelé *Rosière* par Rondelet, qui en avait déjà parlé sous le nom de *Ballerus*.

Sous le titre de *Phoxinis*, Rondelet parle d'un petit poisson qui, suivant Aristote, a des œufs dès qu'il est né.

« Cette disposition, dit Rondelet, se remarque dans
« plusieurs espèces de poissons; je l'ai rencontrée sou-
« vent en Picardie sur le poisson appelé *Rosière*,¹ dont
« la taille ne dépasse jamais six pouces; son corps est large
« et comprimé; ses yeux sont grands relativement à son
« corps; il est de couleur jaune, et ressemble entière-
« ment à de petites Brêmes; quelque petit qu'on le
« prenne, il a toujours des œufs;² aussi les pêcheurs les
« plus instruits disent qu'il naît avec des œufs. » *Ron-
delet. de piscib. fluv. lib., cap. xxviii, p. 204.*

La *Rosière* est représentée par la figure inférieure, dont la nageoire anale fort longue ressemble à celle de la Brême.

« *Rosière*, poisson d'eau douce du genre des Carpes;

¹ Ce nom ne viendrait-il pas de *Roscies*, dénomination par laquelle les Anglais désignent le Gardon?

De Leucisco altero, seu primo, Rondelet. Aldrov., *de Piscibus*, lib. v, cap. xxiii, p. 608, Gardon. Ab Anglis, *Roscies*; Helvetiis, *ein Swal*; Bellonius, *Sargum*, *Sagonemve*; Monspelienibus, *Siège*, p. 608.

² De jeunes Vangerons, *Cyprinus rutilus*, ayant à peine deux pouces de longueur, ont déjà leur ovaire et leur laite tout-à-fait développés. Jurine, *Hist. Poiss. du lac Léman*, p. 212.

« il est long d'un demi pied , et sa chair est bonne à
« manger quoique de difficile digestion. » *Dict. théor.
et prat. de Chasse , tom. 2 , p. 320.*

« Belon parle aussi d'un poisson qu'il nomme *Rosse* ,
« qui est moins grand que la Brème , que les Anglais
« nomment *Rochiez* ; ¹ il inclinera à penser que c'est
« une espèce de Brème ; mais comme il a le dos brun
« de même que le Gardon , et les ailerons ainsi que
« les nageoires rouges , ce qui ne s'aperçoit point à la
« Brème , il en conclut qu'il ne faut pas confondre ces
« deux poissons , d'autant plus que son corps est plus
« épais que celui de la Brème ; sa tête ressemble assez
« à celle du Gardon , ses écailles sont plus grandes et
« moins brillantes , et sa chair moins délicate. » *Duhamel , Péches , 11^e part. , sect. III , p. 499.*

Dans cet article Duhamel confond deux poissons ,
savoir : le *Cyprinus latus* , Rosière de Picardie , et le
Cyprinus rufus , Rosse de Belon , ce dont pourront
s'assurer les naturalistes de l'ancienne province de
Picardie.

Dans le même chapitre , Rondelet rappelle la Rose
qui ressemble à la Rosière , mais elle est un peu plus
grande ; elle a la queue rouge , son corps est moins
large et de couleur bleue . Ce poisson est toujours plein
d'œufs. *Rondelet , loc. cit. , p. 205 , fig. super. ; c'est le
Cyprinus rutilus , vid. supr. p. 167.*

Dans la traduction française , *part. 2 , p. 151* , il y a
deux infidélités . Voici la première . « Vous le voyez tel
qu'il est au premier pourtrait. » Phrase qui n'est point

¹ Je rappellerai que le Gardon est appelé en anglais
Roscies , en Suisse *Swal* , à Montpellier *Siège* . Belon lui
donne le nom de *Sargus* ou *Sago* . Aldr. , *de Pisc.* , p. 608.

dans le texte, il faut lire : au *second* pourtrait. « Celui de dessous, » lisez : celui de *dessus*. Le texte latin porte : « Huic qui subjungitur..... non multum absimilis « est *Rose*. » Ce qui signifie : la *Rose* ressemble à la *Rosière* qui est dessous.

La seconde inexactitude est bien plus forte ; elle aït : « moindre que le premier » et le texte latin porte : *Paulo major*, ce qui signifie : la *Rose* ressemble beaucoup au poisson représenté à la 2^e figure ou à la figure inférieure, mais elle est un peu plus grande.

Cette petite explication était nécessaire pour rectifier le passage suivant de Gesner. « Omnino inversæ sunt « figuræ, et nomina quoque mutanda, nam figuram « *Rose piscis* subjungi aït, quæ major sit et minus « *lata*. » Gesner, *de Aquatilib.* p. 841.

Gesner n'a pas compris la phrase de Rondelet ; les mots *huic qui subjungitur*, ne se rapportent pas à la *Rose*, mais à la *Rosière*, ce dont il est facile de s'assurer par la confrontation du texte avec les figures.

La figure inférieure ou celle de la *Rosière*, à raison de l'étendue de sa nageoire anale, ressemble beaucoup à celle du poisson décrit et figuré par Duhamel, *Traité génér. des Pêches*, 11^e part., sect. III, p. 506, pl. XXVI, fig. 4.

La figure supérieure est effectivement celle d'un jeune *Cyprinus rutilus*.

Si l'on a trouvé de l'équivoque dans le texte de Rondelet, c'est pour n'y avoir pas fait attention et pour s'être arrêté à la proportion des figures sans avoir comparé les descriptions.

Siego.

RONDELET n'ayant pas donné de description exacte de ses *Mugiles*, *Leucisci*, rend très-difficile la déter-

mination des espèces de poissons qu'il a mentionnés sous ces titres; cependant en les cherchant dans les lieux où il les indique, on parviendra à les retrouver comme je l'ai fait pour le *Cyprinus erythrophthalmus*, et pour le *Cyprinus bipunctatus*.

Rondelet, dans un chapitre, de *Piscib. fluviatilib. lib., cap. xviii, p. 193*, parle du *Siego*, *Siege*, poisson extrêmement fréquent dans les ruisseaux et les rivières des Cévennes, dans l'Hérault; sa taille est d'une coudée¹; il ressemble aux *Mugiles*, seulement il a le museau plus pointu.

Cette description, donnée par Rondelet, est aussi inexacte que la figure supérieure de ce chapitre; figure dans laquelle est oubliée la nageoire anale, et où le placement des nageoires ventrales bien en arrière de la dorsale, ne conviendrait qu'au *Cyprinus erythrophthalmus*, si la figure n'était pas aussi allongée.

L'ensemble de cette figure se rapporterait à mon *Cyprinus mugilis*, ou peut-être au *Cyprinus jaculus*, *Jurine*; les naturalistes des Cévennes peuvent seuls confirmer ou infirmer cette synonymie, par l'examen des dents pharyngiennes du *Siego*, poisson dont plusieurs auteurs ont parlé plus ou moins exactement d'après Rondelet.

Voici ce que Delisle de Sales dit de ce poisson :

« *SIEGE*, espèce de Muge d'eau douce, qu'on trouve dans les rivières, proche des Cavernes. » *Dict. théor. et pratique de Chasse et de Pêche*, 1769, tom. 2, p. 359.

D'après cette indication il serait difficile de savoir

¹ Cette mesure est erronée, et la figure donnée par Rondelet ne peut servir à aucune détermination; elle est trop incomplète.

où se trouve le *Siege* ; car il ne viendrait à personne l'idée que les *Cevennes* ont été converties en *Cavernes* par l'auteur du *Dictionn. cité*. Au surplus les bévues des traducteurs sont connues depuis longtemps et confirment l'exactitude du proverbe italien : *Tradutore, Traditore*.

« Le *Siege*, écrivait DALECHAMP à GESNER, ne se trouve pas dans notre Saône, mais dans l'Hérault qui se jette dans la mer à Agde. » *Nomenclator aquatil. animant.*, per Conradum GESNERUM, 1560, p. 305.

Cette assertion de DALECHAMP est contredite par celle très-positive de BOUSSUET, qui dans son ouvrage intitulé : *De natura aquatil. carmen in altera parte*, p. 104, dit expressément : « Ce poisson se trouve dans la Saône. »

Aussi je suis porté à croire que ce poisson est, comme je l'ai insinué plus haut, ou mon *Cyprinus mugilis*, ou le *Cyprinus jaculus*, Jurine.

« Le *Friton* et le *Siege*, dit Alleon Dulac, sont l'un et l'autre des espèces de *Muges* de rivière ; leur manière de vivre est la même, leur chair a le même goût et le même suc. Le bec du *Siege* est un peu plus pointu que celui du *Friton* ; c'est ce que nous apprennent Rondelet et Gesner. » *Hist. naturelle du Lyonnais*, etc., tom. 1, p. 158.

DUHAMEL parle aussi du *Siege* ; loin de le faire connaître exactement, il en augmente la confusion.

« *Siège*, on nomme ainsi en Languedoc de petits poissons, qui ressemblent au Gardon et encore plus à la Vandoise ; voyez *Fritons*. » *Traité général des Pêches*, tom. 2, p. 570.

« Il me semble, dit Duhamel, que le *Siege* approche

plus de la Vandoise. » *Ouvr. cité, n° part., sect. III, p. 556.*

Lacépède ne parle pas du *Siego* dans son *Histoire naturelle des Poissons* ; aussi les *Dictionnaires* modernes d'*Histoire naturelle* ne font aucune mention du *Siege*.

XIX. Le ROTENGLÉ, *Cyprinus erythrophthalmus*, Linn., Gmel., S. N. XIII, p. 1429, sp. 19.

Rondelet, *de Piscib. fluviat. liber, cap. XVI, p. 191*. De Leucisco. Le Gardon. ¹. La forme de la tête, la direction de la mâchoire inférieure ne laissent aucun doute.

Aldrovandi, *de Piscib. p. 608, lib. V, cap. XXIII*. De Leucisco altero seu primo Rondeletii.

Dohamel, *Pêches, 2^e part., p. 498, sect. III, pl. XXIV, fig. 1*. Le Gardon. ¹

Bloch, *Ichthyol., part. 1, p. 25, sp. 1, pl. 1*.

Bonnaterre, *Tableau encyclop. des trois Règnes, ichthyol., p. 199, pl. 38, pl. 81, fig. 337, La Sarve.* ²

Lacépède, *Hist. nat. des poiss., tom. X, p. 400*.

Jurine, *Hist. des poissons du lac Léman, p. 209, n° 14, pl. 12*.

Nouv. Dict. d'Hist. nat., édit. 2, tom. 9, p. 74.

Ce poisson parfaitement décrit par Artedi, *Ichthyol., pars V, p. 9*, ³ sous le nom suédois *Sarv* ou *Sarf*, est désigné par nos pêcheurs sous les noms de *Cherin*,

¹ Cuvier, *Règne animal, 2^e édit., tom. 2, p. 275*, rapporte le nom de *Gardon* au *Cyprinus idus*, entièrement différent du *Cyprinus erythrophthalmus* ; et Bosc, *N. D. H. N., éd. 2, tom. 9, p. 73*, au *Cyprinus rutilus*. Dans le *Dict. des Sc. nat., tom. XVIII, p. 54* ; *tom. XLVI, p. 292*, on appelle aussi, par erreur, le Gardon *Lemiscus* (lisez *Leuciscus*) *rutilus*.

² Le nom de *Sarve*, altéré de *Sargus*, est donné au Gardon par quelques auteurs.

³ *Bramis affinis*. Icon hujus nulla extat. Artedi, *Ichthyol., pars IV, p. 4, sp. 3*.

Chairin, Charin, Scherin, dérivés probablement du suédois; à Genève on l'appelle *Raufe*, à Evian *Platelle*, à St.-Saphorin *Plateron*.

D'après Alléon Dulac, le Gardon, poisson blanc mat, peu estimé, a le corps large, le dos bleu, la tête verdâtre, le ventre blanc et les yeux grands. *Mémoires pour servir à l'Hist. nat. du Lyonnais*, tom. 1, p. 141.

Cette description vague convient à plusieurs poissons.

Rotengle, poisson assez semblable à la Brème, fort connu en Allemagne; ses nageoires sont rouges, son corps et ses yeux sont tachetés de la même couleur. *Encyclop. méth., Dict. des Pêches*, p. 244.

Rotèle, poisson de rivière et de lac, blanc, plus large que la Rose et la Carpe et plus épais que la Brème. Sa couleur est d'un brun jaune; il a la queue et les nageoires du ventre rouges; il a aussi une tache rouge sur les ouies. On pêche de ces poissons dans le Rhin et dans plusieurs lacs d'Angleterre; il s'en trouve qui ont douze à seize pouces de longueur. *Encycl. méth., Dict. des Pêches*, p. 244.

Duhamel est plus précis; le Gardon, dit cet auteur, est semblable à la Vandoise, dont il diffère par la rougeur des yeux, par le corps moins large et le museau moins aigu; ses œufs fermes et roux sont délicats; il a le dos bleuâtre, voûté, les côtés argentés et brillans.

Ce poisson blanc est aussi appelé *Gardo* ou *Sargus*; il est long de huit pouces, quelquefois, mais rarement, de onze pouces; il a reçu le nom de *Gardon*, parce qu'il vit plus longtemps que beaucoup d'autres dans un vase plein d'eau; la largeur de son corps est quatre fois dans sa longueur, les écailles paraissent distin-

guées par des traits bruns qui forment des lozanges¹, la chair est blanche et délicate, mais elle n'a pas beaucoup de goût; néanmoins elle est assez bonne quand on apprête ce poisson au sortir de l'eau et lorsqu'il a été pêché dans une eau très-vive; quand il est gros on le fait griller, s'il est petit on le fait frire. On en prend quelquefois qui ont près de douze pouces de longueur: Ceux-là sont les plus estimés parce que leurs arêtes sont moins incommodes. Voy. Duhamel, p. 498.

Ce poisson est distingué depuis longtemps comme le prouve la citation suivante :

« Gardo piscis est fluviatilis, gratissimi saporis vendosicæ (*lisez Vendosicæ*) similis, sed per ruborem oculorum ab ea discernitur. Uterque autem mediocris quantitatis (*lisez qualitatis*) est. » *Vincent de Beauvais, Specul. naturæ, tom. 1, lib. xvii, cap. lv.*

Gesner répète ce passage en ces termes : Gardus piscis Vendosicæ similis est : sed rubore oculorum ab ea differt; uterque mediocris est magnitudine.

J. Cuça parle aussi du Gardon. « Ce poisson, dit-il, a le corps large, le dos bleu, voûté, la tête verdâtre, les côtés argentés et brillans, le ventre blanc mat. Sa chair est blanche.

Lacépède n'a point parlé du Gardon.

Le Rotengle est facile à reconnaître par sa mâchoire inférieure ascendante, par la dépression à la partie postérieure de la tête, résultat de la saillie brusque de l'origine du dos. La longueur de la tête est trois fois et demie dans celle du corps.

Le pêcheur Noblot m'a donné ce poisson sous le nom

¹ Jurine attribue le même caractère au *Cyprinus rutilus*.

de *Vandoise* ; ainsi est confirmée la note suivante d'Alléon Dulac ¹.

Le pêcheur Reverdy me l'a donné sous le nom de *Rousse* ; c'est, d'après M. Pataille, sous ce même nom de *Rousse*, que ce poisson est connu sur la Bèze.

Le Rotengle est agile et vivace, d'où vient le proverbe des Français, parlant d'un homme dispos et sain : *Il est sain comme un Gardon.*

Malgré la description que Duhamel a donnée du Gardon, cet auteur l'a confondu avec d'autres poissons. « Gardo, Gardon, petit poisson assez estimé, dit-il ; « suivant Rondelet on le nomme en Languedoc *Siège* « et les petits *Fritons*, mais il me semble que le *Siège* « approche plus de la Vandoise. » *Duhamel, Pêches, p. 566.*

Dans cet article, Duhamel confond le *Gardon* de Rondelet, avec le *Siège* et le *Friton* du même auteur, qui en sont bien différens.

D'après la description du *Gardon*, faite par Rondelet, Belon et Duhamel, Jurine avait soupçonné que ce poisson pouvait être son *Vangeron* (*Cyprinus rutilus*). Afin de dissiper ses doutes à ce sujet il consulta divers auteurs français ; et ne trouvant le nom de ce poisson

¹ La Vandoise, dit Alléon Dulac, est un petit poisson qui a le corps large et le museau pointu. Il est couvert d'écaillés moyennes et de petites lignes. Sa couleur est entre le brun, le vert et le jaune ; il a l'estomac petit, et le foie blanc, où est attachée la bourse du fiel. Il devient fort gros. Sa chair est molle et assez agréable au goût. *Mémoires pour servir à l'histoire nat. du Lyonnais, tom. 1, p. 147.* Voilà la source de l'opinion de l'auteur du Dictionnaire des Sc. nat.

ni dans le tableau encyclopédique de Bonnaterre, ni dans l'ouvrage de Lacépède, il se détermina à faire venir de Paris, dans de l'eau-de-vie, quelques-uns de ces poissons. En les examinant, il reconnut que quoique ces deux espèces fussent très-voisines, elles étaient néanmoins différentes. Le corps du *Gardon* lui a paru un peu plus étroit que celui du *Vangeron*, la tête bien plus épaisse, et le dos rond plutôt que caréné; outre cela la nageoire anale est moins longue, n'étant composée que de onze rayons, de même que la dorsale. Quant à la couleur des écailles et des nageoires, il ne peut en rien dire, parce que l'eau-de-vie les avait altérées. *Mém. de la Société de Physique et d'Hist. nat. de Genève, t. 3, 1^{re} part., p. 216.*

J'ai démontré que le *Gardon* de Rondelet et le *Gardon* de Duhamel se rapportaient au *Cyprinus erythrophthalmus*; on en a aussi la preuve dans le passage suivant de Gesner.

« Gardus, dit-il, piscis Vendosiae similis est; sed
« rubore oculorum ab ea differt, uterque mediocris est
« magnitudinis, obscurus. » *Gesn., de Aquat., p. 32.*

« Argentinæ Gardon dicitur *Rettel* vel *Rotang*.
« Ova solidiuscula et rufa habet, quæ multis in cibo
« grata sunt. » *Gesn., p. 30.*

Il dit ensuite : « Le Gardon des Français est appelé
« *Schwal* à Zurich; sur les bords du lac de Con-
« tance (*Acronium lacus*) *ein Furn*, dans lequel les
« yeux sont plutôt jaunes. Sarge, Sargon, Gardon,
« *Roscies* des Anglais, *Schwal* des Suisses. Calculum
« quemdam, vel similem calculo, sed molliorem sub-
« stantiam in capite habet Gardus noster. » *P. 30,*
lin. 26.

Celui envoyé de Paris à Jurine était probablement

notre *Cyprinus rufus*. Si Jurine eût examiné les dents, il ne lui serait point resté d'incertitude.

Le *Rotengle* se reconnaît à la couleur dorée de son iris, à sa tête petite, relativement à son corps large et plat, se rétrécissant subitement de l'anus à la queue; les nageoires ventrales, anale, caudale, sont d'un rouge de cinabre; les écailles sont grandes et striées; la ligne latérale est courbée du côté du ventre; et la nageoire dorsale est insérée beaucoup plus en arrière que les ventrales. Dans leur jeunesse on pourrait confondre les *Cherins* avec le *Spirlin*; mais on les distinguera facilement parce que dans le *Spirlin*, la base de la nageoire est colorée, tandis que dans les jeunes *Chérins* c'est l'extrémité.

Les nageoires du *Rotengle* sont rouges comme celles de la *Rosse*, mais le corps est plus haut et plus épais.

Ce poisson, dont la longueur est de 10 pouces à 12, et le poids rarement d'une livre, se nourrit de plantes, de coquillages et de substances animales; c'est de tous les *Cyprins*, celui qui se prend le plus aisément à toutes sortes d'appâts. Il parvient quelquefois à un pied de long.

Il fraie en mai, en avril, suivant Bloch; à cette époque on voit sur les écailles du mâle de petites excroissances dures, pointues, qui disparaissent après; la chair cassante est peu estimée; d'ailleurs, remplie d'arêtes, elle est pénible à manger.

Le meilleur emploi que l'on puisse faire de ce poisson qui a la vie dure, est de l'employer à la nourriture des *Brochets*, des *Perches* et autres poissons voraces qu'on élève dans les étangs, ou que l'on conserve dans des viviers.

On le prend dans toutes les saisons de l'année.

Le Rotengle fraie en avril ; lorsqu'il fait chaud pour la saison , le frai ne dure communément que quatre jours ; les œufs sont déposés sur toutes sortes de plantes aquatiques ; ces œufs ne sont point pondus en masses , mais peu à peu , de manière que si une partie est perdue par quelque cause , l'autre se trouve conservée.

Dans le temps du frai et en hiver , ce poisson est ordinairement maigre ; mais en été , il est gras , et sa chair est blanche et de bon goût , surtout s'il est jeune. Cependant comme il a beaucoup d'arêtes , il n'y a guère que les gens du peuple qui s'en nourrissent. *Bloch , icht. , part. 1 , p. 26.*

Il a 37 vertèbres et xvi paires de côtes. Artédi a dit : « Ce poisson a 14 ou 15 côtes longues ; celui que j'ai décrit avait huit pouces neuf lignes. »

Dans le *Dict. des Sc. nat.* , au mot Gardon , *tom. xviii* , *p. 154* ; on renvoie au mot Able , *tom. 1 , supplém.* , où il n'est nullement parlé du Gardon. Au mot Rosse , *tom. 46* , *p. 292* , l'on est de même renvoyé aux mots Able et Gardon. Au mot Rotengle , *tom. 46* , *p. 310* , on est encore renvoyé au mot Able.

Jurine , *Hist. des poissons du lac Léman* , *p. 216* , s'est assuré de la différence qui existe entre le Gardon , décrit par Rondelet ¹ , Belon et Duhamel , et le Van-

¹ Les erreurs qui , avant l'invention de l'imprimerie , naissaient de la négligence ou de l'ignorance des scribes , sont , en ce qui touche l'histoire naturelle , extrêmement fréquentes ; et comme les fautes allaient toujours en croissant dans les copies qui se faisaient d'un même livre , l'erreur , loin de disparaître , se fortifiait davantage. C'est à cette cause qu'il faut attribuer les noms défigurés qui se

geron, ou la Rosse, *Cyprinus rutilus*, Lin. : le corps du Gardon lui a paru un peu plus étroit que celui du Vangeron, la tête bien plus épaisse, et le dos rond plutôt que caréné ; outre cela, la nageoire anale est moins longue, n'étant composée que de onze rayons, de même que la dorsale ; tandis que la Rosse ou le Vangeron a treize ou quatorze rayons à sa nageoire anale, et douze à la dorsale, comme on peut le voir p. 177.

Plus haut Jurine avait dit : Duhamel, *Traité des Pêches*, art. 5, p. 310, a décrit la Rosse de rivière et le Gardon, de manière à faire apprécier la différence qu'il y a entre ces deux espèces de Cyprins ; mais la description qu'il fait du premier de ces poissons laisserait croire qu'il a en vue l'*Erythrophthalmus*, plutôt que le *Rutilus*, quoique la figure qu'il en donne appartienne plus au *Rutilus* par la position de la nageoire dorsale presque opposée à la ventrale. *Jurine, ouv. cit., p. 214.*

Le Gardon est accidentellement épineux, *Magaz. encycl.*, 1805, tom. 6, p. 210. Cette observation a été faite sur le mâle qui perd ses épines après avoir rendu sa laite, comme la Rosse, le Chevène. Cette remarque ancienne a produit : De Cyprino clavato, sive Pigo. Rondelet, *de Piscib. locustr. lib.*, cap. v, p. 153.

Le Gardon a le corps large, le dos bleu, voûté ; sa chair est blanche et délicate. Quand on parle d'un homme bien portant, on dit qu'il est frais et vif comme un Gardon. On l'appelle Gardon, parce qu'il se garde très-longtemps dans un vase plein d'eau. *Deleuze* dit

trouvent dans Albert le Grand, Vincent de Beauvais, etc.

Beaucoup de ces erreurs ont pour origine la substitution d'une lettre, comme on le voit dans *Bufo*, mis pour *Bubo* ; *Hirundo*, pour *Hirudo*, etc.

que ce poisson paraît être le même que le *Vengeron* du lac de Lauzanne. *Pisciceptologie*, par J. *** (J. Cuça), 4^e édit., 1828, p. 142.

L'ostéologie du Rotengle, *Cyprinus erythrophthalmus*, offre quelques singularités que je vais faire connaître.

L'*os impair* ou *occipital supérieur* est pourvu d'une crête triangulaire mince, dentelée irrégulièrement à son côté postérieur.

L'*os basilaire* ou *occipital inférieure* est remarquable par son apophyse, dont la partie antérieure, creusée en val-lon, reçoit la plaque dentaire pharyngienne supérieure.

La partie postérieure de l'apophyse, disposée de champ, imite un sabre obtus légèrement recourbé, dont le dos élargi présente à sa base une cavité ouverte des deux côtés.

Les dents pharyngiennes inférieures sont au nombre de huit, disposées sur deux rangs, cinq sur l'extérieur et trois sur l'intérieur.

Sur une mâchoire pharyngienne je n'en ai trouvé que six, par suite de l'oblitération ou de la chute d'une dent de chaque rangée.

Ces dents terminées en crochet recourbé sont comprimées à leur partie supérieure, garnies intérieurement de dentelures peu apparentes il est vrai sur les dents de la rangée intérieure.

La première vertèbre a de chaque côté une apophyse très aigüe disposée horizontalement.

La seconde vertèbre, plus longue que les autres, a cinq apophyses dont une verticale et quatre horizontales. La dorsale, évasée à son sommet, présente une cavité irrégulière sur ses bords et imite un verre à pate; la base de cette apophyse, assez volumineuse, se projette en avant.

Les deux apophyses antérieures sont comprimées, lancéolées et dirigées horizontalement.

Les deux apophyses postérieures, également horizontales, partent de la partie médiane de la vertèbre ; elles imitent les ailes de ces oiseaux de plaisir inventés pour provoquer l'adresse des tireurs ; la partie antérieure de ces larges apophyses est aigue et dirigée sur les apophyses antérieures, et la partie postérieure, également aigue, se dirige sous la base des apophyses de la troisième vertèbre, base qu'elle enveloppe.

La troisième vertèbre présente quatre apophyses dirigées en bas et dont celles d'un même côté se réunissent par leur base.

Les antérieures, plus longues, sont comprimées latéralement à leur extrémité, et les postérieures, comprimées de devant en arrière, forment une sorte de lame triangulaire, contre laquelle porte le sommet de l'apophyse de l'*occipital inférieur* ou de l'os basilaire. Cette lame triangulaire occupe la place de l'*os mitral*, indiqué dans la carpe, par Petit.

Sous la rubrique de *Rutilo sive Rubello fluviatili* (*Cyprinus rutilus*), Gesner donne une description exacte du *Cyprinus erythrophthalmus*, et il le caractérise dans les termes suivans : « Dentibus quinis (1), qui ab anteriore parte singuli serræ instar asperantur ; quod in « aliorum piscium dentibus nondum memini animad-

¹ Gesner n'a parlé que des cinq dents du rang extérieur, parce que les dentelures, peu apparentes sur les trois dents de la rangée inférieure, les lui auront fait négliger. Cependant Gmelin, S. N., édit. XIII, p. 1430, n° 19, dit positivement : *Mandibulæ æquales duplici dentium serratorum incurvorum serie armatæ, inferior incurva.*

« vertisse. Piscis satis vivax, parit junio mense. Mus-
« carum fluviatiliium (sive Lacustrium) genus quod-
« dam magnum, oblongo, tereté, varioque corporis
« alveo (Tufelschossz ¹ vulgus nostrum appellant) ;
« Has infigunt hamis ad inescandos rutifos. » *Gésner* ;
de aquatil. p. 966, lin. 48-56.

XX. CYPRIN FAUVE, *Cyprinus fulvus*, Nob.

Cette espèce de Cyprin, confondue avec beaucoup d'autres sous le nom vulgaire de *Blanc*, se rapproche de la *Rosse* par son apparence extérieure.

Le museau de ce Cyprin est plus obtus, la mâchoire inférieure est légèrement ascendante.

Le poisson mâle que j'ai examiné avait cinq pouces quatre lignes de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la nageoire caudale.

La tête est contenue $3 \frac{1}{4}$ dans la longueur du corps, c'est-à-dire dans l'espace compris entre l'extrémité de l'opercule des ouies et la naissance de la nageoire caudale : proportion que j'ai toujours conservée dans toutes mes mesures.

La largeur du corps est contenue un peu plus de quatre fois dans la longueur totale, c'est-à-dire depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la nageoire caudale.

La ligne latérale, moins courbée, offre au moins 50 glandes.

La nageoire dorsale est placée de manière que son premier rayon correspond au dernier des ventrales.

D. 9. V. 10. A. 10.

¹ Ne serait-ce pas des Libellules?

Le péritoine est nacré, piqueté de points noirs assez larges.

L'appareil dentaire pharyngien de ce Cyprin se compose de la plaque sertie dans la cavité de l'apophyse de l'os basilaire, et des dents placées sur les arcs pharyngiens.

La cavité de l'apophyse de l'os basilaire présente un contour pentagonal, et une surface comparable à celle d'un ogive; cette surface est traversée par une ligne saillante et arquée.

Les dents pharyngiennes sont au nombre de huit sur chaque mâchoire; elles sont crochues à leur sommet; disposées sur deux rangs, on en voit cinq extérieures et trois intérieures, ou six extérieures et deux intérieures, comme je l'ai remarqué dans l'individu soumis à mon examen; une des mâchoires offrait la première disposition, et l'autre la seconde.

N'ayant encore observé qu'un individu de *Cyprinus fulvus*, je ne puis assurer si la même irrégularité a lieu dans d'autres.

Ce poisson a été trouvé au marché, où il était mêlé avec les Rousses, *Cyprinus rutilus*, Linn., pour former des fritures. Sa chair, farcie d'arêtes comme celle de ses congénères, conserve toujours une saveur de vase.

J'engage les naturalistes à examiner attentivement tous les poissons qu'on leur présentera sous le nom de *Rousse*; ils trouveront probablement de nouvelles espèces, dont il sera nécessaire de fonder les caractères sur la disposition de l'appareil dentaire pharyngien; cette base est la seule certaine et la seule exempte d'équivoques.

Le nombre des rayons des nageoires est sujet à varier; celui des glandes de la ligne latérale n'est pas

constant. Les rapports entre la longueur de la tête et celle du corps, ceux de la largeur avec la longueur totale sont trop incertains pour ne pas laisser beaucoup à l'arbitraire ; l'inspection de la denture pharyngienne est le seul moyen pour préciser les espèces d'une manière constante.

Gesner s'en doutait : mais il n'en a point fait usage pour distinguer les poissons dont il parlait ; aussi dans son article de *Rutilo*, il en a confondu plusieurs comme je le dis ci-dessus.

XXI. CYPRIN ROUX, *Cyprinus rufus*, Nob.

J'ai reçu de Dijon, de Pontailler et d'Auxonne, sous le nom de *Dresson*, un poisson que quelques pêcheurs appellent *Feurtou*, d'autres *Rousse*, à raison de la ressemblance qu'il offre au premier aspect, avec le *Cyprinus rutilus*, Linn.

Il faut en effet beaucoup d'habitude pour ne pas confondre ces deux espèces, et si je n'eusse pas choisi l'appareil dentaire pharyngien pour servir de caractère, j'aurais été fort embarrassé pour préciser exactement cette espèce, qui présente une sinuosité sur le bord postérieur de la pièce principale de l'opercule.

La mâchoire inférieure est ascendante, un peu dépassée par la mâchoire supérieure ; la dépression de la tête à la nuque est très-apparente et imite celle de la figure intitulée de *Leucisco*, donnée par Rondelet, de *Piscib. fluviatil. lib., cap. xvi, p. 191* ; fig. que j'ai rapportée à l'*Erythrophthalmus* et qui conviendrait peut-être mieux à notre *Cyprinus rufus*.

Ce poisson, appelé par nos pêcheurs *Dresson*,

Dreuzon ¹, sans doute par corruption du mot *Rousseau*; a le péritoine nacré, piqueté de noir.

La cavité de l'os basilaire, qui reçoit la plaque dentaire pharyngienne, est en ogive élargi, traversé par une crête; la queue ou l'apophyse postérieure de l'os basilaire, comprimée latéralement, est placée de champ.

Les dents pharyngiennes inférieures sont au nombre de sept sur deux rangées à chaque mâchoire; savoir: cinq à la rangée extérieure, et deux à la rangée intérieure.

Les deux dents les plus grosses ne présentent pas des crochets aussi pointus que les autres.

Cette espèce de poisson est peu estimée; la multitude d'arêtes qui farcissent sa chair, la rendent incommode à manger. Aussi n'en fait-on usage qu'en friture.

On n'avait rien de positif sur l'époque du frai de ce poisson, qui jusqu'à présent a été confondu avec la Rousse; si, comme dans ce dernier poisson, les jeunes étaient pourvus d'œufs et de laitance, on aurait retrouvé tous les *Phoxini* indiqués par Rondélet, de *Piscib. fluviatil. liber, p. 204, cap. 28.*

Le péritoine est nacré, on y remarque des points noirs très-fins et rares.

J'ai trouvé, sur le marché, des échantillons de ce poisson, désignés sous le nom vulgaire de *Blanc*.

Les échantillons que j'ai examinés avaient l'un cinq pouces neuf lignes de longueur, l'autre six pouces trois quarts. La tête grosse offrait un museau un peu saillant, des narines larges et enfoncées, des yeux gros, une

¹ Ce nom vulgaire pourrait aussi venir du grec *σπιννα*, à cause des nombreuses et fines arêtes, comparées à des cheveux, dont sa chair est farcie.

bouche ovale ; la mâchoire supérieure recouvre l'inférieure un peu remontante et arquée sans rebord. Cette tête était comprise trois fois et demie dans la longueur du corps, dont la largeur était près de quatre fois dans la longueur totale, c'est-à-dire y compris la tête. †

La mâchoire inférieure plus courte que la supérieure, était un peu ascendante, et la dépression de la tête à la naissance du dos était moins marquée que dans le *Cyprinus rutilus*, Linn.

La ligne latérale jaune un peu arquée en avant, était composée de cinquante glandes. Les nageoires P. V. A. sont rouges.

L'origine de la nageoire dorsale correspond à peu près au milieu des ventrales, dont le disque offre une légère teinte orangée, tandis que le sommet et la base sont blanchâtres.

J'ai compté 8 rayons à la nageoire dorsale, 10 à l'anale, et 10 à chacune des ventrales.

On reconnaîtra facilement ce poisson aux caractères signalés ci-dessus ; et aux suivans : sous un certain jour la surface de ce poisson offre un aspect nacré, frappant ; sous un autre, il présente une couleur bleue admirable entre la ligne latérale et le dos, qui examiné perpendiculairement est d'un gris verdâtre.

Le péritoine est nacré et piqueté de points noirs rares. Je me suis assuré de l'époque du frai de ce poisson, il a lieu en janvier, février et mars.

Toutes ces différences entre les caractères de ce poisson et ceux de la Rousse, *Cyprinus rutilus*, ne peuvent laisser les plus légers doutes sur la constance de cette espèce.

Jurine, *Hist. des poissons du lac Léman*, p. 213, annonce avoir vu souvent des Vangerons, *Cyprinus*

rutilus, Linn., dont le corps était sensiblement plus large et les nageoires bien plus colorées que chez d'autres de même grandeur.... Il a supposé que le frai de ce poisson pouvait être fécondé quelquefois par des raufes, *Cyprinus erythrophthalmus*, Linn., qui habitent les mêmes lieux, et produire ainsi une espèce de métis.

Jurine, n'ayant point examiné les dents pharyngiennes de ces métis, nous met dans l'impossibilité de prononcer sur eux. De plus, il est une loi certaine dans la nature, c'est que la promiscuité des espèces n'est que le résultat de l'influence de l'homme et de l'état de domesticité auquel il réduit les animaux ; que d'ailleurs cette promiscuité ne réussit que dans des cas fort rares. Autrement il n'existerait nulle constance dans les espèces, et le désordre le plus complet se ferait remarquer dans la nature. Or c'est ce qu'on n'observe pas, et c'est d'ailleurs ce à quoi s'oppose l'ordre établi par la volonté du Créateur.

XXII. CYPRIN BOUCHE-EN-CROISSANT, *Cyprinus toxostoma*, Nob. ¹.

Ce poisson est connu sous les noms de *Seuffe*, *Seuffe*, *Seuffre*, etc., évidemment dérivés du mot grec ΚΕΦΑΛΗ, prononcé d'une manière vive et contractée, en adoucissant la première syllabe, *Seffe*, et ensuite *Seffe*, d'où *Saiffe*.

Le nom de *Cephalus* a été appliqué sans distinction à plusieurs poissons du sous-genre *Able*, à raison du volume de leur tête.

¹ Pour éviter d'augmenter la confusion de la nomenclature ichthyologique, j'ai adopté des dénominations particulières et précises, au lieu des noms anciens, causes de beaucoup d'équivoques.

Le Cyprin bouche-en-croissant, se reconnaît par sa bouche arquée ou en croissant et située en dessous; la mâchoire supérieure dépasse d'une manière très-sensible l'inférieure, dont la lèvre amincie a l'air d'être tranchante sur les bords.

La longueur de la tête est contenue quatre fois dans celle du corps, depuis la partie postérieure de l'opercule jusqu'à la naissance de la nageoire caudale; la largeur du corps est cinq fois dans la longueur ¹ totale du poisson.

La ligne latérale légèrement inclinée, en partant de la tête, est presque droite dans le reste de son étendue; elle est formée par 55 à 57 glandes. L'insertion du rayon antérieur de la nageoire dorsale correspond au milieu de la base des ventrales; le lobe supérieur de la nageoire caudale est plus court que l'inférieur.

Hors le temps du frai, l'orifice du cloaque est dans une espèce de fossette ovale formée par deux replis latéraux de la peau du ventre.

Le Péritoine est noir: telle est la cause du nom d'*Ame noire* donné à ce poisson par quelques-uns de nos pêcheurs, dont l'un m'a apporté ce poisson sous le nom de *Seufle grise*, *Alonge*; il en faut cinq à six pour la livre, lorsqu'il n'a que cinq à six pouces de long; j'en ai vu un de la taille de huit pouces, pesant cinq onces. Sa chair est fade et peu estimée; mais, dit Rondelet, confite dans le sel, elle devient meilleure; aussi rappelle-t-il l'usage où l'on est de la traiter ainsi.

Cette espèce fraie en mars et avril.

L'appareil dentaire pharyngien de ce poisson se distingue par l'apophyse de l'os basilaire élargie en

¹ Je ne compte jamais la longueur de la nageoire anale.

ovale, pour recevoir la plaque de même forme, tenant lieu des dents pharyngiennes supérieures, contre laquelle viennent jouer les inférieures; l'apophyse est terminée par un prolongement aplati, dont l'extrémité s'appuie sur les apophyses de la 3^e vertèbre dorsale, comme dans tous les autres Cyprins.

Les dents pharyngiennes inférieures, au nombre de six, sont disposées sur un seul rang; leur tige assez longue est terminée par un élargissement securiforme, ressemblant beaucoup au dernier article des palpes de la coccinelle.

Une mâchoire ne m'a présenté quelquefois que quatre dents, suite de la chute de quelques-unes, comme on l'observe dans bien des poissons.

Dans les villages des bords de la Saône, du côté de Pontailler, le Cyprin bouche-en-croissant est salé, comme le hareng, par les gens de la campagne, mais jamais avant le mois de septembre, à cause des chaleurs; après avoir vidé le poisson, ils le placent dans un vase ou baquet sur une couche de sel, alternativement: après une quinzaine de jours, ils le suspendent à la cheminée pour le sécher, et ils le conservent pour l'usage.

Rondelet, dans son chapitre de *Cephalo fluviatili*, a bien décrit ce poisson, fort commun dans nos rivières; voyez de *Piscib. fluviatil. liber*, p. 191.

Ce *Cephalus fluviatilis* de Rondelet est très-certainement notre *Cyprinus toxostoma*, caractérisé par son péritoine noir, (*Peritoneum nigricans*, la toile du ventre noire, voy. la traduction franç., p. 138), par son genre de vie et par la nourriture dont il fait usage: *Vescitur cæno et aqua, a carne abstinet, ut ex frequenti dissectione et ventriculi inspectione cognovimus*. Rondelet, de *Piscib. fluv.*, p. 191.

Or la Dobule, *Cyprinus dobula*; la Chevesne, (*Cy-*

prinus jeses, Jurine, non Linn., non Bl., *Cyprinus idus*, Bloch), etc., et les autres Cyprins auxquels on a rapporté à tort le *Cephalus fluviatilis* de Rondelet, sont carnaciers et voraces. A la vérité la figure placée en tête du chapitre de Rondelet, ne convient point à notre Cyprin bouche-en-croissant; elle ressemble à notre Chevenne, *Cyprinus dobula*, Linn.; mais Rondelet l'a confondu avec la Dobule, *Cyprinus dobula*, dont il donne la figure, et avec le *Capito* d'Ausonne, (*Cyprinus jeses*, Bloch), dont il cite les vers. C'est ce dont aucun ichthyologiste ne s'est douté; aussi ne doit-on pas être surpris de la confusion observée dans la nomenclature ichthyologique.

Gesner, de *Aquatilibus*, a donné une description bien plus exacte de mon Cyprin bouche-en-croissant, dans son chapitre intitulé : *De naso pisce fluviatili*; il suffit de parcourir le texte suivant pour en être convaincu.

Cyprinus nasus duorum triumve palmorum magnitudine (7-10 pouces), seni utrinque dentes, pixidatim in se invicem infixi. Venter intrinsecus nigerrima membrana ambitur. Mihi specie, squamis et colore capitonem fl. referre videntur. Sed ad eam magnitudinem non perveniunt, et oris formam peculiarem habent.

Gesner n'a pas indiqué cette forme particulière, c'est-à-dire la bouche en croissant et située en dessous, comme dans les squales, d'où le nom de *Squalus* donné à ce poisson par quelques auteurs.

Verno tempore præferuntur et pinguescunt, apud nos tamen novembri mense laudantur : si modo unquam laudandi sunt, nam caro eorum semper laxa et insipida est, quamobrem assare eos potius quam elixare peritiores coqui solent. Gesner, p. 731, *De naso pisce fluviatili*. *Cyprinus nasus*, *Herm., Obs. zool.*, p. 326.

Aldrovandi, *de Piscibus*, lib. v, cap. xxiv, p. 610, indique notre Cyprin bouche en croissant, sous le nom de *Simus*, *Pachyrhynchus*, en italien *Saveij*. On le confond, dit-il, avec le *Capito fluvialis*, auquel il ressemble, mais il est plus mince et a le nez épais; la couleur noire de son péritoine, dit-il, a porté les Allemands à donner, par plaisanterie, à ce poisson le nom d'Ecrivain, *Scriba*.

Tous ces caractères et le nom italien, analogue à *Saiffe*, conviennent à notre poisson; mais lorsque Aldrovandi ajoute: « Cette couleur noire du péritoine se remarque « aussi dans le *Capito fluv.*; » il me paraît alors désigner le *Cyprinus nasus* de Bl., dont nous parlerons plus bas.

Duhamel, *Traité général des pêches*, 1^{re} part., sect. III, p. 502, pl. xxiv, fig. 4, sous le nom de *Chevanne* ou *Chevesne* de Belon; *Meunier* de Rondelet; décrit notre Cyprin; le péritoine noir, et la taille de dix pouces ¹ ne laissent aucun doute à ce sujet.

Les noms donnés par Duhamel sont fondés sur ceux indiqués par le pêcheur duquel il tenait son échantillon.

Je ne saurais affirmer si le *Cyprinus nasus* d'Artedi est mon *Cyprin bouche en croissant*; je le pense d'après ce qu'il dit de son *Cyprinus nasus* ².

¹ Dans cette longueur est comprise celle de la nageoire caudale, dont je ne fais aucun usage dans mes mesures.

² *Cyprinus rostro nasiforme prominente, pinna ani osticulorum* xiv.

Nasus Auctorum, *Nase* Germanorum.

Figura Leucisci. Venter *planus latus*.

Pinnæ omnes pronæ partis aliquantum rubescunt.

Squamæ amplæ. Linea lateralis ventri propior.

Peritonæum nigrum. Parit aprili in fluviis.

Petri Artedi *genera piscium*, p. 5, sp. 15.

Bloch, sous le nom de Nase (*Cyprinus nasus*), *Ichth.* p. 31-33, a décrit et figuré un poisson différent du nôtre, par sa forte taille ¹ et son poids; Meyer, Lacépède et Bosc, copistes de Bloch, n'ont rien donné de certain sur ce poisson, propre au Rhin, disent-ils. Gmelin, *S. N.*, p. 1431, sp. 21, ne donne non plus rien de précis sur le Nase.

Cuvier donne au Nase un caractère qui l'éloigne entièrement de notre Cyprin, c'est le nombre des dents qu'il fixe à une vingtaine. *Voy. ci-dessous*, p. 195.

Le *Nasus fœmina minor*, Marsili, *Dan.*, pl. 3, fig. 2, me paraît pouvoir se rapporter à mon Cyprin bouche-en-croissant.

Meyer, *Représ.*, tom. 1, p. 4, tab. xi, figure un nase long de 13 pouces; il donne, fig. 1, le dessin des dents, qui ont l'air de ressembler à celles de notre Cyprin bouche-en-croissant; il rappelle la dénomination vulgaire du nase, qui, à raison de sa chair peu délicate et farcie d'arêtes, est connu sous le nom de *poisson de taillew*. Meyer fait observer que le Nase a aussi le péritoine noir et six dents, représentées sur la même planche; elles diffèrent peu de celles de mon Cyprin bouche-en-croissant.

La couleur noire du péritoine était un caractère trop saillant pour être négligé; aussi a-t-il été signalé par tous les observateurs qui ont vu le poisson en nature. Je l'avais remarqué avant de savoir qu'il dût me servir à distinguer mon *Cyprinus toxostoma* et le *Cyprinus jaculus* des autres espèces du sous-genre *Able*.

Ayant retrouvé ce signalement dans plusieurs au-

¹ C'est le Nase de Willugby, long d'un pied; le Nase de Marsili, *Danub.*, tom. xv, p. 9, pl. 3, fig. 1.

teurs, je dois les mentionner pour mettre les naturalistes à même de s'assurer si les Cyprins, dont ils parlent, sont différens de notre Cyprin bouche-en-croissant, car nous verrons un autre petit poisson du même sous-genre nous offrir le péritoine noir.

Artedi, dans la troisième partie de son *Ichthyologie; Gener. et specier.*, p. 5, sp. 15, parle d'un *Cyprinus rostro nasiformi prominente, pinna ani ossiculorum quatuordecim*, rapporté, dans sa Synonymie, *Ichthy. pars* IV, p. 6, sp. 9, au *Cyprinus nasus*, Linn. C'est, dit-il, le *Nasus* des auteurs, le *Nase* des Allemands; les Italiens l'appellent *Savetta*, et les habitans de Ferrare *Sueta*. Celui de Belon seulement a un demi-pied, il ressemble au *Leuciscus* (figura leucisci), il a le ventre plane et large, son péritoine est noir.

De tous les Cyprins qu'a disséqués Artedi, le *Nase* est le seul où il ait rencontré ce caractère. Il me paraît que dans cet article le savant Suédois parle de mon *Cyprin bouche-en-croissant*.

Dans l'*Encyclopédie méthodique, hist. nat.*, tom. 3, p. 274, on lit : « Le *Nase*.... a la gueule très-étroite, et l'endroit où elle est fendue représente un arc de cercle.... n'a ordinairement qu'un demi-pied de longueur. »

C'est bien certainement de notre Cyprin bouche-en-croissant qu'il est question dans ce passage.

Lacépède qui parle des poissons, sans les avoir vus, et qui s'est contenté de copier Bloch avec plus ou moins de fidélité, dit : « Le *Nase* a le péritoine noir.... Lors-
« que ce Cyprin pèse un kilogramme (deux livres, ce
« qui arrive quand il a vingt pouces de longueur
« comme celui dont parle Bloch), il arrive souvent
« que ses nageoires offrent une couleur grise. » *Hist.*

nat. des poissons, tom. xi, p. 65. « On lui donne, dit-il p. 55, le nom d'*Ecrivain ventre noir* ¹. »

Cet article de Lacépède, copié par Bosc, suivant lequel, d'après Bloch, *Nouv. dict. hist. nat.*, édit. 2, tom. ix, p. 75, les deux mâchoires du Cyprin nase sont armées de six dents, ne convient à notre *Cyprinus toxostoma* qu'à raison de la couleur noire du péritoine, et des six dents pharyngiennes, sur une seule ligne, à chaque arc pharyngien.

Les naturalistes allemands sont invités à examiner de nouveau le *Cyprinus nasus*, décrit et figuré par Bloch, dans la description duquel, *Ichthyol.*, part. I, p. 32, je trouve des caractères bien différens de ceux de notre Cyprin bouche-en-croissant. Bloch annonce « bouche « carrée ; il y a, dit-il, à chaque mâchoire six dents « aplaties des deux côtés et qui engrainent les unes « dans les autres. L'individu que j'ai examiné avait « un pied trois pouces de long, il pesait une livre. » Cette taille diffère beaucoup de celle de notre poisson. D'ailleurs, d'après Cuvier, le Nase a une vingtaine de dents pharyngiennes, toutes comprimées, et qui vont en diminuant vers le haut ; les inférieures seules sont un peu grosses. *Cuvier, Anat. comparée*, tom. 3, p. 191, comme on l'a vu plus haut, p. 193.

La couleur noire du péritoine se remarque non seulement dans quelques-uns de nos poissons d'eau douce,

¹ Lacépède n'a fait que copier Aldrovandi, qui, *Hist. Pisc.*, p. 601, dit : Le *Capito* d'Ausone a le péritoine noir ; et p. 611 : Le Nase d'Albert se trouve dans le Bas-Rhin. Sa longueur est de deux à trois palmes. Le péritoine est très-noir : de là, en plaisantant, les Allemands ont appelé ce poisson *Ecrivain*.

mais aussi dans des poissons de mer. Je me bornerai à celui signalé par Muller, sous le nom de *Clupea villosa*, Gmel. S. N., p. 1409, sp. 14; *Salmo groenlandicus*, Bloch, pl. 381; *Salmones Lodde*, Lacép., Hist. nat. pois., tom. ix, p. 279; *Salmo arcticus*, Cormack; *Bullet. Féruss.*, 1828, *Sciences nat.*, tom. xv, p. 134. C'est le *Capelan*, Duhamel, *Histoire générale des Pêches*, sect. 1, pl. xxvi, petit poisson employé pour appât à la pêche de la Morue; sa taille est de 6 à 7 pouces au plus. Il arrive vers la fin de juin, en se formant par essaims de plus de 60 milles de longueur sur plusieurs milles de largeur; il part vers le commencement d'août; son péritoine est noir.

Linné, *S. N.*, p. 531, sp. 25, à l'art. *Vimba*, dit d'après Kramer : *Abdomen intus nigrum*; c'est certainement par un *lapsus calami*, car Artedi, en parlant du *Cyprinus vimba*, dit positivement : *Peritoneum argenti coloris*; aussi Gmelin, *S. N.*, p. 1435, sp. 25, C. *Vimba*, a supprimé la note de Linné.

XX. CYPRIN MUGILE, *Cyprinus mugilis*¹, Nob.

Cette espèce, confondue par nos pêcheurs avec notre *Cyprin bouche-en-croissant*, sous le nom de *Seuffe* donné à l'une et à l'autre, en diffère essentiellement.

Sa mâchoire supérieure, légèrement prolongée, forme un mufle; la bouche est en dessous; mais la mâchoire inférieure se termine antérieurement par un ovale aigu, comme la petite pointe de l'œuf.

La tête est large, et le front légèrement déprimé.

¹ Ce nom vient de *multum agilis*, qui correspond au nom *Dard* donné à une espèce du sous-genre *Able*.

La longueur de la tête se trouve un peu plus de trois fois dans celle du corps, dont la largeur est le quart de la longueur totale; le dos est arrondi; la nageoire dorsale est en arrière des ventrales.

La ligne latérale se compose de 45 glandes.

Le péritoine nacré est ponctué de noir.

L'appareil dentaire pharyngien présente la disposition suivante :

L'apophyse de l'os basilaire offre une cavité à ogive élargi, avec un petit enfoncement en arrière. Dans cette cavité est sertie la plaque rhomboïdale formant la mâchoire supérieure; le prolongement de l'apophyse imite une lame mince, large, disposée verticalement, et tronquée à la partie postérieure.

Les mandibules pharyngiennes inférieures sont chacune garnies de sept dents alongées, crochues au sommet, et disposées sur deux rangs, savoir : cinq en dehors, et deux, plus courtes, en dedans.

Le Cyprin Mugile fraie en mars et avril.

On le sale sur les bords de la Saône.

M. Pataille m'a transmis sur ce poisson des renseignements précieux que je dois faire connaître.

« Malgré les caractères saillans que vous avez signalés
« dans les deux espèces de *Seufles*, m'écrivit-il, les pé-
« cheurs persistent à n'en reconnaître qu'une seule
« espèce, dans laquelle ils les classent toutes, n'y
« regardant pas de si près. Je vous envoie la descrip-
« tion du procédé usité sur les bords de la Saône pour
« saler et dessécher les *Seufles*.

« On prend un vase de terre, ou mieux encore un
« baquet en chêne; après avoir vidé le poisson et rem-
« pli son corps de sel, on met d'abord un lit de *Seufles*;
« puis un lit de sel, ensuite un autre lit de poisson,

« puis un lit de sel, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on
 « ait employé tout ce que l'on destine à la salaison.
 « Cette opération, à raison des chaleurs de l'été, ne se
 « fait qu'à commencer au mois de septembre. Lorsque
 « le poisson est bien saturé de sel, c'est-à-dire après
 « dix ou quinze jours au plus, on le retire du saloir et
 « sans l'essuyer on l'enfile par les ouïes dans de petites
 « baguettes qu'on place dans les côtés de la cheminée,
 « où il s'enfume, se dessèche et devient une espèce de
 « hareng *sauret*, après y être resté au moins une quin-
 « zaine de jours, ou plus, suivant le feu déterminé par
 « la saison d'hiver ou d'été. A mesure des besoins, on
 « le détache de la cheminée. Lorsqu'il est bien desséché,
 « on pourrait le conserver dans un endroit très-sec,
 « près de la cheminée. L'hiver est la saison où la chair
 « de ce poisson est meilleure, étant alors plus ferme et
 « moins fade que l'été. Frais, ce poisson se mange ordi-
 « nairement grillé. Sa taille est de 5 à 6 pouces. »

Rondelet, *de Piscib. fluviatil. lib.*, cap. xvii, p. 192,
 me paraît avoir parlé de notre poisson, sous le titre :
de Leucisci secundâ specie ; les traits suivans me portent
 à le croire : « A Gallis *Vandoise* ¹, à Santonibus et
 « Pictonibus *Dard*, quod sagittæ modo sese vibret ; à
 « nostris (c'est-à-dire en Languedoc), *Sophio* ; à Lug-
 « dunensibus *Suiffe*, » (ou plutôt *Saiffe*, comme il
 est dit dans la traduction française, et comme il est
 prouvé par le nom de *Seuffe*, donné chez nous, non-
 seulement à cette espèce, mais encore à d'autres du
 sous-genre *Able*.)

¹ Artedi, *Ichthyol.*, pars iv, p. 10, dit : Ce poisson
 s'appelle en français *Vandoise*, *Dard* et *Suisse*. (Il faut
 lire *Saiffe*.)

« Piscis iste ex iis est qui sale condiuntur, et qui lacustris est, ita conditus seipso melior efficitur. *Rond.*, p. 193. »¹

Duhamel, *Traité gén. des Pêches*, 11^e part., 111^e sect., p. 501, art. vi, de la *Vandoise* ou *Dard*, *Leuciscus*, *Albicula*, *Jaculus*, pl. xxiv, fig. 3, parle de notre Cyprin *Mugile*.

« La Vandoise, dit-il, est un petit poisson d'eau douce, de la longueur d'un hareng, mais plus large ; il est rare d'en prendre d'un pied de long² ; il va si vite dans l'eau, qu'il semble s'élaner comme un dard ; ce qui lui a fait donner ce nom par les pêcheurs de la Loire ; il devient fort gras ; sa chair est molle, néanmoins d'un goût assez agréable ; elle passe pour être fort saine.

« La Vandoise que je vais décrire avait huit pouces quatre lignes de longueur³ ; son corps, proportionnellement à sa longueur, est moins large que celui du Gardon. Le museau est plus pointu ; la gueule n'est pas grande ; son ouverture est ronde, à peu près comme celle de la Carpe ; la mâchoire supérieure est un peu plus longue que l'inférieure ; la ligne latérale, un peu courbée du côté des ouïes, se prolonge en ligne droite du côté de la queue. Ce poisson se prépare comme le Gardon ; et quand il est frais et pêché en bonne eau, il est assez bon. »

Cet article est répété dans l'*Encycl. méthod.*, *Dict. des Pêches*, p. 293.

¹ On pêche en grande quantité dans le Gange une petite espèce de Cyprin appelée *Angana*, pour être envoyée dans l'intérieur du pays. *Tableau pittoresque de l'Inde*, par Buckingham, 1833, p. 243.

² Ici Duhamel confond ce poisson avec la Dobule.

³ En y comprenant la longueur de la nageoire caudale.

Notre *Cyprinus mugilis*, la *Vandoise* de Rondelet et de Duhamel, est très-différente de la *Vandoise* de Jurine, *Cyprinus jaculus*, longue seulement de quatre pouces, et de la *Vandoise* à laquelle Lacépède, qui certainement ne l'a pas vue et qui l'a appelée improprement *Vaudoise*, Hist. nat. des Poiss., tom. 10, pp. 395, 396, attribue la taille de cinq à six décimètres (18-22 pouces).

Le *Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, édit. 2, tom. 9, p. 72; tom. 31, p. 399, a suivi Lacépède.

Le *Dict. des Sc. nat.*, tom. 1, suppl., p. 4, 3°; tom. 49, p. 467; tom. 56, p. 468, dit : « La *Vandoise* ou *Vaudoise*¹, corps élargi²; mais Cuvier, *Règn. anim.*,

¹ Le nom de *Vaudoise*, employé dans l'*Encyclop. méth.* et répété par plusieurs copistes, est fantif; il faut lire *Vandoise*, de *Vendosia*. Les pêcheurs de Zug et de Lucerne, dit Gesner, appellent *Winger* la *Vendoise* et le *Dard* des Français. Le nom *Vendosia* vient de l'allemand *Winken*, cligner, à cause de la rapidité de la natation de ce poisson.

² Le Rotengle, *Cyprinus erythrophthalmus*, Linn., est désigné par plusieurs de nos pêcheurs sous le nom de *Vandoise* : c'est ce nom qui a guidé Alléon Dulac, dont la description a été adoptée dans le *Dict. des Sc. natur.*

« La *Vandoise*, dit Alléon Dulac, est un petit poisson « qui a le corps large et le museau pointu. Il est couvert « d'écaillés moyennes et de petites lignes; sa couleur est « entre le brun, le vert et le jaune; il a l'estomac petit et « le foie blanc, où est attachée la bourse du fiel. Il devient « fort gros. Sa chair est molle et assez agréable au goût. » *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle du Lyonnais*, tom. 1, p. 147.

Ainsi, en employant le même nom, on désigne deux poissons différens.

édit. 2, tom. 2, p. 275, disant : « corps étroit », caractère convenant à notre espèce comme à d'autres, prouve quelle confusion existe dans les descriptions, faites sur des noms, sans examiner les objets. Nous indiquons dans la note (2) la cause de la contradiction entre corps *élargi* et corps *étroit*, attribué au même poisson, ou plutôt au même nom.

C'est une nouvelle preuve de la confusion qui existe dans la nomenclature des poissons et qui rend si difficile la détermination exacte de ceux mentionnés par divers auteurs.

Lemery, *Traité des Alimens*, 2^e *édit.*, p. 417, nous en fournit encore la preuve à l'occasion du Mulet, appelé en latin *Cephalus*, *Mugil*. « L'os que l'on trouve « dans la tête de ce poisson, dit-il, se nomme en latin « *Echinus* et *Sphondylus ab echinata specie*, parce « qu'il est entouré de pointes, comme une châtaigne « ou comme un hérisson. »

Cet os ne serait-il pas la mâchoire pharyngienne garnie de ses dents? à moins qu'il ne soit l'osselet de l'oreille; mais ses dentelures sont presque imperceptibles.

Duhamel, *Traité des Pêches*, 11^e *part.*, 1^{re} *sect.*, p. 146, parle de notre poisson dans les termes suivans :

« Indépendamment des Muges qui passent dans les eaux douces, les auteurs parlent d'un petit Muge qui n'a guère plus d'un pied de longueur, qu'il nomme *Muge de rivière*, et qu'on appelle à Strasbourg vil poisson, *Schnotfisch*; ses écailles sont d'un vert argenté et sa chair molle, ce qui, comme je l'ai dit, convient aux Muges qui ont passé du temps dans les eaux douces; ils ont l'avantage d'avoir la chair grasse et délicate, mais elle n'a pas autant de goût que celle de ceux qu'on pêche à la mer. »

Hermann, *Observat. zoologicæ*, p. 322, blâme, avec juste raison, Duhamel d'avoir rangé le *Schnotfisch* parmi les poissons délicats.

A la même page, Duhamel parle d'un autre poisson, qu'on devrait peut-être rapporter à notre Cyprin Mugil.

« Il y a, dit-il, en Languedoc une espèce de Muge qu'on nomme *Same*; il ne diffère du Cabot, que parce que sa tête est un peu moins grosse et son museau plus pointu; on trouve sa chair plus molle, il est sujet à sauter par dessus les filets pour s'échapper; à ces indices le *Same* paraît être, à peu de chose près, le Mulet dont nous avons parlé plus haut. On en prend dans la Garonne, le Rhône, la Loire; on dit qu'il se nourrit de vase. »

Same étant le nom vulgaire donné au Mulet de mer, *Mugil cephalus*, Linn., pourrait faire soupçonner équivoque de ma part dans la citation que j'extrais du *Traité gén. des Pêches*; mais des noms de poissons de mer ayant été plusieurs fois appliqués à des poissons d'eau douce, il est probable que celui de *Same* a été employé aussi abusivement que ceux de *Cabot*, *Chabot*, *Tétard*, etc.

Gesner, de *Aquatil.*, p. 32, sous le titre *De Mugilis vel cephalis fluviatilis genere minore quod piscibus albis adnumerandum videtur*, a donné une bonne description de ce poisson, mais sans figure. *Non opus est, dit-il, icones. Nam per omnia capitonem fluviatilem refert, nisi quod minor est.* Voici le texte de Gesner.

Haselæ nostræ (quas cephalæ aut mûgiles fluviatiles minores dixerim, nam fluviatilem cephalum sive Squalum, multo magis quam leucisci supra dicti referunt) pisciculi sunt molles, duos aut tres palmos longi, albicantes, per dorsum in viridi nigricantes, cauda et pinna dorsi glaucis, cæteris rubicundis; minime lati;

squamulis tenuibus, argenteis, branchiis ternis. Carorum aristas referta est, ut mugilum fluviatilium majorum. Ex his qui in fluvio apud nos capiuntur, oculis rubere audio : qui in lacu non item observavi, postea lacustres superna oculorum parte flavere. Dentes in faucibus utrinque conditos habet ut Capito fluviatilis, in mandibula curva, exteriore ordine quinque majusculos, interim binos minores, omnes ferè in summo leviter aduncos. Parere incipiunt medio aprili vel paulo ante.

Suo tempore (maio et aprili præcipue, deinde junio et julio) satis grati in cibo et salubres habentur. Aliquando vero vermes eis innascuntur (ligulas nostri vocant, *Nestel*) et omnino insalubres fiunt. Hyeme macri sunt ac minimè placent. Fluviatiles etiam lacustribus præferuntur. Elixari debent in vino fervido ; circa initium novembris ova in hoc pisce reperi, quæ magis quam piscis placebant.

Haselæ nostræ dentes in faucibus utrinque conditos habet ut capito fluviatilis (*Cyprinus dobula*) in mandibula curva. Exteriore ordine quinque majusculos, interiorius binos minores, omnes fere in summo leviter aduncos. Gesner, *de Aquat.*, p. 33, lin. 10.

Hermann, *Observ. zoologicæ*, p. 321, dit : « le poisson appelé *Haesel* à Bâle, *Schnotfisch* à Strasbourg, est le *Cyprinus dobula*. » C'est une erreur démontrée par le texte de Gesner, rapporté ci-dessus.

Le *Schnotfisch* des pêcheurs de Strasbourg est mon *Cyprinus mugilis*.

En effet la dénomination allemande *Schnotfisch*, signifie *vil poisson*, c'est-à-dire poisson de nulle valeur, non estimé, comme je l'ai expliqué à l'article *Dobule*, p. 153, caractère convenant parfaitement au

Cyprinus mugilis, dont on fait peu de cas, comme de toutes les autres espèces du sous-genre *Able*.

XXIV. Le RYSSLING ¹, *Cyprinus jaculus*, Jurine, *Vandoise* du même, *Hist. des Poiss. du lac Léman*, p. 221, n° 18, pl. 14.

Rondelet, *De piscib. fluviatil. lib.*, cap. xviii, p. 193, fig. supérieure.

Gesner, *de Aquatilibus*, p. 479, Riserle, Ryssling, fig. passable.

Meyer, *Représ.*, tom. 2, pl. 97. Die Laugele.

Ce petit Cyprin, longtemps confondu avec l'Able, auquel il ressemble beaucoup, en diffère par la grandeur (2) de sa nageoire anale qui n'offre que quatorze rayons.

D, 11 : P, 16, 17 : V, 9, 10 : A, 14 : C, 28.

Ligne latérale formée de 44 glandes.

La tête de ce poisson est petite; sa longueur est un peu plus de $3\frac{3}{4}$ dans la longueur du corps; l'ouverture des narines très-ample; l'œil fort grand; l'iris argentin, jaune et pointillé de noir en haut; les mâchoires sont d'égale longueur; et quand la bouche est ouverte, la mâchoire inférieure, qui est ascendante, ne dépasse pas la supérieure, comme chez l'Able. Le corps est plus épais et plus large que celui de l'Able.

Les écailles du dos ont, durant la vie de l'individu, une couleur olivâtre, qui passe promptement au bleu après la mort. Les nageoires à l'époque du frai, au printemps, sont fréquemment lavées d'une teinte rougeâtre.

¹ Pour éviter toute équivoque, j'ai substitué le nom allemand de ce poisson à celui de Vandoise adopté par Jurine.

² Dans la Vandoise, l'anale est plus saillante ou plus haute, mais moins étendue ou moins longue que dans l'Ablette, ou l'Able; c'est cette disposition que Jurine appelle grandeur.

La grandeur ordinaire de ce poisson est de quatre pouces, sa largeur est un peu plus de quatre fois dans sa longueur totale.

Péritoine noir comme dans mon *Cyprinus toxostoma*, dont le *Cyprinus jaculus* diffère par la taille, et surtout par la mâchoire inférieure ovale et sans rebord, imitant celle du *Cyprinus mugilis* par sa denture. Aucune des descriptions données par les divers auteurs, (dont Jurine rapporte le texte), du poisson qu'ils appellent *Vandoise*, ne convient à celui dont a parlé Jurine, et qui est le nôtre; la figure de Bloch, qu'il a citée, se rapprocherait plutôt de notre *Cyprinus toxostoma*.

Le petit Cyprin dont nous parlons dans cet article, est connu à Dijon sous le nom de *Seuffe*; et les enfans l'appellent un *Blanc*. Il est très-abondant à l'aval du pont des moulins d'Ouche, à raison du voisinage de la tuerie.

Lorsqu'on veut le pêcher à la ligne, il suffit d'amorcer avec des mouches dont il est très-friand.

La ligne latérale est jaune; elle commence à la partie supérieure de l'ouïe, descendant ensuite pour parcourir le milieu des côtés du poisson. Au dessus de cette ligne on remarque une bande assez large produite par une multitude de points noirs très-fins, placés sur les écailles.

La mâchoire supérieure dépasse un peu l'inférieure, ascendante et ovale; ce qui différencie le *Cyprinus jaculus*, Jurine, du *Cyprinus toxostoma*, auquel on serait tenté de le rapporter, à cause de la couleur noire du Péritoine; mais en comparant la bouche de ces deux poissons, on verra que celle du *Cyprin* bouche-en-croissant est en croissant, avec la lèvre inférieure, bordée; tandis que la bouche de notre *Ryssling* est ovale, avec la lèvre inférieure sans rebord.

Les dents pharyngiennes, crochues au sommet, sont sur deux rangs au nombre de sept, dont deux sont sur l'intérieur, et les cinq autres sur l'extérieur ; (dans le *Cyprinus toxostoma*, les dents pharyngiennes au nombre de six, sont sécuriformes, et sur un seul rang) ; la cavité de l'os basilaire dans laquelle est sertie la plaque dentaire est en ogive élargi.

La queue du basilaire est en spatule disposée verticalement.

De plus, l'anus est aux $\frac{2}{3}$ de la longueur totale du poisson, dont le dos est olivâtre.

Il y a dans les anciens auteurs d'ichthyologie, une si grande confusion dans les dénominations des poissons blancs, que je n'ai pu me décider à rapporter les synonymes d'Aldrovandi et des ichthyologistes subséquens.

Je me suis borné à bien décrire le poisson que j'ai eu sous les yeux. Son frai a lieu au printemps. Ce petit poisson se mange seulement en friture, c'est la seule manière de ne point être incommodé de la multitude de fines arêtes qui en farcissent la chair.

La couleur noire du Péritoine se remarque dans le *Cottus gobio* et dans les athérines, *Cuv., Hist. nat. des Poissons, tom. x, p. 416* ; elle me rappelle que l'Amphacanthé cordonnier, poisson des Sechelles, de l'île Bourbon, de la côte de Malabar, a la chair fort bonne quoique noirâtre. *Cuv., op. cit., p. 149.*

Le nom de *Vandoise* me paraît avoir été appliqué à différentes espèces de poissons ; aussi existe-t-il à ce sujet une grande confusion. Aldrovandi, *Hist. Piscium, p. 606*, en fournit la preuve dans le passage suivant :

« *Leuciscus*, en Français *Vandoise*, *Vindosa* d'Albert : sur la Loire et dans le Poitou, on l'appelle un

« *Dard* ¹ ; à Lyon *Suisse* ; sur les bords de quelques lacs de Suisse, *Winger* ; en Savoie, *Vangeron* : il diffère du *Vangeron* du lac Léman ², auquel les Suisses ont donné un nom à cause de la couleur de ses nageoires. »

C'est effectivement, d'après Rondelet, le *Cyprinus*

¹ *Vendosia vel Dardus Gallorum pisciculus est quem Argentinae vocatur ein Lauck, Basileae Laugele, à Zug et Bieg Winger, en Savoie circa Neocomum Vangeron. (Diffèrent du Vangeron du lac de Genève, qui a les nageoires rouges, Cyprinus rutilus.)*

Cum minimis densis agminibus natant, animæ à nostris dicuntur, aiunt enim pisciculos esse vix longiores palmo, squamosos, quibus multi abstineant, quod circa latrinas pascantur.

Ego in faucibus utrinque mandibulam curvam quinis armatam denticulis reperi, ut in Ballero.

Commendantur strigiles aprili et maio mensibus. Memini etiam februario edisse non insuaves, quo tempore lactes in mare pleni erant et eodem mense laudantur à nostris. Gesner, *de Aquat.*, p. 31, 32.

C'est un *Cyprinus jaculus*, Jurine, dans lequel Gesner n'aura pas vu les deux dents de la rangée intérieure. En effet Gesner n'indiquait quelquefois que le nombre et la forme des dents extérieures, comme il est facile de s'en assurer dans sa description du *Cyprinus erythrophthalmus*.

² *Vangeron*, poisson des lacs de Lausanne et de Neuchâtel. Il a près des ouïes deux nageoires couleur d'or, deux sous le ventre qui sont jaunes ; un aileron derrière l'anus, un sur le dos ; celui de la queue est fourchu. Ce poisson a la figure et la chair semblables à celles de la Carpe. *Encycl. méth., Dict. des Pêches*, p. 293.

Ce *Vangeron* est le *Cyprinus rutilus*, Linn.

rutilus, Linn. Malgré la distinction faite par Gesner, du *Vangeron* du lac Léman, (*Cyprinus rutilus*), cet auteur n'a pas moins, dans cet article, confondu les noms du *Cyprinus jaculus*, Jurine, et celui de plusieurs autres poissons.

Le *Cyprinus jaculus*, Jurine, est le *Ryserle*, *Ryssling* de Gesner, dont la figure convient parfaitement à notre poisson : mais ce qui ne laisse aucun doute est la couleur noire du Péritoine.

On trouve dans le *Ryssling*, le *Triænoaphore noduleux*, Dict. Sc. nat., tom. 55, p. 69, 185, pl. 48, fig. 3, tom. 57, p. 596. Encyclop. méthod., vers, tom. 2, p. 753, pl. XLIX, fig. 12-15.

XXV. L'ABLE, *Cyprinus alburnus*, Linn., Gmel., S. N., édit. XIII, p. 1434, sp. 24.

Rondelet, *piscium fluviat. lib*, cap. XXXIII, p. 208, de Alburno. Duhamel, *Pêches*, 2^e part., sect. III, p. 433, pl. XXXII, fig. 1, fig. 2, et p. 550.

Bloch, *Ichthyologie*, p. 47, pl. VIII, fig. 4.

Bonnaterre, *Tableau encyclopédique des trois règnes. Ichtyol.*, pl. 83, fig. 343.

Jurine, *Hist. des Poissons du lac Léman*, p. 219, n^o 17, pl. 14.

Nouv. Dict. d'Hist. nat., édit. 2, tom. 1, p. 50, tom. 9, p. 76.

Dict. Sc. nat., tom. 1, suppl., p. 4, *Atlas icht.*, pl. 70, fig. 2, tom. 15, p. 364.

Hermann, *Observat. zoologicæ*, p. 326. *Cyprinus alburnus*.

Ce poisson, dont il faut 20,000 pour obtenir une livre d'essence d'Orient, a reçu les noms d'*Ablette*, ¹ *Ablet*, *Aubet*, du mot latin *Albus*.

¹ Il y a quelques autres espèces de poissons que le peuple nomme *Ablettes*; ce ne peut être qu'à cause de leur blancheur et de l'argent de leurs écailles, dit Delisle de Sales, auteur anonyme du *Dict. théor. et pratique de Chasse et de Pêche*, tom. 1, p. 3.

On le reconnaît à son corps étroit , argenté , brillant. Les mâchoires sont égales quand la bouche est fermée, et quand elle est ouverte , la mâchoire inférieure , qui était ascendante , dépasse la supérieure ; le front est droit , les nageoires sont pâles , le rayon antérieur de la nageoire pectorale est jaunâtre.

La nageoire anale , à 21 rayons , suffit pour distinguer ce poisson de celui appelé par nos pêcheurs sur le pont de l'Ouche , *Seufle* , et avec lequel , à raison de sa taille qui est aussi de 4 pouces , on pourrait le confondre ; mais la *Seufle* ayant son péritoine noir , et seulement 10 rayons à la nageoire anale , est suffisamment distinguée de l'Able.

Artedi , dans la diagnose de l'Able , donne 20 rayons à l'anale qui se fait remarquer par sa longueur , et 21 dans la description *Ichthyol. , part. v , p. 17 , sp. 7*.

La dorsale est située bien en arrière des ventrales ; la caudale est profondément échancrée.

La ligne latérale descendante antérieurement , droite postérieurement , paraît dorée sous un certain jour sur le poisson vivant ; les écailles finement striées , adhèrent peu à la peau et tombent au moindre attouchement.

La taille ordinaire de l'Able est communément de quatre pouces ; elle atteint rarement celle de six pouces ; ¹ cependant je viens de voir un Able de 5 pouces $3\frac{1}{4}$. La longueur de la tête était $3\frac{3}{4}$ dans la longueur du corps ; la largeur de cet échantillon était un peu

¹ l'Able de Willughby , long de 6 pouces , large de deux , à dents comme la Carpe , plus longues et plus aiguës ; à palais garni d'un os triangulaire , cité dans l'*Encycl. method. , Hist. nat. , tom. 3 , p. 3* , est-il le même que le *Cyprinus alburnus* ? Cela me paraît très-douteux.

plus de quatre fois dans sa longueur totale. Duhamel a donné à l'*Able* les noms d'*Ablette*, *Ovelle*¹, *Albula minor*, ou *Alburnus*. Voyez *Pêches*, 2^e part., sect. 3, p. 493, et 1^{re} part., sect. 1^{re}, p. 229 ; le même auteur dit : « l'*Able* est un petit poisson blanc qu'on prend au haut de la Seine, et qu'on nomme à cause de la ressemblance, mais mal à propos, *Eperlan*² d'eau douce. »

« L'*Ablette*, dit Gesner, de *Aquatil.*, p. 27, est un poisson de rivière de la grandeur du doigt, semblable aux petites aphyes³ ; il est vorace et se laisse facilement prendre à l'hameçon. Est-il le même que ces petits poissons appelés en France des *Blanches*, à cause de leur couleur et de leurs écailles⁴ argentées qui tombent au plus léger contact ? »

¹ Ce nom d'*Ovelle* vient, dit Gesner, de *Aquatil.*, p. 431, lin. 56, de ce que ce poisson a des œufs en tout temps.

² Ne s'agirait-il pas du *Spirin*? que Duhamel appelle *Able bordé*, et qu'il dit, mais à tort, être une simple variété accidentelle de l'*Able*. Il en est, suivant les pêcheurs, une espèce qui porte une raie sur les parties latérales, c'est l'*Able rayé* ; on le rejette parce que la couleur des écailles de cette raie ternirait l'essence d'Orient. Cet *Able rayé* est le *Spirin*.

³ C'est sans doute à raison de cette ressemblance que J. Hermann, *Observ. zoolog.*, p. 319, a désigné, suivant les naturalistes de Strasbourg, de jeunes *Ablettes* sous le nom de *Cyprinus aphyra*, à moins que sous ce nom il n'ait voulu parler du *Cyprinus jaculus* de Jurine.

⁴ Les cannelures des écailles de l'*Able*, dit Réaumur, sont au nombre de dix, dont six en éventail, tournées du côté

Marsigli, *Danubius pannonicus*, tom. IV, p. 54, tab. XVIII, fig. 2, parle de l'Ablette sous le nom de *Phoxinus squamosus*, I^{us}. Suivant Bloch, ce poisson, outre les noms dont nous avons parlé, porterait encore en France celui de *Borde*; à Genève on l'appelle *Rondion* ou *Mange-Merde*; dans le canton de Vaud et en Savoie, il porte le nom de *Blanchet*, *Blanchaille*, *Sardine*.

Ce dernier nom ne serait-il pas la cause de celui porté sous le n° 18 du tableau des poissons des environs d'Aix, inséré dans le *Manuel de l'étranger aux Eaux d'Aix en Savoie*, par le docteur Despine fils, 1834, p. 8, et mentionné ci-dessus, p. 10?

On y lit : *Sardine*, *Clupea sardinia*, le lac, *Mirandele*, vulg. ¹

de la queue, et quatre du côté de la tête. *Act. Paris.*, 1716, p. 236. On distingue sur l'Able deux lignes latérales ponctuées, *ibid.*, signalées déjà par Rondelet, et revues par moi.

Dans son curieux Mémoire, Réaumur rappelle, p. 242, « un insecte qui se loge volontiers dans les livres rarement feuilletés, ressemblant fort aux Ables par sa couleur argentée, et qui en a aussi quelque air par sa figure, à ses jambes près. Son corps est couvert d'écailles qui se déposent sur les doigts qui le touchent. »

Cet insecte, appelé vulgairement *Poisson d'argent*, est la Forbicine, *Lepisma saccharina*, Linn., indiquée par Aldrovandi, *de Insect.*, p. 570, n° 5.

¹ La Sardine, étant un poisson de mer non anadrome, ne peut se trouver dans le lac du Bourget. La Sardine de ce lac est ou l'Able ou le *Cyprinus agone*, Scopoli, *Deliciae Flor. et Faun. Insubriae*, 1786, part. 1, p. 71, dont je donne le texte à l'article *Clupea Sardinella*.

C'est aux naturalistes d'Aix à nous apprendre auquel de ces deux poissons doit être rapportée leur Sardine.

Je serais tenté de le croire d'après la remarque suivante faite par Jurine. « L'Able, dit ce savant, porte « aux environs de Vevay le nom de *Naze*. » *Hist. des Poissons du lac Léman*, p. 221. Razoumowsky, *Hist. nat. du Jorat*, 1789, tom. 1, p. 132, § 45, en a conclu que le *Cyprinus nasus* se trouvait dans le lac de Neufchâtel.

Des équivoques de cette nature se retrouvent dans tous les livres qui sont faits à coups de ciseaux, et dont les auteurs n'ont jamais vu les objets dont ils parlent.

L'Able est la proie des poissons voraces, et employé comme appât pour les prendre; comme il a beaucoup d'arêtes, il n'est acheté que par les gens du peuple qui le mangent en friture. Sa chair est d'assez bon goût, quoique peu estimée.

On compte 11 rayons dans la nageoire dorsale; 16 dans les pectorales; 9 dans les ventrales; 21 dans l'anale; et 24 dans la caudale.

L'appareil dentaire pharyngien de l'Ablette se reconnaît aux caractères suivans :

Plaque ¹ sertie dans l'espace pentagonal alongé de l'os basilaire, dont le prolongement dorsal est de champ et spatuliforme.

Les dents minces et aigues, au nombre de six, sont placées sur deux rangs : savoir, quatre à l'extérieur, et deux à l'intérieur.

Le péritoine nacré est piqueté de points noirs.

Les Ables fraient en mai et juin, près du rivage, où

¹ Cette plaque, qui adhère au basilaire par une membrane intermédiaire, se détache facilement par la cuisson et tombe lorsqu'on enlève les chairs pour dénuder l'os. Ce arrive pour tous les Cyprins, dans la même circonstance

ils se rassemblent en troupe; à cette époque on voit, chez les mâles, le dessus de la tête, du dos et même des opercules, hérissé de petites aspérités qui transforment la surface de ces parties en une espèce de râpe.

Tous les ans, à l'époque du frai, des particuliers de Lyon viennent dans notre département pêcher les *Ables*¹, pour s'en procurer les écailles, dont ils tirent l'essence d'Orient, (conservée par l'ammoniaque liquide), et employée pour la fabrication des fausses perles², genre d'industrie découvert en 1680 par un

¹ Les particuliers dont nous parlons rejettent avec soin l'*Able rayé*, c'est-à-dire le Spirlin, *Cyprinus bipunctatus*.

² L'*Argentina sphyraena* est employée en Italie pour colorer les fausses perles.

C'est le derme qui sécrète sous les écailles cette matière d'un éclat métallique argenté, qui rend tant de poissons si brillans; elle se compose de petites lames pâles comme de l'argent bruni, qui se laissent enlever par le lavage soit de la peau, soit de l'écaille, dont elles vernissent la face inférieure. C'est cette matière qui colore les fausses perles. Voyez le Mémoire de Réaumur à ce sujet dans les *Act. Paris.*, 1716, p. 229.

Il se sécrète aussi de cette matière argentée dans beaucoup de poissons, dans l'épaisseur du péritoine et des enveloppes que le péritoine fournit à certains viscères, particulièrement à la vessie natale. Cuvier, *Hist. nat. des Poiss.*, tom. 1, p. 483.

Il se sécrète aussi de cette matière argentée dans l'interstice des muscles: je l'ai retrouvée sur les os de la mâchoire inférieure de l'Alose et dans beaucoup d'autres poissons; d'où je conclus que les membranes muqueuses sont les organes dans lesquels se sécrète la matière nacrée.

Parisien nommé Jacquin ¹, ainsi qu'en a acquis la certitude J. Hermann, *Observat. zoologicæ*, p. 327.

Les Lyonnais, après avoir détaché les écailles, abandonnent sur le rivage les corps dépouillés de l'Able ; sa décomposition, excessivement rapide, répand dans le voisinage une infection épouvantable, qu'un prompt enfouissement préviendrait efficacement en procurant un engrais avantageux.

L'Able est tourmentée quelquefois par la Ligule très-simple.

XXVI. Le SPIRLIN ², *Cyprinus bipunctatus*, Bloch, Gmel., *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 1433, sp. 48.

Bloch, *Ichthyologie*, part. 1, p. 43, pl. VIII, fig. 1.

Bonnaterre, *Tableau encycl. des trois Règnes*, *ichthyologie*, pl. 82, fig. 340.

Jurine, *Hist. des poiss. du lac Léman*, p. 226, n° 19, pl. 14.

Rondelet, *de Piscib. fluviatil. lib.*, cap. XVIII, p. 193, fig. infer. Fritou.

Gesner, *De Aquatil.*, p. 844, Phoxinus squamosus.

¹ Dans le *Dict. des Sciences natur.*, tom. 15, p. 365, on appelle ce Parisien Janin, parce qu'on s'est contenté de copier la faute typographique du *Dictionnaire du Commerce de Savary* ; car, dit J. Hermann, j'ai souvent entendu donner le nom de *Jacquin*, au fils de l'inventeur. L'assertion d'Hermann est d'ailleurs confirmée par le témoignage plus ancien de l'*Encycl. méth.*, *Dictionn. des Arts et Métiers*, tom. 2, 1783, p. 420.

² Bloch, *Ichthyologie*, part. 1, p. 44, a dit : « M. Hermann, professeur à Strasbourg, m'a envoyé ce poisson « sous le nom de *Spirlin*. »

Dans ses *Observat. zoolog.*, p. 320, Hermann assure n'avoir jamais envoyé à Bloch de *Cyprinus bipunctatus*, ne connaissant ni ce poisson ni le nom de *Spirlin*.

Lacépède, *Hist. nat. des poissons*, tom. xi, p. 67.

Cuvier, *Règne anim.*, édit. 2, tom. 2, p. 276. Le Spirin ou Eperlan de Seine.

Ce poisson, dont la taille est d'environ 3 pouces, m'a été donné par le pêcheur Reverdy, sous le nom de *Vairon de Saône*.

On le connaît aux environs de Pontailler sous les noms de *Lugnote* ou *Lignotte*, à cause de sa ligne latérale fortement caractérisée, ce qui l'a fait aussi appeler *Able rayé* ou *Able bordé*.

« Quelques-uns nomment *Ables bordés* ¹ ceux où la partie colorée a plus d'étendue, et ils prétendent qu'ils sont moins allongés. J'avoue que je n'ai pas aperçu sensiblement cette différence. » *Duham.*, pag. 433.

Dans les environs de Dijon, les enfans le nomment *Poisson blanc*, et quelques pêcheurs, *Eperlan*. Un autre pêcheur me l'a donné sous le nom de *Chérin*.

A Genève, on l'appelle *Platet*; à Coppet, *Boroche*.

Ce poisson est assez semblable à l'Ablette; il en diffère par beaucoup de caractères, et entr'autres par deux points noirs sur chacune des écailles de la ligne latérale.

Sa mâchoire inférieure, ascendante, est recouverte par la supérieure lorsque la bouche est fermée; ses nageoires sont orangées à leur base; les yeux sont grands; le corps est aplati; les écailles sont grandes et sillonnées; une double rangée de points noirs accompagne les écailles de la ligne latérale sinueuse et arquée.

La dorsale, composée de 10 rayons, est en arrière des ventrales, qui en ont 9 : pectorales, 16 : anale, rouge à sa base, 18 : caudale, xxiv-xxvi.

¹ L'Able bordé a le corps moins allongé que l'Able. *Duhamel*, 2^e part., sect. III, p. 493. Contradiction du texte.

La longueur de la tête est 3 $\frac{1}{2}$ fois dans celle du corps; la largeur du Spirilin est 3 fois $\frac{1}{2}$ dans sa longueur totale.

Le Spirilin a 33 vertèbres et 15 paires de côtes. Le péritoine est nacré et piqueté de points noirs petits et rares.

Lacépède, *Hist. nat. des Poiss.*, édit. in-12, tom. XI, p. 67, se borne à copier Bloch plus ou moins exactement.

Bosc, *Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, édit. 2, tom. 9, p. 76, copie Lacépède.

Dans le *Dict. des Sc. nat.*, tom. 50, p. 295, on se borne à dire :

Spirilin, nom spécifique d'un Cyprin, *Cyprinus bipunctatus*, du genre des Ables.

Rondelet, *de Piscib. fluviat. lib.*, cap. XVIII, p. 193, fig. infer., parle d'un petit poisson appelé à Lyon *Fritou* et *Friteau*, semblable au *Siege*, mais plus petit. Sa taille n'excède pas trois pouces; il est commun dans la Saône. *Loc. cit.*

Dalechamp avait envoyé à Gesner deux *Fretus*, *Friton* et *Friteau* salés. *Nomencl.*, p. 306.

Ce poisson, jusqu'à ce jour, n'a pas été reconnu par les naturalistes. Tous les auteurs d'Ichthyologie se sont bornés à copier Rondelet; loin d'éclaircir le passage ils l'ont embrouillé.

« Le *Friton* ou *Fritan*, est le nom qu'on donne à Lyon, dit Rondelet, chap. 15, trad. franç., à un petit poisson semblable au *Siège*. » Alléon Dulac, *Hist. nat. du Lyonnais*, tom. 1, p. 158.

« *Fritons* ou *Friteaux*. On nomme ainsi en Languedoc, suivant Rondelet, les petits *Sièges*, poisson

« qui tient beaucoup du Gardon ou de la Vandoise. »
Duham., *Pêches*, n^o part., sect. III, p. 566.

Dans cette citation, Duhamel a erré : les noms de *Fritons* (il faut lire *Fritous*), ou *Friteaux*, sont employés à Lyon et non en Languedoc. Rondelet n'a point dit que les petits *Sièges* étaient appelés *Fritous* ; il a dit seulement dans le chapitre cité : « Le *Siege* appartient « au genre des *Mugiles*, de même que ce petit poisson « appelé à Lyon *Fritou* et *Friteau*. »

Lacépède et les *Dict. d'Hist. nat.* les plus modernes (excepté celui de Lachenaye des Bois, tom. 2, p. 228), ne parlent point du *Fritou* ou *Friteau*. Ces noms ont un certain rapport avec *fretin*, mot employé pour désigner des choses de peu de valeur, et appliqué plus particulièrement aux petits poissons en général, sans doute parce qu'on les mange frits.

La chair du Spirilin est blanche, d'un bon goût, et se mange ordinairement en friture.

Ce poisson se plaît dans les ruisseaux d'eau vive et courante ; il joue à leur surface ; il fraie dans le mois de mai ; alors il cherche les endroits les plus rapides, afin de se frotter contre les petits cailloux. Hors ce temps, il se tient continuellement à la surface de l'eau. Il se nourrit d'herbes, de vers, et sert de nourriture à la Truite.

On le trouve dans la Saône, dans l'Ouche, etc.

Il vit longtemps dans des bocaux de verre, dont on renouvelle l'eau, et alors on l'entretient avec des substances végétales.

La mâchoire pharyngienne supérieure offre une plaque sortie dans la cavité pentagonale élargie de l'os basilaire, dont le prolongement, placé de champ, est ovoïde.

Les dents pharyngiennes inférieures sont au nombre

de sept, dont cinq sur le rang extérieur, et deux sur le rang intérieur; elles sont crochues au sommet.

Je ne sais pourquoi Cuvier, *Anat. comp.*, tom. 3, p. 191, ne donne que cinq dents au *Cyprinus bipunctatus*; il n'aura, sans doute, examiné qu'un individu, chez lequel des dents étaient tombées, ainsi que je l'ai vu moi-même sur une des mâchoires d'un des Spirlins qui m'ont servi à faire ma description.

Duhamel a parlé du Spirlin, dont la ligne latérale, formée d'une suite de points géminés, imite effectivement une sorte de bordure. Il le désigne sous le nom d'*Able bordé*.

XXVII. Le VAIRON, *Cyprinus phoxinus*, Linn., Gmel., p. 1422, sp. 10.

Bloch, *Ichthyol.*, part. 1, p. 51, pl. VIII, fig. 5.

Jurine, *Histoire des Poissons du lac Léman*, p. 229, n° 20, pl. 14.

Duhamel, *Pêches*, 2^e part., sect. III, p. 515, pl. XXVI, fig. 7.

Bonaterre, *Tableau Encycl. ichthyol.*, pl. 79, fig. 328.

Lacépède, *Hist. nat. Poissons*, tom. X, p. 387.

Roudelet, *de Pisc. fluv. lib.*, cap. XXI, p. 205, de *Pisciculo vario*.

Meyer, *Représ.*, tom. 2, tab. 96, fig. infér.

Gesner, *de Aquatilib.*, p. 841.

Aldrovandi, *De piscib.*, lib. V, cap. X, p. 582.

Nouv. Dict. d'Hist. nat., édit. 2, tom. IX, p. 71.

J. Hermann, *Observat. zoolog.*, p. 318.

D. 9. P. 14. V. 8. A. 10. C. 26-28.

Le nom français de ce poisson lui vient de la variété de ses couleurs, *pisciculus varius*, disent les anciens; et nullement, comme le dit Duhamel, parce qu'il est de la grosseur à peu près d'un ver. Cet auteur, trompé par son orthographe, a écrit Véron, et de là est tombé à son étymologie; il aurait dû indiquer le ver dont la grosseur peut servir de comparaison à celle du Vairon.

Il est surprenant qu'un poisson, aussi commun et aussi bien caractérisé par ses écailles fort petites, pointillées de noir et irisées, par la variété de couleur des cinq bandes longitudinales des côtés du corps, ait été confondu avec d'autres; cela vient, comme Cuvier, *Hist. nat. des poissons*, tom. 10, p. 423, l'a fait observer relativement à Lacépède, de l'habitude où l'on est de faire des livres avec des livres, et de ne pas étudier les objets dont on parle.

Dans le *Dict. des sciences naturelles*, tom. 1, suppl., p. 4, en parlant du Véron, *Leuciscus phoxinus*, il est dit: « Sa chair est amère. » Cette assertion n'a d'autre autorité que le passage suivant de Duhamel: « Le Véron a quelquefois deux pouces et demi de longueur; on dit que sa chair est toujours un peu amère, peut-être parce qu'on a de la peine à vider ce poisson sans rompre la vésicule du fiel. » *Pêches*, 2^e part., p. 515.

Duhamel dans ce passage a confondu le Vairon avec la Bouvière ou Peteuse, *Cyprinus amarus*, Bloch¹.

La chair du Vairon est au contraire fort délicate, comme l'a dit Rondelet depuis long-temps. *Fellis multum habet, quare non nisi evisceratus coquendus..... Carne est molli et suavi*. Aussi a-t-on soin de vider ce poisson avant de le préparer pour la table.

Duhamel ne s'est pas contenté de confondre les propriétés du Vairon avec celles de la Bouvière; trompé

¹ Si Duhamel eût recouru à Artédi, *Ichthyol.*, pars v, p. 11, sp. 20, il aurait promptement reconnu le Goujon; appelé par Schonevelde, *Ichthyol.*, p. 35, *Fundulus*, Gallis *Govian*, Ital. *Vairon*, Angl. *Gudgion*. Artédi, par erreur sans doute, a dit: *Gallis Gonion* et *Vairon*.

par le mot *Phoxinus* donné par Rondelet à la *Rosière*, et par Linné au *Vairon*, il a encore sous ce dernier nom rangé un autre poisson, qui, d'après sa détermination, a fait naître un nouvel embarras, ainsi qu'il est aisé de s'en assurer par les passages suivans :

« Véron, petit poisson de rivière, qui n'est pas le « Vairon dont nous avons parlé, quoiqu'il ait des rap- « ports avec lui. » *Dict. théor. et prat. de chasse et de pêche* (par Delisle de Sales), 1769, tom. 2, p. 418.

« Vairon, petit poisson blanc et à nageoires molles, « qu'on pêche dans les rivières; c'est une espèce de « Goujon. » *Tom. 2, p. 413; tom. 1, p. 452.*

La variété de couleur offerte par le Vairon, *Cyprinus phoxinus*, Lin., et par le Goujon, *Cyprinus gobius*, Lin., est la cause du même nom donné à deux poissons très différens. Ce qui a engagé Gesner à dire : *Galli veronem suum digiti (palmi minoris) longitudine faciunt.*

Aussi Delisle de Sales, sous le titre *Véron*, indique le *Cyprinus phoxinus*, et sous celui de *Vairon*, le *Cyprinus gobio*, Lin.

« Artédi semble penser qu'il y a des Vérons de cinq « pouces de longueur; je n'en ai point vu qui approche « de cette grandeur, ce qui me fait croire qu'il veut « parler de la Rose ou Rosière de Picardie, qui, sui- « vant Gesner, est un poisson à écailles assez ressemblant « au Goujon, et qui a quelquefois un demi-pied de « longueur : le corps est un peu aplati, l'iris des « yeux jaunes; suivant lui, les plus petits ont des œufs; « il me paraît que toutes ces choses établissent plus de « ressemblance avec le Goujon, qu'avec le Vairon que « nous avons décrit. » *Duham., Traité des pêches, 1^{re} part., sect. III, p. 515-516.*

Duhamel a très bien vu.

« Les Vairons de cinq pouces ¹, suivant Artedi, dit
« Duhamel, sont des *Roses* ou *Rosières de Picardie*,
« décrites par Rondelet, de *piscibus fluviatilibus liber.*,
« *cap. xxviii, p. 205*, Phoxinus, Rosière, dont Gesner,
« de *aquatilibus*, p. 27, rapporte les termes, et p. 844,
« donne une nouvelle description sous le titre *Bambele*;
« ces *Roses* ou *Rosières*, suivant Gesner, ressemblent
« au Goujon. » *Duhamel, péches, 2^e partie, p. 516.*

Aussi dans le *Dict. des Sciences naturelles, tom. 3, suppl., p. 174*, on lit :

« **BAMBELE** (*Ichthyol.*). Dans le canton de Zurich,
« on appelle ainsi une espèce d'Able, très voisine du
« Véron (*Leuciscus phoxinus*). Voyez Able. »

N. B. Il n'est pas question de *Bambele* dans l'art. *Able*
où l'on est renvoyé.

« **ROSIÈRE** (*Ichthyol.*), un des noms vulgaires du
« Véron. Voyez ce mot et *Able*, dans le supplément du
« tom. 1 de ce Dictionnaire. » *D. S. N., t. 46, p. 291.*

Dans ces deux articles, *Able* et *Bambele*, le nom de
Rosière n'est pas rappelé.

On a eu tort dans le *Dict. des Sc. nat.*, de donner le
nom de *Rosière*, comme un des vulgaires du Vairon.

Pour débrouiller cette confusion il faut recourir aux
texte originaux et les comparer.

Quelquefois d'après la remarque de Raj, Rondelet a
parlé dans plusieurs endroits d'un même poisson sous
différens noms. *Artedi, Bibl. Ichthy., p. 26.*

Revenons actuellement au Vairon, dont la discussion
précédente nous avait écarté.

¹ Il est facile de distinguer le Vairon (sous-genre *Able*)
de la Bouvière (sous-genre *Cyprin*). Les caractères essen-
tiels sont très-différens.

Ce petit poisson, dit Rondelet, ressemble par la figure de son corps au *Cephalus fluviatilis*, Rond., de *Piscib. fluv. lib.*, cap. xv, p. 190, le Chevanne, *Cyprinus dobula*. La variété de couleur répandue sur sa robe a été signalée par tous les observateurs, et c'est elle qui a engagé Pazumot à signaler les Vairons sous le nom de *petits Poissons de la belle fontaine de Vermanton*, comme je l'ai déjà fait observer dans les *Act. Divion.*, 1827, p. 71.

Le Botriocéphale du Phoxin attaque le Vairon. *Dict. Sc. nat.*, tom. 57, p. 71.

Le Vairon se nourrit de vers, de larves d'insectes aquatiques, de substances animales et végétales en décomposition; il fraie à la fin du printemps, Bloch dit à la fin de juin, et périt aussitôt qu'il est hors de l'eau; sa taille surpasse rarement deux pouces et demi. Il préfère les petits ruisseaux où il ne trouve pas autant d'ennemis que dans les rivières. Pendant l'hiver, il se cache au fond de l'eau autour des herbes qui y croissent; aussitôt que l'atmosphère est réchauffée par les rayons solaires, les Vairons viennent en troupe, se jouer à la surface de l'eau en s'élançant souvent au dessus; ce qui fait, dit Jurine, que lorsqu'on veut les conserver dans des bocaux, où ils vivent fort longtemps, il faut avoir l'attention de les couvrir. Dans les beaux jours d'été, lorsque le ruisseau qui traverse le jardin botanique n'est pas à sec, on peut se procurer le spectacle des jeux du Vairon au dessous du dernier barrage; on voit les Vairons en troupe se presser en foule contre ce barrage, afin de jouir de l'eau qui s'échappe en cascade, et plusieurs d'entre eux s'élançant au dessus de la surface de l'eau, retombent et recommencent le même jeu.

Le Vairon aime beaucoup à remonter le cours des

ruisseaux , et à recevoir de la nouvelle eau : aussi dans le grand bassin du Jardin Botanique , on les voit, réunis en masse considérable, se porter continuellement contre le grillage globuleux placé à l'extrémité du conduit qui l'alimente , lorsque les fontaines des Chartreux ne sont pas tariées , ou plutôt , ne sont point rendues mal saines , par la quantité de savon employée par les laveuses; car dans ce dernier cas , presque tous ces poissons meurent, et on voit leurs cadavres flotter à la surface de l'eau.

L'étang de la Valduc , à deux lieues de la ville de Martigue en Languedoc , renferme , suivant Foderé , une espèce de petits poissons de la grosseur du petit doigt , le seul qui puisse y subsister , dont le frai très-abondant recouvre quelquefois une partie de la chaussée. *Montfalcon, Hist. méd. des mar.*, 1826, 2^e éd., p. 70 (1).

Ne serait-ce pas le Vairon ?

Pazumot , *Nouv. Mém. Acad. de Dijon*, 1782 , 2^e semestre , p. 114 , parle des petits poissons de la belle fontaine de Vermanton , sans leur donner de nom. Ces petits poissons sont des Vairons , comme il est facile de s'en assurer. Le Péritoine nacré des Vairons est piqué de très-petits points noirs.

L'appareil dentaire pharyngien du Vairon présente sur l'apophyse de l'os basilaire , un cavité pentagonale , aussi large que longue. Le prolongement postérieur de l'apophyse est en forme de sabre tronqué.

Les dents pharyngiennes inférieures sont crochues , au nombre de six à chaque mâchoire , et disposées sur deux rangs ; l'extérieur montre quatre dents , et l'intérieur , deux beaucoup plus petites , plus minces , que la loupe fait distinguer très-facilement.

Sur une mâchoire j'ai vu seulement trois dents au rang externe , et une au rang interne.

Sur d'autres, j'ai vu cinq dents extérieures et une intérieure. D'autres fois il y a quatre dents extérieures et seulement une intérieure.

Le Vairon de la Bèze a le dessous de la mâchoire inférieure noir. Au mois d'avril on voit sur la tête du mâle des petites épines coniques; j'ai revu à la fin de mai ces mêmes caractères sur des Vairons pris dans l'Ouche, à l'aval du pont de l'hôpital. Un mâle avait sur la tête une multitude de ces petites épines coniques, si remarquables sur la majeure partie des mâles du genre Cyprin, à l'époque du frai.

« Véron, petit poisson de rivière, différent du Vairon dont nous avons parlé; il ressemble assez pour la forme du corps, à un petit Gardon; mais il en diffère beaucoup par les couleurs, qui sont très-brillantes, surtout dans le temps du frai.... Ces couleurs appartiennent à la peau, car il n'a pas d'écaillés. » *Encycl. méthod., Dict. des Pêches*, p. 293.

De cette description, il faut conclure que l'auteur n'avait jamais vu de Véron.

Genre des LOCHES ou DORMILLES, Cobitis, Linn. Drummilles, dans quelques parties du Dauphiné.

Bloch, *Ichthyologie*, part. 1, p. 172.

Tête petite, corps allongé, revêtu de petites écaillés et enduit de mucosité; les ventrales fort en arrière et au-dessus d'elles une seule petite dorsale; la bouche au bout du museau, peu fendue, sans dents, mais entourée de lèvres propres à sucer, et de barbillons.

Les Loches sont sujettes à la *ligula abdominalis*; Bloch, Gmel., S. N., XIII, p. 3043, sp. 2, a. *Ligule très-simple*, Encyclop. méthod., Vers, tom. 2, p. 494, sp. 6; Dict. Sc. nat., tom. XXVI, p. 403, LVII, 611. Atlas, Vers, pl. 46, fig. 5.

**XXVIII. La Locher franche, *Cobitis barbatula*, Linn.,
Gmel., S. N., édit. XIII, p. 1348, sp. 2.**

Bloch, *Ichthyol.*, part. 1, p. 179, pl. XXXI, fig. 3.

Jurine, *Hist. des poissons du lac Léman*, p. 156, n° 5, pl. 2.

Marsili, *Danub.*, tom. IV, p. 24, tab. IX, fig. 1. De Cobitide
fluviatili, p. 74, tab. XXV, fig. 1, Fundulus.

Bonnaterre, *Tableau encyclop.*, *ichthyol.*, pl. 61, fig. 241.

Lacépède, *Hist. nat. des poiss.*, tom. IX, p. 10.

Rondelet, *De piscibus fluv. lib.*, cap. XXVII, ¹ p. 204. *Barbatula*.
Cap. XXVI, p. 203, de Cobite fluviatili; la figure ne convient guère,
à raison de l'absence des barbillons.

Belon, *Lochia pinguis. Dromilla*.

Aldrovandi, de *Piscib.*, lib. V, cap. XXIX, p. 616. De Cobite
fluviatili. Cap. XXXI, p. 618. De Cobite barbatula.

Meyer, *Représ.*, tom. 1, pl. 74, fig. infér. dia Grundel.

Dict. des sc. nat., tom. IX, p. 484. *Atlas. Ichthyol.*, pl. 67, fig. 1.

Nouv. Dict. d'hist. nat., édit. 2, tom. VII, p. 236.

Duhamel, *Traité général des Pêches*, 11^e part., sect. III, p.
521, pl. XXVII, fig. 4.

Dans quelques communes du Lyonnais, *Barbou*.

40 vertèbres, 20 paires de côtes.

D. 10 : P. 11 : V. 7 : A. 7-8 : C. 24-26.

Ce poisson est appelé *Dormille*, ² *Baromètre*, ³ à

¹ La figure supérieure de ce chapitre a une grande ressem-
blance avec celle du Gobioïde Broussonnet, donnée dans le
Nouv. Dict. d'Hist. nat., édit. 2, tom. XII, p. 454, pl.
D. 32, fig. 7. L'arcure de la nageoire de la queue, fort
prononcée dans la figure donnée par Rondelet, ne s'observe
pas dans le dessin du Gobioïde.

La figure aura peut-être été déplacée, comme il y en a
plusieurs exemples dans l'ouvrage de Rondelet; cependant
on y voit figuré l'aiguillon de la *Perce*.

² Avant les travaux de Gesner, la Moutelle s'appelait
déjà *Dormille* sur les bords du lac de Genève.

³ Le nom de *Baromètre* a été donné à la *Loche franche*,
parce qu'à l'approche de l'orage elle se tient à la surface de

Genève; *Gremeliette*, à Rolle; *Moutaile*, *Motaile de ruisseau*, à Lutry; *Moustache*, *petit Barbot*, à Versoix et à

l'eau pour saisir les mouchérons qui s'en rapprochent davantage, ainsi que le dit Jurine.

Cette habitude ne dépendrait-elle pas plutôt de l'organisation de la Loche qui la rendrait très-sensible aux vicissitudes de l'atmosphère? On observe un pareil effet dans un de ses congénères, le Misgurne, *Cobitis fossilis*, Linn., Loche d'étang, Bloch, *Ichthyol.*, part. 1, p. 173, pl. xxxi, fig. 1; Lacépède, ix, p. 22; Misgurne fossile, appelée *Baromètre vivant*, que, par un lapsus calami, Linné, *S. N.*, éd. xii, p. 500, a dit *Thermometrum vivum*, désigné par Frisch, *Miscell. Berolin.*, tom. vi, p. 119, *Tab. iv*, n° 2, sous le nom de *Lampetra barbata*.

Ce poisson monte à la surface de l'eau, l'agite et la trouble au moment de l'orage; et cette habitude le fait conserver, dans un vase plein d'eau, dans plusieurs officines de pharmaciens allemands; il est appelé par Cuvier *Loche d'étang*, dans son *Règne animal*, éd. 2, tom. 2, p. 278. Sa robe bleuâtre, chargée latéralement de cinq lignes noires longitudinales, distingue cette espèce de ses congénères.

Le Misgurne, *Cobitis fossilis*, Linn., J. Hermann, *Obs. zoologicae*, p. 307, avale sans cesse de l'air atmosphérique, en convertit l'oxigène en acide carbonique, en le faisant passer au travers de ses intestins; il le rend par l'aous. On peut consulter les curieuses expériences de M. Ehrmann à ce sujet. Voyez Cuvier, *Hist. nat. des Poissons*, tom. 1, p. 519, et *Règne animal*, éd. 2, tom. 2, p. 278.

Dans tous les poissons, il se fait à la peau et sous les écailles une transmutation semblable. *Ibid.*

Gabriel Clauder a donné à ce poisson, bien représenté par Meyer, tom. 2, pl. 95, le nom de *Thermometrum vivum*, parce que, dit-il, lorsque la température de l'atmosphère doit varier du chaud au froid ou du froid au chaud,

St.-Prix; *Gaul*, à Strasbourg. J. Hermann, *Observ. zoolog.*, p. 307.

Dans notre pays on lui donne le nom de *Moutelle*, parce qu'à raison de sa forme et des couleurs de sa peau, on l'a regardée comme une petite Lotte, *Mustela*, et on lui en a donné le nom; effectivement Gesner, de *Aquatil.*, p. 714, parle de la Loche franche sous le nom de *Mustela minima*,¹ et p. 480, il avait rappelé

ce poisson, dès la veille de ce changement, manifeste une agitation continuelle; mais surtout lorsque le temps menace d'orage et de tonnerre, ce poisson l'annonce par une sorte de bruissement (*Sibilos edere solet*).

C'est en suivant Clauder que Linné a mis *Thermometrum vivum*.

Le nom de *Loche d'étang* a fait commettre à Alléon Dulac, *Mémoires pour servir à l'Hist. natur. du Lyonnais*, tom. 1, p. 152, une singulière bévue: s'attachant aux mots *Loche* et *Goujon*, employés par Rondelet pour désigner les *Gobies Aphye* et *Paganel*, il a cru que Rondelet voulait parler de nos poissons d'eau douce, désignés sous ce nom; et ne faisant point attention au titre du livre *De Piscibus stagni marini*, il a copié le chapitre, et l'a donné comme indiquant la Loche. Cependant Rondelet avait eu l'attention de dire: La *Loche franche*, c'est-à-dire *Cobitis fluviatilis*, est plus longue et plus grêle. Mais c'est ainsi qu'on fait des livres avec des livres, comme le fait observer Cuvier, *Histoire naturelle des Poissons*, tom. x, p. 423, en parlant des travaux de Lacépède, qu'il rectifie dans toutes les occasions.

Le même Alléon Dulac, *Mémoires*, p. 156, donne sous le nom de *Chabot* une description fort confuse de la Loche de rivière, *Cobitis taenia*, qu'il n'avait jamais vue.

¹ Moteila (*sic vulgus profert pro Mustela*) dicitur pisciculus, magnitudine fere piscis Chassot (*id est Gobii*

la dénomination *Moutelle* (dérivée de *Mustela*), donnée en Bourgogne à ce poisson. Quelques-uns, dit-il, écrivent *Mouttoile*; d'autres disent *Etoile*, par mauvaise prononciation, à moins qu'on n'ait voulu par ce nom désigner les taches de son corps.

D'après ce passage, le nom *Mouttoile* était employé pour désigner et la *Lotte* et spécialement la *Loche franche*¹.

Les *Loches*, dit Albert-le-Grand, d'après Aldrov., de *Piscib.*, p. 618, sont de petits poissons qui portent les noms de *Lostes*², ou *Loxes*, ou *Fundules*, parce qu'ils s'enfoncent dans la vase pendant l'hiver.

Belon donne l'origine du nom Dormille. « Les Lyonnais, dit-il, par le déplacement de quelques lettres du mot *Andromis*, ont employé celui de *Dromille*, pour désigner un petit poisson très-abondant en été, rare en hiver, et dont la chair maigre et sèche est par cela même très-saine. » Gesner, de *Aquatil.*, p. 45. De *Andromide*, Bellonius.

Lugdunenses detortis quibusdam ab *Andromide* litteris *Dromillam* vulgo vocant, pisciculum quem æstate frequentem habent, hyeme raro..... De *fluvio-*

capitati) : cinerei est coloris, et stellis insignis; in deliciis maximè et propter caritatem à divitibus tantum delicatulis emitur. Gesner, p. 715.

Gesner, en parlant de la cherté de ce poisson, a été trompé par le nom *Mustela*, qui était employé pour désigner la *Lotte* qui effectivement orne plutôt la table des riches que celle du pauvre.

¹ Ce qui est prouvé par la note ci-dessus qui parle des étoiles sur la peau.

² Origine du mot français *Lotte*.

tilibus edant eum qui dicitur andromis. Quibus ex verbis intuli *piacem* hunc macra ac sicca, et ob id salubri carne constare, quo factum est ut Lugdunensium Dromillam cum Plinii andromide contulerim. *Gesner, de Aquatil., p. 45. De Andromide, Bellonius.*

C'est bien la Loche franche.

Les mots *maigre* et *sèche* sont les opposés de *visqueux* et *mollasse*, qualité de la chair des poissons dits lourds et indigestes.

La Loche franche ou *Moutelle* se reconnaît à son corps cylindroïde, nuagé et pointillé de brun sur un fond jaunâtre, à ses six barbillons, à sa tête sans aiguillons, à ses écailles très-petites.

Sa longueur varie de trois à quatre pouces.

Ce poisson commun dans nos ruisseaux, se tient comme le Chabot sous les pierres, d'où il s'échappe quand on les remue, avec une telle vitesse que l'œil peut à peine le suivre.

Il fraie au printemps, c'est-à-dire en mars et en mai, suivant Marsigli, qui dit que sa couleur à cette époque devient d'un rouge cinabre; ses œufs sont nombreux, jaunes et petits; ils sont déposés sur le sable et entre les pierres. Ils sont si abondans, dit Marsigli, qu'ils s'échappent du ventre de la mère, déchiré par la cuisson.

Il se nourrit de vers et d'insectes; on peut le conserver longtemps en vie dans des bocaux, sans qu'il soit nécessaire de renouveler l'eau trop souvent, dit Jurine; ce qui détruit l'assertion d'H. C., qui, dans le *Dict. des Sc. nat.*, x, p. 485, dit : il meurt très-rapidement dans un vase dont l'eau est dans un repos absolu, comme l'assure aussi Bloch, p. 180.

Sa chair est grasse, délicate et de fort bon goût, très-

recherchée en automne et au printemps ; c'est-à-dire en novembre et en mai ; aussi Bloch a-t-il indiqué la manière d'élever ce poisson dans les viviers. Elle est répétée dans le *Dict. des Sc. nat.*, tom. ix, p. 485, qui, pour faire réussir ces poissons dans une rivière ou dans un ruisseau, donne un extrait de Bloch, tiré de son *Ichthyologie*, part. 1, p. 180, 181.

On trouve quelquefois dans les intestins de ce poisson l'*Echinorhynchus cobitidis*, Goëze, Gmel., p. 3048, sp. 32. *Echin. carpioms*, Koelreut, Gmel., p. 3050, sp. 42. *Echin. affinis*, Mull., Gmel., p. 3050, sp. 44. *Echinorhynque de la Loche*, Encyc. méth., vers, tom. 2, p. 304, n° 10.

XXIX. La LOCHE de rivière. *Cobitis taenia*, Linn.

Bloch, *Ichthyologie*, part. 1, p. 177, pl. xxxi, fig. 2.

Bonnaterre, *Tableau Encyclop. des trois Règnes, ichthyologie*, pl. 61, fig. 242.

Duhamel, *Pêches*, 2^e part., sect. III, p. 521, pl. xxvii, fig. 3.

Marsili, *Danub.*, tom. 1v, p. 3, pl. 1, fig. 2. Cauda perparam furcata de Cobitide aculeata.

Rondelet, *de Piscib. fluviat. liber*, cap. xxvii, p. 204; de Cobite aculeata; fig. super. Perce.

Lacépède, *Hist. nat. Poiss.*, tom. ix, p. 18.

Gesner, *de Aquatilib.*, p. 479. *Cobitis aculeata*. *Rondelet*. *Loche perce* ¹, de Balon.

Meyer, *Représent.*, tom. 2, pl. 96, fig. super. *Der Steinbesser*.

¹ Cette espèce est appelée *Perce*, parce que, par son corps oblong, cylindrique et gluant, elle a l'air de percer les pierres. Gesner, *de Aquatilib.*, p. 479.

Ce nom me paraît plutôt venir du grec $\pi\epsilon\rho\kappa\iota\tau\alpha$, moucheté de noir ; caractère qu'offre en effet ce poisson.

Gesner, p. 482, sous le titre *Cobitis aculeata*, parle d'un *Piscis mordens lapidem*, appelé en grec *Dacolithus*, en français *Perce*, et en Savoyard *Mortpierre* (lisez *Mord-Pierre*),

Nouv. Dict. d'Hist. nat., éd. 2, tom. VII, p. 237.

Dict. Sc. nat., tom. IX, p. 485.

Miscell. Berolin., tom. VI, 1740, p. 120, tab. IV, fig. 3.

Loche à piquans.

40 vertèbres, 28 paires de côtes.

Cette espèce, beaucoup plus petite que la précédente, et dont Artédi donne une description très-étendue, *Ichthyol.*, part. V, p. 4-6, se reconnaît à ses six barbillons, à son corps comprimé, orangé, marqué de séries de taches noires, et surtout à l'aiguillon fourchu et mobile que le sous-orbitaire forme en avant de l'œil. Schonevelde l'appelle *Tænia cornuta*, *Ichthyolog.* p. 74.

Les habitudes de ce poisson se rapprochent de celles de la Loche franche : il est beaucoup plus vif qu'elle ; se tient entre les pierres ; perd la vie difficilement, et fait entendre une sorte de bruissement quand on le saisit. Il vit de vers, d'insectes aquatiques, de petits poissons, de frai ; il fraie en avril et en mai.

Sa chair maigre, coriace et peu recherchée, est incommode à manger à cause des aiguillons et des arêtes, fait signalé bien clairement par Rondelet, en indiquant le fraude des marchands de poissons, qui vendent la Loche de rivière, pour la Loche franche. Duhamel a donné à la Loche de rivière le nom de *Barbotte grasse* ¹.

désigné ensuite sous le nom de *Mustela fluviatilis parva imberbis*.

On voit que dans cet article Gesner a fait une macédoine du *Cobitis tænia* (Perce) et de la Lamproie (Mord-Pierre).

Aldrovandi, *de Piscib.*, lib. V, cap. XXX, p. 617, *De Cobite aculeata*, répète le dire de Gesner.

¹ Il ne faut pas s'arrêter à cette épithète, donnée par Duhamel, et confondre cette espèce avec la *Lochia pinguis* de Belon, la Loche franche.

« Ce poisson, dit-il, long de quatre pouces, et large d'un demi pouce, se plaisant dans la fange, est moins bon que la *franche Barbotte*; » et p. 550, il ajoute : « la figure 3 est une petite Barbotte, dite *Grane*, (sans doute pour *Grasse*). Elle est différente du Barbeau, par sa grosseur, par la forme de sa tête, par le nombre de ses barbillons. Quelques-uns veulent que ce soit une Loche. »

C'est en effet la *Loche de rivière*, *Cobitis taenia*, Linn., dont l'*Encyclopédie méthodique, Hist. nat., tom. 3^e*, p. 232, dit : « La Loche en Bourgogne, *Mouteille*. »

« La Loche de rivière a été trouvée dans un vivier « du hameau des Grands Mœlins, bord de la Bèze. »
Note fournie par M. Pataille.

M. Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, nous apprend que dans quelques communes du département du Rhône, le *Cobitis taenia*, Lin., est appelé *Shatouillie*. « Cette espèce, écrit-il, moins grosse que la Loche franche, en diffère essentiellement par une disposition remarquable de son sous orbitaire. Cet os proéminent en dehors et en arrière se termine par un double aiguillon; son articulation avec les autres os de la face est très mobile; un muscle fixé à sa base lui fait éprouver un mouvement de bascule de dedans en dehors, d'où résulte nécessairement la saillie des aiguillons; ce petit appareil de défense est surtout mis en jeu, lorsque l'animal

Haüy, auteur de ce Dictionnaire, confirme le proverbe *Ne sutor ultra crepidam*. Autant ses découvertes cristallographiques l'ont rendu célèbre, autant le *Dictionnaire ichthyologique* lui fait peu d'honneur. Cuvier, *Hist. nat. des Poissons, tom. 1*, p. 152, en porte le même jugement.

est saisi ; les blessures qu'il peut faire sont bien légères ; c'est ce qui a valu sans doute au poisson qui le porte, le nom de *Shatouillie* ou *Chatouille*. » Voyez *Lettre du 21 juin 1837*, adressée à l'Académie de Dijon.

Les noms de *Shatouillie*, ou *Chatouille*, appliqués à cette *Loche* fournissent une nouvelle preuve de l'abus des noms, puisque celui de *Chatouille* a toujours été, et depuis longtemps, employé pour désigner l'Ammocète.

Je n'ai trouvé dans aucun des ouvrages d'Ichthyologie que j'ai consultés le nom de *Satouille*, *Shatouillie* ou *Chatouille*, donné à la *Loche*.

Ces noms ne se trouvent ni dans la table de Duhamel, ni dans celle de Lacépède.

Aldrovande parle seulement du *Chatillon*, *Chatillon*.

Gesner dit *Chatoile*.

Dans l'*Encycl. méth.*, *Poissons*, *Pêches*, on trouve *Chatillon*, *Chatouille*.

Mais tous ces noms désignent l'Ammocète.

Suivant Marsili, la chair de ce poisson est dure et tenace ; ce qui confirme le dire de Rondelet.

Les œufs de la *Loche* de rivière sont très-petits, peu nombreux et blanchâtres.

Ce poisson fraie au mois de juin, entre les pierres, dans le courant des rivières.

Deuxième famille des *Malacoptérygiens abdominaux*.

ESOCES.

Bord de la mâchoire supérieure formé par l'intermaxillaire ; nageoire dorsale opposée à l'anale.

Bloch, *Ichthyolog.*, part. 1, pag. 182.

Une description détaillée de la tête du Brochet est donnée par Cuvier, *Règne animal*, éd. 2, tom. 2, p. 282.

XXX. Le Brochet, *Esox* (peut-être d'*esitare*, à cause de la voracité de ces poissons) *lucius*, Linn., Gmel., Sc. nat., xiii, p. 1390, sp. 5.

Bloch, *Ichthyologie*, part. 1, p. 183, pl. xxxii.

Jurine, *Hist. des Poissons du lac Léman*, p. 231, n° 21, pl. 15.

Duhamel, 11^e part., p. 522, pl. xxvii, fig. 6, tom. 3, p. 70.

Lacépède, *Hist. nat. des Poiss.*, tom. x, p. 20.

Meyer, *Représentations*, tom. 1, pl. 9.

Bonnaterre, *Tabl. encycl., Ichthyol.*, pl. 72, fig. 296.

Geoffroi, *Mat. médic.*, in-4^o, tom. 3, p. 269.

Rondelet, *de Piscibus fluviatil. Liber*, cap. xiiii, p. 188.

Marsigli, *Danub.*, tom. iv, p. 63, tab. xxii, fig. 1.

Nouv. Dict. d'h. nat., édit. 2, tom. xv, p. 363.

J. Hermann, *Observ. zoolog.*, p. 313.

Dict. des Sc. nat., tom. xv, p. 307.

Vertèbres, 61 : paires de côtes, 30. Bloch, p. 187.

D. 20 : P. 13 : V. 12 : A. 18 : C. 25. Membrane branchiale, 14 feuillets; vertèbres, 61; 39 paires de côtes, d'après Artédi, *Ichthyolog.*, part. v, p. 53-55.

Le nom de ce poisson lui vient de sa forme alongée, comparée à une broche; sa dénomination latine, *Lucius*, donnée par Ausone, vient du mot *λύξ*, *Lupus*, altéré par les copistes, qui se contentaient souvent d'abréger les mots et de favoriser ainsi leur transformation. Dans le *Dict. des Sc. nat.*, tom. xv, p. 317, on dérive le mot *Lucius* de *lucere*.

Le Brochet ¹ est, comme on le sait, d'une voracité

¹ Les Brochets sont au nombre des poissons qui ont le plus de dents. Le Brochet ordinaire en a de très-grandes en crochet; sa langue, ses deux os palatins en sont hérissés d'une multitude dont les palatines sont plus grandes; le vomer est tuberculeux comme une râpe. Cuvier, *Anatom. comparée*, tom. 3, p. 192.

La conformation du sac de l'oreille dans le Brochet pré-

extrême; on pourrait l'appeler *Requin d'eau douce*, comme le fait observer Lacépède, et il mérite le nom de *Loup des rivières*¹, qui lui est donné quelquefois. On tire parti de cette voracité pour entretenir dans les étangs une certaine proportion parmi les poissons qu'on y élève. C'est pour cela, par exemple, qu'on met du Brochet dans les étangs, pour modérer la multiplication excessive de la Carpe, dont la fécondité est si considérable. Il suffit, pour atteindre ce but, de mettre dix Brochets pour cent Carpes.

On reconnaît facilement le Brochet à son museau oblong, obtus, large et déprimé.

« Les petits intermaxillaires sont garnis de petites dents pointues, au milieu de la mâchoire supérieure, dont ils forment les deux tiers; les maxillaires qui en occupent les côtés, n'ont pas de dents. » Cuvier, *Règn. anim.*, édit. 2, tom. 2, p. 28. Et dans son *Anat. comp.*, tom. 3, p. 578, il dit : Le Brochet a des dents dans tous les endroits de la bouche où il peut y en avoir.

seule une disposition qui n'a été trouvée jusqu'ici que dans ce seul poisson. *Ouv. cité*, tom. 2, p. 457.

C'est un petit appendice creux.

Le grand osselet de l'oreille interne du Brochet offre deux tubercules ou avances à son extrémité antérieure. P. 458.

La partie antérieure du crâne offre un grand espace vide, au travers duquel passent les nerfs olfactifs. *Dict. Sc. nat.*, tom. 42, p. 168.

Les intermaxillaires des Brochets sont très-petits, courts, triangulaires et aplatis. *Dict. Sc. nat.*, tom. 42, p. 171.

¹ On appelle le jeune Brochet *Lançon* ou *Lanceron*, à cause, dit Belon, de la rapidité avec laquelle il s'élance sur sa proie.

Dans la tête, quelques parties demeurent toujours cartilagineuses ¹, quoique le reste du squelette ait une grande dureté; par suite de cette disposition, on sépare facilement les os de la tête du Brochet, dans laquelle on a prétendu trouver tous les instrumens de la passion, comme on a cru les démontrer dans la fleur de la grenadille. *Voyez ci-dessous, p. 248.*

On distingue aisément sur ce poisson la manière dont les chairs sont disposées dans les animaux de cette classe, comme nous allons l'indiquer.

Les grands muscles ² latéraux du tronc sont divisés

¹ La colle que l'on tire des mâchoires du Brochet a, suivant Spielmann, tant de tenacité, qu'elle enlève l'émail de la faïence. *Digressions académiques, par Guyton de Morveau, 1772, p. 284, (1).*

Notre compatriote ne dit pas avoir vérifié la réalité de l'assertion de Spielmann, qu'il faut entendre de la manière suivante :

La colle tirée de la tête du Brochet (c'est ainsi qu'il faut entendre les mâchoires, indiquées par Spielmann) n'est pas plus tenace que la colle de poisson ordinaire; elle peut en effet enlever de la faïence l'émail qui la recouvre s'il n'y est pas très-adhérent.

² Il est difficile, dit M. Geoffroi-St.-Hilaire, de faire de la myologie avec des poissons : leurs muscles sont rapprochés par un tissu cellulaire si court et si serré qu'on hésite souvent sur leur réelle séparation. Pour savoir à quoi s'en tenir, il faut observer à la fois deux sujets de la même espèce, l'un frais, l'autre bouilli. Le feu agit vivement sur le tissu cellulaire et le déchire, et les muscles laissent apercevoir, d'une manière plus prononcée, leurs limites et leur encaissement. *Philosoph. anatomique, p. 96.*

Cuvier n'a point été découragé par la difficulté signalée

transversalement par des lames aponévrotiques , en autant de couches de fibres qu'il y a de vertèbres. Ce sont ces couches , qui , détachées par la cuisson (lorsqu'elle a dissous la gélatine des tendons) , font paraître la chair des poissons feuilletée. Cuvier, *Hist. nat. des Poiss.* , tom. 1 , p. 391. On peut se former une idée très-exacte de cette disposition , en jetant un coup-d'œil sur la *tab. III, fig. 1* , de l'*Hist. des Poiss.* , par Gouan.

Le Brochet , très-carnassier , avale des grenouilles , des serpens , des rats , des jeunes canards et autres oiseaux d'eau , même des chiens et des chats qu'on noie à leur naissance pour s'en débarrasser ; il est aussi goulu que le Requin ; sa nourriture habituelle consiste en poissons. Albert-le-Grand, *Oper.* , tom. VI , lib. XXIV , p. 656 , et Vincent de Beauvais, *Specul. natur.* , tom. 1 , lib. XVII , cap. LXIV , donnent sur le Brochet des renseignemens assez exacts ; ils indiquent très-clairement la précaution employée par ce poisson pour avaler les poissons Acanthoptérygiens ; ils signalent sa voracité , qui lui a fait donner le nom de *Loup des rivières* , et qui pourrait le faire appeler le *Crocodile de nos rivières* , et cela avec d'autant plus de raison , que , pareil à ce saurien , pendant les chaleurs de l'été il se tient presque constamment à la surface de l'eau où il dort des journées entières ; ce qui permet , suivant Jurine , de le pêcher au harpon.

Le Brochet fraie , suivant Bloch , de février en avril , et , d'après Jurine , pendant les trois mois du printemps. Sa chair , dépourvue d'arêtes , forme uue excellente

par M. Geoffroi-St.-Hilaire ; et on peut lire une myologie très-savante des poissons dans l'*Histoire nat.* de ces animaux , tom. 1 , livre II , chap. XV , p. 385.

nourriture; ses œufs sont nuisibles, comme ceux de la Lotte et du Barbeau; aussi a-t-on soin de les jeter. Mais le foie est estimé et recherché, au dire d'Arnault de Nobleville et Salerne, MM. D. D. d'Orléans, et au dire de Lieutaud.

Les Brochets de la Norve étaient jadis très-estimés, soit par leur grosseur, soit par la délicatesse de leur chair; aujourd'hui l'on n'en parle plus. Le Brochet a la vie dure, d'après Bloch.

Les Brochets truités de la fontaine sans fond près de Sablé en Anjou, et indiqués par l'infatigable compilateur Buchoz, *Dict. min. et hydrograph. de la France, tom. 1, p. 318*, comme une espèce singulière qui ne se voit point ailleurs, ne sont, s'ils existent, qu'une variété.

« Un de nos pêcheurs m'a assuré avoir vu, il y a environ douze ans, un Brochet, pesant une livre et demie et sorti du Doubs, qui était absolument noir. Ce poisson ne fut vendu à Dijon qu'avec peine à cause de sa couleur. Le pêcheur prétend que cette couleur provenait de ce que ce Brochet avait été retenu dans un creux d'eau bourbeuse. » *Lettre de M. Baudot, 13 novembre 1835.*

Cette variété accidentelle de couleur ou cette mélanose, que l'on remarque aussi dans l'écrevisse, se retrouve encore dans la Truite, (la Truite saumonée noire, *Salmo alpinus*), dans l'Omble chevalier, etc.

M. Dupuis, marchand de poissons en gros, a vu plusieurs fois des Brochets noirs, il en a aussi rencontré d'entièrement bleus.

Ces variétés de couleur, sur une espèce aussi tranchée que le Brochet, vient bien à l'appui de l'opinion de Jurine consignée à l'article Truite.

Suivant Hermann, *Observat. zoologicæ, p. 314*, les

Brochets noirs se trouvent dans les eaux froides et dures ; dans les eaux stagnantes ils sont jaunes. On en voit de rouges.

Jurine, *Mém. de la Société de phys. et d'hist. nat. de Genève*, tom. III, 1^{re} part., p. 175, a vu un gros Brochet contrefait, de manière qu'à partir de l'occiput le dos s'arrondissait, puis le milieu du corps se courbait en sens inverse, pour se relever près de la queue, qui conservait toujours la rectitude naturelle. Il a examiné avec soin les vertèbres de ce poisson, sans pouvoir pénétrer la cause de cette déviation.

Cette difformité se remarque sur plusieurs espèces de poissons.

Dans la fontaine du *Gabard*, en Angoumois, on pêche souvent des Brochets aveugles¹, et jamais un qui ne soit borgne de l'œil droit, lequel, chez les aveugles, a été attaqué le premier, et est beaucoup plus endommagé que l'autre. Cette fontaine est une espèce de gouffre dont on ne peut trouver le fond. *Act. Paris.*, 1748, *Hist.*, p. 27, § 1.

La cause de ce phénomène aurait-elle du rapport avec celle de la cécité de l'Ombre Chevalier (*Salmo umbla*), tenu en réservoir? fait dont Jurine, *Mémoire cité*, p. 183, s'est assuré par expérience. Cet auteur a vu de même les yeux des *Féras* (*Corregonus fera*), commencer à blanchir au bout de quelques heures qu'elles étaient placées dans le réservoir, où l'on peut à peine les garder un jour. *Mém. cit.*, pp. 193, 194.

¹ Ce phénomène de cécité a-t-il du rapport avec celui des canards de Valvasor, aveugles et sans plumes, dont M. DANIEL de Cette a entretenu l'Académie des Sciences le 30 octobre 1836 ?

Ces différens phénomènes sont bien dignes de fixer l'attention des naturalistes.

Au dire de Bloch, *Ichthyolog.*, part. 1, p. 185, le Brochet est, de tous les poissons, celui qui croît le plus promptement¹. A la fin de la première année, il a 8-10 pouces; la troisième, de 18 à 20; un Brochet de six ans doit avoir une aune et demie de long; un de douze ans, deux aunes. Il parvient jusqu'à la longueur de six à huit pieds.

L'œsophage et l'estomac sont garnis de grands plis, qui donnent à ce poisson la facilité de rendre à son gré les corps qu'il a avalés, faculté qui, dit Bloch, ne lui est commune qu'avec le Cabeliau.

Cette assertion est inexacte, parce que tous les poissons voraces ont, comme les oiseaux de proie, la faculté de rejeter les matières indigestes qu'ils ont avalées.

« Le Brochet se trouve dans la Seine en descendant le fleuve depuis Châtillon; il y est très-rare en remontant vers la source. Il est abondant dans l'Ource et assez fréquent dans l'Aube. » *Note de M. Bourée.*

« Il n'est pas rare, dit J. C*** (J. Cuça), *Piscisceptol.*, « 1828, p. 80, de voir des Brochets dont la grosse « arête et une partie de la chair sont de couleur verte. « Les gourmets estiment beaucoup cette variété. Le foie « du Brochet est très-bon à manger. »

¹ M. Duquaire, dans un *Mémoire sur les Etangs*, et les *Moyens d'en tirer les meilleurs produits*, rapporte le fait suivant :

« On avait mis dans un étang du Beaujolais, de trois quarts « d'arpent, seize petits Brochets : au bout de deux ans « quelques-uns d'entr'eux pesaient cinq à six livres. » *Mém. Société d'Agriculture, d'Hist. nat. de Lyon*, 1834, p. 45.

L'appareil de l'audition chez les poissons est logé sur les parties latérale et intérieure de la tête ; il se trouve à peine séparé de la cavité cérébrale par une membrane. Le Brochet seul, parmi les poissons, semble présenter une troisième division du sac auriculaire.

Pour envoyer les Carpes et les Brochets au loin, il faut leur emplir la gueule avec de la mie de pain gonflée dans l'eau de vie, et leur verser ensuite dans la gueule un demi verre d'eau de vie ; arrivés au lieu où on les envoie, on enlève le pain et l'on met le poisson dans l'eau. *Décade philosoph.*, 1806, tom. 1, p. 187.

Le Brochet est sujet à plusieurs espèces de vers intestinaux.

On trouve dans son foie :

1° l'*Ascaris lacustris*, Fabr., *Gordius lacustris*, Linn., Gmel., *Sc. nat.*, xiii, p. 3036, sp. 66.

Dans ses intestins vivent :

2° l'*Ascaris acus*, Bloch, Gmel., p. 3037, sp. 71.

3° L'*Echynorynchus Lucii*, Mull., Gmel., p. 3049, sp. 38.

4° Le *Tænia nodulosa*, Goèze, Gmel., p. 3072, sp. 50, figuré dans l'Encyclop., Atlas, vers, pl. 49, fig. 12-15. *Tricuspidaria*, Bremser, vers, p. 196, 399. *Trienophorus nodulosus*, Bremser, p. 138. *Trienophore noduleux*, Encycl., vers, tom. 2, p. 753. Dict. Sc. nat., tom. lv, p. 185, pl. 48, fig. 3. Cuvier, Règne animal, édit. 2, tom. 3, p. 270.

Cette espèce de vers est très-abondante au printemps, on n'en trouve point en automne d'après la remarque de Bremser.

Dans l'ésophage et l'estomac du Brochet vit 5° la *Fasciola Lucii*, Mull., Gmel., p. 3058, sp. 36. *Distoma tereticolle*, Encycl. méth., vers, tom. 2, p. 268,

sp. 54. *Douve à long col*, Annal. Sc. nat., 1824, tom. 2, p. 490, tab. 23. Mém. de la Société de physique et d'Hist. nat. de Genève, 1823, tom. 2, 1^{re} part., p. 145, tab.

Dans le crâne du Brochet, à l'état frais, (*Cuv., hist. 1, p. 333*), les solutions de continuité sont fermées par des membranes ou des cartilages ; une solution de continuité entre le pariétal, le mastoïdien et l'occipital externe, se remarque dans le Brochet, qui en a encore une autre entre le frontal postérieur, la grande aîle et le mastoïdien ; c'est même au milieu de ce cartilage dans le Brochet qu'est suspendu un très-petit vestige de rocher. Cuvier, *Histoire naturelle des Poissons*, tome 1, page 333.

Cette disposition est la source d'une assertion dont tout le monde parle dans la société, et qu'il est assez difficile d'éclaircir, quand on veut s'en occuper.

Le Brochet est, comme on le sait, un des poissons que l'on sert sur les meilleures tables ; du temps d'Ausone, il n'était point estimé ; il était un mets de cabaret ; la conformation singulière de sa tête, dont le museau se rapproche de celui du canard, ou de l'ornithorinque, a donné lieu à des considérations variées, d'après l'une desquelles certains religieux, probablement des Jésuites, astreints au régime maigre, ont cru trouver, dans les pièces qui composent cette tête, les instrumens de la passion : peu de personnes sont dans le cas de les indiquer.

Désirant faire tourner à l'avantage de la science cet objet d'amusement, j'ai jugé utile de rapporter à chacune des pièces la dénomination anatomique des os qui entrent dans la composition de la tête de brochet, dénomination concordante qui n'a jamais été donnée,

et qui servira à éviter des erreurs analogues à celles contenues dans le *Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, où il est dit, *édit. 2*, tom. 20, p. 332. « Le Mésentère est ce
« qu'on nomme le *Riz de veau* chez le jeune animal ; »
et tom. 22, p. 576, « Nerf de bœuf : on nomme ainsi
« les tendons de cet animal... on prend ordinairement
« pour cela les tendons de la jambe et du calca-
« neum, qui correspondent au tendon d'Achille dans
« l'homme. »

Le *Mésentère* est connu dans les cuisines sous le nom de *Fraise*.

Le *Riz de veau* est le *Thymus* du jeune animal, ainsi appelé parce qu'il offre des *rides*, ou à cause de sa blancheur comparée à celle du Riz.

Le *Nerf de bœuf* est la verge tendineuse, desséchée de cet animal, mentionnée dans le *Moyen de parvenir* (par Beroalde de Varville), tom. 2, p. 345.

Voyez pour de plus amples détails, *Act. Divin.*, 1818, p. 51, et 1819, p. 58 (2).

1. La portion désignée sous le nom de *Lanterne* par quelques personnes, et par d'autres sous celui de *Colonne*, de *Poteau* ou de *Siège*, parce qu'elles la comparaient au banc sur lequel on représente l'*Ecce Homo* assis; cette portion, dis-je, est formée par le crâne, auquel on laisse adhérer les *frontaux principaux*, dont le long prolongement antérieur sert de suspensoir, si c'est une lanterne, ou imite une colonne, si l'on admet la seconde comparaison.

On trouve dans cette masse les *Frontaux postérieurs*; les *Mastoïdiens*, reconnaissables à leur longue apophyse; les *Pariétaux*; l'*os impair* ou *interpariétal* ou *occipital supérieur*; les *occipitaux externes* remarquables par leur crête intermédiaire; les *occipitaux latéraux* flan-

quant le *Basilaire*; les *Rochers*, et les *grandes ailes*.

2. L'*Echelle* est représentée, suivant les uns, par le rapprochement des deux *dentaires*, dont les dents sont prises pour les échelons; et suivant d'autres, par le rapprochement des *maxillaires*, dont plusieurs personnes font ou une *scie* ou une *lime*.

3. Le *Couteau* ou la *Hache* est formé par la réunion de l'*Hyoisternal* et de l'*Hyposternal*.

4. Les *Palmes* sont représentées par les *intermaxillaires*, pris par quelques personnes pour le *Rosseau*, par d'autres pour le *Fouet*.

5. Le nom de *Lance* est donné au *Sphénoïde*; quelques personnes croient trouver la *Lance* dans les *intermaxillaires*.

6. La *Croix* principale est l'*Ethmoïde*, constamment cartilagineux, qui, tronqué, est pris quelquefois pour le *Marteau*.

7. Les *Croix des larrons* se trouvent dans les *Temporaux*.

8. On appelle *Marteau*, le *Jugal*; il me paraîtrait plutôt se rencontrer dans le *Sous-opercule*; d'autres personnes ont cru le trouver dans l'*Ethmoïde* tronqué.

9. Le *Fouet*, ou le *Faisceau de verges*, est la *queue* de l'*os Hyoïde*.

10. Le *Coq*; on croit en trouver la ressemblance dans la réunion du *Jugal* avec le corps du *Tympanal* et le *Ptérygoïdien interne*.

11. Le *Soleil* et la *Lune* sont représentés par les opercules, dont la forme orbiculaire et l'éclat nacré ont servi de points de comparaison.

12. Les *Dez* sont les premières vertèbres; quelques personnes les remplacent par des *boules*, c'est-à-dire, par le *Cristallin*.

13. Le *Vase du fiel* est formé par la *Sclérotique* ou la tunique la plus extérieure de l'œil.

14. La *Couronne d'épines* est trouvée dans la *Ruyschienne*, qui forme effectivement un cercle de plus rayonnans et très fins.

15. L'*Ecriveau* paraît représenté par le *Cubital* et le *Radial*; il le serait peut-être mieux par l'*os lingual*.

16. Les *Cordes* sont les tendons engagés dans les dentaires.

17. L'*Eponge* est rapportée à une portion spongieuse située à la base de la queue de l'os hyoïde; ne se trouvant plus dans l'échantillon qui m'a été envoyé, je n'ai pu la rapporter à sa véritable dénomination.

18. Les *Clous*: on appelle ainsi la pièce placée supérieurement à la partie postérieure des inter-maxillaires. On ne trouve rien d'analogue à cette pièce, dans la *Perche*.

19. Les *Tenailles*: on prend pour cet instrument des portions osseuses particulières au brochet, et placées sur le prolongement des frontaux, et recouvrant leur extrémité; ces portions sont réunies par une substance cartilagineuse.

On ne doit pas s'attendre à trouver dans toutes ces pièces une représentation fidèle des objets dont elles portent les noms; il faut nécessairement aider à la comparaison qui n'a pu prendre naissance que dans quelques monastères.

Suivant la direction des idées des personnes qui voudront examiner les pièces osseuses et cartilagineuses de la tête du Brochet, prises isolément ou réunies, chacune d'elles pourra faire de nouvelles comparaisons et conséquemment donner un autre nom aux pièces désignées; mais cela ne changera rien à leur dénomination anato-

mique; ces comparaisons vulgaires rappellent un singulier passage des *Chroniques, Lettres et Journal de voyage, extraits des papiers d'un défunt, 1836, tom. 2, p. 224*. C'est le suivant :

« A l'entrée du village (Poncy), s'élève une vieille
« croix de bois;... un coq en couronné l'extrémité, et
« sur sa traverse sont attachés plusieurs objets, emblé-
« matiques sans doute, tels qu'une coupe, un anneau,
« des tenailles, un poignard, un flambeau, une petite
« échelle, etc., dont j'ai aussi peu compris la signification
« que j'ai pu en obtenir l'explication de ceux à qui je
« l'ai demandée. Il y a là, je crois, quelque chose de
« maçonnique, et ces usages, qu'on respecte sans en
« connaître l'origine, sont peut-être un reste de ceux
« des Templiers. »

Le prince Pückler Muskau, qui, d'après la *France littéraire, nouv. série, 1836, tom. 1, p. 242*, écrit avec une grande prétention à l'originalité, aurait pu, s'il eût voulu se donner la peine de consulter le premier paysan, reconnaître, dans ces objets, les instrumens de la passion : ce qu'il appelle anneau est la couronne; ce à quoi il donne le nom de poignard est la lance; le flambeau a bien du rapport avec la lanterne; etc.

J'ai rapporté ce passage pour démontrer comment ces choses les plus simples et les plus vulgaires sont quelquefois converties en choses extraordinaires, par les voyageurs superficiels.

Les raisons suivantes me portent à soupçonner les Jésuites d'être les inventeurs de ces comparaisons.

1° Ces religieux avaient l'habitude de tout rapporter à la Croix et à son mystère : la Croix angélique de St. Thomas d'Acquin et la fleur de la Grenadille (*Passiflora*) en sont la preuve.

N'ayant trouvé la représentation de cette croix, ni dans l'ouvrage du Jésuite Gretser sur la croix, ni dans les *Amusemens phylologiques* de M. Peignot, je la donne ici.

s u l a S a S a l u s
l a S a t a s a l
s a t r t a S
t r e r t
r e c e r
e c i c e
c i h i c
m i h i h i m
u i h i M i h c u
i g u i M x M i m e c
g u f e R i h i M x u x D o m i n i m e
u f e R i h i M x u r u x D o m i n i m
f e R i h i M x u r C r u x D o m i n i
u f e R i h i M x u r u x D o m i n i m
g u f e R i h i M x u x D o m i n i m e
i g u s e x e s m e c
u i t s e s t c u
m q t s t q m
u q t q u
a u q u a
m a u a m
s m a m s
e s m s e
m e s e m
p m e m p
e p m p e
a r e p e r a
o d a r e r a d o
o r o d a r a d o r o

Cette Croix, composée, dit-on, par saint Thomas

d'Acquin, contre le tonnerre qu'il appréhendait extraordinairement, comprend le distique suivant, publié sans figure par le Jésuite Gretser. *Jacobi Gretseri Opera omnia de sancta cruce*, p. 2463.

Crux mihi certa Salus; Crux est quam semper adoro :
Crux Domini mecum ; Crux mihi refugium.

En partant du centre où est la lettre C, on trouve dans les quatre sens, et dans une multitude d'autres, les quatre parties du distique ci-dessus.

Nieremberg, *Hist. nat. peregr.*, p. 299, a donné la figure de la fleur de la Grenadille, reproduite par Parkinson, *Paradisus*, p. 394, avec le titre : *The Jesuites figure of the maracoc ; Granadillus frutex indicus Christi passionis imago.*

Dans le dessin on a placé la couronne d'épines au sommet, tandis qu'en réalité la couronne est à la base de la fleur. L'espèce qui a servi à faire cette figure de fantaisie, est la *Passiflora laurifolia*, *Encycl. Botan.*, tom. 3, p. 34, sp. 9.

Voici les objets signalés dans l'épigramme latine, faite sur cette fleur par un Jésuite.

La colonne : c'est le pistil, Linn., dans lequel on distingue le support colonniforme, droit et cylindrique de l'ovaire.

Les cinq plaies sont représentées par les anthères des cinq étamines.

Les trois clous sont les trois styles, ou nerfs épaissis vers leur sommet, ayant presque la forme de clous, (*clavæ tres*, Tourn.) terminés chacun par un stigmaté en tête.

La couronne d'épines ; on l'a trouvée dans cette couronne (*Nectaire*, Linn., *Corolle frangée*, Tournef.),

composée d'un grand nombre de filamens (*étamines rudimentaires*, Dunal) contenus dans la fleur.

Le fouet était supposé représenté par les vrilles.

La lance se trouvait dans la forme des feuilles simples de la Grenadille à feuilles de laurier, espèce très-différente de la Grenadille incarnate, *Passiflora incarnata*, Linn.

Il faut lire dans l'épigramme latine, comment l'auteur, a comparé la béatitude des élus, avec l'odeur agréable et la pulpe très-suave du fruit (*vulg.* pomme de Liane), qui, dans la *Passiflora laurifolia*, succède à la fleur *vulgaris*; c'est l'épithète adoptée par le Jésuite, dont les confrères attachaient beaucoup de prix à ces sortes de rapprochemens.

Kircher, dans son *Mundus subterraneus*, p. 49, lib. viii, sect. 2, en donne un exemple frappant; à l'occasion d'une Ammonite, dans le centre de laquelle il a dessiné une Vierge, comme de nos jours Millin, *Voyage dans le midi de la France*, tom. 1, p. 66, pl. 3, a donné la figure d'une Vénus dans une coquille.

2°. Maîtres de leur temps, les Jésuites l'employaient fréquemment à des occupations plus ou moins sérieuses ou frivoles. Ne serait-ce pas, à eux qu'est dû le procédé suivant, pour former d'un seul coup de ciseaux une croix en papier?

Pour obtenir, d'un seul coup de ciseaux, une croix et divers accompagnemens, on prépare un carré long avec un papier, dont un des angles supérieurs est ramené contre le côté opposé; on agit de même pour l'autre angle; il en résulte une figure pentagone que l'on allonge en rapprochant les deux côtés parallèles, jusqu'à ce qu'ils s'affleurent. On plie alors le papier par le milieu, et l'on obtient un trapèze. En donnant un coup de ci-

seaux dans le milieu du côté droit opposé au côté oblique , et prolongeant la section parallèlement au plus long côté , le problème est résolu.

En dépliant les pièces , on trouve :

- 1° Une croix latine complète ;
- 2° Deux demi croix , c'est-à-dire deux tiges , avec chacune un seul croisillon ou une seule branche ; on les dit croix des larrons ;
- 3° Deux lances : celle de Longin et celle de l'éponge ;
- 4° Deux morceaux de papier angulaires , comparés à des pierres qui retiendraient le pied de la croix ;
- 5° Deux morceaux imitant les dés avec lesquels fut jouée la tunique sans couture.

3°. Désirant charmer l'ennui , résultat de leur vie uniforme , les moines étaient forcés de recourir à une multitude de moyens pour se procurer des distractions nécessaires , témoin l'invention du solitaire qui était récente du temps de Leibnitz et qui consistait en 33 fiches disposées en croix. Voy. *Revue de la Côte-d'Or*, 1836 , tom. 2 , p. 45.

S'il était démontré que la comparaison des pièces de la tête du Brochet avec les instrumens de la passion datât du moyen âge , on trouverait la source de cette opinion dans la légende du Saint-Graal , c'est-à-dire du vase mystique qui contient le sang du Christ. Voy. l'*Évangile apocryphe* de Nicodème , cap. xiv et xv , et surtout l'histoire du Graal , racontée par M. Fauriel , et rapportée dans les *Études sur Goethe* , par X. Marmier , 1835 , p. 494.

Quatrième fam. des *Malacoptérygiens abdominaux.*

SALMONES, CUV. *Dermoptères*, Dumer.

Bloch, *Ichthyolog.*, part. 1, p. 103.

Ces poissons offrent une première dorsale à rayons mous, suivie d'une seconde petite adipeuse, c'est-à-dire formée simplement d'une peau remplie de graisse et non soutenue par des rayons.

XXXI. Le SAUMON, *Salmo salar*, Linn., Gmel.,
Sc. nat., XIII, p. 1364, sp. 1.

Bloch, *Ichthyolog.*, part. 1, p. 106, pl. xx, ♀, part. III, p. 123, pl. Ixviii, ♂.

Duhamel, *Pêches*, 2^e part., sect. II, p. 184, pl. 1, fig. 1-2.

Marsigli, *Danub.*, tom. IV, p. 79, tab. xxvii.

Bonnaterre, *Tabl. encycl. des trois règnes, Ichthyolog.*, pl. 65, fig. 261.

Lacépède, *Hist. nat. Poiss.*, tom. IX, p. 197.

Rondelet, *de Piscib. fluviatilib. liber*, cap. II, p. 167.

Le Saumon a des dents dans tous les endroits de la bouche où il peut y en avoir Cuv., *Anat. comp.*, tom. 3, p. 178.

Geuer, *de Aquatilib.*, p. 969.

J. Hermann, *Observat. zoologicæ*, p. 310.

Nouv. Dict. d'Hist. nat., édit. 2, tom. XXX, p. 251.

Geoffroi, *Mat. medic.*, in-4^o, tom. 3, p. 278.

Dict. des Sc. nat., tom. LV, p. 533.

Artedi, *Ichthy.*, part. V, p. 48-50.

D. 15 : P. 14 : V. 9-10 : A. 12-13.

Vertèbres, 36, et 33 paires de côtes.

Le Saumon est un poisson de mer qui remonte les fleuves à l'époque du frai ; il le fait en troupe et en deux rangées qui forment les côtés d'un triangle ; il ne se trouve point dans la Méditerranée ; il se plaît dans

Il n'y a que les Truites et les Saumons, dit Bloch, où j'ai vu des œufs de la grosseur d'un pois.

l'Océan, et affectionne surtout le voisinage de l'embouchure des grands fleuves, dont il habite les eaux douces et rapides pendant une partie de l'année, et dont il remonte le cours à des distances fort considérables ; voilà pourquoi on le trouve très-haut dans la Loire, dans la Seine, et même dans l'Arroux, etc. Les taches irrégulières brunes de son corps s'effacent promptement dans l'eau douce. Il fait, pendant l'hiver, l'ornement des tables délicates et somptueuses ; il vit de petits poissons, d'insectes, de vers ; il fraie en février, mars et avril ; sa natation est si rapide, qu'il peut parcourir 14400 toises (28066 mètres) par heure.

Ces poissons sont sujets à une maladie particulière dont on ignore la cause, et qui leur fait alors donner le nom de *Ladres* ; leur chair est mollassée et sans consistance. Si on garde les Saumons quelque temps après leur mort, la chair se détache de l'épine dorsale et glisse sous la peau, comme dans un sac. Lacépède, *Hist. nat. des Poiss.*, tom. 9, p. 226.

Dans le Saumon et dans les Truites, les *intermaxillaires* sont situés sur le devant de la mâchoire supérieure, avec un peu de mobilité ; les *maxillaires* ou *os labiaux*, *mystaces*, sur les côtés, jusqu'à la commissure, armés de dents qui continuent la série des dents intermaxillaires. Cuvier, *Hist. nat. des Poiss.*, tom. 1, p. 333, pl. III, fig. 5.

Albert le Grand, *Oper.*, tom. VI, p. 659 ; et Vincent de Beauvais, *Specul. natur.*, tom. 1, lib. XIII, cap. LXXXVII, ont bien indiqué le moyen dont se sert le Saumon pour franchir les cataractes et pour surmonter les obstacles qu'on lui oppose.

À l'époque du frai, les mâles ont sur les écailles des taches brunes et des petites éminences. Bloch, p. 114.

Le Saumon ordinaire et les Truites ont des dents en crochet aux deux mâchoires, sur la langue, aux arcades palatines, au vomer, au pharynx et même aux os qui représentent les arcades zygomatiques, et qui, dans les poissons, forment ce qu'on nomme les mystaces ou la lèvre extensible. Cuvier, *Anatomie comparée*, tom. 3, pp. 189, 190.

Les ovaires des Truites sont collés à la région de l'épine et divisés intérieurement en lames transverses. *Ibid.*, p. 534.

Duhamel, *Hist. gén. des Pêches*, 2^e part., sect. II, p. 294, pl. XVI, fig. 1-19, donne la description et la figure très-exactes d'un insecte qui s'attache au Saumon, sans en indiquer le nom.

Ce crustacé est le *Caligus Mulleri*, Leach. *Encyclop. méthod.*, *Atlas*, *Insectes*, pl. 335, fig. 17-24. *Dict. Sc. nat.*, tom. XIV, p. 536, tom. XXVIII, p. 392. *Atlas*, *Crustacés*, pl. 50, fig. 4.

« M. Duméril rapporte, au genre Bopyre un petit crustacé figuré par Duhamel, *Pêches*, pl. 16, fig. 11; » *Dict. Sc. nat.*, tom. V, suppl., p. 31, tom. 28, pp. 388, 389, sans doute par erreur.

Le Saumon n'a pas la vie dure; il a la chair rouge. Deslandes, par suite d'expériences faites pour tâcher de découvrir la cause de cette couleur, l'attribue à un petit corps rouge, assez semblable à une grappe de groseilles, situé dans l'estomac; il a reconnu en effet qu'elle s'observe dans la chair des Saumons cuits entiers, tandis qu'elle n'existe plus quand on les coupe par morceaux et qu'on les fait légèrement griller.

Alléon Dulac, *Mém. pour servir à l'hist. nat. du Lyonnais*, tom. 1, pp. 166-188, parle avec beaucoup de détails du Saumon; il rapporte les expériences de

Deslandes, et décrit ensuite la pêche des Saumons dans la Loire, en donnant les dessins des *avaloirs* construits à cette occasion.

Cette pêche est en effet une branche d'industrie assez fructueuse¹.

Les œufs de Saumon sont enfermés par couches dans des membranes particulières, arrangées les unes sur les autres en forme de plis. Bloch, *Ichthyolog.*, part. 1, p. 101, pl. XIX, fig. 16.²

Le foie est gros et rouge, mais nullement bon à manger. Bloch, p. 115.

La sclérotique est épaisse d'une ligne en arrière, et aussi dure qu'un os en avant.

¹ En Ecosse, dans le comté de Banff, le privilège de la pêche du Saumon, de la Spey, dans les limites des domaines du duc de Gordon, est affermé huit mille livres sterling (200,000 fr.) par an. *Revue britanng.*, 1835, XVIII, p. 147.

Les Boothniens construisent leurs traîneaux avec des Saumons gelés, enveloppés de peaux et fixés par des traverses en os de Rennes. Ces traîneaux sont très-solides et très-coulans; et dès que le thermomètre remonte au point de glace, ils ne peuvent plus servir: les Boothniens les brisent alors. Ils mangent les Saumons, font des sacs avec les peaux et donnent les os aux chiens. *Voy. du cap. Ross au pôle Nord.*

² La figure IX, planch. VIII, de l'Atlas joint au premier volume de l'*Histoire natur. des Poissons* par Cuvier, montre un ovaire (de Perche) fendu longitudinalement pour faire voir les nombreuses lames membraneuses dont il se compose, et qui se tapissent à chacune de leurs surfaces d'un nombre d'œufs si considérable, que lorsqu'ils ont acquis leur développement, ils cachent entièrement la membrane à laquelle ils adhèrent.

Le Saumon nourrit dans son intérieur :

1. L'*Echinorhynchus Salmonis*, Gmel., p. 3048, sp. 33.

2. L'*Echinorhynchus sublobatus*, Gmel., p. 3049, sp. 34.

3. L'*Echinorhynchus quadrirostris*, Gmel., p. 3049, sp. 35. *Tetrarhynchus appendiculatus*, Dict. Sc. nat., tom. 53, p. 316, tom. 57, p. 592.

4. Le *Botriocephalus proboscideus*, Dict. Sc. nat., tom. 57, p. 610.

5. Le *Cucullanus lacustris*, ζ, *Salaris*, Gmel., Sc. nat., édit. XIII, tom. 1, p. 3052, sp. 6, ζ. *Ascaris marina*, Gmel., p. 3035, sp. 61. *Filocapsularia communis*, Encycl., vers, tom. 2, p. 399. *Filaria piscium*, Dict. Sc. nat., tom. 17, p. 9, n° 29.

6. La *Fasciola varica*, Gmel., p. 3057, n° 31. *Distoma varica*, Encycl. méth., vers, tom. 2, p. 272, n° 80.

7. Le *Tænia nodulosa*, Gmel., p. 3072, sp. 50. *Trienophore noduleux*, Dict. Sc. nat., tom. 55, p. 185, pl. 48, fig. 3.

8. Le *Tænia Salmonis*, Gmel., p. 3080, sp. 83. *Botriocephalus proboscideus*, Encycl. méth., vers, tom. 2, p. 145, n° 4.

9. Il est encore sujet au *Lernæa salmonea*, Linn., qui adhère à ses ouïes.

Steele, compatriote de Swift, parvenu à la Chambre des Communes, en fut expulsé comme auteur de libelles séditieux. A l'occasion de la création des douze Pairs, sous l'administration d'Oxford et de Bolingbroke, il écrivit une lettre mordante à sir Milhes Wharton, sur les *Pairs de circonstance*. La liaison de Steele avec le grand corrupteur Walpole ne l'enrichit pas; faisant

trève à ses pamphlets, il commença la littérature industrielle et inventa une machine pour transporter du Saumon frais à Londres. *Chateaubriand, Essai sur la littérature anglaise, tom. 2, p. 267.*

Sans cette machine, le Saumon frais parvient à toutes les villes de France. « On en fait rostir des darnes ¹ sur le gril, lardées de clous de girofle, puis on i fait sauce avec sucre, canelle et vinaigre. » *Rondelet, des Poissons de rivière, p. 124.*

Je ne quitterai pas l'histoire du Saumon sans rappeler que la queue d'un poisson de cette espèce a servi, avec la dépouille d'un orang-outang, à préparer la fameuse sirène achetée 25,000 francs, et placée dans le Musée du Collège des chirurgiens de Londres, où le prince Puckler Muskau l'a vue en août 1827. *Mém. et voyages, 1833, tom. 2, p. 129.*

Cette mystification va de pair, avec celle de l'hydre de Hambourg, dont la source reconnaît les disputes théologiques; avec celle du *Gicœnia*, et avec d'autres signalées dans les *Act. Divion.*, 1817, p. 22, 1820, p. 304, 312.

Les Anglais visant toujours à l'originalité, cherchent toutes les manières de se distinguer; ils convertissent la pêche en chasse.

« Dans les environs du mont Snowden, on prend « beaucoup d'excellens Saumons, et cela, d'une « manière fort originale. On les chasse à l'aide de « certains petits chiens, dressés à cet exercice, qui les « retirent de la vase dans laquelle ils s'enfoncent à « certaines époques. » *Mémoires et voyages du prince Puckler Muskau, 1833, tom. 3, p. 42.*

¹ Nom véritable des tranches de Saumon, d'après le *Dictionnaire de Trévoux*, au mot *Dalle*.

La grande pêche de la Colombie a lieu au printemps lorsque les Saumons remontent le fleuve. Lorsqu'ils sont engagés dans un étroit passage du fleuve, les Indiens debout sur les rochers ou sur des échafauds de bois, les pêchent avec de petits filets tendus sur des cerceaux, les vident, les dessèchent, les emballent, et en forment des colis pour les envoyer au loin. *Revue britannique*, 1836, tom. v, p. 304, 305.

XXXII. La TRUTTE, *Salmo fario*, Linn., Gmel., S. N.,
xiii, p. 1367, sp. 4.

Bloch, *Ichthy.*, part. 1, p. 121, pl. xxii, p. 127, pl. xxiii.

Jurine, *Hist. des Poiss. du lac Léman*, p. 158, n° 6, pl. 4. *Salmo trutta*.

Marsigli, *Danub.*, tom. iv, p. 77, tab. xxvi, fig. 1, 2.

Bonnaterre, *Tableau encyclop.*, ichthyologie, pl. 56, fig. 266, 267.

Lacépède, *Hist. nat. des Poiss.*, tom. ix, p. 236.

Dahamel, *Pêches*, 2^e part., sect. 11, p. 196, pl. 11, fig. 1, 2.

J. Hermann, *Observat. zoologicæ*, p. 309.

Rondelet, *De Piscib. lacustrib. liber*, cap. xv, p. 162, de Truttis.

De Piscib. fluviatilib. lib., cap. iv, p. 169, De Trutta fluviatili.

Meyer, *Représ.*, tom. 1, pl. 44.

Geoffr., *Mat. médic.*, 4^o, tom. 3, p. 289.

Aldrovandi, *De piscibus*, p. 588.

Nouv. Dict. d'Hist. nat., édit. 2, tom. 30, p. 83, tom. 34, p. 562.

Dict. des Sc. nat., tom. lv, p. 544.

D. 13 : P. 13 : V. 9 : A. 11 : C. 26.

Jurine fait observer que ces nombres sont sujets à de fréquentes anomalies.

Membrane Branchiale à 10-11 feuillets.

60 Vertèbres et 30 paires de côtes. Bloch, p. 124.

Peau de l'estomac très forte.

Le nom de Truite a été donné à ce poisson du mot *Trutta*, dérivé du mot *Trudo* (je pousse avec violence) à cause de l'impétuosité avec laquelle ce poisson se meut contre le courant.

Albert le Grand, *Opera*, tom. vi, p. 661, et Vincent de Beauvais, *Speculum natur.*, tom. 1, lib. xvii, cap. xcviij, parlent de la Truite, sans cependant entrer dans de grands détails.

Duhamel et Jurine ont fait sur ce poisson des recherches multipliées pour s'assurer si les espèces en étaient aussi nombreuses, que l'ont avancé plusieurs naturalistes : ils ont l'un et l'autre reconnu le peu de certitude des caractères indiqués pour les désigner.

Il n'est pas de poisson qui se colore avec autant de facilité que la truite ; elle peut ensuite perdre la couleur qu'elle a prise et reprendre la première ; les expériences de Jurine, *ouvr. cité*, p. 160, ne laissent aucun doute à ce sujet ; aussi cet auteur regarde, comme appartenant à la Truite, les espèces désignées sous les noms de Truite ordinaire, Truite Saumonée, ¹ Truite de lac et de rivière, Truite des Alpes, Truite Fario, Truite Carpione ². Dans le lac Lucendro, au Saint-

¹ La Truite saumonée est distinguée comme espèce dans le *Dict. des Sc. nat.*, tom. 55, p. 544, *Atlas, ichthyolog.*, pl. 73, fig. 2.

² D'après des expériences très-multipliées, consignées dans les *Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, tom. xii, 1^{re} partie, p. 159-168, et d'après des observations très-exactes, Jurine a conclu l'identité de toutes les espèces signalées ci-dessus ; en attribuant leurs différences à des modifications dépendantes de l'âge, du sexe, des saisons, de la nature des eaux, du genre d'aliment et de l'influence de la lumière. Cuvier n'a probablement pas goûté ces raisons, puisque dans le *Règne animal*, édit. 2, tom. 2, p. 303, 304, il conserve comme espèces les trois suivantes :

La grande Truite du lac de Genève, (*Salmo Lemanus*,

Gothard, les Truites étaient rouges, tandis que celles de la Reuss, qui en sortent ; sont blanches. La cupidité mal entendue d'un aubergiste du bourg de l'Hopital, qui ayant affermé le lac Lucendro, voulait rendre sa pêche plus productive, en faisant jeter de la chaux en trop grande quantité, a détruit presque tout le poisson ; lorsque l'action de la chaux aura disparu dans ce lac,

Cuv.), dont la chair est très-blanche ; il y en a de quarante et de cinquante livres, *Ouv. cité*, p. 303. C'est la Truite de lac, de Jurine ; Jurine n'en a pas vu au delà de trente-six livres.

La Truite saumonée, Dict. Sc. nat., Atlas, ichthy., pl. 73, fig. 2, *Salmo trutta*, Linn. ; Bloch, ichthy., part. 1, p. 117, pl. XXI, a vu la tête jeter de la lumière, dans l'obscurité.

La Truite pointillée, *Salmo punctatus*, Cuv., Bloch, ichthyologie, part. III, p. 135, pl. CIV ; c'est celle des Alpes, de Jurine.

Il est assez difficile de juger entre Jurine et Cuvier. Le premier parle d'après les faits et ses observations ; il a d'ailleurs pour lui l'autorité d'Artédi, *ichthy.*, part. II, p. 76, n° 214, qu'il ne cite pas : le dernier est le représentant de la science, au XIX siècle.

De nouvelles recherches me paraissent nécessaires pour fixer ce point d'histoire naturelle ; Cuvier, qui avait connaissance de l'ouvrage d'Artédi, du travail consciencieux de Jurine, ne l'ayant pas adopté, fournit quelques motifs de doutes.

Les naturalistes de Genève sont invités à s'occuper de cette recherche : ce sera le moyen de caractériser les espèces confondues.

Artédi regarde comme excellent caractère spécifique, le nombre des vertèbres qui est constant : mais si l'on y

il sera curieux de s'assurer si les Truites s'y reproduiront rouges, *Nouv. ann. des voyages*, 1835, tom. 4, p. 103-104.

C'est à croire d'après les expériences de Jurine, et d'après une lettre écrite par Pasch à Hermann, pour lui apprendre que les habitans des bords du lac de Thoun (canton de Berne), disaient qu'au mois de décembre toutes les Truites étaient rouges, et qu'au mois d'août elles étaient toutes blanches. J. Hermann, *Observ. zoolog.*, p. 311.

recourt, il faut se conformer aux indications qu'il trace.

« Pour éviter toute erreur, dit-il, *Ichthyol.*, part. II, p. 76, 77, n° 215-217, il faut faire cuire le poisson de manière à ce que la chair se sépare facilement des arêtes et du squelette; on enlève la colonne vertébrale, on la place sur une assiette et on sépare soigneusement les vertèbres au moyen d'un instrument tranchant; il ne faut pas négliger de compter la vertèbre la plus rapprochée de la tête, ni celle qui joint la queue. Pour plus grande sûreté, il faut répéter l'opération sur plusieurs échantillons de la même espèce. »

Quelquefois les espèces d'un même genre ont le même nombre de vertèbres; mais alors leurs caractères extérieurs les différencient assez. D'ailleurs ce cas est rare, et Artédi ne l'a observé que dans le seul genre Cyprin.

Bloch, *Ichthyologie*, (traduite en Français, par Delevaux), a donné le nombre de vertèbres et de paires de côtes de différens poissons: il n'est pas toujours d'accord, comme on peut le voir, avec Artédi, d'où l'on pourrait conclure que l'assertion de ce dernier ichthyologiste n'est pas constamment exacte; c'est pour cela que les naturalistes sont invités à répéter ces observations pour leur donner le degré de certitude désiré.

Il reste encore beaucoup à faire pour porter l'ichthyologie au point où la science la souhaite.

Alors la température serait encore une cause du changement de couleur des Truites.

La couleur de la chair des Truites est trop variable pour pouvoir servir de caractères : M. de Courtivron s'en est assuré d'une manière positive sur les Truites de l'Ignon qui traversait son jardin. Il a transmis ses observations à Duhamel ; elles sont consignées dans le *Traité général des pêches*, 11^e part. , sect. 11, p. 205-207, p. 214, à l'occasion des Truites de Courtivron, et rappelées par Jurine, *Hist. des poiss. du lac Léman*, p. 164. Or les Truites de Courtivron sont les Truites de l'Ignon ; elles ne diffèrent d'aucune manière de celles du Val-Suzon, de Sainte-Foi, de la Bèze ¹, et autres rivières du département de la Côte-d'Or.

« Ce poisson se trouve quelquefois dans la Saône ; il provient du Doubs, lorsque cette rivière déborde dans le temps du frai qui a lieu du 15 décembre au 15 février. » *Note de M. Pataille.*

Ce poisson, d'après Bloch, fraie en septembre et en octobre, entre les racines des arbres et les grosses pierres.

Les œufs de truites sont de la grosseur d'un pois, d'une teinte orangée et d'une excellente saveur ; ils distendent fortement l'abdomen de la femelle à l'époque du frai. Bloch, *Ichthyol.*, part. 1, p. 102-124, pl. xxx, fig. 13, en donne la représentation.

Ce poisson parvient à la taille de douze à quinze pouces et pèse de douze à treize onces le plus commu-

¹ La truite est commune dans la Haute-Bèze, jusqu'à Mi-rebeau. *Note de M. Boudot.*

Pour pêcher ce poisson à la ligne, il faut amorcer avec de la chair d'écrevisses prise aux pattes ou à la queue.

nément; il est très-vorace, et sévit même contre sa propre espèce; les truites mises en réservoir se mangent souvent les unes les autres, suivant Jurine, p. 169 (1).

La rapidité avec laquelle les plus grosses Truites s'élancent sur un hameçon couvert de plumes, atteste que les insectes sont du goût de ce poisson. Il vit de petits poissons, de coquillages, de crustacés, de vers et d'insectes; il est surtout très avide de larves de phryganes, connues aux environs de Dijon sous le nom d'Azerottes, mot déformé de *Casellottes*, *Casellæ*, diminutif de *Casa*, fourreau dans lequel se tiennent ces larves.

M. Dupuis, l'année dernière, a pris dans l'Ouche, derrière le clos de M. Brugnot, une Truite qui pesait 11 livres 1/2 et qui avait environ vingt-huit pouces.

Jurine, *Hist. cit.*, p. 175, a vu des Truites bossues et contrefaites, dont la forme arquée et tout à fait en S, le surprit singulièrement; depuis il a vu un Brochet contrefait de la même manière, sans pouvoir pénétrer la cause de cette déviation, malgré le soin avec lequel il avait examiné les vertèbres de ce poisson. Schonevelde a signalé une pareille difformité sur la Brême.

La Truite fait, comme on le sait, l'ornement des tables délicates; elle passe pour le roi des poissons d'eau douce, et fournit un aliment de bon goût et recherché; accommodée en sortant de l'eau, elle est bien préférable.

« La Truite domine dans la Seine, elle est commune dans l'Aube et dans l'Ource; la variété dite Saumonée se trouve aussi dans ces rivières; mais elle est plus commune et surtout plus belle dans les eaux vives des fontaines, comme à Touillon, à Thoires, à Châtillon, etc., où elle présente des taches œuilletées, d'un rouge

plus ou moins ardent, qui varient en étendue. » Note de M. Bourée.

La Truite aime une eau claire, froide, qui sorte des montagnes, qui coule avec rapidité et dont le fond soit pierreux ; dans les viviers on la nourrit avec le foie des animaux.

« A l'entrée de l'hiver, on voit souvent attachés sur la Truite des espèces de vers à peu près semblables, pour la forme, à une épingle, qui la sucent ; la truite ne reprend sa santé qu'en pénétrant dans les ruisseaux où, en se frottant sur le sable, elle se débarrasse de ces vers incommodes. » *Pisciceptologie* par J. C***, (Cuça), 4^e édit., 1828, p. 68.

Ne serait-ce pas l'*Ascaris farionis* ou l'*Ascaris Truttæ*, Goëze, Gmel., p. 3036, sp. 68, 69 ?

Une observation analogue, faite anciennement sur l'Allose, a donné lieu à la fable de ses arêtes qui la tuent.

La Truite est encore tourmentée par l'*Echinorhynchus Truttæ*, Goëze, Gmel., *S. N.*, xiii, p. 3049, sp. 36. *Encyclop. méth.*, vers, tom. 2, p. 305, sp. 18 ;

Par la *Fasciola farionis*, Mull., Gmel., p. 3058, sp. 33. *Fasciola Truttæ*, Froelich, Gmel., p. 3058, sp. 34, appelée *Distoma laureatum*, *Ency. méth.*, vers, tom. 2, p. 278, sp. 114 ;

Par la *Fasciola Lucii*, Mull., Gmel., p. 3058, sp. 36. *Act. Genev.*, 1823, tom. 2, 1^{re} part., p. 145, tab. *Distoma tereticolle*, *Ency. méth.*, vers, tom. 2, p. 268, sp. 54. Douve à long col, *Ann. Sc. nat.*, 1824, tom. 2, p. 490, tab. 23 ;

Par le *Tænia Truttæ*, Froelich, Gmel., p. 3064, sp. 30.

Du temps de Rondelet, les habitans des Cevennes employaient les feuilles de noyer ou autres odorantes

pour conserver les Truites et les envoyer au loin, en imitant le procédé employé par les riverains du lac de Garde, pour transporter le Carpion, *Salmo carpio*; après l'avoir fait frire dans la poêle, ils l'enveloppent de feuilles de laurier, l'arrosent de vinaigre, et le transportent dans les autres villes d'Italie. *Rondelet, de Piscib. lacust. liber., cap. xii, p. 158, p. 171.*

XXXIII. L'OMBRE, *Coregonus thymallus*, Linn. —
Gmel., *Sc. nat.*, édit. xiii, p. 1379, sp. 17, *sub Salmo*—

Bloch, *Ichthyol.*, part. 1, p. 128, pl. xxiv. L'Ombre d'Auvergne.—

Jurine, *Hist. nat. des Poissons du lac Léman*, p. 187, n° 8, pl. 6.—

Marsigli, *Danub.*, tom. iv, p. 75, pl. xxv, fig. 2. Thymallus.

Bonnaterre², *Tableau encyclopédique des trois règnes. Ichthyol.*, —
pl. 53, fig. 202. Mauvaise figure faite sur un individu altéré, pl. 69,
fig. 281, assez bonne.

Meyer, *Représ.*, tom. 2, pl. 52.

Geoffroi, *Mat. médic.*, in-4°, tom. 3, p. 292.

Duhamel, *Pêches*, 2^e part., sect. II, p. 218, pl. III, fig. 2.
Ombre de Clermont-Ferrand.

Rondelet, *De piscib. fluviatil. lib.*, cap. xii, p. 187. *De Thymo*; cap.
v, p. 172. *De Umbra fluviatili.*

Gesner, *de Aquatilibus*, p. 1233.

Aldrovandi, *lib. v, cap. xiv. De Thymallo.*

Aldrovandi, *de Piscib.*, lib. v, cap. xv, p. 396. *De Umbra flu-*
viatili.

Dict. Sc. nat., tom. x, p. 557. L'Ombre d'Auvergne. *Atlas, Ichth.*,
pl. 72, fig. 1.

¹ De *πίπη*, pupile de l'œil, et *γυρία*, angle, parce que la prunelle a l'air d'être anguleuse antérieurement.

Dans les poissons du genre *Coregonus*, les pierres de la tête sont oblongues et planes. Artédi, *Ichthyol.*, *pars v*,
page 39.

² α Bonnaterre s'est quelquefois perdu lui-même dans sa collection, au point de mettre (n° 212) l'Ombre d'Auvergne, *Salmo thymallus*, à la place du *Sciæna umbra*. α Cuvier, *Hist. nat. des Poiss.*, tom. 1, p. 153.

Newsp. Dict. d'Hist. nat., tom. VIII, p. 57, Corégone Thymale ; tom. XXIII, p. 495. Le nom seulement.

J. Hermann, *Observat. zoologicæ*, p. 312.

D. 20 : P. 16-17 : V. 10-11 : A. 13 : C. 28-30.

L'Ombre a 59 vertèbres et 34 paires de côtes.

Membrane branchiostège à 10 feuillets.

Le nom de ce poisson vient, dit-on, de la rapidité avec laquelle il nage.

Effugiens oculos celeri levis Umbra natatu.

AUSONE.

Vincent de Beauvais, qui peut-être ne connaissait pas Ausone, dit : L'Ombre a reçu ce nom à cause de sa couleur d'ombre. *Speculum natur.*, tom. I, lib. XVII, cap. xcviij. Rondelet dit : A cause de sa couleur rembrunie. Gesner, à cause de la ressemblance de ce poisson avec l'Ombre de mer.

Quoi qu'il en soit, on distinguera facilement du Saumon et de la Truite ce poisson, dont la première dorsale, aussi haute que le corps et du double plus longue que haute, est tachetée de noir et quelquefois de rouge.

L'Ombre vit d'insectes aquatiques, d'escargots, de coquillages, dont on trouve les tests en quantité dans son estomac, de petits poissons, de petits mollusques, de frai, et d'autres substances animales ; il aime surtout les œufs de la Truite et du Saumon.

La femelle va déposer ses œufs sur les bords caillouteux, en avril et mai. Ses œufs, de la grosseur d'un pois, sont jaunes, et leur présence augmente considérablement le ventre de la femelle.

La chair de l'Ombre est blanche, ferme et d'une saveur très-agréable, surtout dans les temps froids ; elle est plus grasse en automne que dans les autres saisons.

Jurine donne sur l'Ombre du lac de Genève des dé-

tails curieux que l'on peut voir dans son *Histoire des Poissons du lac Léman*.

Ce poisson croît fort vite ; il atteint la longueur d'un ou deux pieds et pèse alors deux ou trois livres ; il nage fort vite , et est par conséquent fort difficile à prendre hors le temps du frai.

Il meurt promptement hors de l'eau. Il n'y a , jusqu'à présent , rien de certain , dit Bloch , sur l'odeur agréable que les Anciens disaient s'échapper du corps de ce poisson , odeur comparée au thym par Elien , au miel par Ambroise , etc.

Il est facile de s'assurer que cette opinion des Anciens est fondée sur une observation faite avec peu de soins. Sur le bord des rivières et souvent même dans leur lit, croissent plusieurs plantes aromatiques, et principalement celles désignées sous le nom vulgaire de baume, (ce sont des espèces de menthes, *mentha aquatica*, Linn., *mentha hirsuta*, Linn.), à raison de l'odeur qu'elles exhale lorsqu'on les froisse.

A l'époque du frai , les Ombres se frottent le ventre contre tout ce qu'ils rencontrent ; si dans l'endroit , où ils déposent leur frai , se trouvent quelques touffes de menthe , le frottement en dégage l'odeur qui adhère au corps du poisson ; et si dans cette circonstance le poisson est pris , il exhalera l'odeur de la plante labiée qu'il aura rencontrée.

En général , au moment du frai , la chair des poissons devient plus molle , moins savoureuse ; aussi les gourmets se l'interdisent-ils à cette époque.

L'Ombre , dans la Loue qui tombe dans le Doubs , près de Dole , pèse 2 à 3 livres ; aussi bon manger que la Truite. Les pêcheurs d'Heuilley en pêchent quelquefois de cette taille.

« L'Umbre est bon à manger, dit Joubert, quand l'Umbre (*lisez Ombre*) est bonne. » *Rondelet, des Poissons de rivière, p. 127.*

« **TOCAN.** Ce poisson qu'on pêche dans l'Allier et autres rivières, peut être comparé, pour la grandeur et la couleur, aux harengs de bonne saison; son dos est vert d'olive, un peu plus foncé qu'aux harengs; cette teinte s'éclaircit sur les côtés; et vers le tiers de sa circonférence, elle devient changeante et brillante comme la nacre de perle; ses écailles sont fort petites; le haut de son dos est un peu voûté; sa tête est petite; et quand sa gueule est fermée, la mâchoire supérieure excède un peu l'inférieure; l'extrémité du museau est brune, tirant au noir, et dénuée d'écailles jusqu'au haut de la tête; l'œil est petit et vif; la prunelle est brune, et l'iris argenté; les opercules des ouïes sont marquées des plus vives couleurs de nacre; les nageoires sont placées comme à la Truite; les écailles étant en lozange, il semble, en regardant le poisson dans un certain sens, que son corps soit rayé; ce qui contribue à le rendre plus brillant. On en prend dans les eaux douces et dans les eaux salées. » *Encyclop. méthod., Dict. des Pêches, p. 279.*

Le nom de *Tocan* désigne ordinairement les Saumons au-dessous d'un an. *Rondelet, de Pisc. fluv. lib., p. 169, cap. III, de parvo Salmone*; mais dans le cas présent, il désigne le *Thym, Thymale* ou *Themero*, décrits dans l'*Encyclop. méthod., Dict. des Pêches, p. 277*, l'Ombre fluviatile, *Coregonus thymallus*, Jurine, comme il est aisé de s'en assurer par la description.

La peau de l'estomac est si dure dans ce poisson, qu'on croirait toucher un cartilage. Dans l'Ombre, l'œsophage donne du côté droit la branche à l'extrémité

de laquelle est le pylore. Cette branche, transverse ou même montante, prend tant d'épaisseur dans sa tunique charnue, qu'elle forme un véritable gésier, dont l'estomac ordinaire représente alors le jabot. *Cuv., tom. 1, pag. 504.*

A l'époque du frai, c'est-à-dire au mois de mars, ce poisson marche en foule, par couple monogame; il détourne les pierres avec sa queue; la femelle dépose dans les fossettes qu'elles laissent, ses œufs, que le mâle arrose immédiatement de sa laite. Le frai, dit Marsigli, est ensuite recouvert, et les petits poissons éclosent en juin.

Cinquième famille des *Malacopterygiens abdominaux*.

CLUPES.

Corps écailleux, nageoire adipeuse nulle, mâchoire supérieure formée, comme dans les Truites, au milieu par des intermaxillaires sans pédicules, et sur les côtés par les maxillaires.

Dans les *Clupées*, le sternum consiste en une série d'os impairs, auxquels les côtes viennent se fixer; les côtes sont fines comme des cheveux.

XXXIV. L'ALOSE, *Clupea alosa*, Linn. Gmel., S. N., XIII, p. 1404, sp. 3.

*N. B. Excluez Bloch, tab. 30, fig. 1, qui représente une feinte¹, dont le bas ventre était dépourvu de ses écailles. Cette figure a induit en erreur J. Hermann dans sa *Tabula affinitat. animal.*, p. 326 (s).*

¹ Ce mot *Feinte* vient de *Vint*, d'où l'on a fait *Ficte* ou *Fenicte*, pour désigner la *Clupea ficta*, appelée quelquefois *Pucelle*, de *Pulchella*, gentille, gracieuse, à cause de sa forme délicate.

- Bloch annonce seulement 25 vertèbres à l'épine du dos.
Artédi, *Ichthy.*, part. v, p. 34, 55 vertèbres et 30 paires de côtes.
Duhamel, *Pêches*, 2^e part., sect. III, cap. 1, p. 316, pl. 1¹,
fig. 1, p. 541.
· Lactépède, *Hist. nat. Poiss.*, tom. x, p. 218.
Bonnaterre, *Tableau encyclop. des trois Règnes, ichthyolog.*,
pl. 75, fig. 312.
Roudelet, de *Piscibus liber.*, VII, cap. xv, p. 220. De Thrissa.
Geoffroi, *Mat. médic.*, 4^e, tom. 3, p. 235-239.
Gesner, de *Aquatilib.*, p. 21. De Alausa, Clupea vel Thrissa.
Nouv. Dict. d'Hist. nat., édit. 2, tom. 1, p. 337.
Dict. des Sc. nat., tom. IX, p. 438.

Le nom de ce Poisson vient du mot *Halsa* employé par Albert-le-Grand, pour le désigner; suivant les Saxons, l'Alose est appelée *Jesen*. Dans la basse Allemagne on l'appelle *Verich*, et en latin *Aristosius* ou *Aristosus* ².

¹ Duhamel a figuré sur cette planche quelques détails anatomiques de l'Alose.

² Albert-le-Grand, *Opera*, tom. VI, p. 661, parle, sous le nom de *Verich*, d'un poisson désigné en latin sous le nom d'*Aristosius*, à cause de la grande quantité d'arêtes dont sa chair est lardée; aussi ce poisson est peu estimé; et d'après Vincent de Beauvais, *Specul. natur.*, tom. I; lib. XVII, cap. xcviII, qui écrit *Venth* au lieu de *Verich*, il est la nourriture seulement des gens pauvres.

Sa pêche se fait en usant du son d'une cloche, au dire de nos deux auteurs, répété par Bloch, *Ichthyologie*, part. I, pag. 169. Gesner croit que ce poisson est une espèce d'Alose; mais la description donnée par Albert-le-Grand et par Vincent de Beauvais est trop vague pour permettre une application exacte; car cette description conviendrait également à presque tous les Cyprinoïdes, aux Clupes, etc., etc.

Souvent les côtes, ou plusieurs d'entre elles, portent, en appendice, un ou deux stylets adhérens à quelque point de

L'Alose ¹ se reconnaît à l'échancrure du milieu de la mâchoire supérieure, à l'absence de dents sensibles, et à une tache irrégulière noire derrière les ouïes.

Elle atteint jusqu'à trois pieds de longueur, et remonte au printemps dans les rivières. Elle suit principalement les bateaux chargés de sel, et pendant le mois d'avril et aux mois de mai et juin on en pêche dans la Saône où elle vient frayer; passé ce temps on n'en trouve plus, elle retourne à la mer.

Ce poisson est simplement de passage dans notre département, c'est un excellent manger, mais la grande quantité de petites arêtes qui traversent sa chair le fait peu rechercher; aussi Albert-le-Grand, dit-il, à cause de ses nombreuses arrêtes, ce poisson n'est mangé

leur longueur, qui se dirigent en dehors et pénètrent dans les chairs. Il y a quelquefois aussi de ces stylets qui partent du corps de la vertèbre, au-dessus de la côte, pour pénétrer dans les chairs. C'est ainsi que les arêtes des poissons se multiplient; on en voit un exemple notable dans la famille des Harengs, dont presque toute la chair est traversée d'arêtes fines comme des cheveux. Cuvier, *Hist. nat. des Poissons*, tom. 1, p. 362. Aussi Hermann, après avoir dit, *Observat. zoolog.*, p. 315 : « Le squelette de l'Alose est « quelque chose d'admirable; mais on ne peut l'obtenir que « par le secours des insectes », donne la description de celui qu'il possédait.

Cette disposition nous donne la facilité d'expliquer la multitude d'arêtes dont sont pourvus les Cyprinoïdes, surtout ceux appartenant à la division des *Ables*.

¹ *Parvam Alausam Galli Pucellam (Pucelle) nominant, velut transpositis litteris pro Clupella. Nomenclator aquat. animant., per Conradum Gesnerum, 1560, p. 322.*

Telle est l'origine du nom Pucelle.

que par les pauvres. Il meurt promptement après son extraction de l'eau. Il se nourrit de vers, d'insectes et de petits poissons. Il a pour ennemi, le Brochet, la Perche.

Rondelet, Gesner, Aldrovandi, ont parlé de ce poisson; ils ont fait sur ses noms des commentaires assez étendus. Gesner assure positivement que le *Thrissa* des Grecs est le *Clupea* des Latins; aussi, dit-il, les Aloses adultes sont dites *Thrissæ* et les jeunes *Trichides*, à cause de la grande quantité d'arêtes capillaires de ce poisson, appelé par Albert-le-Grand *Aristosius*.

Aldrovandi signale la rugosité âpre du ventre, aminci en carène, si on la suit à rebours, et la couleur noire de la langue.

Il répète l'assertion de Rondelet qui avait dit : plus les Aloses sont pêchées loin de la mer, plus elles sont délicates, et c'est la raison pour laquelle on les mange meilleures à Lyon qu'à Marseille.

Gesner parle d'excellentes Aloses pêchées dans la Loire. « Elles sont, dit-il, de la taille de grands Bar-
« beaux; leur chair est tendre comme celle de l'Ombre
« (*Thymallus*). »

Rondelet, en parlant de la grande quantité d'Aloses que l'on pêche dans l'Allier, dit s'être assuré du pouvoir de la musique sur ce poisson qui saute dans les filets tendus pour le prendre; il a fait ces observations à Maringues, petite ville du département du Puy-de-Dôme.

Si on peut ajouter foi à la narration de Rondelet; il a vu des Aloses accourir au son des violons, et sauter en nageant sur la surface de l'eau.

Il y a encore de l'exagération dans le trait qu'ajoute cet historien; il dit avoir vu prendre dans l'Allier, d'un seul coup de filet, plus de 1200 tant Aloses que poissons,

Dictionnaire théorique et pratique de chasse et de pêche (par Delisle de Sales), tom. 1, p. 18-19.

Je ne quitterai pas l'histoire de l'Alose sans rappeler la *Clupea*, dont les Anciens ont parlé d'après Callisthenes de Sybaris, comme le dit Stobée.

« Callisthenes sybarita autor est, citante Stobæo, in Arari Galliaë fluvio nascitur magnus quidem piscis clupea (κλυπεία) nominatur ab incolis, qui crescente luna albus est : decrescente, totus nigrescit : et corpore nimium aucto a propriis spinis interimitur ; in hujus capite lapis reperitur similis grumo salis, qui optime facit ad quartanas sinistro lateri corporis alligatus decrescente luna. Hæc quidem an clupeæ in Arari accidant, viri naturæ studiosi quibus cognoscendi facultatem fluminis illius vicinitas præbet, observabunt. Ego aliquando an de carpione potius hæc intelligenda essent, dubitavi. » Gesner, de *Aquatilib.*, p. 24.

Voici la traduction de ce passage par Gollut :

« Le philosophe Calisthène; (ainsi qu'escript Stobé), dict, que *Arar* est appelé, pour autant qu'il se mesle dedans le Rhosne, Ω ρησὴ Τεϋιδαιί, et adiouste, que ce fleuve de *Arar* nourrit un poisson, qu'il appelle *Clupea*, (que nostre du Pinet, traduit Alose), lequel hat en la teste, une petite pierre, comme un grain de sel, laquelle sert pour les fiebres quartes, si l'on l'attache au costé gauche, sur le défaut de la lune. Mais je ne peux penser, que ce soit une alose; car le mesme autheur escript, que ce poisson est blanc au croissant de la lune, et noirastre au défaut; et qu'il devient si gras, que enfin il se tue de ses arestes, et espines propres. » Gollut, p. 75; 76, liv. II, ch. IX; sous les titres :

Poisson admirable en la Saône.

Poisson de mirable nature.

Gollut, ne s'occupant nullement d'ichthyologie, n'avait jamais examiné soigneusement l'Alose : il ne connaissait pas la pierre d'oreille de ce poisson ; aussi a-t-il traduit *Similis grumo salis*, semblable à un morceau de sel, par les mots : *Comme un grain de sel*, ce qui offre un sens entièrement différent, et totalement opposé au texte de Gesner, et conséquemment à celui de Stobée.

Gesner, à la suite de la citation de ce passage, dit : « *Hæc quidem an Clupeæ in Arari accidant, observabunt, etc.*, c'est-à-dire, les naturalistes rapprochés de la Saône, sont invités à nous dire si les Aloses de cette rivière ont toutes les qualités dont parle Callisthènes. » Jusqu'à présent ce passage est resté obscur, mais il est facile de l'éclaircir comme nous allons le démontrer.

La petite pierre ¹, comme un grain de sel, existant dans la tête de l'Alose, est l'os de l'oreille.

Callisthènes avait certainement vu la pierre d'oreille de l'Alose ; sa forme et sa blancheur lui avaient rappelé les grains de sel blanc auxquels il l'a comparée, et cette comparaison n'est pas entièrement dénuée d'exactitude.

Les vertus, attribuées aux pierres d'oreille de l'Alose, par différens auteurs de matière médicale et entre autres par Geoffroi, ne laissent aucun doute sur la nature et

¹ Os saltem illud petrosum, quod in capite ejusdem (*Alosæ*) detegimus, ad propellendum calculum et arenam, imo virtutis suæ alkalinae ergo, ad absorbenda primarum viarum acida utilissimum judicatur. *St. Fr. Geoffroy, Tractatus de Mat. medic., tom. 3, p. 238.*

Les médecins d'Orléans se donnent à tort comme ayant découvert la pierre d'Alose ; elle était connue longtemps avant eux.

sur le caractère de cette fameuse pierre, dont Gesner n'avait aucune idée.

On attribuait à ce poisson une petite pierre ¹, comme un grain de sel, merveilleuse amulette contre la fièvre quarte; on disait ce poisson, blanc au croissant de la lune, et noirâtre à son défaut; enfin on ajoutait: ce poisson devient si gras qu'il se tue par ses propres arêtes; ainsi que le répète Jan Pierius Valerian, *Comment. sur les Hieroglyphiques par Gabriel Chappuis, tom. 1, p. 532.*

Passons aux autres merveilles attribuées à l'Alose, blanche, disait-on, au croît de la lune, et noire à son déclin.

À l'époque où l'astrologie était très-fort en vogue, on attribuait à la lune un pouvoir extraordinaire; mais en examinant avec un peu plus de soin, on reconnut l'abus, fondé seulement sur certaines époques.

L'Alose, comme on le sait, est de couleur blanche, avec une tache noire derrière les ouïes; mais lorsqu'elle est écaillée, elle laisse voir quelquefois sur ses côtés des taches noires dont le nombre est très-variable.

Si à l'époque de la nouvelle lune un pêcheur a pris une Alose pourvue seulement des deux taches noires, il la regardera comme blanche; si trois semaines après, il en prend une autre chargée d'une grande quantité de taches noires, il regardera cette dernière comme noire; il attribuera alors à l'influence de la lune cette différence de couleur, dépendant uniquement de la disposition individuelle de ces poissons.

¹ On trouve dans la tête de l'Alose un os qui est estimé, etc., dit Lémery, *Traité des Alimens, 2^e édit., p. 403; Dict. Sc. nat., tom. ix, p. 440.*

Le changement de couleur de l'Alose a lieu par sa desquamation; en effet la chute des écailles laisse apercevoir les taches de la peau.

Le changement de couleur du poisson suivant les phases de la lune, préjugé fondé sur l'influence attribuée jadis par les Astrologues, au satellite de la terre, était le résultat de la présence des taches sur les flancs de ce poisson, taches dont le nombre est très variable.

Lorsque ce poisson est écaillé, on voit sur ses côtés des taches dont le nombre varie : Hermann en a compté sept d'un côté et huit de l'autre; j'en ai vu quatre d'un côté et six de l'autre.

Sur des Aloses non écaillées, j'ai compté huit taches d'un côté et six de l'autre, outre celles placées derrière les ouïes. Quelquefois je n'en ai vu que quatre et même trois; d'autres fois six sur un côté, et seulement cinq sur l'autre : en général, il y a une très-grande variété dans le nombre des taches.

La troisième merveille de l'Alose est son excessif embonpoint, cause de sa mort amenée par les arêtes.

Ces prétendues arêtes sont tout simplement des vers intestinaux dont la trop grande abondance entraîne la mort du poisson.

L'Alose nourrit en effet dans son intérieur une sorte de vers filiforme, appelé par les naturalistes *Echyrorhynchus alosæ*, Herm., Gmel., syst. nat., XIII, p. 3049, sp. 40; *Encycl. méth., vers, tom. 2, p. 312, n° 52.*

Ce ver filiforme, trouvé dans une Alose, dont il aura percé la peau, aura été pris pour une arête par des observateurs superficiels et ignorans : la fable, bâtie sur cette erreur, se sera ensuite propagée, comme beaucoup d'autres, puis on l'aura admise comme un fait positif. Cette explication est confirmée par des observa-

tions analogues faites dans l'Épinoche et l'Épinochette, à l'occasion du Botryocéphale solide; voy. *ci-dessus*, pp. 86, 87; et dans la Truite, à l'occasion de l'*Ascaris farionis*, ou de l'*Ascaris Truttæ*. Voy. *ci-dess.*, p. 263.

Les prétendues arêtes ou épines qui tuent l'Alose devenue grasse, c'est-à-dire gonflée, sont simplement des vers intestinaux, dont la trop grande abondance dans ce poisson lui donne la mort.

L'Alose en effet nourrit dans son intérieur une sorte de vers filiforme, appelé par les naturalistes *Echinorynchus Alosæ*, Herm. Gmel. S. N. XIII, p. 3049, sp. 30. *Encyclopéd. méthodique, vers, tom. 2, p. 312, n° 52*; le Bothriocéphale de l'Alose, Dict. Sc. nat., tom. 57, p. 610.

Ce ver filiforme, trouvé dans une Alose morte, aura été pris pour une arête par des observateurs ignorans, et la fable bâtie sur cette erreur, se sera ensuite propagée comme beaucoup d'autres, puis aura été admise comme un fait positif.

Les Aloses qui se sont rétablies de la maladie que le frai leur a occasionnée, retournent à la mer. Duhamel, *Traité génér. des pêches, 11^e part., sect. III, p. 319.*

Octostoma Alosæ, Douve qui se trouve en abondance dans les branchies de l'Alose; elle est repliée entre les lames branchiales et imite de petits flocons de mucosité. Kuhn, *Mém. du Mus. d'Hist. nat., t. 18, p. 358, sp. 1.*

La longueur de la tête de l'Alose est 3 1/2 fois dans celle du corps; à la base de la langue assez courte, on remarque l'appareil pectiné des arcs branchiaux qui présente un aspect très agréable, ce dont il est facile de s'assurer en ouvrant les mâchoires.

Le cœur est tétraèdre, les appendices cæcales très-nombreuses sont appliquées contre l'estomac.

J'ai toujours été surpris que les ichthyologistes ne se soient jamais occupés de rechercher les faits réels sur lesquels les commentateurs ont disserté longuement et inutilement, à l'occasion des récits merveilleux rapportés d'après les Anciens.

A la vérité, Cuvier, à plusieurs reprises, est parvenu à reconnaître les véritables objets défigurés dans les anciens auteurs. J'ai eu aussi la satisfaction de retrouver plusieurs objets mentionnés par Pline, voy. *Act. Div.*, 1835, p. 84; par Rondelet, *Op. cit.*, p. 28; et dans la circonstance actuelle, j'ai accepté l'invitation, faite dans le xv^e siècle, par Gesner aux naturalistes rapprochés de la Saône, et j'ai ramené les merveilles annoncées par Callisthènes, à leurs véritables causes.

XXXV. L'AGONE, *Clupea sardinella*, Nob.

Rondelet, *de Piscib. lacust. lib.*, cap. 11. De Chalcide.

Ce poisson, commun dans les lacs du Dauphiné, et vendu, jadis, à Lyon, sous le nom de *Célerin*¹, n'a pas été décrit d'une manière exacte par les ichthyologistes modernes. La figure, que Rondelet en a donnée, est la répétition de celle placée *de Piscib.*, lib. VII, cap. XII, p. 217, alléguée au *Clupea sprattus*, Linn., par Lacé-

¹ On pêche dans les lacs de Savoie des poissons qu'on nomme *Célerins*, parce qu'ils ressemblent beaucoup aux *Célerins* de mer; leurs écailles sont menues, luisantes et peu adhérentes. Ils sont très-gras; on les prend au printemps, et on sale les plus petits, parce qu'ils se conservent mieux, ayant moins d'huile que les gros. *Encycl., Diction. de toutes les Pêches*, an IV (1796), p. 35, extrait de Rondelet, *Hist. des Poissons des lacs*, chap. 2, p. 105.

pède, *Hist. nat. des Poiss.*, tom. 10, p. 216, signalée depuis longtemps par Gesner, de *Aquatilibus*, p. 990, comme une mauvaise figure de Sardine, et mentionnée par Cuvier, *Règn. anim.*, édit. 2, tom. 2, p. 235.

« Dans les lacs des Alpes françaises, dit Bosc, on « nomme aussi *Célerins* des poissons très-probablement « de la famille des Cyprins, mais dont on n'a point dé- « terminé l'espèce. » *Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, éd. 2, tom. 5, p. 462. *Dict. Sc. nat.*, tom. 7, p. 351.

En rédigeant cet article, Bosc ne s'est pas rappelé l'article *Agon*, qu'il avait placé dans le tome premier.

« *AGON*, poisson qu'on pêche en abondance dans les « lacs de Garde et de Côme en Italie. On l'appelle « *Sardine* sur le premier de ces lacs, parce qu'il a la « grosseur et la saveur de ce poisson de mer; comme la « *Sardine*, il perd de sa bonté peu d'instans après sa « mort. Aussi n'est-ce qu'à Garde et à Côme que j'en « ai mangé d'excellens. Il est décrit sous le nom de *Cy- « prinus agone* dans les *Deliciae Insubriae* de Scopoli; « mais il n'a pas été figuré. » *Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, tom. 1, p. 209.

« La *Sardine* du lac de Garde, dans la Lombardie, « est une espèce de Cyprin, le même que celui appelé « *Agone* sur le lac de Côme, également dans la Lom- « bardie, et mentionné sous ce nom, page 71 de la « première partie de la *Fauna Insubria* de Scopoli. » *Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, édit. 2, tom. 30, p. 197.

Dans ces trois passages, Bosc s'est borné à adopter, sans critique, le nom donné par Scopoli à son Cyprin *Agone*; mais la description de l'*Agone* donnée par Cuvier, cadre avec celle de la *Finte*, (*Clupea finta*, Cuv., *Clupea ficta*, Lacépède; il aurait fallu dire *Clupea fallax*, car Lacépède n'a point de *Clupea ficta*); *Venth*

des Flamands, *Agone* de Lombardie, *Lachia* ¹ *alachia* d'Italie.

« La Finte, dit Cuvier, est plus allongée que l'Alose et a des dents très-marquées aux deux mâchoires et cinq à six taches noires le long des flancs; son goût est de beaucoup inférieur. » Cuvier, *Règn. anim.*, 2^e édit., tom. 2, p. 320.

Les auteurs ne s'accordent point sur les dents de ce poisson. Scopoli lui en refuse, parce qu'il le rapporte au Cyprin et non à une Clupe. Voici la description qu'il donne :

Cyprinus (*Agone*) lanceolatus, quinque uncialis, compressus; pinna dorsali anique 13 radiata. Corpus totum argenteis squammulis obtectum, vix semipedale: dorsum fuscum, latera pallidiora fusco maculata; maculis octo aut novem; venter attenuatus, albidus; dentes nulli. Maxilla inferior longior, irides argentæ macula nigra hæmisphærica prope branchias linea insidens. Membrana branchiostega, radis 3.

Nomen à Bellonio datum retineo: nam inter Cyprinos Linnæi, Gronovii aliorumque nullum invenio cujus differentia specifica nostro huic conveniat. Descriptus tamen extat apud Willughby, *Ichthyol.*, lib. 4, g. 9, § 8. Ejusque iconem dedit nuper Clariss. Bertrand, *Traité des Pêches*, p. 11, § v, pl. 1, fig. 5. Hujus duplex varietas occurrit quarum una major in lacu Verbano, alia vero minor in Lario, utraque à nostris *Agone* vocata. Inter Cyprinos clarissimi Leske hanc speciem non

¹ Rondelet, *de Piscib. fluviatil. liber.*, cap. xvi, en parlant du Gardon, dit qu'en Italie on l'appelle *Lascha*, et en Languedoc *Siège*. Le rapport de *Lascha* avec *Lachia* a pu causer plus d'une équivoque.

invenio, neque inter illas quas Linnæus recenset cirrhis destitutas, et cauda bifida instructas. Sola est idus et orfus, in quibus pinna ani constat radiis tredecim, à quibus tamen nostra hæc pluribus caracteribus differre videtur. Cave etiam ne confundas cum Clupea Harengo, cui Salvanus et Larius Agoni nomen dederunt, cujus habitum quodammodo refert. Joh. Ant. Scopoli, *Deliciae floræ et faunæ Insubriæ, pars 1. Ticini, 1786, pp. 71, 72.*

Il est à croire que Scopoli a fait cette singulière description sur notre *Clupea sardinella*; mais en la rapportant au genre Cyprin, il rend très-difficile son adoption.

Le lacus *Verbanus* est le lac Majeur; et le *Larius* est le lac de Côme. Rondelet avait déjà dit que le Chalcis se trouvait dans ces deux lacs.

« Petits poissons ressemblant à de grosses Sardines, « apportés d'Italie par Fougeroux de Bondaroy, pêchés « dans le lac de Guarda¹. Dents nulles au bord des mâchoires; longs de 7 à huit pouces. En passant le doigt « sous le tranchant du ventre, depuis l'anus jusqu'à la « gorge, on sentait des dents à peu près semblables à « celles d'une faucille, de même qu'aux Aloses, aux « Feintes, aux Harengs, aux Sardines, etc. On les confit « avec une saumure. Fougeroux de Bondaroy, qui a « mangé de ce poisson en Italie, dit qu'il est fort bon.

« Les Agons de Belon se trouvent dans le lac Majeur, « celui de Côme, de Garde, de Lugano, etc. On ne

¹ La pêche du lac de Garde fournit en abondance des poissons d'espèces très-variées et d'un goût délicat, qui, des ports de *Desenzano*, de *Salo* et de *Peschiera*, sont portés dans les pays environnans. *Voyages d'un exilé*, par le baron d'Haussez, 1835, tom. 1, p. 251.

« peut assurer si ce sont les Sardanelles du lac *Grigolo*,
« à une petite distance de Véronne. » *Duhamel, Traité*
Gén. des Pêches, II^e part., III^e sect., p. 490, § 1, § 2.

« Gesner dit qu'un pêcheur l'avait assuré qu'on nom-
« mait vulgairement *Gobioni* les petits Agons; qu'on
« conservait la dénomination d'*Agons*, pour ceux de
« moyenne taille, et que les plus grands s'appelaient
« *Aloses* ou *Cepiæ*. » *Duhamel, Ouv. cit.*, p. 491.

Voici le texte de Gesner : « *Piscator Lacarnensis*
Agonos minimos, vulgo *Gabianos* dici mihi asserebat,
majusculos Agonos, *maximos Cepias*. Sed *Cepiæ* videntur
esse *Clupeæ*, genus ab *Agonis* diversum, et à mari
ascendens quod *Agoni* non faciunt. » *Gesner, de*
Aquatilib., p. 19.

Ce passage est une preuve de la confusion qui existe
partout en ichthyologie ; car les petits Agons, *Gobioni*,
sont de véritables Goujons, méconnus par Pollini, qui
les a décrits et figurés sous le nom de *Cyprinus bena-*
censis, dans son ouvrage intitulé : *Viaggio al lago di*
Garda. Les Agons sont notre *Clupea sardinella*, Vall.,
et les Aloses le *Clupea alosa*, Linn.

« Du Liparis de Belon, trouvé dans un lac de
« Macédoine, appelé *Covios* ou *Limnous pischiac*,
« ayant les mâchoires garnies d'aspérités, et a des as-
« pérités sous le ventre. » *Duham.*, *Ouv. cit.*, p. 492.

J. Hermann, *Observ. zoolog.*, p. 316, a parlé de
la *Clupea sardinella* sous le nom de *Misolini*; il décrit
des individus salés dans lesquels il ne peut saisir tous les
caractères; cependant il indique l'abdomen non-seule-
ment carené, mais denté en scie. « On les prend au mois
« de mai, dit-il, dans le lac de Côme, et on les nomme
« *Agones*; on les vide derrière les ouïes du côté droit.
« On en prend de plus petits, au mois de septembre,

« dans les profondeurs du lac; on les appelle alors
« *Agones gras*. Etant salés, on leur donne le nom de
« *Misolini*. » Hermann, *Ouv. cit.*, p. 316.

Les renseignemens fournis à Hermann ne sont point conformes à ceux donnés par Aldrovandi. « Ces poissons, « dit-il, sont exquis dans les mois de juillet, août, septembre et octobre. » Ils les décrit sous la rubrique de *Saracho*, et y rapporte le *Chalcis* de Rondelet, *Aquo* vulg. *Aldrov.*, de *Piscib.*, lib. v, cap. LVIII, p. 665-667.

Suivant Gesner, de *Aquatilib.*, p. 19, p. 257, le nom d'*Aco* ou *Aquo*, radical d'*Agone*¹, a été donné à la *Clupea sardinella*, Nob, à cause des petits aiguillons ou des écailles aigues qui, sous le ventre, forment une ligne rude et épineuse. Cet auteur, p. 39, décrit ce poisson sous le nom d'*Albula minima*; et p. 26, lin. 3, il parle d'un poisson blanc (*Weissfich* des lacs de Carinthie), si gras, qu'il est inutile d'employer d'autre graisse pour le faire rôtir; et Rondelet, de *Piscib. lacustrib.*, p. 149, dit des *Agones*: Ces poissons s'engraissent tellement dans le lac de Côme et dans le lac Majeur, que placés sur le grill, leur graisse coule comme de l'huile. Ces deux poissons seraient-ils les mêmes? Je le croirais.

Lacépède, qui n'avait jamais vu d'*Agone*, n'en a pas inscrit le nom dans son *Hist. nat. des Poiss.*; seulement tom. x, p. 386, il dit: *Agonen, Lagonen*, noms donnés en Suisse au *Cyprinus leuciscus* (Saiiffe), quand il approche de tout son développement.

C'est donc par erreur que Scopoli et Bosc son copiste ont rangé l'*Agone* parmi les *Cyprins*.

¹ *Agone*, ab acu, eo quod sub ventre lineam habet serratam. Gesner.

Comment Bosc, en mangeant ces poissons, n'a-t-il pas reconnu les caractères des Clupées, que Rondelet, Belon, Aldrovandi, Fougeroux de Bondaroy et Duhamel, avaient très-bien déterminés? Scopoli, en rangeant l'Agone dans le genre Cyprin, a augmenté la confusion parmi les poissons des environs d'Aix, signalés dans le *Manuel de l'étranger aux Eaux d'Aix, par le docteur Desvigne fils*, 1834, p. 8. Je trouve, n° 18, Sardine, *Clupea sard'na*, le lac, vulg. Mirandèle.

S'agit-il de la *Clupea sardinella*, Vall., ou bien n'a-t-on voulu qu'indiquer, soit le *Cyprinus alburnus*, Linn., l'Ablette appelée Sardine en Savoie, soit le Goujon, *Cyprinus gobio*?

C'est une question à résoudre par les naturalistes de la Savoie.

III^e ordre des POISSONS MALACOPTÉRYGIENS SUBBRACHIENS.

Nageoires ventrales attachées sous les pectorales; parce que le bassin des poissons de cet ordre est immédiatement suspendu aux os de l'épaule.

L'os coxal, représentant l'os innominé, la cuisse; la jambe et le tarse, est de forme triangulaire; la pointe du triangle est en avant et s'attache à la symphise des os appelés *Humérus*, par Cuv., *Poiss.*, I, p. 377.

Notre département ne possède qu'un seul poisson de cet ordre; c'est la Lote, espèce du genre Gade, *Gadus*, Linn., reconnaissable à ses ventrales, attachées sous la gorge, et aiguës en pointe.

Bloch, *Ichthyol.*, part. II, p. 122. *Aigrefins*.

XXXVI. La LOTTE. Lotte commune ou de rivière, *Gadus lota*, Linn., Gmel., S. N., éd. XIII, p. 1172, sp. 14.

Bloch, *Ichthyologie*, part. II, p. 158, pl. LXX.

- Marsigli, *Danub.*, tom. iv, p. 71, tab. xxiv, fig. 1.
 Jurine, *Hist. des Poissons du lac Léman*, p. 148, n° 2, pl. 2.
 Lacépède, *Hist. nat. des Poissons*, tom. iv, p. 209.
Dict. des Sc. nat., tom. 27, p. 232. *Atlas, ichtyol.*, pl. 35, fig. 2.
 Bonuaterre, *Tableau encycl.*, pl. 30, fig. 110.
 Meyer, *Représ.*, tom. 1, pl. 71.
 Rondelet, *De Piscib. lacustrib. liber.*, cap. xix, de Lota, cap. xi:
de pisce qui à vulgo Barbota dicitur.
 Gesner, *de Aquatilib.*, p. 707.
Nouv. Dict. d'Hist. nat., tom. xviii, p. 204.

1^{re} D. 13 : 2^e dorsale, 76 : P. 21 : V. 7 : A. 55.
 58 vertèbres, 18 paires de côtes.

Ce poisson jugulaire couvert d'une mucosité gluante, se reconnaît facilement à sa forme alongée, à son corps presque cylindrique, jaune, marbré de brun, à la longueur de la deuxième nageoire dorsale, à la longueur de l'anale, à sa tête un peu déprimée, à un seul barbillon au menton. Les Gades ont des dents, en crochets, nombreuses et fortes partout, excepté à la langue et aux arcades palatines; leur vomer n'en a qu'une bande transverse en avant.

Ce poisson a reçu une foule de noms, *Motelle*, *Moutelle*, *Barbotte*, source de la confusion qui se remarque dans les ouvrages des anciens ichthyologistes; pour s'en faire une idée, il suffit de recourir à Belon, Rondelet, Willughby, qui l'ont regardé comme deux espèces différentes. Gesner en fait six espèces; d'après lui, Aldrovandi, Jonston, en font de même six espèces. Il suffit de parcourir l'article *Mustela*, donné par Gesner dans son ouvrage intitulé: *De Aquatilibus*, p. 696-728: sous ce titre l'auteur range la Lamproie; de *Mustela sive Lampetra*, fig. qui, p. 699, est désignée sous le nom d'anguille étrangère; p. 703, sous celui de Nüneugaal, novem oculorum anguilla; la Lotte, et à

l'occasion de ce dernier poisson il dit, p. 709 : « A
 « Sens on l'appelle *Boullause*, à cause des bulles con-
 « tenues dans son ventre ; en Savoie on la désigne
 « sous le nom de *Moustelle*, *Mouttoille*, *Moustoile* ;
 « sur le Rhône, dans le Valais *Setchot* ¹. »

Rondelet a parlé deux fois de ce poisson, d'abord, p. 164, sous le nom de *Lota*, et ensuite, p. 165, sous celui de *De pisce qui à vulgo Barbota vocatur*. Malgré la mauvaise figure faite d'après un individu desséché, on ne peut méconnaître la Lotte dont tous les caractères se retrouvent non-seulement dans la figure ; mais encore dans la description. La différence de nom en avait imposé à Rondelet.

Le nom de *Barbota* ² donné à ce poisson, vient du barbillon de son menton. Les Grecs appellent la Lotte *Claria* ; on peut lire dans Belon, p. 117, *Observat. de plus. Singularitez*, liv. 1, chap. LIII, l'anecdote de ces Juifs qui, se disputant sur les écailles de ce poisson, furent sur le point d'en venir aux mains.

¹ Le nom *Setchot*, donné à la Lotte, est évidemment corrompu de *Septem oculi*. En effet le corps allongé de la Lotte, de la Lamproie, de l'Anguille, du Mal, du Misgurn, et de beaucoup d'autres poissons les a fait ranger sous la même dénomination, *Mustela*. On conçoit alors comment leurs synonymes ont été transposés, et comment le nom de la Lamproie, *Sept œils*, a été appliqué à la Lotte ; celui de *Nemnauge*, au Misgurn fossile, etc., etc.

Aussi Gesner avait-il déjà signalé l'inconvénient de donner le même nom à des poissons différens.

² Barbotte, parce qu'il se plaît à barbotter dans l'eau trouble. *Dict. théor. et pratique de Chasse et de Pêche*, (par Delisle de Sales), tom. 1, p. 76. *Lote*, tom. 2, p. 120. *Mustele*, p. 196.

Aldrovandi parle aussi plusieurs fois de la Lotte, d'abord sous le nom de *Barbota Gallorum*, Aldrov., de *Piscib. lib. v, cap. vi, p. 575*, ensuite sous celui de *Lotta Gallorum, lib. v, cap. XLVI, p. 648* ; puis sous les noms de *Lotatrisia* ¹ *fluviatilis*, à cause de sa grande gueule et de son corps anguilliforme, et de *Mustela fluviatilis et lacustris Gesneri*, il donne la figure d'une Lotte de la plus grande taille ; à la page 578 il l'appelle *Trissia fluviatilis*.

Albert-le-Grand, *opera, tom. vi*, désigne la Lotte sous le nom de *Borbocha*, et Vincent de Beauvais, *Spec. nat., tom. 1, lib. xvii, cap. xxxv*, sous celui de *Borbotha* ².

Albert-le-Grand a formé le nom *Borbocha* de *Barba* et *Boca*, pour caractériser le barbillon sous-mentonnier de ce poisson.

Gesner, *De Aquat., p. 712*, dit : « On donne le nom de *Borboche* à tous poissons qui se tiennent toujours au fond des rivières ou des lacs, et dont la forme, imitant celle de l'Anguille, est cependant plus courte et plus renflée. » Il dit ensuite : « *Barbotte* désigne un poisson pourvu de barbillons. » Et enfin les *Borbotés* sont des poissons visqueux, comme l'Anguille, et que l'on dépouille comme elle. Sous ce nom sont désignés, le *Silurus glanis*, la Lotte, l'Esturgeon. *Gesner, de Aquatilib., p. 1048*.

Cardan donne de la Lotte une description très-exacte : il lui impose le nom de *Botta*, outre, à laquelle les

¹ *Botatrisia* désigne aussi le Chabot, chez Gesner, de *Aquatil., p. 711, ligne 52*.

² Vincent de Beauvais a fréquemment altéré la véritable orthographe des noms.

Milanaïis l'ont comparée. La première lettre de ce mot ayant été remplacée par une *l*, devient l'origine du nom *Lotte*, sous lequel ce poisson est aujourd'hui connu. Comme la tête, dit Bloch, a beaucoup de rapport avec celle de la grenouille, et le tronc avec celui de l'anguille, les Hollandais l'ont appelé *Put ael*, et les Anglais *Eelpout*.

Les anciens auteurs, dépourvus de la connaissance des véritables caractères des êtres, s'en rapportaient seulement aux noms dont on se servait pour les désigner, et comme ces noms étaient imposés arbitrairement, les mêmes étaient employés pour désigner des objets très-différens; c'est ce qui rend si difficile la détermination de ceux dont les Anciens ont parlé.

Ainsi par exemple Aldrovandi, de *Piscib.*, p. 575, au chapitre de *Barbota Gallorum*, après avoir indiqué (à tort je pense) que le nom *Barbote* avait été donné à la Lotte, non à cause de son barbillon, mais parce qu'elle barbote dans la vase comme le canard, ajoute : « Ce poisson n'a jamais plus de six pouces, et a de très-grands rapports avec la Lotte des Lyonnais. » Il est certain que dans ce chapitre il a confondu ce qui regarde la Lotte, et ce qui regarde la Loche, *Corbitis barbatula*, Linn., ou plutôt le *Cobitis tænia*, Linn., dont la longueur n'est effectivement que de six pouces.

La Lotte, dont la cornée est très convexe, a été désignée anciennement par le mot *Mustela* (radical de *Moutelle* qu'on lui donnait dans quelques endroits), appliqué encore à beaucoup d'espèces de poissons, soit marins, soit d'eau douce. Le motif de cette dénomination se tire, dit Gesner, de *Aquatilib.* p. 700, de la longueur du corps de ces poissons, jaune sur le dos, blanc sous le ventre, comme dans les Belettes, p. 698.

Fig. 16; il le tirait, à *mustelino colore* id est *sublivido*¹; et dans un autre endroit, il l'attribuait à l'habitude qu'a la Lotte de se tenir en embuscade dans des trous,

¹ Rondelet, de *Piscibus marinis*, lib. xiv, pag. 400, avait déjà parlé de la couleur sublivide, cause du nom *Mustela*.

Voici le texte de Gesner : De *Mustela*, sive *Lampetra*, Bellonius.

Hunc pisces, *Mustelam*, nominant Latini, à maculati hujus nominis quadrupedis tegminis similitudine, p. 696, lin. 17.

Dans ce passage, il est évidemment question de la Lotte, dont la peau offre des marbrures bien prononcées.

Quod si *Mustelæ*, *Lampetræ* sint, à *mustellino colore*, id est, *sublivido* (quid si a corpore oblongo potius? ut *marinæ* etiam puto) dictas fuisse arbitror, pag. 698; lin. 16.

On ne peut méconnaître à ces traits la Lamproie. *Mustela*, dicitur nam ut Gale (γελαι, id est *Mustela*) serpentes persequitur, p. 700, lin. 53.

Cette phrase a trait à des espèces de Squales, dont le nom *Mustela* a été donné à la Lotte, poisson rusé, se tenant, disait-on, en embuscade comme les Belettes et les Chats.

La Lotte aime particulièrement une eau claire, dit Bloch et se cache au fond dans les creux formés par les pierres d'où elle épie les poissons sur lesquels elle se jette avec rapidité. Sa cornée transparente, dit Jurine, *Act. Gen.* 1821, tom. 1, p. 2, (2), est très-convexe, tandis que dans la plupart des poissons l'œil est aplati en avant et convexe en arrière.

Les pierres d'oreille des Gades sont elliptiques, crénelées dans leur bord, relevées dans leur milieu.

L'orifice antérieur des narines dans la Lotte a ses bord

et de s'élaner sur la proie qu'elle guette, avec une agilité comparée à celle des Chats et des Belettes, *Mus-tela*, d'où le nom de *Moutelle*, employé dans quelques lieux ; mais borné en Bourgogne aux *Loches*.

On nourrit la Lotte dans les viviers avec le foie de bœuf haché.

La Lotte est si vorace, dit Jurine, qu'on a trouvé dans l'estomac d'une, qui ne pesait qu'une demi-livre, jusqu'à quinze Perchettes presque entières, *Act. Genov.*, tom. 3, 1^{re} part., p. 149. Elle détruit le frai des autres poissons, et beaucoup de fretin ; elles s'attache même à l'Épinoche qui lui enfonce ses arêtes dans le gosier ; elle chasse pendant la nuit ; la meilleure amorce pour la prendre est le *Séchet* et le *Goujon* ; prise à cent brasses et au-dessous, les Lottes ont souvent leur vessie à air atrophiée, elles sont alors complètement aveugles.

Ce poisson qui a la vie dure, fraie en février, suivant Jurine, et décembre et janvier, suivant Bloch. Ses œufs¹ sont nuisibles comme ceux du Brochet et du Barbeau ; mais son foie² volumineux est regardé comme un mets délicat ; aussi a-t-il donné lieu au dit-on vulgaire :

Pour un foie de Lotte
Femme donne sa cotte.

tubuleux, et la tubulure du bord se prolonge, par un de ses côtés, en un tentacule.

La Lotte, longue de plus de douze décimètres, apportée au Danube à Chantilly, vue par Valmont de Bomare, et citée par Lacépède, *Hist. nat. des Poissons*, tom. iv, p. 215, était certainement un *Mâl*, *Silurus glanis*, Linn.

¹ Ova alba, exilia, mollia, obiter perquirenti lactes videntur. Marsili, *Dan. Pannon.*, tom. iv, p. 72.

² Hepar pro illecebrâ existimatur. Marsili, *loc. cit.*

Au dire de Bloch, une comtesse de Beuchlingen employait la plus grande partie de ses revenus pour se procurer des foies de Lotte.

La chair de ce poisson, garnie d'arêtes, est blanche, agréable au goût.

Dans les appendices cœcales de la Lotte vit le *Tænia rugosa*, Batsch, Gmel., Syst. nat., p. 3078, sp. 75, *Botriocephalus rugosus*, Encycl. méth., vers, tom. 2, p. 146, sp. 6.

On trouve encore dans la Lotte le Triænopore noduleux. *Dict. Sc. nat.*, tom. 55, p. 185, pl. 48, fig. 3.

IV^e Ordre des POISSONS MALACOPTÉRIGIENS. APODES.

Ces poissons ont tous une forme allongée, une peau épaisse et molle qui laisse peu paraître leurs écailles; ils ont peu d'arêtes.

L'anguille; Bloch, *Ichthyol.*, part. III, p. 1. Corps serpentiforme.

XXXVII. L'ANGUILLE, *Muræna*¹ *Anguilla*, Linn., Gmel., S. N., XIII, p. 1133, sp. 4.

Bloch, *Ichthyologie*, part. III, p. 3, pl. LXXIII.

Jurine, *Hist. des Poissons du lac Léman*, p. 147, n^o 1, pl. 1.

Marsili, *Danub.*, tom. IV, p. 4, pl. 1, fig. 3.

Bonnaterre, *Tabl. encycl.*, *Ichthyol.*, pl. 24, fig. 81.

Lacépède, *Hist. nat. Poiss.*, tom. 3, p. 290.

Dict. des Sc. nat., *Atlas*, pl. 82, fig. 1. Murène Anguille, tom. 2, p. 143.

Roadélet, *de Piscib. fluviat. tiber*, cap. XXI, p. 198.

Meyer, *Représentations*, tom. 1, pl. 42.

Gesner, *de Aquatilib.*, p. 46.

L'Anguille manque des dents palatines et linguales; mais les deux mâchoires et le vomer sont hérissés de petites dents droites, fortes, mousses, serrées.

¹ De *μικρον*, couler, glisser, parce qu'à raison de sa mucosité, elle glisse des mains.

Albert le Grand, *Opera*, tom. vi, p. 648.

Nouv. Dict. d'Hist. nat., édit. 2, tom. 1, p. 530.

Geoffroi, *Mat. médic.*, 4^o, tom. 3, p. 193.

Dict. des Sc. nat. N. B. Au mot Anguille, on est renvoyé à l'article *Murène*, où il n'est point question du poisson dont nous parlons, malgré la bonne figure insérée dans l'*Atlas, Ichthyol.*, pl. 82, fig. 1.

Artedi donne une description complète des parties internes et externes de ce poisson, *Ichthyol.*, part. v, p. 66.

Le nom français de ce poisson vient de son nom grec ΕΓΧΕΛΑΣ qui lui a été donné soit parce qu'il se tient au fond de la vase, soit parce qu'on l'y pêche, soit parce que sa flexibilité lui permet de se rouler sur lui-même.

L'Anguille a le corps long, étroit, uni et couvert d'une mucosité visqueuse; l'*ouïe* est petite et fort en arrière.

Ce poisson connu depuis long-temps, et dont la forme ne laisse aucune incertitude pour sa détermination exacte, offre aux naturalistes un problème qui, jusqu'à ce jour, est demeuré insoluble malgré les travaux de Spallanzani.

Quelques naturalistes, *Eph. nat. Cur.*, *Déc.*, annus 1, 1670, obs. 119, *Collect. Acad.*, part. étr., tom. 3, p. 19, regardent l'Anguille comme vivipare, et Elsener prétend avoir vu des jeunes dans le sein de la mère; mais les naturalistes modernes n'ont pu s'assurer de cette assertion.

La chair de ce poisson fait les délices des tables succulentes; je me bornerai seulement à dire que ce poisson a la vie très dure, et s'il faut en croire certains observateurs, des Anguilles avalées par des Brochets ou par des Esturgeons, auraient été rejetées entières et pleines de vie.

On prétend avoir rappelé à la vie, en les plongeant dans l'eau froide, des Anguilles gelées depuis quatre jours, *Archiv. littér. de l'Europe*, tom. 1, p. 80.

L'absence des nageoires ventrales a fait placer l'An-

guille, par Linné, dans sa division des poissons *Apodes*.

On trouve de temps en temps des Anguilles borgnes de l'œil gauche. *Act. Paris.*, 1748, p. 27, 28.

Ce poisson a, comme nous l'avons dit, la vie très dure; mais si on le pique à la queue, il périt sur le champ. M. Moreau, président du comité central d'agriculture, en a fait souvent l'expérience, et il a indiqué ce moyen à plusieurs pêcheurs qui s'en sont servis avec avantage, pour extraire, de leurs trous, les Anguilles qui s'y étaient retirées.

M. Moreau a pris également sur un pré une énorme Anguille qui s'y était réfugiée, parce qu'on avait mis rouir du chanvre dans la rivière où elle se tenait.

Elle se nourrit de vers, d'insectes, de petits poissons, du frai des gros, des cadavres en décomposition, de substances végétales, et même, dit-on, des pois nouvellement semés, dont elle est très avide, et qu'elle va chercher; elle ne va à la chasse que la nuit, dit Bloch; pendant le jour elle se cache dans la bourbe, où elle s'enfonce en faisant deux ouvertures à sa retraite obscure, afin que si l'une se trouve par hasard bouchée, elle puisse s'échapper par l'autre. Dans les viviers, on la nourrit de foies de bœufs.

Le cœur de l'Anguille est carré.

L'Anguille est sujette à une éruption qui consiste dans des taches blanches, depuis la grandeur d'un grain de millet, jusqu'à celle d'une lentille; les pêcheurs croient que cette maladie se guérit par le contact du *Stratiotes aloides*, Linn.

Dans l'Anguille et dans le Congre, l'ethmoïde reste toujours à l'état cartilagineux, et disparaît quand les squelettes sont trop macérés.

Les pêcheurs, dit Cuvier, reconnaissent quatre sortes d'Anguilles communes, qu'ils prétendent former autant d'espèces, mais que les auteurs confondent sous le nom de *Murena anguilla*, Linn.

L'*Anguille verniaux*, que Cuvier croit la plus commune.

L'*Anguille à long bec*, dont le museau est plus comprimé et plus pointu.

L'*Anguille plat bec, grig-eel* des Anglais; le museau plus aplati et plus obtus; l'œil plus petit.

L'*Anguille pimpernaux, glut-eel* des Anglais; museau plus court à proportion, yeux plus grands qu'aux autres sortes.

Cuvier, *Reg. animal*, éd. 2, tom. 2, p. 349, (1), avait promis une description comparative et des figures exactes dans sa grande histoire des poissons; mais la mort l'a empêché de tenir sa promesse.

« Les pêcheurs de la Saône, dans les environs de Pontaille, distinguent deux espèces d'Anguilles, la blanche et la grise rougeâtre. » Note de M. Papaille.

Les pêcheurs de la Saône, dans les environs de Serey, distinguent quatre espèces d'Anguilles, l'argentée sous le ventre, la jaune, la brune et la longue noire. Note de M. Baudot.

La différence de couleur n'est pas un caractère suffisant pour constituer des espèces; aussi je regarde comme de simples variétés les Anguilles blanche et grise rougeâtre.

Les Anguilles sont sujettes à plusieurs vers intestinaux.

1. *Ascaris anguille*, Redi, Gmel., p. 3035, sp. 60; c'est un *Liorhynchus*.

Zeder et Rudolphi ont vu dans l'estomac de l'Anguille le Liorhynque de l'Anguille. *Liorhynchus denticulatus*, Rud., Dict. Sc. nat., tom. 57, p. 548.

Ne serait-ce pas l'*Ascaris anguillæ* vue par Redi ?

2. *Echinorhynchus anguillæ*, Mull., Gmel., p. 3046, sp. 21, Encyclop. méthod., vers, tom. 2, p. 304, sp. 11.

3. *Cucullanus lacustris*, Mul., Gmel., p. 3051, sp. 6;
4. Vivipare suivant Leuwenoeck.

4. *Fasciola anguillæ*, Leuw., Gmel., p. 3056, sp. 22, Ency. méth., vers, tom. 2, p. 261, sp. 17.

5. *Tænia nodulosa*, Goeze, Gmel., p. 3072, sp. 50. *Tricœnophore noduleux*, Ency., vers, tom. 2, p. 753, Dict. Sc. nat., tom. LV, p. 185, atlas, pl. 48, fig. 3.

6. *Tænia anguillæ*, Batsch., Gmel., p. 3078, sp. 74. *Rhytelminthus anguillæ*, nouv. Dict. d'Hist. nat., éd. 2, tom. 29, p. 285. *Botriocephalus claviceps*, Enc., vers, tom. 2, p. 145, sp. 3. Dict. Sc. nat., tom. 57, p. 610, tom. 5, suppl., p. 47.

La peau d'Anguille, coupée en lanières, est employée par certains paysans pour attacher leurs fléaux, parce qu'elle a plus de ténacité que le meilleur cuir. La peau d'Anguille est souple et transparente; les Tartares des confins de la Chine s'en servent au lieu de vitres à leurs fenêtres.

Il y a une cinquantaine d'années, lorsque la mode existait de porter les cheveux longs, soit roulés dans un ruban, soit renfermés dans une bourse de soie; on attachait les cheveux près de la tête avec une lanière de peau d'Anguille, pour les faire grandir, disaient les perruquiers.

« On voit quelquefois de jeunes Anguilles, dit Bloch, part. III, p. 6, sortir du derrière des Cicognes et des

Hérons qui les ont avalées¹ ; j'ai été, continue-t-il, témoin d'un fait analogue : on avait mis par plaisanterie une Loche de marais, *Cobitis fossilis*, Lin., dans la gueule d'une chèvre; cette Loche s'était introduite dans les boyaux à force de se démener, et enfin on la vit sortir par l'anus. »

Bloch, *part. III*, p. 6, note (y).

Bloch ne dit pas si les Anguilles et le Misgurn dont il parle, ont été rendus vivans; je ne le crois pas, cela serait en effet une exception bien extraordinaire aux expériences de M. Flourens, consignées dans les *Annales*

¹ « L'Esturgeon avale l'Anguille tout entière, et souvent sans la blesser; dans ce dernier cas, il arrive que déliée, visqueuse et flexible, elle parcourt toutes les sinuosités du canal intestinal, sort par leur anus, et se dérobe par une prompte natation, à une nouvelle poursuite. Il n'est personne qui n'ait vu un lombric avalé par des canards, sortir de même des intestins de cet oiseau, dont il avait suivi tous les replis. » *Lacépède, Hist. nat. des Poiss., tom. 3, p. 309, 310.*

Est-ce réellement le lombric avalé par le canard qui est rendu? ne serait-ce pas plutôt l'*ascaris anatis*?

Suivant Bœcler, les maquignons introduisent une Anguille dans l'anus des chevaux pour les rendre plus vifs, et les faire paraître plus gras. Quelques vétérinaires font avaler aux chevaux poussifs, une Anguille qui traverse leur canal alimentaire sans périr. Gesner dit avoir connu une personne qui rendit entière une Anguille qu'elle avait avalée. L'essaiera qui voudra. Suivant quelques ornithologistes on fit avaler jusqu'à neuf fois la même Anguille à un plongeon qui la rendit entière chaque fois.

J'en appelle toujours aux expériences de M. Flourens, qui subiraient alors une exception bien singulière.

des *Sciences naturelles* 1832, tom. 27, p. 53, et dans les *Mémoires de l'Institut*, 1833, tom. XII, p. 483, 502, 531.

L'orifice antérieur des narines de l'Anguille a ses bords tubuleux.

L'enveloppe générale du corps de ce poisson offre des écailles petites, minces et comme noyées sous un épiderme épais.

Avant de quitter l'histoire de l'Anguille, je dois rappeler celle retirée du puits de la maison de détention de Beaulieu au mois de juillet 1831, et dont M. Eudes des Longchamps a donné l'histoire et la figure dans les *Mémoires de la Société Linnéenne de Normandie*, 1833, p. 47, pl. 4, fig. 4.-6.

Cette Anguille était remarquable par le développement extraordinaire de ses yeux, dont les orbites plus agrandis déformaient la tête. Cette monstruosité dépendait-elle de la profondeur du puits dans lequel vivait cette Anguille, ou était-elle congéniale ? C'est sur quoi l'auteur n'ose se prononcer ; il se contente seulement de faire observer que la Carpe commune, et le Cyprin doré de la Chine, ont quelquefois montré un développement extraordinaire des yeux.

La faculté dont jouit l'Anguille de vivre hors de l'eau, pendant quatre et même cinq jours, surtout lorsque le vent du nord souffle, me fait penser qu'une d'elles, échappée de la petite rivière de l'Odon, éloignée d'un bon quart de lieue, aura gagné la maison de détention de Beaulieu, et sera tombée dans le puits.

Dans la séance de l'Académie des sciences (12 octobre 1835), M. Arago a montré des Anguilles de diverses grosseurs, prises dans un fleuve souterrain. Des poissons de même espèce, provenant d'un puits artésien creusé

à Elbeuf, ont été envoyés à l'Académie par M. Girardin, professeur de chimie à Rouen. *Act. Linn., Budigal.*, 1836, tom. 2, p. 199.

II^e série. POISSONS CARTILAGINEUX OU CHONDROPTÉRYGIENS, ou, pour parler plus exactement, à PÉRIOSTE GRENU, *Cuv., Hist. nat., Poissons*, tom. 1, p. 553.

Ces poissons manquent des os maxillaires et intermaxillaires, ou plutôt, ils ne les ont qu'en vestiges cachés sous la peau, tandis que leurs fonctions sont remplies par les os analogues aux palatins, et même quelquefois par le vomer.

Le squelette de ces poissons est essentiellement cartilagineux; la matière calcaire s'y dépose par petits grains et non par filets.

La substance gélatineuse, qui, dans les autres poissons, remplit les intervalles des vertèbres et communique seulement de l'un à l'autre par un petit trou, forme dans plusieurs Chondroptérygiens, une corde qui enfile tous les corps des vertèbres sans presque varier de diamètre.

I^{er} ordre des CHONDROPTÉRYGIENS, ou VII^e ordre ¹ de la classe des poissons.

STURONIENS ou CHONDROPTÉRYGIENS à branchies libres.

Les ouïes n'offrent qu'un seul orifice très-ouvert et garni d'un opercule, mais sans rayons à la membrane branchiale.

¹ Les V^e et VI^e ordres, les *Lophobranches* et les *Plectognathes*, ne renferment que des poissons marins, étrangers à notre département et aux eaux douces de la France.

Genre. ESTURGEON. *Acipenser*, Linn.

Bouche placée sous le museau, petite et dénuée de dents; corps plus ou moins garni d'écussons osseux, implantés sur la peau en rangées longitudinales.

Bloch, *Ichthyologie*, part. III, p. 78.

XXXVIII. L'ESTURGEON ordinaire. *Acipenser sturio*, Linn., Gmel., *Sc. nat.*, édit. XIII, p. 1483, sp. I.

Bloch, *Ichthyologie*, part. III, p. 80, pl. LXXXVIII.

Duhamel, *Pêches*, 2^e part., sect. VIII, p. 220, pl. I et II.

Lacépède, *Hist. nat. Poiss.*, tom. 2, p. 257.

Nouv. Dict. d'Hist. nat., édit. 2, tom. 1, p. 150. *Acipenser* Esturgeon, tom. I, p. 479. Esturgeon.

Dict. des Sc. nat., tom. XV, p. 371. *Atlas, ichthyol.*, pl. 10.

J. Hermann, *Observat. zoologicæ*, p. 294.

Geoffr., *Mat. médic.*, in-4^o, tom. 3, p. 187.

Ce poisson est connu depuis longtemps : les Anciens l'ont signalé ; dans le Moyen-Age, Albert-le-Grand, *Opera*, tom. VI, p. 659, et Vincent de Beauvais, *Speculum natur.*, tom. 1, lib. XVII, cap. xcv, ont parlé de l'Esturgeon.

Rondelet, de *Piscibus fluviatilib. lib.*, cap. VI, p. 173, *De Attilo*, donne une mauvaise figure de l'Esturgeon.

L'Esturgeon ordinaire se reconnaît aux écussons forts et épineux disposés sur cinq rangs.

Ces écussons sont de véritables écailles dont la forme et la grosseur en font de vrais boucliers.

Il remonte les fleuves à l'époque du frai : il fréquente la Loire, le Rhône ; ainsi il n'est point surprenant qu'on en prenne quelquefois dans nos environs.

Il y a une trentaine d'années, à l'époque des Aloses, un Esturgeon a été pris dans le Doubs. M. Moreau,

président du Comité central d'Agriculture , de Dijon , qui l'a vu , m'a dit qu'il avait environ huit pieds de longueur. Ce poisson suivant des bateaux de sel , avait remonté le Rhône , la Saône , et s'était engagé dans la rivière du Doubs ¹. A peu près à la même époque un autre Esturgeon a été pris à Lyon , près de l'embouchure de la Saône. Sa chair est assez semblable à celle du veau.

L'Esturgeon peut avec sa mâchoire supérieure fouiller dans la bourbe et le sable , et faire passer dans sa gueule les poissons et les vers qu'il y trouve. Il se nourrit de Harengs , de Maquereaux et de Gades ; engagé dans les fleuves , il attaque les Saumons ; sa chair est grasse et de bon goût , sa laite est surtout fort délicate ; ce poisson fraie au printemps , c'est-à-dire en avril et en mai. Ses œufs sont de la grosseur d'un grain de chenevis.

L'épine dorsale de l'Esturgeon consiste en un cartilage homogène et demi-transparent ; mais beaucoup des os de sa tête et de son épaule ont au moins une lame de leur surface , complètement durcie et ossifiée.

On compte 28 vertèbres.

En partie , dans l'Esturgeon le trou de communication des vertèbres est si large que les corps des vertèbres peuvent être considérés comme des anneaux , et que le cordon qui les enfile n'a point d'inégalités dans son diamètre.

Il se forme dans les reins de l'Esturgeon commun , et dans ceux du Hausen , une production calculeuse rayonnée du centre à la circonférence ; le peuple Russe

¹ Il aurait pu tout aussi bien remonter la Saône plus haut , et se laisser prendre dans la partie de cette rivière qui traverse notre département.

lui attribue des vertus merveilleuses. *Bullet. Féruss.*, 1830, *Sc. nat.*, tom. xxiii, p. 131.

On trouve quelquefois dans les intestins de l'Esturgeon :

1° *L'Echinorynchus sturionis*, Goëze, Gmel., p. 3050, sp. 48.

2° *L'Ophiostome de l'Esturgeon*, Dict. Sc. nat., tom. 57, p. 540, pl. 30, fig. 7.

3° *Le Monostoma foliaceum*, Dict. Sc. nat., tom. 57, p. 582.

4° Sur les branchies et les opercules de ce poisson vit la *Nitzschie élégante*, Dict. Sc. nat., tom. 57, p. 568.

VIII^e ordre des POISSONS. II^e ordre des CARTILAGINEUX.

CHONDROPTÉRIENS à branchies fixes.

Dans ces poissons, les branchies sont attachées à la peau par leur bord extérieur ; en sorte que l'eau ne sort de leurs intervalles que par des trous de la surface.

1^{re} famille. SELACIENS.

Elle comprend les *Squales* ; la peau de plusieurs d'entr'eux est employée dans les arts pour polir : et les *Raies*, dont la *Bouclée* et la *Ronce* se trouvent sur nos marchés et se voient fréquemment pendues aux crochets de nos restaurateurs.

2^e famille. SUCÉURS.

Les poissons de cette famille n'ont ni pectorales ni ventrales ; leurs parties dures ne consistent qu'en un cartilage homogène et demi-transparent ; leur corps, allongé, se termine en avant par une lèvre charnue, circulaire ou demi-circulaire ; et l'anneau cartilagineux qui supporte cette lèvre, résulte de la soudure des palatins et des mandibulaires.

Le corps de toutes les vertèbres est traversé par un seul cordon tendineux , rempli intérieurement d'une substance mucilagineuse (*corde*) qui n'éprouve point d'étranglemens , et qui les réduit à la condition d'anneaux cartilagineux à peine distincts les uns des autres.

Cette corde ne constitue pas l'épine ; elle représente seulement les cartilages intervertébraux. *Act. Paris.* , 1821 , 1826 , tom. v , *Hist.* , p. 188. Cuvier , *Progrès des Sc. nat.* , 1834 , tom. 4 , p. 22 , 23.

Genre LAMPROIE. *Dict. Sc. nat.* , tom. 39 , p. 312. Petromyzon '.

L'enveloppe générale du corps ne paraît rien offrir qui ressemble à des écailles.

Caractères génériques : Sept ouvertures branchiales de chaque côté ; la peau se relève au-dessus et au-dessous de la queue , en une arête ou plutôt en une crête longitudinale qui tient lieu de nageoires , mais où les rayons ne s'aperçoivent que comme des fibres à peine sensibles.

Les deux narines de la Lamproie sont rapprochées sur le sommet de la tête , et s'ouvrent par une petite ouverture commune.

XXXIX. La grande LAMPROIE , Lamproie marbrée , Lamproie marine, *Petromyzon marinus*, Linn., Gmel., *Sc. nat.* , xiii , p. 1513 , sp. 1.

Bloch , *Ichthyologie* , part. III , p. 31 , pl. LXXVII.
Bonnaterre , *Tableau Encycl.* , *ichthyol.* , tab. 1 , fig. 1.

' De λίθος , pierre , et λυγω , je suce ; traduction grecque de *petras lambere* , d'où *lambens petras* , parce que ce poisson adhère aux pierres , par sa bouche.

Lacépède, *Hist. nat. Poissons*, tom. 1, p. 3.

Rondelet, *de Piscib. marin.*, lib. xiv, cap. 111. De Lampetrâ.

Gesner, *De Aquatilib.*, p. 697. Lampetra ¹ major fluviatilis.

Aldrovandi, *de Piscib.*, p. 533. Lampetra major.

J. Hermann, *Observat. zoolog.*, p. 290.

Albert-le-Grand : Tertium (*Lampetræ* genus) est magnum ad spissitudinem brachii hominis, et ad longitudinem cubiti vel amplius, et non habet oculos. Gesner, *de Aquatilib.*, p. 702, lin. 30.

Gesner n'a pas remarqué qu'Albert-le-Grand confondait la Lamproie avec l'Anguille, qui effectivement n'a point d'évêns (*oculos*) latéraux.

Au surplus, Gesner, *de Aquatilib.*, p. 698, paraît confondre la Lamproie, la Lotte, le Mâl, l'Anguille. etc.

Nouv. Dict. d'hist. nat., édit. 2, tom. 25, p. 435. Petromyzon Lamproie.

Dict. des Sc. nat., tom. 39, p. 318. La grande Lamproie. Atlas, *Ichthyol.*, pl. 17.

Le dos d'un vert brunâtre où jaunâtre, marbré de brun ; corps anguilliforme, uni, couvert d'une mucosité gluante ; deux nageoires dorsales bien distinctes et d'une couleur orangée pâle ; corps long de deux à trois pieds, marbré de brun sur un fond jaunâtre ; la première dorsale bien distincte de la seconde ; deux grosses dents rapprochées au haut de l'anneau maxillaire ; les dents nombreuses, pyramidales, disposées en cercle dans la cavité de la bouche, sont des caractères suffisans pour distinguer ce poisson de ses congénères.

La Lamproie marine remonte les rivières au printemps, à l'époque du frai, aux mois de mars, avril et mai, suivant Bloch ; lorsqu'elle commence à s'engager dans l'embouchure des fleuves, son squelette est gélatineux ou à peine visible ; plus tard il s'épaissit ; c'est

¹ Lampetra mustela dicitur, nam ut gale, (γαλῆ, id est mustela), serpentes persequitur. Gesner, *de Aquatilibus*, p. 700, lin. 52. Gesner attribue à la Lamproie une habitude de l'Anguille et de la Lotte.

ce que le vulgaire appelle la *Corde*, et il se durcit à la fin de la saison. Aussi, ce poisson, qui atteint la taille de deux à cinq pieds, a la chair très-délicate, surtout lorsqu'il y a peu de temps qu'il a quitté la mer. C'est un manger très-estimé.

Tous les ans, le jour de la St. Thomas d'Acquin, un Duc de Bourgogne régalaît son confesseur avec une Lamproie ; et s'il n'était pas possible de se procurer un poisson de cette espèce, il lui faisait donner, en dédommagement, une certaine somme.

Cette anecdote étant relative à notre département, je rapporte la pièce originale qui la constate :

Etat des Officiers et Domestiques de JEAN, Duc de Bourgogne.

Confesseur :

Frère Jean MARCHANT, Evêque de Bethléem.

M. le Duc donna à M. de Bethléem, son confesseur, trois francs, le quatre mars, pour et en récompensation de la Lamproie saint Thomas d'Acquin (tombant le 7 mars), dont on ne peut finer (trouver) à Provins où il étoit, laquelle ledit confesseur a accoustumé d'avoir tous les ans. *Compte de Jean de Noident, commençant le 1^{er} janvier 1418, finissant le dernier juin 1419.*

Voyez *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*, par M. de la Barre. Paris, in-4°, 1729, tom. 2, p. 92.

Ces Mémoires ont été recueillis par Dom des Salles, Bénédictin, et mis au jour par de la Barre. L'exemplaire de la Bibliothèque du Roi l'attribue à N. de Bois-Morel, religieux de St.-Benigne de Dijon, qui se fit protestant. Voy. Barbier, *Dict. des Ouvrages anonymes*, 2^e édit., 1823, tom. 2, p. 393, n° 11713.

Les détails contenus dans la pièce que je viens de citer, sont bien plus exacts que ceux consignés dans le *Dict. des Sc. nat.*, tom. 39, p. 322, et reproduits de la manière suivante :

« Le confesseur de Philippe-le-Hardi était un dominicain, qui, d'après deux bulles d'Urbain V, pouvait se dispenser du jeûne et de l'abstinence de la chair. On donnait à ce confesseur une Lamproie, le jour de la St. Thomas d'Acquin, ou 45 sols s'il ne s'en trouvait pas. » Il avait bouche à la Cour et 100 livres de pension, assignées sur la terre d'Arconcey. *France littér.*, 1836, tom. 24, p. 128.

Les Ducs de Bourgogne, Philippe-le-Hardi et ensuite Jean-sans-Peur, envoyaient chaque année, le 17 janvier, une offrande aux Antonins (religieux de saint Antoine) de Norges près Dijon, *Almanach de la province*, 1777, p. 215, et cette offrande consistait en autant de porcs gras qu'il y avait de princes et de princesses dans leur maison. Philippe-le-Hardi en donna neuf en 1396. *France littéraire*, 1836, tom. 24, pp. 128, 129.

M. Pataille, à l'occasion de la Lamproie, me transmet les renseignemens suivans, qu'il tenait d'un excellent pêcheur d'Heuilley : « La Lamproie, en quittant la mer
 « pour se rendre dans nos rivières, n'est point arrêtée
 « par les écluses ; lorsqu'elle se trouve barrée par une
 « portière, d'après la conformation de sa bouche et de
 « ses dents, elle s'attache fortement à la portière, fait
 « un mouvement de la queue qui la jette et la lance
 « plus haut, où elle s'attache de nouveau, et ainsi de
 « suite, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à franchir la
 « barrière qui l'arrêtait. Quelquefois même elle s'at-
 « tache ainsi après les bateaux, où elle est si fortement

« fixée, qu'on ne peut l'en arracher. » *Lettre du 22 août 1836.*

La Lamproie peut perdre de très-grandes portions de son corps, sans être pour cela privée de la vie.

La Lamproie se nourrit de substances animales mortes ou vivantes ; faisant sa proie de petits poissons, elle devient elle-même celle des Brochets et d'autres poissons voraces, ainsi que des Loutres, aux poursuites desquels elle échappe par la fuite ou par une retraite dans quelque réduit obscur et étroit. Elle atteint une grosseur considérable ; celle décrite par Bloch avait trois pieds de long et pesait trois livres ; quelquefois elle pèse de quatre à six livres, et est grosse comme le bras.

Peut-être est-ce à cause du bon goût de ce poisson, que la ville de Gloucester est dans l'usage de faire tous les ans présent au roi d'Angleterre, d'un pâté de Lamproie, aux fêtes de Noël ; *Bloch, part. III, p. 32* ; et comme elles sont très-rares dans cette saison, on donne quelquefois jusqu'à une guinée pour une seule Lamproie.

L'ovaire de ce poisson consiste en petits disques, ou plaques très-minces, attachées en arrière le long de l'épine du dos, à un vaisseau comme un lacet ; les œufs sont de couleur d'orange et de la grosseur de grains de pavot.

Thom. Bartholin donne, dans la centurie V, une note de Rhodius sur la couleur tantôt rouge, tantôt verte du foie de la Lamproie. Cuvier, *Histoire natur. des Poissons, tom. I, p. 68.*

Les dents de la Lamproie sont des cornets minces moulés sur des germes assez charnus ; il y en a sur les lèvres, sur les mâchoires et sur la langue, de formes et de directions différentes, sur lesquelles Cuvier pro-

mettait, *Hist. nat. des Poissons*, tom. 1, p. 496, de revenir. La mort de ce savant nous privera de tous les détails qu'on attendait de lui.

On trouve dans la Lamproie le *Monostoma tenuicollis*, Dict. Sc. nat., tom. 57, p. 582.

XL. LA SATOILLE. *Petromyzon branchialis*. Linn., Gmel., S. N., éd. XIII, tom. 1, p. 1515, sp. 3.

Bloch, *Ichth.*, part. III, p. 37, pl. LXVIII, fig. 2. Le Lamprillon.

Bonnaterre, *Tabl. Encyclop., Ichthyologie*, pl. 1, fig. 3 (1).

Lacépède, *Hist. nat. des Poiss.*, tom. 1, p. 34.

J. Hermann, *Observ. zoolog.*, p. 291.

N. D. d'*Hist. n.*, éd. 2, t. 25, p. 436. Pétromyzon Lamproyon.

Rondelet, de *Piscibus fluviatil. liber*, cap. xxiv, p. 202.

Meyer, *Représent.*, tom. 2, pl. 97. Die Neunauge.

Ce poisson, qui se tient dans la vase des ruisseaux, a beaucoup des habitudes des vers auxquels il ressemble tant par sa forme; il est connu depuis long-temps sous les noms de *Chatouille*, *Chatoille*, *Chatillon*, *Civelle*, *Lamprillon*, *Lamproyon*, etc.

Albert-le-Grand le signale par ces mots : unum parvum generis Danubio quasi calami quantitatem et palmi longitudine non excedens. Gesner, p. 702, lin. 28.

Gesner, de *Aquatil.*, p. 706, dit que le nom de *Chatoille* a été donné à ce poisson, parce que renfermé dans la main, il y produit, par ses mouvemens, une sorte de chatouillement particulier.

Gesner s'est trompé dans cette explication : les noms de *Satoille*, *Satouille*, *Chatoille*, *Chatillon*, dérivent tous par corruption de celui *Sept œil*, *Sept-em oc u li*, donné originairement à ce poisson, à cause de ses sept ouvertures branchiales de chaque côté.

Les Allemands le désignaient sous le nom de *Neu-*

neugen, *Neunaugen* ¹ *enncophthalmus*, à cause, dit Geener, des sept ouvertures branchiales et des deux yeux, de *Aquatil.*, p. 740, lin. 60, p. 1281, 1282. Il valait mieux dire, à cause de sept ouvertures branchiales, de celle de l'œil, et de celle de la narine, aboutissant à un soupirail commun ².

¹ Flemming, dans son *Traité sur la pêche*, a fait représenter, pl. L, ce poisson, avec neuf ouvertures de chaque côté.

Si, comme on le dit dans le *Dict. des Sc. nat.*, tom. 34, p. 495, le mot *Neunauge* est un des noms allemands du *Miagara fossile*, *Cobitis fossilis*, Linn., c'est par suite d'une erreur dépendant de la confusion faite par les anciens ichthyologistes, qui ont rangé, sous le titre *Mustela*, tous les poissons anguilliformes, c'est-à-dire, à corps allongé et cylindroïde, ou cylindrique.

A l'article *Lote* nous avons déjà signalé l'abus du même nom donné à différens poissons.

² Bloch, et Bonnaterre son copiste, pour faire ressortir l'évent de l'Ammocète Lamproyon, ont représenté un jet d'eau sortant de cette partie, ainsi que l'avait déjà fait Rondelet.

En parlant du *Petromyzon Pricka*, Bosc, *Nouv. Dict. d'hist. nat.*, édit. 2, tom. 25, p. 436, dit : « Duméril en a fait un genre, sous le nom d'Ammocète. »

Cet article prouve la négligence avec laquelle Bosc travaillait, même sur les objets les plus communs. Dans le cas présent il a confondu la *Pricka*, ou Lamproie de rivière, que M. Duméril laisse dans le genre *Petromyzon*, avec le Lamprillon, dont il a fait effectivement le genre *Ammocète*.

¹ Le rédacteur de l'article *Lamproie*, *Dict. pittor. d'hist. nat.*, 1836, tom. 4, p. 340, regarde, mais à tort, la petite Lamproie, *Petromyzon planeri*, comme étant la *Satoille*.

On conçoit facilement le sens de *Lamproyon*, *Lamprillon*, diminutif du mot *Lamproie*.

Le nom de *Civelle* vient de *Civade*, avoine, parce que les Ammocètes se mangent en masse, comme les chevaux mangent l'avoine. Cette explication est donnée par Sachs *Gammarol.* P. 97, à l'occasion de la *Civade* (*crangon vulgaire*); e garumna, dit-il, copiose extrahunt et pusillatim devorant, sicut avenam veterinæ.

Ce petit poisson long de six à huit pouces, gros comme un fort tuyau de plume, a été accusé à tort de sucer les branchies des poissons ¹.

Le corps est cylindrique, annelé, pointu aux deux extrémités; la bouche est dépourvue de dents; et par en bas, le bord en est coupé des deux côtés.

Gesner en a parlé sous les titres : *Minimæ lampredæ icon*, p. 706; *Mustela sive Lampetra minor Bellonii*, p. 696; *Muræncæ genus valde parvum in Danubio quasi calami quantitatem et palmi longitudine non excedens*, p. 702; *Lumbricus aquaticus*, die Neüneugen, p. 703.

Aldrovandi, *de Piscib.*, p. 581, *de Lampetra fluviatili*.

Duhamel, *Traité général des pêches*, tom. 1, sect. 1, p. 30, se contente de dire : « la Chatouille est une espèce de petite Lamproye, grosse seulement comme un tuyau de plume à écrire et qui se trouve dans la vase; c'est un excellent appât. »

Ce poisson est fort bon à manger en friture; mais il est repoussé par beaucoup de personnes, à cause de sa ressemblance avec un Lombric.

¹ On l'a accusé de sucer les branchies des poissons; peut-être parce qu'on le confondait avec le *Petromyzon planeri*. Cuvier, *Règn. anim.*, édit. 2, tom 2, p. 406.

Rondelet désigne ce poisson sous le nom de *Lamproyon*, de *Chatillon*, *Lamprillon*, et le caractérise par la phrase suivante : *Alia* (*Lampetræ*), *vermibus terrestribus, crassioribus assimilantur*. *Lampetra parva*, et *fluviatilis*.

Dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*, tom. 2, supplément, p. 15, n° 2, la *Satoille* est décrite sous le nom d'*Ammocæte lamproyon*; elle diffère des *Pétromyzons*, parce que sa bouche est dépourvue de dents.

Le nom d'*Ammocæte* vient du grec ἀμμος (sable), et κλίστρον (lit), parce que l'animal vit ordinairement dans le sable, où il se tient habituellement.

Mon confrère M. le docteur Bourrée, médecin à Châtillon, dit ce poisson très commun dans toutes les rivières du Châtillonnais, où l'on s'en sert pour faire des appâts pour pêcher l'Anguille.

Un autre confrère, M. le D. Andriot, médecin à Fontaine-Française, auquel j'avais écrit pour obtenir le nom des poissons de la Vingeanne, me dit dans sa réponse très obligeante : « Dans mon jeune âge j'y (dans « la Venelle) ai souvent pris, surtout dans les fossés qui « avoisinent la rivière, une espèce de petite Anguille « jaune qu'on appelle *Satouille* dans le pays. »

Ces détails suffisent pour faire reconnaître l'*Ammocæte lamproyon*, désigné sous le nom de *Branchiale* dans l'*Encycl. méthod.*, *Hist. nat.*, tom. 3, *Poissons*.

Toutes les parties qui devraient constituer le squelette de la *Satoille*, sont tellement molles et membraneuses ¹,

¹ Les *Ammocètes* n'ont plus de squelette; tout leur appareil musculaire n'a que des appuis tendineux ou membraneux. Cuvier, *Hist. nat. des Poissons*, tom. 1, p. 568.

D'autres poissons présentent une structure aussi singu-

qu'on pourrait considérer ce poisson comme n'ayant point d'os du tout.

L'ouverture de la bouche, mince et accompagnée de deux lobes, est garnie d'une rangée de petits barbillons branchus; sa lèvre charnue n'est que demi-circulaire, et ne couvre que le dessus de la bouche; aussi l'Ammocète, dont la forme générale et les trous extérieurs des branchies sont les mêmes que dans les Lamproies, ne peut-il se fixer comme les Lamproies proprement dites, et lorsqu'on l'accusait de sucer les branchies des poissons, cette assertion venait de ce qu'on la confondait avec le *Petromyzon Planeri*.

Nageoires à peine visibles. Les dorsales sont unies entre elles et à la caudale, en forme de replis bas et sinueux.

lière; outre le *Myxine glutinosa*, Linn., *Gastrobranchus cæcus*, Bloch, les Trachyptères et les Gymnètres en offrent une analogue.

« Leur squelette, quoique fibreux, est, dans toutes ses parties, tendre comme celui du Cycloptère; les os de la tête ont à peine plus de consistance que du carton mouillé; les vertèbres tiennent si peu ensemble, que le corps se brise de lui-même par les efforts du poisson vivant, comme celui de l'Orvet ou de l'Ophisure, ou comme la queue du lézard. Ses longs rayons, dans le premier âge surtout, se rompent comme des fils de verre; la chair est si molle, qu'elle se décompose en quelques heures, et que même dans l'esprit de vin le corps se conserve difficilement entier. » Cuvier, *Hist. nat. des Poissons*, tom. x, p. 325.

CHIRURGIE.

RAPPORT

FAIT AU NOM D'UNE COMMISSION COMPOSÉE DE MM. SALGUES,
SENÉ ET PINGEON,

SUR UN BRAYER PERFECTIONNÉ,

PRÉSENTÉ PAR M. BORSARY, CHIRURGIEN-DENTISTE-HERNIAIRE
DU COLLÈGE ROYAL ET DES PRISONS DE DIJON.

On a fait de nombreuses tentatives pour perfectionner le brayer, et le rendre plus propre à remplir les indications offertes par les hernies; mais toutes les modifications tentées par la science ou signalées avec grand bruit par le charlatanisme, n'ont pas jusqu'à ce jour rempli le but qui les a fait proposer; le praticien est toujours obligé de revenir au brayer ordinaire, et ces déceptions continuelles lui font accueillir avec défaveur toutes les corrections proposées comme un perfectionnement.

Telles sont les préventions sous l'influence desquelles nous nous sommes livrés à l'examen des principes et des observations qui ont conduit M. Borsary, chirurgien-dentiste-herniaire du Collège royal et des Prisons de Dijon, à modifier un instrument généralement regardé comme approchant de la perfection; et nous n'étions pas sans quelques craintes relativement à la valeur de ces modifications; mais, nous devons le dire à la louange de M. Borsary, notre examen lui a été plus favorable que nous n'osions l'espérer.

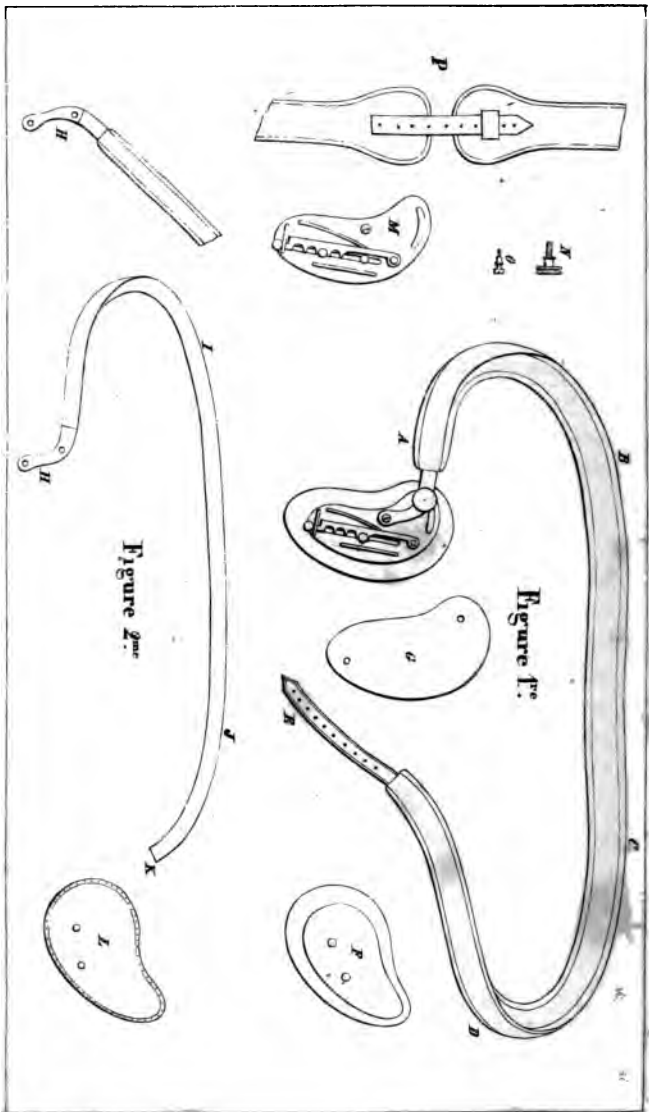
En effet, aucun bandage n'a offert jusqu'ici les mêmes avantages, savoir la mobilité de la pelotte dans tous les sens, et la solidité du porte-pelotte. Ici, l'écus-

son est mobile ou immobile à la volonté du malade ; il se meut de droite à gauche et de gauche à droite , selon le besoin , à l'aide d'une vis de pression goudronnée ; une ouverture longitudinale pratiquée à la plaque du portepelotte , donne passage à deux boutons fixés sur la plaque de la pelotte qui peut s'élever ou descendre à volonté , et qui est maintenue au point convenable par une crémaillère dentelée , ce qui permet au malade de changer facilement et à volonté la pelotte , et de la diriger dans le sens le plus désirable.

Ce mécanisme si simple mérite d'autant plus les éloges , qu'il permet à la pelotte du brayer , d'agir plus directement sur l'ouverture herniaire , d'en circonscrire plus rigoureusement les dimensions , et de multiplier son application à tous les cas , sans rien ôter à la solidité du bandage ; ces perfectionnements paraîtront encore avoir plus de valeur si nous ajoutons que le prix de ce brayer ne dépassera pas celui de l'ancien , et que dès lors il restera à la portée de toutes les fortunes.

M. Borsary a donc fait une chose utile à la Chirurgie herniaire , et l'expérience viendra sans doute confirmer ces prévisions. On sait d'ailleurs que le brayer ordinaire n'a pas toujours le pouvoir de maintenir les hernies , celles des vieillards surtout , et que cela tient à ce qu'il ne peut pas dans tous les cas s'adapter convenablement à des parties qui offrent d'infinies variétés de conformation. Sans doute on peut le plus souvent , par une torsion plus ou moins prononcée du ressort , satisfaire à toutes les exigences de ces dispositions organiques ; mais quelquefois aussi c'est vainement qu'on tourmente l'instrument pour lui faire atteindre complètement le but ; il reste insuffisant , et la hernie continue à s'échapper au dehors.





En multipliant davantage son action et en la particulierisant mieux, le brayer de M. Borsary doit plus efficacement satisfaire à ces exigences, si même il n'en triomphe pas dans la plupart des cas ; aussi n'avons-nous pas hésité à le regarder comme étant plus propre que l'ancien, à remplir toutes les indications réclamées pour la complète contention des hernies, et à rendre tous les services que l'on est en droit d'attendre d'un bandage herniaire, surtout si, comme nous l'avons indiqué à l'auteur, il s'attache à donner à son instrument toute la solidité dont il nous a paru susceptible.

Tels sont les motifs sur lesquels repose l'approbation que nous vous proposons de donner aux perfectionnements introduits dans le brayer par M. Borsary, et l'insertion, dans vos Mémoires, de la description suivante de son bandage, accompagnée de la figure destinée à en rendre l'intelligence plus facile.

DESCRIPTION DU BANDAGE DE M. BORSARY.

Sous le ressort H I J K, on voit une plaque en cuivre fixée par deux vis, dont l'une sert à maintenir la plaque, et l'autre l'écusson qui porte la pelotte et qui joue librement dans la fourchette formée par le bout du ressort et la plaque de cuivre. Le porte-pelotte a une entaille semicirculaire, qui lui permet un mouvement d'aller et venir selon le besoin, et qu'on arrête au point désiré par une vis de pression à tête goudronnée N. Une ouverture longitudinale pratiquée à l'écusson qui porte la pelotte, est destinée à donner passage à deux boutons accolés, fixés sur la plaque de la pelotte, qui peut, par ce moyen, monter et descendre à volonté. Elle est maintenue au point convenable par une crémaillère dentelée, fixée elle-même dans le haut par une vis O, et appuyée par un ressort qui la presse. Au moyen de ce mécanisme, on voit que l'on peut changer facilement

et à volonté les pelottes et les diriger selon le besoin. L'ouverture longitudinale est pratiquée de manière à introduire les pelottes de bas en haut, au moyen d'un pont en cuivre, rivé de chaque côté de l'ouverture, pour empêcher l'écartement de la plaque en écusson du porte-pelotte M, et en assurer la solidité. Un autre pont, placé à côté de l'entaille longitudinale, sert à donner passage à la courroie du bandage qui se fixe au crochet qui lui est opposé. La longueur du fer à bandage ordinaire doit être relative à la circonférence du bassin, qui varie depuis 8, 9, 10, 12 ou 15 pouces pour les enfans, et de 15 à 22 pouces pour les adultes.

Le mécanisme de ce bandage est le même pour les hernies doubles, inguinales ou crurales; seulement il doit être à deux branches et à deux ressorts.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

FIGURE 1^{re}.

A, B, C, D, E, Bandage enveloppé de ses garnitures et monté de sa pelotte garnie.

F, Pelotte de rechange de ce Bandage.

G, Couverture en maroquin qui recouvre l'écusson et qui tient à la vis goudronnée et boutonnée à la partie inférieure de la crémaillère.

FIGURE 2^e.

H, I, J, K, Ressort à nu.

L, Plaque en acier non garnie.

M, Écusson détaillé armé de sa crémaillère.

N, Vis goudronnée de l'entaille semi-circulaire.

O, Petite vis servant à fixer le ressort après son écusson.

P, Extrémités du ressort. Bandage à deux branches réunies par une courroie postérieurement, formant de petites pelottes avec leurs garnitures.



TABLE

DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS
ET BELLES-LETTRES DE DIJON.



PARTIE DES SCIENCES.

HISTOIRE NATURELLE DES POISSONS DE LA COTE-D'OR.

- Abdominaux (poissons), p. 39, 88.
Able, p. 15, 24, 131, 204, 208, 209, 211, 212, 221.
Able bordé, p. 210, 215, 218.
Able rayé, p. 210, 213, 215.
Ables, p. 57, 146, 161, 166, 213, 270.
Ablet, p. 208.
Ablette, p. 93, 204, 208, 210.
Abramis, p. 138.
Abramis blicca, p. 142.
Academia degl'Umidi, p. 25.
Acanthoptérygiens (poissons), p. 56, 62.
Acanthure, p. 119.
— bleu, p. 120.
Acérine vulgaire, p. 68, 74-77.
Achon, p. 155.
Acipenser sturio, p. 298.
Acœ, p. 282.
Aculeati alterum genus, p. 87.
Agon, p. 278.
Agone, p. 277.
Agonen, p. 282.
Agrocles, p. 33.
Alachia, p. 279.
Alausa, p. 269.
Albicula, p. 199.
Albula minima, p. 282.
— minor, p. 210.
Alburnus, p. 208, 210.
Alet mugen, p. 153.
Aleuse, p. 161.
Alonge, p. 189.
Alose, p. 53, 58, 268.
Ame-noire, p. 189.
Ammocète, p. 233.
Ammocète Lamproyon, p. 11, 14, 62, p. 306-310.
Amphacanthé, p. 42, 206.
Amphibia nantes, p. 54.
Andromis, p. 228.
Angana, p. 199.
Anguille, p. 17, 50, 58, 285, 286, 290, 302.
Anguilles borgnes, p. 292.
Anguille retirée d'au puits, p. 296.
Anguis fragilis, p. 90.
Anodon scaber, p. 125.
Anodonte, p. 23.
Aplysia protea, p. 34.
Apodes (poissons), p. 39, 58, 290.
Apron, p. 56, 69, 80, 82.
Apus cancriformis, p. 32.
Aquo, p. 282.
Araignée ichthyophage, p. 107.
— pêcheuse, p. 107.
Argentina sphyraena, p. 213.
Aristosius, p. 269.
Aristosus, p. 269.
Artière, p. 84.
Ascaride de la Perche, p. 67.
Ascaris acus, p. 241.
— *anatis*, p. 295.
— *anguillæ*, p. 293, 294.
— *farionis*, p. 263, 276.
— *globicola*, p. 86.
— *gobionis*, p. 130.
— *lacustris*, p. 86, 241.
— *marina*, p. 255.
— *percæ*, p. 67.
— *truttæ*, p. 263, 276.
Asper pisciculus, p. 69.
Aspredo Johannæ, p. 75.
Aspro vulgaris, p. 69.
Astacus fluviatilis, p. 29.
— *parvus*, p. 32.
Athérine, p. 138.
Attilus, p. 298.
Aubet, p. 208.
Auchon, p. 155.
Auçon, p. 155.
Auricula Dombei, p. 32.
Avaloirs, p. 254.
Aveugles (poissons), p. 239, 289.
Azellottes, p. 34.
Azerottes, p. 34.
Balister, p. 55.
Ballerus, p. 14, 141, 141, 168, 207.

- Bambèle, p. 221.
 Bambèle (petite), p. 124.
 Baue, p. 80.
Barbatula, p. 225.
 Barbeau, p. 16, 17, 57, 92, 125, 151, 232.
 Barbeau (tête de), p. 126.
 Barbot (petit), p. 226.
Barbota, p. 284, 285.
 Barbote, p. 11, 125, 284, 285.
 Barbote (frauche), p. 232.
 Barbote grasse, p. 231.
 Barhou, p. 225.
Barbus, p. 126.
 Baril-de-vin, p. 35.
 Basilic, p. 61.
 Baromètre vivant, p. 225.
 Binocle de l'Épinoche, p. 87.
 — du Gastérosté, p. 86.
 Blanc, p. 183, 186, 205.
 Blauchaille, p. 146, 211.
 Blanches, p. 210.
 Blanchet, p. 211.
Blennius raninus, p. 73.
 Blick, p. 144.
 Blicke, p. 164.
 Blickein, p. 121.
 Bopyre, p. 253.
 Borbocha, p. 286.
 Borboche, p. 286.
 Borbotha, p. 286.
 Borde, p. 211.
 Bordelière, p. 14, 90, 93, 124, 138, 141, 145, 146.
 Borgnes, p. 239, 292.
 Boroche, p. 215.
 Bot, p. 79.
Botatrisia, p. 81.
 — *fluviatilis*, p. 286.
Botetrisia, p. 78, 79.
 Botriocéphale du phoxin, p. 222.
 — solide, p. 86, 87, 276.
Botriocephalus claviceps, p. 294.
 — *proboscideus*, p. 255.
 — *rectangulus*, p. 128.
 — *rugosus*, p. 290.
 Botte, p. 286.
 Bouches-en-flûte, p. 55.
 Boucles de la Raie, p. 60.
 Bouille, p. 161.
 Boullause, p. 285.
 Bourbette, p. 17.
 Bourong gema, p. 118.
 Bouvier, p. 123.
 Bouvière, p. 93, 120, 122, 124, 144, 219, 221.
 Branchies, p. 37.
 Branchiobdèle, p. 32.
 Branchiostéges (poissons), p. 53.
 Brème, p. 57, 93, 131, 137, 169.
 — gardonnée, p. 144.
 — (petite), p. 122, 142.
Brena, p. 139.
 Brochet, p. 16, 41, 42, 53, 57, 105, 234.
 — aveugle, p. 239.
 — contrefait, p. 239.
Bubulca Bellonii, p. 120, 122.
Bufo fuscus, p. 22, 130.
 Cabot, p. 202.
 — testu, p. 78.
Caligus Mulleri, p. 253.
 Calipso dangereuse, p. 32.
 Canard, p. 107.
 Canards de Valvasor, p. 239.
Cancer astacus, p. 29.
 — *fluviatilis*, p. 29.
 — *niger*, p. 29.
Cantharis aquatica, p. 34.
 Cap beyré, p. 8.
 Capelan, p. 196.
Capitatus, p. 79-81.
Capito Ausonii, p. 191, 195.
 — *fluviatilis*, p. 149, 153, 203.
 Carague, p. 35.
Caranx, p. 35.
 Carassin, p. 116.
 Carreau, p. 116.
 Carpe, p. 16, 17, 21, 28, 41, 56, 57, 89, 93, 165, 206.
 Carpe à cuir, p. 108.
 — beurnote, p. 161.
 — dauphin, p. 108.
 — épineuse, p. 156, 161.
 — à miroir, p. 108.
 — monstrueuse, p. 102.
 — rouge, p. 113.
 — tanche, p. 161.
 Carpeau, p. 10, 103.
 Carpion, p. 264.
 Carpione, p. 258.
 Carrelet, p. 41, 161.
 Cartilagineux (Poissons), p. 55, 297.
Caryophyllæus mutabilis, p. 134, 140.
 — *piscium*, p. 104, 127, 134, 140.
 Castor, p. 28.
 Cazets, p. 34.
 Célerin, p. 277.
Centriscus, p. 55.
 Centropome sandat, p. 76, 77.

- Cephalus*, p. 157, 188, 201.
 — *fluviatilis*, p. 152, 190, 192, 202, 222.
Cepiæ, p. 281.
 Chabisseau, p. 158.
 Chaboisseau, p. 153, 159.
 Chabot, p. 17, 26, 50, 51, 71, 78, 81, 126, 202, 227.
 Chabuisseau, p. 122, 153, 158, 159.
Chaetodon arthriticus, p. 53.
Chaetodon macrotepidotus, p. 40.
 Chagrin, p. 76.
 Chairin, p. 173.
 Chalot, p. 79.
Chalcis, p. 282.
 Charassin, p. 117.
 Charin, p. 173.
 Charrée, p. 34.
 Chasso, p. 78.
 Chassot, p. 78, 82, 227.
 Chat, p. 106.
 Chatillon, p. 233.
 Chatillon, p. 233, 306.
 Chatoile, p. 233.
 Chatoille, p. 306.
 Chatouille, p. 161, 233, 306.
 Chavigneau, p. 160.
 Cherin, p. 173, 178, 215.
 Chevalot, p. 160, 161.
 Chevanne, p. 8, 81, 146, 149, 151, 152, 158, 160, 161, 165, 192.
 Chevanneau, p. 149.
 Chevène, p. 166.
 Chevenne du lac Léman, p. 10, 161.
 Cheveane, p. 190, 192.
 Cheviniau, p. 17.
 Chien marin, p. 76.
 Chieven, p. 153.
 Chondroptérygiens (Poissons), p. 55, 58, 297.
 Chouan, p. 153.
 Ghonette des poissons, p. 73.
 Chub, p. 153.
Cicada fluviatilis, p. 33.
 Cimotheos, p. 67.
 Cingle, p. 69.
 Civade, p. 308.
 Civelle, p. 306, 308.
 Claria, p. 285.
 Clou de cheval, p. 79.
 Cloporte, p. 67.
Clupea, p. 58, 269, 271, 272.
Clupea alosa, p. 268.
 — *fallax*, p. 278.
 — *ficta*, p. 268.
 — *finia*, p. 278.
Clupea harengus, p. 62.
 — *Sardinella*, p. 10, 211, 277, 280.
 — *sardinia*, p. 10, 283.
 — *sprattus*, p. 277.
 — *trissa*, p. 35.
 — *villosa*, p. 196.
 Clupée, p. 131.
 Clupes, p. 268.
Cobitis aculeata, p. 230.
 — *barbatula*, p. 11, 13, 16, 225, 287.
 — *fluviatilis*, p. 225, 227.
 — *fossilis*, p. 226, 295, 307.
 — *tænia*, p. 11, 12, 227, 230-232, 287.
Cochleas fluviatiles, p. 33.
Coluber natrix, p. 90.
 — *scaber*, p. 91, 125.
Concha longa, p. 34.
 Congre, p. 292.
 Coracin, p. 71.
 Corb, p. 71.
 Cordounier, p. 85.
 Corégone thymale, p. 265.
Corregonus fera, p. 51, 162, 239.
 — *hyemalis*, p. 52.
 — *thymalus*, p. 264.
 Corydale, p. 11.
 Cotte, p. 56.
 Cottus, p. 78.
Cottus anostomus, p. 83.
 — *gobio*, p. 17, 78, 206.
 Couleuvre, p. 90.
 Coulirou, p. 35.
 Crangon vulgaire, p. 308.
 Crapaud, p. 91, 105.
 Crocodile de nos rivières, p. 237.
 Croix angélique de St. Thomas, p. 247.
 — obtenue d'un seul coup de ciseaux, p. 249.
Cuculan de la Perche, p. 68.
Cuculanus elegans, p. 68.
 — *lacustris*, p. 77, 255, 294.
Cyclopterus, p. 55, 310.
Cyclostoma impurum, p. 33.
 Cyprin, p. 89.
 Cyprin bouche-en-croissant, p. 8, 152, 188, 193-196.
 — de la Chine, p. 116.
 — doré, p. 113, 296.
 — fauve, p. 183.
 — large, p. 142.
 — mugile, p. 196.
 — roux, p. 185.

- Cyprinus spéculaire*, p. 103.
 — *tanchor*, p. 135.
Cyprinoïdes, p. 57, 89.
Cyprinus agone, p. 211, 278, 279.
 — *alburnus*, p. 10, 93, 208.
 — *amarus*, p. 93, 120, 123, 219.
 — *aphya*, p. 210.
 — *auratus*, p. 93, 112.
 — *barbus*, p. 16, 17, 92, 125.
 — *benacensis*, p. 129, 281.
 — *bipunctatus*, p. 17, 92, 171, 213, 214, 216, 218.
 — *blicca*, p. 12, 141.
 — *brama*, p. 93, 137.
 — *carpio*, p. 16, 17, 93.
 — — *alepidotus*, p. 108.
 — — *macrolepidotus*, p. 108.
 — *cephalus*, p. 10, 160.
 — *clavatus*, p. 156, 180.
 — *dobula*, p. 8, 10, 17, 92, 149, 155, 161, 190, 203, 222.
 — *erythrophthalmus*, p. 9, 12, 14, 16, 92, 130, 144, 171, 173, 181, 188, 200, 207.
 — *fulvus*, p. 14, 92, 183.
 — *fuscus*, p. 9, 93, 142, 146, 147.
 — *gobio*, p. 16, 92, 128, 220.
 — *grislagine*, p. 15, 152.
 — *idus*, p. 10, 12, 16, 156, 158, 161, 173, 191.
 — *jaculus*, p. 9, 13, 14, 92, 159, 171, 172, 193, 200, 204, 205, 207, 208, 210.
 — *jeses*, p. 12, 15, 191, 155-158, 160.
 — *latus*, p. 90, 93, 137, 141, 168, 169.
 — *leuciscus*, p. 158, 282.
 — *mekel*, p. 142.
 — *mucosus*, p. 131.
 — *mugilis*, p. 9, 92, 171, 172, 196, 200, 205.
 — *nasus*, p. 191-195, 212.
 — *oblongus*, p. 159.
 — *orthonotus*, p. 147.
 — *phoxinus*, p. 9, 13, 93, 220.
 — *piclo*, p. 156.
 — *plestia*, p. 144.
 — *rarus et monstrosus*, p. 102.
 — *rufus*, p. 9, 14, 92, 165, 169, 178, 185.
 — *rutilus*, p. 9, 14, 93, 147, 162, 164, 165, 168, 170, 176, 180, 182, 184, 185, 187, 207.
 — *tinca*, p. 17, 93.
 — — *auratus*, p. 135.
- Cyprinus toxostoma*, p. 8, 9, 93, 188, 193, 195, 205.
 — *uranoscopus*, p. 83.
 — *vimba*, p. 196.
 — *xanthopterus*, p. 93, 147, 164.
- Dable*, p. 17.
Dacolithus, p. 230.
Daiue, p. 71.
Dard, p. 198-200, 207.
Dardus, p. 207.
Darne, p. 256.
Dauphin, p. 71.
Dauphin vulgaire, p. 20.
Demi-charass, p. 74.
Dents, p. 90.
Denture des Cyprins, p. 90.
Dermoptères, p. 251.
Didus ineptus, p. 23.
Diodon spinosissimus, p. 23, 54, 55.
Dipterodon Apron, p. 69.
Discoboles, p. 55.
Distoma globiporum, p. 140.
 — *inflexum*, p. 161.
 — *laureatum*, p. 263.
 — *nodulosum*, p. 68, 77.
 — *tereticolle*, p. 241, 263.
 — *varica*, p. 235.
- Dobule*, p. 8, 10, 149, 151, 190, 191, 199.
Dodo, p. 23.
Dorade, p. 16.
Dorade de la Chine, p. 93, 112.
Dorée, p. 16.
Dorée d'étang, p. 135.
Dormille, p. 11, 224, 228.
Dorsch, p. 69.
Douve à long col, p. 242, 263.
Dremillon, p. 11.
Dresson, p. 163, 185.
Dreuçon, p. 186.
Dromilla, p. 225.
Dromille, p. 224, 225.
Dytique, p. 33.
Echarde, p. 85.
Echinorhynchus affinis, p. 167, 230.
 — *alosaë*, p. 275.
 — *anguillaë*, p. 294.
 — *barbi*, p. 127.
 — *bramaë*, p. 140.
 — *carpionis*, p. 230.
 — *cernuaë*, p. 77.
 — *cobitidis*, p. 230.
 — *lucii*, p. 241.

- Echinorhynchus quadrirostris*, p. 216, 217.
 255.
 — *rutili*, p. 167.
 — *salmonis*, p. 255.
 — *sturionis*, p. 300.
 — *sublobatus*, p. 255.
 — *truttæ*, p. 263.
 Echinorhynque de la Loche, p. 230.
 — de la Perche, p. 68.
 Ecrevisse, p. 21, 28, 29, 91.
 Ecrivain, p. 192, 195.
 Eelpout, p. 287.
Eneophthalmus, p. 307.
Epelanus Sequanae, p. 139.
 Eperlan, p. 215.
 — bâtard, p. 138, 141, 144.
 — d'eau douce, p. 210.
 — de Seine, p. 215.
 Epinarde, p. 85.
 Epinande, p. 85.
 Epinglôte, p. 85.
 Epinoche, p. 50, 56, 64, 83, 88.
 — (grande), p. 84.
 Epinochette, p. 87.
 Escan bona, p. 53.
 Escroilles, p. 33.
 Escoc, p. 57, 233.
Esoc lucius, p. 16, 17, 234.
 Esperlan, p. 17.
 — bâtard, p. 145.
 Essence d'Orient, p. 208, 213.
 Estoile, p. 228.
 Esturgeon, p. 41, 55, 59, 61, 286, 295, 298.
Fasciola anguillæ, p. 294.
 — *bramae*, p. 140.
 — *farionis*, p. 263.
 — *lucii*, p. 241, 263.
 — *luciopercæ*, p. 77.
 — *punctum*, p. 128.
 — *truttæ*, p. 263.
 — *varica*, p. 255.
 Fasciole bouteille, p. 68, 77.
 Feinte, p. 268.
 Fera, p. 51, 162, 239.
 Feurtou, p. 185.
Filaria ovata, p. 130.
 — *piscium*, p. 255.
Filocapsularia communis, p. 255.
 Foie de Lotte, p. 289.
 Foin des crustacés, p. 30.
 Fraise, p. 243.
 Fretin, p. 217.
 Fretas, p. 216.
 Fritan, p. 216.
 Friteau, p. 216, 217.
 Fritou, p. 172, 176, 216, 217.
 Fritou, p. 214, 216, 217.
 Frog-eater, p. 22.
 Fundule, p. 228.
Fundulus, p. 131, 219, 225.
 Furn, p. 177.
 Gadoides, p. 58.
Gadus callarias, p. 69.
 — *Lota*, p. 17, 283.
 — *Merlangus*, p. 24, 62.
 Galathée, p. 32.
 Gale, p. 302.
Gammarus pulex, p. 34.
 Garbotin, p. 153, 158, 159.
 Garbotteau, p. 153, 158, 159.
 Gardon, p. 9, 12, 16, 146, 156, 161, 165, 166, 168, 169, 174-176, 180.
 — carpé, p. 161, 177, 179.
 — rouge, p. 162.
Gasterosteus, p. 83.
 — *aculeatus*, p. 84.
 — *gymnurus*, p. 85.
 — *lævis*, p. 87.
 — *pungitius*, p. 87.
 — *trachurus*, p. 85.
Gastrobranchus cæcus, p. 310.
 Gau, p. 80, 81.
 Gaul, p. 227.
 Géroflée changeante, p. 104, 127, 134, 140, 161.
 Gibèle, p. 116, 146.
Giænia, p. 256.
 Gobie aphyé, p. 227.
 — Paganel, p. 227.
Gobio, p. 79, 83, 129.
Gobio fluviatilis capitatus, p. 78.
 Gobioïde Broussonnet, p. 225.
Gobioni, p. 281.
Gobius fluviatilis, p. 129.
 Goëffon, p. 129.
 Goiffon, p. 129.
 Gonion, p. 219.
Gordius lacustris, p. 241.
 Goujon, p. 16, 57, 71, 92, 128, 219, 220, 227, 289.
 Goujon de rivière, p. 128, 129.
 Gourgour, p. 88.
 Govian, p. 219.
 Grap, p. 232.
 Grasdos, p. 138.
 Graspois, p. 20.
 Gravenche, p. 52.
 Gremille, p. 56, 74-76, 161.
 Gremillette, p. 226.
 Grenadille, p. 248.

- Grenonille, p. 28, 91, 104.
 — pêcheuse, p. 81.
 Grenouiller, p. 73.
 Grillon, p. 157.
 Grundel, p. 225.
 Gudgion, p. 219.
 Gymnètres, p. 310.
 Haesel, p. 203.
 Halbkaras, p. 74.
 Halsä, p. 269.
 Hareng, p. 62.
 Hazelæ, p. 202.
 Hazeling, p. 142.
 Hemipodius pugnax, p. 118.
 Heseling, p. 12.
 Holocentre post, p. 75.
 Hydre de Hambourg, p. 256.
 Hydrophile, p. 33.
 Hypostoma caryophillinum, p. 86.
 Icau bona, p. 53.
 Ikaü bona, p. 53.
 Insecte qui s'attache au Saumon,
 p. 253.
 Interopercule, p. 37.
 Jacana, p. 23.
 Jacquard, p. 80.
 Jaculus, p. 199.
 Jesen, p. 269.
 Jugulaires (poissons), p. 39.
 Karpkarass, p. 74.
 Kin-yu, p. 113.
 Lacerta agilis, p. 90.
 — salamandra, p. 90.
 Lachia, p. 279.
 Ladres, p. 252.
 Lagonen, p. 282.
 Lampetra, p. 284, 302.
 — barbata, p. 226.
 Lampray, p. 10.
 Lamprillon, p. 306.
 Lamproie, p. 10, 55, 62, 231, 284,
 285, 288, 301.
 Lamproyon, p. 306.
 Lanceron, p. 17, 235.
 Lancon, p. 235.
 Landoise, p. 161.
 Langue de Carpe, p. 104.
 Latus, p. 71.
 Lascha, p. 279.
 Lauck, p. 207.
 Laugle, p. 13, 14, 204, 207.
 Lepisma saccharina, p. 211.
 Lerneä salmonæa, p. 255.
 Lerneæ, p. 104.
 Leuciscus, p. 170, 173, 185, 194,
 199, 206.
 Leuciscus jeses, p. 160.
 — phoxinus, p. 219-221.
 — secundus, p. 198.
 Lézard ordinaire, p. 90, 310.
 Lignote, p. 215.
 Ligula abdominalis, p. 131, 134,
 139, 224.
 — cingulum, p. 139.
 — simplicissima, p. 134.
 Ligule très-simple, p. 214, 224.
 Limaçon blanc (jeune), p. 150.
 Limande, p. 62.
 Limnée, p. 33.
 Liorhynchus denticulatus, p. 294.
 Loche, p. 16, 50, 57, 224, 227-
 229, 232, 287, 289.
 — d'étang, p. 226, 227.
 — de marais, p. 295.
 — franche, p. 11, 13, 225, 227.
 — perce, p. 230.
 — à piquans, p. 231.
 — de rivière, p. 121, 230, 232.
 Lochia pinguis, p. 225, 231.
 Lophius, p. 55.
 — piscatorius, p. 81.
 Lophobranches, p. 55, 58, 297.
 Loste, p. 228.
 Lotte, p. 50, 58, 228, 283, 285, 302.
 — commune ou de rivière, p. 283.
 — aveugle, p. 289.
 — de 12 décimètres, p. 289.
 Loup des rivières, p. 235, 237.
 Loure, p. 21, 28, 107.
 Louvotte, p. 161.
 Loxe, p. 228.
 Lucius, p. 234.
 Lugnôte, p. 215.
 Macaroni piatti, p. 134, 140.
 Macreuse, p. 21.
 Maigre, p. 71.
 Mâl, p. 23, 285, 289, 302.
 Malacoptérygiens (Poissons), p.
 56, 88.
 — subbrachiens, p. 283.
 Mange-Merde, p. 211.
 Marsouin, p. 20.
 Melia, p. 32.
 Merlan, p. 24, 62, 152.
 Mésentère, p. 243.
 Meunier, p. 8, 10, 17, 18, 24, 78,
 92, 146, 149, 152, 159, 160-162,
 192.
 Millecantons, p. 67.
 Mirandele, p. 10, 211, 283.
 Misgurne, p. 11, 121, 226, 285,
 295, 307.

- Misoltini**, p. 281.
Misoris, p. 79.
Monostoma caryophyllinus, p. 86.
 — *cochleariforme*, p. 128.
 — *foliaceum*, p. 300.
 — *tenuicollis*, p. 306.
Mopskarpfen, p. 102.
Mormyre, p. 54.
Môrette, p. 101.
Mord-Pierre, p. 230.
Mort-Pierre, p. 230.
Motaille de ruisseaux, p. 226.
Motelle, p. 284.
Moustache, p. 226.
Monstale, p. 285.
Moustoile, p. 226.
Moutaile, p. 285.
Moutelle, p. 232.
Moutelle, p. 227, 229, 284, 287, 289.
Moutoille, p. 228, 285.
Muge, p. 172, 201.
Mugil, p. 157, 170, 201.
 — *cephalus*, p. 202.
Mulet, p. 157, 201.
Mulet (Petit), p. 86.
Mulus gobio, p. 78.
Muræna anguilla, p. 17, 290.
Murène anguille, p. 290.
Musca fluviatilis, p. 33.
Musculi aquæ dulcis, p. 33.
Musnier, p. 79, 81.
Mustela, p. 284, 285, 287, 289, 302, 307.
 — *fluviatilis parva*, p. 231.
 — *minima*, p. 227.
Mye des peintres, p. 33.
Myxine glutinosa, p. 310.
Nageoires, p. 38.
Naucore, p. 33.
Naucoris cimicoides, p. 34.
Nase, p. 193-195.
Nasus, p. 191, 194.
Naze, p. 212.
Neunaige, p. 14.
Nerf de bœuf, p. 243.
Nestel, p. 203.
Neunaige, p. 285.
Neunaige, p. 306.
Neunaigen, p. 307.
Neüneugen, p. 284, 307.
Notonecta glauca, p. 33.
Nunengaal, p. 284.
Oberkottichen, p. 122.
Obo, p. 27.
Octostoma aloræ, p. 276.
Ocypoda fluviatilis, p. 29.
Oëufs de Truite, p. 261.
Oiseau blanc (L'), p. 113.
Omble chevalier, p. 50, 239.
Ombre, p. 53, 264.
 — d'Auvergne, p. 264.
 — chevalier, p. 10, 51.
Opercule, p. 37.
Ophiostome de l'Esturgeon, p. 300.
Ophisaur, p. 310.
Orphe, p. 28.
Orvet, p. 90, 310.
Oa des mystaches, p. 89.
 — labial, p. 89.
 — mitral, p. 110.
Oasenz (Poissons), p. 55.
Ostracion, p. 55.
Ovaire de Perche, p. 254.
 — de Saumon, p. 254.
 — de Truite, p. 253.
Ovelle, p. 210.
Pachyrinchus, p. 192.
Pargneaux, p. 103.
Parra brasiliensis, p. 23.
Passiflora incarnata, p. 249.
 — *laurifolia*, p. 248.
Passion (Instrumens de la), p. 243-246.
Pectorales pédiculées, p. 55.
Pegasus, p. 55.
Peisrei, p. 71.
Perca cernua, p. 75.
 — *fluviatilis*, p. 16, 63.
 — *lucioperca*, p. 76.
Percas, p. 66.
Perce, p. 230, 231.
Perche, p. 16, 17, 50, 56, 62.
 — gardonnée, p. 68, 75.
 — à Goujon, p. 75.
 — goujounière, p. 75.
 — (petite), p. 75.
Percidas, p. 66.
Percidia, p. 66.
Percoides, p. 56, 62.
Perdicas, p. 66.
Perdicia, p. 66.
Perdrix d'eau douce, p. 65.
Persèque, p. 63.
Peteuse, p. 120-123, 219.
Petite vérole des poissons, p. 52.
Petromyzon branchialis, p. 11, 14, 306.
 — *fluviatilis*, p. 10.
 — *marinus*, p. 301.
 — *planeri*, p. 308, 310.
 — *pricka*, p. 307.

- Peultet, p. 121.
Phoxini, p. 168.
Phoxinus, p. 124, 138, 167, 186,
 220, 221.
 — *squamosus*, p. 211, 214.
 Phrygane, p. 34.
Phryganum, p. 34.
 Picot, p. 83.
 Pierre de Carpe, p. 98.
 — de Perche, p. 69.
 Pigeon blanc (Le), p. 113.
 Pigo, p. 156, 161.
Pigus, p. 156, 180.
 Pimélode scheilan, p. 88.
Pisciculus varius, p. 218.
Piscis latus, p. 71.
 — *regius*, p. 71.
 Plagiostomes, p. 59.
 Plakat, p. 113.
Planorbis nautilus, p. 33.
 Platane, p. 141, 144, 145.
 Plатель, p. 174.
 Plateron, p. 144, 174.
 Platel, p. 215.
 Platte, p. 144.
 Platon, p. 144.
 Plectognathes (Poissons), p. 55,
 58, 297.
Plestia, p. 144, 145.
Pleuronectes, p. 62.
 Poisson admirable en la Saône,
 p. 272.
 — blanc, p. 18, 24.
 — d'argent, p. 211.
 — doré de la Chine, p. 113.
 — de mirable nature, p. 272.
 — roi, p. 71.
 — rouge, p. 113, 115.
 — royal, p. 71.
 — de tailleur, p. 193.
 — teinturier, p. 34.
 — vil, p. 203.
 Poissons blancs, p. 146, 166, 215.
 — cartilagineux, p. 55.
 — osseux, p. 55.
 — (Petits) de la fontaine de
 Vermanton, p. 222, 223.
 — — de l'étang de la Valduc,
 p. 222.
 Post, p. 75.
 Préopercule, p. 37.
 Pucelle, p. 268, 270.
 Punaise (Grande) à avirons, p. 33.
Pungitius, p. 84.
Pungitius, p. 84.
 Putacl, p. 287.
 Putois, p. 106.
 Queue de casse, p. 80.
 — de Truite, p. 126.
 Rabote, p. 9.
 Raie, p. 11, 60, 61.
 — bouclée, p. 41.
Raniceps blennoïdes, p. 73.
 Rat d'eau, p. 107.
 Rauffe, p. 174.
Raychaë, p. 61.
 Reine des Carpes, p. 108.
 Requin d'eau douce, p. 235.
 Rettel, p. 177.
Reversus squamosus, p. 23.
Rhytelminihus anguillaë, p. 294.
 Riemling, p. 122.
 Ripe, p. 84.
 Riz-de-veau, p. 243.
 Riserle, p. 204.
 Roce, p. 164.
 Roche, p. 164.
 Roi-poisson, p. 70.
 Roi des poissons, p. 71, 73.
 Rondion, p. 211.
 Roscie, p. 168, 177.
 Rose, p. 164, 170, 220, 221.
 Rosière, p. 123, 165, 168-170, 220,
 221.
 Rosse, p. 15, 146, 162, 164-167,
 169, 179, 180.
 Rotaugle, p. 144, 178, 179, 181.
 Rotaug, p. 177.
 Rothauge, p. 12.
 Rotele, p. 174.
 Rotengle, p. 92, 173-175, 200.
 Rotisson, p. 162.
 Rousse, p. 162, 163, 176, 184, 185,
 187.
 Rousset, p. 162.
 Roussette, p. 41, 71.
Rubellia, p. 12.
Rubellus fluviatilis, p. 163, 182.
Rutilus, p. 163, 182.
 Ryslerle, p. 13, 208.
 Ryssling, p. 13, 204, 208.
 Sago, p. 168.
 Saiffe, p. 188, 192, 193, 282.
 Salamandre, p. 90.
Salmo alpinus, p. 10.
 — *articus*, p. 196.
 — *carpio*, p. 264.
 — *carpione*, p. 10.
 — *cyprinoides*, p. 10.
 — *fario*, p. 9, 16, 257.
 — *groenlandicus*, p. 196.
 — *lemanus*, p. 258.

- Salmo punctatus*, p. 259.
 — *salar*, p. 251.
 — *thymallus*, p. 10.
 — *trutta*, p. 10, 257, 259.
 — *umbla*, p. 239.
Salmons. lodde, p. 196.
Salmones, p. 58-251.
 Same, p. 80-202.
Sandre, p. 77.
Sanguis noire, p. 150.
Sarachus, p. 282.
Sardine, p. 10, 211, 278, 283.
 — de rivière, p. 9.
Sars, p. 173.
Sarge, p. 177.
Sargon, p. 177.
Sargus, p. 168, 174.
Sarv, p. 173.
Sarve, p. 173.
Satoille, p. 306.
Satouille, p. 233, 307.
Satron, p. 9.
Saumon, p. 58, 251.
Saveij, p. 192.
Savetier, p. 85.
Savetta, p. 174.
Scaot, p. 79.
Scazon, p. 78.
Scherin, p. 173.
Schnotfisch, p. 201, 203.
Schwal, p. 177.
Schwartz krops, p. 29.
Sciæna, p. 71.
 — *umbra*, p. 264.
Scolex auriculatus, p. 128.
Scriba, p. 192.
Scrophulæ aquaticæ, p. 33.
Séchet, p. 78, 82.
Selaciens, p. 59, 300.
Séchet, p. 289.
Sepi-œil, p. 307.
Séchet, p. 285.
Seuffe, p. 188, 198, 205, 209.
Seuffle, p. 188, 197.
Seuffle grise, p. 189.
 — rousse, p. 162.
Seuffre, p. 188.
Shahr, p. 88.
Shalh, p. 88.
Shatouillie, p. 232, 233.
Siège, p. 9, 168, 171, 216, 279.
Siège, p. 170-172, 176, 216, 217.
Siluroïdes, p. 57.
Silurus clarias, p. 88.
 — *glanis*, p. 23, 286, 289.
 — *ichneumon*, p. 88.
Silurus schal, p. 88.
Simus, p. 192.
Sirène, p. 256.
Sittich-kharpsen, p. 74.
Sole, p. 62.
Solitaire (jeu de), p. 250.
Sophio, p. 9, 198.
Sorcier, p. 70, 72, 82.
Sparus erythrinus, p. 35.
Spiegelkarpf, p. 108.
Spinacia, p. 87.
Spirlin, p. 92, 210, 213-216.
Spirliug, p. 178.
Squale, p. 153, 288.
Squalus, p. 191.
 — *canicula*, p. 71.
 — *catulus*, p. 76.
 — *Squilla fluviatilis*, p. 32.
Steinbeisser, p. 12.
Steinbesser, p. 230.
Steinkressen, p. 81.
Stratiotes aloides, p. 292.
Strincius, p. 79.
Sturoniens, p. 59, 207.
Subbrachiens, p. 58.
Subopercule, p. 37.
Suceurs, p. 62, 300.
Sueta, p. 194.
Suiffe, p. 198, 207.
Swal, p. 168.
Syngnathus, p. 55.
Tænia anguillæ, p. 294.
 — *cornuta*, p. 231.
 — *filicollis*, p. 86.
 — *gasterostei*, p. 86.
 — *laticeps*, p. 104, 134, 140.
 — *nodulosa*, p. 68, 77, 241, 255, 294.
 — *percæ cernuæ*, p. 77.
 — *rectangulum*, p. 128.
 — *rugosa*, p. 290.
 — *salmonis*, p. 255.
 — *solida*, p. 86.
 — *torulosa*, p. 161.
 — *truttæ*, p. 263.
Tanche, p. 17, 57, 93, 108, 131.
 — dorée, p. 135.
Tanchor, p. 108, 135.
Temolo, p. 129.
Tenche, p. 132.
Termes radicum, p. 77.
Testard, p. 80, 153, 160, 202.
Teste d'Aze, p. 80.
Testu, p. 80.
Tête d'âne, p. 80.
Tetraodon, p. 55.

- Tetrarhynchus appendiculatus*, p. 255.
 Tetrodon, p. 54.
 Têtu, p. 8.
Teucha, p. 133.
Thermometrum vivum, p. 226.
 Thorachiques (poissons), p. 39.
Thrissa, p. 269, 271.
Thymallus, p. 264, 271.
Thymus, p. 243.
Tinca aurea, p. 135.
Tineæ aquaticæ, p. 33.
 Tocau, p. 267.
 Torpille, p. 41.
 Tortues (Petites), p. 32.
 Trachyptères, p. 310.
Triænoporus nodulosus, p. 241, 294.
Tricuspidarta, p. 241.
 Triénophore moduleux, p. 68, 77, 208, 241, 255, 290, 294.
Trissia fluviatilis, p. 286.
 Truite, p. 9, 16, 17, 50, 58, 257.
 — (Queue de), p. 126.
 — carpioue, p. 258.
 — des Alpes, p. 10, 258.
 — de lac, p. 259.
 — de lac et de rivière, p. 258.
 — saumonée, p. 10, 258, 259.
 — — noire, p. 10.
Trutta fluviatilis, p. 257.
 Tufelschossz, p. 183.
 Turnix combattant, p. 118.
 Umble chevalier, p. 10.
Umbra fluviatilis, p. 264.
 Umbre de Clermont-Ferrand, p. 264.
 Umidi (Academia deg l'), p. 25.
Unio sinuata, p. 34.
Uranoscopus, p. 83.
 Vairon, p. 9, 93, 128, 129, 166, 218, 219-222, 224.
 — de Saône, p. 215.
 Vangeron, p. 93, 162-164, 166-168, 176, 177, 180, 187, 207, 208.
 — ventru ou goîtreux, p. 167.
 Vanneau armé, p. 23.
 Vandoise, p. 13, 162, 172, 173, 174, 176, 198-200, 204-206, 217.
 Vaudoise, p. 200.
Vendosia, p. 175, 177, 200.
 Vengeron, p. 181, 207.
 Venih, p. 269, 278.
 Ver des Tauches, p. 134.
 Verich, p. 269.
 Ver noir, p. 96.
 Vérole (petite) des poissons, p. 5a.
 Veron, p. 13, 218-221, 224.
 Vertèbre (la), p. 44.
 Vertèbres des poissons, p. 135.
 Vilain, p. 28, 153, 159, 160, 165.
 Villena, p. 162.
 Villa, p. 159, 162.
Vimba, p. 196.
Vindosia, p. 206.
 Wassergugeu, p. 33.
 Weiss fisch, p. 282.
 Winger, p. 200, 207.
 Zerte, p. 164.

CHIRURGIE.

RAPPORT sur un Brayer perfectionné, présenté par M.
 BORSARY, p. 311

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

- P. 13, *supprimez* les onze premières lignes.
- P. 37, note 2^e, Geoffroi, *lisez* M. Geoffroi.
- P. 52, ligne 26, Duval, *lisez* Dumas.
- P. 83, avant Epinoche, *placez* Genre.
- P. 89, 1^{er} sous-genre, Carpe, et les deux lignes suivantes, *à placer*
p. 93, avant VII. La CARPE.
- P. 108, ligne 2, Macrolopidotus, *lisez* Macrolepidotus.
- P. 121, ligne 6, 2809, *lisez* 289.
- P. 146, ligne 8, etc. Gardou, *lisez* Gardon, etc.
- P. 151, ligne 16, Jurine : *lisez* Jurine,
- P. 153, ligne 12, Chus, *lisez* Chub.
- P. 158, ligne pénultième, Garbatteau, *lisez* Garbotteau.
- P. 195, lign. 2, Ecrivain ventre, *lisez* Ecrivain, de ventre.
- P. 195, XX, *lisez* XXIII.
- P. 221, après la ligne 16, *ajoutez* Bambele.
BAMBELE, Cyprin de 6 à 7 doigts long. Caroncule jaune à la jointure de ses nageoires, ligne latérale oblique, brune; iris des yeux de couleur d'or safrané; dans le lac de Zurich. *Dict. théor. et pratiq. de Chasse et de Pêche* (par Delisle de Sales), tom. 2, p. 74.
- P. 255, réunissez le n^o 4 au n^o 8.
- P. 260, ligne 25, Delevaux, *lisez* Laveaux.
- P. 268, ligne dernière, *ajoutez*: cette étymologie n'est point exacte,
voy. p. 270.
- P. 284, ligne dernière, Nunengaal, *lisez* Neüneugen.



MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.



MÉMOIRES
ACADÉMIE

ULLES-LETTRES

ES LETTRES.

Année 1836.



DIJON,
IN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.



1836.

1913

1914

1915

1916

1917

1918

1919

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE.

PHILOSOPHIE LITTÉRAIRE.

COUP-D'OEIL PHILOSOPHIQUE

SUR

LES PHASES DE LA LITTÉRATURE EN FRANCE.

17^{me} SIÈCLE.

Lu par M. NAULT à la séance publique de l'Académie de Dijon,
le 26 août 1836.

C'est une remarque à laquelle le témoignage de l'histoire et l'examen de la critique nous amènent, que l'époque où la littérature d'une nation est arrivée à son plus haut point de splendeur, est celle qui a vu succéder à de violentes agitations une situation tranquille et prospère. Les grands siècles littéraires ont été précédés de convulsions dans l'État. Il semble que l'esprit humain ait besoin de ces secousses pour atteindre à toute sa puissance. Mais, pour que les arts mettent à profit ses forces, il faut que le calme succède aux orages :

c'est-à-dire que les hommes aient foi dans le présent, qu'ils puissent même étendre cette sécurité dans l'avenir.

Le siècle de Rome, auquel l'empereur Auguste a laissé son nom, signalé par les plus grands événemens qui aient agité le monde romain, fut en même temps l'une des époques du plus haut développement de l'esprit humain dans la civilisation antique. Durant la lutte colossale qui avait renversé la constitution romaine, la scène avait été occupée par des hommes qui comptaient des rois parmi leurs cliens, et dans leur trésor la dépouille des provinces. Toutes les supériorités du caractère ou de l'esprit avaient été mises en jeu dans les débats où avaient figuré César, Caton, Cicéron, Brutus, et tant d'autres personnages illustres. Lorsque la société romaine, remuée à fond par ces bouleversemens, vint à se rasseoir enfin sous l'administration habile et calme d'Auguste, les esprits fatigués du mouvement des grandes passions et des grands événemens se reposèrent dans la jouissance des arts de l'imagination et dans les paisibles travaux de la pensée. Rome se consola de sa liberté perdue en chantant ses origines et en racontant ses triomphes. La poésie et l'histoire firent éclore les chefs-d'œuvre qui ont illustré ce siècle mémorable.

La littérature romaine fut la continuation de la littérature grecque qu'elle imita. Bien que les institutions et le génie des deux peuples fussent dissemblables, la forme et l'expression furent les mêmes dans les deux littératures. Par la forme, j'entends les procédés de l'art d'abord instinctifs dans l'ame de l'artiste, et, plus tard, convertis en règles par l'analyse philosophique. J'entends par l'expression le résultat des sentimens et des idées propres au poète ou à l'écrivain qu'il tire de son organi-

sation individuelle, qu'il emprunte à l'influence du climat, de la religion, de la coutume, de toutes les choses extérieures, en un mot, qui peuvent modifier la pensée de l'homme. Or, ces choses furent en partie les mêmes chez les Grecs et chez les Romains. Ainsi, les deux littératures, indépendamment de l'imitation, devaient être analogues entre elles, sauf toutefois que Rome domine l'art alors même qu'elle s'y essaie; le mot de son poète : *tu regere imperio*, reluit dans toutes ses œuvres.

Après un intervalle de seize siècles, et avec la différence des temps, des institutions et des mœurs, le même phénomène apparut encore sur la scène du monde. Durant le seizième siècle de notre ère, la société européenne avait été remuée dans ses fondemens par les doctrines et les guerres de la réforme. Le régime féodal, abattu d'abord en France par Louis XI, avait failli se relever à l'aide des factions qui avaient ébranlé l'État sous les règnes des fils d'Henri II. Mais Richelieu lui avait porté le dernier coup; il avait fixé l'ascendant du pouvoir royal. Quand Louis XIV vint s'asseoir sur ce trône dont les avenues étaient dégagées, il trouva l'une des deux religions rivales prévalant définitivement dans l'État, puis la puissance aristocratique humiliée sans retour devant la couronne. Alors la société française, encore tout émue des longues agitations qu'elle avait subies, se recueillit, comme avait fait Rome autrefois, pour enfanter, à la faveur du calme, les productions de l'esprit. La France, en arrière de l'Italie et de l'Espagne, put étaler avec orgueil ses poètes, ses orateurs, ses moralistes. L'éclat de sa littérature refléta bientôt sur toute l'Europe : la langue latine avait été la

langue savante des peuples nouveaux, la langue française devint la langue universelle des peuples polis.

Le catholicisme prévalant sur la réforme, et la royauté devenue pouvoir unique dans l'Etat, sont les deux faits qui dominent la société française au dix-septième siècle : ces faits déterminent le type de la littérature.

La réforme, matériellement désarmée, luttait encore de doctrines avec la religion catholique. Claude disputait contre Bossuet, et la foi de Turenne était le prix de la victoire. De cette position militante du catholicisme dérivait pour lui la nécessité de se montrer grand et imposant dans ses actes, puissant dans sa parole. Delà l'élan donné à l'éloquence de la chaire, l'énergie et la profondeur de la philosophie morale. Pascal, Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, sont l'expression du catholicisme dominant la société par l'ascendant de la vertu et du génie, de la religion fondant son autorité, non plus sur la force, mais sur le libre assentiment des facultés de l'ame. La littérature sérieuse dut donc être marquée d'un type religieux.

D'un autre côté, la royauté concentrait dans son action le mouvement de la société; les intérêts et les passions aboutissaient au pied du trône, source de la fortune et des honneurs. L'opinion personnelle du prince dut faire celle de la cour, et l'opinion de la cour s'imposer à une société monarchique. Delà, l'influence du monarque sur l'expression des beaux-arts, de la poésie; delà, dans la littérature d'imagination, une expression limitée par la mesure, par la réserve, par le sentiment d'une dignité soutenue. Ainsi, les deux faits qui caractérisent l'époque, l'ascendant de la religion et

celui de la royauté, expliquent toute la littérature : sa tendance, sa force, ses lacunes.

On fait un reproche à cette littérature classique des formes auxquelles elle s'est assujettie, celles des littératures grecque et romaine. On s'afflige à plus juste titre de ce que, dans les arts de l'imagination, elle s'est attachée à reproduire l'expression souvent peu fidèle de la civilisation ancienne, plutôt que d'avoir retracé dans des peintures fortes et naïves les faits et les mœurs de nos pères, en associant ainsi à la gloire de nos arts l'intérêt et la popularité des souvenirs. La faute en fut moins à nos grands écrivains qu'aux circonstances qui dirigèrent leurs inspirations. La nature départit à quelques êtres privilégiés les hautes facultés de l'esprit; mais la société en règle l'emploi. Ces hommes supérieurs réagissent à leur tour sur la société qu'ils échauffent et qu'ils éclairent; mais, dans cette réciprocité d'action, c'est toujours le mouvement social qui prédomine.

Il faut reconnaître d'ailleurs que des traditions établies dans le siècle précédent n'ont pas été sans influence sur la forme de la littérature d'imagination, quand le moment de son essor en France fut arrivé. A l'époque de la renaissance, nos savans et nos gens de lettres, confinés dans leur cabinet, en dehors, en France, du mouvement social, vécurent solitaires en face de leurs livres; épris des chefs-d'œuvre grecs et romains, oubliés de leurs contemporains qu'ils dédaignaient à leur tour, ils s'identifièrent avec une société qui n'était plus, ils se firent les hommes du passé; préoccupés des pensées et des sentimens des Anciens, ils crurent que l'office de l'intelligence humaine était désormais de les connaître et de les imiter; ils déclarèrent notre propre fonds im-

productif, et ce préjugé du savoir était loin d'être dissipé dans l'âge qui suivit.

Il en était autrement chez un peuple voisin. En Espagne, les gens de lettres guerriers ou navigateurs prenaient une part active au mouvement d'une société pleine de vie, dont les actes exaltaient leur imagination et leur ardeur : c'était l'époque des triomphes de l'Espagne, qui dominait les deux mondes. Hommes d'action plus que de cabinet, et bien moins érudits qu'artistes, les poètes de cette nation peignaient les mœurs contemporaines, peu soucieux des exemples et des règles légués par l'antiquité.

Pendant qu'au midi de la France, Cervantes, Lope de Véga, puis Caldéron, enfantaient avec une merveilleuse fécondité ces drames désordonnés et brillans qui illustraient la littérature espagnole, Shakespeare, avec moins d'éclat, bien qu'avec une supériorité plus réelle, fondait en Angleterre un théâtre tout national. L'essor original que sut prendre ce grand poète procède sans doute d'un esprit observateur, d'un génie souple et hardi qui voit tout et qui reflète tout ; on sent encore qu'il a étudié l'humanité dans l'homme même, et non dans ses œuvres ; mais il faut tenir compte aussi des mœurs sociales au sein desquelles il vécut, et qui ne lui imposaient ni gêne ni contrainte. Comme une nature sauvage et vigoureuse, ce génie inculte s'abandonne à un jet libre. Ce qu'il nous faut remarquer ici, c'est que, lors même que des esprits plus aventureux que nos érudits du seizième siècle eussent tenté chez nous de sortir d'une voie tracée pour se livrer à l'élan d'une inspiration tout individuelle et moderne, ils eussent certainement rencontré dans la constitution même de la société

et dans les mœurs publiques des obstacles plus difficiles à surmonter qu'un préjugé de littérature.

Figurons-nous en effet notre Corneille, étudiant au lieu du théâtre espagnol le grand tragique de l'Angleterre, alors ignoré hors de sa patrie ; et voulant, en suivant la trace d'un poète historique et national, produire sur la scène française les vengeances de Louis XI, les intrigues ténébreuses de Catherine de Médicis, l'audace et les complots des Guises. Le poète, avec la rudesse naïve de son génie, se fût trouvé d'abord en présence du cardinal, armé d'une ordonnance qui défend aux sujets du Roi *de rien écrire concernant les affaires publiques et le gouvernement de notre État* (ordonnance de 1629) ; le ministre tout-puissant, qui comprimait sous une main de fer les restes agités des factions, n'eût point toléré sans doute la représentation scénique et populaire de la turbulence des grands, de l'ambition du haut clergé, des faiblesses ou des crimes du Palais ; il fallait donc de gré ou de force désertier la scène nationale. C'était une nécessité du temps pour le poète de transporter chez les Romains les combinaisons de son génie politique, et chez les Espagnols du moyen âge la fierté de ses sentimens.

La nécessité avait plié les ames sous le despotisme de Richelieu, mais on le haïssait ; l'indépendance du caractère eut son refuge alors dans le for de la conscience. Sous Louis XIV, l'ascendant du pouvoir domina les volontés mêmes ; le dévouement et l'admiration justifèrent une soumission sans réserve. Plaire au prince fut la première étude de l'artiste comme de l'homme de cour. Sous Richelieu, la raison d'état eût interdit les sujets nationaux ; sous Louis XIV, c'eût été la raison de convenance. La royauté chez les Français, devenue

l'objet d'un culte , participait à l'inviolabilité de la religion ; et l'on sait que le législateur de l'art décidait que celle-ci d'*ornemens égayés n'était point susceptible*. Le Roi unissait à la noblesse et à l'élégance des manières un goût prononcé pour la régularité et l'ordre qu'il voulait retrouver dans ses plaisirs comme dans les affaires. La dignité , la noblesse et la grâce devinrent donc le type exclusif des beaux-arts : c'étaient les qualités du monarque. — Shakespeare avait écrit ses drames en vue du peuple , Racine composa les siens en vue du Roi. C'est à ces deux points de vue opposés , qu'avaient choisis ces grands artistes , qu'il faut successivement nous placer nous-mêmes pour apprécier la dissemblance des deux écoles et pénétrer à fond la tendance de l'école française.

L'Anglais , livré , comme je l'ai dit , aux inspirations libres d'une imagination forte et non réglée , s'attache à reproduire toutes les situations de la vie sociale , à mettre en jeu tous les ressorts du cœur humain. La folie elle-même excitera des émotions dans son drame , avec ses formes dégradées et ses accens déchirans. Que la peinture soit vraie : hideuse ou charmante , elle est du domaine de son art ; et son public applaudira avec les mêmes transports à la fidélité du tableau.

Le Français , préoccupé d'un type de pureté , d'élégance , de perfection soutenue , choisit , sépare , limite en toutes choses : situations , passions , caractères. L'imitation naïve d'une nature commune , les mouvemens désordonnés d'une passion violente , les contrastes empruntés à l'inégalité des conditions sociales , furent bannis d'une scène qui devait se modeler sur les sévères convenances du Palais. La société , que le poète avait sous les yeux , voulait retrouver encore l'empreinte de

ses formes dans la représentation scénique des mœurs étrangères. L'expression de figures antiques dut être plus d'une fois transformée en un idéal de politesse ou d'élégance qui fut alors un mensonge de l'art. Il y a plus : de la nécessité où Racine était placé de prendre ses sujets de préférence dans la société ancienne , et en même temps de se rapprocher de notre société moderne pour l'expression des passions et des caractères, il est résulté que, lorsqu'il a introduit sur la scène française *Andromaque* et *Phèdre*, il leur a prêté des sentimens chrétiens ; je veux dire qu'en ranimant les deux Grecques, dont l'une est le type du dévouement maternel , et l'autre, celui de l'épouse en proie à une criminelle passion, il a tiré du fond du cœur de ces femmes des accens, des douleurs et des remords que l'antiquité payenne ne connut point. Belle et heureuse infidélité, comme l'a excellemment remarqué l'auteur du *Génie du Christianisme*, parce qu'elle a enrichi le drame de savantes et profondes émotions ; mais qui ne témoigne pas moins, toute louable qu'elle est, de la préoccupation du poète ; soit qu'il en fût dominé à son insçu, soit qu'il eût cru devoir en effet revêtir ses personnages scéniques des formes inhérentes à la vie humaine, dans son siècle et dans son pays.

Cette contrainte n'atteignit point à notre théâtre le grand peintre de mœurs dans la vie privée. La comédie, qui s'attaque au côté faible de la nature humaine, prit un libre essor en présence d'une cour où il n'y avait d'inviolable que la majesté royale. Molière put traduire sur la scène les travers des grands et l'abus même du masque de la religion. Le roi, qui le permit, réglait souverainement les bienséances sociales, de même qu'il était dans les arts l'arbitre du goût. Notre

jetant le choix dans l'expression, l'artiste s'expose à faillir.

Le mauvais goût se déclare dans la peinture heurtée et confuse de deux natures, l'une grossière et l'autre polie ; il se montre encore dans la peinture à nu de ces difformités dans l'ordre moral que la pudeur publique doit cacher ou flétrir ; cette expression coupable n'est plus l'œuvre de la naïveté, elle est le fruit d'un égarement de l'esprit ou d'une corruption du cœur. Le mauvais goût se décèle enfin par les formes d'un style qui poursuit l'originalité à l'aide de combinaisons artificielles, qui s'étudie à remplacer par une chaleur simulée l'élan d'une imagination vigoureuse, à suppléer à une inspiration franche par un arrangement de mots pénible ou bizarre. Ces vices, dans la littérature, sont des signes de décadence qui n'apparaissent que dans une société avancée.

La littérature, au dix-septième siècle, fut donc classique en France par instinct et par nécessité ; ce fut celle d'une société forte et dirigée dans ses voies par des pouvoirs incontestés qui dominaient les volontés et les consciences : forme glorieuse qui éblouit l'Europe en la charmant, et rendit même pour un temps les peuples voisins infidèles à leur propre génie. Où cette littérature est véritablement incomparable, c'est sous le type religieux, parce que les grands esprits du siècle, qui ont soutenu de leurs facultés la religion, ne pouvaient rencontrer aucune entrave à leur élan. Bossuet, Pascal, Fénelon et Bourdaloue sont sans rivaux dans l'Europe chrétienne, de même que parmi nous sans successeurs. Ce n'est certes point un Français qui contestera la primauté qu'ont obtenue quatre autres grands maîtres dans les lettres purement humaines ; mais on a pu dire de

notre Corneille qu'il a manqué quelque souplesse à son génie ; de notre divin Racine , qu'il s'est montré parfois timide dans son essor ; de Molière inventeur , qu'il a trop peu écrit ; de l'inimitable La Fontaine , qu'il est resté sans pareil dans un genre secondaire. Bossuet et Pascal dominant les anciens et les modernes ; sublimes intelligences et rois de la pensée , ils seront l'honneur éternel de la France chrétienne et littéraire.

Que s'il nous faut en terminant juger les deux écoles , dont la dernière en date chez nous a envahi sans retour le domaine de l'art , nous dirons que celle-ci a étendu le cercle des sentimens et des idées , puisqu'elle a ouvert devant l'artiste un horizon sans bornes : là gît sa puissance. Mais nous dirons aussi qu'en rompant l'unité , en effaçant tout centre commun dans les affections du cœur et dans la pensée , elle a favorisé l'individualisme au détriment du lien social ; elle a introduit jusque dans les arts je ne sais quel scepticisme qui , justifiant toutes les témérités , tend incessamment à fausser le goût et à ruiner les mœurs. L'autre école , au contraire , en maintenant les esprits sous la tutelle de la règle , put entraver , il est vrai , quelque nouvel essor et ravir à notre ame quelques émotions ; mais elle faisait obstacle aux écarts de l'imagination , aux aberrations de la pensée ; et , sous ce rapport , elle offrait à la fois à la société un point d'arrêt et un point d'appui. L'école illimitée est dans le mouvement du siècle. L'école classique a dû s'éteindre avec les mœurs qui l'avaient enfantée ; elle reste immortelle dans ses monumens.



RECHERCHES
SUR LE LUXE DES ROMAINS
DANS LEUR AMEUBLEMENT.

LU A L'ACADÉMIE, DANS LA SÉANCE DU 10 AOUT 1836,

PAR GAB. PEIGNOT.

Rome une fois devenue maîtresse du monde, et n'ayant plus qu'à jouir du fruit de ses conquêtes, ne tarda pas à être séduite par ce luxe dont les peuples vaincus, et surtout les orientaux, lui avaient offert l'atrayant et dangereux exemple. Il est vrai que le débordement n'eut pas lieu tout-à-coup : on ne passe pas si subitement de l'austérité de mœurs et de la noble pauvreté des Cincinnatus, des Curius et des Fabius, au relâchement et aux richesses inouïes des Crassus, des Scaurus et des Lucullus ; ce n'est que successivement qu'on a vu certaines branches de ce luxe, s'échappant pour ainsi dire du char de la victoire, se glisser dans Rome, et gagner progressivement les diverses classes de la société. Par exemple, le triomphe de Scipion l'Asiatique, (l'an 189 av. J.-C.), et celui de Cn. Manlius, (l'an 187), dans lesquels on étala, parmi les dépouilles de l'ennemi, beaucoup d'argenterie ciselée, d'étoffes attaliques, de lits, de tables d'airain, commencèrent à inspirer aux Romains le goût de ces superfluités dangereuses. Le triomphe de Mummius l'A-

chaïque, (l'an 146), leur fit connaître les vases de Corinthe, les tableaux, les statues, comme objets de décoration des temples, des palais, et même des maisons particulières. Le triomphe de Sylla, (l'an 81), fut remarquable par le poids immense de l'or et de l'argent tant en lingots que monnayé dont on y fit étalage. Ajoutons à ces trésors la collection des livres d'Apellicon, que la prise d'Athènes mit à la disposition de Sylla, et qui, transportés à Rome, y inspirèrent le goût des bibliothèques¹, mais, par la suite, plutôt comme meubles d'apparat, que comme objets d'utilité. Enfin le triomphe de Pompée, (l'an 61), fit naître la passion des perles, des pierres précieuses en tous genres, et d'une infinité d'autres frivolités. Telles sont les sources d'où découlèrent ces goûts pernicieux qui, au sein de la victoire, changèrent insensiblement le caractère du peuple romain, l'énergèrent et finirent par hâter la chute de la République et ensuite celle de l'Empire.

Mais on aurait une idée bien incomplète du luxe qui existait à Rome vers la fin de la république et sous les premiers empereurs, si l'on s'en tenait à la relation, en masse, de toutes les richesses que les triomphes ont accumulées dans ses murs. Ces richesses, d'abord na-

¹ Nous dirons cependant que Sylla n'est pas le premier dont le triomphe fut orné de livres pris sur l'ennemi. Avant lui, Paul-Emile avait étalé dans le sien la collection de Persée, roi de Macédoine, dont il triompha l'an 167 av. J.-C. Mais l'un et l'autre ne firent point part au public de ce fruit de leurs conquêtes. Cette gloire était réservée à Lucullus, qui mit à la disposition de ses concitoyens les trésors littéraires qu'il dut tant à la victoire qu'à son goût secondé par une immense fortune.

tionales puisqu'elles étaient toutes versées dans le trésor public, relevaient la gloire du peuple romain, et l'énorgueillissaient sans altérer la simplicité de ses mœurs, sans porter atteinte à l'austérité de son caractère; mais bientôt, les généraux s'en appropriant une partie et disséminant l'or avec profusion, ces richesses devinrent le véhicule qui entraîna les particuliers dans le désir immodéré de toutes les jouissances du luxe le plus effréné. Ce fut à qui posséderait ces objets somptueux dont l'Asiatique efféminé faisait usage; ce fut à qui l'imiterait soit dans l'étendue et la magnificence des bâtimens, soit dans la richesse et l'élégance des vêtemens, soit dans la somptuosité et la délicatesse de la table, soit dans l'éclat inoui des spectacles et des jeux publics, soit enfin dans la variété, la singularité et la splendeur de l'ameublement. Des sommes incalculables furent consacrées à tous ces genres de luxe, et c'est par l'énormité de ces sommes que l'on peut juger et de la fortune particulière de certains Romains, et du funeste emploi qu'ils en firent dans ces temps de la plus haute splendeur de Rome.

Nous ne parlerons ici que de l'ameublement des particuliers, et du prix qu'ils mettaient à certains objets, parce que c'est là que se remarquent davantage les progrès et les excès du luxe. La revue que nous allons passer de quelques-uns de ces objets donnera une idée de la dépense que faisaient les Romains pour satisfaire leur goût en ce genre, et se procurer des jouissances dans tout ce qui tient non-seulement aux aisances de la vie, mais encore à l'éclat de la représentation, lorsqu'on a le triste bonheur de vivre au sein de l'opulence.

Avant d'entrer dans le détail des meubles, il serait peut-être à propos de parler des riches habitations qui les renfermaient, et de dire quelle était la forme et la

distribution de ces palais somptueux ; mais cet objet , (dont nous avons fait un traité particulier , encore inédit) ; nous entraînerait beaucoup trop loin ; nous nous contenterons pour le moment , afin que l'on puisse juger de la valeur des maisons de quelques citoyens notables , d'en citer trois ou quatre , prises au hasard dans notre Traité , et dont nous donnerons seulement le prix d'acquisition ou l'estimation , d'après les écrivains du temps , tels que Cicéron , Pline , Vitruve , etc. , etc.

Nous dirons donc très-succinctement que la maison de PUBLIUS CLODIUS lui coûta quatorze millions huit cent mille sesterces , (2,906,000 fr. de notre monnaie actuelle). C'est ce Clodius que Milon tua dans une rencontre , sur la route de Lanuvium , le 20 janvier , 51 ans av. J.-C. , à trois heures après midi ; événement imprévu qui nous a valu l'une des plus belles harangues de Cicéron.

La maison de LUCULLUS , qui avait appartenu à Cornélie , mère des Gracques , puis à Marius , lui coûta deux millions cinq cent mille drachmes (1,250,000 fr.) ; mais c'était la moindre de ses nombreuses propriétés.

Celle que CICÉRON , (le moins riche de tous ces grands personnages , car il n'avait guère que vingt-cinq millions de fortune) , acheta de Crassus l'orateur , qu'il ne faut pas confondre avec Crassus le riche , ne lui coûta que trois millions et demi de sesterces (700,000 francs.)

Celle de ce même CRASSUS , située sur le mont Palatin , lui revenait à six millions de sesterces (1,200,000 fr.)

La basilique qu'un certain Lucius Paulus Æmilius fit construire , absorba , dit Appien d'Alexandrie , les quinze cents talens (4,200,000 fr.) que Jules César lui avait envoyés des Gaules , pour l'attirer à son parti.

Le palais de **MESSALA** était d'un bien autre prix ; il avait appartenu à Antoine, et fut payé quarante-trois millions de sesterces (8,740,000 fr.).

Quant au palais d'or de **NÉRON**, la valeur en est inappréciable ; on sait seulement qu'Othon, pour en terminer une petite partie, y dépensa 10,000,000 de fr. ¹

On peut bien présumer maintenant que pour garnir les appartemens de telles habitations, il fallait des meubles qui répondissent à leur importance, ainsi qu'à la fortune et au goût du maître. Ce sont donc ces meubles, ou du moins les principaux ², sur la valeur desquels les auteurs anciens nous ont laissé quelques renseignemens, dont nous allons donner une notice ou plutôt une espèce d'inventaire, auquel nous ajouterons certains détails et certains rapprochemens propres à diminuer la sécheresse inséparable de toute nomenclature. Nous parlerons d'abord des tableaux et des statues, des tables, des lits, des coupes et des vases, des lampes et des candelabres ; ensuite des pierres précieuses, des

¹ Nous avons pensé que quelques rapprochemens ou comparaisons entre la valeur de certains objets anciens et celle de certains objets modernes du même genre, pourraient ajouter quelque intérêt à cet opuscule. On trouvera donc dans des notes renvoyées à la fin, et désignées par des lettres capitales, la valeur de quelques objets modernes, tels que bâtimens, tableaux, pierres précieuses, etc., que l'on pourra comparer avec celle des objets anciens de même nature, à mesure qu'on lira le texte. Voyez la note concernant la valeur de certains bâtimens modernes, à la lettre (A).

² Les limites de cette Notice nous forcent à nous restreindre à un petit nombre d'articles choisis dans chaque genre.

étoffes, des parfums; puis de la vente du mobilier de deux empereurs, avec des détails sur celui d'Héliogabale; enfin de quelques autres objets de fantaisie auxquels on mettait un grand prix; le tout terminé par une notice chronologique du montant de la fortune particulière de certains personnages connus soit par leurs richesses, soit par leurs prodigalités, depuis Sylla (né l'an 138 av. J.-C.), jusqu'à Pline le jeune (mort l'an 113 de J.-C.); ce qui fait un espace de deux cent cinquante-un ans, pendant lesquels on a vu, au milieu des guerres civiles, des factions, de la dépravation et des excès en tous genres, on a vu, disons-nous, surgir du sol romain les deux monumens les plus imposans de l'histoire, le tombeau de la République et le berceau de l'Empire.

DES TABLEAUX ET DES STATUES.

Commençons par le trait du consul L. Mummius, qui, comme nous l'avons déjà dit¹, inspira aux Romains le goût des tableaux de prix, en exposant à leurs yeux, peu habitués à ce spectacle, ces chefs-d'œuvre de la Grèce, fruits de la victoire qu'il venait de remporter.

Lorsque ce Mummius, l'an 146 av. J.-C., eut brûlé Corinthe et soumis l'Achaïe, ce qui lui valut les honneurs du triomphe et le surnom d'Achaïque, il fit vendre le butin pris sur l'ennemi. Parmi les effets exposés aux enchères, se trouva un *Bacchus*, superbe tableau peint par le célèbre Aristide de Thèbes. Le roi Attale I^{er} en offrit vingt-huit talens et demi (114,000 francs), et on le lui adjugea. Mummius, qui se connaissait mieux en stratégie qu'en peinture¹, voyant

¹ Voyez à la fin, note (B), ce que Velleius Paterculus et Tacite ont dit de ce Mummius.

ce haut prix, s'imagina que ce tableau était une espèce de talisman qui possédait quelque vertu. Il le fit enlever malgré les plaintes du Roi, et ordonna qu'on le transportât à Rome, où il fut placé dans le temple de Cérès.

L'*Alexandre lançant la foudre*, peint par Apelles, décorait le temple de Diane à Ephèse. Il était fait avec une telle perfection que les doigts et la foudre semblaient sortir du tableau. Le peintre en reçut d'abord vingt talens d'or (96,000 fr.); mais par la suite le prix en fut extraordinaire. On ne compta plus une somme déterminée, dit Pline; il fut couvert de pièces d'or; d'autres assurent qu'il fut vendu un boisseau plein d'or.

L'*Ajax furieux* et la *Médée tuant ses enfans*, que fit Timomaque de Byzance, ont été payés par J. César quatre-vingts talens (384,000 fr.) Ces deux tableaux furent placés, par l'ordre du dictateur, dans le temple de Vénus. (Voy. PLINE, liv. VII, C. 38.)

M. AGRIPPA acheta des habitans de Cyzique un *Ajax* et une *Vénus*, trois cent mille deniers (228,437 fr.).

HORTENSIVS l'orateur paya les *Argonautes* de Cydias, la somme de 27,888 fr.; c'était pour embellir sa maison de campagne sur le territoire de Tusculum. Il consacra ce tableau par une espèce de temple qui fut peint par le même Cydias. Cette maison de campagne fut achetée dans la suite par Cicéron, qui en fit son délicieux Tusculanum; qu'il préférait à ses dix-huit autres maisons de campagne.

Vénus Anadyomène ou sortant de la mer, fut évaluée et payée cent talens (480,000 fr.) Ce chef-d'œuvre, dit Plinide, a été célébré par des vers grecs, qui, en le surpassant, l'ont illustré davantage. On ne put trouver personne qui pût réparer la partie inférieure qui était endommagée; mais ce dommage même tourna à la

gloire de l'artiste. Ce tableau périt de pourriture, et Néron y en substitua un autre de la main de Dorothée.

LUCULLUS paya 10,800 fr. une copie de la *Bouquetière* de Pausias, peintre qui vivait du temps de Philippe. — Une copie de la *Glycère*, servante de Pamphile qui en avait peint l'original, lui coûta 9,528 fr. — Il acheta le modèle de la *Vénus genitrice*, 11,616 fr.

TIBÈRE préféra un *Atalante et Méléagre*, tableau libre de Parrhasius, à un million de sesterces (200,000 f.). Il avait le choix entre ces deux objets, insérés dans la clause d'un testament où il était nommé légataire, et où le testateur lui laissait l'alternative ou du tableau, ou de la somme de 200,000 fr. ¹.

On connaît un tableau d'Aristide de Thèbes, déjà cité, représentant une *bataille* entre les Grecs et les Perses. On y comptait cent figures. Mnason, tyran d'Elatée, paya, dit-on, ce tableau à raison de dix mines (900 fr.) par chaque figure; ce qui fait 90,000 fr. pour la totalité ².

Les PP. Cairou et Rouillé parlent (dans leur *Histoire romaine* [jusqu'à l'an 47 de J.-C.], Paris, 1725-48, 21 vol. in-4°, tom. xvi, p. 182), d'une superbe peinture à fresque qui fut transportée, avec le mur, de Lacédémone à Rome, sans éprouver la moindre détérioration. Mais ils ne donnent ni le sujet de cette peinture, ni son estimation, ni la source où ils ont puisé ce fait. Ils disent seulement que cela arriva sous le con-

¹ Voyez à la fin, note (C), un rapprochement entre l'histoire de ce tableau et celle du *Saint-Jérôme* du Corrège.

² Voyez à la fin, note (D), un relevé des prix de quelques tableaux modernes qu'on peut comparer avec les prix des tableaux de l'antiquité.

sulat de L. Afranius Nepos et Q. Cæcil. Metellus Celer, l'an 693 de R. ; ils auraient dû dire 694. (Le procédé, pour transporter les fresques, sans le mur, est maintenant très-commun en Italie.)

STATUES. La première statue grecque qui excita la cupidité des Romains fut celle d'Empédocles, célèbre philosophe, que les habitans d'Acragas (Agrigente en Sicile) lui firent élever, parce qu'il avait refusé la souveraineté de leur ville, ne voulant pas, disait-il, compromettre leur liberté, et qu'il avait fait de grandes libéralités au peuple, et doté de pauvres filles. Cette statue était couverte de pourpre ; on y avait rapporté une cuirasse dorée et d'autres ornemens : le tout fut pillé et enlevé par les Romains. Dès-lors ils prirent goût à ce genre de dépouilles ; et à mesure qu'ils multiplièrent leurs conquêtes, ils encombrèrent Rome et d'autres cités de toutes les statues qui leur tombèrent sous la main ¹.

Métrodore de Scépis dit formellement que les Volociniens furent attaqués par les Romains, sans autre motif que celui de s'emparer de deux mille statues qui servaient d'ornement à leur ville. L. Mummius, cité plus haut, en enleva un grand nombre de l'Achaïe ; Lucullus, du Pont ; Antoine, d'Ephèse ; Néron fit enlever toutes celles qui étaient à Olympie. Caton seul se contenta de transporter de Cypre à Rome la statue de Zénon, par considération pour le mérite de ce philosophe.

Mais le bon Cicéron n'eut pas recours à ces violens moyens pour orner son palais et ses maisons de cam-

¹ Rome seule en comptait plus de 70,000, sous les empereurs.

pagne de ces sortes d'embellissemens. Nous voyons dans ses *Lettres à Atticus*, liv. 1, ép. 6, qu'il écrit à cet ami, qu'il a remboursé à Cincius, pour des statues de Mégare, *pro signis Megariçis*, qu'il lui avait envoyées de Grèce, une somme de deux millions quatre cent mille sesterces (480,000 fr.). Il dit ailleurs au même Atticus : « N'hésitez point à me faire parvenir tout ce que vous trouverez digne de mon Académie... (c'est-à-dire de l'une de ses maisons de campagne appelée la *Puteolane*) ; j'ai encore des fonds pour cela. » *Quiquid dignum Academia videbis, non dubitatis mittere...* ; *arcæ nostræ confidito*. Cicéron prie encore son ami, par la même lettre, de lui envoyer des *Mercures* de marbre pentelicien (à cinq couleurs), dont les têtes soient de bronze.

Une statue colossale d'*Apollon* (trente coudées de hauteur), que Lucullus transporta du Pont à Rome, pour être placée dans le Capitole, avait coûté, selon Pline, cinq cents talens (2,400,000 fr.), ou suivant un annotateur moderne de Pline, 2,780,000 fr.

Il existait à Athènes une statue de *Minerve*, pesant quarante talens d'or pur (1,860,000 fr.). On ne dit pas si elle a été transportée à Rome.

Pline, liv. xxiv, chap. 18, raconte que la statue colossale de *Mercury*, exécutée en Auvergne par Zénodore, artiste qui vivait du temps de Néron, a coûté dix années de travail et quatre cent mille sesterces par an, ou 800,000 fr., ce qui fait pour la totalité du prix de l'ouvrage, quarante millions de sesterces (8,000,000 fr.).

Ce Zénodore fut mandé à Rome pour exécuter la statue de Néron dans des dimensions également colossales. Ce sculpteur, tout habile qu'il était, n'osa ja-

mais entreprendre de la jeter en or ou en bronze, quoique Néron le désirât, preuve, dit Pline, que l'art de la fonte était déjà perdu. La statue, haute de cent dix pieds, fut exécutée en marbre et placée dans le vestibule du fameux *palais d'or*. Elle y resta jusque sous le règne de Vespasien, qui, ayant bâti le temple de la Paix, fit transporter le colosse au bout de la rue sacrée, près de son amphithéâtre¹, le consacra au soleil et lui plaça sur la tête sept rayons de bronze dorés, ayant chacun vingt-deux pieds et demi de longueur. Dans la suite, l'empereur Commode fit abattre la tête de cette statue et mettre la sienne à sa place; il était donc dans la destinée de ce malheureux marbre d'offrir successivement aux regards des Romains les deux plus mauvaises têtes de toute la série impériale, depuis Auguste jusqu'à Augustule.

On admirait dans le *Forum* établi par Jules César à Rome, et qui portait son nom, une très-belle statue équestre le représentant, quoiqu'elle n'eût point été

¹ Cet amphithéâtre existe encore; les Romains l'appelaient *Colosseum*, du voisinage de cette statue colossale, ou plutôt à cause de la masse énorme du bâtiment; et les modernes, par corruption, l'ont appelé *Colisée*. L'abbé Barthelemi désirant savoir ce qu'il en coûterait aujourd'hui pour construire un tel édifice, a fait mesurer les anciens murs avec la plus grande exactitude par le P. Jacquier, habile mathématicien-géomètre, et il a trouvé que leur seule construction coûterait dix-sept millions de notre monnaie. Que serait-ce s'il eût évalué la dépense de tout le Colisée! Ainsi Cassiodore n'a point exagéré en disant (*Ept. 42, liv. v*) que Titus, ou plutôt Vespasien avait fait couler un fleuve d'or pour construire ce monument.

faite pour lui. Le cheval et la statue avaient été sculptés par Lysippe pour Alexandre-le-Grand. César fit ôter la tête d'Alexandre de dessus la statue et y substitua la sienne. Cet échange de têtes dans les statues était assez commun à Rome sous les empereurs.

Il existait dans la partie du Capitole consacrée à Junon, un *chien*, en airain, *léchant sa blessure*, qui était d'un travail si parfait, et d'une vérité si frappante, que nulle somme ne pouvait le payer, *summa nulla par videbatur*. Un édit public ordonna que les gardiens en répondissent sur leur tête. Ce chef-d'œuvre fut détruit, dit-on, dans l'incendie du Capitole qui eut lieu l'an 67 de J.-C., de la part des soldats de Vitellius, poursuivant le frère de Vespasien.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les tableaux et les statues dont les auteurs latins nous ont conservé le souvenir; nous croyons avoir mentionné les plus remarquables.

DES TABLES.

On peut mettre les tables au rang des meubles pour lesquels les Romains conçurent une véritable passion, même avant que l'Empire eût amené tous les raffinemens du luxe dans les plus petits détails de l'ameublement. La manie d'en posséder à tout prix fut telle que les femmes la reprochaient aux hommes, quand ceux-ci leur reprochaient leur fureur pour les perles.

Ces tables étaient de différentes formes : les unes, carrées; les autres, ovales; celles-ci, en forme de croissant; celles-là, rondes. Les rondes se nommaient *orbis*; les demi-rondes, *semi-rotundæ*; celles appuyées sur un seul pied, s'appelaient *monopodiæ*; celles qui en avaient

deux, *bipedes* ; trois, *tripedes* ; et au-delà, *polypedes*.

Quelques-unes étaient de la plus grande magnificence, soit par la rareté du bois dont on les fabriquait, tels que le cèdre et le citre tiré du fond de la Mauritanie, soit par les ornemens dont on les décorait, soit par les supports allégoriques qui les soutenaient et qui ordinairement étaient des animaux sculptés en ivoire, enrichis de lames d'or et d'argent, et quelquefois entièrement composés de ces précieux métaux. Pline nous parle de deux dauphins d'argent massif, d'un travail exquis, que possédait C. Gracchus, et qu'il avait achetés sur le pied de cinq mille sesterces, (1000 fr.) la livre ¹.

Ce luxe prodigieux dans les tables ne pouvait manquer d'exciter la bile de Juvénal. « Les tables de nos sobres ayeux, dit-il, n'étaient faites qu'avec les arbres du pays ; si par hasard l'aquilon renversait un vieux noyer, il servait à cet usage. Mais, aujourd'hui, les riches mangent sans plaisir, le turbot et le daim leur semblent insipides, les roses et les parfums blessent leur odorat, si leurs tables ne sont soutenues par un grand léopard à gueule béante, fabriqué avec l'ivoire des plus belles dents que nous envoient Syenne, la Mauritanie, et les forêts de l'Arabie où les déposa l'éléphant fatigué de leur poids. » Une chose remarquable, c'est que l'ivoire

¹ Quelques commentateurs prétendent que ce n'étaient point des dauphins, mais des tables de Delphes. Il semble cependant que le passage de Pline est assez clair : *Delphinos*, dit-il, *quinis millibus sestertiūm in libras emptos C. Gracchus habuit*. Des tables de Delphes s'exprimeraient par *mensæ delphicæ*, et jamais par *delphinos*. Il est plus naturel de penser que ces dauphins étaient des ornemens de table, ou peut-être de lits ou de tout autre meuble.

était alors plus estimé que l'argent ; car le même poète nous dit encore : « Les riches ne dédaignent pas moins de faire usage d'une table avec un pied d'argent que de porter un anneau de fer. » Cet embellissement des tables provenait sans doute de ce que les Romains ont été très-longtemps sans connaître les nappes ni les serviettes.

Passons maintenant en revue quelques-uns de ces meubles dont l'histoire nous a révélé soit la magnificence , soit le haut prix.

La plus belle table connue, et la plus renommée était celle de Ptolomé, Roi de Mauritanie ; elle était tout en cèdre , et avait quatre pieds et demi carrés de surface et trois doigts d'épaisseur ; on n'en donne pas l'estimation ; mais , avec ses accessoires qui étaient sans doute d'une magnificence proportionnée à ses dimensions , elle devait monter à un prix supérieur à celui des autres tables dont nous allons parler.

CICÉRON , quoiqu'ayant une fortune qui , comparée à celle des grands personnages de son temps , ne passait pas pour excessive , paya une table de citre , un million de sesterces , (200,000 fr.). Pline nous instruit de ce fait en ces termes : *Extat hodiè (mensa) M. Ciceronis in illâ paupertate , et quod magis mirum est , illo ævo empta* H-S X. Ce qui signifie bien : « La table de « Cicéron existe encore , et , chose remarquable , avec « sa modique fortune , et dans ce siècle , il la paya un « million de sesterces. » M. Adam , dans ses *Antiquités romaines* , quoique se servant du mot *decies* , n'en porte l'estimation qu'à 19,375 fr. ; c'est évidemment une erreur.

VERRÈS avait enlevé en Sicile une magnifique table en citre ; Cicéron le lui reproche en ces termes : *Tu*

maximam et pulcherrimam mensam citream à Lutadio abstulisti ! ORAT. VI, in Verrem.

GALLUS ASINIUS possédait aussi une table qui fut payée onze cent mille sesterces (220,000 fr.). Pline ajoute que dans la vente des meubles de ce Romain, se trouvèrent deux tables de ce bois de citre, ornées de marqueteries, de nacre de perle et d'ébène, qui furent vendues si cher que le prix eût suffi pour acheter deux riches métairies.

Que dirons-nous de celle de NONIUS, affranchi de Tibère, qui était tout en bois de cèdre, et qui avait quatre pieds de largeur sur un demi-pied d'épaisseur ?

TIBÈRE lui-même en possédait une de quatre pieds et trois doigts de largeur sur un doigt et demi d'épaisseur.

SENEQUE, au rapport de Xiphilin, avait cinq cents tables à trois pieds, d'un très-grand prix, toutes en bois de cèdre, avec des pieds d'ivoire et parfaitement égales entre elles ; mais l'auteur ne nous en dit pas la valeur. Voici ses propres expressions : *Quingentas tripodas habuit de ligno cedrino pedibus eburneis, similes et pares inter se, in quibus cœnabat.*

A la mort du roi JUBA, deux tables furent vendues, l'une douze cent mille sesterces (240,000 fr.), et l'autre un peu moins cher.

Une table, également de citre et qui était héréditaire dans la famille de CETHEGUS, avait coûté quatorze cent mille sesterces (280,000 fr.); elle fut la proie des flammes dans un incendie, du temps de Pline.

Nous ne prolongerons pas cette liste. Les tables dont nous venons de parler suffisent pour faire connaître la somptuosité des Romains dans ce genre.

DES LITS.

Les lits étaient encore un objet de grand luxe chez les Romains. On en distinguait de trois sortes : 1° le lit pour le sommeil, *lectus cubicularis* ou *torus* ; 2° le lit de table, *lectus triclinaris* ; et 3° le lit nuptial, *lectus genialis* ¹.

1° *Du lit cubiculaire.* Ce n'était point à cette sorte de lits que les Romains attachaient le plus d'importance, parce que placés dans la partie la plus retirée de la maison, ils étaient moins exposés à la vue de ceux qui la fréquentaient. Ces lits avaient la forme de nos lits de repos ; mais ils étaient plus élevés, car on n'y montait qu'avec un marche-pied ou gradin. Trois des côtés du lit avaient un dossier, c'est-à-dire à la tête, dans le fond du côté de la muraille, et aux pieds ; le devant seul était ouvert. Il n'y avait ni ciel, ni rideaux ; mais l'oreiller, le matelat, le lit de plumes et la couverture y étaient d'usage, comme nous le voyons par plusieurs épi-grammes de Martial, liv. xiv, epp. 146, 147, 148, 152, etc. C'est de l'Égypte qu'on tirait les lits de plumes, rembourrés du duvet de l'oie, animal très-

¹ Quelle est l'étymologie des mots *lectus* et *torus* ? Si l'on en croit Varron, *De ling. lat.*, c. iv, 35, le mot *lectus* vient de l'usage où l'on était, dans les premiers temps, de ne garnir les lits que de foin et de feuilles, *quod herbis et frondibus lectis incubabant* ; et le mot *torus* provient de ce que *super herbam tortam discumbebant* ; ou de ce que *lectus toris id est funibus tenderetur*. Varron est-il plus sûr sur les étymologies de sa langue, que Ménage ne l'est sur celles de la nôtre ? Cela ne serait pas facile à décider d'après le présent article.

commun sur les bords du Nil. Cependant les grands de Rome étaient encore un certain luxe dans ces sortes de lits, soit pour la qualité du bois dont ils étaient fabriqués, soit pour les ornemens dont on les décorait, soit pour la richesse des couvertures et des courtelines. Il y avait même des lits en forme de paon, *lecti pavonini*. Martial nous le révèle dans cette épigramme :

Nomina dat spondæ pictis pulcherrima pennis
Nunc Junonis avis ; sed prius Argus erat.

xiv, ep. 85.

« Les brillantes plumes de Junon font ainsi nommer
« ces lits ; jadis ils portaient le nom d'Argus. »

2° *Du Lit triclinaire ou de table*. Avant la seconde guerre punique, l'an 202 av. J.-C., les Romains, pour prendre leurs repas, s'asseyaient sur de simples bancs de bois ; mais Scipion l'Africain, ayant apporté de Carthage des lits sur lesquels on se couchait pour manger, on adopta à Rome cette nouvelle mode. Ces lits, qu'on appelait *punicani*, africains, étaient fort bas, d'un bois commun, rembourrés seulement de foin ou de paille, et couverts de peaux de chèvre ou de mouton. Un nommé Archias, menuisier ou tourneur de son métier, les imita et les fit un peu plus propres ; ils portaient le nom d'*Archiaques*, du nom du fabricant. Leur simplicité, la modicité du prix, les rendirent très-communs, et la moyenne classe du peuple continua à s'en servir jusqu'au temps d'Auguste.

Mais le luxe des grands, qui avait commencé longtemps avant cet empereur, ne s'était point accommodé de cette simplicité ; d'ailleurs Cn. Manlius leur fraya le chemin dès l'an 187 av. J.-C., en faisant paraître pour la première fois, dans son triomphe, des lits d'airain, des tapis et des couvertures de grand prix, qu'il

avait enlevés aux vaincus (les Gaulois de l'Asie). Dès lors les archiaques en bois ordinaire , avec leurs formes unies et leurs peaux d'animaux , furent dédaignés , et bientôt les nouveaux lits , travaillés avec beaucoup d'art , furent au niveau de tout ce qu'il y avait de plus recherché dans le reste de l'ameublement. Leur somptuosité particulière consista dans l'ébène , le cèdre , l'ivoire , l'or , l'argent et autres matières précieuses dont ils étaient faits ou enrichis ; dans de riches coussins et matelats rembourrés du duvet le plus léger ; dans de superbes couvertures de diverses couleurs , brodées d'or et de pourpre ; dans des trépièds d'or et d'argent ; enfin dans une infinité d'accessoires qui ajoutaient à l'éclat et à la commodité de ces meubles.

Rien n'était plus commun , sous Auguste , que de voir des lits de table en bois de citre , entièrement couverts de lames d'argent , ou bien garnis de sculptures et de ciselures en or et en ivoire , de plaques d'écaillés de tortue ¹ , et d'autres matières les plus précieuses.

¹ Il est question de ces sortes de lits dans l'épigramme suivante , que Martial adresse à Amœnus , fin matois , qui veut vendre sa maison. Nous en donnons seulement la traduction :

« Ta maison , dit le poète , t'a coûté cent mille sesterces , et tu voudrais t'en défaire à meilleur marché. Tu cherches cependant à tromper l'acquéreur en cachant les défauts de l'édifice sous le luxe des ornemens. D'abord tes lits éclatent du feu de l'écaille de tortue , et ils sont en bois de citre massif de Mauritanie , ce qui est rare. Une table de Delphes , travaillée avec art , y brille garnie d'or et d'argent.... Ensuite tu parles de deux cent mille sesterces , et tu assures qu'elle ne sera pas donnée à moins. En effet , c'est vendre à vil prix une maison si bien parée. »

Du temps de Sénèque, un accroissement de luxe présentait assez souvent ces lits entièrement revêtus de lames d'or et d'argent ou d'électrum, mélange de ces deux métaux. Un auteur grec fait même mention d'un lit d'or massif, qu'on voyait dans l'île de Pandère ; mais ce lit appartenait à un *lectisternium* ¹. En général, la diversité des lits de luxe était étonnante ; il y en avait pour les différentes saisons, pour l'hiver, pour l'été ; et cela se remarquait à la matière du meuble, au choix des étoffes pour les couvertures, à la perfection des broderies, etc.

Ces riches couvertures que l'on étendait sur les lits, et sur lesquelles se couchaient les convives, allaient quelquefois, dans les ventes, à un prix très-élevé. On en connaît, dès le temps de Caton, qui ont été adjugées pour la somme de huit cent mille sesterces (160,000 f.). Néron en a acheté une de drap babylonien, c'est-à-dire de diverses couleurs dans le tissu, qui lui a coûté quatre millions de sesterces (775,000 fr.).

Il est bien présumable qu'on ne se servit pas de lits de table aussi richement garnis, dans le fameux repas que J. César donna au peuple romain lors de ses quatre

¹ Le *lectisternium* ou lectisterne, était un festin d'appareil que l'on donnait aux dieux dans les temples ; on y dressait des lits couverts de riches tapis et de coussins parsemés de fleurs et de feuilles odoriférantes. On couchait les statues des dieux sur ces lits, et on leur servait les mets les plus délicats, qui sans doute ne leur causèrent jamais d'indigestions. En pourrait-on dire autant des pontifes et de leurs acolytes chargés de la desserte ? La cérémonie du lectisterne a été fondée à Rome l'an 398 avant J.-C., à l'occasion d'une peste qui ravagea la ville.

triumphes, (l'an 46 av. J.-C.). Plutarque dit qu'on y servit vingt-deux mille tables, à trois lits chacune ; ce qui suppose d'abord cent quatre-vingt dix-huit mille convives ; mais comme chez les citoyens sans façon , il se plaçait souvent quatre personnes au lieu de trois sur chaque lit , et que le peuple , dans cette circonstance , ne tenait sans doute pas beaucoup à l'étiquette , on peut porter la masse de ces convives à au moins deux cent mille. (Nous donnons la description de ce festin dans notre *Traité des Repas des Romains.*)

3° *Du lit nuptial.* Ce lit , que Properce appelle *lectum adversum* , était dressé dans une salle située à l'entrée de la maison et qui était décorée des images des ancêtres de l'époux. Jamais ce lit ne sortait de l'appartement , parce que c'était le lieu que dans la suite la nouvelle mariée devait habiter ordinairement pour vaquer à ses occupations journalières , telles que filer , broder , faire des étoffes. C'est ce que lui désignait le cérémonial qu'on lui faisait observer en entrant dans la chambre ; on la faisait asseoir sur un siège couvert d'une peau de brebis , garnie de sa toison. On avait le plus grand respect pour le lit nuptial , et on le gardait religieusement tant que vivait la femme pour laquelle il avait été dressé. Si le mari se remariait , il devait en faire tendre un autre pour sa seconde épouse. C'était de rigueur , et jamais on ne s'écartait de cet usage. Aussi , voyons-nous Cicéron traiter de crime atroce l'action infame de la mère de Cluentius , qui devenue éperdument éprise de son gendre qu'elle épousa , se fit tendre le même lit nuptial qu'elle avait dressé deux ans auparavant pour sa propre fille , et duquel elle la chassa.

Nous n'avons trouvé aucun détail sur la valeur et l'estimation de ces différentes sortes de lits avec leurs

garnitures ; mais il n'y a pas de doute , d'après ce que nous avons dit du prix de simples couvertures , que ceux qui figuraient dans les palais des Scœurus , des Salluste , des Lucullus , des Tibère , des Néron , étaient d'une valeur extraordinaire.

DES COUPES ET DES VASES.

Ces meubles tiennent une place considérable dans l'histoire du luxe de la table chez les Romains : on sait à quel excès était porté leur faste dans tout ce qui regardait la grandeur , le goût , le travail , la qualité et la variété des pièces qui formaient l'appareil de leurs buffets , qu'ils nommaient *abaques*. Ils avaient des coupes , des vases , des flacons de toutes les espèces et en toutes sortes de matières , en bois de hêtre , en terre cuite , en pierre , en cristal , en verre , en ambre , en cuivre , en argent et en or. Les coupes et les vases étaient ou unis , ou ciselés , et parfois enrichis de pierres précieuses ; on les nommait *pocula* , *calices* , *phialex* , *scyphi* , *scaphia* , *culullus*. Le *cantharus* était une coupe à deux anses. Les Romains se passionnaient donc pour ces sortes de meubles , soit à raison de la matière , soit à raison de la forme et du talent de l'artiste qui les avait fabriqués. Si l'un de ces objets était antique ou avait appartenu à quelque grand personnage , cela en augmentait beaucoup la valeur ¹. Mais un reproche à faire

¹ Cette dernière considération prêtait quelquefois à la critique et à la plaisanterie. A Rome , comme chez nous , on se moquait de ces antiquaires maniaques qui donnent aux morceaux qu'ils possèdent , une illustration ridicule. Nous en voyons la preuve dans Martial , VIII , ép. 6 ; il se

aux Romains, c'est de n'avoir pas rougi d'employer quelquefois des coupes d'une forme plus qu'indécente ; Juvénal et Pline les en ont vivement gourmandés ; Pline appelle cette licence, *per obscœnitates bibere* ; heureusement ces rares turpitudes ne paraissaient que sur la table de quelques débauchés.

Voyons maintenant quels sont les vases précieux sur la valeur précise desquels les Anciens nous ont laissé quelques renseignemens.

L. Crassus possédait deux coupes ciselées par le célèbre artiste Mentor ; elles lui coûtaient cent mille sesterces (20,000 fr.) ; il avouait qu'il n'avait jamais osé s'en servir ; mais il en avait plusieurs autres qui lui revenaient à six mille sesterces, la livre, (1,200 fr.), et dont sans doute il ne faisait guère plus usage. Voy. PLINE, liv. xxxiii, *ch.* II.

Les vases murrhins, dont les premiers furent vus au triomphe de Pompée sur Mithridate, ont été, du temps des empereurs, un objet du plus grand luxe. Un seul vase de cette matière, contenant trois setiers, a été vendu soixante-dix talens (336,000 fr.) ; mais, outre ce vase, il y en avait à ce triomphe une telle quantité d'autres, que l'on en couvrit neuf buffets.

Deux coupes en argent, ciselées par Zopire, célèbre

moque d'un vieil antiquaire (Eucrus), qui, à table, au lieu de faire boire ses convives, ne leur parle que de l'ancienneté de ses coupes, de ses vases, etc. L'une a appartenu au roi Laomédon ; l'autre a servi au féroce Rhœcus dans sa querelle avec les Lapithes ; ces deux vases-ci viennent du vieux Nestor ; etc., etc., etc. Chez les modernes, Walter-Scott, dans son *Antiquaire*, a aussi parfaitement peint le ridicule des maniaques dans le genre dont nous parlons.

artiste romain, étaient estimées douze mille sesterces (2,400 fr.) ; sur l'une était représenté l'aréopage et sur l'autre le procès d'Oreste.

Pythéas, autre artiste célèbre, excellait aussi dans les ouvrages ciselés : on les vendait ordinairement sur le pied de dix mille sesterces (2,000 fr.) les deux onces, entre autres une coupe où il avait gravé Ulysse et Diomède ravissant le Palladium.

T. Petronius, personnage consulaire, condamné à mort par Néron, brisa, avant de mourir, un vase murrhin, estimé trois cents talens (1,440,000 fr.), par haine pour le tyran et pour l'en priver. M^r. P. Durand, traducteur de Pétrone, croit qu'il est ici question de l'auteur du *Satyricon* ; cependant son nom ne paraît point dans la liste des consuls, à moins qu'il n'ait été consul subrogé.

Néron dut éprouver un vif regret à la nouvelle de la destruction de ce vase précieux, car il était fou de ces sortes de meubles, et lui-même paya cent talens (480,000 fr.), une coupe murrhine à deux anses ¹.

Le même Néron, quelque temps après, et sur le point d'expier tous ses crimes, (il s'est tué le 9 juin, 68 de J.-C.), apprenant la révolte de ses armées et voyant qu'il était perdu sans ressource, brisa dans son désespoir, deux belles coupes de cristal du plus grand prix, et sur lesquelles on avait gravé des vers d'Homère. Il crut punir son siècle en empêchant qu'aucun autre y pût boire. (On estimait l'une de ces coupes soixante et quinze mille sesterces (15,000 fr.), ce qui ne serait pas un fort grand prix.)

Le cristal était très-estimé des Anciens, surtout

¹ Voyez à la fin, note (E), les diverses opinions des savans sur la pierre précieuse dont se fabriquaient les vases murrhins.

quand il s'en rencontrait des morceaux d'un certain volume. On rapporte que l'impératrice Livie en offrit au Capitole un du poids de cinquante livres.

N'omettons pas le trait du vase de cristal de Pollion ; il fait trop honneur à l'humanité d'Auguste pour le passer sous silence. Ce Pollion, favori du prince, avait imaginé un singulier supplice pour ses esclaves coupables de quelques fautes : il les faisait jeter tout vivans dans ses réservoirs pour y devenir la pâture de ses murènes qu'il engraisait de sang humain. Auguste soupait un jour chez lui ; un esclave a le malheur de laisser tomber un vase de cristal qui se brise. Pollion, furieux, d'un seul signe, donne l'ordre du fatal supplice. L'esclave tremblant se jette aux pieds d'Auguste, le conjure, le supplie de ne pas permettre que pour une telle faute, il soit puni d'un châtement aussi affreux que celui d'être jeté vivant dans le réservoir et dévoré par les poissons. Auguste, frappé et indigné de ce nouveau genre de barbarie, fait délivrer l'esclave, ordonne que l'on brise les vases de cristal et que l'on comble les viviers de Pollion ; ce qui fut exécuté. C'est ce Pollion qui fut consul, et dont le nom figure en tête de la quatrième églogue de Virgile, *Sicelides musæ*, etc., etc. (Où le spirituel auteur de la *Physiologie du goût* a-t-il trouvé que Domitien est le héros de cette aventure ? L'erreur est un peu grave. Voy. la *Physiologie*, etc., édit. de 1834, tom. 1, p. 172.) Le charmant poème de la *Gastronomie* n'est pas non plus exempt de quelques erreurs d'érudition.

Une mère de famille, peu opulente, paya, dit Pline, une coupe cent cinquante mille sesterces, (30,000 fr.).

Nous avons dit précédemment qu'on enrichissait

les coupes de pierres précieuses. Le passage suivant de Juvénal, (SAT. V, *Parasiti*), va nous le prouver. Le poète s'adresse, dans ce passage, à quelque chevalier d'industrie, car Rome n'en manquait pas plus alors que Paris maintenant. « Virron se sert, dit Juvénal, d'une large coupe d'ambre, enrichie de pierreries; à toi l'on ne te confie point de coupe d'or. Si par hasard on t'en donne une, on a soin de mettre à tes côtés, un gardien chargé d'en compter les diamans, et de suivre de l'œil tes ongles rapaces. N'en sois pas choqué, cette coupe est ornée d'une pierre fameuse, car Virron, à l'exemple de ses pareils, transporte de ses bagues sur ses coupes, les diamans que portait au pommeau de son épée ce jeune troyen préféré par Didon au jaloux Hiarbe. ¹ Tu n'auras qu'une tasse à quatre becs et désignée par le nom d'un cordonnier de Bénévent, tasse félée, bonne à troquer contre des allumettes. » Ce cordonnier se nommait Vatinius, il fut l'inventeur de ces sortes de coupes.

Nous terminons ici ce que nous avions à dire sur les vases et les coupes; mais il est un autre objet qui tient également aux repas, et qui même en est un meuble essentiel, dont nous croyons devoir parler aussi: ce sont les plats. Les auteurs anciens nous ont conservé le souvenir de quelques-unes de ces pièces extraordinaires dont la matière et la forme prouvent que le débordement du luxe allait jusqu'à la folie. Consacrons donc quelques lignes au souvenir historique des plats chez les Romains.

¹ Encore une critique de ces pauvres maniaques d'antiquités; on ne s'attendait guère à trouver Enée en cette affaire.

DES PLATS. Ils étaient à peu près de la même forme que les nôtres. On en faisait en terre vernie, en bronze, en argent et même en or. On les nommait *lanx*, *catinus*, *discus*, *paropsis*. Le *lanx satura* était un plat rempli de toutes sortes de fruits, ou contenant un ragoût farci de différentes viandes. Les plats qui composaient le premier ou le second service (*primæ aut secundæ mensæ*), n'étaient jamais servis simultanément, à moins qu'ils ne fussent chargés d'œufs, de fruits ou de friandises que l'on pouvait prendre à la main, sans le ministère de l'écuier tranchant¹. Mais pour les grosses pièces, les ragoûts, etc., ils étaient apportés séparément; et quand le morceau était remarquable par son volume ou par sa rareté, on l'introduisait dans la salle, aux acclamations des convives, avec pompe, musique et parfois en chantant et en dansant; ceux qui l'apportaient étaient couronnés de fleurs. Les plats, qui renfermaient ces morceaux extraordinaires, s'appelaient *rhombus*, *patina*, et étaient ordinairement du plus grand luxe et d'une étendue proportionnée. C'est de ceux-là dont nous allons parler.

On prétend que Sylla en avait qui pesaient jusqu'à deux cents marcs d'argent; et Pline ajoute qu'on en aurait trouvé pour lors à Rome plus de cinq cents du même poids. Cette fureur du luxe ne fit qu'augmenter par la suite.

Du temps de l'empereur Claude, un de ses esclaves, nommé Drusilannus Rotundus, qui était trésorier de

¹ Cet officier de bouche s'appelait *carptor*, *carpus*, *scissor*, ou *diribitor*; il découpait les viandes d'une main savante. On le nommait aussi *chironomons* ou *gesticulator*, lorsqu'il découpait en cadence au son des instrumens.

la haute Espagne, fit faire, dit Pline, liv. xxxin, un plat, nommé *Promulsis*, pour la fabrication duquel il fallut établir une forge exprès. Ce plat-*monstre* était en argent pur et pesait cinq cents livres; on le servait au milieu de huit autres petits plats du poids de cent marcs chacun. La machine qui soutenait ces neuf plats rangés symétriquement, s'appelait du nom du grand plat, *Promulsidarium*. « Combien, ajoute Pline, eût-il fallu d'esclaves comme le propriétaire pour porter et disposer une telle vaisselle sur la table? et dans quel festin eût-on pu le servir? »

C'est sans doute ce plat qui a servi de modèle à celui que fit fabriquer quelques années après le glouton Vitellius, et dont il fit la dédicace avec tant de pompe. Il appelait ce plat le *bouclier de Minerve*, à cause de son excessive grandeur. On avait bâti un four en pleine campagne pour le fabriquer. Romé de l'Isle, d'après Pline (liv. xxxv), dit que ce plat énorme, *en terre cuite*, coûta un million de sesterces (200,000 fr.). N'est-il pas présumable qu'il était plutôt en métal, soit en argent, soit en or, ou du moins incrusté de ces matières, et que la somme de deux cent mille francs n'aura été que le prix du travail? Je fonde cette conjecture sur deux faits : le premier, relatif à la matière, est que ce plat a été conservé comme un monument remarquable jusqu'au temps d'Adrien qui *le fit fondre*, et l'on ne fond pas la terre. Le second, relatif à la somme, est que Vitellius, pendant les huit mois de son règne, ayant dépensé pour sa table neuf cent millions de sesterces (180,000,000 fr.), que serait la modique somme de 200,000 fr. pour la matière et les frais de fabrication de ce plat énorme auquel il attachait tant d'importance, qu'il en fit une dédicace solennelle? Qu'on se rappelle

les dépenses inouïes qui se faisaient alors à Rome pour satisfaire aux exigences du luxe, soit en fait d'ameublement, soit en fait de bonne chère; et la conjecture que je hasarde ne paraîtra peut-être pas entièrement dépourvue de fondement.

Le goût pour ces énormes plats qui sans doute n'étaient souvent que des meubles d'ostentation, a survécu aux Romains. Nous en retrouvons plusieurs dans les premiers âges de notre monarchie; quelques-uns provenaient peut-être des Romains.

Après la mort de Mummol, patrice de Bourgogne, qui périt à la suite de sa perfidie, en 585, on trouva parmi les effets qui furent saisis chez lui, outre une quantité considérable de vaisselle d'or et d'argent, quinze grands bassins d'argent, dont un, entre autres, pesait cent soixante-dix livres.

On connaît encore un plat d'or massif, du poids de cinquante livres, que Chilpéric, roi de Soissons (assassiné à Chelles en octobre 584), fit faire et enrichir de pierreries, pour honorer, disait-il, la nation française.

Saint Arnould, évêque de Metz, en 614, l'un des aïeux de Charlemagne, possédait un plat d'argent, du poids de soixante-douze livres, qu'il vendit pour subvenir aux besoins des pauvres.

Quand Sisenande, roi d'Espagne, voulut engager Dagobert dans sa révolte, il lui promit un plat d'or, du poids de cinq cents livres, et que l'on disait précieux plus encore par la beauté du travail que par sa valeur intrinsèque.

Enfin, Lothaire, étant sur le point d'être attaqué par ses frères dans Aix-la-Chapelle, y pilla le trésor de Charlemagne son grand-père, et brisa, disent les *An-*

nales de S. Bertin, un plat d'argent d'une immense dimension, qui représentait en bosse, l'univers avec le cours des astres et des planètes, et il le distribua à ses soldats. Ce prince, roi d'Italie, mourut en 856.

DES LAMPES ET DES CANDELABRES.

Ces meubles étaient encore à Rome un objet de luxe chez les riches particuliers. S. Clément d'Alexandrie et Eusèbe attribuent aux Egyptiens l'invention des lampes. On en connaissait de différentes sortes, celles qui étaient consacrées aux temples, d'autres destinées à éclairer les appartemens dans les réjouissances ou les festins; les lampes de nuit, les lampes d'étude, les lampes sépulcrales, etc., etc. Aucun meuble chez les Anciens n'a eu des formes plus variées, et quelquefois de plus indécentes, surtout celles qui étaient portatives ou de table. Dans les premiers temps, les lampes étaient simples, en terre cuite ou en bronze; ensuite on en a fait en airain de Corinthe, en argent et en or. On en a trouvé un grand nombre à Herculanium, de toutes matières et de toutes formes.

Les lampes destinées aux appartemens et surtout au *triclinium* (salle à manger), étaient ordinairement en bronze ou en argent, et suspendues par des chaînes de même métal. On les appelait *lucernæ*; et quand elles avaient plusieurs branches (espèce de lustre), elles prenaient le nom de *Polymixos*. Martial nous en représente une dans cette épigramme, liv. xiv, ép. 41.

Illustrem cùm tota meis convivia flammis,
Totque geram myxos, una lucerna vocor.

« Mes branches allumées éclairent tout le festin; quoique
« j'aie plusieurs bras, je n'ai qu'un nom, celui de lustre. »

Toutes les lampes n'étaient pas suspendues ; on en voyait beaucoup supportées par des candélabres ; et ces candélabres étaient d'un travail précieux. Les plus beaux se faisaient à Egine pour la partie supérieure, et les tiges se fabriquaient à Tarente. Les candélabres ordinaires se vendaient cinq à six cents francs de notre monnaie ; mais d'autres allaient quelquefois jusqu'à dix mille francs. C'est ce qui a fait dire à Pline , que de son temps on ne rougissait pas de donner la valeur des appointemens annuels d'un tribun militaire , pour un ustensile dont le nom rappelle l'idée de chandelle. Parlant de ces sortes de meubles, il raconte une aventure assez extraordinaire pour que nous ne la passions pas sous silence.

« Un crieur public, nommé Théon , exposait en vente sur la place un candélabre ; soit que les enchères n'allassent pas à son gré, soit par un autre motif, il réunit à ce lot, comme accessoire, un esclave bossu, hideux et foulon de son métier, qui s'appelait Clésippe. Une dame romaine, du nom de Géganie, acheta le tout moyennant cinquante mille sesterces (10,000 fr.). Le lendemain, elle fit parade, à table, de son acquisition, et exposa à la risée de ses convives, le bossu dépouillé de ses vêtemens. Mais peu après, cédant à une passion effrénée, elle lui fit partager sa couche ; puis sur le point de mourir, lui légua des richesses immenses. Le bossu Clésippe rendit à ce candélabre des hommages comme à une divinité, et éleva à Géganie un magnifique tombeau qui fut moins un témoignage de la reconnaissance du légataire, qu'un monument de la honte de cette femme. »

Quoique les chandelles moulées ou à baguette, ainsi que les bougies, existassent chez les Romains, comme

Il prouvent plusieurs épigrammes de Martial, *liv. xiv, spp. 40, 42, 43*, elles n'étaient point d'un usage général, puisqu'on n'a trouvé ni à Herculanium, ni à Pompei, aucun candélabre percé de manière à les supporter.

DES PIERRES PRÉCIEUSES.

Pline raconte que Scaurus, gendre de Sylla, est le premier à Rome qui ait eu un écrin rempli de pierres, qui sans doute provenait de la riche succession de son beau-père. Cet écrin fut le seul connu jusqu'à ce que Pompée, lors de son triomphe sur Mithridate, déliât au Capitole celui qui avait appartenu à ce Roi, le plus riche et le plus somptueux de tous les princes vaincus par les Romains.

L'écrin de Mithridate, si l'on en croit Varron et les autres auteurs du temps, était beaucoup plus précieux que celui de Scaurus. Outre les rubis, les topases, les diamans, les émeraudes, les opales, les onyx, et beaucoup d'autres pierreries d'un éclat et d'une valeur inestimable, on y voyait une quantité infinie d'anneaux, de bagues, de cachets, de chaînes d'or d'un travail exquis, et d'autres objets de toilette et de parure non moins admirables.

Mais combien d'autres merveilles brillèrent à ce triomphe sur Mithridate ! Un échiquier garni de toutes ces pièces, entièrement composé de pierres précieuses incrustées dans l'or ; trente-trois couronnes en perles ; une fameuse vigne d'or d'Aristobule, estimée par l'historien Joseph (*liv. xiv*), cinq cents talens (2,400,000 f.) ; le trône et le sceptre de Mithridate ; son char éclatant d'or et de pierreries, qui avait appartenu à Darius ; le manteau brodé à fleurs d'or, qui passait pour être celui

le premier de ces deux hommes. V. 12.
app. de ...
 néral, puisqu'il ...
 Pourpe ...
 suppocter

DES PIERRES PREMIÈRES

Pline raconte que Scarus, le premier à Rome qui ait eu des pierres précieuses, les avait obtenues de son beau-père. Cet écrin fut que Pompeius, lors de son triomphe, offrit au Capitole celui qui appartenait au plus riche et le plus sage des vaincus par les Romains.

L'écrin de Mithridate, et d'autres auteurs du temps, que celui de Scarus. On y trouvait des diamans, les émeraudes, un grand coup d'autres pierres précieuses inestimables, on y voyait des anneaux, de bagues, des bijoux de travail exquis, et d'une valeur non moins admirable.

Mais combien de bijoux furent-ils enlevés au triomphe sur Mithridate ? Ses pièces, entièrement incrustées d'or, furent la fameuse couronne de l'empereur Julien, et le trône de l'empereur d'or et d'émeraudes.

elle
 riche
 elle y
 elle le
 or, et
 pierres
 la, elle
 les An-
 tout cela
 qu'elle lui
 remarquable
 l'histoire
 elle avala.
 péter ici ;
 nos Re-
 festins avec
 jon (1828),

me de Cali-
 tre galerie.
 émonie pu-
 iste de l'o-
 très-ordi-
 e d'éme-
 it encore
 rge, ses
 nt char-
 nême, se
 .000 f.),
 chesses,

l'accrois-



d'Alexandre ; c'est celui que Pompée revêtit lors de son triomphe ; enfin les armes de Mithridate qui étaient d'une richesse inouïe ; mais son diadème et le fourreau de son épée n'y parurent point ; ils avaient été volés. Le diadème, étincelant de pierreries, avait été pris par Caius, et le fourreau, plus riche encore que le diadème, avait été dérobé par un certain Publius qui le vendit à Ariarthe. Ce fourreau, tout couvert des pierres les plus précieuses, avait coûté quatre cents talens (1,920,000 fr.). Pompée ne sut rien alors de ces deux vols ; mais Pharnace les ayant découverts, en révéla les auteurs et les fit punir.

César ; à l'exemple de Pompée, dédia six écrins dans le temple de Vénus Genitrix ; et Marcellus, fils d'Octavie, en plaça un dans le petit temple d'Apollon, sur le mont Aventin.

Le même César fit présent à Servilie, mère de M. Junius Brutus, d'une perle qu'il avait achetée sous son premier consulat (59 av. J.-C.), six millions de sesterces (1,200,000 fr.)¹.

Tout le monde connaît les excès du luxe et de la prodigalité de Cléopâtre dans ses orgies avec Antoine lors

¹ Il nous semble que M. Mazois, dans son savant et curieux ouvrage, LE PALAIS DE SCAURUS, seconde édition, Paris, 1822, in-8°, fig., s'est trompé, p. 118, en citant Lollia au lieu de Servilie. César a bien aussi séduit une Lollia, femme d'Aulus Gabinus ; mais ce n'est point pour elle qu'il fit la folle dépense dont nous parlons ; c'est pour Servilie, mère de J. Brutus, à laquelle, outre les présents considérables qu'il lui prodigua, il fit adjuger à vil prix, pendant la guerre civile, de très-belles terres qu'on vendait à l'encan.

qu'il aborda en Egypte. Dans le premier repas qu'elle lui donna, elle lui fit présent, non seulement du riche ameublement qui décorait le *triclinium*, mais elle y ajouta tout le service de table; c'est-à-dire qu'elle le pria d'accepter toute la vaisselle qui était en or, et tous les vases également en or et enrichis de pierres précieuses. On prétend que, non contente de cela, elle lui offrit encore cette superbe chrysolithe, dont les Anciens ont tant vanté la rareté et la valeur. Tout cela s'était passé dans le premier repas; le second qu'elle lui donna deux jours après ne fut pas moins remarquable par un autre genre de folle prodigalité; c'est l'histoire de la fameuse perle, estimée 125,000 fr., qu'elle avala. Cette histoire est trop connue pour la répéter ici; d'ailleurs nous l'avons donnée en détail dans nos *RECHERCHES sur le luxe de Cléopâtre dans ses festins avec Jules-César, puis avec Marc-Antoine*. Dijon (1828), in-8°, pp. 16-20.

Le luxe de Lollia Paulina, devenue femme de Caligula, mérite bien aussi de figurer dans notre galerie. « J'ai vu, dit Pline, non pas dans une cérémonie publique, où l'on étale ordinairement tout le faste de l'opulence, mais dans un souper de fiançailles très-ordinaire; j'ai vu Lollia Paulina toute couverte d'émeraudes et de perles, que leur mélange rendait encore plus brillantes. Sa tête, ses cheveux, sa gorge, ses oreilles, son cou, ses bras, ses doigts en étaient chargés¹. L'état, qu'elle affectait d'en montrer elle-même, se montait à quarante millions de sesterces (8,000,000 f.), *quæ summa quadragentis colligebat*. Et ces richesses,

¹ Voyez à la fin note (F) sur la loi Opia, et sur l'accroissement du luxe des dames romaines.

elle ne les devait pas à la prodigalité de l'empereur ; c'était le bien de son aïeul, Marcus Lollius, c'est-à-dire la dépouille des provinces. Mais une telle fortune ne la sauva pas d'une mort tragique ; la jalouse Agrippine, à qui elle avait disputé la main de Claude, lui envoya, par un tribun, l'ordre de se tuer, et se fit apporter sa tête. »

Néron offrit à Jupiter Capitolin les prémices de sa barbe ¹ dans un vase d'or entouré de perles du plus grand prix.

Lorsqu'il assistait aux jeux du cirque, pour ménager sa vue il se servait, en guise de lorgnon, d'une superbe émeraude concave, non gravée ; car les Anciens respectaient trop cette pierre pour l'entamer par la gravure.

Héliogabale, si l'on en croit Lampride, faisait mettre à sa chaussure des pierres précieuses d'une valeur inestimable ; et tous les jours il en changeait, ne voulant plus revoir celles qui lui avaient servi une seule fois. Il faut le dire, longtemps avant Héliogabale, le luxe e

¹ La tonte de la première barbe était une cérémonie religieuse chez les Romains ; on l'offrait aux dieux.

La barbe longue fut en usage à Rome depuis la fondation de cette ville jusqu'à l'an 454, c'est-à-dire pendant quatre siècles. Alors un certain Publius Ticinius Mœna fit venir des barbiers de Sicile, et introduisit le premier chez les Romains l'usage de se raser. (V. PLINÉ, VII, 59.) Cet usage se conserva jusqu'au temps d'Adrien (élu empereur le 11 août 117, E. vulg.). Voulant cacher quelque excroissance qu'il avait au menton, il laissa croître sa barbe (V. SPARTIAN. *in Adrian.* 26) ; mais l'usage de se raser fut rétabli peu de temps après.

La mollesse s'étaient singulièrement accrus chez les Romains. Ils n'avaient plus mis de bornes à l'usage et au nombre des pierres précieuses travaillées par les artistes les plus habiles pour la parure des deux sexes. Ces pierres étaient des émeraudes, des saphirs, des topases, des améthystes, etc. ¹. Les grands en décoraient leurs vêtements et en relevaient ainsi la magnificence ; les femmes les plaçaient dans leurs coiffures ; les bracelets, les agrafes, les ceintures en étaient surchargés, et le bord des robes souvent parsemé avec profusion ².

DES CAMÉES.

Puisque nous sommes à parler des pierres précieuses si estimées et si recherchées des Anciens, nous dirons qu'il en est une sur laquelle leurs lapidaires se plaisaient davantage à exercer leur talent, parce que cette pierre, par sa nature, prêtait davantage au génie de l'artiste, et le faisait quelquefois parvenir à un résultat aussi singulier que curieux. Cette pierre est la sardoine-onyx, ou agate-onyx. Les couches alternatives de différentes couleurs dont elle se compose, étant enlevées artistement selon le sujet qu'on a à traiter, for-

¹ Nous renvoyons à la fin, note (G), des détails sur le goût des modernes pour les pierres précieuses, sur quelques collections, et sur les plus beaux diamans connus.

² C'est sans doute pour que ses nièces, les princesses Braniski, Galitzin et la comtesse Samolinow, fussent au niveau des dames romaines, que le prince Potemkin leur fit un jour présent d'une garniture de robe, composée de quinze archines (trois quarts d'aune de France) de fil de diamant.

ment des camées plus ou moins précieux, à raison du nombre de couches et de la beauté du travail.

Pline (liv. xxxvii, 23), rapporte, d'après Démonstrate, que ce fut Scipion l'Africain qui, le premier, a porté une sardoine à Rome, et que dès-lors cette pierre fut très-estimée des Romains. On la tirait de différens endroits, entre autres, de l'Arabie et des Indes.

On en possède encore plusieurs qui datent du temps des empereurs romains, et qu'un heureux hasard a fait échapper à la barbarie des siècles. Nous allons citer quelques-uns de ces superbes camées.

L'un de ceux que l'on met au premier rang, et que M. Visconti regarde comme le plus beau camée antique, existait dans le musée minéralogique de M. Drée; il a cinq couches et seize lignes de hauteur. L'habile artiste y a gravé le buste de *Faustine*, femme d'Antonin-le-Pieux. A la vente du musée en question, ce curieux morceau a été payé la somme de 7,171 fr.

Parmi les camées antiques qui sont à la bibliothèque du Roi, on distingue les suivans :

L'Apothéose d'Auguste, gravée sur un onyx à quatre couches, dont deux brunes et deux blanches. Il est ovale et a 11 pouces de largeur sur 9 de hauteur.

Cérès et Triptolème cherchant Proserpine, gravés sur un vase de 6 pouces de hauteur, connu sous le nom de vase de Brunswick.

Les Mystères de Cérès et de Bacchus, gravés sur une coupe à couches de sardoine brune, de 4 pouces 6 lig. de diamètre et de 4 pouces de hauteur.

L'Apothéose de Germanicus, sur un onyx à quatre couches, d'une grande beauté. Germanicus y est représenté enlevé sur un aigle.

Germanicus et Agrippine dans un char traîné par

deux dragons, bel onyx à trois couches bleues et brunes.

Agrippine et ses enfans, onyx à trois couches. *Ti-bère*, onyx à trois couches.

Jupiter armé du foudre, l'aigle à ses pieds, grand et bel onyx à trois couches.

Une *Querelle entre Minerve et Neptune*, onyx à trois couches.

Tête d'Auguste, onyx à trois couches.

Un *Jupiter*, onyx à deux couches, l'une blanche et l'autre noire. Ce morceau est plus remarquable par la beauté et la délicatesse du travail que par la grandeur de la pièce.

Vénus sur un taureau marin, entourée de petits amours, onyx à deux couches, remarquable par la finesse de la gravure.

Un *taureau*, grand onyx à deux couches, l'une blanche et l'autre d'un brun foncé.

Marc-Aurèle et Faustine, onyx à quatre couches, dont deux blanches et deux lilas. On présume que cette dernière couleur a été appliquée après coup.

... Nous citerons encore la *Tête du Christ flagellé*, présentant des gouttes de sang prises dans les taches mêmes de la pierre. Mais cette pierre n'est point un onyx; c'est une agate ponctuée verte à points rouges (jaspe sanguin des lapidaires, héliotrope des Anciens), que les graveurs emploient quelquefois fort heureusement, comme on vient de le voir dans cette tête de Christ.

Il nous serait facile de citer une infinité d'autres camées et pierres précieuses qui nous viennent des Anciens; mais les limites assignées à cet opuscule ne nous le permettent pas.

DES ANNEAUX.

Les Romains ont toujours attaché une très-grande importance aux anneaux, qui d'ailleurs, comme on le sait, ont été en usage chez tous les peuples, dès la plus haute antiquité. Les Sabins se servaient de l'anneau du temps de Romulus; il est présumable qu'ils furent les premiers de l'Italie qui reçurent cet usage des Grecs. Les Etrusques pourraient peut-être leur disputer cette priorité. Quoi qu'il en soit, l'usage des anneaux passa des Sabins aux Romains. Pline ne nous dit pas lequel des rois de Rome l'a adopté le premier; mais ce qu'il y a de certain, c'est que les statues de Numa et de Servius Hostilius furent les premières où l'on en trouva des marques. Les Romains se contentèrent longtemps de l'anneau de fer, et Pline assure que Marius fut le premier qui en porta un d'or, lors de son troisième consulat l'an 103 av. J.-C.

On reconnaissait à Rome trois différentes sortes d'anneaux. La première servait à distinguer les conditions et les qualités. La seconde était les anneaux de noces ou d'épousailles, *annuli sponsaliti*; et la troisième comprenait ceux qui étaient destinés à servir de sceaux, *annuli chirographi*.

Dans le principe, il n'était pas permis aux sénateurs de porter l'anneau d'or, à moins qu'ils n'eussent été ambassadeurs; et il ne leur était permis de le porter en public que dans les fêtes et les cérémonies nationales; le reste du temps ils portaient l'anneau de fer. Ceux qui avaient eu les honneurs du triomphe étaient assujettis à la même loi; mais depuis Marius, ils s'en sont affranchis. Par la suite, la sévérité de la loi fléchit: les sénateurs,

les tribuns légionnaires et les chevaliers eurent le droit de porter l'anneau d'or. Bien plus, on le permit quelquefois au peuple ; Auguste accorda cette permission aux affranchis , et Sévère à ses soldats ; mais c'était en récompense de quelque acte de bravoure ou de quelques services importans rendus à l'Etat. Ainsi les anneaux étaient pour les Romains ce que sont pour les modernes les décorations des différens ordres. En général le peuple portait des anneaux d'argent et les esclaves des anneaux de fer.

Dans l'origine , les Romains ne portaient qu'un seul anneau à l'avant-dernier doigt de la main gauche, de là appelé *digitus annularis*. Quand par la suite des temps le privilège s'affaiblit , on en multiplia l'usage , et même quelques particuliers en portèrent non-seulement un à chaque doigt , mais un à chaque phalange de chaque doigt. La bague la plus précieuse se mettait au petit doigt ; elle ne servait jamais à cacheter ¹. St. Clément d'Alexandrie permit aux Chrétiens de porter une seule bague à ce même petit doigt. Lucien parle d'un riche Romain qui avait seize bagues , par conséquent deux à chaque doigt , celui du milieu excepté. Au reste , tout homme riche était , dans les III^e et IV^e siècles , une espèce d'écrin ambulant. Certaines gens mettaient tant de recherches dans le choix de ces bijoux qu'ils avaient des garnitures de bagues différentes pour chaque saison , plus légères en été , plus pesantes en hiver. C'est ce qui excitait la bile de Juvénal. « Peut-on , s'écrie-t-il , se

¹ On la plaçait à la main gauche , dit Macrobe , parce que l'action perpétuelle de la main droite aurait pu faire courir quelque risque à la pierrerie. Pline donne un autre motif ; il dit que l'anneau pouvait embarrasser la main droite.

refuser à la satire, lorsqu'on voit un échappé des bourbiers d'Égypte, un Crispinus, autrefois esclave dans Canope, rejeter nonchalamment sur ses épaules la pourpre tyrienne, et les doigts en sueur, agiter dans l'air ses bagues d'été, trop délicat pour supporter des anneaux plus pesans? » Lampride remarque que personne à cet égard ne poussa le luxe aussi loin qu'Héliogabale qui ne porta jamais deux fois le même anneau.

Quand les bagues ou anneaux devinrent un objet de luxe, on en composa de toutes les espèces, soit d'un seul et unique métal, soit de plusieurs métaux mélangés, ou de deux métaux distingués. Ensuite on les enrichit de pierres précieuses; mais il n'était pas toujours sans danger d'en avoir d'un grand prix. Le sénateur Nonius fut proscrit ou plutôt forcé de s'exiler, parce qu'il avait à son anneau une pierre précieuse que le triumvir Antoine convoitait, et qu'il se fût procurée en sacrifiant le propriétaire. C'était, dit Pline, une opale de la grosseur d'une noisette, en valeur de vingt mille sesterces (4000 fr.).

Avant que les anneaux fussent ornés de pierres précieuses, on les portait à sa fantaisie, et à chaque main; mais aussitôt qu'ils eurent reçu cet accroissement de luxe, on ne les porta plus qu'à la main gauche et on se rendait ridicule en les mettant à la main droite.

L'étui ou écrin, dans lequel on renfermait les anneaux, bagues, cachets, etc., se nommait *Dactylitheca*. Ces objets étaient, au rang des bijoux les plus rares. Quant aux anneaux de la troisième espèce devant servir de sceau ou cachet, on faisait graver sur le métal ou sur la pierre précieuse un signe quelconque, soit le portrait de ses ancêtres, de ses amis, de quelque divinité, de quelque prince, de quelque homme célèbre, soit l'em-

blème de quelque événement mémorable. Pyrrhus avait sur son anneau un Apollon avec sa lyre au milieu des Muses. Sylla avait sur le sien le portrait de Jugurtha qu'il avait vaincu. Sur celui de Pompée étaient ses trois triomphes ; il en avait un autre portant un lion armé d'une épée. La figure d'une Vénus armée ornait l'anneau de César. Auguste eut d'abord un sphynx ; mais comme on en fit des plaisanteries, parce que certains édits relatives de cet anneau n'étaient pas fort clairs ; il y substitua la figure d'Alexandre gravée par Dioscoride, puis enfin la sienne, et ses successeurs immédiats continuèrent à se servir de son anneau. Pline le Jeune avait un quadrige ; Galba, une tête de chien sortant d'une proue de vaisseau ; Commode, une amazone, et c'était Martia, sa concubine, qu'il avait fait graver dans ce costume, etc., etc. Nous pourrions citer une grande quantité d'autres empreintes d'anneaux ; mais nous renvoyons aux chap. XI, XII et XIII du *Joh. Kirchneri de annulis liber singularis*, Slevigæ, 1657, pet. in-8°, pp. 93-120.

DES ÉTOFFES.

Les principales substances que l'on employait à la fabrication des étoffes chez les Romains, étaient la laine et le lin que l'on entremêlait parfois dans le tissu ; puis vient le *byssus*, (coton), et longtemps après ils conquirent la soie. Mais la laine était l'objet essentiel de leurs soins et de leur industrie ; ils en faisaient un tel cas que la direction des troupeaux de bêtes blanches était confiée aux censeurs, à ces magistrats suprêmes qui avaient inspection sur la conduite et les mœurs de chaque citoyen. Ils condamnaient à de fortes amendes celui qui négligeait ses troupeaux, et récompensaient du titre honorable d'*Ovinus*, celui qui avait concouru

à l'amélioration des laines. C'était une branche considérable d'agriculture et de commerce. On recherchait surtout les moutons de la Galatie, de la Pouille, de Tarente, de Milet et des environs de Canose, parce que leur toison ¹ surpassait les autres en finesse, en longueur et en douceur. On attachait un tel prix à celle des moutons qui paissaient sur les bords du Galèse en Calabre, qu'on leur mettait sur le dos une espèce de housse pour garantir leur toison de l'atteinte des buissons, et pour la rendre plus propre à recevoir la teinture et les apprêts (VARRON, liv. II, c. 2). Quant à la blancheur, les laines des environs du Pô ne souffraient aucune concurrence. Pline et Columelle vantent aussi celles de la Gaule.

Mais ce qui ajoutait un prix excessif aux étoffes en laine, c'était la teinture; et elles n'acquerraient une haute valeur que par la couleur dont elles étaient imprégnées. Parmi les couleurs, la pourpre l'emporta toujours au plus haut degré sur toutes les autres, soit à raison de sa cherté, soit à raison de son éclat qui lui fit donner la préférence pour en faire le symbole de la grandeur et de la puissance. « C'est devant cette couleur précieuse, dit Pline, liv. IX, que les faisceaux et les haches romaines écartent la foule; elle est la majesté de l'enfance; elle distingue le sénateur du chevalier;

¹ Le mot toison vient de *tonsum*, supin de *tondere*, tondre. Il se dit en latin *vellus*, qui vient de *vellere*, arracher, parce que, dans le principe, on ne tondait pas les moutons, mais on arrachait la laine de dessus leur dos. Cette coutume subsistait encore dans quelques endroits de l'Italie du temps de Pline. (Voyez sur cette étymologie, ISIDORE, *de originibus*, liv. XIX, c. 27.)

au pied des autels, elle fléchit les Dieux ; son éclat rehausse les vêtemens ; elle se mêle à l'or dans la robe triomphale : excusons donc la passion qu'elle inspire. » Ce passage prouve que la pourpre, honorée dans tous les temps chez les Romains, y a toujours été, pour certains vêtemens dont elle relevait l'éclat, la marque d'un privilège attaché soit à la naissance, soit aux dignités. Ces sortes d'habillemens étaient au nombre de trois, la prétexte, le laticlave et la trabée.

La prétexte, robe ou espèce de tunique blanche bordée de pourpre, était le costume ordinaire des patriciens ; leurs fils la prenaient au sortir de l'enfance et ne la quittaient qu'à dix-sept ans. Les magistrats la portaient dans les solennités publiques ; le préteur ne la quittait que lorsqu'il rendait un jugement criminel défavorable à l'accusé ; et les magistrats qui avaient pris part au jugement retournaient leurs robes en signe de deuil.

Le laticlave était une tunique bordée pardevant d'une large bande de pourpre, semée de nœuds tantôt de pourpre comme la bande même, tantôt d'étoffe d'or, et semblables à des têtes de clous ; c'était le costume des sénateurs, des magistrats patriciens et des magistrats plébéiens supérieurs.

La trabée était une robe de pourpre à bandes ; les premiers rois de Rome la portaient. Après leur expulsion, et quand la république fut bien assise, elle devint commune aux consuls, aux augures, aux diverses magistratures supérieures, aux prêtres, etc. ; mais elle avait des nuances différentes pour chacune de ces dignités. Par exemple, celle des triomphateurs était ornée de palmes d'or brochées ou tissées dans l'étoffe ; les prêtres en portaient une de pourpre mêlée d'une autre

couleur moins éclatante ; celle des cavaliers, qu'ils ne prenaient que les jours de revue, était d'un fond blanc, et rayée de bandes de pourpre tissées dans l'étoffe. Cependant, lorsque l'usage de la trabée fut devenu si général, les consuls y renoncèrent pour prendre une autre robe, qui, à cause de la variété de ses couleurs, porta, outre le nom de prétexte, celui de *toga palmata*. Cette robe, qui était précédemment celle des triomphateurs, devint commune aux consuls et aux préteurs.

D'après ces détails, il est donc certain que le pourpre, comme couleur, a toujours été mise au rang des objets du plus grand luxe, surtout la double pourpre de Tyr ¹, qui, du temps d'Auguste, se vendait mille deniers (près de 800 fr.), la livre. La teinture simple en pourpre, d'une seule livre de laine, coûtait 109 fr. ; mais la couleur pourpre-violet se vendait moins cher, une livre d'étoffe pourpre-violet ne coûtait guère que 80 fr. la livre. Pline, parlant de l'animal qui produit la pourpre ², dit que la plus belle provient de Tyr en Asie, de Meninx et des côtes de Gétulie en Afrique, et de la Laconie en Europe. Il en est qui prétendent que la pourpre de Gétulie, mise d'abord en vogue par le roi Juba, selon Pline, et connue dès le temps du roi Syphax, selon Silius Italicus, était plus précieuse que la pourpre de Tyr.

La plus grande quantité de pourpre (comme substance servant à la teinture), qui soit mentionnée dans l'histoire, est celle dont parle Plutarque, *Vie d'Alexandre* : « Ce prince, dit-il, s'étant rendu maître de Suse, trouva dans le château quarante mille talens

¹ Voyez à la fin la note (H) sur ce passage.

² Voyez à la fin la note (I) sur ce passage.

d'argent monnayé et une quantité considérable de meubles et d'effets précieux de toute espèce, entre autres cinq mille talens ¹ de pourpre d'Hermione (ville de l'Argolide), qu'on y avait amassée pendant l'espace de cent quatre-vingt-dix ans, et qui conservait encore toute sa fleur et tout son éclat. Cela vient, dit-on, de ce que la teinture en écarlate s'y faisait avec du miel, et la teinture en blanc avec l'huile la plus blanche; on en voit aujourd'hui d'aussi anciennes qui ont encore toute leur fraîcheur et toute leur vivacité. » Tel est le récit de Plutarque, ce biographe incomparable, mais bel et bien crédule. Il est permis d'élever des doutes sur cette quotité de pourpre.

Tertullien dit, dans son traité *de Pallio*, que l'on voyait à Rome des étoffes sorties des fabriques de Babylone, où brillaient des plumes de paon, que l'art faisait servir à l'ornement du fond; ce n'était sans doute qu'une imitation de ces plumes, faite à l'aiguille.

La laine a été très-longtemps la seule matière des étoffes en usage chez les Romains pour l'habillement du plus grand nombre des citoyens; car ce n'est guère que sous le règne des empereurs que l'on a commencé à porter des tuniques ou chemises de lin. Selon Vopiscus, la mode en est venue d'Égypte; mais il paraît que cette sorte de tissu était fort chère dans le principe, car nous

¹ Nous suivons ici la traduction de Ricard; il prétend que le talent comme poids, était de soixante livres; ce qui ferait pour la totalité trois cent soixante mille livres pesant de pourpre; tandis que M. Dacier, dans sa traduction, porte cette quantité à cinq mille quintaux, c'est-à-dire cinq cent mille livres. Le bon Amyot dit: « Il se trouva trois cent mille livres pesant de pourpre hermionique. »

avons trouvé qu'une pièce de toile a, un jour, été payée 193,628 fr. sous le règne d'Auguste, fait dont nous nous gardons bien de garantir l'authenticité.

Les vêtements en coton, *Byssus* (car il est reconnu que ce mot latin ne peut s'appliquer qu'au coton), étaient d'un prix assez élevé. On les nommait *vestes byssinae*, et on les payait jusqu'à 1185 fr.

Quant à la soie, elle ne fut connue à Rome que vers la fin de la république; et encore était-elle si rare que son prix excéda de beaucoup celui de la pourpre la plus précieuse. Dion nous apprend que J. César, dans les spectacles qu'il donna lors de ses triomphes, couvrit le théâtre de voiles de soie; c'était de la soie tissue avec d'autres substances, telles que le lin, le coton, etc. L'usage en passa bientôt dans les habits des plus riches citoyens. Tibère la proscrivit par un décret. Cependant son successeur Caligula porta une espèce de casaque de soie de couleur pourpre; et même il se montra quelquefois en public avec un habit de triomphe et une robe de cette matière. Mais l'empereur Aurélien, si l'on en croit Vopiscus, ne voulut pas qu'il entrât le moindre objet en soie dans sa garde-robe. Il refusa même à l'impératrice sa femme, un manteau de soie qu'elle lui demandait en grâce: « Je n'ai garde, dit-il, d'acheter des fils au poids de l'or, *absit ut auro fila pensentur.* » En effet, la livre de soie valait une livre d'or. Il faut dire que jusqu'à Héliogabale, les étoffes, dites de soie, n'étaient point de soie pure; il entrait dans le tissu, comme nous l'avons déjà dit, d'autres substances, telles que le lin ou le coton. C'est cet Héliogabale qui passe pour avoir porté le premier une robe toute de soie.

Ces détails prouvent que la soie était toujours excès-

sivement rare chez les Romains. Ils la tiraient particulièrement de la Perse qui possédait les belles provinces de l'Assyrie et faisait le commerce avec les Indes. Ce n'était qu'à grands frais que l'on s'en procurait. Justinien, sur le point de faire la guerre aux Perses, pensa à changer la direction du commerce de la soie, et à la tirer par l'Ethiopie, pour empêcher que les trésors de ses Etats ne passassent en Perse. Mais il fut mieux servi par d'heureuses circonstances : des moines de l'Inde, où la soie des Seres était alors cultivée, lui apportèrent de la graine de vers à soie ¹. L'essai s'en fit avec succès l'an 557 de J.-C., et cette soie fut plus estimée que celle que l'on avait tirée jusqu'alors d'Assyrie et de l'île de Cos, sans doute parce qu'elle était plus pure. C'est de là que la soie s'est répandue en Europe, mais très-lentement. Elle avait été plus de huit siècles à venir de l'Asie à Constantinople ; et il lui fallut plus de huit siècles pour venir de Constantinople en Sicile, où le comte Roger l'apporta vers le milieu du douzième siècle.

APPENDIX

AUX OBJETS DE LUXE ET D'AMEUBLEMENT CI-DESSUS MENTIONNÉS.

Quoique nous ayons déjà mentionné beaucoup d'objets qui appartiennent à l'ameublement des Romains, nous croyons devoir encore rapporter, comme une espèce de récapitulation de tout ce que le luxe offrait de plus remarquable à Rome, sous les empereurs ², le récit que

¹ Vid. P^{ROTH} Myriob., *Cod.* 64, de *Theoph. Byz. hist.*

² Le débordement du luxe était déjà tel sous Tibère, qu'il se regarda comme dans l'impossibilité d'en arrêter le

Jules Capitolin nous fait de la vente des meubles de deux de ces princes, savoir 1° de celle de Marc-Aurèle, qui fit lui-même cette vente pour ne pas surcharger d'impôts extraordinaires Rome et les provinces à l'occasion de la guerre qu'il projetait contre les Marcomans 2° de celle de son fils Commode, dont le mobilier fut vendu après sa mort par Pertinax. Nous dirons ensuite un mot du luxe d'Héliogabale. Voyons d'abord la vente de Marc-Aurèle.

« Marc-Aurèle, dit J. Capitolin, fit mettre à l'encan sur la place Trajan, les ornemens impériaux, et vendit des coupes d'or, de cristal, des vases murrhins, des vases royaux; des vêtemens de femmes en soie, travaillés en or, et beaucoup de pierres précieuses qu'il avait trouvées dans le trésor privé d'Adrien; ainsi que des statues et des tableaux des plus célèbres artistes, et mille autres effets précieux servant à l'embellissement

torrent, ainsi que le prouve le passage suivant d'une de ses lettres en réponse au Sénat qui lui demandait des réformes :
 « ... En effet, que défendre, dit-il, que réformer? Serait-ce ces parcs immenses et ce peuple d'esclaves? ces masses d'or et d'argent, et ces merveilles de la toile et de l'airain? ces vêtemens efféminés qui confondent les deux sexes, ou ces dépenses particulières de femmes qui échangent de l'or contre des pierres, et transportent chez l'étranger, chez l'ennemi même, les trésors de l'Empire...
 « Qu'ont produit tant de lois de nos ancêtres, tant de lois d'Auguste? Les unes abolies par le temps, les autres, ce qui est plus honteux, abolies par le mépris, n'ont fait qu'enhardir le luxe; car si on se livre à des excès encore défendus, on peut craindre la défense; mais si, après la défense, on la transgresse impunément, il n'y a plus ni crainte ni honte..... »

du palais. Cette vente dura deux mois et fournit assez d'or pour mettre Marc-Aurèle en état d'achever, comme il le souhaitait, la guerre contre les Marcomans, sans augmenter les impôts.

Dans la suite, il fit savoir à ceux qui avaient acquis ces effets, qu'il les reprendrait au prix qu'ils en avaient donné; et il ne témoigna aucun mécontentement ni à ceux qui les rendirent, ni à ceux qui les gardèrent. »

C'est Pertinax qui fit vendre les meubles de Commode son prédécesseur, parce qu'il ne restait plus dans le trésor qu'un million de sesterces (200,000 fr.). Nous ne parlerons point ici de la vente des domaines, des esclaves, des bouffons, etc. ; ne nous occupons que du mobilier.

« Voici, dit Capitolin, ce qui distingua la vente des effets de Commode : on y mit aux enchères des vêtemens tissés d'or et de soie, des tuniques, des surtouts, des lacernes (espèce de manteau), des dalmatiques à manches, des casaques à franges, des manteaux de pourpre à la grecque, des capuchons tels que les portent les Druides, des toges, des armes de gladiateurs, brillantes d'or et de pierres précieuses, des épées comme celle que les peintres et les sculpteurs donnent à Hercule, des colliers de gladiateurs, des vases d'or pur, d'ivoire, d'argent, de bois odoriférans; des coupes de même matière, des vases samnites propres à chauffer la résine et la poix dont on se sert pour dépiler. On y voyait aussi des voitures d'une invention nouvelle, si commodes et faites avec tant d'art que par l'arrangement des roues et des sièges très-bien disposés on pouvait y être à l'abri de l'ardeur du soleil, ou s'y ménager un air frais. D'autres, en roulant, indiquaient les heures et la longueur du chemin qu'on avait parcouru; elles

étaient très-commodes, et prouvent que la mécanique était déjà une science assez avancée ¹. »

Si du luxe de Commode nous passons au luxe d'Héliogabale, nous trouverons encore dans l'ameublement de celui-ci, des choses plus surprenantes, ou pour mieux dire, des prodigalités et des objets qui tiennent vraiment de l'extravagance. Voici ce que les historiens nous rapportent du mobilier de ce fou couronné.

Les salles du palais n'étaient tendues que d'étoffes d'or et d'argent, enrichies de pierreries. Ses lits étaient d'argent massif, relevé de cisclures en or; les matelats et les coussins couverts de tapis brochés en or, étaient remplis de poil de lièvre, ou de ce léger duvet que l'on trouve sous l'aile des perdrix. Ses tables, ses sièges, sa vaisselle, tout ce qui servait à l'ameublement de sa chambre était en or pur. Son palais n'était éclairé que par des lampes remplies de baume d'Arabie. On n'y brûlait pour l'échauffer que du cinamome et de la

¹ Vitruve, qui vivait deux cents ans avant Commode, parle d'une machine de ce genre dans son *Architecture*, 2^e partie, ch. 3, art. 6. « On attachait, au moyeu de la roue d'un char, dit-il, une dent qui, à chaque tour, poussait une des dents d'une grande roue qui en faisait tourner une autre, et celle-là une autre encore qui enfin, attachée à une aiguille, la faisait tourner et marquer le nombre de toises et de lieues. Il y avait aussi à cette machine une espèce de roue de compte, qui, à chaque mille que le char faisait, laissait tomber un caillou dans un vase d'airain, pour marquer et pour avertir que l'on avait fait un mille. » (V. *Abbégé des dix Livres d'architecture de Vitruve* (par Ch. Perrault). Paris, 1674, in-12, p. 218.)

canelle. Il ne buvait que dans des coupes d'or et jamais deux fois dans la même. Les vases destinés aux usages les plus vils étaient également en or pur. Les chars enrichis d'argent, d'ivoire ou de bronze d'un travail précieux, étaient indignes de lui; il voulait qu'ils fussent plaqués en or, parsemés de perles et de pierreries. Quelquefois il conduisait lui-même ces chars tirés par des éléphants ou par des chameaux, ou par des dogues, ou par des cerfs, ou même par des lions et des tigres. On l'a vu d'autres fois joindre le scandale à la folie : il paraissait nu sur un char traîné par des femmes. Il avait toujours dans ses voyages une suite de soixante voiturés. Ses habits, ses armes, les lits et les coussins sur lesquels il reposait, étaient de la plus grande somptuosité. Il portait des tuniques d'étoffes d'or, de pourpre, des manteaux à la perse, couverts de pierres précieuses et si pesans qu'il disait que le poids du plaisir l'accablait. Il avait aussi à sa chaussure des pierres fines et gravées, ce dont tout le monde riait, car comment juger du travail des plus habiles artistes sur des pierres attachées aux pieds. Il se fit faire un magnifique diadème, mais il ne s'en servit que dans son palais; aucun empereur n'avait encore osé le ceindre en public. Il fut le premier Romain qui porta des robes entièrement de soie. Il faisait répandre de la poudre d'or et d'argent dans les galeries couvertes et sur les escaliers par où il devait passer, comme dédaignant de marcher sur la terre telle qu'elle est pour les autres hommes; tout son regret était de ne pouvoir y faire répandre aussi de la poudre d'ambre jaune. Souvent il s'amusait à mettre en pièces ses plus riches vêtemens, ou à faire couler bas des vaisseaux richement chargés, croyant étaler ainsi une magnificence vraiment royale. Passons sous silence une

infinité d'autres folies inconcevables , relatives aux toiles d'araignées , aux rats , aux grenouilles , aux mouches , etc. , qu'il faisait recueillir de toutes parts.

Les prêtres de Syrie lui ayant prédit qu'il mourrait de mort violente , il prépara des cordons de soie , de pourpre et d'écarlate pour s'étrangler. Il avait aussi des épées d'or enrichies de pierreries ; et , dans des boîtes de perles , d'hyacinthe et d'émeraudes , il conservait des poisons pour s'ôter la vie , si quelque malheur le menaçait ; et tout cela , disait-il , afin que sa mort fût magnifique , et digne de l'appareil qu'il avait déployé toute sa vie. En outre , il avait fait construire une tour fort élevée pour s'en précipiter , et le sol au bas était couvert de lames d'or et de pierres précieuses , afin , ajoutait-il , de périr dans le sein du luxe. Mais toutes ces absurdes précautions devinrent inutiles , car il fut tué par ses propres gens le 11 mars 212 , honteusement traîné par les rues , dans les égoûts de la ville , et enfin jeté dans le Tibre. Il a régné trois ans , neuf mois et quatre jours. J'oubliais de dire que , comme Néron , il ne porta jamais plus d'une fois ses habits ¹ , son linge , sa chaussure et ses bagues , disant qu'il ne convenait qu'à des mendiants de se servir de linge lavé.

Quittons ce prodige insensé pour finir par un mot sur Aurélien. Quoique le trait que nous allons citer , ait moins rapport au luxe qu'à la générosité de ce prince , nous ne le croyons pas entièrement étranger à notre sujet.

Aurélien , voulant subvenir aux frais du mariage du tyran Bonose avec Hunile , fille d'une famille distinguée chez les Goths , ordonna que les noces se fissent aux frais de l'Etat et que l'on fit de sa part les présens suivans à

¹ Voyez à la fin la note (K).

la nouvelle épouse : des manteaux de demi-soie et couleur d'hyacinthe, une tunique de demi-soie, enrichie de clous d'or et du poids d'une livre ; deux chemises à deux bandes et le reste des choses qui conviennent à une dame : « Vous donnerez à l'époux, ajoute-t-il, cent philippes d'or, mille antonins d'argent et dix mille sesterces de cuivre. » On conviendra qu'il n'y a rien de merveilleux dans ces présens, surtout venant de la part d'un empereur ; mais du moins ils donnent une idée du caractère économique d'Aurélien et de l'état du luxe sous son règne. Cependant on prétend qu'il aimait la pompe et le faste. C'est lui qui, le premier, a ceint le diadème à Rome. Il a été assassiné par ses soldats le 29 janvier 275.

DE DIVERS OBJETS DE LUXE ET DE FANTAISIE
AUTRES QUE LES MEUBLES.

Nous mettrons d'abord au nombre de ces objets les parfums, pour lesquels on sait que les Romains avaient une véritable passion. On ignore le temps où l'on a commencé à en faire usage ; mais il est certain que peu après la défaite d'Antiochus et la réduction de l'Asie, en 565 de R.-189 av. J.-C., les parfums étaient connus et qu'on les prodiguait déjà. En 664-90 av. J.-C., les censeurs Licinius Crassus et Jules-César prohibèrent la vente des parfums exotiques. On assure que l'art de faire les parfums fut porté, à Rome, au plus haut degré de perfection. Les parfumeurs, *unguentarii*, avaient leur quartier nommé *vicus thurarius*, dans la rue de Toscane qui faisait partie du Vélabre. Horace les appelle *Tusci turba impia vici*, parce que ces parfumeurs étaient ordinairement les entremetteurs, les ministres des plaisirs de tous les jeunes débauchés.

Les Romains faisaient le plus grand abus des parfums et des essences même les plus exquises. Ils ne se contentaient pas de parfumer leurs cheveux, leurs vêtemens; ils parfumaient encore toutes les parties de leur corps, même les pieds; ils imprégnaient même de parfums les murailles de leurs maisons. C'est surtout dans les festins qu'ils les ménageaient le moins.

Pline, *liv. XIII, c. 3*, dit que « les parfums se vendaient plus de quatre cents deniers (356 fr.) la livre. Il y en avait de liquides et d'autres en pâte; quelques-uns donnent la préférence à ces derniers. Ils se plaisent à être, je ne dis pas arrosés, mais enduits de parfums. J'en ai vu, continue Pline, qui se faisaient oindre la plante des pieds. On a prétendu qu'Othon enseigna ce raffinement à Néron. Un simple particulier fit parfumer les murs de ses étuves; Caligula versait des essences dans ses baignoires; et ne croyez pas cette jouissance réservée au seul maître de l'Empire; un des esclaves de Néron s'est donné dans la suite le même plaisir. Enfin, jusque dans les camps, on frottait les aigles d'essences aux jours de fêtes. »

Le même Pline nous apprend encore que Néron fit brûler aux funérailles de Popée son épouse (qu'il tua d'un coup de pied pendant qu'elle était enceinte), plus de parfums que toute l'Arabie Heureuse n'en peut produire en un an. (Nous dirons en passant, qu'aux funérailles de Sylla, l'an 78 av. J.-C., on brûla au delà de deux cents caisses de parfums.)

Revenons à Néron, car en fait d'extravagances, on le trouve toujours sur son chemin. Néron donc avait un singe qu'il chérissait. (Si c'eût été un tigre, rien n'eût manqué à cette affectueuse sympathie.) Ce singe vint à mourir. Son digne maître lui fit de superbes fu-

Érailles ¹, aux frais desquelles il employa toutes les richesses d'un nommé Paneros, le plus riche usurier de Rome, que l'on dépouilla de sa fortune pour cet objet.

C'est encore ce fou couronné qui pêchait avec un harpon d'or et des filets dont les mailles étaient de surprenne mêlée de fils d'or avec des cordeaux en soie.

Lorsqu'il voyageait, il avait toujours à sa suite mille valets, tant pour sa garde-robe, que pour sa cuisine, etc., etc. Les mules qui traînaient ses équipages étaient magnifiquement caparaçonnées; l'argent brillait à leurs pieds. Ses muletiers étaient vêtus de belle laine de Canuse, et ses cochers parés de bracelets d'argent ainsi que ses coureurs.

Popée, son épouse, dont nous avons parlé plus haut, faisait chausser en or les plus belles de ses mules; je ne chausser, parce que l'on ne ferrait point les chevaux chez les Anciens; et sur cela, je m'en rapporte à Pline, qui, ayant examiné tous les chevaux représentés sur les anciens monumens, sur les colonnes et sur les marbres, déclare n'en avoir jamais vu qu'un qui soit ferré. On garnissait quelquefois les pieds de ces animaux d'une espèce de bottines en genêt ou en cuir, et même en fer, attachées avec des liens autour du sabot ou du paturon.

¹ Alexandre fit aussi de folles dépenses en funérailles pour la perte d'un ami; mais du moins cet ami n'était pas un vil animal. La pompe funèbre d'Héphestion coûta, dit-on, douze mille talens; c'est-à-dire 57,600,000 fr. de notre monnaie. Il est vrai que cela ne coûtait pas beaucoup à Alexandre. Ses coffres regorgeaient de toutes les richesses de l'Asie. Voyez ci-dessus, p. 62, ce que, d'un seul coup de filet, il enleva au château de Suse.

DU PRIX D'ACQUISITION DE CERTAINS ANIMAUX. Il semblerait que les Romains ont pris exemple sur les Grecs pour mettre un haut prix à l'acquisition de certains animaux. Citons deux ou trois faits empruntés aux Grecs ; ensuite nous passerons aux Romains.

On sait que Xénophon , après la retraite des dix mille qu'il commandait , vendit son cheval cinquante dariques , ce qui ne forme cependant que 2,270 fr. de notre monnaie, somme qui nous paraît fort modique, et qui devait être très-forte pour le temps, puisque l'histoire en a conservé le souvenir.

Philippe de Macédoine a acheté de Philonicus de Thessalie , pour son fils Alexandre , le fameux Bocéphale , pour la somme de treize talens (41,834 fr.).

Le chien d'Alcibiade lui a coûté 5,424 fr. ¹.

Chez les Romains , nous apprenons d'Aulu-Gelle , que le superbe cheval séien , ainsi nommé de Cneius Seius , son premier possesseur , que Marc-Antoine fit périr du dernier supplice , fut payé la somme de cent mille sesterces (20,000 fr.) , par Corn. Dolabella , gendre de Cicéron ; on dirait que ce cheval portait malheur à ses maîtres , car ce Dolabella se fit couper la tête par son esclave pour ne pas tomber entre les mains de Cassius.

Varron , *liv. II, c. 1* , raconte qu'un attelage de chevaux a coûté à Rome quatre cent mille sesterces (80,000 fr.) ².

Le sénateur Axius a payé un âne la même somme de 80,000 fr. ; et , selon Pline , un animal de la même espèce n'a coûté que soixante mille sesterces (12,000 fr.).

On voit aussi des poissons portés à un haut prix chez

¹ Voyez à la fin la note (L).

² Voyez à la fin la note (M).

les Romains ; mais cela n'arrivait qu'accidentellement. Par exemple, Pline, *liv. ix, c. 36*, raconte qu'Asinius Celer a donné, sous Caligula, un exemple de prodigalité, en payant un mulle (poisson qui, au dire de Macrobe, ne pesait pas plus de deux livres), la somme de huit mille sesterces (1600 fr.) ; aussi, ajoute-t-il, « cette somme énorme reporte notre imagination étonnée vers ceux qui, dans leurs déclamations contre le luxe, se plaignaient de ce qu'on achetait les cuisiniers aussi cher que les chevaux. Aujourd'hui, continue-t-il, un cuisinier coûte autant qu'un triomphe¹, un poisson autant qu'un cuisinier ; et déjà nul mortel ne semble d'un plus haut prix que l'esclave qui a le mieux approfondi l'art de ruiner son maître. »

Juvénal, *sat. iv*, parle aussi d'un surmulet qui a été payé 1150 fr. par un nommé Crispinus.

Un rossignol, dont on fit présent à Agrippine, femme de Claude, fut payé six mille sesterces (1200 fr.). Il est vrai qu'il était blanc ; chose infiniment rare, si le fait est vrai cependant.

Nous ne prolongerons pas la nomenclature de ces frivolités et de tant d'objets d'ameublement ; ce que nous en avons dit suffit pour prouver que les Romains n'ont pas été moins sujets à ces goûts dispendieux, futiles et capricieux, que tous ces peuples que l'or a corrompus et conduits à leur perte.

Finissons par jeter un coup d'œil sur quelques-unes

¹ C'est un *modus loquendi* de la part de Pline : un bon cuisinier coûtait 3 à 4000 fr. de notre monnaie. Il est vrai qu'on en a vendu dont le prix s'est élevé jusqu'à 20 et 22,000 fr., mais c'était plutôt objet de fantaisie, qu'évaluation du talent de l'esclave.

de ces fortunes colossales, particulières, qui, à la suite de tant de conquêtes sur l'ennemi, n'ont pas peu contribué à faire de Rome la sentine de tous les genres de corruption.

TABLEAU

DE QUELQUES FORTUNES PARTICULIÈRES A ROME,
VERS LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE
ET DANS LE PREMIER SIÈCLE DE L'EMPIRE.

Il nous a semblé que ce petit tableau, (qui n'est qu'un résumé d'un travail assez étendu que nous avons préparé jadis sur le même objet), serait convenablement placé à la suite de recherches relatives aux dépenses qu'occasionna le luxe chez les Romains. La dépense est une conséquence de la fortune, et la curiosité se porte naturellement à savoir si l'une a été en proportion de l'autre. Ce tableau offrira donc le montant de la fortune particulière de la plupart de ceux dont le nom figure dans les recherches précédentes. Nous n'avons pu atteindre à spécifier ce montant, résultat assez difficile à obtenir, qu'en relevant, réunissant et comparant, dans un grand nombre d'auteurs anciens, tous les passages relatifs à la vie privée et publique, et même aux actions les plus minutieuses des personnages dont nous parlons. Ces personnages, pour la plupart, sont ceux qui ont occupé la scène et joué un grand rôle dans les événemens les plus remarquables de cette longue révolution qui a converti la République en Empire. Nous avons présumé qu'on ne serait pas fâché de voir ces illustres ambitieux sous un aspect ordinairement négligé ou du moins peu précisé dans l'histoire, c'est-à-dire sous un aspect qui

les présentât aussi avides des dons de la fortune, que des faveurs du pouvoir. Commençons par Sylla, nous finirons par Pline le Jeune.

SYLLA le dictateur, (mort 78 ans av. J.-C.) : sa fortune particulière était estimée . . . 150,000,000 fr.

Elle provenait d'une partie de l'or immense étalé dans son triomphe, et d'une partie de l'or non moins considérable que produisirent ses terribles proscriptions; cependant il faut dire que la faveur de la riche courtisane Nicopolis, qui le fit son héritier, et les biens que lui laissa sa belle-mère, le tirèrent d'abord de la gêne où il était dans son jeune âge.

Nous n'avons rien de précis sur le montant de la fortune de **MARIUS**, (mort 86 ans av. J.-C.); mais elle était au moins égale à celle de Sylla, son émule et son rival, à qui il fraya la voie des proscriptions, car Plutarque dit: « Marius « laissa des richesses si grandes qu'elles auraient suffi à « plusieurs rois. »

ROSCLUS, comédien, (mort 62 ans av. J.-C.), jouissait d'une fortune d'au moins 20,000,000 fr.

Ce célèbre acteur, ami de Cicéron, gagnait, au dire de ce dernier, 200,000 fr. par an, sans compter les présents qu'on lui faisait. Il excellait dans la comédie.

Son camarade **ÆSOPUS**, excellent tragique, laissa en mourant 5,000,000 de fortune, quoiqu'il fût de son vivant une dépense excessive; un jour, un seul plat de sa table lui coûta 20,000 fr.; et son fils, plus prodigue encore que son père, en servit un qui, par le moyen de perles dissoutes, revenait, dit-on, à 200,000 fr.

M. PUB. CRASSUS, dit le Riche, (m. l'an 52 av. J.-C.), possédait en seuls fonds de terre 60,000,000 fr.

Le nombre de ses maisons à Rome, de ses esclaves et de ses troupeaux à la campagne, montait à peu près à la même somme. C'est lui qui disait qu'un particulier n'était pas riche, si de son revenu il ne pouvait entretenir une légion.

moins avec celle de Sylla. Mais quand il fut assassiné, il y avait en dépôt chez Calpurnie sa femme, 19,500,000 f.

Antoine voulait s'en emparer, mais Octave s'y opposa.

VERRÈS, (mort 44 ans av. J.-C.), fut accusé par Cicéron chargé des plaintes des Siciliens, d'avoir extorqué dans la seule province de Sicile, la valeur de 20,000,000 fr.

Convaincu, malgré la belle défense d'Hortensius, il prit le parti de s'exiler lui-même sans attendre la condamnation; mais, vingt-six ans après, il fut proscrit par Antoine à qui il avait refusé des vases de Corinthe, et fut tué par les soldats de ce triumvir.

M. T. CICÉRON, le prince des orateurs latins (mort 43 ans av. J.-C.), a laissé en mourant une fortune de 25,000,000 fr.

D'après les hautes dignités dont il a été revêtu, les gouvernemens dont il a été chargé, ses travaux au barreau, etc., etc., cette fortune, tout élevée qu'elle paraisse, prouve que Cicéron a été très-modéré dans les moyens de se la procurer¹. Antoine lui reprochait d'avoir été négligé par ses amis dans leurs testamens (ce qui passait à Rome pour

¹ Un auteur allemand, parlant de la dot de Terentia, femme de Cicéron, s'exprime en ces termes : *Dos TERENTIAE, uxoris Ciceronis, dōdeca myriadōn dicitur fuisse, et haereditas quae obvenit, ennea denariōn myriadon, ibidem adducitur. Latinus interpres per nummos sestertios 480,000 et 360,000. Quatuor nummos in denarium computando, qui denarii collecti unciales nummos nostros 26,250 constituunt.* (Il nous semble qu'on peut estimer cette somme environ 157,500 fr. de notre monnaie.) Vid. OTHO SPERLINGIUS, *de Nummis non cunis dissertatio*. Amstelodami, 1700, pet. in-4°, p. 25. Terentia ayant été répudiée par Cicéron, fut épousée par Salluste l'historien.

une espèce de mépris); Cicéron déclara, dans sa réponse, que son bien s'était accru, par cette seule voie, d'environ cinq millions de notre monnaie actuelle.

M. CATON (m. 42 ans av. J.-C.), n'avait, au rapport de Sénèque, qu'une fortune de . . . 800,000 fr.

C. A. SALLUSTE (m. 35 ans av. J.-C.), laissa une fortune d'environ 60,000,000 fr.

Il la dut à ses exactions dans la Numidie et aux faveurs dont le combla J. César; s'étant retiré des affaires, il bâtit à Rome un superbe palais et des jardins magnifiques qui portent encore son nom. Il se livra à l'étude; bon historien, il fut grand moraliste dans ses préfaces; mais il avait été fort débauché dans sa conduite. Milon, l'ayant surpris dans un commerce criminel avec sa femme, la fameuse Fausta, fille de Sylla, l'avait fait noter d'infamie, chasser du Sénat et condamner à une forte amende. Ces petits désagrémens furent la source de sa fortune, car il quitta Rome, et se jeta dans le parti de César qui le combla de faveurs et lui procura le gouvernement de la Numidie. Par la suite il épousa Terentia que Cicéron avait répudiée. De là sa haine pour l'orateur romain, et le peu de justice qu'il lui rendit dans son histoire de Catilina.

M. ANTOINE (m. 31 ans av. J.-C.); on porte sa fortune à 120,000,000 fr.

Ce taux n'est certes pas exagéré, si l'on fait attention à toutes les folles dépenses, à toutes les prodigalités où l'ont entraîné ses plaisirs en tous genres, sa générosité et son luxe effréné; il poussait ce luxe jusqu'au point de se servir, dit l'orateur Messala, de vases d'or pur pour les besoins les plus honteux. On assure qu'il dissipa du trésor public, **HS septies millies** (140,000,000 fr.). L'or était si commun chez lui, qu'un jour il ordonna à son intendant de donner un million de sesterces (200,000 fr.), à un de ses amis qui était dans l'indigence. L'intendant, surpris de l'énormité de la somme, l'étaie dans un endroit par où

Antoine devait passer. Antoine demande ce que c'est que cet argent. — C'est ce que vous avez commandé que l'on donnât à un tel. — Ce n'est que cela, dit Antoine s'apercevant de l'intention de son intendant : qu'on double la somme.

VIRGILE (m. 19 ans av. J.-C.), laissa, si l'on en croit Servius, une fortune de 1,937,424 fr.

C'est peu comparativement aux fortunes dont nous parlons; mais c'est beaucoup en égard à la naissance obscure du poète. Servius ajoute qu'il avait un palais à Rome. Tout cela provenait des bienfaits d'Auguste et de sa famille, entre autres d'Octavie, qui, pour le *tu Marcellus eris*, lui fit compter, à tant par vers qui composaient la tirade, la valeur de 52,000 fr. de notre monnaie. Les amis de Virgile contribuèrent aussi à son bien-être.

On ne dit rien de la fortune d'HORACE (m. 7 ans av. J.-C.). Vivant chez Mécène, il ne manquait de rien; il avait cependant une maison de campagne dans les environs de Rome. En général, il mettait en pratique cette aimable philosophie qui fait le charme de ses vers ¹.

C. CL. ISIDORUS (m. 8 ans av. J.-C.), simple particulier à Rome, déclare par son testament que, malgré ses pertes énormes dans la guerre civile, il laisse dans

¹ On les lit avec tant de plaisir, qu'on serait presque tenté d'excuser la folie de ce bibliomane anglais (Jacques Douglas) qui, en 1739, pour toute bibliothèque, avait 45 éditions d'Horace (de 1476 à 1739), toutes différentes les unes des autres; il en a publié le Catalogue, in-8°. Un autre anglais, M. Underwood, n'avait pas fait acte de moindre folie, en exigeant par son testament, daté de 1733, qu'on plaçât son corps tout habillé, dans son cercueil, avec l'Horace de Sanadon posé sous sa tête; une autre petite édition du même poète dans sa main gauche, et enfin l'Horace de Bentley, 1728, in-4°, sous son coccyx.

ses coffres, en espèces, (soixante millions de sesterces), 12,000,000 fr.

Sur quoi on prendra 220,000 fr. pour les frais de ses funérailles. Mais outre cet argent, il laissait encore 4,116 esclaves¹, 3,600 paires de bœufs et 200,057 têtes d'autre bétail.

M. TIGELLIUS, affranchi (m. vers l'an 10 de J.-C.), était une espèce de bouffon, qui, par son caractère enjoué, ses bons mots et ses talens en musique, s'était attiré la faveur de J. César, de Cléopâtre et d'Auguste. Il paraît qu'il avait amassé une fortune considérable, car, dans cinq jours, il dépensa au jeu² et en orgies avec ses camarades, la somme de 193,628 fr.

Horace lui fait une singulière oraison funèbre dans les premiers vers de sa satire 2, *liv.* 1; il dit que toute la cavaille de Rome prit le deuil à la mort de Tigellius :

Mendici, mimæ, balatrones, hoc genus omne
Mœstum ac sollicitum est cantoris morte Tigelli.

AUGUSTE (m. l'an 14 de J.-C.), a laissé une fortune que Tacite porte à environ 200,000,000 fr.

Cependant Auguste lui-même déclare dans son testament que ses héritiers n'auront que trente millions; mais ce testament porte en même temps des legs considérables : au peuple 8,000,000 fr., aux tribus latines, 700,000 fr.; à l'armée, environ 4,000,000 fr., et beaucoup d'autres legs particuliers. Cela ne doit pas surprendre, si, comme Auguste l'assure dans le même testament, il a reçu pendant vingt ans, en dons et en héritages, plus de cinq milliards de sesterces (1,000,000,000 fr.).

¹ Voyez à la fin, la note (N) sur les esclaves.

² Nous avons vu mieux que cela en 1780, à Paris. Un M. Bergeret de Frouville qui, je crois, était Conseiller au Parlement, perdit au jeu, dans une séance de trente-six heures, une somme de 27,000 louis, c'est-à-dire 672,000 fr.

Nous dirons ici, en passant, que les revenus de l'Empire, sous Auguste, étaient de 800,000,000 fr., et que sous l'économe et parcimonieux Vespasien, si habile en matière d'impôts, ils furent, dit-on, de 7,000,000,000 fr.

APICIUS (mort vers l'an 30 de J.-C.), célèbre gastronome romain, avait une fortune que les auteurs du temps portent à 19,373,934 fr.

On le croit auteur du *Traité de Opsoniis*; cependant la chose n'est pas certaine, car on connaît trois Apicius : l'un qui vivait sous Sylla, le second sous Auguste et Tibère, et le troisième sous Trajan, et tous trois célèbres dans les annales de la bonne chère; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que celui dont nous parlons, le second, s'était acquis une telle réputation de gourmandise, que Pline, *liv. x, ch. 48*, l'appelle *Nepotum omnium altissimus gurgis*, « le gouffre le plus profond qui puisse exister (en fait de bonne chère). » Sénèque raconte que cet homme, voyant sa fortune réduite à environ 2,000,000 fr., car il en avait mangé plus de dix-sept, se tua crainte de mourir de faim ¹.

¹ Nous pouvons comparer à Apicius un certain Anglais, du même goût et du même appétit, qui s'est fait distinguer à Londres dans le dernier siècle. C'est M. Rogerson, qui, pour sa table et pour ses expériences culinaires, a dépensé dans un espace de temps assez bref, cent cinquante mille livres sterl. (c'est-à-dire la modique somme de 3,750,000 fr.). C'était toute la fortune de notre gastronome. Réduit à la misère et au triste état de mendiant, il consacra la dernière guinée dont on lui avait fait la charité, à acheter un ortolan, à le faire accommoder le plus *succulemment* possible, et il le mangea; regardant cette haute jouissance comme la dernière à laquelle il pût prétendre, il ne se donna pas même le temps de faire la digestion, il se fit sauter la cervelle; c'était mourir au champ d'honneur, tout en narguant les caprices de l'ingrate fortune.

CN. CORN. LENTULUS AUGUR (mort l'an 30 de J.-C.) ; comblé de biens par Auguste, se trouva maître d'une fortune de 80,000,000 fr.

Il éprouva que la possession de telles richesses n'était pas sans danger sous Tibère, car elles lui coûtèrent la vie sur un ordre du tyran. Il avait été consul en l'an 14.

TIBÈRE (mort l'an 37 de J.-C.). Ce prince, aussi avare que cruel et débauché, amassa une fortune plus considérable que celle d'Auguste. Lorsqu'il mourut, on trouva dans ses coffres 540,000,000 fr.

Son successeur Caligula, dans les quatre ans qu'il régna, ébrécha fort ce trésor, au milieu de mille folies et de mille cruautés auxquelles le glaive de Chéreas mit un terme.

CRISPUS PASSIENUS (mort 44 ans après J.-C.) ; possédait une fortune de 38,739,992 fr.

C'était un orateur distingué qui avait épousé en premières noces Domitia, tante de Néron, et ensuite Agrippine, digne mère de ce monstre. Il avait eu l'imprudence de la nommer héritière de tous ses biens dans son testament. Comme il ne mourait pas assez tôt au gré de celle-ci, elle jugea à propos de le débarrasser par le poison des soucis de la vie et d'une fortune aussi considérable. Ce que Passienus regretta le plus en mourant, fut un arbre dont il s'était épris dans ses jardins ; il l'embrassait, le baisait, couchait à l'ombre de ses branches, et arrosait ses racines avec du vin.

CALLISTE, affranchi de Caligula, dont il reçut des richesses immenses, et contre lequel il conspira, devint ensuite favori de Claude, qui le combla aussi de biens. Il laissa en mourant une fortune qu'on estime à environ 40,000,000 fr.

NARCISSE (mort l'an 54 de J.-C.) ; fut d'abord affranchi, puis secrétaire de Claude. Vil courtisan, il se servit de la faiblesse de son maître pour s'enrichir des dé-

pouilles de ceux qu'il voulait perdre. Il amassa une fortune de 50,000,000 fr.¹

C'est lui qui conseilla la mort de Messaline. Il tenta de faire aussi périr Agrippine; mais il succomba, ce fut elle qui le fit exiler, et ensuite le contraignit à se donner la mort. Néron le regretta; c'était bien juste!

PALLAS (mort l'an 61 de J.-C.), également affranchi de Claude, avait amassé une fortune de . 36,000,000 fr.

Néron, chez qui la soif de l'or égalait celle du sang, le fit assassiner; et cependant Pallas avait été le favori de ce bon prince.

SÉNÈQUE le philosophe (mort l'an 65 de J.-C.), était à sa mort riche de plus de 60,000,000 fr.

On prétend que dans la Bretagne seule il avait des biens pour cette somme. Quatre ans de faveurs, près de Néron, son aimable élève, avaient suffi pour élever ce colosse de fortune, à l'ombre duquel Sénèque prêchait la morale et le mépris des richesses. Mais un mot du disciple reconnaissant suffit pour faire écrouler le colosse dans le sang du malheureux précepteur.

PLINE le Jeune (mort l'an 113 de J.-C.), possédait une fortune d'environ 20,000,000 fr.

On en juge par les détails qu'offrent plusieurs passages de ses lettres. Il avait, à cent cinquante milles de Rome, une terre qui lui rapportait 80,000 fr. de revenus, et ce n'était qu'une faible portion de ses possessions. Il donna trois cent mille sesterces à son ami Romanus pour qu'il pût être admis dans l'ordre des chevaliers. Il en donna cent mille à sa nourrice; il dota la fille de Quintilien de cinquante mille sesterces; il en fit de même pour Corellia et pour beaucoup d'autres. Tout cela suppose une fortune considérable qu'il devait sans doute tant à la faveur de Trajan qu'à ses propres talens pour le barreau.

¹ Non pas de rentes, comme le dit M. Bouillet dans son *Dictionnaire classique des noms propres, etc.*

Nous aurions pu augmenter cette Notice de beaucoup d'autres articles, et même de quelques-uns qui, étrangers aux Romains, mais à peu près du même temps, offriraient des exemples de fortunes encore plus monstrueuses que celles dont nous venons de parler. Pline, par exemple, cite un Ptolémée « qui, selon Varron, entretenait à ses « dépens huit mille hommes de cavalerie, du temps « où Pompée faisait la guerre en Judée, et qui donnait « un repas de mille couverts où chaque convive bu- « vait dans une coupe d'or, et où, à chaque service, « on changeait de plats et de vases. Il cite un Pythius « de Bithynie, qui fit présent à Darius du platane et « de la célèbre vigne d'or, et qui traita les sept cent « quatre-vingt-huit mille hommes de troupes de Xer- « cès, lui promettant en sus la solde et les approvision- « nemens pour toute cette armée pendant cinq mois, « si, de cinq enfans, il voulait au moins en laisser un « à sa vieillesse. Que serait Pythius lui-même, comparé « au roi Crésus? » On sait que ce roi de Lydie passe pour avoir été le plus riche des princes de l'antiquité, et, selon le beau mot prophétique de Solon, il en devint le plus malheureux.

Mais en voilà suffisamment pour donner une idée des fortunes colossales qui existaient chez les Anciens ¹.

Nous terminons ici le résumé de nos recherches sur les objets d'ameublement des Romains et sur la fortune particulière de quelques-uns d'entre eux. Que concluons-

¹ Voyez à la fin la note (O) relative à l'indication de quelques fortunes modernes que l'on pourra comparer avec les anciennes.

nous de cet exposé? Que l'or abondait à Rome. Mais cet or, fruit de tant de conquêtes, fruit de tant de rapines dans les gouvernemens confiés aux proconsuls, circulait-il parmi les citoyens? Répandait-il l'aisance dans les diverses classes de la société? Le peuple, si jaloux de cette liberté dont il jouissait sous la République, et que le premier des Césars sembla d'abord respecter, était-il plus heureux, était-il à l'abri du besoin? Non. Il faut avoir étudié de près la vie et les mœurs des Romains pour être convaincu que le rôle brillant qu'on leur fait jouer dans l'histoire est bien différent de celui auquel était condamné la masse du peuple dans l'intérieur de la ville et dans les campagnes. Pour un petit nombre de fortunes colossales qui élevaient leur cime dorée sur quelques points des sept montagnes, quel mal-être, quelle misère régnait sur le reste de ce sol aride! Voyez ces nombreuses cohortes d'esclaves attachés à la glèbe, nourris avec parcimonie et exposés à chaque instant aux caprices d'un maître qui avait sur eux droit de vie et de mort; voyez ces affranchis qui ne vivaient guères que de la libéralité de leurs anciens maîtres et pour lesquels la sportule était le fond le plus clair de leur revenu; voyez ces citoyens, propriétaires d'un petit coin de terrain ingrat, qui, pour prix de leurs sueurs, leur rendait à peine la moitié du pain que réclamait la famille; car, personne ne l'ignore, l'Égypte et la Sicile étaient les greniers de l'Italie; et quand les vents étaient contraires, la famine arrivait. Voilà donc où aboutissaient ces fortunes monstrueuses! Semblables à ces funestes trombes qui, autour d'elles, aspirent et dessèchent tout, elles étaient le plus terrible fléau de Rome et de l'Italie. Leur éclat passager brillait comme

ces reflets de lumière qui, sillonnant subitement la nue, vous laissent ensuite dans une obscurité plus profonde.

Quelle différence de notre position à celle de ce peuple si vanté ! Grâce au Christianisme et à la grande âme d'un de nos rois, l'esclavage, depuis bien des siècles, a disparu de notre belle France. La féodalité, autre poids énorme qui pesait sur le trône et sur le peuple, a également disparu. Ce n'est plus cette France du moyen âge, dont la carte, au x^e siècle, était divisée en trente ou quarante grandes portions appartenant chacune à un maître, à un fier suzerain ; c'est cette France moderne, dont la carte, au xix^e siècle, est divisée en des millions de parcelles qui appartiennent à autant de propriétaires. Dans nos campagnes, le cultivateur, appuyé sur le manche de sa propre charrue, sourit d'avance à l'espoir d'une récolte qui ne fuira pas ses greniers. Dans nos cités, une active industrie, entretenue par une louable émulation, fait circuler le bien-être parmi ces milliers de familles qui y sont agglomérées. Enfin partout, l'aspect de la société, sous le rapport matériel et industriel (le seul dont nous parlons ici), offre une amélioration sensible, en ce qu'il prouve que l'aisance est généralement plus répandue. C'est sous ce point de vue que notre situation est bien préférable à celle de ces Romains si vantés. Quant à la gloire des armes, à la culture des sciences et des arts, nous n'avons pas besoin d'attendre que, par la suite des siècles, le prisme de l'histoire ait grossi et embelli les objets, pour lutter avantageusement avec ces anciens maîtres du monde.

NOTES.

Ces Notes offrent , comme nous l'avons dit au bas de la page 23 , des rapprochemens ou comparaisons entre l'estimation et la valeur de certains objets chez les Anciens , et celles de certains objets du même genre chez les modernes. Nous avons cru convenable de reporter ces rapprochemens à la fin de l'ouvrage et non à la suite de chaque article dans le texte , pour éviter la confusion qui aurait pu résulter soit de la nature de certains objets , soit de la longueur de quelques articles. Ainsi tout ce qui constitue la galerie ancienne a été exposé précédemment , et tout ce qui appartient à la galerie moderne du même genre , va être l'objet des notes suivantes , qui porteront successivement , comme dans le texte , sur les bâtimens , sur les tableaux , sur les pierres précieuses , sur les habillemens , sur les fortunes particulières , etc. , etc.

(A) pag. 23. Le rapprochement suivant de l'estimation et de la valeur de quelques édifices actuels de Paris , avec l'estimation et la valeur de ceux de l'ancienne Rome que nous avons cités , prouvera que dans tous les temps les capitales cherchent à se distinguer par des monumens fastueux et de grand prix.

Le palais Bourbon (où siège maintenant la Chambre des Députés), est estimé 8,450,000 fr.

Le palais du Luxembourg (où siège la Chambre des Pairs), est évalué , avec le jardin et les dépendances , la somme de 5,300,000 fr.

L'ancien palais du Temple , avec ses cours et jardins , est estimé 2,000,000 fr.

L'hôtel (occupé par le ministère des finances), rue de Rivoli , est évalué 11,060,000 fr.

Celui (qu'occupe le ministère de la marine), place Louis XV, est porté à 5,700,000 fr.

L'hôtel des Invalides est estimé 21,166,115 fr.

On a fait en 1818 l'inventaire du mobilier de tous les châteaux royaux de France; il monte, dit-on, non compris les porcelaines et les verreries, à 42,000,000 fr.

La maison de Beaumarchais, qui était située sur le boulevard Saint-Antoine, n'a été vendue, en 1818, à la ville de Paris, que la somme de 508,000 fr.

L'hôtel Rœderer, rue du faubourg Saint-Honoré, a été acquis, en janvier 1837, au prix de 371,000 fr.

Un pavillon, dépendant du palais Bourbon, appartenant à M^{me} de Feuchères, légataire de M. le duc de Bourbon, prince de Condé, mort en 1830, a été, dit-on, acheté récemment par le jeune prince duc d'Anmale, pour la somme de 400,000 fr.

Beaucoup d'autres hôtels de Paris montent bien certainement à des valeurs plus élevées que celles de ces trois derniers; mais outre que leur nomenclature excéderait les bornes d'une simple note, des renseignemens nous manquent sur leur estimation précise.

(B) p. 24. Velleius Paterculus, liv. 1, c. 13, a dit de ce Consul : *Mummius tam rudis fuit, ut captâ Corintho, quum maximorum artificum perfectas manibus tabulas ac statuas in Italiam portandas locaret, juberet prædici conducentibus, si eas perdidissent, novas esse reddituros.* — D'un autre côté, Tacite, liv. XIV, c. 21 des *Annales*, a dit du même personnage : *...à L. Mummi triumpho, qui primus id genus (Graecorum) spectaculi in urbe præbuerit.....*

Comment un homme à qui l'on a délivré un certificat d'ignorance aussi crasse, a-t-il pu être le premier qui ait fait connaître à Rome le genre des spectacles de la Grèce? Tacite aurait-il entendu par *id genus spectaculi*, le matériel d'un théâtre grec qui existait à Corinthe, et que Mummius aurait fait transporter à Rome? Cela est présumable.

Les formés élégantes du matériel de la scène grecque auront remplacé les tréteaux rustiques dont on s'était servi jusqu'alors à Rome.

(C) p. 26. De nos jours, il en a été à peu près de même pour le fameux *Saint Jérôme* du Corrège (peint sur bois, 6 pieds 4 pouces de hauteur, sur 4 pieds 4 pouces 6 lignes de largeur). Le prince de Parme, à qui ce tableau appartenait, offrit un million au général Bonaparte pour le conserver. Bonaparte refusa, et le tableau fut transporté à Paris. Il n'y est plus. Jean V, roi de Portugal, mort en 1750, en avait offert aux Antonins de Parme, qui le possédaient alors, 460,000 fr. Ils étaient sur le point de le donner, quand l'infant Don Philippe le fit enlever et placer par la suite dans une des salles de l'Académie qu'il fonda à Parme en 1757.

Le tableau de *la Vierge à l'écuelle, ou le Repos en Egypte*, également du Corrège, a eu le même sort. (Il est aussi peint sur bois; cintré dans la partie supérieure, il a 6 pieds 9 pouces de hauteur et 4 pieds 3 pouces de largeur). Vers 1750, le général Brawn en offrit 30,000 thalers (130,500 fr.); quelque temps après, le sénateur Barbieri de Mantoue proposa 600,000 liv. de Parme (150,000 fr.); et vers 1754, le roi de Pologne fit offre de 20,000 sequins (240,000 fr.); le Duc de Parme a refusé toutes ces offres.

(D) p. 26. Les modernes ne se sont pas moins distingués que les Anciens dans le luxe des tableaux de haut prix. Nous allons en citer quelques exemples pris au hasard dans un relevé assez étendu et assez détaillé que nous avons fait des tableaux dont l'adjudication a passé 10,000 fr. dans beaucoup de ventes publiques.

En 1771, le *Portrait en pied de Charles I^{er}*, peint par Van-Dyck, payé par la comtesse Du Barry, 24,000 liv.

En 1772, chez M. de Choiseul, *la Forêt de la Haye*, par Paul Poter, adjugée au prix de 27,600 liv.

En 1776, chez M. Blondel, *l'Enfant prodigue*, de David Teniers, vendu 29,000 livr.

En 1782, chez M. Ménars, *l'Accordée de village*, de Greuze, adjugée au prix de 16,650 livr.

En 1783, M. d'Angivillier a payé, pour la collection du Roi, les *Charlatans*, de Karel Dujardin. . . 18,300 livr.

En 1802, chez M. Tolozan, le petit tableau des *Saules*, par P. Poter, 27,050 livr.

— Chez le même, *l'Adoration des bergers*, par Rembrandt, 10,000 liv.

— Chez le même, *l'Annonciation*, par le Sueur, 11,090 liv.

— Chez le même, une *Foire de Gand*, par Téniers, vendue 12,720 liv.

— Chez le même, le *Mangeur de jambon*, par Téniers, 17,000 livr.

— Chez le même, le *Marché aux chevaux*, par Wouvermans, 16,150 liv.

— Chez le même, *Jésus chez Marthe et Marie*, par le Sueur, 10,300 liv.

— Chez le même, le *bon Pasteur* et *Saint Jean*, par Murillos. Les deux tableaux adjugés pour . . 40,650 liv.

En 1805, à Londres, le tableau des *grandes Bacchantes*, du Poussin, qui faisait partie du cabinet de Louis XVI, a été, dit-on, vendu quinze mille guinées, . . 375,000 fr.

En 1807, à Londres, *Vénus surprise avec Mars dans les filets*, adjugée à M. Clifford, moyennant 5000 guinées, environ 120,000 fr.

En 1815, à la Malmaison, la *Vache* de Paul Poter, payée, dit-on, par l'empereur Alexandre, 200,000 roub.

En 1825, chez M. Lapeyrière, *Paysage vu en automne*, par le Lorrain, adjugé à 27,000 fr.

— Chez le même, le *Pâturage*, par P. Poter, 28,900 fr.

— Chez le même, la *Sainte Famille*, de Rubens, adjugée à 64,000 fr.

— Chez le même, la *Madone ou Sainte Famille*, du Corrège, 80,005 fr.
 En 1826, à Londres, chez lord Rostech, la *Fille d'Hérode*, par le Titien, 213,360 fr.
 En 1827, chez M. Bonnemaïson, la *Danaé*, du Corrège, 30,000 fr.
 Etc., etc., etc., etc.

(B) p. 41. Les vases murrhins ¹ étaient, aux yeux des Romains, ce qu'il y avait de plus précieux, de plus rare et de plus recherché; mais de quoi étaient-ils composés? Quelle substance, quelle pierre servait à leur fabrication? Les savans sont très-éloignés d'être d'accord sur ce point archéologique; voici un résumé de leurs diverses opinions à ce sujet.

Pline, sans s'expliquer sur la nature de cette pierre, prétend qu'elle venait de l'Orient, qu'elle s'y trouvait en plusieurs endroits peu célèbres, surtout du royaume des Parthes; que cependant la plus belle se tirait de la Caramanie. Quelques auteurs, entre autres Cardan, Mercurialis, Scaliger, Kempler et Mariette (dans son *Traité des Pierres gravées*), ont pensé que la matière des vases murrhins était tout simplement de la porcelaine, et ils se sont fondés sur ce vers de Properce :

Murrhaque in Parthis pocula cocta focis.

Ce vers en effet semblerait annoncer que la matière de ces vases était cuite au feu. Mais cette opinion n'est point admissible, puisque la découverte de la porcelaine est d'une époque bien postérieure à celle où l'on faisait usage des

¹ On prétend que le mot *murrhin* provient de ce que les vases que l'on nomme ainsi, servaient aux riches voluptueux, pour boire des vins parfumés de *myrrhe*; et le mot *myrrhe*, espèce de gomme résine, dont il est beaucoup parlé chez les Anciens, et dont cependant on ne connaît pas encore l'origine, provient du grec *murrha*, dérivé de *muro*, couler, distiller.

vases murrhins à Rome. L'invention de la porcelaine ne date à la Chine que du 14^e siècle de l'ère vulgaire.

M. Lagrange, dans une très-longue note qui se trouve dans sa traduction de Sénèque, édition de *Tours*, en 8 vol. in-8^o, tom. III, pp. 408-430, plaide fortement aussi la cause de la porcelaine.

M. l'abbé Le Blond, rejetant les conjectures précédentes, a cherché à démontrer dans une savante dissertation (*Mémoires des Inscriptions*; tom. 43, p. 17), que les vases murrhins étaient ou plutôt devaient être de sardoine orientale; et M. Larcher (même tom. de ces *Mémoires*, p. 238), après avoir discuté cette opinion et l'avoir confrontée avec les passages de Pline, pense qu'il faut faire de nouvelles recherches et surtout ne pas perdre de vue la description de Pline.

M. Mongez a fait ces recherches et les a consignées dans les *Mémoires de l'Institut, littérat. et beaux-arts*, tom. 2, p. 136; il croit avoir trouvé la solution du problème dans un passage de Valerius, naturaliste suédois. Les Kalmouks, dit Valerius d'après un voyageur de sa nation, emploient le cacholong, variété opaline de la calcédoine, à faire des vases et des idoles. Le pays des Kalmouks confine au nord-est avec l'ancien royaume des Parthes qui vendaient ces beaux vases aux Romains. On peut donc reconnaître la matière des murrhins dans celle des vases fabriqués encore aujourd'hui chez cette nation qui conserve ses usages de temps immémorial. Ainsi, selon M. Mongez, la matière des vases murrhins n'est ni la porcelaine, ni la myrrhe, ni le benjoin; il faut la chercher dans le règne minéral. Rejetant donc les pierres opaques, les gemmes entièrement transparentes, les onix et les sardoines, il se fixe au girasol et au cacholong, qui n'est lui-même que du girasol un peu plus mêlé d'argile.

M. Hager, dans sa *Description des Médailles chinoises*, Paris, 1805, in-4^o, est d'avis que ces vases étaient les

mêmes que les célèbres vases connus à la Chine sous le nom d'Yu ¹, pierre quise trouve encore dans les montagnes, les rivières, les vallées et les ravins tant de la Chine occidentale, que de la petite Bulgarie, et dont les Chinois ont fait dans tous les temps et font encore des vases, des bijoux et même des instrumens de musique. La pierre d'Yu est peut-être une espèce de jaspé ou d'agate, dit M. Hager, et l'on pourrait s'en assurer, si le sceptre, dont l'empereur Kien-Long a fait présent au roi d'Angleterre, est, comme on le prétend, de la même matière que les anciens vases murrhins. On en voit de très-grands à la Chine, et ils y sont très-précieux. M. Sylvestre de Sacy a combattu l'opinion de M. Hager dans le compte qu'il a rendu de l'ouvrage de ce savant; voyez le *Magasin encyclopédique*, 1805, tom. 3, pp. 311-322. M. Hager l'a défendue dans son *Panthéon chinois*, Paris, 1806, in-4°.

M. Rozière, ingénieur des mines, cherche à établir dans un savant *Mémoire* inséré au *Journal des Mines*, tom. 36, que la matière des vases murrhins est le *Spath-fluor* ² ou chaux fluatée. Il appuie son opinion sur la description même des Anciens, qui, selon lui, ne permet pas de douter que ce ne soit bien réellement cette matière qui avait servi à la fabrication de ces vases tant vantés, et non pas, comme l'ont pensé d'autres savans, le verre volcanique, le jade ou pierre

¹ Yu signifie *pierre précieuse*. Le nom générique des pierres précieuses étant, comme par excellence, le nom de cette pierre, cela prouve le cas qu'en font les Chinois.

² Le *Spath-fluor*, ou chaux fluatée, qu'on appelle vulgairement prime d'améthyste ou prime d'émeraude, est une pierre dont le trait caractéristique le plus apparent consiste dans le brillant et la vivacité des couleurs dont elle est rubanée. Le bleu royal, le violet pourpré, le vert céladon, le jaune de topaze, des parties incolores et vitreuses se voient souvent sur la même pièce, et composent des zones parallèles et contournées qui rappellent les contours de certains albâtres, et qui avaient probablement suggéré le surnom d'albâtre vitreux que l'on avait donné à cette belle substance.

de *Yu* et la stéatite, pierre de lard. (Voy. Delannay, *Minéralogie des Anciens*, Bruxelles, 1803, 2 vol. in-8°, tom. 2, p. 87.) Cette chaux fluatée antique se tirait de l'Orient et particulièrement du pays des Parthes, de la Caramanie, de l'Égypte, etc., etc. Quant aux faux murrhins que l'on fabriquait à Thèbes, ce devait être une matière vitreuse, mêlée d'émail et colorée par bandes contournées, imitant plus ou moins bien les couleurs de notre spath-fluor. L'opinion de M. Rozière reçoit un nouveau degré de probabilité par l'existence d'un vase antique de cette matière qui se trouvait dans la collection de M. Gillet-Laumont, et qui selon toute apparence était un des murrhins qui ont fait jusqu'à ce jour l'objet d'une foule de dissertations et de suppositions plus ou moins ingénieuses.

M. Abel Remusat, dont la mort prématurée¹ a causé tant de regrets aux savans, a publié *l'HISTOIRE de la ville de Khotan, tirée des annales de la Chine et traduite du chinois, suivie de recherches sur la substance minérale appelée par les Chinois pierre de Yu, et sur le jaspé des Anciens*. Paris, Dondey-Dupré, 1824, in-8° de xvi-240 p. L'auteur, dans la seconde partie de cet ouvrage, présente une dissertation très-savante sur la pierre d'*Yu* des Chinois, appelée *kach* ou *gach*, par les peuples tures et mongols; c'est le *yechem*, *yessel* ou *yechef* des Persans et des Arabes, et le *jaspis* des Anciens. M. Remusat a recueilli avec soin tout ce qu'il était possible de découvrir sur cette production des hautes montagnes de l'intérieur de l'Asie. Il cherche à démontrer avec beaucoup de sagacité qu'elle ne pouvait être la matière des précieux vases murrhins, et que ceux-ci devaient être du *spath-fluor*, fluaté de chaux, comme l'a déjà dit M. Rozière. On serait donc porté à croire que cette opinion réunit en sa faveur le plus grand nombre de probabilités désirables.

¹ Il a été victime du choléra, le 4 juin 1832, à l'âge de 43 ans.

Malgré cela, quand nous voyons tant d'opinions diverses avancées par des savans du premier ordre, sur un sujet aussi obscur, et qui prête tant aux conjectures, nous sommes tenté de nous écrier : *Adhuc sub judice lis est.*

(F) p. 51. Ce n'était plus le temps où l'on exécutait à la rigueur la loi *Oppia*, si sévère contre le luxe des femmes. Cette loi, rendue sur la proposition du tribun, l'an de R. 540-213 av. J.-C., défendait aux femmes de porter dans leur parure plus d'une demi-once d'or, de se vêtir d'une robe de diverses couleurs et de faire usage de voiture à Rome ou dans d'autres villes, à un mille (4,449 pieds métr.) de leurs enceintes, si ce n'est dans la circonstance d'un sacrifice public.

Mais, par la suite, le luxe des dames romaines prit un accroissement inoui. Nous avons plusieurs ouvrages modernes sur cet objet. L'abbé Nadal a fait une *Dissertation* relative à ce luxe; il l'a divisée en deux parties : la première traite du lever, du bain, des onctions, des parfums, des vêtemens du matin, de la toilette, du miroir, des peignes, des aiguilles, des poinçons, des fers, de l'inconstance dans les coiffures, de la fureur pour les cheveux blonds, des voiles, des coiffes, des mitres et des fards de diverses espèces. Dans la seconde partie, l'auteur parle des habillemens des dames romaines, de leurs différentes espèces et de leurs ornemens. Cette *Dissertation* est dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, in-4°, t. iv, p. 227, *Mém.*, et in-12, t. v, p. 297. Elle a été aussi imprimée séparément en 1725, in-12, avec le *Traité des Vestales*, du même auteur.

Un ouvrage qui donne plus de détails que le précédent sur le luxe des dames romaines, est celui de M. Boettiger, savant allemand, dont on a une traduction française (par M. Clapier), sous ce titre : *Sabine, ou matinée d'une dame romaine à sa toilette, etc.* Paris, 1813, in-8° de vij-406 pag., avec 13 gravures. Cet ouvrage est plein d'une éru-

dition très-variée ; mais il serait à désirer que la traduction et l'exécution typographique eussent été plus soignées.

(G) p. 53. Une telle profusion ne se remarque point chez les modernes, quoique le luxe des diamans surtout y soit porté à un assez haut degré. Si des écrins de grand prix entrent maintenant dans le patrimoine de quelques familles opulentes, on n'en fait pas étalage public, comme cela se pratiquait à Rome. Aujourd'hui, les femmes seules, dans des occasions particulières, dans des réunions splendides, relèvent les charmes de leur parure par l'éclat des diamans ; encore sont-ils disposés avec plus de goût que de profusion. Ce surcroît d'embellissement, qui va si bien à la beauté, a surtout lieu dans les fêtes qui se donnent à la Cour. Quant aux hommes, ils ne font usage de pierreries que pour quelques petits meubles portatifs qui ne tirent nullement à conséquence, tels qu'épingle pectorale, bague, cachet, etc.

Cependant, si à Rome il existait au Capitole et dans les temples de magnifiques écrins, déposés avec une sorte de consécration, comme pour relever la gloire du peuple romain, nous devons dire que depuis longtemps, chez les modernes, de riches collections de pierres précieuses, formées dans le palais des rois, tiennent à l'éclat du trône, et que les souverains de l'Europe, ainsi que ceux de l'Asie, possèdent chacun en ce genre un trésor plus ou moins précieux. Ce trésor est appelé en France **DIAMANS DE LA COURONNE**. Pour en donner une idée, nous nous permettrons encore ici une petite digression que l'importance de l'objet nous fera pardonner. Cette digression consiste dans un résumé, que nous avons rédigé le plus brièvement possible, de *l'inventaire des diamans de la Couronne de France, dressé en 1791*. Nous y ajouterons un mot sur les bijoux. Nous nous bornons à donner l'ordre dans lequel est placée chaque pièce, son poids et son estimation.

Voici ce résumé :

La première partie de l'inventaire regarde les pierreries, et est divisée en quatre chapitres.

Le premier, relatif aux diamans, comprend trois cent soixante-sept articles, dont le plus fort est le superbe diamant blanc, appelé le *Régent*; forme carrée, (14 lign. de longueur, 12 de largeur et 8 d'épaisseur), coins arrondis, ayant une petite glace dans le filets, et uné autre au coin dans le dessous; il pèse cent trente six karats quatorze seizièmes, et est estimé 12,000,000 de liv. Il y en a plusieurs autres d'un grand poids, tels qu'un de vingt-quatre karats treize seizièmes, qui est en forme de poire, et qu'on estime 200,000 fr.; et plusieurs estimés 60,000; 65,000; 80,000; 150,000 liv., etc. Enfin la totalité des trois cent soixante-sept diamans est estimée 16,730,403 livres.

Le second chapitre est consacré aux perles. La plus belle pèse sept karats cinq seizièmes; elle est estimée 200,000 liv. Toutes les perles, au nombre de deux cent quatre, contenues dans ce chapitre, sont estimées 996,700 livres.

Le troisième chapitre regarde les rubis, rubis-balai, topazes, émeraudes, saphirs, améthistes orientales et grenats syriens. La totalité de ces objets est estimée 360,604 liv.

Le quatrième chapitre donne, en quarante-quatre articles, le détail des parures de diamans, savoir :

La parure blanche qui contient 1^o la toison composée de douze cent cinquante-cinq pierres, tant brillans que rubis, estimée 413,000 liv.; — 2^o la plaque de l'ordre du Saint-Esprit, en deux cent quatre-vingt-dix brillans et un rubis, estimée 324,100 liv.; — 3^o une épaulette en douze diamans, estimée 306,000 liv.; — 4^o La croix du cordon de l'ordre du Saint-Esprit, estimée 200,000 liv.

La parure de couleur. 5^o La toison estimée 3,394,000 liv., (il s'y trouve un très-grand diamant bleu, pesant soixante-sept karats douze seizièmes, estimé 3,000,000 liv., et un autre pesant trente et un karats douze seizièmes, estimé 300,000 liv.); — 6^o la plaque de l'ordre du Saint-Esprit,

estimée 92,000 liv. ; — 7° la croix de l'ordre, 59,000 liv. ; — 8° l'épaulette, 105,000 ; — 9° l'épée garnie en diamans, 329,075 liv. ; — 10° une garniture de boutons (28 pour l'habit, 18 pour la veste, 10 pour la culotte), estimée 294,851 liv. ; — 11° boucles de diamans pour souliers (80 pierres), estimées 4,800 liv. ; — 12° boucles de jarretières, 1,575 liv. ; — 13° etc., etc. Les quarante-quatre articles portés dans le chapitre des parures, sont estimés en totalité 5,834,490 liv. ; et la totalité des quatre chapitres relatifs aux diamans, perles, pierres de couleur et parures, va à la somme de 23,922,197 livres.

La seconde partie de l'inventaire concerne les bijoux de la Couronne, qui consistent 1° en vases, coupes, urnes, etc., de cristal, jaspe, etc., estimés 5,144,390 liv. ; — 2° en bronzes et marbres, estimés 341,036 liv. ; — 3° en tableaux, au nombre de 104, estimés 41,846 livres. Le total de ces trois articles est de 5,527,272 livres.

Enfin la totalité de tous les objets compris dans les deux parties de l'inventaire des diamans et bijoux de la Couronne, monte à la somme de 29,449,469 livres.

Outre les plus beaux diamans dont nous venons de parler, nous pourrions en citer beaucoup d'autres infiniment précieux. Nous en donnons la description dans un petit *Traité du diamant* (inédit), que nous avons divisé en sept chapitres : 1° de la nature du diamant ; 2° des lieux où on le trouve ; 3° de sa taille ; 4° description des plus beaux diamans connus, avec leurs prix ; 5° manière de distinguer les diamans vrais des diamans faux ; 6° de l'estimation des diamans ; 7° notice des ouvrages publiés sur le diamant.

Les principaux diamans, dont nous parlons dans le chapitre 4 de ce petit *Traité*, sont :

Le МАТНАН, ainsi nommé parce qu'il appartient au Rajah de Mathan, dans l'île de Bornéo ; il a la forme d'un œuf, pèse 367 karats, et est estimé. 18,000,000 fr.

Le **MOGOL**, tirant son nom du grand Mogol, auquel il appartient; il ressemble, pour la forme et la grosseur; à la moitié d'un œuf; il pèse 297 karats neuf seizièmes, et est estimé 15,623,000 fr.

Le diamant de Russie, sur lequel nous manquons de détails, mais qu'on estime 9,245,000 fr.

Dans le même pays existe l'**ORLOW**, pesant 193 karats, et qui a coûté, dit-on, 2,250,000 fr. comptant, outre une pension viagère de 100,000 fr. au profit du vendeur.

Le **BRAGANCE**; c'est, dit-on, le plus gros diamant connu; il est brut et appartient à la maison de Bragance (Portugal); il pèse 1680 karats, est à peu près gros comme un œuf, avec la forme d'un pois. Les lapidaires du Brésil l'estiment 7,500,000 fr.

Le **MER DE GLOIRE**, diamant de Perse, très-gros. On l'évalue à 3,645,000 fr.

Le **GRAND DUC DE TOSCANE**; il appartient à l'empereur d'Autriche, pèse 139 karats 1/2, et est estimé 2,627,000 fr.

Le **JEAN VI**, qui se voit au trésor du Brésil; c'est un magnifique brillant, taillé en forme de pyramide, et qui est enchâssé au haut de la poignée d'or ouvré de la canne de Jean VI; on l'estime 872,000 fr.

Le **MONTAGNE DE SPLENDEUR**, gros diamant de Perse, estimé 762,000 fr.

Le **NASSUCK**, diamant appartenant à la Compagnie des Indes orientales; il pèse 89 karats 1/4, et est estimé la somme de 750,000 fr.

Le **PIGGOTT**, diamant apporté en Angleterre; il pèse 47 karats 1/2; il fut mis en loterie en 1801 pour la somme de 750,000 fr.

Le **SANCY**, qui faisait partie naguère des diamans de la Couronne de France et qui, depuis 1832, est possédé par la famille Demidoff de Russie; il pèse 53 karats 1/2 et a coûté 625,000 fr.

Etc., etc., etc.

Nous ajouterons que les journaux de février 1837 ont annoncé qu'il y aura à Londres, le troisième dimanche (16) du mois de juillet suivant, une vente publique de diamans rares et précieux. Huit de ces diamans font partie du butin conquis dans le Décan par les armées confédérées sous les ordres du marquis de Hastings. Le plus précieux est le nasuck (mentionné ci-dessus) : il est de la plus belle eau et pèse 357 grains et demi.

On vendra en même temps les bijoux connus sous le nom d'Arcot, qui ont appartenu à la reine Charlotte, et au nombre desquels se trouve le diamant rose du sultan Selim, du poids de 63 grains ;

Le diamant sphérique de 63 grains et demi qui ornaît la croix de l'ordre du Saint-Esprit de Louis XVI ;

Un autre diamant de 108 grains, autrefois propriété de Joseph Bonaparte ;

Les pandeloques en brillans de Marie-Antoinette, pesant 100 grains et demi ;

Un saphir de 75 karats et demi ;

Des boucles d'oreilles en émeraudes, de 75 karats et quart.

Des boucles d'oreilles en brillans, de 223 grains et demi ;

Un brillant de forme ronde, de 125 grains et demi ;

Un poignard turc, enrichi de diamans et de pierres précieuses.

Etc., etc., etc., etc.

On trouvera peut-être que nous nous sommes un peu étendus dans cette note relative aux diamans. Nous avons voulu prouver que les modernes attachent autant de prix que les Anciens à ces somptueuses superfluités.

(H) p. 62. Sénèque, dans le chapitre xi de la *Consolation à Helvie*, se sert de l'expression *Saturatam multo conchylio purpuram*. Entendrait-il par là la double pourpre ? Il est certain que Pline, liv. ix, chap. 41, dit qu'on faisait re-

teindre en couleur pourpre de Tyr, les laines déjà teintes en écarlate, pour leur donner une belle couleur qu'il nomme *hysginum*, mot sur lequel les savans ne sont pas d'accord. Turnebe a rassemblé leurs opinions, dans ses *Adversaria*, lib. XIX, c. 25; ce qu'il dit pour les concilier est raisonnable. Vitruve affirme positivement que l'on imite la pourpre en mêlant la garance qui est rouge, avec le *hysginum*; or comme on sait que la pourpre ou le violet est le résultat du mélange du rouge et du bleu, il faut en conclure que le *hysginum* est le bleu, ou du moins forme une belle couleur violette.

(I) p. 62. Selon Pline, les pourpres (petits testacées qui, comme l'huitre, habitent un coquillage univalve) vivent ordinairement sept ans. Ainsi que le murex, elles restent cachées trente jours vers le lever de la canicule. Elles s'assemblent au printemps, et se frottant les unes contre les autres, elles jettent une espèce de cire gluante. Le murex en fait autant; mais cette fleur de pourpre si recherchée pour la teinture, se trouve au milieu du gosier: c'est une petite goutte de liqueur, contenue dans une veine blanche et dont la couleur est celle d'une rose foncée. Le reste du corps est inutile. On tâche de prendre les pourpres vivantes, parce qu'elles jettent cette liqueur en mourant. On l'extrait des plus grandes, après les avoir arrachées de leur coquille. Les plus petites sont écrasées vivantes avec la coquille même. » (Voy. PLINE, IX, ch. 60, 36, etc.)

(K) p. 70. On a vu aussi dans les temps modernes quelques personnes opulentes avoir cette manie de ne porter jamais deux fois le même habillement; mais ces cas sont assez rares, car outre qu'ils supposent dans ceux qui agissent ainsi une fortune immense, il y a là quelque chose d'une vanité plus que ridicule. Voici les faits que nous avons recueillis à cet égard.

Elisabeth de France, fille de Henri II, née en 1545, femme de Philippe II, roi d'Espagne, morte en 1568, ne porta

jamais deux fois la même robe; tous les jours elle en avait une nouvelle. Brantome raconte qu'il tenait cela du tailleur même de cette princesse.

Le Bourguignon Chasseneux nous apprend (dans son *Catalogus gloriae mundi*, part. XII, consid. 96) qu'il a vu à Milan une femme qui avait trois cent soixante-cinq habillemens, et qui en changeait tous les jours. Sans doute que dans les années bissextiles elle en faisait faire un de plus.

L'impératrice de Russie, Elisabeth Pétrowna II, née en 1711, fille de Pierre-le-Grand et de Catherine, fut une princesse singulière dans ses goûts; elle possédait une garde-robe telle qu'on n'en a jamais vu : elle la laissa garnie de huit mille sept cents habits complets, de déshabillés innombrables, et d'une grande quantité d'étoffes en pièces. Elle eût pu changer plus de vingt fois de robe par jour sans jamais porter la même pendant un an. — Cette princesse était tourmentée d'une crainte extraordinaire de la mort, et ses médecins ne s'en trouvaient pas plus mal. Dans les dernières années de sa vie, elle payait chaque saignée sept mille cinq cents roubles, dont chacun de ses médecins ordinaires recevait deux mille et le chirurgien quinze cents. Etant à l'extrémité, elle promettait à chacun de ces messieurs vingt-cinq mille roubles, s'ils pouvaient lui sauver la vie; mais l'inflexible Atropos ne ratifia pas le marché, car Elisabeth mourut le 5 janvier 1762, à 51 ans, après en avoir régné neuf.

(L) p. 74. Chez les modernes, un petit chien de dame a aussi été payé assez cher. Le fait est singulier et peut trouver place ici, quoiqu'il soit très-connu.

Louise-Marie de Gonzague, fille du duc de Nevers et de Mantoue, naquit en 1612. Ayant perdu dès le bas âge Catherine de Lorraine sa mère, elle fut confiée à M^{me} de Longueville sa tante, qui prit soin de son éducation, et qui par la suite la produisit à la Cour. Cette jeune per-

sonne était fort belle. Un jour, c'était en 1644, se promenant à Paris sur les boulevards, elle aperçut un charmant petit chien que possédait un Italien, nommé Promontorio, qui faisait métier de vendre toutes sortes de choses, et, entre autres, des petits chiens de Bologne. Elle demande le prix du petit animal qu'elle désirait : « Cinquante pistoles (500 fr.), Madame, répond l'Italien, mais j'y mets la condition que vous ne me le paierez que quand vous serez reine. » Marie de Gonzague rit de la proposition, l'accepte et compte bien n'avoir jamais à déboursier un sou pour cette acquisition ; car, certes, l'idée d'un trône ne lui était jamais venue, pas plus qu'à tant d'autres dames de la Cour. — Cependant, dix-huit mois après, la même Marie de Gonzague est demandée en mariage par Uladislas VII, roi de Pologne; l'affaire est promptement conclue (en 1646); et la voilà reine de Pologne. Notre Italien, qu'un hasard inconcevable avait fait devin, ne tarda pas à se présenter à la nouvelle reine, et réclama le prix du petit chien, puisque la condition du paiement était accomplie. Rien de plus juste, dit la reine, et elle s'empressa de faire compter à Promontorio les cinquante pistoles, le regardant comme une espèce de prophète; du moins ce n'était pas un prophète de malheur. — Après la mort d'Uladislas, en 1649, Marie épousa Jean Casimir, son beau-frère, qui fut aussi roi de Pologne; elle en eut deux fils, et mourut le 10 mai 1677.

Un chien de Terre-Neuve a été payé 800 fr. par M. de Mornay, et revendu à un moindre prix, en 1836, à Fontaine-Française (Côte-d'Or).

(M) p. 74. On connaît aussi chez les modernes certains chevaux qui ont été portés à des prix très-élevés :

En novembre 1828, les feuilles publiques ont annoncé qu'un cheval de course anglais, le *Colonel*, a été acheté par le Roi d'Angleterre, moyennant la somme de quatre mille guinées (105,000 fr.)

En février 1833, on a su par la même voie, qu'un autre cheval de course, le prince *Elewelyn*, a été vendu 75,000 f.

En mars 1836, un cheval de selle, le *Terror*, a été adjugé chez M. de Mornay, à Fontaine-Française (Côte-d'Or), pour la somme de 18,000 fr. ; il en avait coûté, dit-on, 19,000.

En novembre 1836, lord Chesterfield a, dit-on, vendu le célèbre cheval *Priam*, à M. Tattersall, pour la somme de trois mille trois cents guinées, (91,875 fr.).

Ces faits suffisent pour prouver qu'en fait de prodigalité de l'or pour satisfaire certains goûts, les modernes ne le cèdent en rien aux Anciens.

(N) p. 83. Ce nombre ne doit pas étonner ; beaucoup de particuliers à Rome nourrissaient de dix à vingt mille esclaves, seulement pour le faste et sans en tirer aucune utilité. Mais le prix des esclaves instruits que l'on nommait *anagnostae* et de ceux qui étaient versés dans les arts, s'élevait très-haut : il allait de 18 à 20,000 fr. Pline, *liv. xi, ch. 39*, raconte à ce sujet des folies inconcevables. Le grammairien Daphnus fut payé à Gnatius de Pisauré, par Scaurus, prince du Sénat, la somme de sept cent mille sesterces (157,506 f.). Séjan acheta de Lutorius Priscus, l'eunuque Pezonte, le plus bel homme de son temps, moyennant cinquante millions de sesterces (11,250,000 fr.). Un esclave de Néron, devenu payeur de l'armée dans la guerre d'Arménie pour Tiridate, paya son affranchissement treize millions de sesterces (2,925,000). Mais en général un bouffon se vendait 3 à 4000 fr., et un esclave vigneron ne coûtait guère que 1600 francs ; il suffisait pour cultiver sept jugères de vignes. (Le jugère valait 663 toises carrées ou 25 ares carrés.)

Tout cela est très-bien pour ces temps anciens où le genre humain était divisé légalement en hommes libres et en esclaves, et où une dame romaine, à qui l'on reprochait de faire torturer ses esclaves, avait l'insolence de dire : Est-ce qu'un esclave est un homme ? Mais l'heureuse influence du

christianisme ayant fait supprimer l'esclavage depuis bien des siècles, et tous les efforts des nations policées actuelles tendant à éteindre la réhabilitation de cet affreux usage, que l'avidité du commerce exerçait dans les Iles depuis la découverte de l'Amérique, n'est-il pas surprenant qu'en l'an de grâce 1836, on trouve dans un journal des Colonies l'affiche suivante que nous rendons textuellement ?

« Au nom du Roi, de la Loi et de la JUSTICE, on fait
« savoir que Dimanche 29 mai, heure de midi, sur la place
« du marché du bourg de la Trinité, il sera vendu aux en-
« chères publiques : 1° un nègre nommé Elie, âgé de 34 ans ;
« 2° une jument sous poil blanc, hors d'âge; 3° une négresse
« nommée Gertrude, âgée de 17 ans! » En vérité notre
siècle offre à l'observateur un spectacle bien singulier, bien
bizarre, à *minimis ad majora*.

(O) p. 87. Si l'on compare quelques-unes de ces fortunes particulières des Romains avec certaines fortunes particulières modernes, surtout en Angleterre, on trouvera encore quelques rapprochemens assez curieux. Pline, parlant des biens immenses que possédaient quelques-uns de ses compatriotes, a dit qu'une moitié de l'Afrique était divisée entre six propriétaires; un écrivain moderne, parlant de la concentration des terres en Angleterre, a dit que toutes celles qui sont situées entre Londres et Plymouth (environ vingt lieues carrées), sont partagées entre trois seigneurs. En général, depuis le règne du terrible réformateur Henri VIII, des fortunes colossales se sont élevées à Londres. Entrons dans quelques détails.

En 1817, un seul bien rural anglais a été vendu la somme de : 48,000,000 fr.

Dans la même année, le duc de Northumberland, pair d'Angleterre, mort au mois de juillet, âgé de 75 ans, a laissé à son fils aîné un revenu de quatre-vingt mille livres sterl. (plus de 1,920,000 fr.), et à chacun de ses autres enfans un capital de cent mille livres sterlings (près d

2,500,000 fr.). On estimait son revenu total 3,600,000 f. ¹.

On a prétendu que le revenu annuel des propriétés du duc de Devonshire en Angleterre, non compris celles d'Irlande, s'élevait, à Noël de 1816, à la somme de cent quarante mille liv. sterl. 3,360,000 fr.

On a annoncé, en 1824, que le jeune duc de Buccleugh, alors âgé de 18 ans, outre le duché de ce nom qui lui arrivait par succession, venait encore d'hériter du duché de Queensberry et du comté de Doncaster, ce qui lui faisait un revenu foncier de deux cent mille liv. sterl. (près de 5,000,000 fr.

Les journaux du mois de mai 1828 ont publié que feu le duc de Bridgewater a laissé à ses héritiers des propriétés dont le revenu foncier montait à 2,800,000 fr.

On a lu dans les journaux de 1833, que le comte de Fitz-Williams allait partager ses immenses propriétés entre ses deux fils, chose inusitée en Angleterre; que l'aîné aurait les terres situées en Angleterre, donnant un revenu de soixante et dix mille liv. sterl. (1,750,000 fr.), et que le second se contenterait des terres situées en Irlande, dont le revenu est seulement de trente mille livres sterl. (environ 720,000 fr.).

¹ Les Northumberland sont de la maison de Percy. Au commencement de la révolution, vers 1792, un Français, M. l'abbé de Percy, fut obligé de quitter la Normandie et de s'enfuir en Angleterre. Débarqué à Londres, il perdit par un vol le peu d'argent qu'il possédait. Ses compagnons d'infortune, lui rappelant qu'il était parent de la famille anglaise des Percy, l'engagèrent à s'adresser au duc de Northumberland, chef de cette famille, pour lui demander quelques secours. L'abbé écrivit au duc. Celui-ci répondit sur-le-champ, et demanda un délai de quelques jours pour prendre des informations; il s'adressa à cet effet à lord Harcourt, chez lequel demeurait alors le duc d'Harcourt. Dès qu'il fut assuré que l'abbé était réellement de la famille des Percy, il lui envoya une boîte en or avec mille livres sterl. (25,000 fr.) en billets de banque, et lui annonça que sa maison lui serait ouverte tous les jours.

En octobre 1833, les mêmes journaux rapportaient que le testament du duc de Sutherland, marquis de Stafford, ayant été déposé à la Cour des *prérogatives*, la valeur des biens-meubles a été déclarée au-dessus d'un million sterl., ce qui est le maximum pour lequel se perçoivent les droits de mutation; la loi n'ayant pas prévu qu'un particulier pût être plus riche que cela, tout ce qu'il laisse au-delà est franc de droit.

Enfin, au mois de novembre, même année 1833, nous avons puisé à la même source (les journaux), une liste des principaux propriétaires territoriaux d'outre-Manche, avec l'évaluation suivante de leur revenu; selon eux,

Le duc de Rutland a de rente	2,520,000 fr.
Le duc de Bedford	2,400,000 fr.
Le marquis de Buckingham.	2,256,000 fr.
Le duc de Norfolk	2,112,000 fr.
Le duc de Marlborough	2,040,000 fr.
Le marquis d'Hertford	1,800,000 fr.
Le comte de Grosvenor	1,680,000 fr.
Le comte de Lonsdale.	1,680,000 fr.
Le marquis de Lansdown.	1,440,000 fr.
Le duc de Portland.	1,344,000 fr.
Le marquis de Siglo.	1,128,000 fr.
Etc., etc., etc., etc.	

Si de ces nobles puissances nous descendons à de simples particuliers, nous trouverons que la fortune n'accorde pas toutes ses faveurs à la seule classe privilégiée.

Un célèbre joaillier de Londres, M. Rundell, mort en 1827, a laissé une fortune qui s'éloigne peu de deux millions de liv. sterl. (près de 50,000,000 fr.), dont 30,000,000 pour la seule partie mobilière. L'enregistrement de son testament au bureau, *doctor's commons*, a coûté pour droits de timbre 15,000 liv. sterl. (375,000 fr.)

Un fabricant de cirage pour les bottes, M. Day, mort à Londres en 1836, et qui n'a jamais fait d'autre état, a laissé à ses héritiers plus de 11,000,000 fr.

Dans un ouvrage de M. James Luckock, qui a paru en 1836, on trouve une appréciation de la richesse immobilière des habitans de Birmingham, l'une des villes les plus industrielles de l'Angleterre, et qui compte 150,000 habitans. Voici comment la richesse y est répartie :

Un habitant possède. . .	400,000 liv. st. (10,000,000 f.)
Deux habitans	300,000 liv. st. (7,500,000 fr.)
Trois habitans	200,000 liv. st. (5,000,000 fr.)
Quatre habitans	150,000 liv. st. (3,750,000 fr.)
Cinq habitans	100,000 liv. st. (2,500,000 fr.)
Six habitans, etc.	

Nous ne prolongerons pas ce tableau qui descend jusqu'au taux. minime de 15 liv. st. (360 fr.), possédé par 5000 habitans ; nous dirons seulement qu'il y a en tout 22,903 habitans ; c'est-à-dire chefs de famille ayant propriété immobilière, et 50,000 ayant propriété mobilière.

Ne quittons pas les bords de la Tamise sans parler d'une célèbre famille qui, par sa haute réputation financière, semblerait descendre en ligne directe du premier banquier de la Cour du grand Roi Salomon, si toutefois le Roi Salomon avait des banquiers, chose plus que douteuse d'après le silence de la Bible ; n'importe. Nous ne citerons ici que le troisième des cinq frères de cette opulente famille, M. Nathan Rothschild, chef de la maison de Londres, mort accidentellement à Francfort, le 28 juillet 1836, et qui a laissé une fortune estimée. 107,000,000 fr.

Par son testament, il a légué 1° à sa veuve une rente de 20,000 liv. st. (500,000 f.), plus son hôtel de Piccadilly, qu'il avait acheté de la princesse Amélie, plus tous les meubles, vaisselle plate, bijoux, etc. — 2° A chacune de ses filles 125,000 liv. st. (3,125,000 f.). — 3° A chacun des frères de sa femme 1,000 liv. st. (25,000 f.). — 4° A chacune des sœurs de sa femme 500 l. st. (12,500 f.). — 5° A l. Benjam. Cohen, l'un des exécuteurs testamentaires, 1,000 liv. st. (250,000 fr.). Après le prélèvement de ces

legs, des dons de charité, etc., sa fortune doit être partagée également entre ses quatre fils.

On prétend que la famille Rothschild peut réaliser dans son sein plus de 500,000,000 fr. Ne soyons donc pas surpris de la puissance financière qu'elle a exercée en Europe ; et convenons, d'après les immenses opérations de MM. Rothschild avec les divers gouvernemens, que ce n'est point à tort qu'on leur a appliqué la qualification de Banquiers des Rois et de Rois des Banquiers.

Il existe encore des fortunes colossales dans beaucoup d'autres parties de l'Europe, telles qu'en Espagne (où M. le duc de Medina-Celi jouit d'un revenu de 2,875,000 f.), en Italie, en Autriche, en Hongrie, etc. ; etc. ; mais ces détails nous entraîneraient beaucoup trop loin.

On est peut-être surpris qu'ayant fait si large part aux grandes fortunes d'Angleterre, nous n'ayons rien dit de celles de France. La raison en est que la situation des deux pays, sous le point de vue qui nous occupe, est tout-à-fait différente. En Angleterre, le schisme de Henri VIII et la suppression de tant de riches établissemens religieux que ce prince prononça, furent le principe de la plupart de ces grandes fortunes dues à son adroite politique, et qui dès lors ne firent que croître et se consolider. Elles subsistent et subsisteront encore long-temps. En France, c'est autre chose : la révolution de 1789 promenant le niveau de l'égalité sur les sommités en tous genres, les abattit et précipita dans le gouffre toutes les fortunes colossales et bien d'autres. Si quelques-unes, depuis le fort de la tempête qui s'est apaisée, mais qui parfois gronde encore, se sont relevées ou élevées ; nous pensons qu'il est à propos d'attendre que les flots soient entièrement calmés, pour en parler... Nous ajournons..... D'ailleurs nous ne connaissons qu'une fortune dont le revenu excède plusieurs millions, et deux ou trois autres dont le revenu va de un à deux millions au plus.

ADDITION.

A la page 101 , après la onzième ligne qui termine la nomenclature des diamans de la Couronne , le passage suivant , relatif au vol du garde-meuble , ayant été omis à l'impression , nous le rétablissons ici :

Dans la nuit du 15 au 16 septembre 1792 , des brigands armés , au nombre de quarante , s'introduisirent par escalade dans le garde-meuble et enlevèrent les diamans de la Couronne. Deux de ces misérables , nommés Douligny et Chambon , furent arrêtés au moment où , découverts , ils se précipitaient de la galerie sur la place , et on a trouvé beaucoup de diamans dans leurs poches ; mais le reste de ces bijoux précieux fut emporté par ceux de ces brigands qui avaient fui les premiers , et qui , se sauvant avec précipitation , en perdirent plusieurs en chemin ; car à huit heures du matin , une superbe émeraude fut ramassée au milieu de la rue Saint-Florentin par un domestique qui la reporta au garde-meuble. Ce n'est que le 9 décembre suivant que le diamant LE RÉGENT fut retrouvé caché dans une pièce de charpente où l'on avait pratiqué un trou d'un pouce et demi de diamètre. Malheureusement ce terrible désastre n'a pas été entièrement réparé.

Marat , annonçant alors dans son journal le vol fait au garde-meuble , dit qu'il y eut pour vingt-cinq millions de diamans de dérobés , puis six millions remis à Roland , ministre de l'intérieur.

Quant aux deux brigands arrêtés , Douligny et Chambon , on instruisit leur procès , et ils furent condamnés

à mort le 26 septembre 1792 , après 24 heures de séance , par la seconde section du tribunal criminel de Paris , mais il y eut sursis ; par la suite ils obtinrent tacitement leur élargissement ; ils changèrent de nom , et l'on n'entendit plus parler d'eux.

Napoléon , étant consul , fit orner la poignée de son épée du superbe RÉGENT et de quelques autres diamans qu'on eut le bonheur de retrouver.

NÉCROLOGIE.

NOTICE SUR M. PONCET ,

PROFESSEUR DE DROIT A LA FACULTÉ DE DIJON.

La ville de Dijon et l'Académie ont perdu en M. Poncet un homme digne de nos regrets , un homme qui a fait honneur aux lettres et à la jurisprudence , un de ces hommes chers à l'amitié , et en qui le public reconnaît d'abord la vertu réunie au savoir et au mérite.

M. Benigne Poncet naquit , le 20 octobre 1766 , de parens dont la mémoire est encore honorée dans une campagne , où ils s'étaient retirés et où ils sont morts ¹. Il eut pour oncle maternel M. Lemoine , curé de Notre-Dame de Dijon , homme de piété et d'onction , déporté en 1792 , et mort à Presbourg en Hongrie , en 1813 , victime de son zèle qui lui avait fait braver la contagion pour porter les secours spirituels aux prisonniers de guerre français , qui se trouvaient en grand nombre dans cette ville. M. Poncet consacra , depuis , cet oncle , une inscription tumulaire d'un style antique , que l'on lit sur une table de cuivre , dans l'église

A Jancigny , canton de Mirebeau.

que ce digne pasteur avait longtemps administrée et
édifiée par ses vertus.

D. O. M.

BENIG. LEMOINE, DIVION.

HUJUS ECCLESIAE PASTOR ET EXEMPLUM,

PAUPERUM PATER,

MORIENTIUM EXIMIUS CONSOLATOR,

PUBLICIS DEJECTUS PROCELLIS,

MULTA PRO FIDE, PRO REGE PASSUS;

EXUL,

CAPTIVIS NOSTRATIBUS INSERVIENS,

LUE QUA NEGABANTUR CORREPTUS,

POSONII OCCUBUIT

DIE 30 NOVEMBRIS — ANNO 5. 1813.

ÆTATIS SUE 77.

OPTIMI SACERDOTIS CINERES ABSUNT,

MEMORIA VIGET.

HOCCE PIETATIS MONUMENTUM

AVUNCULO DILECTISSIMO

BENIG. ET STEPHAN. PONCET, DIVIONENSES,

P.

Ce fut sous les auspices de ses parens, et principalement de cet oncle vénérable, que M. Poncet commença ses premières études. Il puisa de bonne heure à cette source ces principes solides d'honneur, cette religion éclairée, cette piété douce et indulgente, et tous ces sentimens honnêtes que nous avons aimés en lui, et qui germèrent sans peine dans une ame aussi bien disposée par la nature.

M. Poncet, après avoir terminé, d'une manière brillante, le cours de ses humanités et de ses études

juridiques au Collège et à la Faculté de Dijon, fut reçu avocat au parlement de Bourgogne, le 20 décembre 1785. Quelques années après, en 1791 et 1792, il occupait l'emploi de chef de division dans les bureaux du district de Beaune. Un nouvel et vaste théâtre s'ouvrait alors à l'ambition de la jeunesse française. Le jeune barreau surtout s'élançait et s'égarait dans les voies d'une réforme politique devenue nécessaire, mais imprudemment conduite dès l'origine aux lueurs décevantes, aux théories périlleuses d'une philosophie toute spéculative. Bientôt l'édifice, dont il fallait réparer ou renouveler peu à peu les vieux états, s'écroulant avec fracas sous les coups précipités des novateurs, chacun se trouva engagé par ses passions, par ses talens, par les chances de la fortune, loin de la carrière que son éducation première lui avait tracée. Les événemens graves qui s'accumulaient et la nécessité des temps ayant imposé à M. Poncet d'autres devoirs que les joûtes du barreau et de l'école ou les travaux paisibles de l'administration, il satisfit à la loi, et prit les armes. En quittant ses foyers, il fut nommé lieutenant, par le choix de ses camarades, dans un bataillon de grenadiers de la Côte-d'Or; il prit part à la belle défense de Valenciennes en 1793; fut blessé grièvement, étant de service dans les ouvrages avancés. La place rendue, et le bataillon ayant reçu l'ordre de départ pour Lyon, puis de là pour la Savoie, M. Poncet suivit son corps dans ces différens pays. En Savoie, il fut promu au grade de capitaine.

M. Poncet, homme de méditation et de studieux labeurs, ne parut pour ainsi dire dans les camps que pour montrer qu'un esprit d'honneur, une chaleur patriotique, dignes d'un Français et dignes de son jeune âge, respi-

raient en lui, comme ces sentimens vivaient à vrai dire dans les cœurs de toute cette jeunesse dont il partagea le généreux élan. Peu après sa promotion à ce nouveau grade militaire, il fut appelé à d'autres fonctions où il devait acquérir une réputation plus belle, plus durable, dans une carrière plus conforme à ses premières études et à ses talens.

Toute l'activité de la nation, détournée des professions littéraires et civiles, s'était reportée vers la politique et vers la guerre. Cependant, un peu de calme dans l'intérieur ayant succédé aux orages de la révolution, on s'occupa de la réorganisation des études presque abandonnées. Après avoir payé sa dette de soldat, M. Poncet fut *requis*, selon l'expression du temps, pour l'instruction publique. Nommé, le 20 décembre 1795, par le directoire du département de la Côte-d'Or, professeur de législation à l'école centrale de Dijon, qui venait d'être instituée, il quitta l'armée et la Savoie, et vint prendre possession de sa chaire dans les premiers mois de l'année suivante.

Ce fut alors que commença la carrière honorable que M. Poncet a parcourue parmi nous. Mais qu'étaient ces chaires de législation, créées au milieu du renouvellement ou plutôt du bouleversement social? Tout se ressentait alors du génie de la révolution. Des cours informes et incohérens de droit public ou privé, sans unité de doctrine, abandonnés à l'esprit novateur ou servilement philosophique du professeur, parsemés de maximes puisées dans le *Contrat social* ou dans les autres écrits des publicistes du dix-huitième siècle, science équivoque et mal digérée, où les paradoxes du temps se trouvaient mêlés à quelques débris de la jurisprudence antique, et qui du reste fournissait peu de

notions applicables à la vie civile , aux nobles professions du barreau et de la magistrature.

M. Poncet ressuscita à Dijon l'étude du droit ; il fut un des premiers en France qui rendirent à cette étude sa gravité , et la dégagèrent du faux esprit qui l'infestait. M. Poncet rédigea un cours où il passa en revue tout l'ancien droit civil , romain et français , mis en regard avec les nouvelles lois ; il signala avec soin les modifications qu'un nouvel ordre de choses avait nécessitées dans la législation , et suivit pied à pied toutes les vicissitudes de cette science. Ce travail qu'il termina en quelques années , digne d'un homme mûri dans l'école , remarquable surtout alors par la solidité de la doctrine , par la lucidité de l'exposition et l'étendue des connaissances qu'il supposait , conquit l'estime des hommes éclairés pour un jeune professeur qui avait été enlevé à ses premières occupations par les chances d'une vie si diverse et déjà si agitée. Mais M. Poncet avait été doué par la nature d'un esprit réfléchi , constant , d'une grande puissance d'attention ; il joignait à ces dons une sagacité et une pénétration qui lui rendaient le travail facile , et que l'on eût pu encore apprécier dans les matières de pure littérature où son goût naturel le portait , et qu'il n'avait point négligées au milieu de ses importants devoirs.

Le cours de M. Poncet fut la pépinière des adeptes de la magistrature et du barreau dijonnais ; et ses leçons manuscrites , recueillies , transmises de main en main par les étudiants , et conservées encore avec honneur sur les tablettes des jurisconsultes , furent le premier ouvrage de droit , et le plus complet peut-être qui ait paru sur cette science avant les doctes commentaires qu'a enfantés le nouveau code civil.

Ce n'est donc point faire un panégyrique, c'est se renfermer dans l'exacte vérité, de dire que M. Poncet fut à Dijon le rénovateur de la jurisprudence, que lui seul parmi nous a rempli la lacune entre la ruine des anciennes études juridiques et la fondation des nouvelles écoles, qu'il a renoué la chaîne de cette grave science dans une ville qui devait aux institutions judiciaires et aux lumières du barreau son importance et une grande partie de son illustration. De même, il a formé par ses leçons la magistrature qui a occupé en dernier lieu nos tribunaux et nos parquets. L'on peut juger encore du maître par les élèves; et la révolution de 1830, qui a frappé plusieurs d'entre eux, a pu nous apprendre quel vide le silence de leurs voix et l'interruption de leurs conseils a laissé dans le forum dijonnais.

M. Poncet occupa la chaire publique de législation jusqu'au 24 octobre 1803. Après la suppression de cette chaire, il continua ses cours gratuitement. Professeur libre jusqu'en 1806, il exerça, pendant deux ans, cet institut domestique si cher aux Papiniens, et dont s'honorèrent ces grands jurisconsultes de l'ancienne Rome.

Enfin le renouvellement des Facultés de droit rappela M. Poncet dans l'instruction publique. Nommé le 17 janvier 1806, par décret impérial, professeur de *législation criminelle et de procédure civile et criminelle* à l'école de droit de Dijon, il a rempli ces fonctions sans interruption jusqu'au 23 avril 1833, jour où il a été admis à la retraite avec le titre de professeur honoraire à la Faculté.

Il semblait que l'enseignement de l'aride procédure fût peu digne de l'habile professeur qui, si longtemps, avait dicté des leçons de droit civil, seul, sans rival,

dans une ville savante, avec tant de distinction. M. Poncelet, avec la sagesse ordinaire de son esprit, ne dédaigna pas le triste labeur qui lui était imposé, et il y trouva en effet son plus solide titre de gloire. Il féconda un sol ingrat. Il soumit cette science positive et presque arbitraire aux grands principes du droit civil et de la raison universelle. Il a développé sa méthode dans deux ouvrages justement estimés ¹. Et c'est là surtout ce qui recommandera sa mémoire à la postérité. Car ses autres services ont été rendus à sa ville natale. Les traités qu'il publia sur une partie stérile et jusque là négligée de la jurisprudence l'ont placé au rang des maîtres dans la nouvelle école française.

M. Poncelet est le premier qui ait rattaché la procédure aux principes fondamentaux du droit, et en ait fait une science. Sa théorie des *Actions*, et surtout celle des *Jugemens*, sont certainement les ouvrages les plus remarquables qu'on ait publiés sur ces matières dans les temps modernes. Ceux qui les méditeront avec l'attention qu'ils méritent, regretteront à jamais que le temps n'ait pas permis à leur auteur d'achever l'édifice dont il avait si solidement établi les bases. M. Poncelet peut être considéré comme le *Domat* de la procédure. Ce n'est pas seulement un juriste, c'est presque un législateur. Il se montre, comme l'ami de Daguesseau, tout-à-la-fois philosophe, jurisconsulte et chrétien. C'est la même hauteur de pensée, la même profondeur de vues, et cette même raison éclairée par une étude approfondie de la religion et des vérités qu'elle enseigne.

¹ Traités élémentaires de Législation et de Procédure.
— Traité des Actions ; 1 vol. in-8°. Dijon, 1817.
Traité des Jugemens ; 2 vol. in-8°. Dijon, Lagier, 1822.

M. Poncet, rendu à la vie privée, mais accablé d'infirmités, s'aperçut bientôt que ses longs travaux l'avaient affaibli avant l'âge. Ses jours avaient été pleins, et il n'avait suspendu le cours de ses leçons que lorsque ses forces n'y suffisaient plus. Il se consola par la culture des lettres et de l'amitié, et surtout par la pratique des vertus religieuses qui lui avait toujours été chère. Il se reposa ou plutôt languit environ deux ans, court intervalle entre la vie et la mort, mais encore dignement rempli. Qui dira ce que l'âme de cet excellent homme renfermait de bienveillance, de simplicité, de piété, autant que son esprit était doué de sagacité, de finesse, et orné de doctrine? Ceux-là le savent qui ont été admis dans sa familiarité. Mais le secret de tant de belles qualités n'avait pu rester enfoui dans le sanctuaire domestique. M. Poncet avait acquis chez tous les âges et dans toutes les opinions cette estime universelle, cet attachement d'affection, qui en faisaient un modérateur, un conseiller, et, disons-le, un homme de réserve dans nos tristes discordes; un de ces hommes que les partis désignent d'abord, lorsqu'enfin le besoin de la réconciliation civile se fait sentir; un de ces hommes utiles et rares qui laissent de longs regrets, parce que c'est à eux qu'il est donné de dresser le pacte de pacification à la suite des dissensions publiques¹. Il s'entretenait souvent avec ses amis de sa fin prochaine, et s'y préparait en philosophe chrétien.

¹ M. Poncet, dans sa retraite, aux dernières élections municipales (de 1834), venait d'être nommé membre du conseil de la commune de Dijon, par le concours des citoyens de toutes opinions.

Il est mort le 5 février 1835, à l'âge de 68 ans, entre ses amis et sa respectable épouse, leur dictant encore des paroles de paix. Cette dette amère de l'humanité fut adoucie par la religion et par les soins d'une femme digne de lui. Les derniers mots qu'il prononça, consignés dans son testament, déposent de tous les sentimens qui résidaient au fond de son ame. C'est la conscience de l'homme de bien qui s'ouvre à la vue de l'éternité.

M. Poncet avait été reçu à l'Académie de Dijon, section des Lettres, le 22 juillet 1802.

FRANTIN.



NOTICE
SUR LA VIE ET LES OUVRAGES
DE M. CL.-NIC. AMANTON.

Messieurs,

Si des circonstances imprévues ont retardé de quelques mois l'expression de nos regrets sur la perte de notre digne confrère M^r C. N. Amanton, il est certain que ce retard n'a en rien altéré ni la vivacité ni la sincérité de ces regrets. Non-seulement ils ont retenti et retentissent encore dans cette enceinte, mais ils sont bien partagés par tous ceux qui ont connu cet estimable concitoyen, ce véritable homme de bien. En effet, Messieurs, quel est celui qui ne se rappelle cet heureux naturel, cette bonté, cette douceur, cette amabilité de caractère, qui a fait de M. Amanton, le meilleur des époux, le meilleur des pères, le meilleur des amis; cette belle ame que n'a jamais effleurée ce penchant à la critique sardonique, ordinairement si commun dans les contrées où l'esprit abonde; cet amour de son pays dont il a continuellement cherché à relever et à illustrer les notabilités; ce dévouement sans bornes aux intérêts de l'Académie, dont il nous a donné tant de preuves pendant plus de vingt-cinq ans qu'il en a été

membre résidant ; enfin cet amour constant du travail, attesté par une infinité de productions, plus substantielles à la vérité qu'étendues, mais qui, publiées de 1783 à 1835 inclusivement, donnent la mesure de la variété de ses connaissances en jurisprudence, en administration, en littérature, en biographie et en histoire littéraire. Ce n'est donc pas un vain tribut, Messieurs, que celui que vous m'avez chargé de payer à la mémoire de notre honorable confrère. Si le zèle de l'amitié suffisait pour répondre à votre confiance, j'aurais peut-être l'espoir de quelque réussite; mais il y a d'autres conditions à remplir et pour lesquelles je sens toute mon insuffisance; votre indulgence y suppléera.

Claude-Nicolas Amanton est né le 20 janvier 1760, d'une honorable famille, à Villers-les-Pots, près d'Auxonne (Côte-d'Or). Après avoir fait dans cette ville de bonnes études, sous un maître habile, il vint à Dijon suivre les cours de l'Université, qui alors n'avait qu'une Faculté de droit ¹. Il fut reçu avocat au

¹ Depuis soixante ans seulement que cette Université était fondée dans la capitale de la Bourgogne. « L'édit du Roi, portant établissement d'une Faculté des droits (civil, canonique et français) en la ville de Dijon, est daté de Versailles, décembre 1722. » Cet édit institue cinq professeurs, savoir : un pour les institut^s du droit civil, un pour le digeste, un pour le code et les nouvelles, un pour le droit canonique, et un pour le droit français. Les cinq premiers professeurs nommés furent MM. Bret, avec le titre de doyen; Bannelier, Delusseux, Fromageot, et Davot, aux appointemens fixes de mille livres chacun. M. Provin, secrétaire archiviste et receveur, aux appointemens de quatre cents livres.

Parlement le 21 juillet 1783. Aimé et estimé des célèbres avocats de Dijon à cette époque, les Ranfer, les Morin, les Morisot, etc., il débuta, sous leurs auspices, dans la carrière du barreau. Mais, aux études sérieuses du droit, se joignait déjà chez lui le goût des lettres. Dès 1783, il avait composé, en société avec M. Ligeret de Chazey, une petite pièce lyrique intitulée : l'*Apothéose de Rameau* ; Dijon, 1783, in-8°. Il paraît que cette composition bourguignonne ne fut alors qu'une légère distraction à ses travaux judiciaires ; car non-seulement il se familiarisa avec tous les détails qu'embrassaient les formalités de la procédure, avec le texte des différentes coutumes, avec les savans commentaires des Bouhier, des Davot, des Bannelier, avec les ordonnances de nos rois ; mais se rendant compte de ce qui se passait au barreau, il commença, en 1787, à insérer divers articles de jurisprudence dans la *Gazette des Tribunaux*, publiée alors par M. Mars ¹. Il consigna dans le *Journal de Bourgogne* ², plusieurs lettres sur la proposition d'un établissement pour l'instruction et la défense gratuite des causes des pauvres dans la ville de Dijon et le ressort du Parlement, proposition pour laquelle il fut en société avec MM. les avocats Maurier, Dagallier, Legoux, Derepas et Présevot.

Quand, en 1792, les troubles de la révolution commencèrent à éclater et à prendre de jour en jour un caractère plus sérieux, M. Amanton se retira à Auxonne.

¹ Voyez le tome XIII, 1787, p. 361 et suiv. ; tome XV, 1788, p. 335 et suiv. ; tom. XXVII, 1789, p. 179 et suiv.

² Nos des 27 février et 29 avril 1788.

Il éprouva d'abord quelques tracasseries ; mais la douceur de son caractère, la prudence de sa conduite firent qu'il en fut quitte pour quelques mois de surveillance. Pendant ces temps d'orage , il continua son état d'avocat et publia un mémoire curieux sur une question de séparation d'habitation , soumise à un tribunal de famille. Les affaires du barreau devenant moins multipliées , il se livra , dans le silence du cabinet , à l'étude , et se perfectionna dans différentes parties dont il présumait que la connaissance le mettrait un jour plus à portée d'être utile à ses concitoyens. C'est ainsi que peu de temps après , il consigna dans plusieurs Recueils périodiques estimés , une infinité d'articles intéressans. On trouve dans la *Feuille du cultivateur* , du 17 nivôse an viii , une question fort importante sur les chetels , qu'il traite avec beaucoup d'habileté. Huit lettres sur divers sujets furent insérées par lui dans le *Journal d'économie rurale et domestique* : voyez les numéros de messidor an xi à novembre 1807. Cinq autres lettres parurent dans le *Moniteur universel* de vendémiaire an ix , fructidor an xi , pluviôse an xiv. Il enrichit de plusieurs articles curieux , le *Petit Album franc-comtois*. Enfin ces différens travaux partiels , ainsi que beaucoup d'autres que l'auteur publiait hors de ces feuilles , attestent , dès ce temps , un zèle infatigable , toujours dirigé vers des objets d'utilité publique ou d'histoire littéraire , comme on le verra encore mieux dans la série de ses ouvrages qui termine cette notice.

Cependant la tempête révolutionnaire commençait à se calmer , et l'on songeait à relever les institutions que la fureur démagogique avait détruites dans le fort de la tourmente. De ce nombre furent les Sociétés savantes

et littéraires de France, supprimées en 1793 ¹. Toutes aspirèrent à renaître de leurs cendres; l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon ne fut pas la dernière à solliciter son rétablissement ². L'Administration de la Côte-d'Or et le Gouvernement s'empresèrent de seconder ses vœux. La Compagnie réinstallée, en 1798, reprit le cours de ses séances ordinaires, et dès-lors elles n'ont plus été interrompues. M. Amanton fut reçu membre de cette Compagnie, le 10 frimaire an VIII (20 novembre 1799). On peut dire que jamais académicien ne s'est montré plus digne de ce titre, par son zèle et surtout par son assiduité, du moment où

¹ Le décret qui les supprima fut rendu par la Convention nationale le 8 août 1793, sur le rapport de M. l'abbé Grégoire, qui cependant, il faut lui rendre cette justice, fut celui qui par la suite s'opposa avec le plus d'énergie aux efforts du vandalisme qui voulait tout mutiler et saccager dans les dépôts des monumens des arts et dans les bibliothèques publiques, sous prétexte des armoiries et autres emblèmes anciens conservés sur les livres.

² L'Académie des sciences de Dijon, fondée par M. Pouffier, en vertu de son testament du 1^{er} octobre 1725, autorisée par lettres-patentes du Roi, de juin 1740, fut supprimée par le décret de la Convention du 8 août 1793. Elle fut rétablie, sous le Directoire, le 14 prairial an VI (2 juin 1798), d'abord sous le titre de *Société libre d'agriculture, sciences et arts*; et le 19 fructidor an X (6 sept. 1802), elle reprit son ancien titre d'*Académie des sciences, arts, etc.*; enfin une ordonnance du Roi du 22 octobre 1833 a assuré l'existence légale de la Compagnie, et la jouissance des droits électoraux que la loi accorde à ses membres résidans.

venant, quelques années après, fixer sa résidence à Dijon; il fut plus à portée de suivre les séances hebdomadaires de l'Académie.

Mais pendant tout le temps qu'il demeura à Auxonne, il y reçut les témoignages les plus flatteurs de l'estime et de la confiance de ses concitoyens. Il fut, en 1802, nommé premier adjoint au maire de cette ville, qui alors était feu M. l'avocat Girault, son ami, cet homme de bien, ce digne collègue, si instruit, si actif, si laborieux, dont nous avons eu à déplorer la perte en 1823². M. Girault ayant donné sa démission en 1806, M. Amanton lui succéda immédiatement dans les fonctions pénibles de cette première magistrature locale, à Auxonne, et les remplit avec son zèle accoutumé jusqu'en 1811.

C'est alors que notre collègue, qui n'avait cessé de se livrer aux soins de l'administration, sans cependant négliger la culture des lettres, auxquelles il consacrait tous ses momens de loisir, songea à venir s'établir dans la capitale de la Bourgogne, théâtre plus étendu, plus conforme à ses goûts littéraires et qui, dans tous les genres, lui offrait plus de ressources que la ville d'Auxonne. Le Gouvernement qui avait apprécié son zèle et ses talens dans la partie administrative, l'appela, en 1812, aux fonctions de conseiller de préfecture du département de la Côte-d'Or. Pendant dix-huit ans, il parcourut cette nouvelle carrière avec un succès égal à celui qu'il avait obtenu comme maire. C'est en 1814,

² M. Amanton, dans la notice nécrologique qu'il a consacrée à ce digne collègue, lui rend toute justice pour le bien qu'il a opéré dans son administration, et pour ses profondes connaissances en histoire et en archéologie.

que la reconnaissance du Gouvernement lui décerna le titre de Chevalier de la Légion d'Honneur. Une fois établi à Dijon, M. Amanton qui sentait tout le prix de ce nouveau séjour, se montra digne d'habiter cette terre qu'une longue renommée a, pour ainsi dire, déclarée classique en fait de littérature, de sciences et de beaux-arts ¹. Son attachement, son dévouement à l'Académie, le rendirent un des membres les plus assidus à suivre ses séances ordinaires et à participer à tous ses travaux. Il en fut nommé président bisannuel

¹ Ménage disait et publiait de son temps : « Après Paris, « il n'y a pas de ville qui fournisse tant de sujets à la république des lettres que Dijon. »

L'hymnique et sévère Santenil, parlant de la même ville, dit dans ses poésies :

Doctæ urbis studia et mores mirabar honestos.
Vidi oratores centum centumque poetas;
Omnes accensi studiis æqualibus, omnes
Irruere, et nostris certatim accurrere musis..... »

Richelet dit quelque part : « La capitale de la Bourgogne « est Dijon, où il y a de très-savans et très-habiles gens. »

Voltaire, dans un discours prononcé à l'Académie française, s'exprime ainsi sur Dijon : « Cette ville qui a produit tant d'hommes de lettres et où le mérite de l'esprit « semble être un des caractères des citoyens. »

Enfin on a dit ailleurs : « Dijon s'honore, à juste titre, « des grands hommes qu'elle a produits dans tous les genres : prélats, hommes d'état, grands capitaines, magistrats, orateurs et écrivains du premier rang, poètes et musiciens célèbres, peintres et sculpteurs du premier « mérite, historiens érudits, jurisconsultes profonds, médecins habiles; il n'est aucune partie dans laquelle cette « ville n'ait fourni des sujets distingués. »

en 1813, et n'a pas cessé dès-lors de se rendre utile à la Compagnie, soit comme membre des diverses Commissions qu'elle formait dans son sein, soit en enrichissant ses *Mémoires* et sa bibliothèque, d'une infinité de productions qui, comme nous l'avons déjà dit, étaient plus substantielles qu'étendues, mais qui annoncent de la facilité, du goût et des connaissances très-variées. C'est surtout dans la biographie que notre confrère se plaisait à exercer son talent. Dans toutes les notices nécrologiques qu'il nous a données et parmi lesquelles on distingue celles qu'il a consacrées à la mémoire du professeur Lombard, de Marin de la Chasteigneraie, de l'architecte Racle, de Leschevin, de J.-B. Wolfius, du docteur Chaussier, du comte de Gassendi, du marquis de Thiard, du marquis de Courtivron, etc., etc., etc., on remarque un style convenable, un jugement sain, et une érudition qui, basée sur des recherches profondes, a procuré à l'auteur une foule de détails intéressans ; et remarquez, Messieurs, qu'un sentiment patriotique a toujours dirigé la plume de M. Amanton ; ce n'est pas seulement sur ses travaux biographiques que porte cette observation. Que l'on parcoure tout ce qu'il a écrit sur l'histoire littéraire et sur beaucoup d'autres sujets, on trouvera toujours que la Bourgogne et les Bourguignons ont été l'unique objet de ses veilles. Il avait cela de commun avec son confrère et compatriote M. Girault ; aussi le résultat de leurs travaux sera, dans la suite des temps ; consulté avec fruit par ceux qui s'occuperont de l'histoire de la Bourgogne.

Ajoutons, Messieurs, que l'activité que déployait M. Amanton dans ses occupations littéraires et académiques, n'était pas restreinte à l'intérieur de cette enceinte ; elle le mit en relation avec un grand nombre de

Sociétés savantes qui s'empressèrent de l'associer à leurs travaux. Il fut membre associé correspondant de la Société royale des Antiquaires de France, des Académies de Rouen, de Caen, de Bordeaux, de Besançon, de Lyon, de Nancy, de Mâcon, etc., etc. Plusieurs de ces Compagnies ont déjà témoigné leurs regrets sur la perte de cet estimable confrère.

Revenant encore sur ses travaux, n'oublions pas qu'il a été propriétaire du *Journal de Dijon et de la Côte-d'Or*, depuis 1813 jusqu'en 1831, et qu'il a enrichi ce recueil d'un grand nombre de notices intéressantes, soit sur les événemens du jour, soit sur des sujets littéraires.

C'est ainsi que remplissant avec zèle, exactitude et dévouement ses fonctions de conseiller de préfecture, il consacrait aux lettres ses momens de loisir, lorsqu'arriva la révolution de juillet 1830. MM. les conseillers, ses collègues, donnèrent leur démission, ainsi que M. le préfet, exemple qui ne fut point suivi par M. Amanton ; et, pendant quelque temps, resté seul à l'administration, il en supporta tout le poids et s'acquitta de ces multiples fonctions avec un vrai dévouement. Cela n'empêcha point que peu après il fut considéré comme démissionnaire et remplacé dans les fonctions de conseiller de préfecture. Ce coup lui fut d'autant plus sensible qu'il ne s'attendait point à en être frappé. Dès-lors le séjour de Dijon lui devint pénible ; il y resta cependant encore jusqu'au 27 octobre 1832, époque où il se rendit avec sa famille au château de Meudon près Paris, dont son digne fils, M. Ferdinand Amanton, avait été nommé lieutenant de Roi par S. M. Louis-Philippe. C'est là que notre collègue, parfaitement résigné, a passé les dernières années de sa vie, au milieu des soins

que lui prodiguaient la meilleure des épouses, une aimable nièce et le plus tendre des fils ¹.

Entièrement débarrassé de tout emploi public, habitant l'un des plus beaux sites de France, il trouva le repos et la plus douce consolation dans le sein d'une famille adorée, dans les charmes de l'étude et dans la société d'hommes de lettres résidant près de Meudon, tels que les Laya, les Raynouard, les Patin, les Firmin Didot, les Panckoucke, etc., etc., dont il avait reçu l'accueil le plus flatteur. Enfin il venait de terminer un ouvrage que son zèle patriotique lui avait fait entreprendre en l'honneur des illustres Auxonnais, lorsqu'une maladie assez courte, mais sans vives douleurs, l'a fait descendre au tombeau le 28 septembre 1835, à deux heures du matin. Il était âgé de 75 ans. Il serait difficile de peindre les vifs regrets de sa famille éplorée et de tous les amis qu'il s'était déjà faits, soit à Meudon, soit dans les environs. Mais la nouvelle de sa mort, arrivée dans le département de la Côte-d'Or, n'y a pas fait une moindre sensation. On peut dire que dans la magistrature, dans l'administration, dans la société et surtout dans cette enceinte, Messieurs, les regrets ont été aussi unanimes que profonds. J'ajouterai cependant que, d'après les relations intimes et journalières qui ont existé entre nous pendant tant d'années, personne ne peut dire avec plus de justice et un sentiment de douleur plus prononcé que celui que j'éprouve :

*Multis ille bonis flebilis occidit,
Nulli flebilior quam mihi.....*

¹ M. Amanton laisse encore un autre fils, M. Victor Amanton, qui est en ce moment inspecteur des forêts à Alger.

NOTICE CHRONOLOGIQUE
DES OUVRAGES DE M. AMANTON.

1. **APOTHÉOSE** de Rameau, scènes lyriques, paroles de MM..... (Amanton et Ligeret de Chazey), musique de M..... (Deval). *Dijon, Causse, 1783, in-8°.*

2. **MÉMOIRE** et Consultation, sur une question de séparation d'habitation, soumise à un tribunal de famille. *Dijon, Causse, 1792, in-8°.*

3. **MÉMOIRE** adressé au Corps législatif par l'administration municipale d'Auxonne, sur la nécessité de conserver l'école d'artillerie et l'arsenal de construction établis dans cette commune par l'ancien Gouvernement. *Dijon, Frantin, an VII (1799), in-8°.*

4. **MÉMOIRE** pour le grand Hospice civil de la ville d'Auxonne, sur une question de liquidation de la dette publique. *Dijon, Frantin, an VIII (1800), in-8° de 40 pag.*

5. **COUP-D'ŒIL** sur les finances de la ville d'Auxonne, et sur les ressources qu'elles offrent à une bonne administration (par MM. Amanton et Jacques Gille). *Dijon, Frantin, an IX (1801), in-8°.*

6. **RECHERCHES** biographiques sur le professeur d'artillerie Lombard. *Dijon, 1802, in-8° de 48 pages.*

Ces Recherches sont intéressantes, surtout par les notes philologiques, historiques et bibliographiques qui les accompagnent. Jean Louis Lombard, né à Strasbourg le 23 août 1723, et mort à Auxonne le 1^{er} avril 1794, fut un homme de mérite, qui exerça les fonctions de professeur d'artillerie à Auxonne, depuis 1759 jusqu'à sa mort. Très-instruit, il fit faire des progrès à la science, et publia de savans ouvrages sur sa partie. Napoléon avait pour lui une estime particulière.

7. **UROMANCIE**. Extrait du Journal d'économie rurale et domestique. *Misurocrisopolis, an XIII (1805), in-8°.*

Cet article est dirigé contre les charlatans de campagne, qui prétendent connaître et guérir les maladies à l'inspection des urines. Il

est signé : UROSCOPIELLE, cultivateur. Ce prétendu cultivateur n'est autre que M. MAISON-FOUR, alors pharmacien à Auxonne. M. Amanton a ajouté des observations très-judicieuses à cet opuscule.

8. RECHERCHES biographiques sur Denis Marin de la Chasteigneraye, conseiller d'état, intendant des finances de France sous Louis XIV. *Dijon, Frantin, 1807, in-8° de 28 pag.* — Notes additionnelles, 1807, *in-8° de 6 pag.*

Denis Marin, né à Auxonne en janvier 1601, d'un cordonnier selon les uns, et d'un marchand selon les autres, est mort le 27 juin 1678, laissant la réputation d'un homme de bien qui a rendu de grands services à l'État et à son pays.

9. NOTICE biographique sur Léonard Racle, de Dijon. Nouvelle édition, avec quelques corrections, des additions et des notes. *Dijon, Frantin, 1810, in-8° de 17 pages.* — Addition, ou plutôt Compte rendu de cette notice, par M. Chardon de la Rochette. *In-8° de 7 pages.*

Léonard Racle, architecte-ingénieur, né à Dijon le 30 novembre 1736, est mort à Pont-de-Vaux le 8 janvier 1791. Il a eu de la célébrité dans son temps, et l'a méritée; Voltaire en faisait grand cas. La notice de M. Amanton a d'abord été insérée dans le *Magasin encyclopédique*, août 1810. Et la notice de M. Chardon de la Rochette se trouve dans ses *Mélanges de Philologie et de Critique*, Paris, 1812, 3 vol. *in-8°*; V. tom. III, pp. 391-399.

10. DISSERTATION de J.-B. Bullet, sur le festin du Roi boit, avec des notes. *Paris, Sajou, 1810, in-8° de 20 pag.*

L'éditeur avait fait insérer cette dissertation dans le *Magasin encyclopédique*, décembre 1810. — Elle a été réimprimée, avec des augmentations, dans l'*Annuaire de la Côte-d'Or*, 1827; il en a été tiré cent exemplaires à part, 1828, *in-12 de 32 p.*

11. NOTICES biographiques sur Claude Gillot et sur Paul-Ponce-Antoine Robert, peintres; par le chevalier de la Touche; avec des notes de MM. Millin et Amanton. *Dole, Joly, 1810, in-8°.*

C'est un extrait du *Magasin encyclopédique*, décembre 1808, p. 306.

12. LETTRE à M. Chardon de la Rochette, contenant des éclaircissemens certains sur le véritable lieu de naissance

du célèbre organiste L. Marchand, etc. (Extrait du *Magasin encyclopédique*.) Paris, Sajou, 1812, in-8°.

13. NOTE sur François Juret, Dijonnais. *Dijon*, 1813, in-8°.

Ce Juret, né en 1553 à Dijon, y est mort le 21 décembre 1626. C'était un homme distingué dans les lettres et plus encore par la sagesse de ses opinions politiques dans ces temps de trouble; il fut l'ami intime des du Harlay, des de Thou, des Gillot, des Dupuy, des Pithou, etc. Cette note, fournie à M. Amanton par Chardon de la Rochette, est d'autant plus importante que Papillon, dans sa *Bibliothèque de Bourgogne*, dit que Juret est plus connu par ses écrits que par les circonstances de sa vie. Chardon supplée dans cette note au silence de Papillon.

14. NOTICE nécrologique sur Jean-Edme Durande, avocat à Dijon. *Dijon, Frantin*, 1813, in-8°.

M. l'avocat Duraude, né à Dijon en 1721, y est mort le 12 mai 1813, emportant l'estime et les regrets de ses concitoyens.

15. NOTICE nécrologique sur Philippe-Xavier Leschevin de Précour, commissaire en chef des poudres et salpêtres, à Dijon. 1814, in-8°. — Addition, 1814, in-8°.

M. Leschevin, né à Versailles le 16 novembre 1771, (il eut pour parrain le comte d'Artois, depuis Charles X), est mort à Dijon, le 6 juin 1814. C'était un savant distingué; son édition du *Mathanaeus* prouve une érudition immense qu'on pourrait peut-être qualifier de surabondante. Il a beaucoup d'autres ouvrages qui attestent des connaissances aussi profondes que variées dans les hautes sciences, la physique, la chimie, la minéralogie, etc., etc.

16. RECUEIL de planches gravées d'après la collection des jetons des villes et maires de Dijon, Beaune et Auxonne, tirée du cabinet de C. N. Amanton. *Dijon, imprimerie de Frantin*, 1814, in-4°.

Ces planches, qui renferment chacune dix jetons, (armes et revers à l'exception de la dernière qui n'en a que sept) sont au nombre de quinze, non compris un frontispice allégorique et le portrait de l'auteur. Elles étaient destinées à orner une *numismatographie* bourguignonne, qui n'a pas eu lieu. On n'en a tiré provisoirement que vingt épreuves, et, selon toute apparence, il n'y en aura jamais un plus grand nombre. De ces vingt exemplaires, quatre sont tirés sur

papier vélin grand-raisin, et cinq sur papiers de diverses couleurs. Le premier jeton gravé remonte à 1609, et le dernier de Dijon (pl. XIII), est de 1787. La pl. XIV en renferme douze de Beaune, et la XV^e, sept d'Auxonne.

17. NOTICE sur M. Louis Bredin, directeur de l'école vétérinaire de Lyon, né en 1738, mort à Lyon le 17 mars 1814. *Dijon, Frantin, 1814; in-8°.*

18. NOTICE nécrologique sur M. Remi Ollivier, né à Paris le 26 février 1727, mort à Dijon le 25 décembre 1814. *Dijon, 1815, in-8°.*

M. Ollivier est l'auteur de *l'Esprit de l'Encyclopédie*, Paris, 1798-1800, 12 vol. in-8°.

19. NOTICE sur Jean Boichot, statuaire du Roi. *Dijon, 1815, in-8°.*

M. Boichot, né à Chalon-s.-S. en 1738, est mort à Autun le 9 décembre 1814.

20. NOTICE historique sur le général Nansouty, né en 1768, mort le 12 février 1815. *Dijon, Frantin, 1815, in-8°.*

21. NOTICE sur M. Pierre Baillet, professeur de littérature française à la Faculté des Lettres de l'Académie de Dijon, né dans cette ville le 8 septembre 1752, mort dans la même ville, le 20 février 1815. *Dijon, 1815, in-8°.*

C'était un homme de bien très-estimé, habile professeur, et qui a formé d'excellens élèves.

22. NOTICE sur M^r Cl. Didiet, ingénieur en chef des ponts et chaussées, né à Châlons-sur-Marne, le 3 septembre 1753, mort à Dijon le 1^{er} mars 1816. *Dijon, 1816, in-8°.*

Encore un homme de bien, fort instruit et emportant les regrets de tous ceux qui l'ont connu. Cette Notice est de M. Girault, et les notes, de M. Amanton.

23. PARTICULARITÉS inédites et peu connues sur La Monnoye, Crébillon et Piron, recueillies par C. X. Girault, et publiées avec des notes par M. Amanton. *Dijon, Frantin, 1820, in-8°.*

Ces particularités sont curieuses.

24. NOTICE sur M. Claude-Xavier Girault, ancien magistrat, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, suivie de la liste de ses ouvrages. *Dijon, Lagier; Paris, A. A. Renouard, 1823, in-8°.*

M. Girault, né à Auxonne le 13 avril 1764, est mort à Dijon le 5 novembre 1823. C'était un des membres les plus laborieux de l'Académie de cette ville; l'histoire, la numismatique, l'archéologie lui étaient familières, comme l'attestent ses nombreux ouvrages. On trouvera dans le Compte rendu des travaux de cette Académie, (*Séance publique du 23 août 1823*), pp. 275-279, une notice nécrologique dans laquelle nous avons tâché de payer à cet académicien le juste tribut dû à ses qualités estimables et à ses connaissances très-étendues.

25. NOTICE sur M. J. B. Vollius, prêtre du diocèse de Dijon. *Dijon, Frantin, 1823, in-8°.*

Cette Notice est un extrait d'un Mémoire beaucoup plus étendu dont M. Amanton a fait part à l'Académie. M. Vollius, homme de beaucoup d'esprit, a été longtemps professeur d'éloquence au Collège de Dijon. Il est né dans cette ville le 3 avril 1734, et y est mort le 8 février 1822. Il avait été sacré évêque constitutionnel de la Côte-d'Or, le 13 mars 1791; il donna sa démission en 1801, et fut réconcilié avec l'Eglise le 28 avril 1816.

26. LETTRES bourguignonnes, ou correspondance sur divers points d'histoire littéraire, de biographie, de bibliographie, etc. *Dijon, Lagier, 1823, in-8° de 75 pag.*

Il y a beaucoup de détails curieux dans cette collection de treize Lettres sur différents sujets. J'aurai un jour occasion de revenir sur la sixième qui est toute bibliographique, et qui a besoin d'un supplément que j'y ajouterai. Ce recueil a deux *fac-simile*, l'un de l'écriture d'Alexis PRAON, et l'autre de la signature du poète VERGIER.

27. LETTRE (de Gabriel P.) à M^r C. N. A., sur un ouvrage intitulé : LES POÈTES FRANÇAIS depuis le XII^e siècle jusqu'à Malherbe, avec une notice historique et littéraire sur chaque poète. (Paris, Crapelet; 6 vol. in-8°); — et Notice sur la nouvelle édition des *Euvres de Louise Labé, lionnoïze*. (Lyon, 1824; 1 vol. in-8°); par M^r C. N. A....., (Amanton). *Paris, 1824, in-8°.*

La Notice de M. Amanton offre de l'intérêt; il y rend justice à la

profonde érudition des éditeurs des *Œuvres de Louise Labé*, parmi lesquels il place au premier rang, le savant M. Breghot du Lut, qui a eu la plus grande part à la publication de cette belle et curieuse édition.

28. NOTICE sur l'abbé Fiard, prêtre du diocèse de Dijon. *Dijon, Noëllet, 1825, in-8°.*

M. Fiard, né à Dijon le 28 novembre 1736, y est mort le 30 septembre 1818, avec la réputation d'un homme instruit, mais bizarre démonographe. Ses ouvrages deviendront rares.

29. NOTICE sur M. Jean Couturier, ancien professeur au Collège royal de Dijon; né dans cette ville, le 23 avril 1768, il y est mort le 20 novembre 1834, emportant l'estime et les regrets de tous les gens de bien. — Notice sur M. le baron Denon, administrateur des Musées, etc., né à Châlon-sur-Saône, le 4 janvier 1747, mort à Paris, le 27 avril 1825. *Dijon, Frantin, 1825, in-8°.*

30. LETTRES sur trois Lyonnais, premiers présidens au Parlement de Bourgogne dans le xvi^e siècle, de 1505 à 1551, (Humbert de Villeneuve, Hugues Fournier et Claude Patarin). *Lyon, Barret, 1826, in-8° de 26 pages.* — Lettre à M. Amanton, au sujet de ses Lettres sur les trois Lyonnais, etc.; par M^r N. F. Cochard. *Lyon, Barret, 1827, in-8° de 15 pages.*

Les détails biographiques sur ces trois magistrats ont exigé des recherches assez pénibles de la part de M. Amanton; elles ont été complétées par M. Cochard, et sont un morceau précieux sur l'histoire de la magistrature en Bourgogne.

31. OBSERVATIONS sur l'histoire de *Napoléon d'après lui-même*, publiée par Léonard Gallois; 3^e édition. *Paris, Trouvé, 1827, in-8°.*

L'auteur s'est attaché à relever des erreurs graves échappées à M. Gallois, sur les premiers temps de Bonaparte, sur sa fortune, quand il était lieutenant d'artillerie, sur etc.; MM. Amanton et Girault d'Auxonne ont connu le jeune lieutenant quand il était en garnison dans cette ville; et certes, il était bien éloigné de briller par la fortune.

32. NOTICE sur M. François Chaussier, docteur en méde-

cine, né à Dijon le 2 juillet 1746, mort à Paris le 19 juin 1828. *Dijon, Noëllat, 1828, in-8°.*

Cette Notice a été tirée à cent exemplaires. Il y a un supplément qui rectifie quelques erreurs de dates et du prénom. Nous faisons usage de ces corrections dans cette annonce. M. Chaussier était membre de l'Académie de Dijon depuis le 14 novembre 1776.

33. ANNUAIRE du département de la Côte-d'Or, pour l'année 1827. *Dijon, Noëllat, 1828, in-12 de 456 p.*

L'auteur a terminé ce volume par une nouvelle édition de sa *Dissertation sur le festin du Roi-boit.* (Voy. ci-devant, n° 10.)

34. NOTICE sur M. le comte de Gassendi, ancien général d'artillerie. *Dijon, Odobé, 1828, in-8°.*

M. de Gassendi, né en Provence le 18 décembre 1748, est mort à Nuits (Côte-d'Or), le 14 décembre 1828. Il se délassait des travaux militaires avec les muses. Il a publié un fort volume de ses poésies, *in-18*, tiré à cent exemplaires.

35. VAUBAN. *Dijon, Odobé, 1829, in-8°, tiré à cinquante exemplaires.*

On a toujours été incertain sur le lieu et sur la date de la naissance du maréchal de Vauban. Cette notice lève tous les doutes à cet égard, puisqu'elle rapporte son extrait de naissance relevé sur les registres baptistaires, par M. Royer, maire de la commune où il est né. Il en résulte que Sébastien Leprestre, fils d'Albin Leprestre (le nom de Vauban n'était pas encore dans la famille), est né le 15 mai 1633 à Saint-Léger de Foucheret, commune de l'ancien bailliage de Saulieu (Côte-d'Or) et maintenant du canton de Quarré-les-Tombes, arrondissement d'Avallon. Vauban est mort à Paris le 31 mars 1707. On voit dans la salle des grands hommes au musée des antiques, la statue de Vauban, en marbre, ouvrage de Ch. Ant. Bridan, père, célèbre sculpteur bourguignon, né à Ruvrières, en 1730, mort en 1805. (V. la savante *Description du Musée royal des antiques*, par M. le comte de Clarac. Paris, 1830, *in-8°, p. 330*). — Voyez aussi la *Notice des objets d'arts, exposés au Musée de Dijon*, (par M. de Saint-Mémin). *Dijon, 1834, in-12, p. 102*; mais ici il est question de Pierre Bridan, fils du précédent; il a fait la statue en marbre de Bossuet, objet de l'article 471 de la curieuse *Notice* de M. de Saint-Mémin.

36. NOTICE sur M. de Boisville, évêque de Dijon. *Dijon, Odobé, 1830, in-8° de 4 p. tiré à 60 exemplaires.*

37. NOTICES sur M. Châtillon et sur M. Torombert. *Dijon*, 1830, in-8°.

Nic. Claude Châtillon, aimable poète, né à Rouen le 14 octobre 1776, est mort à Paris le 7 janvier 1826. Il avait été reçu associé correspondant de l'Académie de Dijon le 24 décembre 1823.

M. Charles-Louis-Honoré Torombert, avocat à Lyon, né à Belmont en Bugey le 17 décembre 1787, y est mort le 8 mai 1829; il a travaillé sur l'économie politique.

38. VIRGILE VIRAI en bourguignon; choix des plus beaux livres de l'Énéide suivis d'épisodes tirés des autres livres (traduits jadis en patois bourguignon) avec sommaires et notes, publiés par C. N. Amanton, et un discours préliminaire par G. P. (Gabriel Peignot). *Dijon*, imprimerie de *Frantin*, chez *Victor Lagier*, 1831, 1 vol. in-18, de 327 pages, tiré à 244 exemplaires sur pap. fin grand-raisin, et six sur grand papier fort de Hollande.

Ce curieux volume, dont la publication est due au goût d'un amateur dijonnais qui en a fait les frais, est digne de figurer dans le cabinet de tout bibliophile éclairé, tant par le fond du sujet que par son impression exécutée avec le plus grand soin. Il deviendra rare et sera un jour très-recherché.

39. PARABÔLE de l'Anfan prodigue, et le livrò de Ruth revirai po lai premeire foi an bourguignon, par ein haibitan de lai rue Sain-Felebar, ai Dijon. — Parabole de l'Enfant prodigue, et le livre de Ruth traduits pour la première fois en patois bourguignon, par un habitant de la rue Saint-Philibert, à Dijon. (C. N. Amanton). *Dijon*, *Frantin*, *imprimeur du Roi et de l'Académie*, 1831, in-8° de 32 p., tiré à soixante exemplaires.

Les seize premières pages de cet opuscule sont consacrées aux recherches sur les diverses traductions de la Parabole de l'Enfant prodigue dans les différents patois de France, etc., et sur d'autres pièces en patois bourguignon. Ensuite vient la traduction de cette Parabole et celle du livre de Ruth, dans ce patois. On peut les regarder comme un chef-d'œuvre dans ce genre; c'est la simplicité, la naïveté et la finesse d'expression de ce patois, l'un des plus agréables et des plus expressifs qui existent; mais il faut le connaître pour l'apprécier à sa juste valeur. M. Amanton excellait dans cette partie.

Une seconde édition de ce curieux opuscule, corrigée et augmen-

tée, a paru à Dijon, au mois de septembre de la même année 1831, in-8° de 38 pag., également tirée à soixante exemplaires; cette édition est fort belle.

40. NOTICE sur feu le marquis de Thiard, Membre honoraire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon. *Dijon, Frantin, 1832, in-8° de 28 p., tirée à 150 exempl.*

Gaspard Ponthus de Thiard, né au château de Juilly près Semur en Auxois, le 26 mars 1723, est mort à Semur le 28 avril 1786.

41. RÉVÉLATIONS sur les deux Crébillon *Paris, 1835, in-8°.*

C'est le tirage à part d'un article fourni par M. Amanton à la *France littéraire*, août 1835. L'auteur y bat en brèche l'illustration nobiliaire dont on a voulu environner le berceau des Crébillon.

42. ELOGE de M. le marquis de Courtivron, associé honoraire résidant de l'Académie de Dijon. *Dijon, imprimerie de Frantin, 1835, in-8°.*

M. de Courtivron, né dans le château de la terre de ce nom, le 13 juillet 1753, est mort au château de Bussy-la-Pesle, le 28 octobre 1832. L'auteur de l'éloge a suivi M. de Courtivron dans toutes les phases de sa longue carrière, carrière remplie de la manière la plus honorable, soit comme militaire, soit comme savant, soit comme administrateur.

43. NOTICE sur madame Gardel. *Dijon, 1835, in-8°.*

M. Amanton n'a consacré une Notice à cette célèbre danseuse de l'opéra que parce qu'elle est née à Auxonne; fille d'un musicien au corps royal d'artillerie, nommé Houbert, elle a vu le jour, le 8 avril 1770; elle fut reçue à l'opéra le 13 janvier 1786, épousa M. Gardel jeune le 24 décembre 1795, et est morte à Paris le 18 mai 1833.

44. GALERIE AUXONNAISE, ou revue générale des Auxonnais dignes de mémoire, comprenant la réimpression des biographies de Maillard du Mesle, intendant des îles de France et de Bourbon; et de madame Gardel, première danseuse de l'Académie royale de musique. *Auxonne, X. T. Saunié, 1835, in-8° de 128 p., avec une gravure et deux planches.*

M. Amanton est mort au moment où l'on terminait l'impression de cet ouvrage, dernier tribut de son zèle pour la gloire de la Bourgogne et particulièrement de ses compatriotes.

NOTICE

SUR

M. RIAMBOURG.

Je puis dire de lui sans nulle flatterie que nul autre de son temps n'avait tout ensemble plus de vertus, et que je n'y ai remarqué aucun défaut.

ARNAULD D'ANDILLY, *Mémoires.*

Ceci n'est point un éloge académique : ce sont quelques paroles brèves et sincères en mémoire de l'homme le moins ambitieux de louange qui fût jamais. Simple témoin, je voudrais, je n'espère point pouvoir dire ce que j'ai vu et ce que je sens.

On a défini M. RIAMBOURG une forte et saine intelligence au service d'une vertu supérieure. En ajoutant que c'était un homme du XVII^e siècle naturalisé dans le nôtre, la ressemblance eût été plus complète encore et plus frappante. Les qualités en quelque sorte fondamentales qui ont fait surgir à la fois, dans cette époque éminente, un si grand nombre de natures d'élite, il les réunissait toutes à ce degré d'harmonie qui a manqué trop souvent aux plus rares génies de ce temps-ci : l'équilibre des facultés, la sérénité du coup-d'œil, un grand sens, et cette force calme et vraie qui n'a pas besoin de s'exagérer, parce qu'elle est sûre d'elle-même.

Penseur, il rappelait Nicole ; magistrat, il faisait souvenir de Mathieu Molé ; écrivain, c'était la marche un peu lente, mais ferme et allant droit au but, de l'auteur des *Essais de morale* ; c'était de plus l'ordon-

nance sévère et pleine de l'homme de cet âge et de tous les âges qui a su le mieux composer, de Bourdaloue. Mais le digne imitateur de Mathieu Molé, le disciple de Bourdaloue et de Nicole n'était point comme un étranger au milieu de nous. Il connaissait bien son temps, le xviii^e siècle, au déclin duquel il avait grandi, et le xix^e, où il semblait appelé à vivre de longues années encore. Il n'avait point accepté les enseignemens de la science encyclopédique ; mais il les avait reçus, discutés, appréciés à leur valeur. On s'apercevait qu'il avait passé par l'école polytechnique avant d'entrer à Port-Royal. Epris dans de justes bornes de l'austère discipline des maîtres de Domat et de Pascal, il n'en eut jamais la rigidité abrupte, l'hétérodoxie et l'esprit d'exclusion. Sa vertu demeura traitable et humaine ; son esprit n'était pas étroit et fermé, comme il appartient aux sectaires, mais ouvert et compréhensif, comme il sied à la vérité universelle. Les plus jeunes d'entre nous s'étonnaient de le voir aussi incessamment accessible aux idées nouvelles, non pour les subir indistinctement sans doute, mais pour pénétrer jusqu'au fond avant de les juger.

Toute la vie de M. Riambourg est dans ce portrait. Il n'était point de ceux en qui l'homme dément le philosophe, mais de ceux qui prennent au sérieux leur mission terrestre, qui ont foi à quelque chose, et se tiennent pour obligés d'agir selon ce qu'ils croient. Il n'y eut pas de vie plus *une* que la sienne. Ce fut un dévouement continu à sa famille, à la société, et par-dessus tout, à ce qu'il regardait à bon droit comme l'élément vital de la société, à la religion.

M. Riambourg naquit à Dijon, le 24 janvier 1776. Après avoir traversé l'école polytechnique, qui ne

pouvait être pour lui ce qu'elle fut pour tant d'autres, le dernier mot du savoir humain, il brilla un instant au barreau, fut appelé à siéger dans notre Cour d'appel, sous l'Empire, et tint son premier serment sous la menace des bayonnettes autrichiennes. Mais, délié par l'abdication de 1814, il refusa de le renouveler durant les cent jours, et se retira jusqu'à la seconde restauration. Rentré à la Cour comme Procureur général, il exerça ces hautes fonctions avec une rare indépendance. Il fut nommé Président de Chambre en 1817. En 1830, il renonça définitivement à la vie publique : ce fut pour se vouer tout entier à des travaux de philosophie religieuse et d'érudition chrétienne dont jusque là les devoirs de la magistrature lui avaient à peine permis quelque ébauche; et c'est au milieu de ces savantes et pieuses méditations qu'une apoplexie foudroyante l'a frappé le 16 avril 1836.

M. Riambourg n'a publié que trois ouvrages : en 1820, les *Principes de la Révolution française définis et discutés*; en 1829, *l'École d'Athènes*; en 1834, *Du Rationalisme et de la Tradition*. Dans le premier de ces écrits, la pensée philosophique et religieuse tient une grande place sans doute; mais la pensée monarchique prédomine. Dans les deux autres, le philosophe chrétien se montre seul. Il y a là plus de faits et plus d'idées que dans de gros volumes publiés à Paris et pronés dans les feuilles publiques. Les questions les plus graves de la philosophie et de l'histoire y sont non-seulement remuées mais résolues, avec une lucidité et une loyauté de discussion qui ne sont plus guères de notre temps. Il est rare aussi d'avoir raison avec si peu d'intolérance et même de hauteur.

Celui qui trace ce peu de mots ne pourrait, sans ré-

péter ce qu'il a dit ailleurs , rendre un hommage moins incomplet à ces excellens travaux , comme à ceux que M. Riambourg préparait avec l'assiduité de son zèle et la constance de son caractère , et qui seuls auraient donné la mesure de sa supériorité dans les matières religieuses et philosophiques. On ne peut guère qu'entrevoir ce qu'il valait , soit dans *Rationalisme et Tradition*, soit dans les nombreux morceaux de critique dont il a enrichi divers recueils , et spécialement dans une série d'articles singulièrement remarquables sur l'insuffisance des doctrines écossaises. On admire seulement combien d'aperçus féconds il semait dans sa polémique , et combien son impartialité de juge dominait , alors même que la dialectique du censeur se montrait plus pressante et plus victorieuse. Tant il était fidèle en tout à la maxime de l'Apôtre : *Non plus sapere quàm oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem !*

Cette maxime résumé également sa vie privée , plus admirable encore que sa vie publique. Mais que dirions-nous de ses vertus qui ne parût faible et insuffisant à tous ceux qui l'ont un peu connu ? Qu'ajouterions-nous donc ici , sinon qu'il est glorieux à l'Académie d'avoir inscrit sur sa liste un nom aussi pur , aussi respecté ? Reçu académicien honoraire le 24 janvier 1816 , M. Riambourg ne considéra point son admission dans cette compagnie comme un vain titre. Nos Mémoires pour 1823 contiennent une appréciation approfondie d'une doctrine alors puissante ¹ , que M. Riambourg sut des premiers réduire à sa valeur légitime. En 1825 , il nous donna sur le *beau* et sur le *goût* ² des pages con-

¹ La philosophie de M. l'abbé de La Mennais.

² Mémoires pour 1825 , pag. 154 et suiv.

crées et substantielles, égales dans un autre ordre d'idées à celles que Montesquieu avait écrites pour l'Encyclopédie sous le même titre. L'année d'après, il publia, toujours dans le recueil de l'Académie, un fragment sur cette question capitale : *Faut-il s'étonner qu'il y ait des mystères dans la Religion ?* ¹ Il y revint dans nos Mémoires pour 1829 ² ; et si depuis, la composition de son ouvrage sur le *Rationalisme* et d'autres recherches qui commandent la solitude l'avaient un peu éloigné de Dijon et par conséquent de nos séances, on ne saurait en accuser ses sentimens pour l'Académie, au sein de laquelle siégeaient ses amis les plus chers.

Tel fut M. Riambourg, l'homme de tous les devoirs, mais trop simple peut-être dans ses mœurs et dans ses écrits pour que sa réputation ne demeure pas inférieure à son mérite ; infiniment éloigné d'une vertu âpre et tendue comme celle des stoïques, mais homme d'une perfection intime et sans effort, qui échappait à l'admiration par sa continuité même ; homme véritablement modèle, qu'il est plus facile de regretter que d'imiter, et qu'on ne pourrait louer dignement toutefois qu'en suivant de loin ses traces et en tâchant s'il se peut de lui ressembler ³.

TH. FOISSET.

¹ Mém. pour 1826, p. 271.

² Mém. pour 1829, p. 321.

³ *Admiracione te potius quàm temporalibus laudibus et, si natura suppeditet, imitatione decoremus.*

TACIT. *de vit. Jul. Agric.*

Sed longè sequere et vestigia semper adora.

STAT.

(148)

On nous saura gré de joindre à cette nécrologie de M. Riambourg l'épithaphe qui a été gravée sur sa tombe, et qui a été composée par l'un de nos confrères et de ses amis.

HIC REQUIESCIT IN PACE DOMINI
JOANNES BAPTISTA CLAUDIUS *RIAMBOURG*,
IN REGIA DIVIONENSI JUDICIORUM CURIA OLIM PRAESES,
VIR INSIGNIS
RELIGIONE ERGA DEUM AC PIETATE EXIMIA,
SINGULARI ERGA AMICOS FIDE,
DOCTRINA TAM IN DIVINIS QUAM IN HUMANIS LITTERIS SUMMA,
GRAVITATE ET ÆQUITATE IN ÆRENDENDO MAGISTRATU CONSPICUA,
INCONCUSSA IN PUBLICIS PROCELLIS
ANIMI FORTITUDINE ET CONSTANTIA.
PRIVATO OTIO REDDITUS,
PHILOSOPHIE NECNON THEOLOGIE STUDIIS
MAGNAM SIBI PARAVIT SCIENTIE ATQUE INGENII LAUDEM
QUAM FIRMAVERE
PLURIMA HAUD PARUM COMMENDANDA SCRIPTA
OB DEFENSIONEM CHRISTIANI DOGMATIS.
NATUS ANNO 1776, DIE 24 JANUARIJ,
OBIT DIE 16 APRILIS 1836.

BERNARDA *SIGAULT* CONJUX CARISSIMA
HOC DOLORIS ET AMORIS MONUMENTUM
P. C.

POÉSIE.

CHASSE NOCTURNE

ET

PLAINTES DE L'AMIRAL CHABOT ¹.

Tradition. ——— Histoire.

Chaque nuit qui précède la fête de Noël on entend l'amiral chasser dans ses forêts.

Tradition populaire.

Chabot eut le malheur de se mêler aux intrigues de Cour, et il en fut la victime.

A. SAVAGNER.

Il mourut le 10^r juin 1543, par suite de l'émotion que lui causa la sentence qui le déclarait innocent.

Selon BRANTÔME.

Voy-le cy aller, voy-le cy, va avant, voy-le cy par les portées, voy-le cy aller, il dit vray; il bat l'eau le cerf, il bat l'eau.

LA VENERIE DE JACQUES DV FOVILLOUX,
SEIGNEUR DV DICT LIEU, GENTIL-HOMME
DV PAYS DE GASTINE EN POICTOU.

I.

A minuit, lorsque les ténèbres
Jettent de leurs voiles funèbres

¹Dans cette pièce, dont la forme est neuve en France, Schiller seul a abordé ce genre en Allemagne (*le Fondateur de cloche*), il y a

Les grandes ombres à nos bois ;
Lorsque des Fidèles la voix
Du Christ célèbre la venue ;
Quand la neige à la terre
Donne son manteau virginal ,
Et que le flambeau sépulcral
De la lune au front blanc , s'élève
Comme dans notre âme un doux rêve ,
A Pagny l'ombre de Chabot ,
En murmurant paraît bientôt.

II.

As-tu donc oublié , Valois , nos jeux d'Amboise ,
Notre jeunesse heureuse , ensemble et si courtoise ,
Les coups de mon épée aux champs italiens ?
Quoi ! je gémissais captif !... Ah ! brise mes liens !
Quand de Bourbon trahit , je te restai fidèle ,
Aux douleurs de Madrid se retrempe mon zèle !...
Mais , de ton amitié , toute ta Cour me haït
Et pousse avec Satan la langue de Poyet...

III.

Il est minuit , la grande chasse
De l'Amiral dans le bois passe ;

deux sujets : d'une part , selon la tradition , la Chasse nocturne de l'ombre de l'Amiral dans ses forêts jusqu'à la mort du cerf ; d'autre part , les Plaintes de Chabot dans sa prison , jusqu'à sa délivrance qui fut promptement suivie de sa mort Ce morceau a été lu dans la séance publique de l'Académie de Dijon , le 26 août 1836. Les strophes alternent , et ce que l'on pourrait appeler les deux actions , marchent sur deux rythmes différens , l'un rapide pour la chasse , l'autre grave pour l'histoire.

Ecoutez les piqueurs crier
Et l'ardente meute aboyer.
Tous les veneurs à l'assemblée,
Sous la haute voûte étoilée,
Ont fait au sire leurs rapports ;
Il a choisi le cerf dix-cors,
Sur jambe haut et bien *courable*,
Qui promet chasse délectable.
On entend hennir les chevaux,
Vibrer les cors et les échos !...

IV.

O mon roi ! je te plains ! aux intrigues des femmes
Tu livres ton palais ! Sais-tu pas que leurs ames
Sont des livres scellés ! Leur regard gracieux,
C'est l'orage qui annonce un bel éclair des cieus.
Tu pleures d'Orléans.... Eh bien ! j'ai vu l'abîme
Dans toute son horreur, et j'ai maudit le crime :...
Ils ont... par le poison... brisé son avenir !...
Hélas ! d'avoir trop vu la mort doit me punir.

V.

Sur tes pas jette une *brisée*,
Veneur, et vois la *reposée*,
Le cerf est, encor loin d'ici....
Non, non, voy-le-dy, voy-le-cy !
Ton sage limier en silence
Suit l'*erre* et la meute s'élance....
La grande ombre de l'Amiral
Court rapide.... On dirait Fingal
Qui glisse à travers les nuages
Et revient, au bruit des orages,
Où sa grande ame se forma,
Revoir le palais de Selma.

VI.

Mais, tu le sais, pour toi je donnerais ma vie;
Souviens-toi de ce bras qui frappait à Pavie !...
Au jour où ton courage égala ton malheur,
Quand tu t'écrias : *Tout est perdu fors l'honneur...*
Tu succombas, mais grand comme un héros d'Homère,
Dont la chute ébranlait sur son axe la terre...
Au dur jeu des combats ; Charles-Quint cette fois
Fut bien heureux ; car Dieu lui fit gagner deux rois.

VII.

Le cor lointain des veneurs sonne,
Et toute la forêt résonne
Au galop hardi des chevaux.
Avec soin levez les *défaux*,
Et toujours gardez bien *le change*,
De ruse le cerf souvent change.
Piqueurs ! piqueurs ! il gagne l'eau,
J'entends au loin bruir l'écho
Des bords sinueux de la Saône ;
Il fuit d'aval, l'onde bouillonne ;
De nos limiers suivons les pas ;
Quand il bat l'eau, le cerf est las.

VIII.

Moi, j'ai vu des grandeurs le néant et le vide !
J'ai vu courbé bien bas le courtisan avide,
Qui se redresse fier au jour de la douleur,
Et qui vient de son rire insulter au malheur !

Mais toi , FRANÇOIS PREMIER , ton ame est noble et belle ,
Et toujours l'infortune eut de vrais droits sur elle.
Chevalier par Bayard ! écoute le guerrier
Qui jamais de l'honneur n'a perdu le sentier !

IX.

Il suit le fil de l'eau profonde ;
Passe , le cerf , *passé* , il bat l'onde ,
Et des flots ne sortira pas
S'il sent les piqueurs sur ses pas.
Il fuit la rive avec vitesse ;
Remettez les limiers en laisse ;
Alors trompé , timidement
Il abordera lentement.
Cachez-vous près de la rivière ,
Piqueurs ! et restez en arrière ;
Car sur lui-même il reviendrait
Et par les forts il s'enfermerait.

X.

J'entends quelqu'un... On vient... Qui me parle de grâce?...
Je ne crois plus qu'en Dieu !... Devant lui tout s'efface...
Mais écoutons... Combien le cachot m'a vieilli !...
Mes sens , tout émoussés , à peine ont recueilli
De vagues bruits !..... — Le Roi , Messieurs..... Le Roi s'a-
vance !..... —
Ils m'ont trompé , Chabot !... L'ami de mon enfance ,
Viens , oh ! viens sur mon cœur !.. — Ah ! Sire , il est trop tard ,
Les pleurs hâtent l'instant du funèbre départ !...

XI.

Retirons-nous, faisons silence,
Pour que le cerf de l'eau s'élançe...
Sa force l'abandonne... Au bois
A terre il *tiendra les abois*...
Halali !... découpez, ... alerte !
En pleurant il court à sa perte.
Mets pied à terre, fort piqueur,
Plonge ta dague jusqu'au cœur !
Il tombe!... il est mort!... La grande ombre
S'évanouit dans le bois sombre !...
Tout bruit s'éteint dans la forêt,
Et la nuit reprend son secret.

JULES PAUTET.



LES DEUX CHIENS DANOIS.

FABLE.

Entre deux chiens danois, nés de la même mère,
La ressemblance était entière ;
Dans les taches de leurs manteaux ,
Dans leur allure et dans leur caractère ,
Rien qui fit distinguer ces Ménèchmes nouveaux.
Mais en vain la nature , en mère impartiale ,
Sans préférence avait doté
Ces deux jumeaux, du sort l'influence fatale
Détruisait cette égalité.
L'un , commensal de l'opulence ,
Vivait au sein de l'abondance ;
Chien de bonne maison , au collier argenté ,
Il bondissait devant le coursier de son maître
Avec grâce et légèreté ;
Son poil luisant , son œil plein de vivacité
Et ses flancs arrondis annonçaient le bien-être ,
Et la vigueur et la santé.
L'autre , sans maître, sans asile ,
Errait à l'abandon au milieu de la ville ;
Comme l'Arabe du désert ,
Il ne vivait que de rapine
Et cherchait son dîner de cuisine en cuisine ,
Dans le premier logis ouvert.

A de fâcheuses aventures
Ce métier l'exposait ; les pierres , les bâtons ,
Des chiens du logis les morsures ,
Lui faisaient payer cher les moindres rogatons .
Les marmots du pays , turbulente cohue ,
Le harcelaient tous à l'envi .
Sanglant , couvert de boue , il fuyait dans la rue ,
Par de vils roquets poursuivi .
Un jour ce malheureux nomade
Rencontre son jumeau qui lui dit : Camarade ,
Comme te voilà fait ! n'es-tu donc pas honteux
De traîner bassement ta vie
Dans cet excès d'ignominie ?
D'être à la fois poltron , voleur et paresseux ?
Ami , lui dit alors son frère ,
Un peu moins de sévérité ,
Et n'accable pas ma misère
Du haut de ta prospérité .
Favori d'un grand de la ville ,
Habitant son palais , admis à ses repas ,
Tu n'es point vagabond et ne dérobes pas .
Caressé , bien choyé , tu te montres docile ,
Fidèle , sobre et généreux .
De combien de vertus la pratique est facile ,
Mon frère , quand on est heureux !

Par M. BRESSIER.

GLOIRE A DIEU, PAIX AUX HOMMES.

MÉDITATION POÉTIQUE

QUI A REMPORTÉ LE PRIX DE POÉSIE DÉCRNÉ PAR L'ACADÉMIE
DANS SA SÉANCE PUBLIQUE DU 26 AOUT 1836.

PAR M. ACCURSE ALIX,

A PONT-SAINT-ESPRIT (GARD).

Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini
tuo da gloriam. Ps. CXIII.

I.

Vous avez tout créé d'une seule parole ;
Le soleil est votre auréole ;
La gloire vous entoure ainsi qu'un vêtement,
O Seigneur ! et vos mains divines,
Comme une tente des collines,
Ont élevé le firmament.

Gloire à vous ! car c'est vous qui formez les orages ;
Vous prenez votre essor sur le flanc des nuages,
Et sur l'aile des vents vous traversez les airs ;
Votre souffle a créé ces messagers fidèles
Qui franchissent du ciel les voûtes éternelles,
Plus prompts que les éclairs.

La terre, à votre voix, s'élança dans l'espace ;
Vous l'avez affermie, et l'abyme l'embrasse

Comme un vaste réseau ;
Vous élevez les monts, vous courbez la vallée,
Et l'onde de la nue, en torrent écoulée,
Roule au flanc du côteau.

Vous guidez, au vallon, la fontaine limpide ;
Et l'onagre sauvage, et le chevreuil timide
S'abreuvent dans ses flots ;
Sur ses humides bords l'oiseau du ciel habite,
Il chante sous l'ombrage, et c'est là qu'il abrite
Ses petits frais éclos.

Vos mains dans nos vergers répandent l'abondance ;
Vous élevez le cèdre, et dans son ombre immense
La cigogne a son nid ;
Superbe de vos dons, la terre vous adore,
Et dans ses mille voix du soir et de l'aurore,
C'est vous qu'elle bénit.

II.

Votre nom même est un mystère !
Gloire à vous ! gloire à vous ! vous êtes le seul grand !
Toute gloire ici-bas passe et tombe éphémère ;
Loin de vous la joie est amère,
Et l'espérance est le néant !
Gloire à vous ! car c'est vous, Dieu que la terre adore,
Qui donnez à la lyre une corde sonore,
A l'homme un cœur pour vous bénir ;
Gloire à vous ! je commence une hymne sur ma lyre ;
Elle n'a dit que vous depuis qu'elle soupire ;
C'est par vous qu'elle veut finir !

III.

Combien s'étaient promis une gloire immortelle !
Combien avaient bâti des Babels en ces lieux !
Et combien dans leur temple frère
Avaient dit : Nous sommes des Dieux !
Puis ils sont morts, et la terre infidèle,
Comète vagabonde, a délaissé sans cieus !
Comme Inès dans la tombe un moment couronnée,
Ils ont mis sur leur front un glorieux bandeau ;
Mais leur guirlande s'est fanée
Sur la pierre de leur tombeau.

Ainsi sur la terre tout passe !
Le temps nous détruit tour à tour ;
Là, chaque ruine a sa place,
Et chaque héros a son jour.
Le voyageur triste s'égare
Sur les murs gisans de Mégare,
D'Athènes ou d'Herculanum ;
Sur les débris de tant de gloire,
Le pâtre siffle, et sa mémoire
En garde à peine l'ancien nom.

Sur la tombe vide d'Achille
On doute si Troye exista ;
Les Dieux sont morts, et le reptile
Rampe sur l'autel de Vesta.
Un jour, égaré dans sa route,
L'étranger cherchera, sans doute,
Où s'élevait Rome autrefois,
Et sur la plage qu'il contemple
Les échos seuls d'un ancien temple
Au loin répondront à sa voix.

Dans le désert , les pyramides ,
Ces vieux témoins de nos efforts ,
Sont d'immenses sépulcres vides
Qui n'ont pu protéger leurs morts ;
Et dans la nuit des catacombes ,
L'œil ne voit , errant sur des tombes ,
Que la poudre des ans passés ,
Des blasons effondrés en ruine ,
L'épithape grecque ou latine
Dont les mots sont presque effacés.

Un géant apparut naguère ;
Après un déluge de sang ,
A tous les rois il fait la guerre ,
Et vainqueur s'assied dans leur rang ;
Dans le creux de sa main profonde ,
Il contient les destins du monde
Dont il devait briser les fers !
Trahi deux fois , deux fois il tombe ,
Et sa gloire n'a qu'une tombe
Que souille l'écume des mers.

Ainsi la gloire est un mensonge
Ici-bas où tout doit mourir ,
Vain rêve que la nuit prolonge ,
Fantôme que l'on croit saisir ,
Qui vous remplit le cœur d'ivresse ,
Qui vous étreint et vous oppresse
Et qui vous échappe au réveil !
C'est le flambeau des nuits funèbres
Qui ne luit que dans les ténèbres
Et s'éclipse aux feux du soleil.

Oh ! dans cet exil où nous sommes ,
Seigneur ! la paix , la paix à nous !
Donnez la paix au cœur des hommes

Et gardez la gloire pour vous !
La gloire à vous , grandeur suprême ,
Car vous devez tout à vous-même ;
Mais mettez la paix dans mon cœur ,
Cette paix qui vit d'espérance
Et qui même ici-bas commence
Une éternité de bonheur.

Dans ce désert , aride plaine ,
Montrez-moi donc quelque Oasis ,
Une ombre au bord de la fontaine
Où le pèlerin rêve assis ;
Où l'ame fidèle qui pense ,
A son gré mène et recommence
Ses rêves d'amour ou d'espoir ;
Où le poète qui soupire
Trouve quelque écho pour sa lyre ,
Un banc de gazon pour s'asseoir.

Oh ! montrez-moi quelque retraite
Où l'on vous adore à genoux ;
Où , dans une langue secrète ,
Les cœurs conversent avec vous ;
Où l'inspiration divine ,
Dans notre cœur qu'elle illumine ,
Coule comme un fleuve de miel ;
Où jamais la poussière immonde ,
Que soulèvent les pas du monde ,
Ne voile l'azur de mon ciel.

Là , seul , connu de quelques sages ,
L'on ne me verrait plus le soir ,
Dans nos politiques messages
Puiser ma crainte ou mon espoir ;
M'enquérir , dans ma vie amère ,
Qui , d'Étéocle ou de son frère ,

(162)

Règne au trône de Portugal ;
Si les volcans jettent des laves ,
Si les peuples passent esclaves
Ou s'ils brisent un joug royal.

Jamais dans l'arène publique
Je n'irais plus battre des mains
Et souiller ma blanche tunique
Dans l'onde impure des chemins ;
Mendier au monde qui passe
Dans son souvenir une place ,
L'obole de gloire à genoux ;
Cueillir un laurier dans la fange !!
Non ! à Dieu seul gloire et louange ,
Gloire à Dieu seul et paix à nous !

Gloire à vous ! car c'est vous , Dieu que la terre adore ,
Qui donnez à la lyre une corde sonore ,
A l'homme un cœur pour vous bénir ;
Par vous j'ai commencé cette hymne sur ma lyre ;
Elle n'a dit que vous depuis qu'elle soupire ,
C'est par vous qu'elle veut finir !

LISTE

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS
ET BELLES-LETTRES DE DIJON ,

POUR L'ANNÉE 1836.

BUREAU.

Président, M. ANTOINE.

Vice-Président, M. PEIGNOT.

Secrétaire, M. PINGEON.

Secrétaire-Adjoint, M. Jules PAUTET.

Bibliothécaire, M. PINGEON.

Bibliothécaire-Adjoint, M. Jules PAUTET.

Garde des médailles et antiquités, M. FEVRET DE ST.-MÉMIN.

Conservateur des collections d'Hist. naturelle, M. ANTOINE.

Trésorier, M. TILLOY.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président, M. ANTOINE.

M. FEVRET DE SAINT-MÉMIN.

M. BRESSIER.

M. FRANTIN aîné.

Secrétaire, M. TOUSSAINT.

COMMISSION ANNUELLE D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE ,

FORMÉE DANS LE SEIN DE L'ACADÉMIE.

M. TILLOY.

M. MORLAND.

M. SENÉ.

M. PAUTET (Jules.)

COMMISSION PERMANENTE DES ANTIQUITÉS ,

FORMÉE DANS LE SEIN DE L'ACADÉMIE.

Président, M. BAUDOT.

M. DE CHARREY.

M. FEVRET DE SAINT-MÉMIN.

M. PEIGNOT.

Secrétaire, M. J. PAUTET.

ACADÉMICIENS HONORAIRES RÉSIDANS.

M. RANFER, baron DE BRETENIÈRE (O*) conseiller d'état, premier président de la Cour royale. 24 *Janvier* 1816.

M. le chevalier de BERBIS *, ancien député de la Côte-d'Or. 12 *Mai* 1822.

M. CHAPER (A.) *, préfet de la Côte-d'Or. 26 *Décembre* 1832.

ACADÉMICIENS HONORAIRES RÉGNICOLES.

M. le comte de TOCQUEVILLE (O*), commandeur de l'ordre du Mérite civil, *dit* de la couronne de Bavière, de l'ordre de l'Aigle rouge de Prusse, de seconde classe; ancien préfet de la Côte-d'Or. 6 *Mars* 1816.

ACADÉMICIENS HONORAIRES ÉTRANGERS.

S. A. R. le prince AUGUSTE-FRÉDÉRIC D'ANGLETERRE, DUC DE SUSSEX, à Londres. 13 *Mai* 1818.

LORD HOLLAND, Pair d'Angleterre, à Londres. 6 *Mai* 1818.

ACADÉMICIENS RÉSIDANS.

M. ANTOINE, docteur en médecine, agrégé au ci-devant Collège de médecine de Dijon, ancien médecin des hôpitaux civil et militaire de la même ville, professeur et directeur de l'école secondaire de médecine, membre correspondant de l'Académie royale de médecine et de la Société des arts et agriculture de l'Arriège, etc.; l'un des fondateurs de la Société médicale de Dijon. (Cl. des Sciences). 21 *Décembre* 1786.

M. VALLOT, docteur en médecine, professeur-adjoint d'histoire naturelle à la Faculté des sciences de l'Académie

royale de Dijon ; médecin titulaire du Grand-Hôpital ; professeur à l'école secondaire de médecine, et de botanique au Jardin des Plantes ; membre de la commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or, correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, et de l'Académie royale de médecine de la même ville, membre de plusieurs autres Sociétés savantes, nationales et étrangères. (Cl. des Sciences). 26 *Janvier* 1792.

M. MORLAND, docteur en médecine, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences, et de botanique au Jardin des Plantes ; professeur à l'école secondaire de médecine. (Cl. des Sciences et Cl. des Belles-Lettres). 30 *Novembre* 1798.

M. le comte CHARBONNEL (C. ✱), (G. ✱), lieutenant général des armées du Roi, inspecteur-général d'artillerie. (Cl. des Sciences). 21 *Avril* 1803.

M. BERTHOT ✱, inspecteur-général de l'Université de France, recteur de l'Académie royale de Dijon, doyen de la Faculté des sciences, professeur de mathématiques à la même Faculté. (Cl. des Sciences). 7 *Juillet* 1803.

M. PROTAT, docteur en médecine, ancien chirurgien major et médecin en chef dans les hôpitaux militaires et aux armées ; membre de l'ancienne société de médecine de Paris, des sociétés de médecine de Lyon, Strasbourg, Nancy, etc. (Cl. des Sciences et Cl. des Belles-Lettres). 7 *Juillet* 1803.

M. DEVOSGE, directeur de l'école des Beaux-Arts et professeur de peinture à la même école, membre de la commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or. (Cl. des Beaux-Arts). 11 *Mars* 1806.

M. PROUDHON (✱), ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, doyen et professeur de la Faculté de Droit. (Cl. des Belles-Lettres). 17 *Juin* 1807.

M. PEIGNOT (Gabriel), inspecteur de l'Académie royale

- de Dijon, ancien bibliothécaire de la Haute-Saône; etc. (Cl. des Belles-Lettres). 8 *Décembre* 1813.
- M. GUENEAU D'AUMONT, secrétaire de la Faculté des sciences, professeur de physique à la même Faculté et au Collège royal; membre de l'Académie de Nancy. (Cl. des Sciences et Cl. des Belles-Lettres). 24 *Janvier* 1816.
- M. NAULT, (O. *), ancien procureur-général à la Cour royale. (Cl. des Belles-Lettres). 21 *Février* 1816.
- M. GRASSET, propriétaire, membre correspondant du conseil supérieur d'agriculture près le ministère de l'Intérieur. (Cl. des Sciences). 30 *Décembre* 1818.
- M. PERRINET DE CHARNAY, propriétaire. (Cl. des Belles-Lettres et Cl. des Beaux-Arts). 8 *Mai* 1822.
- M. TILLOY, pharmacien, membre du Jury médical du département de la Côte-d'Or. (Cl. des Sciences). 3 *Juillet* 1822.
- M. LORAIN, avocat à la Cour royale, professeur à la Faculté de Droit. (Cl. des Belles-Lettres). 24 *Juillet* 1822.
- M. SALGUES, docteur en médecine. (Cl. des Sciences). 24 *Juillet* 1822.
- M. SENÉ, docteur en médecine, professeur de chimie à la Faculté des sciences. (Cl. des Sciences). 7 *Août* 1822.
- M. BAUDOT, juge honoraire au Tribunal de première instance, membre de la Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or, de la Société royale des antiquaires de France, de la société d'émulation du Jura, etc. (Cl. des Belles-Lettres). 28 *Janvier* 1824.
- M. TOUSSAINT, conservateur de la Bibliothèque publique de la ville de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres). 19 *Mai* 1824.
- M. BRESSIER *, directeur de l'enregistrement et des domaines, membre de la Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or. (Cl. des Belles-Lettres). 3 *Décembre* 1824.
- M. FEVRET DE SAINT-MÉMIN, conservateur du Musée, membre de la Commission départementale des antiquités

- de la Côte-d'Or, correspondant de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut, correspondant de la société d'émulation du Jura. (Cl. des Beaux-Arts). 29 *Décembre* 1824.
- M. FRANTIN aîné, (Cl. des Belles-Lettres). 24 *Mai* 1826.
- M. PINGEON, docteur en médecine, membre de la Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or, l'un des fondateurs de la société médicale de Dijon, médecin des épidémies de l'arrondissement de Dijon, correspondant de l'Académie royale de médecine, du cercle médical de Paris, de la société royale de médecine de Bordeaux, de la société de médecine de Lyon, de la société royale de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse, de la société médicale de Bruxelles, de la société médico-chirurgicale de Berlin, de la société de médecine de Leipsig; des Académies de Lyon et de Rouen, de la société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin, de la société d'émulation du Jura, etc. (Cl. des Sciences). 10 *Décembre* 1828.
- M. DARBOIS, professeur de sculpture à l'école spéciale des Beaux-Arts. (Cl. des Beaux-Arts). 14 *Décembre* 1831.
- M. STIÉVENART (J.-S.), professeur de littérature grecque à la Faculté de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres). 14 *Nov.* 1832.
- M. PAUL (Jean-Charles), officier d'Administration de la marine en retraite, ancien sous-chef au ministère de la marine, chef de la division du secrétariat de la préfecture de la Côte-d'Or, membre de la Commission départementale des antiquités. (Cl. des Belles-Lettres). 14 *Novembre* 1832.
- M. PAUTET (Jules), homme de lettres, membre de la Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or. (Cl. des Belles-Lettres). 16 *Janvier* 1833.
- M. L. NODOT, géologue, conservateur du Musée d'histoire naturelle, membre de la Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or. 10 *Juillet* 1833.

ACADÉMICIENS NON RÉSIDANS.

- M. ADELON, docteur en médecine, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre titulaire de l'Académie de médecine, à Paris. 1^{er} *Décembre* 1824.
- M. ANCELOT ✱, membre de l'Académie française, à Paris. 26 *Décembre* 1821.
- M. le marquis D'ARBAUD-JOUQUES ✱ (O. ✱), décoré de la plaque de l'Ordre de Charles III d'Espagne, conseiller d'État, ancien préfet de la Côte-d'Or, à Aix. 7 *Mars* 1823.
- M. ARTUR, professeur de physique à 31 *Décembre* 1834.
- M. Ch. BABBAGE, de la Société royale de Londres et de celle d'Edimbourg, secrétaire de la Société astronomique de Londres, etc., à Londres. 7 *Août* 1822.
- M. le duc de BASSANO (G. C. ✱), grand'croix de l'Ordre de Saint-Etienne de Hongrie, grand'croix de l'Ordre de la Fidélité de Bade, etc.; ancien ministre-secrétaire d'État, pair de France, à Paris.
- M. BASTARD, ancien professeur de Botanique, à Châlons près d'Angers. 24 *Février* 1813.
- M. BONAFOUS, directeur du jardin botanique, à Turin. 14 *Décembre* 1831.
- M. BOLLUT GRILLET, docteur médecin, à Dôle. 9 *Décembre* 1835.
- M. BOURÉE, docteur en médecine, président du Comité de salubrité de Châtillon-sur-Seine, correspondant de la Société royale des antiquaires de France, à Châtillon. 18 *Juillet* 1832.
- M. BREGHOT DU LUT, conseiller à la Cour royale de Lyon, membre de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, etc., à Lyon. 8 *Décembre* 1824.
- M. BRIFAUT, membre de l'Académie française, à Paris. 16 *Mars* 1825.
- S. S. le duc DE BRISSAC, (C. ✱), pair de France, ancien

- préfet du département de la Côte-d'Or, à Paris. 24 *Juin* 1812.
- M. le chevalier CAUCHY (O. *), officier non commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, garde des archives de cet Ordre, etc., à Paris. 24 *Juin* 1812.
- M. le comte MAXIME de CHOISEUL-D'AILLECOURT *, membre de l'Institut, ancien préfet de la Côte-d'Or, à Paris. 13 *Septembre* 1815.
- M. COLIN, professeur de chimie à l'Ecole royale militaire de Saint-Cyr, à Saint-Cyr. 12 *Avril* 1820.
- M. COSTE, de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. 26 *Juillet* 1809.
- M. CRAPLET, imprimeur à Paris. 13 *Juillet* 1836.
- M. DELCROS *, capitaine de première classe au corps royal des ingénieurs géographes, employé aux opérations de la carte de France, à Paris. 29 *Novembre* 1820.
- M. DESFONTAINES *, membre de l'Institut (Académie des sciences), professeur de botanique au jardin du Roi, à Paris. 3 *Juillet* 1798.
- M. le baron DES GENETTES (C. *), médecin en chef des armées, membre du conseil de santé au ministère de la guerre, à Paris. 14 *Mars* 1810.
- M. FOISSET, juge au Tribunal de première instance, à Beaune. 28 *Juin* 1820.
- M. FREMIET-MONNIER, greffier en chef des Etats du Hainaut, à Mons. 4 *Mai* 1805.
- M. GENISSET, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon. 24 *Février* 1830.
- M. GIRARD DE CAUDEMBERG, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Malo. 16 *Décembre* 1829.
- M. GREPPO, vicaire-général de Belley. 3 *Juin* 1835.
- M. GUILLAUME, juge au Tribunal de première instance de Besançon, etc., à Besançon. 22 *Mars* 1820.
- M. HECKER, professeur de médecine à l'Université de Berlin. 27 *Avril* 1836.

- Sir **HERSCHEL** (J.-Fr.-W.), de la Société royale de Londres, etc., à Londres. 7 *Août* 1822.
- M. HEYFELDER**, premier médecin de la régence de Sigmaringen, en Souabe. 10 *Juin* 1835.
- M. HUBERT**, inspecteur de l'Académie Universitaire d'Amiens. 5 *Mars* 1834.
- M. le chevalier HUZARD** *, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, membre de l'Institut, etc., à Paris. 22 *Août* 1798.
- M. JACOTOT**, ancien professeur de littérature à l'Université de Louvain, à Lille. 22 *Août* 1798.
- M. LABOUDERIE** (l'abbé de), vicaire général d'Avignon, membre de la Société des bibliophiles, à Paris. 20 *Avril* 1831.
- M. Auguste de LABOUISSÉ**, homme de lettres, à Castelnaudary. 26 *Mai* 1824.
- M. DE LABALETTE** *, maréchal-de-camp d'artillerie, à Grenoble. 1^{er} *Mars* 1815.
- M. LEGRAND** * (C. *), décoré de divers ordres étrangers, maréchal-de-camp du génie en retraite, à Vosne près Nuits. 28 *Novembre* 1804.
- M. le chevalier LENOIR** *, administrateur des monuments de l'église royale de Saint-Denis, à Paris. 2 *Décembre* 1818.
- M. le comte LE PELETIER DE SAINT-FARGEAU**, à Paris, 8 *Avril* 1829.
- M. LOREY** *, docteur en médecine, ancien chirurgien-major, membre de la Société médicale de Paris, de celle d'Histoire naturelle de Paris, des Sociétés linnéennes de Bordeaux, de Lyon, correspondant du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. 25 *Mai* 1831.
- M. MAILLARD DE CHAMBURE**, avocat à Semur. 30 *Décembre* 1825.
- M. MALO** (Charles), homme de lettres, membre des Académies de Lyon, Rouen, Bordeaux, Toulouse, Mar-

- seille , directeur de la *France Littéraire*, à Paris. 18 *Juillet* 1827.
- M. MARCHANT, docteur en médecine, membre de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. 4 *Février* 1800.
- M. MARTIN, docteur en médecine, ancien président de l'Académie de Lyon, à Paris. 19 *Février* 1812.
- M. MASSON-FOUR, ancien pharmacien, à Paris. 12 *Avril* 1809.
- M. MASUYER, agrégé au ci-devant Collège de médecine de Dijon, professeur de chimie médicale à la Faculté de médecine de Strasbourg. 23 *Décembre* 1784.
- M. MOLLEVAUT, membre de l'Institut, etc., à Issy, près Paris.
- M. MONNIER, membre de la Société royale des antiquaires de France, à Lons-le-Saunier. 9 *Juillet* 1834.
- M. DE MONTMEYAN (Isidore), secrétaire de l'Académie des sciences, agriculture, lettres et arts d'Aix, à Aix. 23 *Avril* 1828.
- M. NODIER (Charles), conservateur de la Bibliothèque de l'arsenal de Paris. 27 *Décembre* 1826.
- M. PAILLET, (de Plombières-lès-Dijon), homme de lettres, à Paris. 7 *Mai* 1834.
- M. PARKES (Sam.), membre de l'Institut royal de la Grande-Bretagne, etc., à Londres. 24 *Juillet* 1822.
- M. PASSY, géologue, préfet de l'Eure, à Evreux. 1^{er} *Juillet* 1835.
- M. PÉRICAUD, bibliothécaire de la ville de Lyon, membre de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts et du Cercle littéraire de Lyon, à Lyon. 4 *Mai* 1825.
- M. PERSOON, naturaliste, à Paris. 3 *Décembre* 1823.
- M. PICHAN DE LA FOREST, homme de lettres, à Paris. 3 *Juin* 1835.
- M. PLANCHE, pharmacien, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, à Paris. 24 *Février* 1813.

- M. POMMER, professeur à la Faculté de médecine de Zurich.
24 *Juin* 1835.
- M. PUVIS, membre du Conseil général du département de l'Ain, à Cuiseaux. 25 *Mai* 1831.
- M. QUATREMÈRE DE QUINCY (O. *), chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, membre de l'Institut, etc. à Paris. 8
Août 1821.
- M. ROLLE, ancien bibliothécaire de la ville de Paris. 2
Mars 1825.
- M. SÉGUIER (O. *), ancien préfet de la Côte-d'Or, préfet du département de l'Orne, à St.-Brisson par Gien (Loiret).
12 *Juin* 1822.
- M. SUREMAIN DE MISSERY, ancien officier au corps royal d'artillerie, etc., à Beaune. 23 *Juillet* 1789.
- M. le chevalier TESSIER *, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, membre de l'Institut, inspecteur général des bergeries de l'Etat, etc., à Paris. 3 *Juillet* 1798.
- M. THIÉBAUT DE BERNÉAUD, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, à Paris. 4 *Janvier* 1815.
- M. TRAVISINI, ancien maître de chapelle à la cathédrale de Dijon, à Tours. 14 *Juin* 1809.
- M. VAN-MONS, professeur de chimie, à l'Université de Louvain. 18 *Janvier* 1804.
- M. Vaucher, ministre du saint Evangile et professeur de botanique à Genève, membre correspondant de l'Institut.
6 *Décembre* 1809.
- M. DE VILLENEUVE (François), homme de lettres, à Nancy.
2 *Mai* 1827.

ASSOCIÉS CORRESPONDANS.

- M. AIKIN (Arthur), membre de la Société linnéenne, secrétaire de la Société pour l'encouragement des arts, manufactures et commerce de Londres, à Londres. 18
Mai 1818.

- M. AJASSON DE GRANDSAGNE, directeur de la *Bibliothèque populaire*, à Paris. 26 *Juin* 1833.
- M. ARNAUD l'aîné, docteur en médecine, au Puy. 1^{er} *Avril* 1818.
- M. ARTAUD, ancien directeur du Musée, à Lyon. 13 *Janvier* 1808.
- M. AUDIBERT-CAILLE, docteur en médecine, à Brignoles, département du Var. 28 *Juin* 1809.
- M. BARD (Joseph), de la Société royale des antiquaires de France, à Chorey, près Beaune. 11 *Juillet* 1832.
- M. BARBAU, principal du collège de Chaumont. 19 *Décembre* 1827.
- M. BARROIS, homme de lettres et Juge de paix, à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire.) 28 *Mai* 1834.
- M. BEGIN, docteur en médecine, membre de plusieurs Académies, à Metz.
- M. BERRIAT-SAINT-PRIX, professeur à la Faculté de droit de Paris. 1^{er} *Mai* 1811.
- M. BONIER, professeur de langues anciennes, à Dijon. 25 *Avril* 1830.
- M. BOUCHARLAT, ancien professeur aux écoles militaires et à l'Athénée de Paris, etc., à Paris. 5 *Juillet* 1820.
- M. BOULLÉE, ancien magistrat, à Mâcon, résidant à Lyon. 1^{er} *Août* 1832.
- M. BRUGNATELLI, professeur d'histoire naturelle, à Pavie. 29 *Novembre* 1820.
- M. BEURARD, ancien ingénieur des mines du Palatinat, etc., à Paris. 18 *Novembre* 1802.
- M. R. CHALON, président de la Société des Bibliophiles de Mons. 31 *Août* 1836.
- M. le baron DE CHAPUYS-MONTLAVILLE, à Mâcon. 13 *Janvier* 1830.
- M. CHASLE DE LATOUCHE, des Académies des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon et Lyon, des Sociétés royale académique de Nantes, littéraire de Lyon, d'é-

- mulation de Bourg, philomatique de Vannes, d'agriculture et des arts de l'Arriège, à Belle-Isle-en-mer. 26 *Mai* 1824.
- M. COCHARD, avocat, membre de l'Académie de Lyon, à Lyon. 9 *Janvier* 1828.
- M. COLBY, esq., membre de la Société royale, capitaine royal des ingénieurs, à Edimbourg. 18 *Mai* 1818.
- M. COLLARD DE MARTIGNY, docteur en médecine, à Mirécourt. *Mai* 1828.
- M. COLLYER, membre de la Société philosophique, à Londres. 28 *Janvier* 1818.
- M. COLSON, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Noyon. 23 *Janvier* 1828.
- M. CURWEN, esq., membre du Parlement d'Angleterre, président de la Société d'agriculture à Workington. 18 *Mai* 1818.
- M. D'AVEZAC DE CASTÉRA DE MACAYA, membre de la Société asiatique, à Paris. 29 *Juillet* 1829.
- M. DE LATANÉ DE PUYFOUCAULT, au château de Chanteau par Saulieu, Côte-d'Or. 11 *Mai* 1830.
- M. DELUC, (J.-A.), à Genève. 24 *Juin* 1818.
- M. DEMESMAY, homme de lettres, à Besançon. 28 *Décembre* 1831.
- M. DÉSORMES-DUPLESSIS, manufacturier à Verberie. 14 *Juin* 1800.
- M. DESPINE fils, médecin, à Aix en Savoie. 23 *Mars* 1836.
- M. DEVILLY (L.), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Metz. 23 *Janvier* 1822.
- M. le baron D'HOMBRES-FIRMAS, à Alais. 5 *Mai* 1830.
- M. DODWEL, à Londres. 14 *Janvier* 1818.
- M. DONNET (Alexis), ingénieur géographe, à Paris. 10 *Août* 1825.
- M. DUCHESNE, docteur en médecine, à Paris. 21 *Août* 1833.

- M. DUHAMEL *, membre du conseil général des mines, etc., à Paris. 18 *Novembre* 1802.
- M. DURET, docteur en médecine, à Nuits. 25 *Mai* 1831.
- M. ERNEST FALCONNET, à Lyon. 23 *Mars* 1836.
- M. FLOUR DE SAINT-GENIS, à la Rochelle. 25 *Mai* 1831.
- M. Aug. GAUTHIER, médecin de l'Antiquaille, à Lyon. 28 *Mars* 1832.
- M. GINTRAC, docteur en médecine, à Bordeaux. 19 *Janvier* 1825.
- M. GOULET, architecte, à Paris. 22 *Juillet* 1803.
- M. GOY, sculpteur, membre de l'Institut, etc. 21 *Juillet* 1803.
- M. GRATELOUP, naturaliste, à Bordeaux. 23 *Mars* 1836.
- M. GRÉGORY (Olinthus), membre de la Société philosophique de Londres, à Woolvich. 28 *Janvier* 1812.
- M. GROGNIER, professeur à l'Ecole royale d'économie rurale vétérinaire de Lyon, etc., à Lyon. 16 *Mars* 1821.
- M. GUIGNIAUT, professeur de littérature grecque, à Paris. 4 *Juin* 1828.
- M. GUYETANT, docteur en médecine, secrétaire perpétuel de la Société d'émulation du Jura, à Paris. 23 *Août* 1826.
- M. DE HALDAT, docteur en médecine, professeur de chimie, à Nancy. 23 *Mai* 1804.
- M. HAZARD-MIRAULT, secrétaire général de l'Athénée des arts, etc., à Paris. 27 *Janvier* 1819.
- M. HUBAUD, de l'Académie de Marseille, à Marseille. 5 *Juillet* 1820.
- M. HURTREL D'ARBOVAL, amateur de l'art vétérinaire, membre de plusieurs Sociétés nationales et étrangères, à Montreuil-sur-mer. 1^{er} *Mai* 1816.
- M. JACQUEMYS, docteur en médecine, à Dadizeele, près Menin (Belgique). 26 *Août* 1829.
- M. JOBARD, homme de lettres, ingénieur-lithographe, à Bruxelles. 18 *Juillet* 1832.

- M. T. de JOLIMONT, ex-ingénieur, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Caen, de la Société libre d'émulation de Rouen, de celle des antiquaires de Normandie, etc., à Dijon. 1^{er} *Décembre* 1830.
- M. KUNNHOLTZ, bibliothécaire et membre de la faculté de médecine, à Montpellier. 14 *Décembre* 1836.
- M. LAIR *, conseiller de préfecture, secrétaire perpétuel de l'Académie de Caen, à Caen. 19 *Décembre* 1827.
- M. LAMOUREUX (Justin), substitut du procureur du Roi près le Tribunal de première instance, à Nancy. 24 *Août* 1808.
- M. LAURENS, auteur de l'Annuaire statistique du Doubs, à Besançon. 25 *Mai* 1831.
- M. LEGEAY, professeur au collège royal de Lyon. 11 *Mai* 1831.
- M. LEMAISTRE *, ancien inspecteur général des poudres et salpêtres, etc., à St.-Martin de la Lieue, près Lisieux (Calvados). 18 *Novembre* 1802.
- M. LEPEINTRE, homme de lettres, à Paris. 18 *Juillet* 1827.
- M. LÉVY, professeur de mathématiques, à Rouen. 13 *Avril* 1825.
- M. LÉVY (Michel), chirurgien major à l'armée du nord, membre de la Société des sciences, agriculture et arts du Bas-Rhin. 26 *Novembre* 1834.
- M. MALLE, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Strasbourg. 5 *Février* 1834.
- M. MATHEY, secrétaire de la Société de médecine, à Genève. 22 *Mars* 1820.
- M. MIGNERET, avocat, à Langres. 25 *Mai* 1836.
- M. MONGIS, procureur du Roi, à Arcis-sur-Aube. 23 *Juillet* 1834.
- M. MONTFALCON, docteur en médecine, à Lyon. 16 *Avril* 1823.
- M. de MONTHEROT, homme de lettres, à Lyon. 9 *Juillet* 1834.

- M. MOREAU (César), ancien vice-consul de France en Angleterre, fondateur de l'Académie de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale, membre de la Société royale de Londres, à Paris. 12 *Novembre* 1817.
- M. MOREAU DE JONNÈS *, correspondant de l'Institut, etc., à Paris. 26 *Novembre* 1817.
- M. MORELOT, docteur en médecine, correspondant de la Société royale des antiquaires de France, etc., à Éguilly près Pouilly-en-Montagne, arrond. de Beaune. 3 *Août* 1825.
- M. MOURONVAL, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Bapaume. 25 *Mai* 1836.
- M. NADAUT-BUFFON, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Chaumont. 7 *Mai* 1834.
- M. NAVILLE, docteur en médecine, au Bourgneuf. 20 *Août* 1823.
- M. NICOT, ancien chirurgien en chef de l'hôpital Beaujon, à Paris. 31 *Décembre* 1834.
- M. OLIVIER, professeur à l'École centrale des arts et manufactures, à Paris. 24 *Juin* 1829.
- M. OPOIX, inspecteur des eaux minérales, à Provins. 9 *Avril* 1780.
- M. PARENT, docteur en médecine, membre correspondant de la Société de médecine de Lyon, à Beaune. 28 *Juillet* 1830.
- M. PASQUIER, docteur en médecine, à Lyon. 23 *Mars* 1836.
- M. PATRIS DE BREUIL, homme de lettres, juge de paix, à Troyes. 20 *Avril* 1825.
- M. PÉROLLE, professeur d'anatomie, à Grasse. 19 *Juillet* 1792.
- M. PESCHIER, docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Genève. 10 *Juin* 1835.
- M. PETIT (Édouard) *, docteur en médecine, correspondant de l'Académie royale de médecine, à Corbeil. 19 *Août* 1818.

- M. PETITOT, statuaire, à Paris. 23 *Décembre* 1802.
- M. PETTIGREW, de la société philosophique, à Londres. 28 *Janvier* 1818.
- M. PICQUET, docteur en médecine, décoré de la grande médaille d'or du Mérite-Civil d'Autriche, etc., à Saint-Claude. 12 *Décembre* 1804.
- M. PIERQUIN, docteur en médecine, à Versailles. 27 *Janvier* 1830.
- M. RAYMOND, préfet et professeur de mathématiques spéciales au collège royal de Chambéry, etc., à Chambéry. 17 *Juin* 1807.
- M. RÉVOLAT *, docteur en médecine, médecin en chef de l'hôpital des aliénés, à Bordeaux. 16 *Mars* 1808.
- M. REY, homme de lettres et manufacturier, à Paris. 9 *Juillet* 1834.
- M. RICHARD DE LA PRADE, docteur en médecine, professeur de médecine clinique, à Lyon. 10 *Août* 1808.
- M. RICHEROLLE, professeur de rhétorique, à Avalon. 22 *Mars* 1820.
- M. RICHOND DES BRUS, docteur en médecine, au Puy. 14 *Mai* 1834.
- M. ROUSSEAU, docteur en médecine, chef des travaux anatomiques du Muséum d'histoire naturelle, à Paris. 4 *Juillet* 1832.
- M. SALVERTE (Eusèbe), membre de la Chambre des députés, membre de l'Institut de France, à Paris. 3 *Août* 1801.
- M. SARRASIN, docteur en médecine, à Paris. 30 *Juillet* 1828.
- M. SILVESTRE *, secrétaire perpétuel de la Société royale et centrale d'agriculture, membre de l'Institut de France, à Paris. 8 *Janvier* 1803.
- Sir SINCLAIR (John), baronnet, fondateur de la Société d'agriculture de Londres, à Londres. 19 *Août* 1818.

- M. SOYER-WILLEMET, bibliothécaire en chef de la ville de Nancy. 2 *Décembre* 1829.
- M. TANCHOU, docteur en médecine, à Paris. 30 *Janvier* 1833.
- M. THOMAS, secrétaire de la Société médicale de la Nouvelle-Orléans. 24 *Décembre* 1823.
- M. le baron WESTREENEN DE TIELLANDT, ministre de S. M. le Roi de Hollande, à La Haye. 13 *Août* 1834.
- M. VILLOT, archiviste de la ville de Paris, à Paris. 1^{er} *Décembre* 1824.
- M. VINGTRIGNIER, docteur en médecine, à Rouen. 9 *Janvier* 1828.
- M. VOILLOT, chirurgien adjoint de l'Hôtel-Dieu de Beaune. 13 *Mai* 1835.
- M. VOIZOT, professeur de mathématiques à Châtillon-sur-Seine. 9 *Décembre* 1835.

Ladite liste a été arrêtée par le Conseil d'administration dans sa Séance du 28 décembre 1836, à laquelle assistaient MM. Antoine, *Président*, Frantin aîné, Bressier et Toussaint.

Pour extrait conforme :

Le Président,
ANTOINE.

Le Secrétaire,
TOUSSAINT.

Nota. MM. les Académiciens dont les adresses pourraient être inexactes, sont priés de vouloir bien les faire rectifier.

TABLE

DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS
ET BELLES-LETTRES DE DIJON.



PARTIE DES LETTRES.

Année 1836.

	Pages.
COUP-D'ŒIL philosophique sur les phases de la Littérature en France, par M. NAULT.	5
RECHERCHES SUR LE LUXE DES ROMAINS DANS LEUR AMEUBLEMENT, par M. PEIGNOT.	19
VALEUR et prix d'acquisition de quelques bâtimens et palais occupés à Rome par les Clodius, les Lucullus, les Cicéron, les Crassus, etc.,	22
DES TABLEAUX ET DES STATUES.	
Notice et valeur de quelques tableaux,	24
— De quelques statues,	27
DES TABLES ,	30
Estimation de quelques tables de luxe ayant appartenu à Ptolomée, à Cicéron, à Gallus-Asinius, au roi Juba, à Sénèque, etc.,	32
DES LITS.	
Du lit cubulaire,	34
Du lit triclinaire,	35
Du lit nuptial,	38
DES COUPES ET DES VASES ,	39
Valeur et estimation de plusieurs de ces meubles possédés par Crassus, Pompée, Pétronius, Néron, etc.,	40
Du vase de cristal de Pollion,	42

	Pag.
DES PLATS.	
De leur emploi ; — de leur grandeur ; — de leur poids ; — de leur valeur ,	44
DES LAMPES ET DES CANDÉLABRES.	
De leurs différentes espèces ; de leur valeur ,	47
Anecdote sur un candélabre et sur son singulier accessoire , . . .	48
DES PIERRES PRÉCIEUSES.	
Des écrins de Scaurus , de Mithridate , de César ,	49
Du luxe de Lollia Paulina , dans ce genre ,	51
DES CAMÉES.	
Du goût des Romains pour ce genre de pierreries ,	53
De quelques camées anciens que l'on possède encore aujourd'hui ,	54
DES ANNEAUX.	
De leurs différentes sortes ; de leur usage ,	56
Emblèmes de certains anneaux servant de cachet ,	58
DES ÉTOFFES.	
Des principales substances dont elles étaient fabriquées chez les Romains ,	59
Du prix excessif qu'elles acquéraient par la teinture , surtout par la pourpre ,	60
De divers habillemens des Romains ,	61
Du coton ,	64
La soie connue fort tard et très-rare à Rome ,	64
APPENDIX aux objets de luxe et d'ameublement ci-dessus mentionnés ,	
Vente aux enchères du mobilier de deux empereurs , (Marc-Aurèle et Commode) ; en quoi consistait ce mobilier , . . .	66
Quelques détails sur les meubles d'Héliogabale ,	68
DE DIVERS OBJETS de luxe et de fantaisie autres que les meubles.	
Des parfums ,	71
Prix d'acquisition de certains animaux ,	74
TABLEAU DE QUELQUES FORTUNES PARTICULIÈRES A ROME VERS LA FIN DE LA RÉPUBLIQUE ET DANS LE PREMIER SIÈCLE DE L'EMPIRE ,	
Ces fortunes , dans l'ordre chronologique , sont celles de Sylla ,	76

	Pag.
de Roscius, de Crassus, de Scaurus, de Demetrius, de Milon, de Lucullus, de J.-César, de Verrès, de Cicéron, de Caton, de Salluste, d'Antoine, de Virgile, d'Isidorus, de Tigellius, d'Auguste, d'Apicius, de Lentulus, de Tibère, de Gr. Passienus, de Calliste, de Narcisse, de Pallas, de Sénèque, de Pline le Jeune,	77
CONCLUSION,	87
NOTES,	90
Ces Notes offrent presque toutes un rapprochement entre la valeur des objets de luxe anciens dont nous avons parlé précédemment, et la valeur des objets du même genre tels qu'ils existent actuellement chez les modernes.	
NOTE (A) : Valeur et estimation de quelques édifices notables à Paris,	90
NOTE (B) : Un mot de Velleius-Paterculus et de Tacite sur le consul Mummius,	91
NOTE (C) : Estimation du <i>St.-Jérôme</i> du Corrège, etc.,	92
NOTE (D) : Notice du haut prix auquel ont été portés certains tableaux modernes dans les ventes publiques,	92
NOTE (E) : Opinions de plusieurs savans sur la substance des vases murrhins,	94
NOTE (F) : Du luxe des dames romaines, et de quelques ouvrages relatifs à ce luxe,	98
NOTE (G) : Des pierres précieuses chez les modernes, 99	
Précis de l'inventaire des diamans de la Couronne de France, fait en 1791,	100
(ADDITION relative au vol de ces diamans au garde-meuble, à Paris, en 1792).	113
De quelques diamans de haut prix, autres que ceux mentionnés ci-dessus,	101
NOTE (H) : Opinion de Sénèque sur la double pourpre, et de Pline sur la pourpre de Tyr,	103
NOTE (I) : Opinion de Pline sur l'animal appelé <i>pourpre</i> ,	104

	Pag.
NOTE (K) : Sur certaines personnes des temps modernes qui, comme Néron et Héliogabale, n'ont jamais porté deux fois le même habillement,	104
NOTES (L) et (M) : Certains animaux payés un haut prix chez les modernes,	105
NOTE (N) : Sur le nombre, l'emploi et le prix des esclaves à Rome,	107
NOTE (O) : Notice sommaire de quelques fortunes particulières en Angleterre,	108
A ces grandes fortunes, sont attachés des noms la plupart très-illustres dans les fastes de la Grande-Bretagne, tels que les Northumberland, les Devonshire, les Buccleugh, les Bridgewater, les Fitz-Villiams, les Sutherland, les Rutland, les Bedford, les Buckingham, les Norfolk, les Marlborough, les Hertford, etc., etc., et, en Espagne, le duc de Medina-Céli, etc., etc.	
Motif pour lequel on ne parle pas des grandes fortunes en France,	112

NÉCROLOGIE.

NOTICE SUR M. PONCET, par M. FRANTIN.	115
NOTICE SUR la vie et les ouvrages de M. AMANTON, par M. PEIGNOT.	124
NOTICE SUR M. RIAMBOURG, par M. FOISSET.	143

POÉSIE.

CHASSE nocturne et Plaintes de l'Amiral Chabot, par M. PAUTET.	149
LES DEUX CHIENS DANOIS, fable par M. BRESSIER.	155
GLOIRE A DIEU, PAIX AUX HOMMES, par M. ACCURSE ALIX.	157
LISTE des Membres de l'Académie de Dijon.	163

1

100

.

100



UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06376 7191

A 491698



